



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

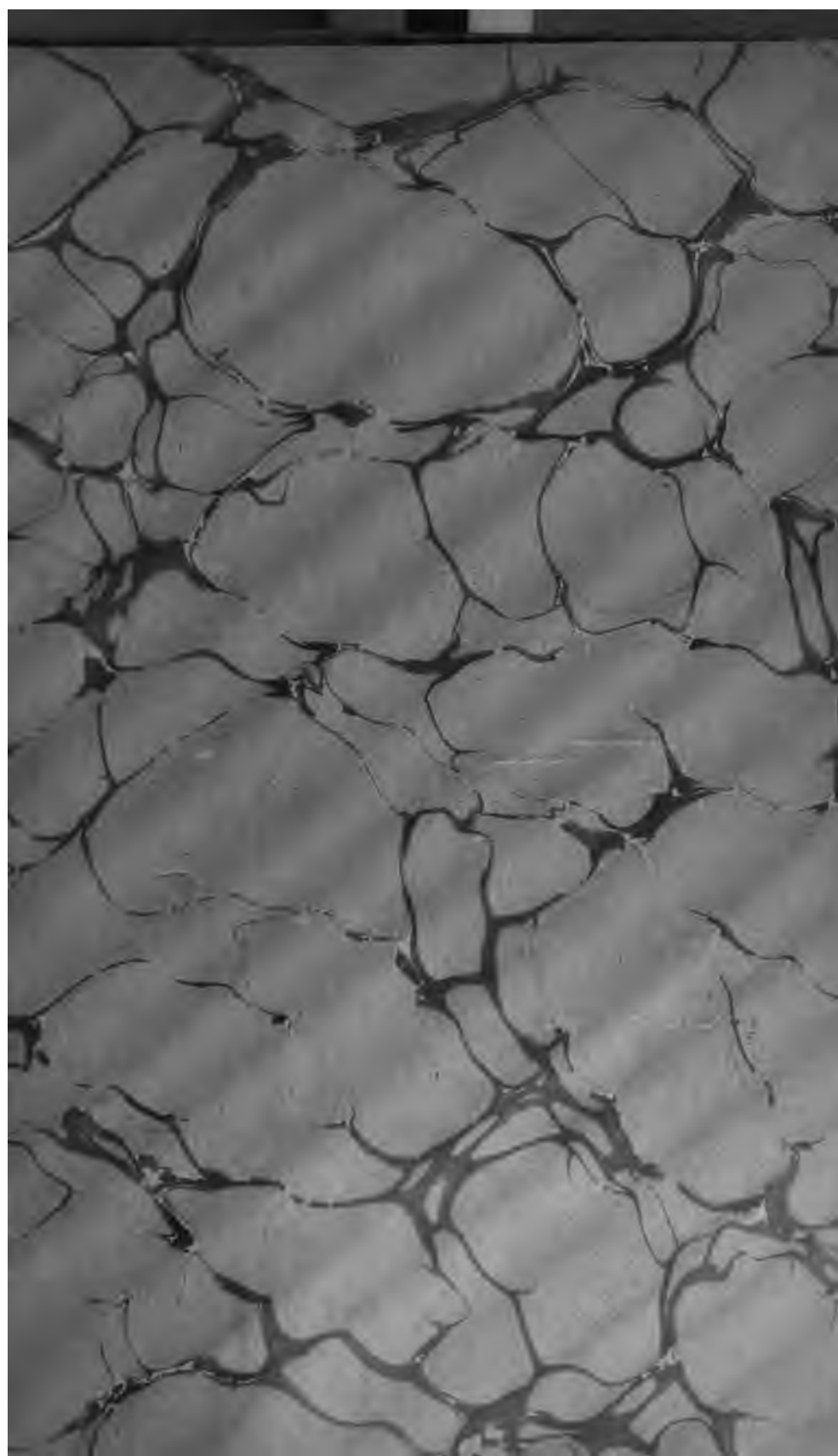
À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





LELAND STANFORD JUNIOR UNIVERSITY



R454



REVUE
HISTORIQUE

REVUE
HISTORIQUE

Paraissant tous les deux mois.

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
Cicéron, de Orat., II, 15.

VINGT-TROISIÈME ANNÉE.

TOME SOIXANTE-SIXIÈME

Janvier-Avril 1898.

LIBRARY
LELAND STANFORD JUNIOR
UNIVERSITY
PARIS

ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET C^{te}

FÉLIX ALCAN, Éditeur

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

AU COIN DE LA RUE HAUTEFEUILLE

1898

CASO:
SOLUZIONI PER LA
VITIVINICOLA

130264

LES AVENTURES
DU
MARQUIS DE LANGALERIE
(1661-1717).

« Sangsues, espions, suborneurs et corrupteurs, pestes et gangrènes mortifères, qui, à force de factions, de révoltes, de guerres civiles, d'intelligence avec les ennemis de l'État, et depuis à la tête des armées du roi, ont vécu de toute sorte de félonie et d'abolition, ravissant les plus grands établissements en alliances, en charges, en gouvernements, tirant des ignominies des honneurs et des distinctions, » tels Saint-Simon dépeint ces princes étrangers issus de maisons souveraines, Lorraine, Savoie, Bouillon, « dont les trahisons et rébellions particulières rempliroient de nombreuses bibliothèques. » Jeune encore, en 1710, il avait dénoncé leurs « brigandages » dans un virulent factum sur la « retraite » du cardinal de Bouillon, en suivant pas à pas d'Ossat, Davila, Sully, Fontenay-Mareuil, Péréfixe; trente ans plus tard, d'un bout à l'autre des *Mémoires*, il ne s'est jamais lassé de renouveler son implacable réquisitoire¹. L'histoire ne peut que s'y associer quand elle compte, dans le seul règne de Louis XIV, combien de transfuges ces mêmes trois maisons, comblées par lui de grâces et de bienfaits, fournirent à ses ennemis héréditaires.

De tous le plus illustre, et le plus redoutable pour la France parce que ni le temps, ni les victoires, ni les défaites non plus, ne purent éteindre sa rancune contre le royaume où il avait pris naissance, ou du moins contre le maître qui avait méconnu ou

1. *Écrits inédits*, publiés par Pr. Faugère, t. III, p. 255-309; *Projets de gouvernement du duc de Bourgogne*, publiés par M. Paul Mesnard, p. 100-102; *Mémoires*, éd. nouv., t. V, p. 288, VI, p. 71-90, IX, p. 256-257, X, p. 252, etc.

dédaigné sa vocation militaire, ce fut Eugène-François de Savoie-Soissons, le prince Eugène de la première et de la seconde coalition, à la gloire duquel il ne manque que « d'avoir servi son roi et sauvé sa patrie¹. » Dans le triumvirat formé avec Heinsius et Marlborough, Eugène, fils d'une nièce de Mazarin, pupille et presque enfant de la maison royale de France, se montra toujours impitoyable, acharné contre ses anciens compatriotes, contre les compagnons de ses premiers débuts. Au bout d'une lutte de vingt-cinq ans, il disait encore à un prisonnier d'Oudenarde : « Je suis un homme que le roi a méprisé. Il ne crut ni mon frère ni moi dignes de recueillir la charge de colonel général laissée par notre père; il m'est doux de lui faire sentir que je méritais un autre traitement. » Il eût voulu rejeter Louis XIV au delà de la Loire et lui enlever une moitié de la monarchie.

C'est en pleine paix que le « petit abbé » était allé prendre du service dans l'armée impériale, sous les auspices de Charles de Lorraine, et faire, comme volontaire, cette brillante campagne de Hongrie qui lui valut son premier régiment. Le même prince Charles attira alors à lui un Lorraine-Elbeuf, Charles-François de Lillebonne-Commercy, dont toute la famille vivait dans la plus étroite familiarité avec l'héritier de Louis XIV, et qui, lui aussi, avait été destiné à l'Église par la cour de Versailles. Très valeureux, très agissant, désireux de s'instruire et d'avancer, le prince de Commercy fit une rapide carrière immédiatement derrière Eugène, commanda comme lui les armées de la coalition, et nous ne pouvons douter qu'il n'eût fait autant de mal à la France, si le cours de ses exploits n'avait été prématurément arrêté au début de la guerre de la Succession d'Espagne².

Dans le cours de la précédente guerre, la double désertion d'Eugène et du prince de Commercy avait provoqué des imitateurs. Ce fut d'abord, en 1694, le propre frère d'Eugène, ce piteux et misérable comte de Soissons, déjà maréchal de camp, mais marié malgré presque toute la cour à la belle Uranie, et qui se mit à « rôder toute l'Europe » sans que personne lui offrit ni pain ni service, jusqu'au jour où, par pitié, Eugène le fit nommer géné-

1. *Villars d'après sa correspondance*, par le marquis de Vogüé, t. II, p. 179.

2. *Écrits inédits de Saint-Simon*, t. III, p. 302, 303, et t. VIII, p. 32, 51-52; *Mémoires*, éd. nouv., t. IV, p. 337, IX, p. 328, et X, p. 226-227.

ral d'artillerie¹. Un autre Lorrain, celui-là fils unique du prince de Vaudémont que la France et l'Espagne maintinrent dans le gouvernement du Milanais à partir de 1701, le prince Charles-Thomas, servait également sous les drapeaux ennemis², si bien que l'on eut alors le singulier spectacle de trois sujets français commandant l'armée de l'empereur en Italie : le prince Eugène en chef, et Commercy et Vaudémont « les deux premiers généraux après lui, par leur rang de guerre³. » Eugène les perdit l'un et l'autre avant qu'ils eussent eu le temps de donner toute la mesure de leur valeur militaire⁴; mais la maison de Bouillon et les Lorraine-Harcourt fournirent de nouvelles recrues à la seconde coalition : en 1702, le prince d'Auvergne, neveu du duc et du cardinal de Bouillon, qui, pour « porter aux Hollandois l'épée de Turenne, déserta de garde en garde comme ceux qui sont pendus lorsqu'ils sont trouvés sur le fait⁵; » en novembre 1704, le prince de Montlaur, propre fils de cette princesse d'Harcourt la très originale familière de M^{me} de Maintenon et des princesses : Montlaur s'échappa de la maison paternelle pour aller recevoir le commandement d'un régiment impérial, sans que sa mère en fût moins considérée et choyée à Versailles ou à Marly⁶. Enfin, au début de l'année 1706, ce fut encore un Lorrain.

Emmanuel, prince d'Elbeuf et frère cadet du duc de ce nom, n'appartenait pas à l'armée, quoi que le roi eût pu faire pour lui trouver un emploi. C'était « une manière de brigand, mais à langue dorée, avec beaucoup d'esprit⁷, » qui, après avoir tiré de

1. Il mourut presque aussitôt, devant Landau. Voy. l'appendice consacré à sa femme et à lui dans l'édition nouvelle des *Mémoires*, t. X, p. 539-572. La descendance de ce comte de Soissons se fit toute allemande.

2. Au moins il n'avait jamais servi la France, son père l'ayant combattue jusqu'en 1696.

3. *Mémoires de Saint-Simon*, éd. nouv., t. IX, p. 49.

4. Commercy périt à Luzzara, et le jeune Vaudémont, blessé dans le même combat, ne survécut que deux ans. On remarqua l'empressement du Grand Dauphin à consoler la famille de M. de Commercy, qui cependant ne se faisait aucun scrupule « de le voir bientôt à la tête des armées de l'empereur et dans les premiers postes du ministère à Vienne » (*Écrits inédits*, t. VIII, p. 52).

5. *Écrits inédits de Saint-Simon*, t. III, p. 272-273; *Mémoires*, éd. nouv., t. IV, p. 17-19, et X, p. 247-254. Un frère aîné avait été obligé de se retirer à Malte à la suite d'un duel très suspect.

6. *Écrits inédits*, t. III, p. 303; *Mémoires*, éd. nouv., t. XIII, p. 1. Celui-là mourut en chemin avant d'arriver à Vienne.

7. *Saint-Simon*, éd. 1873, t. XVI, p. 346, et éd. nouv., t. XIII, p. 333; *Écrits inédits*, t. III, p. 303, et VIII, p. 27-28.

Louis XIV, en argent, en indulgence et en protection, bien plus que ne méritait aucun de ces princes étrangers, alla prendre du service chez l'empereur sans qu'on sût pourquoi, ni que lui-même peut-être se rendit compte de ce que c'était qu'une défection en face de l'ennemi. Sa sœur la princesse de Vaudémont et son beau-frère avaient vainement essayé d'empêcher qu'on lui permît de les venir voir à Milan; pendant le carnaval, il gagna Venise et de là l'armée impériale, où il eut un régiment de cuirassiers, mais d'ailleurs, croyons-nous, ne combattit point contre les Français. Louis XIV se consola facilement de cette perte¹.

Deux autres désertions consommées dans le même temps purent l'affecter bien autrement, et par les conditions où elles se produisirent, et par la qualité des officiers de l'armée d'Italie qui allèrent, en compagnie du prince d'Elbeuf, offrir leurs épées au nouvel empereur.

Ils n'appartenaient plus aux maisons de princes cosmopolites, mais à la noblesse française, jusque-là pure de pareilles trahisons². Sans doute, au cours de la guerre civile, on avait vu les noms les plus illustres passer dans les rangs de l'armée espagnole plutôt que de subir la dictature de Mazarin³, et la Révocation de 1685 avait également réduit une élite d'officiers et de gentilshommes, les Schonberg, les Ruvigny, les Miremont, les Belcastel, les Rochegude et tant d'autres, à prendre service dans les rangs de nos ennemis protestants. Mais, qu'en dehors de toute passion politique ou religieuse un officier général aussi renommé pour sa vaillance que le marquis de Langalerie, un colonel de nom aussi illustre que le chevalier de Bonneval désertassent l'armée du duc de Vendôme pour aller prendre de l'avancement dans celle que le prince Eugène commandait de l'autre côté du Pô ou de l'Adige, c'était là un symptôme inquiétant, ces défec-

1. On avait cependant pris des mesures pour le faire arrêter entre Bologne et Ferrare; il en eut vent et passa par Ravenne. Voir les lettres de Saint-Frémond et du prince de Vaudémont au Dépôt de la guerre, vol. 1961, n° 58 et 79. Le diplomate anglais Richard Hill l'amena à Venise, où il retrouva Langalerie et les autres mécontents de même espèce (voyez sa *Correspondance*, publiée en 1845, t. II, p. 691, 12 mars 1706); mais le prince ne fit que passer, et partit pour Vienne après une visite à l'ambassadeur Ercolani.

2. Addition de Saint-Simon au *Journal de Dangeau*, dans le t. XIII des *Mémoires*, éd. nouv., p. 506.

3. Voir des exemples dans *la Rébellion d'Hesdin, Fargues et le premier président Lamoignon* (1897).

tions n'ayant été provoquées que par des mobiles malheureusement communs à toutes nos armées.

Tous les historiens de ce temps-là, tous les documents révèlent à quels excès de luxe, de faste et de folle dépense s'abandonnaient les officiers en campagne. Vainement Louis XIV avait essayé de réagir¹ : ou bien les généraux ne veillaient pas à ce que, loin de la cour, ses ordonnances, ses règlements fussent observés, ou ils se déclaraient impuissants contre « les gens sans ordre qui veulent se ruiner, et se ruinent partout aussi bien dans la paix que dans la guerre². » Quarante ans plus tard, car le mal se perpétua et empira toujours sous Louis XV, Saint-Simon pouvait encore s'écrier³ : « Le luxe de la cour et de la ville est passé avec tant d'excès dans les armées..., que la dépense ruine les officiers, qui, les uns pour les autres, s'efforcent à l'envi de paroître magnifiques... Il y a longtemps qu'on s'en plaint, ceux mêmes qui font ces dépenses qui les ruinent, sans qu'aucun ose les diminuer... On ne tient la main à aucun règlement, et il arrive que, souvent même dès la première année, tout est enfreint, et qu'on n'y pense plus dès la seconde. »

Luxe du train, luxe des équipages, luxe de la table et de la chère⁴, autant de causes de perdition ! Et le jeu ! Voyez ce qu'en disent les *Mémoires* d'un brave officier de l'armée dans laquelle Bonneval et Langalerie commandaient en 1706⁵, ou ce cas de frénésie rappelé plus tard par le duc de Luynes, de trois colonels de l'armée du maréchal d'Harcourt s'engageant à jouer entre

1. *Mémoires de Saint-Simon*, éd. nouv., t. XIII, p. 343, note 9.

2. Lettre du 11 juillet 1705 donnée par M. le marquis de Vogüé dans l'Appendice du t. II de son édition des *Mémoires du maréchal de Villars*, p. 352.

3. *Mémoires*, éd. 1873, t. V, p. 189.

4. « Ragoûts, liqueurs, entrées, entremets..., comment ces mots peuvent-ils être entendus dans le temps de la guerre et d'une misère publique, à la vue de l'ennemi, à la veille d'un combat, pendant un siège ? » (*Caractères de J. de la Bruyère*, éd. Servois, t. II, p. 195-196 et 408-409.)

5. *Mémoires du marquis de Franclieu*, publiés à Auch, en 1896, par M. L. de Germon, p. 39 : « Je gagnai un jour onze cents pistoles d'or (11,000 liv.) à une séance... De retour chez moi, Delisle, capitaine dans le même régiment que moi, m'aida à compter cet argent. Tout mon lit étoit couvert d'or ; tout à coup il se jeta dessus, me disant : « Je veux pouvoir dire que je me suis roulé sur « l'or ! » Cette fortune dura peu ; tout s'en retourna au jeu. M. de Saint-Frémond tenoit la banque et ruinoit tous les officiers. Il avoit un bel équipage sans faire de dépense, ce qui faisoit dire au comte de Mursay : « Saint-Frémond a autant « de mulets d'équipage que moi ; mais la moitié porte de l'avoine, et l'autre des « cartes. »

eux tous leurs biens jusqu'à ce qu'un seul eût gagné les trois lots¹.

D'autre part, le duc de Vendôme n'était que trop connu pour tolérer ouvertement, publiquement, la licence et l'exaction à tous les degrés. Louis XIV, cependant, avait toujours condamné un si détestable abus. « Tout prince, disait-il², qui chérira sa réputation avec un peu de délicatesse ne doutera pas qu'elle ne soit aussi bien engagée à défendre le bien de ses sujets du pillage de ses propres troupes que de celles de ses ennemis. » Mais la guerre a ses compromissions, et Vendôme, avant tout, tenait à s'attacher soldats et officiers. Presque tous ses familiers étaient gens de sac et de corde, aussi pillards que débauchés, habitués à se donner libre carrière, et peu lui importait même que ce fût à ses propres dépens. Un de ses « domestiques » voulant le quitter plutôt que de le voir effrontément grugé par ses camarades : « N'est-ce que cela ? lui dit-il ; eh bien ! pille toi-même. » L'armée, officiers généraux, officiers inférieurs ou soldats, se réglait sur cet exemple pernicieux, sans souci ni de la morale, ni des lois militaires, ni de la discipline, de la subordination, du droit des gens³. Si, dans les derniers jours de 1705, le châtiment suprême fut tiré d'un auxiliaire, le comte Galéas Boselli, colonel d'un régiment de dragons au service de la France, c'est que le prince de Vaudémont intervint en personne pour faire tomber la tête de ce *condottiere* redouté dans toute l'Italie du Nord, à laquelle cependant le rattachait son origine première, et que non seulement ses exactions réitérées, mais aussi ses cruautés et ses crimes, relevant du droit commun, ne permettaient pas une plus longue indulgence⁴.

Tel n'était pas, je me hâte de le dire, le cas de Langalerie et de Bonneval ; mais leurs pilleries avérées et leur indiscipline notoire méritaient un châtiment dont la désertion seule put les sauver le jour où l'honnête Chamillart, poussé à bout, voulut y mettre ordre ; ce jour-là, le patriotisme fut impuissant à les retenir.

Les aventures de Bonneval, qui ne mourut qu'en 1747, pacha à trois queues et topigi-bachi du sultan Mahmoud V, sont bien connues aujourd'hui par des publications modernes, notamment par l'étude du comte Albert Vandal. Quoique l'existence de

1. *Mémoires du duc de Luynes*, t. XIII, p. 150-151.

2. *Mémoires de Louis XIV*, éd. Dreyss, t. I, p. 248-250.

3. *Mémoires de Saint-Simon*, éd. nouv., t. XIII, p. 286 et 492-493.

4. *Ibid.*, p. 226-228.

Langalerie ait abouti à des aventures non moins extraordinaires, le souvenir n'en subsiste plus guère que chez quelques curieux, et mêlé à tant de fables ou de légendes, que nos biographes, si sérieux que fussent leurs efforts, ne sauraient y démêler la réalité historique. La raison en est que tout ce qui a été écrit sur lui se trouve vicié en principe par le contact de romans et de mémoires apocryphes.

On sait qu'en ces temps de guerres européennes, nombre de romanciers de bas étage, ou plutôt d'industriels littéraires, gîtés au fond de la Hollande, inondaient tous pays de leurs petits volumes à tendances antifrançaises, mais d'une lecture facile et parfois amusante. L'un d'eux, dont on ne connaît pas au juste la personnalité¹, avait publié en 1702 *la Guerre d'Italie, ou Mémoires du comte D****, et un continuateur, également anonyme et tout aussi médiocre, en avait donné une nouvelle édition en 1706². Dans cette même année 1706, le même auteur, ou un concurrent, avait fait imprimer à Cologne (*lisez* : Rouen) l'équivalent de cette compilation insipide sous un titre analogue : *la Guerre d'Espagne, de Bavière et de Flandre, ou Mémoires du marquis D***, contenant ce qui s'est passé de plus secret et de plus particulier depuis le commencement de cette guerre jusqu'à la campagne de 1706*³. Des bibliographes attribuent ce second roman à Gatien des Courtilz de Sandras, ou à un certain marquis de Souffénage, comme le premier à Grandchamp⁴; mais il ne faut pas connaître les œuvres innombrables de Sandras pour mettre à son compte des volumes qui ne rappellent en rien ni son faire, ni sa connaissance surprenante des faits et des gens du temps.

C'est ce que l'on peut dire également des deux petits volumes

1. Selon Des Maiseaux, ce serait un de ses amis, nommé Grandchamp, capitaine au régiment du colonel émigré Lille-Marais, dont nous aurons à parler plus tard. Grandchamp périt en 1702 à l'attaque de la citadelle de Liège.

2. Une troisième édition parut encore en 1707, « contenant quantité de choses particulières et secrètes qui se sont passées dans les cours d'Allemagne, de France, d'Espagne, de Savoie et d'Italie, augmentée des derniers événements de cette guerre, » avec un portrait du prince Eugène et des plans de Mantoue, du combat de Luzzara et de la bataille d'Hochstedt. Une quatrième est datée de 1710 ou de 1712. Chaque édition nouvelle continuait le récit jusqu'à la date où elle était mise sous presse, et reproduisait les lettres qui venaient de paraître dans les gazettes.

3. Il y eut d'autres éditions en 1707 et 1712.

4. Lelong, *Bibliothèque historique*, n^{os} 24418 et 24437.

que l'imprimeur imaginaire Pierre Marteau fit paraître à Cologne quelques mois après la défection de Langallerie, sous ce titre : *la Guerre d'Italie, ou Mémoires historiques, politiques et galants du marquis de Langallerie*. « C'est un roman dans le genre de ceux de Gatier, de Courtilz le Sandras, » dit la *Bibliothèque historique*¹. Or, Sandras, qui avait successivement pris pour héros d'Artagnan, Chavagnac, J.-B. de la Fontaine, le vicomte de Turenne, le comte de Rochefort, put être certainement tenté d'ajouter à cette série un personnage tel que Langallerie, lieutenant général transfuge des armées du roi très chrétien. Quoique renfermé d'une façon presque constante à la Bastille pendant les dix premières années du nouveau siècle, grâce à ses correspondances avec les novellistes de Paris et les gazetiers étrangers, grâce aussi à certaines complicités de la police, qui ne laissait pas d'apprécier l'exactitude de ses informations², Sandras n'eût pas été embarrassé de fournir un volume de plus à ses éditeurs ; mais, en tant que compositeur de mémoires apocryphes, il se respectait lui-même et n'aurait pas eu l'impudence d'offrir à ses lecteurs une production où le héros ne figurait que sur le titre, et où l'histoire réelle ne tenait absolument aucune place. Tel est le cas des deux volumes mis en vente au commencement de 1707³, qui furent traduits en anglais l'année suivante

1. N° 24419.

2. En 1701, un correspondant de M. d'Argenson, chargé d'examiner les *Annales de la cour et de Paris*, y reconnut sans peine la plume de l'auteur des *Mémoires du comte de Rochefort* et de ceux de *M. d'Artagnan*, qui avaient eu tant de succès. « Même genre, disait-il, même style et même hardiesse de médire de tout le monde et de s'y débiter pour un personnage qui a eu part aux intrigues et qui sait *quid rex regnae dixerit et quid Juno fabulata est cum Jove*. Cependant c'est un petit particulier sans bien, sans fortune, et qui apparemment n'écrit tout cela que pour le vendre aux libraires de Hollande. Il faut pourtant qu'il ait quelque habitude avec les fainéants de Paris, qui lui apprennent tout ce qui s'y conte de vrai ou de faux entre les novellistes. On souhaiteroit que, dans quelque journal, on décréditât les ouvrages de cet homme-là... Il faut convenir qu'il débite des faits fort curieux et fort singuliers ; mais quelle impudence de donner pour des mémoires de M. d'Artagnan trois volumes dont il n'y a pas une ligne faite par M. d'Artagnan ! » (Ravaisson, *Archives de la Bastille*, t. X, p. 8-9.) Un écrivain dont la police parlait si favorablement, — et elle avait raison, — mériterait mieux que l'article tout superficiel qui lui a été consacré dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 février dernier, et, moyennant quelques précautions, l'historien a le droit de se servir de ses publications, si apocryphes qu'elles soient. Le jeune Brienne a bien cru devoir discuter sérieusement dans ses *Mémoires*, t. II, p. 264, 271 et suiv., plusieurs passages du *Testament politique de J.-B. Colbert* (1694).

3. La préface de P. Marteau est datée de Cologne, 26 novembre 1706.

et qui eurent une nouvelle édition française en 1709. J'ai tout lieu d'ailleurs de croire que nos bibliographes n'ont pas connu *de visu* ces deux éditions. Elles sont aussi restées introuvables pour moi, quoiqu'un récent catalogue de librairie en ait annoncé un exemplaire; mais j'ai sur les bibliographes, si j'ose le dire, cet avantage d'avoir fait examiner à Londres la traduction anglaise¹, et, des renseignements qui m'ont été obligeamment envoyés, il me semble résulter, comme d'ailleurs le titre permettait de le prévoir, que, à part l'addition du nom de Langalerie sur le titre, ce n'est autre chose que *la Guerre d'Italie* qui avait commencé à paraître en 1702². Remaniée et continuée jusqu'en 1707, nous n'y trouvons qu'un tableau imaginaire d'opérations de guerre et de négociations diplomatiques tendant à cette seule fin de faire ressortir la fourberie et l'ambition de Louis XIV. C'est, par exemple, Langalerie qui aurait été chargé en Italie d'organiser une ligue contre Innocent XI, puis, à Bruxelles, en 1693, de détacher Guillaume III de la coalition par l'entremise de l'électeur de Bavière. Récits et documents sont, les uns et les autres, de pure invention; on verra tout à l'heure que Langalerie ne prit aucune part à des événements de ce genre. L'histoire n'a donc rien à faire ici.

Trente-cinq ans plus tard, un autre faiseur d'apocryphes, Gautier de Faget, qui devait être un réfugié français établi en Hollande, reprit le sujet sans tenir aucun compte des publications de 1707³, et, cette fois, eut la prétention de reconstituer l'existence entière de Langalerie, ses origines, sa jeunesse, sa carrière militaire, sa vie errante et aventureuse en Allemagne, sa conversion au protestantisme, son traité avec la Turquie, ses projets de croisade et de colonisation, sa fin dramatique. Le

1. Musée britannique, 1195 d 27 : *The Memoirs of the marquess de Langalerie, containing an account of the most secret intrigues of the french, spanish and bavarian courts, and the most remarkable battles, sieges and encampments in Germany, Spain and Flanders, together with the most considerable treaties and alliances made with France from the year 1687 to the year 1707, intermixt with several original private letters (never before made public) written by the french king, cardinal Portocarrero, duke of Anjou, elector of Bavaria, Charles III of Spain, duke of Marlborough, duke of Ormond, M^r Auverquerque, M^r Faget, etc.*; translated from the french; London, 1708. En tête est une traduction de la préface française de P. Marteau.

2. Ci-dessus, p. 7.

3. Dans son épître dédicatoire au député hollandais Van Haaren, il ne fait aucune allusion à ces publications.

volume qu'il fit paraître à la Haye, en 1743, chez Daniel Aillaud, a pour titre : *Mémoires du marquis de Langallery* (sic), *lieutenant général des armées de France, général-feld-maréchal-lieutenant au service de l'empereur Charles VI; histoire intéressante où se trouvent un grand nombre d'anecdotes qui concernent M^{me} de Maintenon, MM. de Catinat, de Vendôme, le duc de Savoie, le prince Eugène, etc., écrite par lui-même dans sa prison à Vienne en Autriche.*

Ce petit livre est aussi commun que celui de 1707 paraît introuvable, et nombre d'historiens, de biographes, de critiques, à commencer par Fontenelle, ont cru ou croient encore à son authenticité. Comme *la Guerre d'Italie*, il eut les honneurs d'une traduction, non plus en anglais, mais en allemand¹. Ce n'est cependant qu'un tissu d'inventions futiles, d'événements imaginaires et d'épisodes de pur roman, où toutefois quelques détails prouvent que Gautier de Faget avait entendu vaguement parler de la première partie de l'existence de Langalerie, qu'il avait tout au moins suivi dans les gazettes le reste de sa vie d'aventures, mais qu'il ne connaissait bien exactement que les circonstances de sa mort, par le récit d'un serviteur qui remplit les trois dernières pages du livre.

Les descendants laissés par Langalerie se devaient de protester contre un abus aussi flagrant des droits de l'écrivain sur les personnages marquants; c'est seulement en 1759 que l'un d'eux, ou quelque ami de la famille, sous la qualification d'« une personne très instruite, » fit insérer dans la dernière édition du *Dictionnaire de Moréri*² une notice où du moins la biographie est à peu près établie, quoique avec des erreurs de dates. « Il a paru en 1753 (sic), y lisons-nous, des « Mémoires du marquis de « Langalerie, histoire écrite par lui-même dans sa prison à « Vienne en Autriche; à la Haye, chez D. Aillaud. » C'est un roman qu'on a voulu débiter à la faveur d'un nom connu; les noms, les faits, les dates, tout y est confondu, et presque toute l'histoire est composée à plaisir. »

1. Musée britannique, 10658 aa 27 : *Lebens-Beschreibung des Markis von Langallery... wortinnen sehr viel geheime Nachrichten enthalten... von ihm selbst... aufgezeichnet, nun aber... ins Teutsche übersetzt von C. E. S.*; Gotha, 1747.

2. T. VI, 2^e partie, p. 543-544, addition à la p. 131.

Tels sont donc les éléments sur lesquels, jusqu'en notre temps, les biographes français ont pu travailler, et il faut avouer que tous à peu près préférèrent les romans et les faux mémoires à l'article beaucoup plus authentique relégué dans les dernières pages d'un volume du *Moréri*. Quant aux documents, personne n'y avait encore songé, lorsqu'un historien allemand, le docteur Charles de Weber¹, utilisa dans ses *Souvenirs de quatre siècles* (1861) la correspondance d'un diplomate saxon qui jetait un jour tout nouveau sur les projets chimériques conçus en 1715 et 1716 par Langalerie, et sur la catastrophe finale². Quatre années plus tard, un érudit de notre province d'Angoumois, M. Henry B. de Montégut, composa une notice biographique sur son compatriote Langalerie pour le *Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente*, et, ayant eu l'heureuse fortune de connaître à temps l'article du docteur de Weber, en put joindre la traduction à son étude³.

La notice allemande avait attiré l'attention des érudits d'outre-Rhin; l'un de ceux qui s'occupent avec le plus de succès de l'histoire de l'Europe au temps de Louis XIV, M. le docteur Marcus Landau, de Vienne, consacra successivement à notre héros deux articles de revue⁴, pleins de révélations que lui avaient fournies les archives d'Autriche et les papiers saisis sur Langalerie lui-même en 1716.

Enfin, tout récemment, les descendants allemands et suisses de la dernière Langalerie ont fait paraître, mais pour la famille seulement, une notice que feu le colonel Hermann de Rotenhan, arrière-petit-fils du lieutenant général, avait préparée sous ce titre : *Philippe de Gentils, marquis de Langalerie, franzö-*

1. Fils du grand compositeur.

2. Le titre est : *Der Marquis von Langallerie und der König von Madagascar* (1716), dans *Aus vier Jahrhunderten*, neue Folge, t. II, p. 163-164.

3. Tirage à part, en 1866 : *Philippe de Gentils de Lajonchapt, marquis de Langallerie, premier baron de Saintonge, lieutenant général des armées du roi, feld-maréchal au service d'Autriche, etc.* (1661-1717), avec un portrait gravé d'après la toile originale.

4. Dans le *Supplément de l'Allgemeine Zeitung* des 23 et 24 mai 1885 : *Der Generalissimus der Theokratie*; dans le *Frankfurter Zeitung* des 11 et 13 mai 1893 : *Ein französisch-österreichischer General als Industrieritter und Schwärmer*. M. Landau lui-même a bien voulu me communiquer ses derniers articles de 1893. — Avant le docteur, l'*Illustrirte Zeitung* de New-York, du 23 juin 1883, avait publié un article signé : Oscar Schwebel, et intitulé : *Ein Kaiser von Madagaskar in der Mark*.

*sischer Generallieutenant, österreichischer General der Cavalerie, angeblich Kaiser von Madagaskar, polnischer General der Cavalerie, etc. (1661-1717), und Geschichte der Familie Gentils de Langalerie*¹. Malheureusement, l'auteur de cette étude n'avait pu la terminer, et ses héritiers ont eu le tort de la livrer telle quelle à l'impression². Les fables de 1743 s'y trouvent si étroitement mêlées avec les données authentiques des récents travaux, que le lecteur, déjà gêné par les fautes de l'imprimeur, ne peut faire le départ qu'à grand'peine³. C'est la meilleure preuve qu'un historien ne devrait tenir aucun compte de l'œuvre apocryphe de Gautier de Faget, ni comme chronologie, ni comme détails se rattachant à l'histoire générale ou à la biographie de Langalerie⁴.

Si à cette énumération bibliographique j'ajoute un article publié chez nous, en 1894, dans la *Revue des Études juives*⁵, par M. David Kaufmann, d'après les papiers de l'hébraïsant Alexandre Süsskind, qui fut une des dupes de Langalerie et le suivit dans ses dernières aventures, et d'après les *Mémoires* apocryphes de 1743; si enfin je mentionne quelques articles des biographies françaises⁶, j'aurai, je crois, établi l'état actuel du sujet. On peut dire qu'il n'a jamais été traité dans son ensemble, que surtout nos documents français n'ont point été mis jusqu'ici à contribution; nous connaissons même un peu mieux la partie de l'existence de Langalerie qui s'écoula en pays étranger et ennemi, que ses services sous son roi légitime et les circonstances où il se fit transfuge et déserteur. Un passage des *Mémoires de Saint-Simon*⁷ m'ayant donné l'occasion de constater ou des lacunes ou des erreurs capitales dans tout ce qui a été écrit, j'ai cru qu'il ne serait pas sans intérêt d'étudier un si extraordinaire personnage de plus près. Je ne dis pas : complètement et défini-

1. Imprimée à Munich en 1895.

2. La brochure n'a pas été mise dans le commerce. J'en ai connu l'existence par M. le vicomte de Grouchy, qui a bien voulu s'entremettre pour moi auprès de la famille de Saugy, descendue d'une sœur de l'auteur.

3. A la fin, on trouve une bibliographie assez complète; mais l'auteur ne s'était certainement pas servi de tout ce qu'il y indique.

4. Des études faites sur Langalerie, il n'en est aucune absolument, je le répète, qui n'ait, sur quelque point, souffert du contact de l'apocryphe.

5. T. XXVIII, p. 193-211.

6. Biographies Michaud et Didot; Encyclopédies diverses; *la France protestante*, etc.

7. Éd. nouv., t. XIII, p. 334-336.

tivement. En effet, le brillant lieutenant général de notre armée d'Italie, une fois sorti du bon chemin et devenu chevalier errant et chevalier d'industrie, a traversé pendant dix ans tous les États de l'Europe centrale, côtoyé tous les plus hauts personnages, frappé aux portes les plus diverses, demandé asile à toutes les religions, cherché des ressources dans toutes les spéculations, dans les entreprises les plus chimériques, avant d'aboutir à une fin misérable; et partout il a laissé des traces qu'il y aurait profit à relever, comme celles d'un type, dirai-je un précurseur? qui allait laisser son empreinte sur le xviii^e siècle naissant. Ces traces, de même que M. de Weber les a recueillies dans les archives diplomatiques de la Saxe, le docteur Marcus Landau dans celles de l'Autriche, ou d'autres écrivains modernes dans les annales des communautés protestantes et des communautés juives, il faudrait les suivre plus profondément dans le dépôt de Vienne où les papiers de Langalerie sont allés échouer, dans ceux de la Prusse, à laquelle il s'adressa comme à la Suède, au Danemark, à la Hesse, à la Russie, à la Turquie, dans les archives du Saint-Siège, que menacèrent un moment ses folles visées, jusque dans les souvenirs de notre nouvelle colonie de Madagascar, enfin dans les gazettes de tous pays, dont je n'ai pu consulter qu'une partie. Et, lorsque l'historien aura épuisé ces filons épars, il restera encore, pour le psychologue, à analyser l'« état d'âme » d'un si étrange « dévoyé, » et, pour un nouveau Lesage, — ou un Casanova de Seingalt, — à tirer un roman « réellement vécu » des déchéances successives qui, de chute en chute, amenèrent fatalement le drame final¹.

I.

ORIGINE ET DÉBUTS DE LANGALERIE.

Philippe de Gentils, marquis de Langalerie, appartenait à une famille de Saint-Yrieix, en Limousin, anoblie par la régente de France au mois de décembre 1515, dans la personne d'Hélie Gentil, sieur du Mas et de la Jonchapt, qui avait fidèlement servi cette princesse². Le fils d'Hélie épousa en 1543 une Salaignac,

1. L'abbé de Watteville, autre transfuge et renégat célèbre, vient d'être ainsi pris pour héros d'un roman historique.

2. Langalerie, « le plus simple gentilhomme, » ou « tout au plus un gentil-

de la famille d'où devait sortir, au siècle suivant, l'archevêque de Cambrai. L'aîné des petits-fils forma la branche des seigneurs de la Jonchapt, qui firent leurs preuves de noblesse pour Malte et pour Saint-Cyr; le cadet, Yrieix Gentil ou de Gentils, gouverneur de Cognac en l'absence de M. d'Ambleville, épousa en 1598, à Angoulême, la fille d'un certain Thomas Géraud, ardent calviniste qui avait été exécuté en 1586 pour avoir essayé de livrer cette ville au Béarnais. Henri IV, devenu roi, s'était empressé de réhabiliter la mémoire de Thomas Géraud et de restituer à sa fille les biens confisqués lors de la tentative de 1586. Ces biens, dit-on, étaient considérables à Angoulême même, et ils comprenaient en outre la seigneurie de la Motte-Charente, dans la paroisse de Nersac, avec un péage très productif. C'est alors, aux environs de 1600, que le même Yrieix commença à se qualifier sieur de Lagalerie, et ce surnom ne

homme, » a dit Saint-Simon (éd. 1873, t. XIII, p. 67). — C'est par lettres données à Lyon que la duchesse d'Angoulême, régente de France, anoblit Hélié Gentil, seigneur du Mas, demeurant à Saint-Yrieix, « tant en considération de ses vertus et de l'honnête vie qu'il avoit toujours menée, qu'il étoit issu de notable lignée, et qu'il avoit des parents, des biens et de la chevance pour entretenir honorablement l'état de noblesse, qu'en considération de plusieurs bons et grands services qu'aucuns des parents et alliés dudit seigneur du Mas, qui pour lui avoient supplié et requis cette grâce, avoient faits par ci-devant aux rois Charles et Louis derniers décédés. » De plus, le dernier fils d'Hélié, Poncet Gentil, sieur de Panthénie, viguier de Saint-Yrieix, fut également anobli en juillet 1528 (*Ordonnances du roi François I^{er}*, t. 1, p. 586, et VI, p. 136), pour sa bonne extraction, ses services et ceux de son beau-frère, le président de Calvymont, ancien ambassadeur de France auprès de Charles-Quint. Hélié lui-même eut soin de faire confirmer son anoblissement par le roi François I^{er}, étant à Conches le 4 avril 1544. Si M. de Montégut et le colonel de Rotenhan n'ont pas fait mention de ces anoblissements dans la généalogie dressée par eux, c'est qu'ils ignoraient l'existence de certains dossiers du Cabinet des titres, parmi lesquels il faut signaler le volume 159 du CABINET D'HOZIER, les copies d'actes conservées dans le volume 291 des CARRÉS D'HOZIER et le vol. 310 des DOSSIERS BLEUS (doss. 7887 et 7892), ces derniers présentant des variantes suspectes empruntées aux *Mémoires* apocryphes de 1743. Il n'y a pas non plus trace de l'anoblissement dans les trois dossiers de titres de famille que la sœur de notre Langalerie déposa en 1753 chez le notaire Vanin, pour assurer la conservation de ces souvenirs « d'illustration et de noblesse, » et que M^e Nottin, successeur actuel de Vanin, a bien voulu me communiquer. — Les armoiries, compliquées comme l'étaient généralement celles des anoblis, se composaient de trois roues de Sainte-Catherine, encadrant un chevron, et une épée brochant sur le tout.

1. Les titres de cette seigneurie sont actuellement déposés aux archives du département de la Charente, série E, liasses 27-35, p. 10-15 de l'*Inventaire sommaire*.

paraît être devenu Langalerie que trente ans plus tard¹. Était-il emprunté à quelque arrière-fief situé, comme la Motte-Charente, sur le territoire de Nersac, ou bien dans la ville même de Saint-Yrieix? Et n'est-ce pas une coïncidence singulière qu'une famille Gérardt (*sic*), non pas d'Angoulême, mais de l'Agenais, possédât depuis 1496 une autre terre de Langalerie², dont elle porte encore honorablement le nom dans le clergé et dans l'armée³? Autant de petits problèmes que nos généalogistes n'ont pas résolus⁴. Je ne parle pas de la question secondaire d'orthographe : les Gentils écrivaient *Langalerie*, les Gérardt *Langallerie*. Quoi qu'il en soit, les premiers, séparés désormais de leurs aînés les seigneurs de la Jonchapt, s'établirent définitivement dans l'Angoumois et firent leur résidence à la Motte-Charente.

Le fils d'Yrieix Gentils et d'Anne Gérardt épousa, en 1625, Judith de la Motte-Fouqué, d'une famille de Saintonge qui a marqué particulièrement dans l'histoire de l'émigration protestante, et cette alliance donne, des relations qui s'établirent entre M^{me} de Maintenon et nos Langalerie, une explication bien plus satisfaisante que la fable ridicule des *Mémoires* apocryphes de 1743⁵. Non seulement, en effet, les La Motte-Fouqué appartenaient presque à la même province que Françoise d'Aubigné, mais aussi une sœur de Judith, ayant épousé Gédéon de Martel, eut pour petite-fille la belle Uranie de la Cropte-Beauvais, comtesse de Soissons⁶ : par cette tante, surtout par les Martel et par la maréchale d'Albret, notre Langalerie se trouva tout naturellement recommandé à leur grande amie M^{me} de Maintenon⁷.

1. Actes de 1604, 1610, 1623, 1632, dans les dossiers déposés chez Vanin en 1753.

2. Vignoble renommé, sur la commune de Saint-Quentin-de-Caplong, à onze kilomètres sud-ouest de Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).

3. Il y en a une généalogie moderne dans le registre VII (supplémentaire) de l'*Armorial général* des d'Hozier.

4. Le rédacteur de la généalogie qui vient d'être indiquée croit, mais sans pouvoir le prouver, que les Gérardt d'Agenais et les Gérardt d'Angoulême étaient d'une seule et même souche; quant au fief de Langalerie, il dit que celui des Gentils n'était pas le même que la terre des Gérardt, et il le place dans la paroisse de Nersac, par conséquent à côté de la Motte-Charente. D'autre part, un document de 1789, publié dans les *Archives historiques de la Gironde*, t. XVII, p. 195, mentionne deux fiefs de Langalerie, l'un sur la paroisse de Saint-Quentin (c'est celui que Jeanne Béraud apporta aux Gérardt en 1496), et l'autre sur la paroisse d'Eynesse, voisine de Saint-Quentin.

5. P. 25, 41, 54-92 et suiv.

6. Ci-après, p. 18.

7. Voy. l'appendice consacré à Uranie dans le t. X des *Mémoires de Saint-*

Le mari de Judith de la Motte-Fouqué est peut-être le Langalerie, maréchal de bataille dans les troupes de Condé rebelle, qui fut tué le 6 mars 1653 à la défaite du marquis d'Aubeterre¹. Leur fils, Henri-François de Gentils, marquis de Langalerie², père de notre héros, fit une très brillante carrière militaire, dont la *Chronologie militaire* de Pinard donne le tableau³. Quoique Boileau ait oublié son nom dans *le Passage du Rhin*, c'est lui qui, commandant comme major quarante maîtres du régiment des Cuirassiers, décida par sa hardiesse le succès de cette journée du 12 juin 1672, ainsi que l'atteste Quincy⁴, et il y gagna le régiment du jeune duc de Longueville, tué en prenant terre immédiatement derrière lui. Il parvint au grade de lieutenant général en mars 1690, fit les campagnes suivantes en Catalogne sous Noailles, puis en Piémont sous Catinat, mais dut se faire donner comme retraite le commandement des troupes de la Provence et du comté de Nice, et mourut à peine arrivé à Riez, le 24 octobre 1693. Fort vif et orgueilleux, se croyant oublié et lésé, il donna parfois à son fils l'exemple de l'indiscipline et de la rébellion contre les chefs⁵. Au dire des *Mémoires* apocryphes de 1743, ce Langalerie aurait épousé une fort belle demoiselle, Charlotte-Henriette de Nesmond, nièce de l'évêque de Montauban, qui serait la DAMESTRIANE dont Somaize raconte une histoire galante⁶, bien autrement dramatique dans ces mêmes *Mémoires*. Charlotte-Henriette n'existe pas dans les généalogies authen-

Simon, éd. nouv., p. 541-542. Madame, qui parle de cette parenté dans plusieurs de ses lettres à la raugrave Louise, connut de très près notre Langalerie comme mari de la gouvernante de ses filles d'honneur. On la voit, en 1712, assister, ainsi que M^{me} de Maintenon et que la sœur de Langalerie, au mariage du comte de Rutant avec une Gentils de la Jonchapt que la toute-puissante marquise avait fait entrer à Saint-Cyr en 1696 (brochure Montégut, p. 17-18).

1. *Gazette*, p. 289.

2. On ne trouve pas trace d'érection de ce marquisat. En 1696, le personnage même qui nous occupe, faisant enregistrer ses armes à l'Armorial général, ne se qualifia que de seigneur de la Motte-Charente, Tonnay-Boutonne, Biron et autres lieux.

3. T. IV, p. 346-348.

4. *Histoire militaire du règne de Louis le Grand*, t. I, p. 321. Par une singulière erreur, la *Biographie générale* attribue le rôle glorieux du père au fils, qui n'avait pas douze ans alors.

5. C'est lui, en effet, et non son fils, comme on l'a écrit, qui eut avec le maréchal de Noailles un différend fort vif en 1690 et s'attira une disgrâce temporaire (*Mémoires de Noailles*, p. 35-37).

6. *Dictionnaire des Précieuses*, t. I, p. 263-265, et t. II, p. 264-265. La clef dit que DAMESTRIANE est la comtesse D'ANGALERIE.

tiques de la maison de Nesmond¹, et il n'y eut, de ce nom, un évêque de Montauban que de 1687 à 1703. Le vrai est que Henri-François de Langalerie se maria deux fois : 1^o en 1650, avec une Lubersac de la Brosse, de bonne famille du Périgord; 2^o le 28 septembre 1660, avec Anne-Marie Decouleurs de Rouvellié, fille d'un président-trésorier de France au bureau des finances de Lyon². C'est de ce second mariage que vinrent d'abord notre marquis, puis, sept ans plus tard, une fille nommée Suzanne-Victoire.

Le fils, Philippe, naquit et fut baptisé à Lyon le 24 septembre 1661³. A quinze ans il débuta (1676), comme cornette, dans le régiment de son père⁴. A partir de là, Pinard nous fait suivre très exactement les étapes de sa carrière militaire⁵. Il combattit à l'armée du Rhin, sous Luxembourg en 1676, sous Créquy en 1677, devint capitaine en 1678, et fit encore cette campagne sur le Rhin. Sa compagnie fut réformée à la paix, puis rétablie le 7 mai 1682, et, quand son père monta au grade de maréchal de camp, il passa, comme mestre de camp de Langalerie, dans l'armée qui couvrait le siège de Luxembourg; mais la trêve de Ratisbonne fit encore licencier le régiment, et, simple officier réformé à la suite de Locmaria pendant les quatre années suivantes, sa situation devint fort précaire. C'est ainsi qu'en 1685 nous le voyons forcé de prendre une surséance de deux ans contre ses créanciers⁶; la passion du jeu⁷ et les exigences du luxe des camps épuisaient ses ressources, comme celles de tant d'autres

1. Dans une généalogie (DOSSIERS BLEUS, vol. 85, dossier 12740, fol. 2 v^o et 3), on n'a ajouté qu'après coup Charlotte-Henriette, comme fille de M^{lle} de Miramion née en 1640, et par conséquent comme sœur du président et du marin. Cf. les *Mémoires* de 1743, p. 3-4, 13 et 88.

2. Philippe Decouleurs de Rouvellié, vicomte d'Arnas, seigneur de la Bourdonnière et de la Boussonnière, chevalier de l'ordre du roi (Saint-Michel), trésorier de France avec brevet de conseiller aux conseils d'État et privé. Sa femme s'appela Suzanne Vidaud.

3. Et non 1656, comme le disent nombre de biographies.

4. Étant fils unique et débutant si jeune dans la carrière militaire, il est inadmissible qu'on l'eût destiné d'abord à l'Église, comme le disent les *Mémoires* de 1743, sous prétexte que son père s'était dégoûté du service militaire au bout de dix ans.

5. *Chronologie militaire*, t. IV, p. 518-520. Les *Mémoires* de 1743 le font débiter dans le régiment d'infanterie du Roi en 1674.

6. Arrêt du Conseil du 7 février 1686 (Arch. nat., E 1833).

7. Le lance-cadet (*sic*) figure constamment dans le récit de ses années de services militaires fabriqué par les *Mémoires* apocryphes.

officiers. La Révocation put relever un moment le niveau de ses finances, car, son grand-oncle Charles de la Motte-Fouqué, possesseur de Tonnay-Boutonne, la première baronnie de Saintonge, ayant émigré en Hollande plutôt que d'abjurer le protestantisme, Langalerie et sa cousine Uranie¹ obtinrent le don des biens confisqués sur le fugitif, ou tout au moins de sa baronnie, qui passait pour rapporter quelque vingt mille livres par an². On en peut donc conclure que Langalerie était bien en cour; mais ce qui trahit encore les embarras financiers du jeune colonel sans régiment, c'est que, dans le courant du mois de juin 1687, âgé alors de vingt-six ans, beau, grand, fait à peindre³, et assuré d'un bel avenir, il se maria avec une femme de quarante-six ans, Marie-Anne de Pourroy de Voissan, veuve du président de Simiane de la Coste, qui venait de perdre une fille âgée de vingt et un ans, et à laquelle il restait un fils de dix-sept ou dix-huit ans, un autre fils destiné aux ordres, un troisième destiné aux armes, et une dernière fille qui fut placée, elle aussi, dans la maison de Madame, comme les fils dans le service du duc d'Orléans plus tard régent⁴. La disproportion d'âge ne laissa pas de faire scandale⁵. Autrement la présidente était d'une assez bonne noblesse de Dauphiné, bien alliée, et qui touchait d'ailleurs à la famille maternelle de Langalerie. Sa mère, Catherine d'Orgeoise de la Tivolière, s'étant remariée en 1651 au comte de Viriville, en avait eu la femme du futur maréchal de Tallard⁶, de qui Lan-

1. La belle comtesse était aussi une besogneuse réduite à tous les expédients.

2. *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, années 1887, p. 132-133, et 1890, p. 135-137 et 331-332. Étaient héritiers : Emmanuel, comte de Soissons, et sa sœur Anne-Victoire, comme enfants d'Uranie, Gédéon de Martel, François de la Cropte-Beauvais, Langalerie et sa sœur.

3. D'Hozier le dépeignait ainsi vingt ans plus tard (dossier 4112, fol. 11). M. de Montégut a placé en tête de sa brochure la reproduction d'un portrait de la même époque.

4. Le père avait été président à mortier en la cour de parlement, aides et finances de Dauphiné. Le premier fils devint successivement écuyer et chevalier d'honneur de Madame; le second, abbé de Marcillac, fut maître de l'oratoire du Régent. La fille aînée, horriblement laide, morte en mai 1687, avait remplacé M^{lle} de Loubes dans la chambre des filles de Madame, et la fille survivante y entra aussi plus tard. Le troisième fils fut page du duc d'Orléans, devint mestre de camp, et continua la descendance masculine, l'aîné n'ayant eu qu'une fille, mariée au président Durey de Noinville. — *Les Mémoires de 1743* ne parlent que d'un fils de quinze ans.

5. *Mémoires de Sourches*, t. II, p. 61 : « M^{me} la présidente de la Coste, mère de défunte M^{lle} de Simiane, épousa le jeune Langalerie, mestre de camp de cavalerie, dont l'âge étoit assez peu proportionné au sien. »

6. En 1687, il n'est encore que brigadier, mais s'est déjà distingué.

galerie se trouva être ainsi demi-beau-frère par alliance. Que M^{me} de Maintenon, comme le racontent les *Mémoires* apocryphes, ait négocié cette belle union¹, ou qu'elle n'y ait été pour rien, il paraît du moins vraisemblable qu'elle aida l'ex-présidente à obtenir pour quelque milliers de livres un emploi d'ordre secondaire qui toutefois donnait rang à la cour, la charge de gouvernante des filles de Madame, devenue vacante sur la fin de 1696²; mais un contemporain nous raconte, à ce propos, que les deux époux étaient déjà « fort brouillés³, » et d'ailleurs la guerre les avait séparés de fait depuis 1688. Le régiment de Langalerie ayant été rétabli dans la réorganisation des armées, le mestre de camp le mena d'abord à l'armée du maréchal de Duras sur le Rhin, puis à celle du maréchal de Luxembourg en Flandre, et prit part au combat de Fleurus, où il contribua fort à la victoire, à ceux de Leuze et de Steinkerque, et au siège de Namur⁴. Pendant ce temps, sa femme s'occupait des intérêts du ménage. Quand on créa des lieutenances de roi dans les provinces, elle acheta pour Langalerie, au prix de quarante-cinq mille livres, la lieutenance de son pays d'Angoumois et de Saintonge, et l'en fit pourvoir le 16 mai 1692; mais, soit pour faire pièce à cette dévouée épouse, soit parce que son service le retenait à l'armée, il ne vint prêter serment entre les mains du roi que le 27 février 1703. De ce fait, il n'avait pas droit aux gages de la charge pour les années comprises entre la date des provisions et celle du serment. D'ordinaire, les gens bien en cour obtenaient aisément le

1. Bien entendu, ce mariage annule celui que, selon les *Mémoires*, Langalerie aurait contracté dès 1675, c'est-à-dire à moins de quinze ans, dans les conditions les plus romanesques, avec une demoiselle de Fay d'Athis, parente de M. de Silly ou de Silly. Elle ne serait morte que vingt ans plus tard, ayant perdu deux fils, et les *Mémoires* placent en 1695 ou 1696 le second mariage avec M^{me} de Simiane, dont ils font une Castellane, jeune veuve charmante, mais pauvre, sacrifiée par M^{me} de Maintenon pour faire passer au fils de son premier mari le régiment de Langalerie. De plus, ils racontent gravement comment les deux tendres fiancés reçurent la bénédiction du roi dans l'antichambre de M^{me} de Maintenon, et ils font mourir M^{me} de Langalerie en 1703.

2. *Journal de Dangeau*, t. VI, p. 48, 29 décembre 1696. La marquise de la Roche-des-Aubiers vendait pour six ou sept mille livres.

3. *Mémoires de Souches*, t. V, p. 223. En note : « La marquise de Langalerie avait épousé en premières noces le président de Simiane, président au mortier du parlement de Grenoble, et ensuite, en secondes noces, le jeune Langalerie, qu'elle avait pris par amour; mais cette inclination n'avait pas duré longtemps, et ils étoient alors fort brouillés. »

4. C'est à ce siège que les *Mémoires* placent une scène grotesque entre M^{me} de Maintenon et le jeune mestre de camp.

don de ces gages intermédiaires, qui ne représentaient qu'un faible intérêt de la finance déboursée par eux ; mais M^{me} de Langalerie le réclama en vain, et, malgré l'appui du duc de la Feuillade, le contrôleur général Chamillart et le roi lui-même ne répondirent que par des refus¹. Il est vrai que les temps étaient durs, et le Trésor royal fort embarrassé pour rien payer. Ainsi, lorsque le père de Langalerie vint à mourir en 1693², on consentit bien à reporter deux tiers de sa pension de quatre mille cinq cents livres sur le fils et la fille ; mais ni l'arriéré ni les arrérages courants n'en furent régulièrement payés, puisque, au commencement de 1695, nous voyons Langalerie réclamer treize mille cinq cents livres pour le temps passé³, et voici en quels termes, deux ans plus tard, il sollicitait la pitié du contrôleur général Pontchartrain⁴ :

De Verssalle, se 26 feuvrié 1697.

Monseigneur

Quoy que ie soy an lieu de vou faire ma cour et de vou parler, ie ne laisse pas que de prandre la liberté de vous escrire pour pouvoir mieu vou marquer le besoin que iay destre mis sur létat de distribution pour les cinq cents escud de ma pantion qui me sont du par une ordonnance signée du six septembre mile six cent quatre vingt seize. Le vou proteste Monseigneur que ie suis sans un sol, et dans un état de convaléssance qui peut me faire retombé si iépargne se quil faut pour me réparer de la foyblesse ou mat mis la grande maladie que ie vien dessuyé an Piedmon. Le vous suplie tres humblement pour que ie soy an état dalé iusqua la campagne prochaine de macorder se secour sette protection et surtout la grace de me croire aveque un tres profond respect Monseigneur vostre tres humble et tres hobeissant serviteur.

LANGALERIE.

Pontchartrain voulut bien porter le nom du suppliant sur une des feuilles de distribution ; mais ces habitudes du Trésor royal n'expliquent que trop quelle nécessité il y avait, surtout pour les officiers employés au loin dans les armées ou pour les personnages suivant la cour, de prendre des lettres d'état, des arrêts de

1. Arch. nat., Papiers du Contrôle général, G⁷ 1004, 5 octobre 1705, et 1007, 9 août 1706.

2. Langalerie vint en Angoumois pendant le quartier d'hiver, en février 1694, et fit faire l'inventaire de la Motte-Charente.

3. Papiers du Contrôle général, G⁷ 994, feuille de distribution du 29 avril 1695.

4. *Ibid.*, G⁷ 997, feuille du 5 mars 1697. Je conserve l'orthographe barbare, qui ne se retrouve pas dans les lettres postérieures conservées au Dépôt de la guerre.

répétu ou de surséance contre les importunités, tracasseries, saisies et procédures indiscrettes. Langalerie avait toute sorte de motifs d'en user chaque année, et il y manqua d'autant moins que son père laissait une succession embarrassée¹.

Pendant que ses créanciers étaient ainsi tenus en respect, il faisait bravement son métier de brigadier de cavalerie à l'armée de la Moselle, à la bataille de Nerwinde et au siège de Charleroy (1693), à l'armée des maréchaux de Lorge et de Joyeuse en Allemagne, où Saint-Simon put le connaître, à celle de Catinat, qui finit les opérations de Piémont en 1696, et à celle du maréchal de Choiseul sur le Rhin, en 1697².

Cette dernière campagne lui valut la croix de Saint-Louis; mais la paix survenue sur ces entrefaites et le licenciement des armées rouvrirent pour lui l'ère des préoccupations. Il s'ingénia pour faire face aux créanciers. Nous le voyons, en février 1699, solliciter, à l'instar des concessions accordées depuis longtemps aux demoiselles de Sautour, au baron de Beauvais, à M^{me} du Fresnoy et au major Brissac, un privilège pour établir des voitures et charrettes destinées à faire le service des ports de Paris au tarif de quinze sols par heure pour deux chevaux, et de trente pour quatre chevaux. Le mois suivant, il offre d'assurer aux pauvres de Paris un profit de cinquante mille livres par an, si on lui accorde à vie le droit de lever pour lui-même la botte de foin ou de paille que les marchands donnaient en sus de chaque quarteron. Enfin, il demande à vendre son régiment, comptant qu'en cas de nouvelle guerre il retrouverait quand même un emploi de brigadier. Cela était contraire à l'usage : le roi se refusa donc à donner son agrément; le ministre fit également repousser les deux propositions de finance³, et il fallut, en juillet 1700, reprendre un nouvel arrêt de surséance⁴. Heureusement, la guerre recommence, le régiment est désigné pour servir à l'armée de Catinat en Piémont, et la première campagne de 1701 se termine par l'élévation du brigadier au grade de maréchal de camp.

1. Arch. nat., E 1886, arrêt du 17 mai 1694, et E 1894, arrêt du 24 décembre 1695.

2. Les *Mémoires* de 1743 le font servir, au contraire, en Catalogne, où il se serait brouillé avec M. de Noailles, mais aurait ensuite conquis les bonnes grâces du duc de Vendôme et pris lui-même Hostalrich, comme il aurait fait gagner à Catinat la victoire de la Marsaille en Piémont.

3. Dépôt des affaires étrangères, vol. FRANCE 1069; *Histoire journalière* ou *Gazette de la Haye*, 1699, n° 28.

4. Arch. nat., E 1914, n° 38, 18 juillet 1700.

Dans le recueil des *Lettres de M^{me} de Maintenon*, publié — et fabriqué en grande partie — par La Beaumelle, on trouve cette épître annonçant à Langalerie la bonne nouvelle¹ :

Le roi vous a mis sur la liste des maréchaux de ses camps et armées. Vous en recevrez le brevet par M. de Catinat, qui doit partir incessamment d'ici pour aller prendre le commandement des armées en Piémont. Vous n'avez plus besoin de ce que vous appelez ma protection ; le roi se chargera de votre fortune. Renvoyez à Dieu tous les remerciements, et songez que vous n'étiez, il y a quatre ans, que capitaine sans espérance. Je suis bien aise que vous soyez content de M. d'Aubigné ; je compte qu'il ne sera pas mécontent du tour que prennent votre fortune et la sienne. Signalez-vous ; vos services ne seront pas perdus, ils seront remarqués, et vous ne manquerez pas de gens qui les feront valoir. Quelque répugnance que j'aie à me mêler des places, j'accepte vos offres au sujet de votre régiment, et je les accepte avec d'autant plus de plaisir que j'espère que vous ne vous opposerez pas au dessein que j'ai de vous marier, supposé que la femme que vous regrettez ne vous ait pas dégoûté de toutes les autres. Le petit Simiane aura votre régiment, et vous aurez Madame sa mère. Vous trouverez en elle naissance, jeunesse, beauté et assez de bien. Ce dernier article est celui qui doit le moins vous embarrasser. Voyez, et mandez-moi vos sentiments sans complaisance et sans détours.

Le style familier de cette lettre impliquerait une véritable intimité entre la signataire et le destinataire ; mais elle a tout simplement été empruntée par La Beaumelle aux *Mémoires* de 1743, où les éléments en figurent (p. 139-140 et 144-147) sous la date de 1695 et d'avril 1696. Sa fausseté² ressort de l'examen le plus superficiel, soit qu'on la place en avril 1696, comme l'avait fait l'auteur des *Mémoires*, soit qu'on la reporte à janvier 1702, date véritable de la promotion de Langalerie³.

En 1696, il n'y eut de promotion que le 3 janvier, et Langalerie n'y fut point compris par la raison que son grade de brigadier ne datait que du 30 mars 1693. — En 1702, la promotion eut lieu également dans le cours de janvier.

1. *Lettres de M^{me} de Maintenon*, éd. 1756, t. II, p. 218-220, et 1789, t. II, p. 196-197.

2. Il peut être nécessaire de la démontrer, puisque le texte en a été reproduit par de tout récents biographes de Langalerie, et que ni Lavallée, ni Gefroy n'en ont fait la critique, faute sans doute d'avoir connu ce texte.

3. *Journal de Dangeau*, t. VIII, p. 304 ; *Mémoires de Sourches*, t. VII, p. 191.

« Vous n'étiez, il y a quatre ans, que capitaine sans espérance, » dit M^{me} de Maintenon. — On a vu qu'il avait été fait mestre de camp du régiment de son père en 1683 (4 novembre), à vingt-deux ans, et qu'il le commandait encore comme brigadier.

En 1696, Catinat alla bien commander, pour la troisième fois, l'armée de Piémont; mais il avait quitté la cour dès les premiers jours de janvier : ainsi donc M^{me} de Maintenon ne pouvait annoncer en avril son départ imminent. — En 1702, il commanda l'armée du Rhin, où Langalerie ne fut pas employé.

Le d'Aubigné dont M^{me} de Maintenon compare la fortune à celle de Langalerie ne peut être le comte son frère, qui, depuis vingt ans passés, n'avait plus que des pensions et des gouvernements; pas davantage ce prétendu cousin Louis-François d'Aubigny de Tigny que les *Mémoires* de 1743 font nommer par M^{me} de Maintenon, en 1694, lieutenant-colonel du régiment de Langalerie : né vers 1685, celui-là n'entra aux mousquetaires qu'en 1700, n'eut un petit régiment d'infanterie que le 3 septembre 1702, et, en réalité, ne servit jamais avec Langalerie.

Quant à la proposition matrimoniale, on a vu plus haut que le prétendu premier mariage de Langalerie doit être considéré comme une pure fable; que, depuis le mois de juin 1687, il avait pris pour femme la veuve du président de Simiane, laquelle ne lui avait apporté ni jeunesse (en 1696, elle comptait cinquante-cinq printemps!) ni grande naissance (fille d'un maître des comptes de Grenoble)¹, mais du bien au contraire; et c'est ce qui n'avait dû guère embarrasser le jeune mari.

Le « petit » Simiane, son beau-fils, hérita en effet du régiment de Langalerie, mais en 1702; né vers 1669, capitaine sous les ordres de son beau-père depuis 1689, sa jeunesse, à lui aussi, n'était que relative.

Il n'est pas besoin d'insister davantage sur ce document. D'ailleurs, nous avons d'autres preuves que La Beaumelle, qui lui a donné sa forme définitive, a fait encore d'autres emprunts aux *Mémoires* de 1743 : il en cite textuellement trois pages sur l'origine des relations de Langalerie avec M^{me} de Maintenon, et résume d'après eux la fin de son existence².

1. Il est vrai que les *Mémoires* de 1743 en faisaient une Castellane.

2. *Mémoires sur M^{me} de Maintenon*, éd. 1756, t. III, p. 291-294.

II.

LANGALERIE A L'ARMÉE D'ITALIE.

Quelques semaines à peine s'étaient écoulées depuis la promotion au grade de maréchal de camp, lorsque, le 11 février 1702, Madame licencia ses filles d'honneur¹. Ce fut un grave événement pour M^{me} de Langalerie, quoique indemnisée en partie de sa gouvernance par une pension de cinq mille livres pour elle et sa fille Simiane, et par un logement au Palais-Royal. Quant au mari, vivant toujours à l'armée et séparé de biens, il se ressentait peu des embarras du ménage et s'en souciait encore moins. Des lettres de service du 21 février l'avaient attaché à l'armée du duc de Vendôme, et il avait passé son régiment à son beau-fils². C'est seulement par aventure qu'il prit part au brillant combat de Luzzara³ : venu en curieux à l'aile gauche et prié par M. de Tessé de rester là avec Albergotti, ce fut lui qui soutint, à la tête de la brigade de Piémont, les derniers efforts de l'ennemi, de neuf heures du soir à une heure de la nuit ; mais, en fin de compte, il fut obligé de faire une retraite de flanc « un peu hardie. » Selon son habitude, il ne manqua pas de réclamer pour lui-même tout l'honneur de l'affaire, et adressa directement cette lettre au roi⁴ :

Je prends la liberté de rendre compte à Votre Majesté qu'ayant eu le bonheur de la servir utilement au combat de Luzzara, m'y étant trouvé commandant six bataillons et un régiment de cavalerie qui ont combattu avec toute la valeur et l'intrépidité du monde, je me donne l'honneur d'en rendre compte à Votre Majesté, parce que l'action a roulé sur moi, qui me suis trouvé hors de communication avec l'armée de Votre Majesté, et que les ennemis étoient entre elle

1. *Mémoires de Saint-Simon*, éd. nouv., t. X, p. 99-100.

2. *Dangeau*, t. VIII, p. 307 et 347.

3. Quincy, *Histoire militaire du règne de Louis le Grand*, t. III, p. 677-678. Cf. les *Mémoires* de 1743, p. 324. Ces *Mémoires* le font assister en spectateur, pris de vin et ivre-mort, à la journée de Crémone (1^{re} février 1702) ; mais son nom ne figure dans aucune des relations.

4. Lettre du 18 août, reproduite dans les Pièces du t. II des *Mémoires militaires pour servir à l'histoire de la guerre de la Succession d'Espagne*, p. 737-738.

et les troupes que j'avois l'honneur de commander¹... Heureux, Sire, de m'être trouvé dans cette occasion pour marquer à Votre Majesté mon zèle à son service, pour lequel je m'estimerai toujours trop heureux de pouvoir sacrifier ma vie en l'assurant du très profond respect, etc.

En 1703, après une courte apparition à Versailles², il fit encore campagne sous M. de Vendôme. Celui-ci, sans l'aimer, semblait apprécier sa vigueur et son activité; il lui confia le commandement de Mantoue et le chargea, à la fin de l'année, de couper les deux mille Impériaux du corps du général Visconti³. Chamillart l'en félicita très chaudement : « Si vous continuez de servir S. M. comme vous avez fait jusqu'à présent, vous vous rendrez de plus en plus digne de ses grâces royales, et j'y contribuerai volontiers en tout ce qui pourra dépendre de moi⁴. » Mais M. de Vendôme changea subitement, se plaignit que, faute de vigilance, Visconti eût pu se retirer en Piémont⁵, et tint Langalerie, pour quelque temps, en disgrâce. On verra plus loin que la conduite du maréchal de camp, soit à l'égard des pays occupés et mis à contribution par l'armée française, soit vis-à-vis de certains généraux ennemis, tels que le comte de Linange, qu'il avait pu connaître jadis à la cour de Versailles⁶, ne prêtait que trop aux soupçons. Avant que ceux-ci eussent pris corps, une promotion de onze lieutenants généraux fut faite le 10 février 1704⁷, et Langalerie y fut compris. De son commandement de Mantoue, il se hâta de remercier très chaudement le ministre, tout en protestant contre la nouvelle attitude de M. de Vendôme⁸.

1. La lettre de Tessé à la duchesse de Bourgogne reproduite dans l'Appendice du t. VII de *Sourches*, p. 481-482, reconnaît que la résistance fut admirable de ce côté-là. Le lendemain, Langalerie prit le château de Luzzara; quelque temps plus tard, il força la ville de Borgoforte. Voy. la publication officielle des *Feldzüge des Prinzen Eugen von Savoyen*, t. IV, p. 301, 306 et 386.

2. En février, il vint prêter serment pour sa charge de lieutenant de roi.

3. *Feldzüge des Prinzen Eugen*, t. V, p. 223 et 233-234.

4. Lettre du 28 novembre citée par Langalerie lui-même dans son manifeste de 1706, ci-après, p. 29.

5. *Dangeau*, t. IX, p. 365; *Mémoires militaires*, t. III, p. 315-316.

6. *Mémoires de Saint-Simon*, éd. nouv., t. XII, p. 386.

7. Cette promotion ne fut connue que peu à peu et tardivement, vers le milieu du mois (*Sourches*, t. VIII, p. 286).

8. Lettre du 30 mars 1704, au Dépôt de la guerre, vol. 1782, n° 100. Le jour suivant, à Paris, un ayant-droit de son maître d'hôtel obtenait du Conseil la levée de la surséance que les lettres d'État lui assuraient, comme à l'ordinaire, contre toutes poursuites de créanciers (Arch. nat., E 1930, n° 39). En remer-

La campagne de 1705 s'engagea dans ces conditions. Langalerie n'y eut qu'un rôle effacé. L'orage grondait sur sa tête; on en suit la marche dans les correspondances du Dépôt de la guerre¹. Le 11 février, il se plaint à Chamillart que ce ministre ait eu l'« injustice » de le forcer de remettre au trésorier de Milan cinquante mille livres en billets du duc de Massa et de lui retenir la moitié de ses appointements et de ses fourrages; il le prie d'appuyer auprès du roi sa réclamation contre lui-même, ministre. Chamillart répond que l'on a su par une plainte du nonce qu'il avait dissimulé ce versement de M. de Massa, et que le roi s'est décidé à lui retirer son emploi; pour éviter cette disgrâce, il serait plus prudent de se faire oublier que de réclamer. La réponse était méritée; ne fallait-il pas que Chamillart réagît contre des tentatives que Vendôme lui-même ne favorisait que trop publiquement? Le 16 mars suivant, il adressa à Langalerie une lettre singulièrement équivoque sur ses « étranges » rapports avec l'Allemand Linange. Langalerie avait alors un commandement dans le Bressan et la Lunégiane, en face de ce général². Selon lui-même, il y rendit les plus grands services en rétablissant la cavalerie du grand prieur, frère cadet du généralissime, en harcelant celle de Linange, etc.; au contraire, toute l'armée l'accusait de lever à son propre profit des contributions énormes, peut-être même de méditer quelque coup de tête, une trahison. A cela, peu après le combat de Cassano, auquel il ne prit point part³, il ajouta l'im-

portant le ministre, Langalerie lui dit qu'il n'avait plus besoin de demander de l'argent, mais ambitionnait d'obtenir un jour la lieutenance générale d'Angoumois et le gouvernement de Cognac, et souhaitait que le roi lui envoyât son portrait, comme au prince de Vaudémont, pour le porter au bras.

1. Vol. 1863 à 1867.

2. C'est ce que ne semble pas bien comprendre Saint-Simon, qui dit (nouv. éd., t. XIII, p. 334-335 et 505) : « Langalerie étoit brave et réglé, appliqué et bon officier; il étoit parvenu assez vite à être lieutenant général. Il avoit toujours paru sage et modeste... Je ne sais ce qui lui tourna la tête. L'ambition le saisit; il se piqua de quelque pillage qui lui fut reproché de la cour, tandis qu'il en voyoit faire sans cesse de bien plus considérables à d'autres à qui on ne disoit mot parce qu'ils étoient plus appuyés... » Il est vrai que, plus loin (p. 336), il le qualifie de « court d'esprit » et que, plus tard (éd. 1873, t. XIII, p. 67), il parlera des « horribles concussions de ce gueux, pillard et fort borné, ambitieux et plein de son mérite. » Évidemment il n'a eu qu'une vague idée du personnage et de ses méfaits.

3. *Gazette*, p. 200, 248, 268. Le corps d'armée étoit celui du grand prieur.

4. Il étoit encore du corps d'armée que le grand prieur, avec qui il se trouvoit en meilleurs termes qu'avec son aîné, emmena à Rivolta et tint toute la journée dans la plus incroyable inaction.

prudence d'envoyer à l'adresse du roi lui-même un « factum » contre son général, et cette pièce, tombant entre les mains du ministre par l'infidélité du porteur, acheva de le compromettre. Aussi, lorsque M. de Vendôme exprima ses inquiétudes personnelles sur le lieutenant général, Chamillart répondit qu'il ne suffisait pas de le mettre en observation, que mieux valait le renvoyer en France¹. La lettre du ministre parvint à l'armée lorsque les troupes allaient prendre leurs quartiers d'hiver; Vendôme, toujours indulgent, n'en tint compte², et déclara même publiquement qu'ayant un homme tel que Langalerie pour défendre l'Oglio contre toute tentative des Impériaux³, il n'aurait plus scrupule de se rendre à Paris. De nouvelles injonctions étant arrivées en décembre, il voulut bien les communiquer, « les larmes aux yeux, » à notre lieutenant général, l'engagea à partir pour la cour, où il l'aiderait à se justifier pleinement, et même à indemniser l'intendance⁴, et, croyant l'avoir décidé, lui remit sous cachet volant une lettre destinée au ministre, où il plaidait en ces termes les circonstances atténuantes⁵ : « M. de Langalerie est un homme qui pense quelquefois un peu extraordinairement; mais cela n'empêche pas que ce ne soit un homme plein de courage et de bonne volonté, et de qui on peut très bien se servir. Sur bien des choses, sa conduite n'est pas excusable; mais il est à l'aumône et dans un état digne de pitié... »

Au moment de prendre la poste, Langalerie ressentit, ou du moins affecta de ressentir une profonde terreur d'aller se jeter à Paris aux mains de ses créanciers, qui seraient capables de l'emprisonner pour le reste de sa vie, puisqu'il n'avait plus un sou.

1. Dépôt de la guerre, vol. 1868, n° 30; Bibl. nat., ms. fr. 14178, fol. 321, lettre du 6 octobre.

2. Chamillart le trouva fort mauvais (Guerre, vol. 1960, n° 73).

3. Pour le quartier d'hiver, Langalerie fut cantonné à Ticengo, en Crémonais.

4. Langalerie a raconté ainsi les faits dans le manifeste dont il sera parlé plus loin, et les correspondances confirment cette version. On trouve même ces détails complémentaires dans un article rétrospectif du *Journal de Verdun* (octobre 1716, p. 242) que j'aurai souvent occasion de citer : « Le duc de Vendôme, qui le considérait et l'aimait, lui offrit sa protection, l'invita de le suivre à Paris, et lui promit d'obtenir sa grâce du roi, même de prendre sur son compte les sommes qu'il ne seroit pas en état de rendre, et qu'en attendant la décision de cette affaire, il pourroit être en refuge assuré dans son château d'Anet, près de Paris. »

5. Lettres du duc de Vendôme au roi et à Chamillart, 26 décembre (Guerre, vol. 1869, n° 128 et 130).

Au lieu de se diriger vers la France, il partit à petites journées pour les terres pontificales. Quant à la lettre de Vendôme, il chargea son secrétaire, dépêché comme courrier du généralissime, de la porter en cour et de la faire présenter au roi par le P. de la Chaise, qui s'était déjà entremis en sa faveur¹.

Avant de faire un pas de plus, Langalerie s'arrêta quelque temps sur le territoire de l'Église, dans un couvent de Bologne; il y reçut même la visite de son ami Saint-Frémond², et promit que, si, avant la fin d'avril, le ministre lui pardonnait le « manifeste publié mal à propos, » il reviendrait à son poste, sinon il s'attacherait à une puissance neutre, le pape par exemple, préférant tout, même la mort, plutôt que de servir contre son roi légitime³. Mais le bruit s'était répandu à la cour que le ministre avait décidé de le rappeler⁴, c'est-à-dire de lui retirer son emploi à l'armée, et les nouvelles de plus en plus inquiétantes le firent partir pour Venise. Il n'y avait pas encore désertion, puisque cette ville de plaisir était un rendez-vous neutre pendant l'inaction de l'hiver, surtout durant les mois de carnaval, pour les officiers de toute nationalité; beaucoup des nôtres y allaient aussi avec l'intention ou sous le prétexte de prendre du service dans l'armée des Mécontents hongrois. Mursay, qui s'y trouvait en permission régulière, et qui rencontra Langalerie dans les premiers jours, attesta, comme Saint-Frémond, qu'on pouvait espérer qu'il vînt à résipiscence⁵. En effet, notre lieutenant général avait commencé, très correctement et sous mine de se justifier, par rendre visite à l'ambassadeur de France, abbé de Pomponne⁶; mais celui-ci,

1. Guerre, vol. 1960, n° 37 et 44, 9 et 11 janvier.

2. Aussi son compagnon de jeu.

3. Guerre, vol. 1960, n° 133, lettre de Saint-Frémond datée du 25 janvier.

4. *Dangeau*, t. XI, p. 15; *Sourches*, t. X, p. 18.

5. Guerre, vol. 1960, n° 182, 2 février. En même temps (n° 201), le duc de Mantoue écrivait en sa faveur à Chamillart. — Il est superflu de démontrer que cette correspondance détruit toute la légende des *Mémoires* de 1743 qui le représente se rendant directement auprès du prince Eugène, sous Pizzighitone. D'ailleurs, à cette époque de l'année, les opérations étant suspendues, le prince demeurait à Vienne.

6. L'abbé écrivait de Venise, le 13 février, au ministre (Affaires étrangères, vol. VENISE 146, fol. 126 v°), que Langalerie, arrivé le 10, avait protesté pour qu'on intercédât en sa faveur à Versailles, mais qu'il avait auparavant réclamé la protection de la république, et que l'ambassadeur impérial lui avait fait faire des propositions à Bologne. Les inquisiteurs d'État répondirent à Langalerie que ce n'était pas leur affaire de protéger un sujet infidèle à son souverain.

mis au courant de la situation, le reçut très froidement, comme bien on pense, et interdit aux officiers français qui se trouvaient alors à Venise de fréquenter un camarade si suspect. Langalerie s'imagina même, et non peut-être sans vraisemblance, qu'il y avait un projet de l'arrêter à la première occasion et de l'expédier sur la Bastille. Il demanda donc au gouvernement vénitien de le mettre sous la protection de quelques gardes, et, malgré les nouvelles objurgations de ses compatriotes, prêta l'oreille aux avances qui lui avaient été faites dès l'abord par le prince Ercolani¹, ambassadeur de l'empereur Joseph. Un des Français qui avaient essayé de l'en détourner écrivait alors à Chamillart : « Si nos ennemis l'attirent à leur service, ils auront certainement un officier de courage, mais dont les continuelles visions et disparates leur feront peut-être plus de mal que de bien². » Enfin, le 17 février, il adressa au prince une lettre dans laquelle il se disait prêt à aller prendre du service à Vienne, si l'empereur voulait bien lui assurer un grade de capitaine général, intermédiaire entre celui de lieutenant général qu'il avait en France et les feld-maréchaux autrichiens³. Il envoya à son beau-fils Simiane, qui était dans Mantoue, l'ordre de vendre l'équipage qu'il avait laissé à Bologne⁴, et se mit, du 20 février au 10 mars, à rédiger contre le ministre Chamillart un manifeste où nous relevons sans peine les premiers symptômes du délire des grandeurs et de la manie de la persécution qui remplirent son existence. Quant à ses griefs, voici très sommairement⁵ quels ils étaient; d'ailleurs on les devine par avance.

Comme tant d'autres officiers généraux poussés par le ministre au désespoir, aux dernières extrémités⁶, il a été la victime de Chamillart, qui n'est pas homme à tenir compte ni des soixantedix années passées par son père et par son aïeul dans les armées

1. Philippe Ercolani, prince du Saint-Empire et conseiller d'État impérial, resta à Venise de 1705 à 1714.

2. Guerre, vol. 1960, n° 264, lettre de La Ferrière, Venise, 13 février.

3. Lettre reproduite dans le manifeste dont il va être parlé.

4. Guerre, vol. 1960, n° 323, lettre de Simiane, 24 février. Le ministre approuva.

5. D'après l'exemplaire conservé à la Bibliothèque nationale dans le recueil Cangé, Réserve F 167, pièce 34.

6. Outre ses compagnons de désertion le prince Emmanuel et le chevalier de Bonneval (ci-après, p. 34-36), il citait le marquis d'Esclainvilliers et le vieux Quinson, Catinat, le prince d'Auvergne, Surville, etc.

de Louis XIII et de Louis XIV, ni des services que lui-même a rendus pendant trente-deux ans, et notamment en Italie, dans ces dernières campagnes. Un premier ordre de proscription n'a été arrêté que par la bienveillance et la gratitude du grand prieur, frère de M. de Vendôme, un second l'a privé de la moitié de ses appointements pendant quinze mois; on lui a fait un « mécompte » de quarante-deux mille livres; on voudrait l'enlever pour faire tomber sa tête ou pour le plonger à jamais dans un cachot; on défend aux officiers ses amis de le voir, et même de le reconnaître; on empêche que ses lettres n'arrivent jusqu'à M. de Vendôme, son général; on rejette sans examen les protestations faites en sa faveur par des collègues tels que Médavy, Saint-Frémond et Montgon; on persuade même au roi qu'il a traité avec l'empereur.

Conclusion : il ne lui reste qu'à quitter son pays, son commandement, quatre cent mille livres de bien, pour échapper à la haine envenimée et aux persécutions du ministre¹.

Ce manifeste ne resta pas, comme le factum de l'année précédente, entre celui qui l'avait rédigé, le roi et le ministre. Langalerie eut soin de lui donner une grande publicité²; selon l'expression de Madame, c'était se « casser le cou³, » renoncer à toute possibilité de réhabilitation. « Ce que le roi peut le moins souffrir, disait cette princesse⁴, c'est qu'on attaque ses ministres. Il punit cela aussi sévèrement que si on l'avait attaqué lui-même. C'est

1. On remarquera qu'il n'y a pas d'allusion aux persécutions de M^{me} de Maintenon dont parlent toutes les biographies.

2. Cette pièce fut publiée dès l'automne suivant dans les journaux ennemis d'après l'imprimé de Venise (*Gazette d'Amsterdam*, n° xci, de Vienne, 30 octobre 1706), et elle parut en feuille volante à Cologne en 1707, à la Haye en 1714, etc. Titre : « Manifeste de Philippe de Gentils, marquis de Langalerie, ci-devant lieutenant général des armées de S. M. très chrétienne et son pensionnaire, seigneur des terres de la Motte-Charente, Tonnay-Boutonne et Biron, lieutenant de roi et premier baron de la province de Saintonge, et chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis. » Lamberty en a donné le texte dans son recueil, t. IV, p. 127-143. Le Musée britannique en possède (702 f 25) une réimpression de 1712, avec addition des pièces relatives à son abjuration, dont il sera parlé ci-après.

3. Lettre de 1711, dans la traduction Jaeglé, t. II, p. 159 : « J'ai bien pensé que Langalerie n'avait pas fait son livre lui-même; il n'est pas savant du tout, mais fort entendu à la guerre. Il aurait mieux fait de ne pas publier de livre, car celui qu'il fit composer et imprimer contre M. de Chamillart lui a cassé le cou. Aussi était-ce une grande folie de dire la vérité. »

4. Lettre antérieure : *ibidem*, p. 130.

pourquoi Langalerie et La Hontan¹ ne pourront rentrer en faveur. »

Il faut le dire, le ministre ne fut pas soutenu par l'opinion publique. On n'était plus accoutumé à la sévérité de Louvois; officiers ou courtisans eussent considéré comme plus généreux, et aussi comme plus prudent en temps de guerre, de ne pas pousser à bout un lieutenant général de valeur bien établie. Mais Chamillart tint bon. A la lettre de Mursay citée plus haut², il répondit, le 22 février³ : « Il seroit à désirer que Langalerie eût autant de règle dans l'esprit qu'il a de courage. Il s'est attiré la disgrâce du roi par tous les mauvais propos et les lettres les plus impertinentes qu'un homme puisse jamais écrire, et il n'est pas possible de prendre jamais aucune confiance en lui après s'être oublié comme il a fait. »

Un correspondant qu'il avait dans Mantoue, le sieur de la Ferrière, chevalier de Vincelles, lui écrivait, le 23 février⁴ :

M. de Langalerie est un homme d'un sens si extraordinaire qu'on ne peut rien s'en promettre de fixe et d'assuré. Il recommence ses protestations et envoie même son équipage à Mantoue, comme une espèce de gage de sa fidélité. Il est à souhaiter que cette affaire se termine sans augmenter le dérangement audacieux et mutin qui semble régner dans l'esprit des troupes du roi, et qu'on croit avoir plus besoin d'exemple de sévérité que de clémence. Je me crois même obligé d'ajouter ici que M. l'abbé de Pomponne m'a dit confusément, à Venise, qu'il avoit des soupçons que ledit sieur de Langalerie avoit eu des commerces avec les ennemis dans le temps qu'il commandoit, il y a trois ans, à Mantoue : sur quoi néanmoins il ne

1. Les éditeurs ont lu *La Hautan*. Il s'agit du baron gascon, un des explorateurs du Canada, qui, étant lieutenant de roi à Terre-Neuve et ayant été accusé de concussion, se sauva en 1694, de peur d'être arrêté, et se fixa à Amsterdam, puis à Hanovre. Leibniz, qui publia de lui un pamphlet à propos du manifeste de l'Angleterre contre la Suède, s'exprime en ces termes dans une lettre du 26 juin 1716 à la princesse de Galles : « Le pauvre La Hontan avoit meilleur vouloir que des forces pour servir le roi; ce qu'il dit n'est pas très bien raisonné, etc. » Il avait composé une amère critique de l'église romaine et de la civilisation européenne, que l'apostat Gueudeville publia en 1704 sous le titre de : *Dialogue de M. le baron de la Hontan et d'un sauvage*. C'est pour tout cela que Madame rapprochait son cas de celui de Langalerie.

2. Ci-dessus, p. 28.

3. Guerre, vol. 1960, n° 305.

4. *Ibidem*, n° 310. En tête de la lettre, le ministre a fait écrire cette apostille : « A M. Pinsonneau (premier commis); à garder. »

m'a rien dit de fort positif, et peut-être même qu'on a pris mal à propos ces sentiments sur l'affinité qu'il a avec M^{me} la comtesse de Soissons, qui est sa proche parente.

Je vois, Monseigneur, des gens qui se réjouissent de cette affaire de M. de Langalerie dans l'idée qu'il pourra vous en revenir du blâme et de l'inquiétude, comme s'il n'étoit pas constant que cet homme a voulu manifestement voler quarante mille francs au roi et qu'à la valeur près c'est un des sujets le plus mince qu'il soit possible de trouver, et même reconnu pour une cervelle entièrement démontée. Mais les élévations comme la vôtre ne sont jamais sans envieux.

Je crois que c'est de là que nait la principale source des tournures impertinentes et criminelles qu'on continue de donner au peu de succès de la dernière campagne de Piémont, et des paris que quelques gens font insolemment et ouvertement que M. le duc de la Feuillade¹ (poussé par des sentiments d'un extraordinaire qu'on n'oseroit vous exprimer) fera trouver, cette campagne, des obstacles à l'entreprise ou au succès du siège de Turin. J'ai confondu deux ou trois des discoureurs...

A toutes les lettres de La Ferrière, Chamillart ne répondit que par cette profession de foi, bien honorable pour lui² :

J'ai su, avant que je fusse ministre, un discours qui étoit familier à M. le cardinal de Mazarin, et que j'ai bien retenu. On parloit, de son temps, du moins avec autant de liberté que l'on fait présentement contre ceux qui étoient dans les premières places, et particulièrement contre lui. Il n'avoit à opposer à ces discours que d'aller toujours son chemin en disant qu'il falloit les laisser dire pourvu qu'ils le laissassent faire. S'il y a des gens qui aiment assez M. de Langalerie pour croire que j'ai fait tort au service du roi de l'en éloigner, ils ont des sentiments qui ne les doivent pas beaucoup faire estimer. Le plus brave homme du monde, sans vertu, sans probité et sans mérite, ne me paroît bon à rien, quand il n'a pas assez d'arrangement dans la tête pour faire usage de cette bonne qualité. J'ai vu dans d'autres temps que l'on auroit mis un officier comme M. de Langalerie à la Bastille pour un long temps, sans l'avoir aussi bien mérité.

Pour ce qui est de M. de Bonneval, c'est une tête démontée, qui se fera aisément connoître pour ce qu'il est, et dont on ne doit pas faire assez de cas pour se mettre en peine de ce qu'il est devenu.

1. Gendre du ministre.

2. Guerre, vol. 1961, n° 74, minute du 12 mars.

A un officier qui, le 20 mars, crut également devoir le prévenir de tous les mauvais discours répandus contre lui, il répliqua encore¹ :

Je crois que j'ai beaucoup contribué au parti que M. de Langalerie a pris ; mais je n'aurai jamais de regret à la perte d'un officier qui, pour tout mérite, n'a que la bravoure d'un soldat, et qui compte pour rien de voler son maître. Je me tiendrais bien plus coupable, si je ne l'avois pas fait connoître à S. M. Tel qu'il est, si les ennemis n'ont de héros parmi eux que ceux que nous perdrons à ces conditions-là, il faut s'en consoler...

Vous me mandez que l'on me reproche de promettre aisément et d'oublier. Il est vrai que je réponds, ou verbalement ou par écrit, trop honnêtement, et que les officiers qui étoient accoutumés à être refusés durement prennent ces honnêtetés pour des promesses. Ce qui est de certain, c'est que les grâces se sont répandues si abondamment depuis que je suis dans la place de secrétaire d'État, que j'ai donné la hardiesse à ceux qui n'auroient osé en demander sous un autre ministère, de les solliciter avec la même hardiesse que si elles leur étoient dues. Il y a quelques officiers raisonnables ; mais il y en a encore davantage qui ne le sont pas.

Chamillart jugea même nécessaire, quelques mois plus tard, de faire réfuter par le *Mercur*e les termes du manifeste², comme on eût fait pour l'œuvre d'une puissance étrangère, de la Hollande, de l'Angleterre ou de l'Autriche. M. de Langalerie ne parle point de son affaire, dit le rédacteur officieux ; il ne donne aucune explication des faits qui lui sont imputés, et remplace cela par des portraits satiriques, par des appels venimeux à l'indiscipline. Que n'est-il donc venu se justifier ? Tout le monde sait qu'il s'est approprié une somme de soixante mille livres versée au compte du roi par la principauté de Massa et la Garfagnane³. Pouvait-on faire autrement que de lui réclamer cette contribution ? Ses prétendus persécuteurs, dont la douceur et les manières obligeantes sont généralement connues, auraient su passer sur bien des griefs en considération de sa valeur passée et de ses services.

1. Vol. 1961, n° 125, réponse marginale sur une lettre de Casal, 20 mars.

2. Vol. de février 1707, p. 230-244.

3. Petit pays des Apennins partagé entre le duc de Modène et la république de Lucques, sur le Serchio.

III.

LANGALERIE AU SERVICE DES ALLEMANDS.

Le manifeste nous a entraînés un peu loin ; il faut reprendre les faits au moment où la réponse de Vienne était attendue. L'ambassadeur Ercolani avait promis d'obtenir un grade de général de la cavalerie, un régiment et une somme suffisante pour payer dettes et équipage ; l'empereur Joseph n'accorda que le grade de *generalwachtmeister* (général-vaguemestre ou major), cinq mille florins de pension et autant de frais d'équipage¹. Langalerie accepta quand même et partit pour Vienne, mais non pas seul, car il avait été rejoint par cet autre déserteur, le chevalier de Bonneval, qui venait de rompre avec leur patrie commune dans des conditions identiquement pareilles, et ils retrouvèrent en Autriche le troisième transfuge dont j'ai dit un mot au début², le prince d'Elbeuf. Il faut bien faire connaître aussi qui était Bonneval et quelles analogies ou quelles différences il y avait entre son cas et celui de Langalerie.

Cadet d'une très ancienne maison de chevalerie limousine et proche allié de Fénelon, Claude-Alexandre, chevalier puis comte de Bonneval (1675-1747), avait débuté sur mer à l'âge de onze ans³, sous son parent Tourville, puis avait quitté ce service en 1697, à la suite d'un duel, pour prendre une sous-lieutenance aux gardes et enfin le commandement du petit régiment d'infanterie de Labour. Tandis que Langalerie passait pour « court d'esprit et ignorant⁴, » Bonneval, « bien-disant, éloquent avec du tour et de la grâce, avec beaucoup d'esprit, fort orné de lecture, et beaucoup de talents pour la guerre, » mais, comme le lieutenant

1. C'est du moins ce que Conche, aide de camp de M. le duc de Vendôme, déposa plus tard, au cours du procès, avoir entendu dire à l'abbé de Pomponne en passant à Venise. Le *Journal de Verdun* (juin 1706, p. 420-421) ne parle que de six mille florins, équivalant à douze mille livres de France. On indique le 5 avril comme date du brevet impérial. Dangeau sut les promesses de l'ambassadeur le 25 mars : *Journal*, t. XI, p. 62.

2. Ci-dessus, p. 4.

3. Garde-marine en 1687, enseigne en 1691.

4. C'est Madame qui dit qu'il n'était « pas savant du tout, » et son orthographe, au moins celle de 1697, ne donne qu'une très médiocre idée de l'instruction qu'il avait pu recevoir.

général, « fort gueux, fort dépensier, extrêmement débauché¹, grand escroc, et qui se peut dire sans honneur ni conscience, fort pillard, avoit rudement vexé ces petits princes d'Italie que nous ménagions assez mal à propos; il avoit pris aussi assez d'argent des contributions². » M. de Vendôme l'avait habitué à abuser de son indulgence, lui avait permis des trafics peu convenables pour un colonel³; mais, au lieu de s'enrichir, il laissait des dettes partout, d'autant que, posté sur la route des officiers allant à l'armée ou en revenant, il ne manquait pas à les traiter très luxueusement et à tenir table ouverte⁴. Aussi, Vendôme et le lieutenant général d'Arennes l'ayant chargé de venir à bout des habitants du Biellois, vallée située entre le Cervo et la Sesia, dont l'hostilité pouvait couper les communications avec Ivree, et, se trouvant abandonné dans ce canton pendant le long siège de Verue, il lui imposa de sa propre autorité une contribution de près de cinq cent mille livres, pareille à l'imposition que le duc de Savoie y levait en temps ordinaire. Il prétendait avoir l'autorisation de M. de Vendôme; mais l'intendant d'Égrigny n'avait pas même été consulté. Lorsqu'un commissaire des guerres apprit et l'énorme contribution dont le colonel s'était approprié une bonne part, et les frais de table ouverte pendant sept mois, et les traités passés avec des entrepreneurs pour l'établissement d'un hôpital, pour une fourniture de chaussures, etc., le commissaire, l'intendant, le ministre finalement refusèrent de ratifier les comptes et prétendirent se rembourser sur les appointements et les fourrages du colonel : procédure identique à celle qu'ils suivirent, et à peu près

1. Selon le marquis de Franclieu (*Mémoires*, p. 17), Bonneval était comme un enragé dans les parties de débauche et y lançait des chansons qui eussent mérité la Bastille.

2. *Mémoires de Saint-Simon*, éd. nouv., t. XIII, p. 336-337 et 505-506.

3. Son ami et camarade le marquis de Franclieu raconte (*Mémoires*, p. 38) que, n'ayant point d'équipage, il se fit attribuer par le général tous les chevaux des déserteurs qui arrivaient de l'armée impériale et que l'on ne taxait qu'à quatre pistoles par tête : « Il se mit à revendre ces chevaux en y gagnant considérablement; il en garda vingt-quatre pour lui, et en vendit assez pour les payer et pour se mettre en argent. On en avertit M. de Vendôme, qui retira sa grâce, pour l'accorder à d'autres qui en avoient besoin; sans quoi Bonneval se seroit mis très à son aise. Je cite cette particularité parce que c'est une industrie assez honnête et qui peut servir dans l'occasion. »

4. « Courageux, disait Vendôme, mais point bon pour la police; revient plus gueux qu'il n'étoit parti. Son tort est d'avoir tenu grande table à tous les passants. »

pour les mêmes motifs, contre Langalerie¹. De là une correspondance qui se prolongea pendant deux mois et plus entre M. Chamillart et Bonneval. Celui-ci, soutenu par Vendôme selon toute apparence² et plein d'une morgue aristocratique, se permit des réponses insultantes pour le ministre et pour les « gens de plume, » mais cependant finit par comprendre ses torts, tout au moins son imprudence, sollicita la permission de s'engager au service de quelque prince étranger, en Hongrie ou en Espagne, obtint en attendant un congé pour aller passer le carnaval de 1706 à Venise, et enfin, ne recevant aucune réponse de la cour, n'ayant plus de ressources, et cédant aux instances de Langalerie plutôt qu'aux remontrances amicales de l'abbé de Pomponne³, il s'adressa aux agents impériaux. Sa belle conduite à Luzzara avait été remarquée par Eugène, et le duc Victor-Amédée s'empressa aussi de le recommander à Vienne; il trouva donc, en arrivant dans cette capitale, un brevet de colonel de cuirassiers, de même que Langalerie eut son brevet de général-major.

A la rigueur, prendre du service chez l'ennemi héréditaire en pleines hostilités eût pu s'excuser dans ces temps où le condottierisme n'était pas encore oublié, mais à la condition de ne point combattre contre son propre souverain, contre ses compagnons de la veille, et Chamillart persista jusqu'au dernier moment à espérer que Langalerie et Bonneval ne franchiraient pas cette suprême étape de la dégradation⁴. Mais de pareils scrupules ne

1. Ci-dessus, p. 26 et suiv.

2. Il prétendit même que sa réponse la plus mordante lui avait été dictée par Vendôme, et que celui-ci faillit rompre avec la cour de dépit pour son jeune colonel.

3. L'abbé accusa formellement Langalerie d'avoir entraîné Bonneval alors que celui-ci ne demandait qu'à rester fidèle, et de l'avoir décidé à porter sa démission à l'ambassade et à prendre le chemin de Vienne (Aff. étr., vol. VENISE 146, fol. 177 et 258).

4. Apprenant que, sous main, on essayait de faire désertre les officiers ou les soldats de l'ancien régiment cédé par Langalerie à son beau-fils en 1702 et cantonné alors à Mantoue, le ministre écrivait à M. de Vendôme, le 2 avril (Bibl. nat., ms. fr. 14178, fol. 55 v° et 320 v°) : « Il me revient de plusieurs endroits, Monseigneur, que l'intention de M. de Langalerie est de débaucher autant qu'il pourra les cavaliers du régiment de Simiane, qui a été le sien, et les Irlandais qui ont servi avec lui. Il seroit facile de prévenir l'inconvénient de perdre une partie du régiment de Simiane en le faisant passer à l'armée de Piémont et le changeant contre un autre. Pour ce qui est des Irlandais, vous les aimez trop, et ils vous ont assez d'obligations pour croire qu'ils vous donneront la préférence sur M. de Langalerie, puisqu'ils ont éprouvé en

comptaient point pour le prince Eugène, et, de plus, il se trouvait presque parent de Langalerie par sa belle-sœur la comtesse Uranie; aussi, dans sa toute-puissance de généralissime des armées d'Italie et de président du conseil aulique de guerre, il se hâta d'emmener à sa suite le lieutenant général et le colonel, de leur donner des commandements en Lombardie, en face même de leurs anciens camarades de l'armée française, et de faire valoir à la Haye comme à Londres l'importance de ces recrues de distinction¹.

Sur cette nouvelle, Louis XIV donna ordre au parlement de Paris de procéder conjointement, par contumace, contre les deux déserteurs et contre le prince Emmanuel². De même, quand le prince d'Auvergne, en 1702, avait franchi la frontière « comme un cavalier³, » on avait tout d'abord étouffé l'affaire par compassion et dans la croyance qu'il resterait en pays ami, chez sa tante de Bavière; c'est seulement à la nouvelle qu'il avait mis « l'épée de Turenne » au service des Hollandais, et même donné l'exemple de la cruauté lors du sac de Venloo, que Louis XIV l'avait fait pendre en effigie, tout comme son frère aîné l'avait été en 1697 pour affaire de duel⁴. Seulement, cette fois-ci, en 1706, on eut soin de prendre toutes mesures pour que l'instruc-

tant d'occasions que vous leur avez tenu lieu de père à la cour et à l'armée. Il me paroît bien nécessaire que vous vous expliquiez avec eux, et que vous leur fassiez entendre que ces faux bruits ne vous ont donné aucune inquiétude. Ce discours, accompagné d'honnêtetés, écartera jusqu'au moindre nuage. Je ne saurois croire que M. de Langalerie, quelque mauvaise opinion que j'aie de sa tête, soit assez malheureux pour servir l'empereur contre le roi. » Voici comment la conduite des deux transfuges fut jugée par un de leurs camarades (*Mémoires du marquis de Franclieu*, p. 39) : « Voyant leur perte assurée, ces deux messieurs traitèrent avec l'empereur et entrèrent à son service, extrémité fâcheuse pour deux personnes de marque et de distinction. On doit y blâmer un esprit de vengeance toujours bien condamnable lorsqu'il porte un sujet à quitter le service de son maître pour passer tout d'un coup dans celui de son ennemi. Ce qu'ils ont fait depuis ne peut, en aucune façon, les justifier. Bonneval, comme ayant été mon ami, lorsqu'il sut que j'allois servir en Espagne (*c'était par nécessité et avec l'agrément du roi*), fit ce qu'il put pour m'engager à passer chez l'empereur; mais j'ai toujours cru que, si des raisons obligeoient un galant homme à quitter sa patrie, il devoit du moins s'employer de façon à ne rien faire contre elle ni contre le roi son maître. »

1. *Journal de Verdun*, mai 1706, p. 386.

2. *Dangeau*, t. XI, p. 96.

3. Ci-dessus, p. 3.

4. *Mémoires de Saint-Simon*, éd. nouv., t. IV, p. 17-19, X, p. 247-254, et XIII, p. 334.

tion ne fût pas entravée par les démarches intéressées de MM. de Lorraine, et le roi manifesta son désir que tout marchât vite¹. Sous ce rapport, il fut impossible de lui donner satisfaction.

L'information commença le 8 mai, et les témoins entendus sur Langalerie et Bonneval furent d'anciens camarades de l'armée d'Italie qui se trouvaient être venus en mission à Paris : Conche, aide de camp du duc de Vendôme, le jeune colonel Cotron, fils de son capitaine des gardes, et le chevalier de Maulévrier. Le 12, après récolement des dépositions, les accusés furent décrétés de prise de corps « pour être ouïs et interrogés sur les faits résultant de l'information par-devant le conseiller rapporteur, si pris et appréhendés pouvoient être; sinon, assignés, et leurs biens saisis et annotés suivant l'ordonnance. » Quant au prince Emmanuel, l'accusation ne reposait que sur une lettre arrogante qu'il avait adressée à l'un des ministres en franchissant la frontière. Deux experts furent désignés pour vérifier l'authenticité de cette pièce; ce fut un long travail, de même qu'il fallut épuiser les délais prescrits par la procédure criminelle en cas de contumace, car on pense bien que ni assignations ni perquisitions n'avaient abouti. Enfin il y eut lieu d'entendre et de récoiler de nouveaux témoins : si bien que la sentence ne fut rendue que le 20 janvier 1707². Elle déclarait la contumace bien instruite et les trois accusés dûment convaincus de lèse-majesté et félonie, les privait de tous états, honneurs, offices et dignités, les condamnait à « avoir la tête tranchée sur un échafaud par effigie en un tableau attaché à une potence qui, pour cet effet, seroit plantée en la place de Grève, leurs biens féodaux tenus et mouvant médiatement ou immédiatement du roi retournés audit seigneur et réunis au domaine de sa couronne, et leurs autres biens, meubles et immeubles, acquis et confisqués au profit dudit seigneur roi, en quelques lieux qu'ils fussent situés, sur iceux préalablement pris la somme de soixante mille livres d'amende, payable par tiers pour chacun, et sans solidité, vers ledit seigneur roi. »

L'exécution par effigie eut lieu; mais il était rare que la rigueur de la confiscation s'étendît jusqu'aux familles des coupables :

1. Registres du secrétaire d'État de la Maison du roi : Arch. nat., O¹ 367, fol. 121 v^o, 130, 131 v^o, 141, 152, 230, 254, etc.; Depping, *Correspondance administrative du règne de Louis XIV*, t. II, p. 271-272.

2. L'original du jugement est dans le registre du Parlement X^{2a} 540, et les pièces du procès dans le carton X^{2b} 1284.

aussi Suzanne de Langalerie obtint-elle¹, par brevet du 31 janvier, la jouissance des biens patrimoniaux qui étaient restés indivis entre son frère et elle depuis la mort de leur père, et cela tant que durerait le délai quinquennal de la contumace². Par la suite, elle vendit les terres à viager, et vécut ainsi dans l'opulence jusqu'à sa mort³. Quant à la lieutenance de roi que possédait toujours Langalerie, elle fut supprimée par un édit consécutif à la condamnation⁴, mais revint plus tard aux mains du dernier de ses beaux-fils Simiane et des descendants de celui-ci.

Tandis que durait la procédure, Langalerie et Bonneval se distinguèrent au combat de Calcinato, à la tête de ces mêmes troupes que, pendant les précédentes campagnes, ils avaient glorieusement combattues, et, quelques mois plus tard, ils prirent une part active, devant Turin, à l'écrasement de l'armée commandée par le propre neveu du roi de France⁵. Mais Langalerie s'accommoda encore plus mal de ses nouveaux compagnons d'armes, et, disons-le à sa décharge, il ne tarda pas à marquer que, quoique déserteur et transfuge, il entendait toujours soutenir l'honneur de sa patrie et de son souverain légitime. Le bruit même courut, à l'entrée du printemps de 1707, qu'il venait de tuer en duel le prince d'Anhalt, commandant des troupes brandebourgeoises dans le Mantouan, et, suivant un contemporain⁶, voici comment se passa la scène :

S'étant trouvé à un diner où le prince d'Anhalt prenoit la liberté de dire beaucoup de choses outrageuses contre le roi, Langalerie lui

1. Selon le dossier du Cabinet d'Hozier (vol. 159, dossier GENTIL 4112, fol. 10), il y avait eu une brouille assez longue entre le frère et la sœur.

2. Arch. nat., O¹ 51, fol. 22. C'est ainsi que les dames de Lillebonne avaient obtenu la confiscation de leur frère Commercy (*Dangeau*, t. I, p. 409, III, p. 98 et 141, et IV, p. 266).

3. *Dictionnaire de Moréri*, t. VI, p. 543.

4. Dépôt des affaires étrangères, vol. FRANCE 1145, fol. 409.

5. À lire les *Mémoires* apocryphes de 1743 (p. 350-362, etc.), c'est Langalerie qui aurait tout fait dans cette journée néfaste de Turin et décidé la victoire en pénétrant le premier dans les lignes inachevées de l'armée française ; son rôle est réduit à de plus justes proportions dans le recueil officiel des *Feldzüge des Prinzen Eugen*, t. VIII, p. 226, 269, 271 et 277, et même la quatrième édition de l'apocryphe *Guerre d'Italie ou Mémoires du marquis D**** (1710) ne parle que de la part prise par lui à la défaite d'un convoi français la veille de la bataille (t. II, p. 227). Toutefois, un passage du *Journal du commissaire Narbonne* (p. 80) prouve que, sous Louis XV, on croyait encore que le succès de la bataille de Turin avait été assuré par Langalerie et Bonneval.

6. *Mémoires de Sourches*, t. X, p. 277-278.

avoit dit qu'encore qu'il fût alors au service de l'empereur, le roi étoit toujours son maître, et qu'il ne lui étoit pas permis de souffrir qu'on en parlât outrageusement, et que le prince d'Anhalt lui feroit plaisir de ne pas tenir de semblables discours; que cela ne l'avoit pas empêché d'en tenir encore d'autres plus forts, et que, Langalerie ayant insisté pour l'obliger à se taire, il l'avoit insulté personnellement; qu'au sortir de là, ils s'étoient rencontrés; que Langalerie lui avoit fait mettre l'épée à la main, l'avoit tué et s'étoit réfugié à Gènes.

La nouvelle n'étoit qu'à demi vraie, et le prince d'Anhalt n'avoit pas succombé¹; mais on aime à relever cette attestation de patriotisme à l'actif de Langalerie, comme à lire dans Guillot de Marcilly, qui le pratiqua huit ans plus tard², que, malgré une « incapacité de solide et mûre réflexion, » il conserva toujours « des sentiments très respectueux et très soumis aux ordres de son roi, joints à un amour et une tendresse filiale pour sa patrie³. » Bonneval, lui aussi, six mois après être arrivé en Allemagne, asséna un coup de poing formidable sur la large face de certain général prussien qui se permettait de traiter devant lui le roi Louis XIV d' « indigne j... f...; » il se battit deux fois, pour la même cause, pendant les conférences d'Utrecht, puis, plus tard, rompit une intimité de dix-huit ans avec le prince Eugène, le provoqua même en duel, parce qu'il avait attaqué la réputation de la seconde femme de Philippe V, et enfin, à Bruxelles, pour quelque pareil motif⁴, fit un esclandre non moins retentissant. Mais Bonneval, pendant la fin de la guerre, demeura en Italie ou en Flandre avec Eugène, tandis qu'un reste ineffaçable de loyalisme poussa Langalerie à fuir si loin qu'une rencontre fût désormais impossible entre les Français et lui. Il rompit à l'occasion d'une nouvelle querelle. Le 20 juillet 1707, le correspondant de la *Gazette d'Amsterdam* annonçait de Vienne : « On dit que le marquis de Langalerie demande son congé à cause qu'il n'est pas content du jugement qui a été rendu au sujet du démêlé qu'il a eu avec le chevalier de Montigny⁵. » Et, le 1^{er} novembre suivant, l'abbé Dubois écrivait au duc d'Orléans⁶ : « On dit que M. de

1. *Journal de Dangeau*, t. XI, p. 338; *Journal de Verdun*, mai 1707, p. 378.

2. Voir le chapitre V.

3. *Relation historique d'un voyage en Hollande*, p. 446-448.

4. Il est vrai que Bonneval se considérait comme allié à la maison de France par les Foix et les Albret.

5. *Gazette d'Amsterdam*, Extr. LXXI.

6. *L'abbé Dubois*, par le comte de Seilhac (1862), t. I, p. 350.

Langalerie a quitté le service de l'empereur et s'est offert au roi de Suède; mais le comte P[iper] lui a répondu que le roi son maître avoit peu de goût pour les inconstants. On croit qu'il va prendre de l'emploi dans les troupes du czar¹. »

Il était donc en quête lorsque put lui parvenir la nouvelle que sa femme était morte le 12 janvier 1708, dans l'appartement qu'elle occupait au Palais-Royal, au-dessus de la chapelle du Commun². On se doute que cette épouse surannée était le moindre de ses soucis, d'autant qu'il y avait déjà séparation de biens entre eux; cependant il regagnait sa liberté, et ne tarda pas à en user.

Au mois de juillet de la même année, le bruit courut — sans doute à son instigation — qu'il allait commander en Pologne la cavalerie moscovite contre le roi de Suède³; mais il n'en fut rien. Au début de l'année 1709, nous le trouvons à Berlin, tout désarmé⁴: « Le général de Langalerie est ici depuis quelque temps. Son état est assez triste, car il se voit sans bien et sans espérance de secours. Un inconnu, touché de son sort, lui a envoyé une somme de deux mille florins, et lui a écrit une lettre fort honnête et pleine d'estime, à laquelle cet illustre malheureux a fait réponse en des termes qui marquent également sa douleur et sa juste reconnaissance. »

En ce temps-là, Auguste de Saxe méditait de reprendre la lutte contre l'usurpateur Stanislas et reformait son armée. Langalerie, s'étant transporté à Leipzig au début d'avril, le rencontra au milieu de nombre de grands personnages qui y avaient pris rendez-vous, et nous pouvons croire que le prince était son bienfaiteur anonyme, puisque, trois mois plus tard, la même gazette — probablement encore renseignée par lui-même — annonça qu'il venait de recevoir d'Auguste un présent de mille

1. Cf. le *Journal de Verdun*, octobre 1716, p. 243. On voit que Langalerie ne put prendre part à l'invasion de la Provence en août 1707, ni au siège de Toulon, comme le racontent les *Mémoires* de 1743, p. 367-377.

2. *Mercur* de février, p. 286-287; *Journal de Verdun*, mars, p. 229. Rochebilière nous a conservé le texte de l'acte d'inhumation à Saint-André-des-Arcs (Bibl. nat., ms. nouv. acq. fr. 3619, n° 4902). Nous avons aux Archives nationales, Y 11637, le procès-verbal d'apposition des scellés à la requête de l'abbé de Marcillac (les deux autres Simiane étant à l'armée d'Espagne) et des créanciers ou fournisseurs. — Le *Mercur*, mal renseigné, crut et dit que c'était une Grolée de Viriville. Les *Mémoires* de 1743 la font mourir en 1703.

3. *Gazette d'Amsterdam*, n° LXIV, de Vienne. Le 9 octobre suivant, Pierre le Grand infligea aux Suédois une sanglante défaite.

4. *Gazette d'Amsterdam*, 16 mars, n° XXV.

ducats et l'offre d'un emploi analogue à celui qu'il avait eu dans l'armée impériale¹, c'est-à-dire le grade de général de la cavalerie étrangère entretenue dans le grand-duché de Lithuanie, auquel furent joints deux régiments et le titre d'administrateur de la terre de Kazogne.

Auguste était en relations étroites avec les Juifs, qui l'aidèrent à rentrer en campagne²; c'est ainsi que Langalerie fut amené à se lier avec certains personnages de cette religion, et notamment avec le financier Berend Lehmann d'Halberstadt³. Celui-ci, dit-on, lui donna l'hospitalité, et le fit rencontrer avec une jeune protestante d'origine languedocienne, qui s'appelait Marguerite de Frère, fille du baron de Gratens et de Marguerite de Bar⁴. Quoiqu'elle n'eût pas vingt-cinq ans⁵, et que Langalerie en comptât presque le double, ils s'épousèrent le 24 août 1709⁶. Un premier fils, nommé Philippe-François-Frédéric, leur naquit le 6 août suivant, et M^{me} de Langalerie en mit au jour un second, douze mois plus tard, à Francfort-sur-l'Oder. A cette époque, son mari venait, tout à la fois, d'abjurer la religion catholique et de quitter le service du roi de Pologne, comme nous le verrons dans le chapitre suivant.

A. DE BOISLISLE.

(A suivre.)

1. *Gazette d'Amsterdam*, Extr. xxix, n° xxxvi, correspondance de Dresde, n° lxi, correspondance de Berlin, 20 juillet 1709, et Extr. lxiii. C'est le 28 juillet que Langalerie quitta Berlin pour aller prendre possession de son service à Dresde. Le roi de Prusse venait tout récemment, par un édit du 13 mai (*Ibid.*, n° lxxxv), d'accorder la naturalisation aux réfugiés protestants venus de France.

2. *Ibid.*, 1708, Extr. xii.

3. Il représentait la Pologne à Dresde et était le financier attitré d'Auguste. On pense que c'est le personnage devenu Lezana ou Lenzana dans les *Mémoires* de 1743, p. 381.

4. On croit qu'ils étaient apparentés aux Rapin-Thoiras; mais je n'ai pu trouver aucune généalogie. *La France protestante* ne parle pas d'eux, que je sache.

5. Elle était née en 1686. Je ne pense pas qu'elle fût veuve d'un émigré comme l'a dit M. Landau. *Le Journal de Verdun* a cru, à tort aussi, qu'elle appartenait à la maison de la Force.

6. Des auteurs disent : 1710; mais le colonel de Rotenhan avait en main (p. 93) l'acte de mariage, du 24 août 1709, passé devant le vicaire général de Pologne. La notice du *Moréri* dit seulement ceci : « Voyant qu'il ne pourroit pas tenir longtemps à la cour de Vienne, il prêta d'abord l'oreille aux propositions que le roi Auguste de Pologne lui fit faire, et les accepta peu après... Passant par Berlin, en 1709, pour aller en Pologne, il vit à la cour une jeune Française, un peu de ses parentes,... fille de Charles, baron de Frère... Il l'épousa en secondes noces et l'emmena en Pologne. »

LES DÉBUTS

DE

« L'AFFAIRE DE BRETAGNE »

(1763-1764).

La fin de la guerre de Sept ans, loin de procurer au gouvernement de Louis XV un peu de tranquillité, le laissait aux prises avec les plus terribles embarras. Toujours à court d'argent, aussi bien pendant la paix que pendant la guerre, il voyait avec épouvante venir le moment où la suppression du second et du troisième vingtième et des suppléments à la capitation, formellement promise pour le moment de la publication de la paix, allait le priver d'une ressource très nécessaire, quoique d'ailleurs fort insuffisante pour subvenir à des charges énormes et à un formidable arriéré. Force fut au contrôleur général Bertin de proroger et même d'aggraver les mesures financières prises pendant la guerre. Des édits d'avril 1763, tout en supprimant le troisième vingtième et les doublement et triplement de capitation, prorogèrent pour six ans le second vingtième, pour six ans aussi les dons gratuits des villes, qui devaient finir en 1764, créèrent un sixième sol pour livre des droits des fermes, donnèrent à l'impôt du centième denier une extension considérable et menaçante pour les intérêts des parlementaires, et surtout, en ordonnant un dénombrement exact de tous les biens-fonds du royaume, sans exception, annoncèrent l'intention de faire rendre à l'impôt des vingtièmes tout ce qu'il devait rendre régulièrement : ce qui porta au plus haut point l'irritation des privilégiés en général et des Parlements en particulier. Appliqués par un gouvernement sage et par une administration vigoureuse, ces édits auraient pu être le salut du royaume ; appliqués par un pouvoir faible et discrédité, ils

ne servirent qu'à augmenter la confusion générale et valurent à l'autorité royale les plus dures humiliations qu'elle ait subies sous ce règne de Louis XV, où elle en eut de si nombreuses.

Entre autres conséquences fâcheuses que devait amener cette tentative inopportune d'une réforme fiscale alors impossible, les troubles de la Bretagne, dont les édits de 1763 ont été sinon la cause, du moins l'occasion déterminante, furent certainement la plus grave. Cette province ne fut pas, d'ailleurs, atteinte une des premières : elle ne devait même entrer en combustion qu'assez tardivement ; mais l'incendie y prit des proportions plus vastes qu'ailleurs, et il ne devait plus pouvoir y être éteint qu'après avoir embrasé tout le royaume.

Au début, en effet, le ministère fort embarrassé, comme toujours, lorsqu'il s'agissait de passer de la parole à l'exécution, aux prises d'ailleurs avec un soulèvement général des cours souveraines du royaume, le plus formidable qu'on ait vu depuis la Fronde, n'osa pas essayer d'introduire en Bretagne les nouveaux impôts ; il borna son ambition à assurer la continuation du second vingtième après le terme fatidique du 21 septembre¹, et cette prétention même, si modeste qu'elle fût, n'allait pas sans de graves difficultés. Sans doute, l'abonnement des vingtièmes avait été voté dans les derniers états pour deux ans, 1763 et 1764 ; mais la clause de l'arrêt d'enregistrement du Parlement de Rennes du 29 mars 1757, qui stipulait cessation du second vingtième (et même aussi du premier) trois mois après la publication de la paix, n'en subsistait pas moins, et, dans ce conflit entre les deux autorités provinciales, il ne fallait guère espérer que la commission intermédiaire, quoique émanée des États, osât prendre sur elle d'adopter le parti le moins favorable aux intérêts de ses administrés. C'est ce que d'Aiguillon, à la veille de son retour en Bretagne, cherchait dans une lettre du 19 juillet à faire entendre à l'incorrigible optimisme du contrôleur général : il lui représentait que le seul moyen régulier d'obtenir le second vingtième pour le dernier trimestre de l'année était, à défaut d'une session d'États extraordinaires dont personne ne se souciait, de promettre à la commission qu'il en serait tenu compte sur le premier vingtième de 1764, quitte à trouver d'ici là quelque procédé pour assurer

1. Le second vingtième devait disparaître trois mois après la publication de la paix, qui avait eu lieu le 21 juin 1763.

en 1764 la levée de tous les deux ; et il réussit enfin à obtenir la permission de faire à la commission des déclarations conformes à ce programme.

Dans cette même lettre, averti que Bertin songeait à faire enregistrer ses édits au Parlement de Rennes et à lever les impôts en conséquence, d'Aiguillon s'élevait avec force contre ce plan, qu'il jugeait illégal et désastreux ; d'abord, parce que l'autorité royale était tombée dans un tel discrédit et la hardiesse des Parlements portée à un si haut point qu'on se heurterait certainement à une opposition irréductible ; le refus obstiné qu'avait fait ce Parlement d'enregistrer les édits d'avril 1758 et de février 1760 ne laissait aucun doute à cet égard ; ensuite, parce qu'en supposant même le succès, l'enregistrement ainsi obtenu resterait inutile jusqu'à ce que les États, seuls en droit de consentir des levées d'argent dans la province, eussent à leur tour donné leur adhésion. Cette théorie si avantageuse aux États, dont d'Aiguillon a en réalité toujours vivement défendu les droits, bien que par une des bizarreries si multipliées dans cette histoire l'artifice de ses ennemis soit parvenu à lui créer une réputation toute différente, était celle qu'il s'était formée et qu'il s'efforçait d'appliquer depuis plusieurs années déjà ; aux États le droit imprescriptible de consentir l'impôt, leur fidélité leur faisant d'ailleurs toujours un devoir de se conformer aux volontés du roi et de subvenir pour leur part aux nécessités du royaume ; au Parlement le rôle plus modeste de promulguer la loi émanée de l'autorité royale et acceptée par l'assemblée représentative de la province. « Si on commence par ce dernier, disait-il, le coup est porté aux privilèges des États, et ils n'ont plus de ménagements à garder ; si, au contraire, on se borne à leur faire entendre qu'en cas de refus de leur consentement on aura recours à l'enregistrement, ils acquiesceront vraisemblablement à la fin à ce qu'on exigera d'eux, dans la crainte de laisser entamer leurs privilèges... Si on n'envoie les édits au Parlement qu'après un refus des États, en le supposant, ce que j'ai peine à imaginer, on lui dira que le roi, mécontent avec raison de ses sujets de Bretagne, qui lui ont refusé les secours dont il a besoin... est dans la volonté de se les procurer par la voie de l'intendant et que c'est pour faire connaître ses intentions dans la forme prescrite par les règles législatives qu'il lui ordonne d'enregistrer les édits dont les États ont refusé l'exécution... Le roi peut justement punir des sujets rebelles et se ser-

vir de toute son autorité à ce sujet, mais il ne doit pas enfreindre les privilèges de ceux auxquels il en a accordé ni les en priver sans raison¹. Nos parlementaires qui diront et feront toutes les extravagances imaginables, si on veut qu'ils enregistrent les nouveaux édits avant que les États en aient eu connaissance, demanderont avec instance qu'on les leur envoie à enregistrer lorsque les États les auront abonnés... Les États sont certainement très déraisonnables et fort difficiles à mener, mais cependant on peut en venir à bout avec de la patience et de l'adresse; je ne connais point de moyen pour persuader ou dompter le Parlement de Bretagne, quoique j'y aie plus d'amis et de gens affidés que dans l'assemblée des États, mais ils ont des préjugés qu'il faudrait détruire pour les persuader, au lieu que je persuade les États avec le secours de leurs préjugés². » Le contrôleur général se rendit à ces représentations et se décida à ne pas soumettre ses édits au Parlement avant l'acceptation des États, ou plutôt à distinguer dans les édits deux sortes de dispositions, celles qui intéressaient les États, et celles dont cette assemblée n'avait point, du moins à ses yeux, à s'occuper, comme le don gratuit des villes, les sols pour livre des droits des fermes et des octrois municipaux, droits dont le principal n'était pas soumis au consentement des États et dont la surtaxe additionnelle devait, à plus forte raison, ne pas l'être davantage, et enfin la réfection du cadastre³. Il ne serait pas question des premières avant une réunion d'États extraordinaires ou avant la session régulière, qui devait se tenir à la fin de l'année 1764; quant aux autres, elles feraient l'objet d'un édit particulier, que Bertin se flatta d'abord d'envoyer au Parlement de Rennes avant vacances (il était particulièrement pressé de faire travailler au cadastre en Bretagne, où il le jugeait encore plus nécessaire que nulle part ailleurs), mais que les graves complications de la lutte

1. Addition à la lettre de d'Aiguillon du 19 juillet 1763 (Arch. nat., H. 636).

2. Lettre de d'Aiguillon à Mesnard, 9 oct. 1763 (H. 534).

3. Sur ce dernier point, d'Aiguillon et le contrôleur général étaient fort loin de s'entendre. Le premier pensait que le cadastre ne regardait en aucune façon le Parlement : on jugeait au contraire au contrôle général (lettre de Mesnard à d'Aiguillon, 25 oct., H. 534) qu'il serait dangereux « de soumettre aux États une opération qui y trouverait beaucoup de contradiction par rapport aux intérêts particuliers et à l'arbitraire dont elle doit détruire les abus énormes, surtout de la part de la noblesse. » A vrai dire, le cadastre, lésant les intérêts et du Parlement et de la noblesse des États, n'avait chance d'être accepté de bon gré par aucun de ces deux corps.

avec les Parlements de Rouen, de Toulouse, de Grenoble et autres, ne lui permirent pas de faire à temps. Ce retard fut des plus fâcheux, car il fit perdre le seul moment peut-être où l'enregistrement eût encore été possible. La crise parlementaire prit pendant les vacances un tel caractère d'acuité, elle excita si gravement les passions, inconsciemment révolutionnaires, qui fermentaient plus ou moins dans toutes les cours souveraines du royaume, que le succès, bien difficile déjà avant les scènes inouïes qui signalèrent la mission de Fitz James à Toulouse ou celle de Dumesnil à Grenoble, était certainement impossible à la rentrée. Bertin n'eut pas d'ailleurs à tenter cette nouvelle épreuve. Il ne pouvait tenir tête bien longtemps au déchaînement des fureurs parlementaires. Une véritable révolution ministérielle ne tarda pas à se produire à Versailles : le chancelier Lamoignon fut exilé, Bertin perdit le contrôle général des finances; deux parlementaires prirent leur place : l'un, Maupeou, eut les sceaux, avec le titre de vice-chancelier; l'autre, Laverdy, eut les finances¹; ni plus ni moins qu'un monarque constitutionnel, Louis XV sacrifiait ceux de ses ministres dont ses Parlements ne voulaient plus et allait chercher leurs successeurs sur les bancs de l'opposition. En même temps le gouvernement n'hésitait pas à s'infliger à lui-même le plus pénible démenti en retirant les édits d'avril 1763, dont il avait proclamé si haut la nécessité, et alors que la France entière retentissait encore des éclats de la lutte entreprise pour en imposer l'enregistrement aux cours souveraines. Il y substituait la déclaration du 21 novembre 1763, où l'on faisait dire au roi qu'il voulait régner, non par l'impression seule de son autorité, mais par l'amour de la justice et l'observation des règles et des formes sagement établies dans son royaume : le centième denier était retiré, les règlements pour le cadastre devaient être subordonnés à l'acceptation des cours, celles-ci étaient invitées à présenter des mémoires et avis sur les moyens d'améliorer l'état des finances et de perfectionner la répartition et le recouvrement des impositions. Il fut entendu que les vingtièmes ne pourraient être perçus que sur le pied des rôles actuels, sans augmentation, sous peine, pour les préposés, d'être poursuivis extraordinairement. La victoire de la magistrature était complète.

1. L'usage nous a paru avoir consacré cette orthographe. Le vrai nom était cependant l'Averdy.

Le Parlement de Rennes, qui n'avait pas été à la peine, puisque la bataille avait été donnée et gagnée sur d'autres points, n'en fut pas moins à l'honneur, du moins dans la personne de son procureur général. M. de la Chalotais, qui, lui aussi, marchait de triomphe en triomphe, qui venait d'ajouter, à ceux de ses comptes-rendus, les lauriers plus glorieux peut-être et en tout cas moins fanés aujourd'hui de son *Essai d'éducation nationale* — ouvrage excellent et qui n'a pas perdu toute actualité, encore que dans un passage célèbre il heurte violemment une des idées les plus en faveur de nos jours — menait depuis quelque temps une négociation au succès de laquelle il attachait un prix considérable. Il s'agissait de faire passer à son fils, M. de Caradec, alors conseiller au Parlement après avoir rempli pendant quelque temps les fonctions de substitut de son père, sa charge de procureur général, tout en conservant pour lui-même le droit de concurrence et celui de survivance, en cas de prédécès de M. de Caradec. Cette combinaison, que M. de la Chalotais a eue extrêmement à cœur, avait vraisemblablement pour motifs — nous sommes sur ce point réduit aux conjectures — le désir d'être plus libre de son temps et de ses actions, sans rien perdre d'ailleurs de son empire sur le Parlement de Rennes et en conservant toujours le moyen de faire mouvoir cette compagnie à son gré, d'avoir plus de facilité pour venir à Paris jouir de sa gloire, se mêler aux groupes influents de la société d'alors, fréquenter les chefs du parti philosophique, qui le tenaient en haute estime, et s'approcher du ministère, pour lequel il a pu se croire désigné le jour où l'influence des Parlements triompherait décidément dans l'État. Une autre considération, semble-t-il, a dû aussi inspirer sa conduite : en faisant passer sa charge à son fils, M. de la Chalotais donnait une preuve nouvelle de sa puissance, démontrait le danger qu'il y avait à ne pas s'attacher à sa fortune et mettait la rage dans le cœur à l'un de ses principaux adversaires dans le Parlement, l'avocat général Le Prestre de Châteaugiron, qui depuis tantôt dix ans attendait que la retraite du procureur général laissât vacante cette charge plus brillante et regardée généralement comme la récompense réservée aux avocats généraux¹. Bien qu'il ne fût que le second des avocats généraux par ordre

1. Lettres de l'avocat général Le Prestre de Châteaugiron à Laverdy, 13 janvier 1765 (H. 358) et 1^{er} mai 1765 (H. 436).

d'ancienneté (son collègue Duparc Porée le primait), il comptait positivement sur cet avancement, encouragé par diverses circonstances et entre autres, peut-être, par un propos qui serait, paraît-il, échappé à M. de la Chalotais lui-même¹. Dès qu'il fut bruit de la démission prochaine du procureur général, les Le Prestre de Châteaugiron, soutenus par le duc d'Aiguillon, firent d'actives démarches en cour pour ne pas laisser échapper cette succession, qu'ils croyaient déjà tenir; mais celles de M. de la Chalotais en faveur de son fils furent non moins vives et se trouvèrent plus puissantes. Il mit en campagne ses parents, amis et protecteurs, les Coetmen, les Goyon, les Matignon, les Duras, les Maupeou, le duc de Choiseul, M^{me} de Pompadour, et jusqu'à Saint-Florentin lui-même, qu'il devait plus tard flétrir comme l'âme damnée du duc d'Aiguillon et qui n'en paraît pas moins avoir eu dans cette affaire une attitude fort différente de celle que La Chalotais lui a prêtée dans ses Mémoires, fort différente aussi de celle que d'Aiguillon eût désirée². Les députés des États de Bretagne en cour furent chargés de faire des démarches dans le même sens;

1. M. de la Chalotais aurait autrefois représenté au chancelier M. Le Prestre de Châteaugiron comme le seul homme capable de lui succéder. — Ce détail curieux, mais dont l'exactitude aurait d'ailleurs besoin d'être démontrée, est relaté dans une lettre que M. de Robien, procureur général syndic des États de Bretagne, gendre du président de Châteaugiron, adressait à son frère M. de Coniac, sénéchal de Rennes, le 28 juillet 1766. — La correspondance de M. de Robien avec M. de Coniac, source de renseignements souvent précieux, nous a été communiquée avec la plus grande complaisance par M. Pélage de Coniac, de Rennes, grâce à l'entremise de M. Saulnier, conseiller à la cour de Rennes, bien connu par de nombreux et importants travaux généalogiques et historiques sur la Bretagne; nous sommes heureux d'adresser ici à tous deux nos plus vifs remerciements.

2. « Vous ne devez pas douter, écrivait Saint-Florentin à La Chalotais le 10 août 1763 (O. 459), que je ne saisisse avec empressement les occasions de vous obliger. Je parlerai avec plaisir à M. le chancelier sur la survivance que vous désirez obtenir de votre charge pour Monsieur votre fils, et je serai charmé si je peux contribuer à vous procurer cette récompense de vos services. » Le 28 août, Saint-Florentin adressait, sur le même sujet, une lettre fort encourageante à M. de Caradec; et, quand la chose fut faite, il l'en félicita chaudement dans une autre lettre du 30 décembre. — Quelque opinion que l'on veuille avoir de la sincérité du ministre, toujours est-il que ces lettres permettaient à M. de la Chalotais de dire et, au besoin, de prouver que M. de Saint-Florentin lui était favorable, et elles devaient singulièrement gêner l'opposition que ce ministre aurait pu être tenté de faire aux projets du procureur général.

M. de Choiseul les mit lui-même en avant et les pria de recommander au chancelier, comme de leur propre mouvement, la candidature de M. de Caradeuc. Parfaitement au courant de toutes ces intrigues et fort au fait des dispositions dominant dans le sein du ministère, d'Aiguillon prévint de bonne heure et même prédit ironiquement au premier commis des finances, Mesnard, que M. de la Chalotais finirait par en arriver à ses fins. Il avait vu juste. Bertin et le chancelier étaient seuls à tenir bon encore¹; leur chute presque simultanée débarrassa le procureur général des derniers obstacles qu'il rencontrait; lui-même vint le 2 novembre à Paris², où il sentait que le vent lui devenait décidément favorable, pour aplanir toutes difficultés; et un des premiers actes de la nouvelle administration fut de lui accorder la faveur sollicitée avec tant d'insistance; le 20 décembre, M. de Caradeuc reçut la charge de procureur général au Parlement de Rennes, avec concurrence et survivance au profit de M. de la Chalotais³.

Dans ses Mémoires, M. de la Chalotais a présenté cet événement comme une nouvelle victoire remportée sur la cabale jésuitique et qui plongea dans la consternation les amis de la société proscrite, surtout l'archevêque de Paris; il est en effet possible, et même probable, que les partisans des Jésuites aient déploré cette faveur éclatante accordée au principal auteur de leur destruction. Mais M. de la Chalotais a négligé d'ajouter qu'il n'était pas nécessaire d'être un ami du premier degré des Jésuites pour voir avec étonnement et avec regret un choix aussi singulier que celui de M. de Caradeuc. Ce magistrat était alors universellement considéré comme une intelligence des plus médiocres. D'un caractère violent et emporté, comme ne l'ont que trop prouvé, lors de son procès, les dépositions du notaire Berthelot et du frère Silvestre, ainsi que sa conduite, dans sa prison de Saint-Malo, envers tous ceux qui avaient la redoutable mission de l'approcher⁴, il reproduisait, peut-être en les exagérant, les défauts paternels, sans avoir l'esprit mordant et la véhémence dans l'invective que possédait à un si haut degré M. de la Chalotais. Il subit tou-

1. Bertin à d'Aiguillon, 20 août 1763 (H. 355).

2. Il devait y séjourner (ou à Versailles) de novembre 1763 à mai 1764.

3. Arch. nat., O. 459.

4. Cf. Carré, *La Chalotais et le duc d'Aiguillon*, p. 155, 156, 158, 167, etc., etc.

jours docilement l'impulsion de son père, et fit bien, car il ne paraît guère qu'il eût été autrement capable de se conduire, et lui-même semble en avoir été convaincu. Il avoua dans ses interrogatoires qu'il ne faisait rien sans le consulter et reconnut sans ambages qu'il n'avait pas « les connaissances supérieures que demandait la place qu'il exerçait concurremment avec son père¹. » M. de la Chalotais lui écrivait les brouillons de ses lettres de bonne année² : et on tremblait, à l'hôtel de Caradeuc, quand on le supposait, dans les circonstances délicates, livré aux seules ressources de son inspiration individuelle³. C'était, dans toute la force du terme, « un bien mince sujet, » comme le disait M. de Robien⁴, d'autant plus digne de foi en cela qu'exempt de tout fanatisme, ses sympathies pour d'Aiguillon ne l'empêchaient pas de voir avec commisération les infortunes des procureurs généraux et qu'il ne manquait jamais l'occasion de faire leur apologie et même l'éloge de leurs qualités morales. M. Le Pelletier de Beaupré, membre de la commission de Saint-Malo, le jugeait « le plus ingénu des cinq magistrats prisonniers » et plus bête que méchant⁵. Telle était bien aussi l'impression qu'il produisait par la suite, lorsque le calme était depuis longtemps rétabli en Bretagne, sur ceux que la curiosité attirait auprès de lui. « Je n'ai pas manqué d'aller rendre mes devoirs aux procureurs généraux de Bretagne, » lit-on dans *l'Espion anglais*, t. VIII, ch. II; « mais vous l'avouerez-vous ? *Major e longinquo reverentia...* Le premier (M. de la Chalotais), affaibli sous le poids de l'âge et du malheur, m'a semblé n'être plus que l'ombre de lui-même et ne répondre que faiblement à la haute opinion que j'en avais conçue; le second ne répondre que trop parfaitement, au contraire, à celle qu'en donnèrent ses ennemis dans leurs pamphlets, qui le peignent comme un homme ignorant et borné. » L'auteur de ces lignes n'était pas

1. Rapport de Le Noir au conseil, déc. 1766 (H. 440).

2. Lettre de La Chalotais à son fils, décembre 1764, produite au *Procès*, I, 231.

3. « Tâchez de savoir ce que répondra votre papa. » La recommandation revient à plusieurs reprises dans les lettres que M^{me} de Caradeuc fit passer à son mari en décembre 1765 (*Procès*, II, 275 et suiv.).

4. Lettre de M. de Robien à M. de Coniac, 21 oct. 1765.

5. Le Pelletier de Beaupré à Laverdy, 12 févr. 1766 (H. 439).

un ennemi systématique, puisqu'il ajoute que M. de Caradec a eu d'ailleurs le bon esprit de suivre l'impulsion de son père, de ne jamais se détacher de ses intérêts, et que cette conduite le rendra toujours « fort intéressant. »

Ce n'était donc pas sans de sérieux motifs que d'Aiguillon s'était prononcé assez haut contre l'acte inique de népotisme que M. de la Chalotais s'était juré d'obtenir ; et il fut d'autant plus fondé à déplorer la complaisance extrême dont on avait usé envers le procureur général qu'il ne pouvait pas se faire la moindre illusion sur les conséquences regrettables qu'une telle politique ou, pour mieux dire, qu'une telle absence de politique devait nécessairement produire. Cette prime accordée à l'homme qui était le véritable chef d'un Parlement frondeur et toujours prêt à repousser les édits bursaux, cette grâce accordée en récompense d'une opposition sourde que l'on ne cessait, depuis quelques années, de trouver sur sa route, devaient singulièrement ajouter aux difficultés déjà si grandes qu'allait rencontrer en Bretagne l'exécution des dernières volontés du roi. Infliger un échec personnel au commandant, au moment où il allait s'agir pour lui d'entreprendre les négociations les plus pénibles et les plus délicates et où il importait le plus que parlementaires et membres des États eussent une haute idée de son crédit, était une singulière inconséquence. « Ce ne sera pas avec de belles phrases, disait très justement d'Aiguillon¹, que je persuaderai les États de payer les deux vingtièmes, les sols pour livre, etc. ; il en faut quelques-unes dans certaines occasions, mais elles ne suffisent pas, et si ma position vis-à-vis de la cour n'est pas telle qu'on puisse croire que ceux qui me serviront bien seront récompensés dans leur personne ou dans celle de leurs proches, et que ceux qui ne se prêteront pas à mes insinuations seront privés de grâces ainsi que tout ce qui leur appartient, je ne réussirai certainement point. » Et ce n'était pas seulement le service du roi qui allait lui être rendu plus difficile : sa situation personnelle elle-même, son honorabilité, sa bonne conduite dans son gouvernement de Bretagne allaient être mises en question, et ce danger, qu'il ne paraît pas avoir aperçu tout d'abord, ne tarda pas à lui être révélé.

La victoire de M. de la Chalotais, en effet, n'était pas complète

1. Lettre du 18 août 1764 à Laverdy (bibl. de Nantes, ms. 672, pièce 3).

tant qu'il n'avait pas abattu l'homme coupable d'avoir dit tout haut, sur le compte de son fils, ce que tant de gens pensaient tout bas. Partout alors les Parlements triomphaient des commandants de provinces; le nouveau ministère sacrifiait Dumesnil à Grenoble, d'Harcourt à Rouen, Fitz James à Toulouse; la magistrature, comme l'écrivait M. de la Chalotais à M. de Caradeuc, avait partout le haut du pavé¹; était-il possible que cet abaissement universel des représentants de l'autorité royale ne s'étendît pas à la province turbulente entre toutes, à celle qui avait les États les plus tumultueux et le Parlement le plus agité, à celle où les habitudes de résistance étaient les plus invétérées? Était-il possible surtout qu'un commandant aussi énergique que d'Aiguillon, aussi connu pour son zèle à maintenir intacte l'autorité royale, survécût presque seul à cette espèce de mortalité politique qui frappa tant de représentants moins éminents du pouvoir central pendant cette année 1763? M. de la Chalotais avait trop de rancunes contre d'Aiguillon et trop de raisons de souhaiter sa disparition pour l'entendre ainsi: et le Parlement de Rennes contenait un certain nombre de têtes ardentes qu'indignait profondément la lenteur des magistrats bretons à suivre les traces glorieuses de ceux de Toulouse, Rouen et Grenoble, et qui étaient pour les vues de La Chalotais de précieux auxiliaires tout trouvés. « Je vous plains, » disait un de ces boute-feu, M. de la Gascherie, à un autre, M. de Montreuil, dans une lettre du 10 décembre 1763, dont on essaiera vainement, lors du procès, de donner des explications satisfaisantes², « je vous plains d'être spectateur d'une si étonnante léthargie. » Aussi bien cette léthargie allait-elle bientôt faire place à une agitation fébrile. Lorsque M. de la Chalotais eut acquis la certitude de l'excessive faiblesse du gouvernement envers les cours souveraines, lorsqu'il vit que les influences hostiles à d'Aiguillon prédominaient à Versailles³, la campagne s'engagea immédiatement.

1. Lettre du 11 février 1764, *Procès*, I, 225. Cette lettre serait à citer tout entière; elle fournit les preuves les plus décisives du peu de crédit qu'avait d'Aiguillon à Versailles, quoi que La Chalotais ait plus tard prétendu, et de l'extrême timidité du gouvernement envers la magistrature.

2. *Procès*, I, 358. — M. de la Gascherie était l'ennemi mortel du duc d'Aiguillon depuis son arrestation, en 1757.

3. Soulavie, dans ses *Mémoires du ministère du duc d'Aiguillon*, parle de conférences tenues en janvier 1764 entre Choiseul, M^{me} de Pompadour et La

Tout prétexte, il est vrai, faisait défaut : les nouveaux impôts n'ayant pas encore été proposés au Parlement de Rennes, cette cour n'avait pas eu l'occasion d'imiter les emportements des autres cours de province ; quand même ils l'eussent été, cette occasion ne lui eût pas sans doute été fournie, car d'Aiguillon désapprouvait les violences dont on avait usé envers plusieurs Parlements, et il ne se serait probablement pas prêté à introduire en Bretagne la pitoyable comédie des enregistrements militaires¹. Mais le désir de perdre d'Aiguillon et le plaisir de faire du bruit firent passer par-dessus cette difficulté. On profita de la situation générale du royaume pour lancer contre le duc des accusations que le Parlement était coupable de hasarder si elles étaient fausses, et coupable aussi de n'avoir pas formulées plus tôt si elles étaient vraies, car elles se réfèrent pour la plupart à des pratiques déjà fort anciennes. L'affaire des Parlements de Toulouse, Rouen et Grenoble servit de prétexte pour engager les hostilités ; ce fut en exhalant son indignation contre Dumesnil, d'Harcourt et Fitz James qu'il trouva le moyen de mettre d'Aiguillon lui-même sur la sellette.

Le 30 décembre 1763, alors que le Parlement de Toulouse était déjà rétabli et qu'une intervention en sa faveur avait cessé par conséquent d'être utile, le Parlement de Rennes, ou plutôt un quart à peine des membres qui composaient cette compagnie²,

Chalotais pour perdre d'Aiguillon. Ce sont des faits qu'il est impossible de prouver, mais qui restent fort vraisemblables.

1. Il n'était nullement partisan « de ces coups d'autorité qui ne font qu'aggraver les esprits et qu'on se repent toujours d'avoir frappés. » « Vous savez, écrivait-il à Laverdy le 18 août 1764, combien j'ai blâmé la dureté avec laquelle on agissait l'année dernière. »

2. Il y avait ce jour-là (Reg. secrets du Parlement de Rennes) cinq présidents et vingt conseillers ; or le Parlement comptait de cent à cent vingt officiers. Les remontrances ne passèrent qu'à deux voix de majorité, et encore parce que parmi les opposants il s'en trouva plusieurs qui étaient parents et dont les voix, selon la coutume, furent réduites, c'est-à-dire comptées pour une. — Nulle part peut-être le scandaleux mépris que la magistrature parlementaire du XVIII^e siècle faisait de ses obligations professionnelles n'était poussé au même degré que dans le Parlement de Bretagne. Chaque année, pendant les mois de novembre et de décembre, le palais était presque désert ; et, dès les premiers beaux jours, on avait peine, en réunissant toutes les chambres, à en composer une entière. Les charges n'étaient achetées le plus souvent qu'à cause des privilèges qu'elles conféraient et de l'importance qu'elles donnaient à leurs titulaires, vénérés et craints, chacun dans son petit territoire, à l'égal

résolument d'adresser au roi des remontrances sur les violences exercées par le duc de Fitz James. Bientôt après, le 12 janvier 1764, il fut décidé d'en ajouter d'autres relatives aux événements de Grenoble et de Rouen. Ce fut dans ces dernières, arrêtées le 1^{er} février par une faible minorité de ses membres¹, que le Parlement lança sa déclaration de guerre : « Les peuples, disait-il, espéraient enfin jouir des fruits de la paix, lorsqu'un nouvel ennemi a paru dans le sein de la monarchie pour la déchirer ; plus cruel mille fois que la guerre, le despotisme personnel du commandant dans les provinces de votre royaume ose enfin se montrer à découvert : il porte une main hardie sur le dépôt sacré des lois, il avilit, il opprime les magistrats, il abuse de l'autorité royale pour les mettre dans les liens. » La Normandie, le Dauphiné et le Languedoc n'étaient pas seuls à souffrir de ces excès de pouvoir ; la Bretagne ne les connaissait aussi que trop : « Le propriétaire n'est pas sûr s'il jouira le lendemain de sa maison, de son champ ; votre province de Bretagne ne voit plus rien de sacré dans ses privilèges ; on attaque la loi fondamentale de ses États ; jusqu'ici, les trois ordres se réunissaient pour multiplier leurs dons toujours au-dessus de leurs forces ; à présent, on veut que deux ordres donnent des biens qui ne leur appartiennent pas, et on enlève à l'autre ordre jusqu'à la consolation de vous offrir ce qui lui appartient. Les communautés qui composent votre province de Bretagne ne sont plus maîtresses de leurs choix ; il faut que leurs députés soient pour ainsi dire du choix de vos commissaires ; elles ne les voient plus partir comme de zélés défenseurs de leurs intérêts, inséparables de ceux de V. M., mais comme de

d'un souverain. Seules les affaires qui intéressaient les passions de la magistrature, comme des arrêts à rendre contre les Jésuites ou contre le commandant de la province, attiraient au palais une affluence un peu plus nombreuse. Lors des convocations générales qui précédèrent les démissions de 1765, on vit arriver au Parlement quelques figures à peu près inconnues, qu'on ne se souvenait pas d'y avoir vues depuis le jour de la réception. Il y eut des conseillers qui ne rougirent pas de se faire indiquer, dans les rues de Rennes, le chemin du palais. (Mémoire de M. de Sérant, conseiller au Parlement de Rennes, sur l'administration de la justice en Bretagne, 1767, H. 438. M. de Sérant était un chaud parlementaire, admirateur de Laverdy.)

1. Il n'y avait aussi ce jour-là que quatre présidents et vingt et un conseillers. C'était ainsi que quelques mauvaises têtes, quelques jeunes gens turbulents, engageaient des démarches auxquelles l'immense majorité de la compagnie était totalement étrangère, mais qu'elle se croyait ensuite, tant était puissant l'empire de l'esprit de corps, obligée de soutenir à tout prix.

vils esclaves qui ne mériteront jamais leur confiance. Si cependant quelques-uns restent attachés à leur devoir et défendent avec zèle les intérêts qui leur sont confiés, bientôt on les menace, et, s'ils ne cèdent pas, on les fait succomber sous les coups d'autorité. » Des expropriations violentes, l'ordre du 12 octobre 1762 et un arrêt du conseil du 11 juin 1763 relatif aux mairies¹, tels étaient donc les griefs que le Parlement trouvait alors à alléguer contre le duc d'Aiguillon, dans ces remontrances auxquelles M. de la Chalotais a affirmé avoir été absolument étranger, chose peu croyable, car elles le comblèrent de satisfaction, et il ne leur reprocha que d'être trop douces². On devait allonger cette liste, quelques mois plus tard, en trouvant de nouveaux chefs d'accusation, corvées, dépenses exagérées des villes, etc., etc. Il sera temps alors de les examiner.

Rien n'avait permis de prévoir cette attaque. En partant pour faire sur les côtes de Bretagne sa tournée annuelle, d'Aiguillon

1. L'arrêt du 11 juin 1763, particulier à la Bretagne, astreignait les maires, soit élus, soit en titre d'office, à obtenir l'agrément du gouverneur ou du commandant et confirmait le droit des maires d'être les députés-nés de leurs villes aux États de la province. En cas d'absence de leur part, les députés nommés par les communautés devaient faire approuver leur nomination par les commissaires du roi. Cette dernière disposition seule constituait à vrai dire une nouveauté. Il est évident que cet arrêt choque entièrement nos idées modernes de liberté électorale. Mais c'est l'ancien régime tout entier qui est ici en cause, et non pas personnellement le duc d'Aiguillon. Nulle part on n'entendait concéder plus de liberté pour les élections à ce qui subsistait encore d'assemblées d'États. L'arrêt du 11 juin 1763 est d'ailleurs resté en vigueur après le départ du duc d'Aiguillon, et il subsistait encore à la veille de la Révolution. Trois fois de suite, à Dinan, de 1772 à 1778, la ville s'étant obstinée à ne présenter pour la mairie que des personnes dont le gouverneur ne voulait pas, on tourna la difficulté en prolongeant d'autorité les fonctions du maire qui devait sortir de charge. L'édit de mai 1765, qui stipulait la nomination des maires par le secrétaire d'État de chaque province sur une liste de trois noms élus dans chaque ville, allait aussi loin, comme Linguet l'a fait remarquer, que l'arrêt du 11 juin 1763. — Quant aux prétendus coups d'autorité frappés sur des députés du tiers trop indépendants, le récit des précédentes sessions d'États fournit des exemples de membres de cet ordre pouvant faire de l'opposition impunément. Dans une note relative aux remontrances du Parlement (H. 625), d'Aiguillon affirme n'avoir jamais eu recours qu'à des avertissements et avoir toujours évité « ces actes de violence que ses prédécesseurs avaient été quelquefois obligés de mettre en usage. »

2. Lettre du 11 février, *Procès*, I, 224 : « Votre petit despote est donc bien fâché des remontrances de votre Parlement ? Tant mieux, tout le monde en est bien aise ici... Vos remontrances sont au miel et au sucre contre lui auprès de celles des autres Parlements. »

avait, quelques semaines auparavant, quitté le Parlement en fort bons termes. Aussi sa stupéfaction fut-elle extrême lorsqu'il apprit à Saint-Brieuc les actes de despotisme qu'on lui imputait. Il s'empressa de revenir à Rennes (6 février) et témoigna le lendemain au Parlement, venu chez lui selon la coutume, combien il était affecté de cette violente sortie. Il se montra ému et vivement peiné, mais ne fut d'ailleurs ni amer ni offensant¹. On se sépara de part et d'autre sans éclat ni vivacité, ce qui n'empêcha pas le Parlement, délibérant le 8 sur ce qui s'était passé la veille chez le duc, de voter que l'on serait mécontent et de charger son premier président de faire des observations sur l'accueil qu'il avait reçu. D'Aiguillon répondit que sa sensibilité avait été trop grande pour pouvoir la cacher et qu'il faisait trop de cas de l'estime du Parlement pour ne pas voir avec une douleur extrême qu'il l'avait perdue; il insista en même temps pour que le Parlement donnât des preuves de ses allégations. D'Amilly s'entremet, calma les dissentiments, promit que les remontrances ne seraient pas imprimées et ménagea une réconciliation apparente. Bien prit au duc de se montrer accommodant. S'il avait persisté à vouloir exiger des preuves et à écrire au roi, comme il en avait d'abord formé le projet, il aurait été plus que médiocrement soutenu.

M. de Laverdy, en effet, auquel un des choix les plus fâcheux que Louis XV ait jamais faits venait de donner le contrôle général, était l'homme le moins capable de maintenir les Parlements dans le devoir. Fils d'un avocat au Parlement de Paris, ardent janséniste, conseiller lui-même à la première chambre des enquêtes de cette compagnie², ayant grandi et vécu exclusivement dans

1. Lettres de d'Aiguillon à Saint-Florentin, 7 février, et à Laverdy, 9 février (H. 630). D'Amilly écrit de son côté le 10 février : « Il ne lui échappa pas un mot qui pût offenser en rien la Compagnie, et la vivacité avec laquelle il parlait était plutôt une marque de sa sensibilité que de colère ou de mécontentement. » C'est ce que la Réponse des États au Mémoire de Linguet appelle « avoir maltraité la Compagnie publiquement avec beaucoup de vivacité. »

2. Il venait de conquérir une certaine illustration par la part qu'il avait prise au procès des Jésuites. Son rapport du 12 novembre 1763 sur les collèges de Paris, rapport qui inspira les lettres patentes du 21 novembre pour le transfert au collège Louis-le-Grand du collège de Lisieux et des boursiers des petits collèges de la capitale, paraît avoir été l'occasion déterminante de sa nomination. Il avait une bonne réputation et passait pour un magistrat honnête, zélé et instruit. On ne pouvait pas encore connaître son insuffisance, qui n'avait pas eu l'occasion de se manifester.

cette société parlementaire dont il avait entièrement adopté les doctrines et les préjugés, il ne pouvait être au pouvoir que le protecteur des hommes auxquels l'unissaient et la communauté des idées et des relations de longue date ; et les Parlements pouvaient être dix fois coupables sans paraître tels à ses yeux. Il n'osait user envers eux que d'objurgations timides et de supplications éplorées, dont le danger des manœuvres jésuitiques faisait généralement le thème ; et, si loin qu'ils allassent, ils étaient sûrs de ne jamais épuiser sa patience. C'était chez lui un système de tout leur pardonner et de n'attendre le rétablissement de l'autorité que des excès du désordre et de l'anarchie. La pensée de Louis XV, quand il alla chercher un contrôleur général dans le sein de la magistrature, avait été certainement que cette preuve de déférence la flatterait et que le monde parlementaire, devenu si redoutable, en serait plus facile à conduire ; jamais calcul ne fut aussi complètement déjoué par l'événement. M. de Laverdy était intègre, zélé, rempli de bonnes intentions, sincèrement désireux de tirer la France de cette espèce de décomposition dans laquelle elle tombait visiblement ; c'était un travailleur infatigable¹. Malheureusement, il joignait à ces heureuses qualités les plus graves défauts ; la faiblesse de son caractère était extrême ; très peu au fait des matières administratives, il était incapable de mener de front les affaires multiples et pressantes qui surgissaient à chaque instant, et ne tarda pas à se trouver entièrement débordé ; il était dépourvu, non seulement d'habileté, mais même de cette sagacité élémentaire, et pour ainsi dire de cette sorte d'instinct de gouvernement, qui constitue la première et la plus essentielle qualité d'un homme d'État. Incapable de la plus vulgaire discrétion, il livrait sans cesse les plus intimes pensées du gouvernement à des confidents plus que suspects qui se faisaient un jeu de le trahir. Par sa simplicité excessive, par le trop de facilité de son abord comme par la familiarité incorrecte et triviale de son style, il déconsidérait l'autorité dont il était revêtu et prêtait à rire à ses dépens. Des aveux d'ignorance d'une humilité touchante, mais singulièrement maladroite, revenaient à chaque instant sous sa plume. Sa crainte excessive de nouveaux

1. « Je travaille 12 à 13 heures par jour, écrivait-il à d'Aiguillon le 27 décembre 1763 (H. 630), je rassemble autant que je puis des connaissances de part et d'autre. »

conflits avec les cours excitait tout naturellement à lui résister et semait partout des germes d'insubordination. Soucieux d'ailleurs de dissimuler sous des apparences d'énergie son inépuisable faiblesse, il flottait sans cesse entre la politique de rigueur et celle des concessions à outrance, prenait des attitudes impérieuses inévitablement suivies de quelque piteuse reculade, conseillait au besoin des procédés à la Terray, engageait des démarches qu'il n'était point capable de soutenir et multipliait dans ses actes comme dans ses paroles les plus grossières contradictions. Il put, grâce aux amitiés qu'il y comptait et à force de concessions, pacifier pour quelque temps le Parlement de Paris ; mais, après une courte accalmie, son élévation même ne pouvait guère qu'aggraver les querelles. Les ambitions parlementaires étaient stimulées par son exemple et encouragées par son incapacité. Il n'y eut plus de jeune conseiller aux enquêtes qui ne se crût capable de gouverner l'État, et les Parlements de province, notamment, qui avaient alors contre celui de Paris plus d'un grief¹, devaient nécessairement être tentés d'avoir leur tour. M. de la Chalotais, à qui les chaudes félicitations de Voltaire, de d'Alembert et des philosophes avaient inculqué une haute idée de sa valeur et de sa supériorité, d'ailleurs réelle, sur les hommes les plus en vue du Parlement de la capitale², trouva certainement que le choix

1. Le Parlement de Paris avait contre lui sa théorie qu'il était seul et exclusivement la cour des pairs, sa composition sociale plutôt inférieure à celle de la plupart des cours provinciales, son fanatisme janséniste et l'esprit gouvernemental (du moins relativement) qui l'anima dans les premiers temps du ministère de Laverdy. Nul doute que M. de la Chalotais n'eût été bien aise d'humilier cette cour, qui devait plus tard épouser sa cause avec tant d'énergie : « Il n'est que trop visible, » lui a écrit son correspondant de Reynes dans une lettre qui mérite attention (15 mai 1765, *Procès*, I, 282), « que le Parlement de Paris veut tout subjuguier, ... bien des bons citoyens trouvent étrange que vos douze confrères (les douze Parlements) ne se soient pas élevés contre l'entreprise du nôtre, qui semble ne respirer et ne chercher que tous les moyens de vous mettre sous son joug. »

2. Grimm dit en juin 1763, à propos de l'*Essai d'éducation nationale* : « La postérité, qui placera M. de la Chalotais au premier rang de la magistrature de France, remarquera avec étonnement qu'il est le seul magistrat qui ait su tracer un plan d'éducation, tandis que le premier Parlement du royaume s'est adressé aux pédants de l'Université pour avoir un plan d'études... » — « Vous donnez de beaux exemples en plus d'un genre au Parlement de Paris, » lui écrivait Voltaire à son tour (22 juin 1763); « on prétend que maître Omer Joly de Fleury ne les a pas suivis en faisant son réquisitoire contre l'inoculation... Vous me paraissez le procureur général de la France entière » (26 sept. 1764).

du roi aurait pu être plus éclairé et compris qu'il lui serait facile, en suscitant des troubles, de se frayer la voie vers cette place enviée, quoique peu enviable, que l'infortuné ministre occupait sans motif explicable, « par accident à son être¹, » et qu'il était si peu apte à remplir.

Tel était l'homme que, pour son plus grand malheur, pour le malheur du royaume, pour le malheur surtout de la Bretagne, dans les troubles de laquelle il a eu, par son insuffisance, une lourde part de responsabilité, on était venu prendre pour le mettre à la tête du département le plus difficile, au moment de la crise la plus violente que le royaume eût depuis longtemps traversée. Il a toujours affirmé n'avoir pas désiré cette distinction dangereuse et avoir été surpris tout le premier qu'on soit venu le chercher « dans son coin²; » et sa sincérité en cela ne paraît pas douteuse, car le pouvoir, auquel il finit plus tard par prendre goût, auquel même il se raccrocha désespérément, ne fut pour lui au début qu'une source de tribulations de toute sorte, et il semble bien, par sa correspondance en 1764 et 1765, qu'il ait été alors l'homme le plus malheureux de tout le royaume. Assiégé d'embarras incessants, qui certes étaient grands, mais que son caractère pessimiste le portait à s'exagérer encore, succombant sous le poids d'une besogne trop lourde pour sa pauvre tête, il aurait peut-être quitté la place, s'il n'avait été retenu par l'idée singulière (M. de Laverdy appartenait à la fraction dévote du parti janséniste) que Dieu avait eu ses desseins en l'élevant si haut et qu'il n'avait plus le droit d'éloigner de lui ce calice. Ce pouvait être un moyen, certes douloureux et pénible, mais d'autant plus méritoire, de faire son salut éternel, que de travailler au salut temporel de sa patrie. « Je périrai peut-être victime de mon zèle et de mon assiduité, écrivait-il à d'Aiguillon le 27 décembre 1763, mais j'ose espérer qu'il peut être dans le ciel des récompenses pour ceux qui ne désespèrent pas tout à fait du salut de leur patrie et qui lui consacrent leurs travaux. » Soutenu par cette perspective, il tint bon et jura qu'il mourrait à la peine ou qu'il sauverait ses concitoyens malgré eux : « Je vois les suites affreuses de tout ceci comme une punition de la Providence et,

1. L'expression est de M. de Laverdy lui-même (lettre du 2 mai 1765, *Procès*, I, 271).

2. Lettre du 4 mars 1764 à d'Aiguillon (H. 630).

malheureuse victime de sa rigueur pour moi, je me dispose à avaler le calice de l'amertume qu'elle me propose jusqu'à ce que ma santé, anéantie par de si grands malheurs, ait fait cesser mon existence physique ou qu'une heureuse révolution m'ait conduit à un état plus tranquille et plus fait pour le cœur d'un véritable citoyen, que les infortunes de son maître et de sa patrie pénètrent de la plus vive douleur¹. »

Ses premiers actes donnèrent sa mesure. Lorsqu'il devint contrôleur général, il y avait à Versailles des députés du Parlement de Grenoble mandés en cour pour rendre compte de la conduite de leur compagnie envers le malheureux Dumesnil. Laverdy ne trouva rien de mieux à faire que de les renvoyer avec de bonnes paroles et en leur payant leurs frais de voyage et de séjour²; et cet acte de faiblesse inouïe avait lieu dans un temps où, selon le mot du premier commis du contrôle général, le gouvernement en était réduit à compter pour un écu³. Il était tout occupé de rétablir la paix à Toulouse et à Rouen, à force de concessions, lorsque surgit la malencontreuse affaire de Rennes. Il fallait à tout prix ne pas aigrir ce Parlement pour ne pas faire éclater là aussi de nouveaux orages. Aussi ses recommandations à d'Aiguillon furent-elles dans le sens de la conciliation quand même, et il le supplia de ne pas porter plainte au roi des remontrances du Parlement : « Une situation si critique, écrivait-il le 12 février⁴, exige plus de modération que jamais... Ne vaudrait-il pas mieux que le roi répondit à ces remontrances en annonçant son amour pour la tranquillité, le rétablissement du Parlement de Grenoble, qui sera consommé demain lundi, et des espérances pour Rouen, auxquelles on va s'attacher après que Toulouse sera fini, et que de lui-même il rendit justice à votre administration ! Si le Parlement enregistre la réponse, tout est dit. S'il la rejette, c'est lui qui devient accusateur en forme et vous n'êtes que défenseur... » En tout cas, on gagnait ainsi du temps : et il importait fort peu à cet étrange ministre de laisser sous le coup d'inculpations graves les plus fidèles serviteurs du roi, pourvu qu'il eût la paix avec les cours et qu'il pût obtenir de leur complaisance les enregistrements dont il avait besoin.

1. Lettre du 3 février 1765 (H. 631).

2. Laverdy à d'Aiguillon, 4 mars (H. 630).

3. Mesnard à d'Aiguillon, 7 septembre 1762 (H. 351).

4. H. 630.

Ce qui disposait, en effet, le nouveau contrôleur général à toutes les faiblesses, ce n'était pas seulement la timidité naturelle de son caractère et la difficulté de rompre en visière avec des alliés de la veille, c'était plus encore peut-être l'affreuse pénurie d'argent qu'il avait trouvée en arrivant au ministère¹ et la nécessité impérieuse de se procurer des fonds, donc de se procurer des enregistrements, coûte que coûte et sans délai. La déclaration du 21 novembre 1763, qui avait retranché des édits d'avril ce qui blessait le plus les intérêts de la magistrature, à savoir le centième denier et les dispositions primitives prises pour le cadastre, mais qui maintenait le second vingtième et le sixième sol pour livre des droits des fermes, pouvait fournir quelque argent; c'était une dernière planche de salut dont il importait d'user immédiatement. « Ce moment, » écrivait Laverdy à d'Aiguillon dans son style plat et trivial², « ce moment est celui de la crise; il faut que tout pète ou que la déclaration ait lieu partout, afin d'avoir le temps de prendre les arrangements convenables. » Aussi, dès les premiers jours de son ministère, contrairement aux intentions dernières de son prédécesseur, qui étaient de réunir en Bretagne une assemblée d'États extraordinaires, parut-il disposé à envoyer la déclaration au Parlement de Rennes, sans plus attendre, en même temps que l'édit d'avril 1758 et que la déclaration de février 1760, toujours non enregistrés. Les objections de d'Aiguillon sur la nécessité du consentement préalable des États, et la nouvelle que le Parlement persistait à cet égard dans le système adopté par lui en 1760 le firent changer d'avis; dans une lettre du 15 février 1764, il sembla résigné à attendre la session des États ordinaires. Mais il ne se prêtait qu'avec beaucoup de regret à cette combinaison, qui retardait singulièrement la perception des nouveaux impôts en Bretagne et qui avait de plus l'inconvénient d'y laisser en souffrance, non seulement le second, mais même le premier vingtième; et, pour répondre aux désirs non dissimulés du ministre, d'Aiguillon venait précisément, lorsqu'il

1. « L'état des finances est dans un délabrement qui ne peut s'imaginer... C'est un miracle, au pied de la lettre, que nous ayons été cette année..... Jugez de la position du pauvre diable qui conduit une administration où il dépend également, par la pénurie extrême où elle est réduite, des financiers et des magistrats qui se détestent également » (Lettres de Laverdy, 27 décembre 1763, 29 octobre 1764; H. 630 et 631).

2. Lettre du 12 février (H. 630).

reçut cette dernière lettre, de faire dans le Parlement une certaine propagande et de sonder le terrain en vue d'un enregistrement par cette compagnie antérieurement à l'acceptation des États. Pareil procédé, on le sait, était absolument contraire à son opinion personnelle, mainte fois répétée et toujours invariable; mais il lui parut impossible de refuser à Laverdy ce service, alors que le gouvernement venait, dans une déclaration solennelle, d'annoncer son intention d'avoir recours, dans une large mesure, aux conseils et aux lumières de la magistrature; en agissant autrement, il eût craint d'être accusé de trahir les intentions ministérielles, de s'obstiner par parti pris à reléguer les Parlements au second plan, peut-être de conserver un ressentiment trop vif des mauvais procédés que les magistrats rennais venaient d'avoir envers lui. Il avait donc entretenu quelques-uns des membres les plus influents, leur avait fait entendre que les Parlements, appelés désormais à prendre tant d'influence dans le royaume, ne pouvaient guère se contenter de se traîner à la remorque des États, et avait fait quelque impression. « Je crus m'apercevoir il y a deux jours, écrit-il le 22 février, qu'on désirait recevoir au plus tôt la déclaration pour l'enregistrer avant la tenue des États... Je crois que vous ne devez pas balancer à l'envoyer, parce que, si elle est enregistrée, comme je l'espère, sans autres modifications que celles du Parlement de Paris, nous aurons beaucoup plus de facilité à faire consentir par les États les impositions qui y sont contenues, et la tranquillité sera plus affermie que jamais dans cette province. » D'Aiguillon a été accusé d'avoir voulu par là brouiller les deux corps¹; il l'eût été, s'il eût agi autrement, d'avoir voulu l'abaissement de la magistrature et de l'avoir calomniée auprès du trône. Son véritable tort, en cette circonstance comme en plusieurs autres, fut d'avoir trop facilement ajouté foi aux assurances des parlementaires. Sincères peut-être, les promesses qui lui furent faites n'allaient pas moins permettre aux fauteurs de troubles de tendre au contrôleur général un piège dans lequel celui-ci alla donner avec une naïveté qui étonne.

Dès qu'il eut reçu la lettre de d'Aiguillon, il s'empessa de reprendre un plan qu'il n'avait jamais abandonné que mal-

1. Réponse des États au Mémoire de Linguet.

gré lui et ne songea plus qu'à adapter la déclaration du 21 novembre aux conditions particulières dans lesquelles se trouvait la Bretagne. Au lieu d'établir un sixième sol pour livre des droits des fermes, comme le cinquième n'avait jamais été enregistré au Parlement, la déclaration destinée à cette province créa deux sols pour livre de tous les droits perçus au profit du roi, des États, ou des villes, corps et communautés, du 1^{er} juillet 1764 au 31 décembre 1772¹. On renonça à parler du don gratuit des villes, les rapports de d'Aiguillon ayant affirmé que la province n'en voulait à aucun prix. Quant au reste de la déclaration, il continuait à avoir bonne opinion de l'accueil que le Parlement lui ferait, et ses lettres étaient fort optimistes.

Le projet de déclaration fut donc envoyé, non pas encore pour que le Parlement l'enregistrât, mais pour en négocier avec lui l'enregistrement et lui permettre de présenter ses observations, s'il avait à en faire, car on redoutait par-dessus tout un enregistrement avec modifications et restrictions, qui compromettrait singulièrement le succès auprès des États au lieu de le faciliter. A peine eut-il été connu du Parlement et des commissaires nommés pour l'examiner, qu'un certain courant d'opposition commença à se manifester. Sur la motion de M. de Montreuil, on donna lecture à l'assemblée des commissaires du mémoire rédigé en 1762 par les États contre l'imposition du sol pour livre, et les raisons en furent trouvées convaincantes. On ne voulait pas davantage du second vingtième, qui d'ailleurs n'était plus perçu en Bretagne depuis le commencement de l'année 1764². Très rassurantes jusque-là, les lettres de d'Aiguillon deviennent, à partir du 18 mars, presque alarmantes : « Je prévois avec douleur, écrit-il à cette date, que l'avis des commissaires passera de trois ou quatre voix, quoique le nombre des gens décidés pour l'enregistrement de la déclaration soit plus considérable que celui de ceux qui s'y opposent ; mais il s'en trouve plusieurs des premiers qui ne font qu'une voix entre deux ou trois, tels que MM. les présidents de Châteaugiron et de Cucé³ ; d'ailleurs, les

1. Au 31 décembre 1771, pour les droits perçus au profit des États, afin de tenir compte à ceux-ci des deux années 1762-1764 pendant lesquelles ils avaient abonné un sol pour livre.

2. C'est à grand-peine que d'Aiguillon avait décidé la commission à imposer encore le premier.

3. Le président de Cucé était gendre du président de Châteaugiron.

jeunes conseillers des enquêtes, qui sont fort ignorants, croient faire merveille de demander des soulagements fort étendus et sont persuadés qu'on ne les leur refusera pas, s'ils y insistent fortement; c'est l'épidémie du temps, beaucoup plus générale et plus violente dans cette province que dans le reste du royaume, attendu la forme de son administration. »

Le 21 mars, en effet, il fut convenu dans une assemblée des chambres que la commission rédigerait un mémoire concluant à diverses modifications dans le texte de la déclaration. Ce mémoire insista sur l'accablement de la province et représenta que les vingtièmes et sols pour livre constitueraient un fardeau intolérable sous lequel elle succomberait inévitablement. Le cadastre surtout serait inutile, impraticable, contraire aux constitutions de la province. « Le plan de régie établi en Bretagne, affirmait la commission, est bien plus simple pour connaître la vraie valeur des biens et pour exclure l'arbitraire... Chaque propriétaire a fourni une déclaration de ses biens, il a communiqué au soutien ses fermes authentiques, ses partages ou autres pièces semblables, les déclarations ont été vérifiées par l'inspection des lieux et sur la vue des titres, elles le sont encore, pour ainsi dire, tous les jours par les soins du grand nombre de patriotes qui, chargés de cette partie d'administration, travaillent pour en exclure l'arbitraire; en introduisant le cadastre, le travail de trente années resterait sans effet et les dépenses des déclarations et vérifications seraient perdues pour le propriétaire; il serait inquiet de nouveau dans ses possessions et se détacherait de plus en plus de la culture et de l'amélioration d'un bien qui lui deviendrait à charge. » Cette horreur pour la réfection du cadastre se comprend aisément : parlementaires et privilégiés avaient tout à y perdre, et en Bretagne plus que partout ailleurs. Là était la véritable raison pour laquelle le cadastre était contraire aux institutions de la province.

Peu importait d'ailleurs au succès de la négociation, puisque le gouvernement avait renoncé à exécuter sérieusement ce cadastre, qui aurait révélé de si étranges anomalies dans la répartition des vingtièmes, et se déclarait prêt à soumettre à l'approbation des cours les règlements qui seraient faits pour y travailler, même à différer de rien ordonner sur cet article jusqu'à la réunion des États. C'est sur quoi Laverdy insistait dans

sa réponse au Parlement¹, où il réfutait également dans le plus grand détail toutes les autres objections qui lui avaient été faites; la Bretagne avait moins payé que nulle autre province; on emploierait pour l'acquittement du second vingtième des moyens qui rempliraient les vues et les désirs du Parlement pour le soulagement des contribuables; Sa Majesté était dans les dispositions les plus favorables pour concéder à ses fidèles sujets de Bretagne le traitement le plus avantageux quant à la levée des sols pour livre; ce n'était pas encore le moment de traiter ce qui regardait les corvées, mais on aurait grand égard en temps et lieu aux observations du Parlement; qu'il prît seulement une décision à bref délai, sans quoi on serait obligé de réunir, sans plus attendre, des États extraordinaires pour traiter avec eux de la levée des vingtièmes et des autres impositions.

À cette mise en demeure, le Parlement ne fit qu'une réponse vague et équivoque. « Le Parlement, y était-il dit², *paraît* disposé à enregistrer la déclaration telle que l'annonce M. le contrôleur général, parce qu'il ne sera fait aucun changement dans la forme de la perception, sous quelque prétexte ou dénomination que ce puisse être, même de cadastre ou autrement, *réservant de mettre les modifications convenables sur les articles de la déclaration.* » On ne pouvait se moquer plus complètement du ministère, qui ne s'était prêté à toute cette négociation que pour éviter des modifications et avoir la certitude d'un enregistrement intégral. Laverdy commençait à le comprendre, mais il comprenait aussi qu'il s'était désormais trop avancé pour reculer. Se sentant obligé de continuer malgré tout cette négociation dangereuse, il écrivit, le 24 avril, au premier président, La Briffe d'Amilly, deux lettres. L'une, ostensible, se plaignait que l'arrêt du Parlement ne fût pas plus décisif, protestait contre la pensée d'insérer aucune réserve sur le cadastre, puisque la déclaration n'en parlerait point, et réclamait l'assurance positive qu'il ne serait mis dans l'arrêt d'enregistrement aucune modification de nature à déplaire à Sa Majesté. L'autre, particulière, annonçait au premier président l'envoi du texte définitif de la déclaration, qui lui parviendrait secrètement par l'intermédiaire de Le Bret,

1. Lettre du 14 avril (H. 630).

2. Arrêté du 17 avril.

et qu'il aurait à présenter aux chambres lorsqu'il jugerait le moment favorable. Ainsi, le même jour, le ministre exigeait un engagement et avouait cependant qu'il se résignerait à s'en passer ; et il prenait pour confident de cette faiblesse un homme dont d'Aiguillon lui-même, qui le défendait en général et qui croyait à ses bonnes intentions, avait cependant mainte fois reconnu le caractère timide et faux et la parole indiscrète. Très vraisemblablement, le Parlement, à supposer même qu'il l'ait ignoré jusque-là, fut dès lors fort instruit qu'il pouvait sans rien risquer tenir ferme. Aussi, à l'assemblée des chambres du 2 mai, le parti de l'obéissance eut-il, comme toujours, le dessous : douze voix seulement s'y prononcèrent pour envoyer au contrôleur général un précis des modifications jugées convenables ; seize, dont trois, selon une lettre non signée qui fut écrite deux jours après à d'Aiguillon¹, ne se décidèrent que sous la pression de la menace et par l'effet de la peur, s'y refusèrent, par la raison que ces modifications, devant être libres, ne pouvaient être déterminées à l'avance et que le contrôleur général devait d'ailleurs être content de savoir qu'elles ne porteraient atteinte ni à la prorogation des deux vingtièmes ni à l'établissement des sols pour livre. Le Parlement ajoutait que, si la déclaration faisait mention du cadastre, il mettrait dans son enregistrement une modification analogue à celle du Parlement de Rouen, à savoir que le cadastre ne pourrait avoir lieu qu'autant qu'on aurait reconnu qu'il était possible, nécessaire, et ne dérogeait pas aux droits particuliers et privilèges de la province ; que, si cet article, au contraire, était rayé de la déclaration, il mettrait une réserve conçue dans les mêmes termes que son arrêté du 17 avril ; enfin, que, si la déclaration n'était pas envoyée à bref délai, il serait dans la nécessité d'interdire la levée du premier vingtième, conformément à son enregistrement du 29 mars 1757². Et, comme la réponse du contrôleur général à cette sommation impérieuse et grosse de menaces se fit quelque

1. Rapport du 4 mai (H. 433).

2. M. de la Gascherie, dans son Mémoire justificatif, p. 32, a affecté de ne parler que du second vingtième. Il oublie ou veut oublier que le second vingtième n'était plus perçu depuis le 1^{er} janvier 1764. C'est bien du premier qu'il s'agit, et la menace d'en défendre la levée devait être, le Parlement ne l'ignorait pas, d'un effet infaillible sur le malheureux ministre, qui sentait confusément qu'on l'entraînait dans un piège, mais qui était déjà trop compromis pour pouvoir l'éviter.

temps attendre, le premier président eut grand'peine à empêcher cette interdiction d'être prononcée dès l'assemblée des chambres du 12 mai.

Le 14, la réponse du ministre arriva. Laverdy s'y plaignait des dispositions du Parlement, disait avoir évité d'en rendre compte au roi, pour lui laisser le temps de revenir à d'autres déterminations, et laissait entrevoir qu'à défaut de solution plus satisfaisante on pourrait bien avoir recours à une réunion d'États extraordinaires. La menace était d'autant moins redoutable que Laverdy, avec son imprudence ordinaire, ne se faisait pas faute de dire très haut dans Paris qu'il n'y aurait pas d'États extraordinaires, et il ne manquait pas de gens dans la capitale pour transmettre ces propos à leurs amis et parents de Bretagne. Aussi ses observations furent-elles fort mal reçues; l'assemblée, « avec un esprit d'aigreur étonnant, » chargea le premier président d'exprimer au contrôleur général combien elle était affectée de sa méfiance; qu'elle n'avait pas de raison d'être, puisque les modifications projetées ne porteraient aucune atteinte aux vingtièmes et aux sols pour livre, et seraient conformes à celles de Rouen pour le cadastre; que les délibérations devaient être libres et volontaires, que rien ne devait les gêner et que des magistrats ne pouvaient se décorer de ce titre si leur consentement à la loi proposée n'était que précaire et dépendant de la volonté d'autrui¹. Le président de Montbourcher représenta en vain que ce principe pouvait être juste en lui-même, mais qu'il ne pouvait avoir son application dans le cas présent, puisque la négociation avait été entamée précisément pour qu'on pût s'entendre préalablement sur la teneur de l'arrêt d'enregistrement; il parlait à des gens déterminés d'avance à ne pas entendre ou trop timides pour élever la voix², et entièrement asservis à quelques meneurs dont le plan était tout formé pour insérer dans l'enregistrement certains articles tendant à inculper le commandant, à gêner le ministre, à entraver le succès de la future assemblée des États, et particulièrement une protestation vigoureuse contre l'ordre du 12 octobre 1762³.

1. Lettre de La Briffe d'Amilly à d'Aiguillon, 16 mai (H. 630).

2. « Personne n'osa répliquer, » mande dans cette lettre le premier président, « excepté trois ou quatre, encore fort doucement, on se serait fait dire des injures personnelles. »

3. « L'arrangement a été fait avec les gens d'ici et ceux de Paris : je me

Là était le point le plus délicat. On sait combien cet ordre avait exaspéré la noblesse, privée par lui de son procédé ordinaire d'obstruction. On redoutait de sa part quelque éclat particulièrement grave lorsqu'il s'agirait aux prochains États de faire voter par l'assemblée, en pleine paix, des impôts déjà si difficilement accordés en temps de guerre. On s'était persuadé qu'une politique de concessions offrirait moins de dangers que le maintien de ce règlement détesté. D'Aiguillon lui-même, qui eut parfois, lui aussi, le tort d'incliner vers des partis de faiblesse, avait conseillé à Laverdy, lorsqu'il vint à Paris en avril 1764, de faire retirer l'ordre du 12 octobre dès l'ouverture même des prochains États. Le ministre n'était que trop disposé à écouter ce langage, conforme à son caractère, conforme aussi aux objurgations que M. de la Chalotais, qui le fréquentait alors, ne lui ménageait certainement pas¹. Le retrait de cet ordre nécessaire, mais difficile à faire respecter vu le discrédit profond dans lequel était tombée l'autorité royale, fut donc décidé en principe dès le printemps de 1764; mais il importait que cette concession parût spontanée de la part du gouvernement, et tout l'effet qu'on en attendait serait perdu, la situation serait même singulièrement empirée, si le Parlement prenait les devants et si on paraissait n'agir qu'à sa requête et sous l'impression de la crainte qu'il inspirait. La tactique était puérile et n'avait pu être imaginée, comme l'écrivait M. de Kersalaün à M. de la Chalotais, que par des hommes croyant le public aussi sot qu'ils l'étaient eux-mêmes². Malheureusement tel était peut-être le cas pour M. de Laverdy, qui attachait un prix énorme à ce que le Parlement gardât là-dessus le silence, et qui attendait de cette rétractation de l'ordre de 1762, solennellement annoncée aux États le premier jour de leur tenue, les plus surprenants et les plus merveilleux effets³. Et comme la

doutais depuis longtemps que telle était l'intention : mercredi (2 mai), il y en a eu un assez indiscret pour le dire » (Rapport du 4 mai à d'Aiguillon). — C'était précisément à ce moment que M. de la Chalotais revenait à Rennes, expressément chargé par MM. de Laverdy et de Choiseul d'empêcher l'ordre du 12 octobre 1762 d'être visé dans l'arrêt d'enregistrement. Un des deux ministres, au moins, choisissait bien mal son confident.

1. Cf. le Mémoire justificatif de M. de la Chalotais.

2. *Procès*, I, 284 (20 septembre 1764).

3. Il semblerait même que le retrait de l'ordre du 12 octobre 1762 ait été l'objet de la part de M. de Laverdy de quelque promesse faite à des tiers et

dernière lettre du premier président n'était évidemment rien moins que satisfaisante à cet égard, le contrôleur général, sérieusement inquiet, hésita ou du moins voulut paraître hésiter plus que jamais à envoyer la déclaration et laissa percer dans une lettre du 23 mai au premier président son intention de n'en rien faire.

Cette détermination n'était pas ce que voulait la cabale ; aussi n'épargna-t-elle rien pour l'y faire renoncer. Bientôt affluèrent à Paris des lettres de divers magistrats de Rennes, assez influents pour que leur opinion pût être regardée à bon droit comme celle du corps tout entier, qui toutes affirmaient qu'il ne serait question dans l'enregistrement ni de l'arrêt du 12 octobre ni de rien de ce qui concernait les États. M. de la Gascherie l'écrivit à Lambert¹, conseiller au Parlement de Paris, et intime ami du contrôleur général, tout en faisant ses réserves sur le parti que le Parlement pourrait prendre ultérieurement à l'égard de l'ordre du 12 octobre. La Chalotais l'assura à l'abbé Chauvelin². M. de

qu'il ait dû payer de ce prix certaines concessions accordées sur d'autres points à sa politique. Les documents que nous avons pu consulter ne nous permettent pas malheureusement de préciser davantage, mais le fait lui-même paraît être bien établi par certaines lettres du contrôleur général : « On a été forcé de l'abandonner (l'ordre du 12 octobre) par des raisons bien plus importantes encore que la tranquillité de la seule province de Bretagne, qu'on avait espéré en même temps assurer par là... Tout se tient et se touche aujourd'hui, le choc aux uns produit le contre-choc des autres, et il a fallu considérer l'ensemble pour éviter, s'il se peut, un incendie général qui dévorerait la finance et la France... » (Lettres des 28 oct. et 11 nov. 1764 ; H. 625 et 631.) Le premier commis, Mesnard, s'exprimait dans les mêmes termes (lettre du 28 oct.).

1. H. 433. « Cet ordre, quelque destructif qu'il soit de la liberté des États, n'a jamais pu faire l'objet de modifications à la déclaration dont il s'agit... *Par la suite*, il n'échappera pas à la vigilance du Parlement, dépositaire et gardien des lois, de réclamer contre une interversion aussi marquée de l'ordre public. C'est un moyen auquel il ne renoncera pas en gardant le silence sur cet objet *dans le moment présent*. »

2. « Je crois pouvoir assurer à M. le contrôleur général, disait M. de la Chalotais dans cette lettre (25 mai, H. 433), que l'on ne songe pas à mettre la modification qu'il craint : je vous dirai que la seule modification, avec celle de Rouen sur le cadastre, serait de mettre, *sans préjudice des droits, franchises et immunités de la province*... M. Lambert pourra lui dire à peu près la même chose. Il a reçu une réponse à peu près pareille à laquelle je me réfère. » La promesse était formelle. M. de la Chalotais sera réduit après coup, pour se disculper, à chercher une pitoyable défaite : il prétendra que le Parlement avait promis qu'il n'y aurait pas *de modification*, mais non point qu'il

Montboucher écrivit au duc d'Aiguillon des lettres fort rassurantes¹; le premier président donna de son côté toutes les assurances possibles au contrôleur général². Laverdy se laissa convaincre. Au fond, d'ailleurs, il avait toujours été persuadé de la nécessité de l'envoi de la déclaration, et dans ses lettres particulières il n'avait cessé d'avoir ou tout au moins d'affecter d'avoir confiance dans la pureté des vues du Parlement³. Il se décida donc à hasarder le tout pour le tout, non pas d'ailleurs sans prendre quelques précautions suprêmes. Il adressa au premier président force recommandations; il lui écrivit deux lettres pour lui ordonner d'arrêter la délibération, dans le cas où le Parlement se hasarderait sur le terrain défendu; il chargea Choiseul d'insister lui-même auprès de M. de la Chalotais pour que l'enregistrement ne contînt rien de relatif à l'ordre du 12 octobre⁴; il alla jusqu'à adresser de véritables prières à ses correspondants dans le Parlement de Rennes, notamment à M. de la Gascherie⁵,

n'y aurait pas de *représentations* comprises dans l'arrêt lui-même. Il aurait, sans nul doute, vivement relevé cette distinction plus que subtile si c'était un jésuite qui se l'était permise.

1. 24 et 30 mai (H. 630).

2. 25 mai (H. 630). « Autant qu'on peut compter sur les avis d'une compagnie, autant je crois que ce qui aura été mandé est véritable... Ceux qui n'ont pas voulu, par amour-propre, vous faire écrire par moi tout uniment ce qu'on voulait mettre dans les modifications vous auront fait instruire par ailleurs de ce qu'elles contiendraient. »

3. Lettre du 6 mai à d'Aiguillon (H. 630), etc.

4. « Je ne peux vous cacher, » écrivit Choiseul à La Chalotais le 29 mai (H. 433), « que tout serait perdu si le Parlement, soit dans la modification, soit en supplication ou autre voie quelconque, allait limiter ce qui regarde l'ordre du 12 octobre 1762; nous serions alors dans la nécessité de proposer au Roi de décider la question, et elle vient de l'être, comme vous le savez sans doute, pour les États d'Artois contre la prétention de l'un des ordres. Votre zèle pour le service du Roi m'est assez connu pour que je puisse compter que vous ferez tout au monde pour empêcher un pareil événement. » On remarquera la perfide habileté de ce langage, duquel il résultait que le roi aurait été étranger à l'ordre donné en son nom le 12 octobre.

5. Cette lettre (29 mai, H. 433) était d'une singulière naïveté. Le ministre y avouait son ignorance de la constitution bretonne et annonçait qu'il recevrait avec plaisir les renseignements qu'on voudrait bien lui donner : « J'ignore encore à fond les usages et les droits de la Bretagne, je ne proposerai pas de les décider sans les avoir étudiés, si malheureusement il est nécessaire d'en venir là, et je vous serai fort aise de recevoir personnellement de votre part des instructions à ce sujet. » Puis il prenait M. de la Gascherie pour confident de la peur extrême qu'il éprouvait de voir aborder dans l'enregistrement l'arrêt du 12 octobre et de la confiance qu'il voulait avoir, malgré tout, dans la

et insinua même qu'il était disposé à entamer avec les principaux membres de la compagnie une correspondance sur les droits et privilèges de la province qui le mit en état de décider en toute connaissance de cause avant les prochains États sur la question de l'unanimité des ordres, dans l'espérance sans doute que la perspective d'avoir gain de cause dans cette discussion pourrait détourner le Parlement de mettre dans son arrêt la modification si redoutée. Était-il possible qu'une administration coupable d'une si inqualifiable faiblesse ne se vît pas bientôt aux prises avec les plus cruels embarras ?

Le Parlement était donc pourvu des armes nécessaires pour frapper un double coup sur le ministre et le commandant de la province, et dûment averti du point où ce coup serait le plus sensible. Il n'eut garde de laisser échapper cette magnifique occasion de satisfaire ses rancunes, et cet amour du désordre pour lui-même qui depuis quelques années s'était tant développé dans les cours souveraines ; et il oublia entièrement pour la circonstance l'anathème qu'il avait fulminé lui-même quatre ans plus tôt contre les cours qui enregistraient avant l'acceptation des États¹. Le 5 juin, dix-neuf voix contre quatorze² votèrent l'en-

droiture des vues du Parlement : « ... Si le Parlement avait pris sur lui de mettre des modifications sur cet objet, il en serait résulté une querelle interminable entre le Roi et le Parlement d'une part, entre le Roi et les États de l'autre, peut-être entre le Parlement et les États. Or, le Roi déteste les querelles, son cœur est porté naturellement à la paix et à la tranquillité, ne soyez donc pas surpris qu'il en ait conclu qu'il ne devait pas envoyer la déclaration dans de pareilles circonstances. Votre lettre m'a mis à portée de le rassurer..., mais *tout serait perdu* si contre mon attente ce malheureux objet était abordé par le Parlement soit dans l'enregistrement, soit avant les premiers États, et le Roi serait convaincu que le Parlement n'a désiré la déclaration que pour faire naître un nouvel obstacle aux vues de pacification. »

1. Il n'est pas sans intérêt de rappeler ici le passage des remontrances du 18 juillet 1760 relatif à cette question : « Enregistrer votre édit et votre déclaration du mois de février 1760 concernant les nouveaux impôts sans l'acceptation préalable de la nation serait prononcer l'abolition et l'anéantissement de ses Constitutions primitives, de ces lois sacrées dont nous sommes les dépositaires, les conservateurs et les juges ; le cri de la nation et plus encore le cri de la justice et des lois expirantes s'élèverait contre nous pour nous reprocher notre inidélité. » On a quelque peine à garder son sérieux en lisant ces déclamations boursoufflées et puériles, quand on sait quel compte en tenaient leurs auteurs eux-mêmes, dès qu'elles allaient à l'encontre de leurs petites combinaisons.

2. Il y avait à cette séance quatre présidents et trente-sept conseillers. Mais

registrement fameux qui devait être le point de départ de cinq années de troubles. Après les modifications ordinaires et convenues sur les deux vingtièmes et le cadastre¹, après la réserve habituelle des droits, franchises et libertés de la province, après avoir demandé qu'un traitement avantageux lui fût accordé pour les cinquième et sixième sols pour livre des droits des fermes, et que la perception n'en fût pas continuée en Bretagne au delà du terme fixé pour les autres provinces², le Parlement décrivait sous les couleurs les plus sombres la triste situation de la Bretagne sous le despotisme du duc d'Aiguillon : « Les corvées ruinent et écrasent les laboureurs; ce genre de travail, toujours onéreux, est devenu insupportable en Bretagne par la multitude de routes ouvertes en même temps, par la précipitation avec laquelle on veut les perfectionner, par les ordres violents qui arrachent le laboureur à la culture et à la récolte... la levée pour les milices garde-côtes se fait sans le consentement des États et sans enregistrement au Parlement; les dépenses dans lesquelles on constitue les villes, sous prétexte de travailler à leur embellissement, ruinent sans ressources les communautés, sans suffisamment dédommager le particulier d'un bien dont il se voit dépouillé presque toujours malgré lui. » Puis l'ordre du 12 octobre avait son tour : « Les assurances que le seigneur roi veut bien donner de régner par l'amour, par la justice, par l'observation des règles et des formes sages établies dans son royaume pénètrent son Parlement de

le système des réductions de voix entraînait souvent cette conséquence que le nombre des suffrages fût inférieur à celui des présents. — Tout était combiné d'avance, et il paraît (lettre du premier président à Laverdy, 6 juin, H. 630) que certains magistrats, que la cabale s'était réservé de faire venir, reçurent contre-ordre au dernier moment, par la raison que l'on avait suffisamment de voix.

1. On s'était décidé définitivement à laisser dans le texte l'article relatif au cadastre.

2. Il est à remarquer, à cause de l'importance que la question prendra par la suite, que le Parlement ne demandait aucun changement quant au moment où la perception des sols pour livre devait commencer; or l'article VII de la déclaration indiquait formellement le 1^{er} juillet. Le Parlement soutiendra plus tard qu'en accordant, il avait entendu n'accorder qu'à dater du moment où les États auraient accordé eux-mêmes. Si telle avait été son intention, comment expliquer le silence gardé sur cette date du 1^{er} juillet? N'est-il pas évident que le Parlement, ici encore, n'avait d'autre intention que de se ménager un prétexte pour faire surgir plus tard de nouvelles difficultés?

la plus vive reconnaissance; elles lui garantissent que tout va rentrer dans l'ordre, que les coups d'autorité sont à jamais bannis, que les actes de despotisme, dont ledit seigneur roi se déclare l'ennemi, seront réprimés en tout lieu par le Parlement armé du glaive de la justice pour en frapper le coupable tel qu'il soit; la Bretagne va recouvrer ses droits et ses privilèges... S. M. n'attend que l'assemblée des trois États pour révoquer l'ordre du 12 octobre 1762, surpris à sa religion et inscrit sans aucun motif sur les registres de la province assemblée. Ledit seigneur roi sera très humblement supplié de considérer que cet ordre détruit l'essence primitive des États, que tant qu'il subsistera aucun octroi ne sera légitime, parce qu'il n'y a que la nation composée des trois ordres qui puisse octroyer; qu'il est des premiers devoirs de son Parlement de réclamer avec les instances les plus vives et les plus respectueuses des privilèges dont il est le gardien, et à la conservation desquels il ne cessera jamais de veiller¹. »

Il faudrait, pour discuter la vérité des accusations portées contre le duc d'Aiguillon, refaire ici toute l'histoire de son administration, et c'est chose évidemment impossible. Rappelons seulement que la corvée, loin d'avoir été rendue plus lourde, avait au contraire été allégée par les ordonnances de 1754 et de 1757, et qu'en admettant même une certaine précipitation dans l'ouverture des routes, peu importait à chaque paroisse qui n'avait jamais qu'une tâche strictement limitée à accomplir, et qui après s'en être acquittée était à l'abri de toute nouvelle exigence; un grand bénéfice en résultait au contraire pour les populations, qui jusque-là avaient été astreintes à des fatigues au moins égales, mais sans résultat, et qui commençaient maintenant (quoique encore incomplètement) à être pourvues des moyens de communication indispensables. On a allégué, il est vrai, qu'il avait été commis des infractions aux ordonnances de 1754 et de 1757, mais on n'a pu en fournir aucune preuve bien établie, et l'enquête faite par les États de 1764 a démontré le contraire. En réalité,

1. La forme affirmative était ici employée pour éluder les promesses faites par certains correspondants du contrôleur général, qu'il n'y aurait pas de réclamation à ce sujet. On ne demandait rien, on prévoyait seulement que le roi rétracterait l'ordre du 12 octobre... C'est ce misérable prétexte que le premier président ne craignit pas d'alléguer pour se justifier de n'avoir pas fait usage des ordres du contrôleur général.

sous le duc d'Aiguillon, la corvée avait été exigée à la fois avec plus de régularité et avec moins de rigueur que dans la période précédente; d'où quelques plaintes; mais les populations rurales n'avaient pas tardé à comprendre le bien qui résulterait pour elles de l'établissement d'un réseau étendu de routes, et elles le déclarèrent très haut. Il y aurait eu d'ailleurs, pour le Parlement et la noblesse des États, un moyen très simple de soulager les corvéables, dont ils faisaient profession de tant déplorer les souffrances; c'était d'améliorer la répartition de la capitation, excessive dans les paroisses rurales, très faible pour la noblesse, et pour les cours souveraines¹, et qui servait aussi de règle pour la répartition de la corvée, en sorte que tout le fardeau en retombait sur les plus misérables; mais de ce moyen noblesse et Parlement ne voulaient pas entendre parler, et pour cause, et l'intendant ou le ministre qui l'eût proposé n'aurait pas manqué d'attirer sur sa tête la plus formidable tempête. Le fonds pour les milices garde-côtes avait été régulièrement accordé par les États depuis 1758; l'ordre du 12 octobre 1762 n'était pas une innovation, et n'avait été sollicité par d'Aiguillon qu'à contre-cœur et en désespoir de cause, pour les plus sérieux et les plus pressants motifs. Quant aux prétendues dépenses exagérées pour les travaux publics des villes, le crime, si c'en était un, n'était pas plus celui de d'Aiguillon que celui des États, qui à chaque session votaient des fonds pour constructions de quais, réparations de ports, etc. (fonds moins élevés précisément sous d'Aiguillon que sous le duc de Chaulnes²), et qui en avaient voté en 1760 de fort importants pour l'embellissement de Nantes: ou que celui du Parlement, qui homologuait sans difficulté les emprunts municipaux, et qui — circonstance remarquable — n'avait jamais

1. Sur 1,800,000 liv. auxquelles se montait d'ordinaire la capitation, la noblesse n'en payait que 100,000.

2. Il est assez curieux, à cet égard, de comparer les sommes votées par les États dans ce but, avant et pendant l'administration de d'Aiguillon (H. 639 : Dictionnaire d'administration de la prov. de Bretagne).

	États de 1752.	1754.	1756.	1760.	1762.
Auray.	12,000 l.	4,000 l.	4,000 l.	6,000 l.	2,000 l.
Le Croisic.	30,000	15,000	10,000	4,000	6,000
Saint-Brieuc.	25,000	10,000	10,000	10,000	8,000
Vannes.	30,000	30,000	15,000	12,000	?
Morlaix.	20,000	15,000	10,000	10,000	?

songé, depuis dix ans, même dans ses plaintes les plus vives sur la misère et l'épuisement de la province, à dénoncer les travaux d'amélioration des villes comme une cause de ruine pour elles¹. Certes les finances municipales avaient été plus d'une fois malmenées dans la province; elles l'étaient encore, elles continuèrent à l'être après le départ du duc d'Aiguillon; mais le Parlement aurait eu fort à faire s'il avait voulu en rechercher toutes les causes, et il aurait été amené plus d'une fois à incriminer des pratiques dont d'Aiguillon n'était certes pas responsable², et certains personnages qui tinrent précisément une place notable dans le parti chalotiste. C'est ainsi que l'épuisement des deniers d'octroi, tant reproché au commandant dans la *Réponse des États* au *Mémoire* de Linguet, était beaucoup moins imputable à celui-ci qu'au camp adverse, comme le prouve par exemple la fâcheuse histoire du bail des octrois de Rennes. Cette ville avait affermé ses droits d'entrée, en 1758, à un sieur Adde-
nin pour le prix de 114,500 livres par an, plus l'obligation pour le fermier de tenir en bon état les écluses de la Vilaine. A peine entré en jouissance, celui-ci mit tout en œuvre pour se soustraire

1. Les remontrances du 18 juillet 1760 sont particulièrement instructives à cet égard, par ce qu'elles disent et surtout par ce qu'elles ne disent pas. Le Parlement y fait une description lugubre de l'épuisement des villes bretonnes; il attribue tout le mal à la cessation du commerce, à la capture des bâtiments par les Anglais, au discrédit public et particulier. Il ne pense pas à alléguer les dépenses exagérées d'embellissement. De même, parlant de la misère des cultivateurs, il déplore « leur capitation excessive, les fouages, le taillon, la gendarmerie, les garnisons, la solde des milices, les vingtièmes, les sols pour livre, les droits sur les cuirs, droits de contrôle, de franc-fief, de centième denier, etc., etc. » mais il ne parle pas des corvées. Pourquoi ce silence? C'est peut-être dans les premières années de l'administration de d'Aiguillon que les travaux furent le plus considérables et que la construction des grands chemins eut le plus d'activité. Mais le Parlement ne pouvait évidemment pas prévoir que, quatre ans plus tard, le mot d'ordre serait de crier sus aux corvées et aux dépenses d'embellissements des villes.

2. Ainsi les dépenses qu'elles avaient toutes la manie de faire lors du passage de personnages de distinction. D'Aiguillon, auquel elles offrirent mainte fois des fêtes trop splendides et des festins trop coûteux, cherchait plutôt à leur inspirer des vues d'économie. Duportal, maire de Tréguier, un des plus chauds partisans de d'Aiguillon, le priant, en janvier 1766, d'accepter un banquet que la ville comptait lui offrir à son prochain passage, s'efforce de prévenir un refus qu'il craint, parce qu'il sait que le duc n'aime point à accorder ces grâces aux villes, « par rapport à la dépense que cela leur occasionne. » (H. 624.)

aux conditions de son bail, et, grâce à une maladie de Le Bret, toujours très hostile aux concessions de cette sorte, il obtint par surprise, le 18 août 1761, un arrêt du Conseil réduisant son bail à 90,000 livres pour toutes charges, avec effet rétroactif, ce qui mit la communauté de Rennes dans le plus cruel embarras¹. Elle se pourvut contre cet arrêt et chargea du soin de poursuivre l'affaire son maire, le fameux Hévin, dont une publication récente a essayé inutilement de réhabiliter la triste mémoire². Hévin apporta dans cette mission une négligence poussée à un tel point que le mot de complicité serait infiniment plus exact. Tout en ayant l'air de poursuivre Le Boucher, négociant de Rennes, le principal membre de la société Addenin, avec la dernière rigueur, il laissa rendre par l'influence d'un sieur Héron, premier commis de M. de Courteille, homme d'une probité douteuse, un jugement en vertu duquel le bail d'Addenin fut définitivement fixé, le 13 juillet 1762, à 92,500 livres³; or, en ce moment même, il y avait des compagnies qui offraient de le prendre pour 105,000 s'il était résilié⁴. Ces pratiques frauduleuses eurent bientôt mené la ville de Rennes à la ruine et les fermiers de ses octrois, notamment Le Boucher, à la richesse⁵. Toutes les villes de Bretagne avaient

1. Lettre de Vedier, subdélégué général de l'intendant Le Bret, 2 sept. 1761 (H. 623).

2. Louis de Villers, *Jacques Hévin et le duc d'Aiguillon* (*Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou*, mai et juin 1896). L'auteur reproduit un mémoire justificatif du sieur Hévin, sans apporter à l'appui de ce document si suspect par lui-même la moindre preuve.

3. Hévin avait annoncé en partant que, si sa mission n'avait pas le succès qu'il souhaitait, il refuserait le remboursement de ses frais de voyage (lettre à d'Aiguillon, 27 oct. 1761, H. 623). Or, en 1762, Hévin présenta une note de 1,573 liv. 5 s. pour une partie de ces dépenses et se fit allouer en outre une indemnité de 6,000 liv. (H. 623). Les 2,500 livres de supplément auxquelles Addenin consentit ne figurèrent sans doute dans l'arrêt que pour fournir à Hévin un prétexte honnête de puiser une fois de plus dans la caisse municipale.

4. Lettre de Le Bret, 21 octobre 1763 (Arch. d'Ille-et-Vilaine, C. 265). — Par arrêt du 28 novembre 1766, toutes ces circonstances ayant été dévoilées, les parties furent remises dans le même état qu'avant les arrêts de 1761 et 1762 et Addenin condamné à satisfaire à toutes les conditions de son bail. Ce fut alors à son tour de faire opposition à cet arrêt, d'où un procès interminable encore pendant en 1770.

5. On ne peut pas ne pas remarquer que plusieurs des hommes avec lesquels M. de la Chalotais était le plus lié se sont trouvés compromis, à des degrés divers, dans cette vilaine affaire. Abeille était un des intéressés dans le bail

plus ou moins de semblables difficultés pour se faire payer de leurs fermiers¹, grâce aux complaisances exagérées que les intéressés savaient se procurer dans le Conseil d'État, et malgré les vigoureuses protestations de l'intendant et du commandant², qui ne cessaient de montrer les conséquences néfastes d'un pareil système. Le Parlement ne pouvait ignorer ces détails quand il rédigeait ces remontrances, où il rendait d'Aiguillon responsable de la déroute des budgets municipaux. Mais on n'en voulait qu'à lui, et voilà pourquoi l'on faisait le silence sur des manœuvres bien autrement condamnables et bien autrement ruineuses.

M. de la Gascherie, dans son Mémoire justificatif, accuse le duc d'Aiguillon d'avoir couru, sitôt qu'il eut connaissance de l'arrêt du 5 juin, de Véretz à Compiègne pour inspirer aux ministres la

Addenin (lettre de Duclos au contrôleur général, 30 juin 1770, H. 611) : Hévin était un parent de M. de la Chalotais ; et Le Boucher, dont le rôle fut aussi plus que suspect, était un des agents et un des protégés du procureur général. Il était un des intermédiaires de la correspondance active qui s'échangeait entre les meneurs du Parlement de Rennes et les autres Parlements du royaume (billet de M. de la Gascherie à M. de Montreuil, *Procès*, I, 258 : interrogatoire de M. de Montreuil, *ibid.*, II, 432). D'Aiguillon l'appelle « un homme taré sur tous les points » (lettre à Laverdy, 16 juillet 1764, H. 636). Ce jugement sévère paraît bien ne pas l'avoir été trop, car il est entièrement corroboré par le témoignage si grave en pareille matière de M. de Robien, homme essentiellement impartial et modéré dans ses appréciations comme dans ses expressions, qui représente constamment dans sa correspondance le sieur Le Boucher comme un fripon : « Je tranche le mot hardiment, » écrit-il le 6 janvier 1766, « car j'ai à peu près toute certitude de ce qui s'est passé entre lui et le maire, lorsque celui-ci fut député pour s'opposer à la demande de réduction de prix du bail... » M. de Robien tenait ces détails de M^e Roux, son avocat au conseil, qui l'avait été aussi de Le Boucher, lors de sa contestation avec la ville de Rennes.

1. Des faits du même genre s'étaient passés à Nantes ; à Brest, un autre favori du bastion, Gratien, pour qui le duc de Duras et la noblesse montrèrent une partialité si exclusive aux États de 1769, alors fermier des octrois de cette ville, était aussi en instance pour compter de clerk à maître, au lieu de remplir les conditions de son bail, et sur le point de l'obtenir.

2. Le 15 septembre 1761, Le Bret écrivait à Courteille une lettre remplie des protestations les plus vives contre le trop de facilité du conseil à délier les adjudicataires de leurs engagements, et d'Aiguillon l'annotait de la façon suivante : « Cette lettre est très bien et devrait faire ouvrir les yeux à M. de Courteille sur les injustices que ses bureaux lui font commettre tous les jours... , mais je ne serais pas étonné que les fermiers des octrois de Brest ne fussent aussi bien traités que ceux de Rennes et de Nantes l'ont été. Il est certain qu'il est impossible de soutenir l'administration si on admet de pareilles demandes. Je n'ai cessé de le dire et je le répète à chaque instant. » (H. 623.)

furieux dont il fut rempli en se voyant démasqué. Il y a là une inexactitude et une calomnie : d'Aiguillon ne vint à Compiègne qu'en juillet, sur l'invitation de Choiseul lui-même; et quelle qu'ait pu être son indignation légitime contre la conduite du Parlement, elle était moins grande probablement que l'irritation et la déception du contrôleur général, dont l'arrêt du 5 juin contrecarrait tous les plans. Sans oser toutefois faire casser cet arrêt, M. de Laverdy adressa de vifs reproches au premier président, à MM. de la Chalotais et de la Gascherie, à tous ceux qui lui avaient donné des assurances si complètement démenties par l'événement, et il prit, avec autant d'énergie qu'il était capable de le faire, la défense du duc d'Aiguillon : « L'administration des grands chemins, écrivait-il au premier président¹, est aussi douce que bien entendue, et il serait peut-être heureux de pouvoir l'établir dans les autres provinces du royaume : administration qui a pour base des règlements faits et concertés avec les États, et sur laquelle j'ai des preuves non équivoques de la satisfaction des différents ordres de la province... La ville de Nantes est peut-être la seule où il ait été fait des travaux un peu considérables, au fur et à mesure des fonds qu'elle a pu y employer, sur un plan arrêté par le conseil depuis nombre d'années, et dont il me paraît devoir résulter une véritable utilité pour cette ville commerçante, qui en désire l'exécution... J'ai fait rechercher s'il y avait des plaintes de la part des propriétaires de cette ville ou de quelque autre de la province, et il ne s'en est trouvé aucune... C'est avoir voulu prévenir S. M. bien peu favorablement sur ce qu'elle doit attendre des mémoires qui lui seraient envoyés que d'avoir parlé de plusieurs de ces objets de la manière que le Parlement l'a fait... » D'autres ministres ne furent pas moins amers dans les reproches qu'ils adressèrent au Parlement, et entre autres Choiseul, soit qu'il voulût avoir l'air de blâmer toute cette intrigue, soit qu'il regrettât réellement que l'on fût allé aussi loin : « S. M., écrivit-il à M. de la Chalotais², est mécontente, nommément de vous et de M. de la Gascherie. Elle a cru que son contrôleur général l'avait engagée mal à propos à envoyer son édit au Parlement de Bretagne. M. de Laverdy,

1. H. 630 : cette lettre a été citée par Linguet.

2. 12 juin 1764 (ibid.). Elle a été citée au *Procès*, I, 290, sous la date du 14 juin.

pour son excuse, a montré au roi les lettres que vous lui av écrites, et l'on ne comprend pas, après ces lettres, comment vo pouvez soutenir l'arrêt de modification. Vous êtes accusé ici tr fortement d'avoir voulu exciter du trouble; je ne le croyais pa mais je ne puis me refuser aux preuves que l'on me donne. n'ai qu'à me reprocher d'avoir été dans l'erreur. » Pour tou justification, M. de la Chalotais renvoya l'accusation cont d'Aiguillon, et affecta d'attribuer tout l'esclandre aux manoeuvr perfides du commandant pour le perdre et pour discréditer Parlement auprès du roi. A l'exemple de son procureur généra la compagnie aussi ne songeait à rien moins qu'à des excuse fort au contraire, la commission qu'elle avait nommée, en enr gistrant la déclaration, pour rédiger les mémoires et avis prév par l'article premier, parlait très haut, émettait les prétentio les plus exagérées, affichait l'intention de prendre connaissan des registres des communautés, de ceux de la commission inte médiaire et de la commission des contrôles, de toutes les somm levées par les États et de l'emploi qu'ils en faisaient¹, et, 19 juin, la grand'chambre osa refuser d'écouter la lecture d'un lettre du contrôleur général contenant diverses observations à l sujet, ainsi qu'au sujet de l'arrêt d'enregistrement².

Le parti était décidément bien pris à Rennes de se moquer c gouvernement, et Laverdy lui-même ne pouvait se le dissimul plus longtemps. Le 22 juin, ordre fut adressé au Parlement d'en voyer à Compiègne une députation composée d'un président, c trois conseillers et du procureur général. Le Parlement désign à cet effet le président de Robien et MM. de la Gascherie, c Montreuil et de Kersalaün, alloua à chacun des députés 30 livr par jour pendant la durée de leur voyage, contracta à cet eff un emprunt de 9,000 livres, fixa au 2 juillet la date de leu départ, et les chargea jusque-là de se procurer « toutes instruc tions et mémoires dont ils auraient besoin pour répondre au objections qui pourraient leur être faites au sujet de l'enregistre ment de la déclaration du 21 novembre³, » et pour faire valo les motifs des représentations qui avaient été faites. Admiron: en passant, la logique et la bonne foi du Parlement, qui ava

1. Lettre de d'Amilly au contrôleur général, 6 juin (H. 630).

2. Ibid., 20 juin (H. 433).

3. Arrêtés des 25 et 26 juin.

commencé par lancer ses inculpations, quitte à réunir plus tard les preuves à l'appui. On pouvait d'ailleurs compter sur le zèle de la plupart d'entre eux à cet égard¹, notamment de M. de la Gascherie, qui mettait alors un homme à lui en campagne pour se procurer, coûte que coûte, des plaintes contre l'administration des grands chemins².

M. de la Chalotais, affectant une grande joie d'avoir ainsi l'occasion de réfuter les calomnies de d'Aiguillon, partit en avance, dès le 29 juin; mais il trouva une lettre de Saint-Florentin, lui défendant de paraître à Compiègne avant le reste de la députation. Tous arrivèrent donc ensemble le 8 juillet et eurent audience du roi le surlendemain. Les documents dont ils s'étaient munis leur furent inutiles, car ils ne furent pas appelés à discuter : « Je n'ai pu voir sans peine, leur dit le roi, que dans une occasion où j'ai donné à mon Parlement les plus grandes marques de confiance et où je ne devais attendre que des témoignages de son zèle et de sa reconnaissance, il ait ajouté par un arrêté compris, contre la règle ordinaire, dans son arrêt d'enregistrement de ma déclaration du 21 novembre dernier, des objets qui y étaient totalement étrangers et qui ne tendent qu'à jeter des nuages sur une administration dont je suis aussi content que la province, ou même à élever des difficultés qui pourraient exciter

1. De la plupart, mais non de tous. Il semblerait, d'après divers rapports anonymes, et notamment d'après celui du 25 juin (H. 433), que M. de Kersalain était loin de penser du mal de l'administration des grands chemins et ne se gênait pas pour proclamer très haut qu'elle était un grand bien pour la province.

2. Il s'agit de Rolland, greffier d'une des terres de M. de la Gascherie, dont l'histoire trouvera place plus loin. Quant à M. de la Chalotais, il a nié vigoureusement avoir fait faire des recherches et suscité des plaintes. L'ingénieur Dorville, dans une lettre à d'Aiguillon, qui est citée dans le *Journal du commandement* (III, 264), donne à cette assertion un démenti catégorique, montre qu'on ne cherchait qu'à échauffer les esprits et se plaint des tracasseries qui lui étaient suscitées partout : « Je vous supplie, écrit-il, de me continuer votre protection et de me soutenir contre toutes les clabauderies excitées seulement par cinq ou six particuliers qui ne respirent que l'humeur et qui ont été les premiers autrefois à demander des routes. » — Est-ce à M. de la Chalotais que cette phrase fait allusion? Toujours est-il qu'il avait multiplié les démarches pour obtenir le pavage du faubourg Saint-Hélier, à Rennes, qui menait à la terre de Vern (H. 623). — D'Amilly constate aussi (lettre au contrôleur général, 6 juillet, H. 630) que « des plaintes étaient quémandées chez les curés et syndics des paroisses, qui ne songeaient nullement à en faire, mais qui n'osaient pas en refuser à ceux qui les provoquaient. »

des divisions entre mes sujets s'ils m'étaient moins attachés. Retournez sans délai dire à mon Parlement que je veux que cette affaire n'ait aucune suite. » Puis, la députation sortie, le roi rappela La Chalotais et lui dit en particulier de prendre garde à la conduite qu'il tiendrait personnellement dans cette affaire. « Conduisez-vous avec plus de modération, c'est moi qui vous le dis. » Mais ils trouvèrent moins de fermeté auprès de M. de Laverdy, avec qui ils avaient conféré avant l'audience royale; du moins ils se vantèrent de l'avoir fait convenir qu'ils avaient eu raison, quant à l'arrêt du 12 octobre, et ils assurèrent qu'en général M. de Laverdy leur avait parlé si faiblement qu'on voyait bien qu'il agissait à contre-cœur¹. M. de la Chalotais a dit dans son *Mémoire justificatif*, et peut-être avec vérité, avoir amené M. de Laverdy à convenir que, n'ayant été chargé que d'empêcher des modifications et l'arrêt ne contenant que des représentations, sa conduite était à l'abri de tout reproche.

Aussi revinrent-ils à Rennes (13 juillet) irrités, mais non intimidés, et ils eurent vite fait de communiquer leur colère au Parlement, qui décida, le 16 juillet, à défaut d'une cessation de service que quelques-uns de ses membres eussent vivement désirée, de nouvelles remontrances au roi, et prit par vingt et une voix contre dix-huit² un arrêté de scission contre le commandant : « La cour, toutes chambres assemblées, a arrêté, pour bonnes et justes causes à elles connues, que le sieur duc d'Aiguillon ne sera visité par aucun des membres de la cour, à l'exception de ceux qui pourraient être obligés de se trouver chez lui pour les affaires de S. M. ou pour leurs affaires particulières, auquel dernier cas ils en informeront la cour, chambres assemblées. » M. de Laverdy fut indigné de cette déraison; mais telle était sa faiblesse qu'au lieu d'agir il s'enquit dans le plus grand secret, auprès du premier président, des moyens de rétablir l'ordre sans frapper de coup d'autorité : « Je n'aurais jamais imaginé, disait-il naïvement³, que le Parlement fût assez mené pour se porter à des arrêtés de cette nature; au surplus, je crois que

1. Rapport anonyme du 15 juillet (H. 434).

2. Ce résultat fut obtenu, d'une part, par une réduction de voix, d'autre part, en prenant les voix de quatre conseillers au-dessous de vingt-cinq ans, qui, régulièrement, n'auraient pas dû l'être (rapport du 17 juillet, H. 630).

3. Lettre du 21 juillet (H. 630).

plus il mettra de chaleur dans ses démarches, plus on mettra ici de flegme et de fermeté; je voudrais bien en même temps trouver le moyen de ramener l'ordre sans qu'on en vînt, de la part du gouvernement, à des mesures effectives qui pourraient ranimer les troubles qui viennent de s'éteindre. » Et il engagea, selon son habitude incorrigible, avec les principaux meneurs du Parlement, d'inutiles négociations qui ne servirent qu'à accroître leur audace et à leur ménager le temps de vaquer paisiblement à la rédaction de leurs nouvelles remontrances.

Celles-ci, lues le 11 août à l'assemblée des chambres, étaient une répétition et un développement de ce que les remontrances du 1^{er} février et l'arrêt du 5 juin avaient déjà allégué : les corvées arbitraires et écrasantes, la ruine des villes par des emprunts multipliés, la destruction des franchises de la province par l'arrêt du 12 octobre et par celui du 11 juin 1763, étaient les points successivement abordés; puis le Parlement s'élevait avec énergie contre la mauvaise réception faite à ses députés et en accusait ces hommes qui, perfides ennemis de la magistrature, l'étaient donc aussi de leur roi : « Votre Parlement, en enregistrant, avait jugé que nul moment n'était plus favorable pour supplier V. M. de jeter un regard paternel sur les corvées excessives, sur les dépenses extraordinaires et superflues des villes, sur les impôts non enregistrés ni compris aux contrats des États... Voilà ces représentations que l'on a taxées de criminelles... Loin de nous les hommes qui intriguent pour vous inspirer de la méfiance contre le zèle le plus pur, contre la fidélité la plus inaltérable... A eux le reproche de faire naître des difficultés qui tendent à intercepter cette communication si naturelle du souverain avec les ministres essentiels des lois du royaume, qui veulent vous faire envisager la liberté légitime de vos sujets comme incompatible à votre puissance souveraine... A eux le reproche de faire naître des difficultés qui pourraient exciter des divisions entre vos sujets, s'ils vous étaient moins attachés. Punissez votre Parlement, s'il est coupable, mais si on l'a calomnié, les lois vous demandent vengeance. » Le 17 août, à la suite d'une délibération tronquée, à laquelle avaient été conviés pour la forme tous les membres absents¹, les remontrances furent définitivement

1. Il y eut ce jour-là six présidents et soixante-dix-sept conseillers. On imposa bruyamment silence à tous ceux qui, comme MM. de Langle et de la

arrêtées, cachetées et scellées. Le roi, toujours débonnaire, avait consenti qu'elles lui fussent apportées par une grande députation de huit membres du Parlement, et non par un président et deux conseillers, comme il l'avait d'abord demandé. On nomma pour cette grande députation MM. de Robien, du Pont, de Boux de Saint-Mars, de Gouvello, de Grimaudet, de Montreuil, de Kersalaün et de Guiray, avec défense expresse d'engager aucune négociation avec aucun des ministres, et d'écouter aucune proposition sans en donner avis à la cour et avoir reçu ses ordres.

La députation se mit en route et présenta ses remontrances le 26 août. Le 31, elle eut audience pour recevoir la réponse de Sa Majesté. Le ton en était sensiblement moins énergique que celui de la réponse précédente, et les ennemis de d'Aiguillon purent remarquer avec plaisir que pas un mot n'y était dit pour défendre l'administration du duc contre les attaques du Parlement. Évidemment le gouvernement, irrésolu, divisé, subissant tour à tour toutes les influences, ne savait pas à quel parti s'arrêter pour prévenir les troubles graves qu'il prévoyait et qu'il redoutait à l'excès. « J'ai désapprouvé, disait le roi, que mon Parlement de Bretagne ait fait entrer dans son arrêt d'enregistrement de ma déclaration du 21 novembre des objets étrangers à cette loi, et j'ai voulu lui en faire sentir les conséquences, mais mon Parlement n'a pas dû penser que j'aie douté de sa fidélité et de son zèle, sur lesquels je lui ai toujours rendu assez de justice pour qu'il n'ait pas besoin de se justifier auprès de moi ; ainsi je vous répète que mon intention est que cette affaire n'ait aucune suite. Je serai toujours attentif à maintenir les privilèges légitimes des États et à pourvoir dans le temps et de la manière que je le jugerai convenable aux objets qui intéressent le véritable bien d'une province qui, à son ancienne et première dépendance de ma couronne, que mon Parlement ne doit jamais lui laisser oublier, joint les avantages qui lui ont été assurés lors de sa réunion et qui ne me sont pas moins chers qu'à elle-même¹. Je connais

Biochaye, voulurent protester contre la teneur des remontrances et défendre l'administration des grands chemins. Toute objection fut étouffée avec scandale.

1. M. de Laverdy méditait dès lors l'ouvrage historique qu'il devait faire paraître l'année suivante pour démontrer que l'union de la Bretagne à la France n'avait pas été l'association de deux États souverains et indépendants, mais la réunion d'un fief compris de temps immémorial dans la mouvance de la couronne.

l'utilité des usages qui y ont lieu par rapport aux corvées, et si, dans la suite, il s'y glissait quelques abus, j'emploierai mon autorité pour y remédier. Mon Parlement ne doit pas perdre de vue que le bien de mon service exige la plus parfaite intelligence entre tous ceux qui exercent mon autorité dans la province, et que ce qui y serait contraire ne pourrait que me déplaire. » M. de Laverdy avait précédemment dit et répété à ses correspondants de Rennes que, si l'enregistrement contenait des articles de nature à déplaire au roi, rien ne pourrait lui ôter de l'esprit la conviction que son Parlement n'avait demandé la déclaration que pour exciter des troubles et des querelles, ni l'empêcher de faire usage de son autorité pour réprimer cette audace. L'attentat avait été commis, et le roi déclarait maintenant, en termes soigneusement calculés pour ne pas irriter la susceptibilité de sa cour, n'avoir jamais douté de sa fidélité et de son zèle ! Dans une lettre du même jour à son neveu, Saint-Florentin déplorait le peu de fermeté de cette réponse et affirmait que, si on l'eût cru, elle eût été d'un autre style. Ce fut sans doute pour suppléer à ce qu'elle ne disait pas ou ne disait pas assez que Maupeou et lui prirent à part MM. de Montreuil et de Kersalaün, et leur déclarèrent que le roi était très mécontent d'eux personnellement, qu'ils s'étaient faits les instruments de la haine de M. de La Gascherie contre le duc d'Aiguillon, que le roi leur défendait très expressément de faire imprimer leurs dernières remontrances, que ce qui y était avancé sur les grands chemins était faux et qu'on avait bien voulu leur épargner l'humiliation de le leur dire en face ; mais cette démarche nouvelle, venant après une déclaration royale d'un ton extrêmement différent, était, elle aussi, une nouvelle maladresse, qui montrait au grand jour à quel point le ministère était divisé et qui ne pouvait qu'encourager les séditieux à aller de l'avant.

En effet, dès leur retour à Rennes, les deux conseillers ainsi
tancés n'eurent rien de plus pressé que de laisser transpirer les
propos que les ministres leur avaient tenus, encore qu'ils eussent
reçu de ceux-ci défense expresse de les faire connaître ; le Parle-
ment s'empressa de son côté de leur enjoindre par arrêt du
3 septembre de répéter tous les détails de cette conversation par-
ticulière, ce qu'ils firent immédiatement sans plus de résistance.
Délivrer à bon nombre de conseillers copie des remontrances du
17 août, afin que le gouvernement ne sût sur qui faire retomber

la responsabilité de l'impression qu'on était fermement résolu à faire : en décider de nouvelles : charger de leur rédaction MM. de Robien, de la Gascherie, de Montreuil et de Kersalaün, qui peut-être se seraient bien passés de cet honneur, et qui commençaient à ne pas être sans quelque inquiétude sur les suites de leur désobéissance, fut l'affaire de peu de temps (4 septembre). Mais ils étaient désormais trop avancés pour pouvoir reculer, et le Parlement lui-même, où beaucoup aussi regrettaient de s'être engagés sans preuves dans cette affaire, ne pouvait plus battre en retraite sans se couvrir de ridicule. Cet argument était décisif pour imposer silence aux modérés, qui n'eussent pas été éloignés de souhaiter une conciliation. Aussi, lorsque les quatre messieurs proposèrent, d'un ton assez mal assuré et d'une mine assez piteuse¹, le canevas des nouvelles remontrances, il fut accepté tout d'une voix ; on remit la lecture du texte définitif à la rentrée, au 3 décembre, puis on se sépara après avoir confirmé par trente et une voix contre vingt-huit l'arrêté de scission pris contre le duc d'Aiguillon (7 septembre).

Les héros de cette aventure n'avaient pas tort de trembler. Il ne parut pas possible de laisser impunie leur flagrante désobéissance, et MM. de Montreuil et de Kersalaün, auxquels on adjoignit M. de la Gascherie, regardé à Versailles comme le principal meneur de toute l'intrigue, à cause de son inimitié personnelle contre d'Aiguillon, reçurent le 12 septembre l'ordre de se rendre à Versailles, où ils trouvèrent des lettres de cachet leur enjoignant de partir pour Sens et d'y rester jusqu'à nouvel ordre. Mais il était visible que le ministère n'avait recours à ces rigueurs qu'en tremblant. Le plus vif désir de M. de Laverdy était de trouver quelque prétexte pour mettre un terme à leur punition, dans la crainte qu'elle ne mit en combustion, à la rentrée, tous les Parlements du royaume, et il insinua à d'Aiguillon de demander lui-même leur rappel². Comme le bruit public les accusait de n'avoir agi que par inimitié contre le commandant, ce serait un procédé noble et généreux qui éteindrait tous les ressentiments et réconcilierait tous les cœurs ; d'ailleurs, ajoutait le ministre, qui était pour la magistrature le plus compromettant des amis, et sous la plume duquel reviennent à chaque instant

1. Rapports du 3 septembre et jours suivants (H. 630).

2. Lettre du 10 septembre (ibid.).

des aveux dépouillés d'artifice sur les motifs peu élevés qui la faisaient agir, on serait toujours forcé de les rendre à la rentrée, parce que le Parlement de Rennes *finirait par se porter à des folies* pour les ravoïr, et que M. Lambert, accusé par M. de la Gascherie de mauvaise foi, mettrait celui de Paris en feu pour se disculper...

Cette nouvelle preuve de faiblesse n'apprit certainement rien à d'Aiguillon, qui en avait déjà fait l'expérience, mais elle lui donna singulièrement à réfléchir à la veille d'une session d'États que les fautes déjà commises, celles qu'il était facile de prévoir encore, et les exigences fiscales du gouvernement devaient certainement rendre particulièrement redoutable. Forcé, par les vives instances qui lui étaient sans cesse renouvelées, de conserver ces fonctions périlleuses dont il eût souhaité être débarrassé, il crut nécessaire de s'adresser au roi lui-même et de lui demander une enquête solennelle sur son administration en Bretagne, et il écrivit à Louis XV la lettre suivante (15 septembre)¹ :

« Sire, votre Parlement de Bretagne, excité et animé par les ennemis de votre autorité, qu'on attaque partout aujourd'hui, et que je défendrai jusqu'à mon dernier soupir, vient de publier les fausses accusations qu'il a osé porter contre moi à V. M. et de les renouveler avec plus de violence que jamais dans des objets de nouvelles remontrances qu'il a arrêté de lui présenter, malgré les défenses expresses et réitérées qu'Elle lui a faites de parler d'une affaire qui ne la regarde point. Si les plaintes qu'il fait de mon administration étaient vraies, je devrais payer de ma tête l'abus que j'aurais fait de l'autorité qu'Elle a daigné me confier, mais si je n'ai employé cette autorité que pour le bien de son service et l'avantage des peuples de cette province, comme je l'ai prouvé d'avance à V. M. et à son conseil, et comme je puis encore le démontrer plus positivement aujourd'hui, je suis fondé à me plaindre des imputations calomnieuses de votre Parlement et à supplier V. M. d'en faire une justice éclatante. Si... Elle avait quelque doute sur la sagesse et l'exactitude de ma conduite, j'ose lui demander avec les plus vives et les plus respectueuses instances d'envoyer en Bretagne un membre de son conseil pour l'examiner dans le plus grand détail, sur tous les points, et lui en rendre compte. Quelque humiliant que puisse être un pareil

1. H. 630.

examen..., je m'y soumettrai avec joie, bien convaincu que le résultat lui fera connaître que je ne suis point indigne de la protection qu'Elle a daigné me promettre lorsqu'Elle m'a ordonné de me rendre en Bretagne, et que ma fermeté inébranlable pour le maintien de son autorité est le seul motif des indécents procédés du Parlement à mon égard... » Et il écrivit le même jour à son protecteur attitré le dauphin une lettre conçue presque dans les mêmes termes.

La réponse du roi fut bienveillante, mais quelque peu évasive : « Mon cousin, lui disait le monarque, je ne suis pas surpris que vous ayez eu toutes les plus jolies femmes à la vivacité et à la ténacité que vous apportez à tout ce que vous désirez. Oh ! que n'ai-je été comme cela toujours ! Je suis content de vous, je vous l'ai dit et vous le répète ; mais votre style ampoulé et plein de...¹ ne me fera pas changer : servez-moi avec probité, vigilance, exactitude, zèle, et comptez avec cela sûrement sur mon appui. Le membre de mon conseil que je pourrais vous envoyer en serait le chef. S'il était plus jeune et moins timide, il irait, mais dans tout autre vue que les vôtres. » Celle du dauphin, conçue en termes plus satisfaisants, n'était pas beaucoup plus rassurante : « ... Je ne vois encore rien de bien disposé à vous répondre sur ce ton, et tout ce que je puis vous dire, c'est que les accusations énoncées dans les remontrances dans des termes obscurs sont si atroces, si éloignées de la vérité que, quelque désir que la faction parlementaire ait de vous attaquer, je ne puis croire qu'ils osent en venir jusque-là. Pour ce moment-ci, permettez-moi de me réjouir de voir encore, pendant cette tenue, les affaires du roi entre vos mains. J'espère qu'enfin vous surmonterez tout ce que le malheureux esprit qui règne vous suscite de difficultés ; nos intérêts sont si unis que vous souhaiter du succès c'est nous en souhaiter à nous-mêmes ; mais ce motif n'est pas le seul : vous savez combien je m'intéresse personnellement à ce qui vous regarde, et je vous prie d'en être aussi convaincu que de ma parfaite estime. »

Ainsi, de la part du dauphin, un bon vouloir absolu, mais impuissant ; de celle du roi, de banales protestations de satisfaction qu'il ne fallait pas s'attendre à voir suivies d'effet ; un ministère divisé et irrésolu, dupe ou complice des parlementaires,

1. Ici est un mot effacé.

tremblant sans cesse devant eux ; la calomnie sûre de l'impunité et bénéficiant déjà de la faveur de l'opinion publique, séduite ou subjuguée ; voilà dans quelles conditions se trouvait d'Aiguillon, à la veille d'une session d'États qu'on avait tout fait pour rendre extrêmement difficile, et où l'intrigue nouée pour le perdre allait trouver de puissants moyens d'action.

Tels furent les événements qui, au témoignage de M. de la Chalotais lui-même, furent le principe de tous les troubles de la province, de la mauvaise querelle que le Parlement allait susciter en défendant la perception des sols pour livre après l'avoir permise, de la démission du Parlement qui en fut la conséquence, du procès de M. de la Chalotais, de celui du duc d'Aiguillon et de la longue agitation que « l'affaire de Bretagne » entraîna. Le duc d'Aiguillon a passé, sur la foi des Mémoires de M. de la Chalotais, pour avoir été, par dépit, par vengeance, et par servilité envers les Jésuites, le moteur de toute l'intrigue. Le récit qu'on vient de lire laissera, croyons-nous, dans tout esprit impartial, une impression différente. Ce fut au moment du triomphe du parti parlementaire à Versailles (donc lorsqu'une campagne contre la magistrature et ses chefs ne présentait aucune chance de succès) que l'affaire s'engagea : ce fut alors que le Parlement de Rennes, subissant l'influence de quelques meneurs qui haïssaient le commandant, lui lança sa déclaration de guerre, qui tout d'abord ne fut pas relevée ; ce fut ce même Parlement qui revint avec persistance à la charge et mit tout en œuvre pour faire naître une de ces querelles qui fatiguaient le roi et dont il ne se débarrassait généralement qu'en sacrifiant les représentants de son autorité ; et ce fut le gouvernement qui, par sa pusillanimité et son irrésolution, laissa grandir des germes de troubles dont la gravité devait surpasser toutes ses craintes.

M. MARION.

MÉLANGES ET DOCUMENTS

LE LIEU

DE LA RENCONTRE DES FRANCS ET DES WISIGOTHS

SUR LES BORDS DU CLAIN

EN 507.

C'est en Poitou que les Francs, par leur victoire sur les Wisigoths, donnèrent, en 507, le dernier coup à la civilisation antique. Vivants depuis deux ou trois générations au milieu de la Gaule romanisée, les Goths de l'ouest avaient en effet hérité de tout ce qu'ils n'avaient pas détruit, et maintenant, à demi dégrossis, ils se trouvaient être chez nous les gardiens et les défenseurs de ce qui restait de l'ancien monde.

On n'est pas d'accord sur l'endroit qui fut le théâtre de cette mémorable rencontre, à la suite de laquelle la Gaule devint la France. On a successivement placé le champ de bataille à Civaux, à Nouaillé, à Chauvigny, à Voulon, à Champagné-Saint-Hilaire, à Mougou, à Vouillé, etc., à l'est, au sud et à l'ouest de Poitiers, de tous les côtés en un mot, excepté au nord, où il aurait été pourtant naturel de le chercher, puisque c'est la direction dans laquelle arrivait Clovis, marchant sur Poitiers, occupé par son adversaire.

Nous allons commencer par donner tous les textes anciens qui se rapportent à notre sujet. Cela fait, nous demanderons au lecteur de les avoir toujours présents à l'esprit et de vouloir bien de temps à autre porter les yeux sur une carte, soit pendant que nous discuterons l'opinion la plus généralement admise, soit quand nous exposerons notre propre manière de voir.

Vita Maxentii, dans *Acta Sanctorum*, die 26 junii, p. 472 :

Et tempore contigit ut Franci cum Gothis conflictu bellico advenirent, praecedente eos Chlodoveo rege. Cum autem monasterio propinquassent in quo S. Maxentius pastor habebatur egregius, et venissent in villam vocabulo Vocladum, instinctu diaboli cogitare coeperunt ut idem monasterium debellare deberent...

Gregorii Turonensis *Hist. Francorum*, II, xxxvii, éd. Arndt et Krusch, dans *Scriptores rerum Merovingicarum*, I, 404. — Grégoire de Tours, *Hist. des Francs*, publ. par Omont, II, xxvii :

Chlodovechus..., commoto exercitu, Pectavus diregit. Ibi tunc Alaricus commorabatur. Sed quoniam pars hostium per territorium Toronicum transiebat, pro reverentia beati Martini dedit edictum, ut nullus de regione illa aliud quam herbarum alimenta aquamque praesumeret. Quidam autem de exercitu, invento cujusdam pauperis fenum, ait : « Nonne rex herba tantum praesumi mandavit, nihil aliud? Et hoc, inquit, herba est. Non enim erimus transgressores praecepti ejus si eam praesumimus. » Cumque vim faciens pauperi faenum virtute tulisset, factum pervenit ad regem. Quem dicto citius gladio peremptum, ait : « Et ubi erit spes victuriae, si beato Martino offendimus? » Satisque fuit exercitu nihil ulterius ab hac regione praesumere. Ipse vero rex direxit nuntios ad beati basilicam. (*Suit le récit du présage de la victoire.*) Porro ille, cum ad fluvium Vincennam cum exercitu advenisset, in quo loco eum transire deberet, paenitus ignorabat. Intumuerat enim ab inundatione pluviarum. Cumque illa nocte Dominum dipraecatus fuisset, ut ei vadum quo transire possit dignaretur ostendere, mane facto cerva mirae magnitudinis ante eos nutu Dei flumine ingreditur, illaque vadante, populos quo transire possit agnovit. Veniente autem regi apud Pectavus, dum in tenturiis commoraret, pharus ignea, de basilica sancti Hilarii egressa, visa est ei tamquam super se advenire. (*Suit le récit du miracle de saint Maixent.*)

Interea Chlodovechus rex cum Alarico regi Gothorum in campo Vogladensi (*alias* Vocladensi, Vocladense) decimo ab urbe Pectava miliario convenit.... Migravit autem post Vogladensem (*alias* Vocladensem) bellum anno quinto (xxxii).

Fredegarii *Chronica*, II, LVIII, III, xxiv, xxviii, éd. Krusch, dans *Script. rerum Merov.*, II :

Chlodoveus adversus Alaricum arma commovit, quem in campania Vogladensem decimo ab urbe Pectava miliario interfecit. — Obiit post Voglensim bellum anno 5.

Gesta regum Francorum, xvii, éd. Krusch, dans *Script. rerum Merov.*, II :

Commovit Rex (Chlodoveus) cunctum exercitum suum, populo (*alias* populum, populusque, populumque) Francorum Pectavis dirigit; ibi enim tunc Alaricus, rex Gothorum, commorabatur. Multa pars hostium per terreturium Toronicum transiebat. Precepit autem rex pro reverentia sancti Martini nihil aliud nisi herbam presumerent ad eorum equos sustentandum. Direxit itaque nuncios rex ad beati Martini basilicam cum muneribus et equo suo velocissimo... Cum venisset autem rex ad fluvium Vincenna cum exercitu suo, in quo loco eum vadare

deberet, non inveniebat; inundayerat enim a multitudine pluviarum. Deprecatusque Dominum, ut ei vadum ostenderet, nocte illa fuit. Mane autem facto, cervia... vadum ostendit, illaque vadante, populusque sequens vadavit... Chlodoveus autem rex cum Alarico rege Gothorum in campo Vogladinse (*alias* Voglatlinse, Vocladinense, Voclandinse, Vocladiense) super fluvium Clinno miliario decimo ab urbe Pectava convenit; illisque inter compugnantibus Gothi cum rege suo nimis conloesi terga verterunt.

Vita Remigii, auctore Hincmaro, dans Duchesne, *Historiae Francorum Scriptores*, I, 529; — *Acta Sanctorum*, die prima octobris; — *Script. rerum Merov.*, III :

Cum Alarico... in campo Mogotense (*alias* Moglotinse), super fluvium Glinno, miliario decimo ab urbe Pictavis bellum conseruit.

Dans cette reproduction des sources, nous n'avons pas compris l'historien byzantin Procope. Il s'est particulièrement occupé des Goths et a vécu au temps même des événements; mais il a composé son livre loin du théâtre de la guerre et, dans son ignorance de la géographie de l'Occident, il va jusqu'à confondre Poitiers avec Carcassonne.

Les chroniques wisigothiques fournissent des renseignements sur l'ensemble des faits qui ont précédé ou suivi la guerre, mais n'en donnent aucun sur la marche des armées. Une seule mentionne l'endroit où se produisit le choc et l'appelle Boglodoreta¹, nom de lieu qui reste à identifier, à moins, ce qui paraît probable, qu'il ne soit une altération de *Vocladam*.

La Vie de saint Maixent, écrite au temps de Childebert, c'est-à-dire par quelqu'un que l'on pourrait presque considérer comme contemporain, nous fait connaître le nom de l'endroit où s'est livrée la bataille, mais rien de plus.

Grégoire de Tours, qui appartient déjà à une autre génération, a emprunté diverses parties de son récit à des sources antérieures², et il nous offre de plus une garantie particulière : il a vécu dans le voisinage des lieux où l'événement s'est passé; il les connaît. Ses renseignements sont précis; le seul embarras qu'ils causent aujourd'hui et dont on ne saurait se prendre à lui, c'est que le nom qu'il donne au champ de bataille ne se retrouve plus. Telles quelles cependant ses indications suffisent pour nous conduire à l'endroit où Alaric perdit la moitié de son royaume et la vie.

1. *Hist. des règnes de Childerich et de Chlodovech*, par W. Junghans, trad. par Gabriel Monod, p. 91 et 150.

2. Junghans, *Hist. de Chlodovech*, trad. par Monod, p. 154.

Le récit de Grégoire est la source où ont puisé les chroniqueurs des siècles suivants. Ils le reproduisent avec de simples variantes de forme. L'un d'eux cependant, l'auteur des *Gesta* ou *Liber historiae*, y ajoute un détail géographique très précis, qui nous interdit de chercher le lieu de la rencontre ailleurs que là où Grégoire l'avait déjà placé et qui prouve que lui-même connaissait les lieux dont il parle ou avait à sa disposition un document que nous n'avons plus.

Hincmar, qui, longtemps après, a emprunté en gros son récit aux *Gesta*, donne cependant un nom différent au champ de bataille, tout en lui assignant exactement la même situation. Malheureusement, ce nom lui-même varie sensiblement suivant les copies : dans l'une c'est *campus Mogotensis*, dans l'autre c'est *campus Moglotensis*. Cette dernière forme, si elle était seule et en y mettant de la bonne volonté, pourrait être prise pour une mauvaise lecture de *Vogladensis*; mais ce serait, à notre avis, aller un peu loin que de voir dans *Mogotensis* une simple variante de *Vogladensis*. Et si c'est réellement là le vocable qu'a employé Hincmar, il y aurait lieu de rechercher à côté de *Vocladum* un autre endroit susceptible d'être identifié avec le *campus Mogotensis*. Nous avons indiqué ailleurs un nom ayant quelque rapport avec celui-là : Moussais-la-Bataille. Nous n'y reviendrons pas ici, n'ayant aucun moyen de faire préalablement un choix entre les deux versions des copies d'Hincmar et n'ayant pas non plus besoin du témoignage de cet auteur pour fixer le lieu de la rencontre.

Complétons cette bibliographie des sources par celle des monographies qui, depuis un siècle et demi, ont été consacrées à l'événement de 507 et par l'indication de quelques ouvrages plus généraux dont les auteurs ont émis sur la question une opinion plus ou moins motivée.

Le P. Routh, *Observations sur le Campus Vocladensis*, à la suite de *Recherches sur la manière d'inhumér des anciens*. Poitiers, 1738. — Lebeuf, *Dissertation touchant la situation du Campus Vocladensis*, dans *Dissertations sur l'hist. de Paris*. Paris, 1739, I, 304. — *Affiches du Poitou*, oct. 1774. — Dufour, *De l'ancien Poitou*. Poitiers, 1826. — Mesnard, d'après de Beauregard, *Dissertation sur le Campus Vocladensis*, dans *Mém. de la Soc. des Antiquaires de l'Ouest*, année 1836. — Saint-Hypolite, *Notice sur la bataille de Voulon*, dans *Mém. des Antiquaires de l'Ouest*, 1844, extraite du *Spectateur militaire*. — La Fontenelle de Vaudoré, *Notice sur le monastère de Saint-Maixent*, à la suite de *Journal de Leriche*. Poitiers, 1846. — L'abbé Pourtault, *le Champ de bataille de Clovis contre Alaric est-il à Vouillé? Est-il à Voulon?* Poitiers, 1873. — A.-F. Lièvre, *Du lieu où Clovis défit Alaric*, dans *Bulletin de la Soc. acad. de Poitiers*, 1873. — Longnon, *Géographie de la*

Gaule au VI^e siècle. Paris, 1878. — Lévesque, le « *Campus Vocladensis*, » dissertation sur le champ de bataille de 507. Niort, 1880. — Rédet, *Dictionnaire topographique de la Vienne.* Paris, 1881. — D. Chamard, la *Victoire de Clovis en Poitou*, dans *Revue des Questions historiques*, t. XXXIII. Paris, 1883, p. 5 et 624. — A. Richard, les *Légendes de saint Maixent et la victoire de Clovis en Poitou*, dans *Revue des Questions historiques*, t. XXXIII, p. 609. — A. Richard, la *Bataille de Vouillé*, dans *Bulletin de la Faculté des lettres de Poitiers*, 1888, p. 62. — Kurth, *Clovis.* Tours, 1896.

Des textes que nous avons mis sous les yeux du lecteur il résulte :

1^o Que Clovis, ayant résolu de faire la guerre aux Wisigoths, se dirige sur Poitiers, où se trouve Alaric, traverse une partie de la Touraine, sans passer par Tours, et franchit la Vienne à gué;

2^o Qu'à son approche Alaric sort de Poitiers et se porte à la rencontre des Francs;

3^o Que les deux armées s'abordent à dix milles de Poitiers, près du Clain, dans un endroit appelé *Vocladum* par la Vie de saint Maixent, *campus Vocladensis* par Grégoire et les autres chroniqueurs.

Tout ce qu'on ajoutera à ces conditions ne sera qu'hypothèse, et hypothèse pour le moins inutile s'il se trouve que les données fournies par les textes sont suffisantes pour résoudre le problème proposé.

Lorsque, au xvi^e siècle, on se mit à écrire notre histoire en français, on ne chercha pas tout d'abord ou on ne trouva plus la localité désignée en latin par le nom de *Vocladum*, et dès lors commença la série des suppositions arbitraires, dans lesquelles tantôt l'un, tantôt l'autre des éléments de la question était négligé, quand ils n'étaient pas tous faussés. Jean Bouchet, par exemple, songea à Civaux, parce qu'il y a là beaucoup de sarcophages. Presque tous les auteurs locaux demandèrent à la tradition le souvenir du gué où la biche merveilleuse avait montré un passage à Clovis; on en trouva un, puis deux, puis trois. Nicole Gilles, qui le premier risqua une identification philologique du *campus Vocladensis*, imagina le substantif « *Nagladiense* ou *Vocladence* » et affirma que c'était « Nouailles, » apparemment Nouaillé, qu'il place près du Clain. Personne avant le xvii^e siècle ne pensa à Vouillé; mais depuis que ce nom a été mis en avant, il a fait fortune; grâce à l'importance de l'événement qu'il rappelle, il est maintenant du nombre de ceux qu'il faut savoir pour obtenir dans nos écoles le plus élémentaire de tous les brevets. Voici, d'après l'opinion la plus communément reçue, comment il se rattacherait au vocable latin : *Vocladum* serait devenu *Voclade* ou *Voglade*, puis *Voglai*, *Vouglé* et enfin *Vouillé*.

Nous pourrions accorder cette dérivation sans que pour cela le

problème fût résolu; car la question n'est pas là tout entière. Remarquons cependant que cette identification de Vouillé et de *Vocladum* se heurte à deux difficultés. La première c'est que toutes les formes intermédiaires sont supposées; ce sont des restitutions théoriques. La seconde c'est que cette filiation de noms, dont aucun ne saurait justifier par titres qu'il a réellement existé à un moment donné, laisse de côté un certain *Volliacus* ou *Volliacum*, qui, lui, est bien Vouillé et possède des chartes pour le prouver. Dès le siècle dernier, le P. Routh avait fait observer que dans les documents anciens cette localité est appelée *Volliacum* et, par suite, il doutait qu'elle eût jamais été *Vocladum*. Ces pièces, il ne les citait ni ne les discutait, et peu de gens alors ou depuis avaient fait attention à sa remarque. Un savant de nos jours, M. Longnon, a compris qu'il y avait là un danger latent pour Vouillé et, avant même que ces documents aient été publiés, il a essayé de le conjurer en les discutant. D'après lui, « ces chartes ne sont certainement pas antérieures au XI^e siècle, date à laquelle les scribes forgeaient des noms par analogie. A notre avis, dit-il, il n'y a pas lieu de tenir compte ici des formes postérieures à l'an 1100, et l'on doit seulement examiner si *Vocladis*¹ a pu donner en français *Vouillé*; » or, ajoute-t-il, « cette question ne semble pouvoir être résolue que par l'affirmative, puisque l'a long accentué de *Vocladis*, placé devant une consonne simple, a nécessairement produit *é* français, tandis que le groupe *cl-gl* donnait une mouillure représentée dans la notation de la langue vulgaire par le groupe *ill*; de là *Voillé*, ancienne forme du nom de Vouillé. »

Nous ne contesterons pas à un des maîtres de la science la valeur théorique de ces considérations; mais nous estimons qu'on n'en saurait accepter la conclusion que dans deux cas : celui où Vouillé satisfait aux autres conditions du problème et celui où il n'existerait pas une explication plus simple du nom même de cette localité.

Rédet, dans son *Dictionnaire topographique de la Vienne*, cite une dizaine de textes du moyen âge où Vouillé est nommé : Volhé, Voilhé, 1383; Vouilhé, 1375; Voulhé, 1370; Voillé, 1298; *Voliacum*, 1266; *Voilliacus*, 1252; Voyllé, 1250; Vollec, 1234; *Volliacus* ou *Volliacum* (*in Volliaco*), vers 1095. Aucune de ces formes ne nous rapproche de *Vocladum*, et les latines nous en éloignent même tout à fait, en faisant apparaître, au lieu de la désinence, *cladum*,

1. « Nous écrivons *Vocladis*, dit M. Longnon, p. 577, parce que la terminaison de ce nom est indiquée par un contemporain, l'auteur de la Vie de saint Maixent. » C'est là une erreur; la Vie de saint Maixent porte *Vocladum* et non *Vocladem*, et la Vie du saint qui seule contient ce renseignement précieux n'est pas celle à laquelle renvoie la *Géographie de la Gaule*, p. 582, mais celle qui se trouve dans les *Acta Sanctorum*.

un des suffixes gallo-romains *acus* ou *acum*. Prétendre que des clercs du moyen âge, ayant à mettre en latin le nom de Vouillé, ont forgé cette forme *Volliacus*, ce serait admettre qu'ils étaient aussi dépourvus que nous de chartes antérieures pouvant les renseigner. Or, les documents qui nous restent, à l'exception de celui de 1252, proviennent du trésor du chapitre de Sainte-Radegonde de Poitiers; est-il supposable que cette importante communauté, qui, soit dit en passant, prétendait tenir de la libéralité des Mérovingiens sa terre de Vouillé, n'ait jamais eu dans ses archives de chartes relatives à ce domaine avant celle de 1095 ou environ, la plus ancienne que nous ayons aujourd'hui? Ce qui est probable, au contraire, c'est que ce vocable *Volliacus* s'était transmis traditionnellement et de charte en charte.

Volliacus n'a pas été imaginé par un clerc qui aurait ignoré *Vocladum*, il est lui-même le nom primitif. Du suffixe *acus* est venue naturellement et directement la finale *e* : de *Volliacus* on a fait Vouillé, comme de *Roliacus*, mentionné en 889, on a, non loin de là, fait Rouillé. Nos voisins de la Charente ont mieux que nous gardé le souvenir de cette ancienne terminaison : de *Roliacus*, *Floriacus*, *Volliacus*, ils ont fait Rouillac, Fleurac, Vouillac, tandis que chez nous ces mêmes formes primitives ont produit Rouillé, Fleuré, Vouillé.

Vouillé, qui ne paraît point avoir été *Vocladum*, ne répond pas non plus à une autre exigence du problème. *Vocladum* était sur le Clain; Vouillé est sur l'Auzance, à une quinzaine de kilomètres du Clain. On a longuement disserté sur cette condition topographique sans réussir à faire que cela ne soit ainsi. L'auteur de la *Géographie de la Gaule au VI^e siècle* reconnaît qu'il y a là une difficulté et il est porté à l'expliquer par une erreur. Vouillé, dit-il, est sur les bords de l'Auzance, qui verse ses eaux dans le Clain et « qu'un étranger voyageant en Poitou pourrait prendre de la sorte pour la partie supérieure du *fluvius Clinnus*. » A ce compte-là, et pour ce voyageur, Poitiers lui-même ne serait plus sur le Clain.

C'est surtout cette situation de Vouillé qui, dès le siècle dernier, fit douter de ses titres. On se mit alors à chercher sur les bords du Clain un endroit dont le nom eût, lui aussi, quelque ressemblance avec *Vocladum*, et on découvrit Voulon, à cinq ou six lieues au sud de Poitiers, dans l'entonnoir où la Dive et la Bouleur confondent leurs eaux avec celles du Clain. Aujourd'hui, bien que Henri Martin (autorité bien faible, surtout en pareille matière) s'y soit rallié, la cause de Voulon paraît perdue sans appel, et nous ne voyons aucune utilité à revenir sur la discussion à laquelle nous l'avons soumise au temps où elle était en faveur, il y a un quart de siècle.

Vouillé, qui n'est pas sur le Clain, et qui ne saurait justifier qu'il se soit jamais appelé *Vocladum*, peut du moins soutenir qu'il se trouve, par rapport à Poitiers, à la distance exigée par les textes. Mais cet argument ne saurait être isolé des autres conditions à remplir, et il perd sa valeur s'il est en opposition avec elles. On nous permettra d'ajouter qu'en s'en servant maladroitement on a infirmé encore le peu de force qu'il pouvait avoir en lui-même. Grégoire dit : *decimo ab urbe milliario*. *Milliarium* signifie borne milliaire, mais par extension il a aussi parfois le sens de mille romain, et c'est dans ce sens dérivé qu'il faut l'entendre pour que Vouillé se trouve *decimo milliario*. Or, deux des tenants de Vouillé l'ont compris autrement. L'un d'eux, M. Pourtault, bien convaincu que ce mot ne peut signifier que milliaire, n'a pas hésité à y ajouter celui de *lapide* et nous a de cette façon interdit de prendre *milliarium* dans le sens favorable à sa thèse, celui de mille romain; il a altéré un texte sans autre résultat que de gâter un argument. Les bornes, en effet, étaient, chez nous, placées de lieue en lieue, et non de mille en mille; or, la lieue gauloise ayant 935 mètres de plus que le mille romain, on arrive à cette conséquence que le dixième milliaire ne pouvait se trouver qu'à plus de six milles, ou environ neuf kilomètres et demi, au delà de Vouillé.

Un autre défenseur de Vouillé, M. Richard, aggravant cette méprise, a prétendu nous indiquer la place précise que ce milliaire aurait occupée. A lui aussi nous répéterons que nos bornes indiquent des lieues, que la lieue gauloise et le mille romain ne sont pas des équivalents et que, à supposer qu'il y eût à Vouillé un milliaire, ce ne pouvait être que le sixième, et non le dixième, à partir de Poitiers.

Nous verrons tout à l'heure ce qu'il faut penser, non plus de cette borne et de sa position, mais de la chaussée même sur laquelle elle aurait existé.

Vouillé est à dix milles romains de Poitiers, voilà ce qu'il fallait dire, rien de plus; et nous nous serions contenté de donner acte de cette coïncidence. Mais puisque l'occasion nous en est offerte, nous ferons remarquer qu'en le prenant à la lettre sur ce point, nous accordons peut-être à Grégoire plus de rigoureuse précision que lui-même n'a prétendu en mettre dans son récit. L'évêque de Tours, qui connaissait assurément bien les environs de sa ville épiscopale, nous dit quelque part, en parlant de Montlouis, que cette localité est *sexto ab urbe milliario*. Or, la distance de Tours à Montlouis est de onze kilomètres, qui, divisés par six, donnent 1,833 mètres, c'est-à-dire 350 mètres de plus que le mille romain et 600 mètres de moins que la lieue gauloise. L'Auvergne, son pays d'origine, était avec la

Touraine celui que Grégoire connaissait le mieux. Il évalue de même à six milles la distance de Clermont au *monasterium Chrononense*, où son oncle saint Gall embrassa l'état ecclésiastique, et que M. Longnon a identifié avec Cournon, situé à dix ou douze kilomètres du chef-lieu, ce qui nous donne encore des unités supérieures au mille et inférieures à la lieue. Conclusion : Grégoire n'a pas chaîné les routes dont il parle, et la précision pour nous doit consister à n'en mettre que dans ce qui en comporte.

Tout ce qu'il importe de retenir de cette discussion concernant le prétendu milliaire de Vouillé, c'est qu'en la soulevant on a implicitement admis que la rencontre a eu lieu sur une des grandes chaussées dont les Romains avaient doté la Gaule. Mais Vouillé n'est pas sur une de ces voies, et celle qui en passe le plus près, — à environ huit kilomètres, — vient de Nantes et d'Angers.

Or, Clovis est parti du nord-est; comment se fait-il qu'au lieu de le voir arriver par la voie de Paris nous le rencontrions ainsi au nord-ouest de Poitiers, comme s'il venait de Nantes ou d'Angers? Presque tous les partisans de Vouillé gardent à ce sujet le silence; quatre seulement ont entrepris de nous l'expliquer, et à eux quatre ils nous donnent à choisir entre cinq explications absolument différentes :

Le premier, M. Pourtault, inspecteur primaire, veut que les Francs aient passé la Vienne vers Chinon, après quoi on les trouve au lieu convenu : Vouillé.

Le second, M. Richard, archiviste de la Vienne, a émis sur la marche de Clovis deux opinions. En 1883, il le fait arriver de l'est, vraisemblablement, dit-il, par la voie romaine d'Argenton; son armée campe d'abord à l'orient de Poitiers, vers le Breuil-l'Abbesse; puis, à un signal parti de la ville, elle va traverser le Clain à l'endroit où depuis fut bâti Saint-Benoit; de là elle continue à contourner la cité, dans un faubourg de laquelle, entre-temps, Clovis va faire ses dévotions à Saint-Hilaire; elle remonte ensuite la Boivre, s'allonge un peu pour éviter une forêt impénétrable, passe l'Auzance à Vouillé et revient enfin par la chaussée de Nantes vers Cénéret, où l'on suppose que se trouvait le roi des Wisigoths. En 1888, M. Richard, contrairement à cette première thèse, dont il ne dit plus mot, soutient que les Francs ont longé la Loire jusqu'à cinquante kilomètres en aval de Tours pour la franchir à Candes, au point même où elle reçoit la Vienne, et de là les ramène vers Vouillé par une voie secondaire qui vient se souder à celle de Nantes à Poitiers.

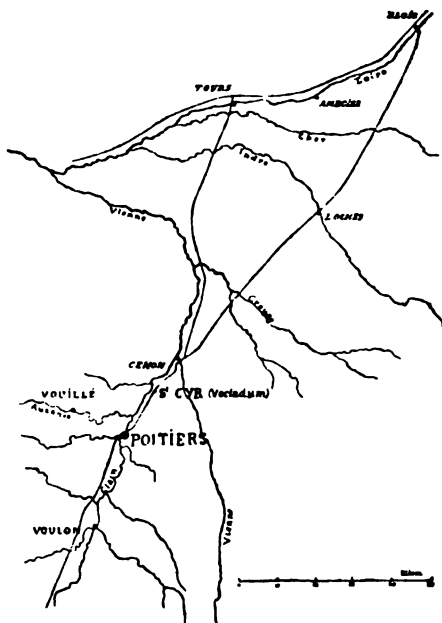
Le troisième opinant, D. Chamard, admet que Clovis passa la Vienne au nord de Poitiers et considère comme certain qu'il occupa la ville avant la bataille, mais n'est pas bien convaincu que le combat principal ait eu lieu à Vouillé.

Le quatrième et dernier qui ait essayé de nous expliquer la marche de Clovis est M. Kurth, professeur à l'Université de Liège. D'après lui, les Francs traversèrent la Loire à Amboise, d'où ils gagnèrent les bords de la Vienne; ensuite, « quittant, dit-il, la vallée de la Vienne à partir du confluent du Clain, en amont de Châtellerault, on remonta allègrement cette dernière rivière, au bout de laquelle on devait rencontrer Poitiers. » Admettons sur parole l'allégresse des Barbares; mais par respect pour la géographie, généralement moins accommodante que l'histoire, ne parlons pas ici du « bout » de la rivière : ce serait rogner le Clain de cent kilomètres ou transporter le chef-lieu du département de la Vienne à la Chapelle-Beaulain, dans celui de la Charente. A part cette légère incorrection, la marche de l'envahisseur est logique et ne heurte en rien les textes. Mais si les Francs arrivent de ce côté, c'est-à-dire par la chaussée romaine qui, venant du nord, longe la rive droite du Clain, on s'explique d'autant moins que l'auteur place la rencontre à Vouillé. M. Kurth nous décontenance même tout à fait lorsque, appelant en témoignage sur ce point notre plus ancien chroniqueur, il ajoute : « Le lieu précis de l'engagement doit être cherché, selon Grégoire de Tours, à quinze kilomètres de Poitiers, des deux côtés de la chaussée romaine qui de cette ville allait à Nantes et à l'Océan. » On reste enfin tout à fait désarmé devant cette autre affirmation que le camp gaulois de Cénéret, sur l'Auzance, occupé, d'après lui, par Alaric, « commandait le chemin par lequel devait arriver Clovis. » Après tout, nous n'avons peut-être pas le droit de nous étonner; M. Kurth nous avait averti : « J'ai essayé plus d'une fois, dit-il dans sa préface, de suppléer à l'insuffisance de mes documents par l'effort intense de l'esprit pour arriver à l'intuition du passé. » Cette méthode, si c'en est une, l'a mal servi dans son récit de la campagne de 507; mais comme les produits de l'intuition ne sont point des documents que l'on puisse traiter à l'égal des textes, nous ne nous attarderons pas à relever les cas où, en effet, l'imagination, guidant sa plume, a suppléé aux témoignages écrits.

On voudra bien aussi nous excuser, n'étant pas militaire, de ne pas nous engager dans la discussion des questions de pure stratégie que soulèvent les divers plans de campagne attribués aux deux chefs et particulièrement à Clovis, plans qui non seulement diffèrent tous entre eux, mais dont quatre sur cinq n'ont rien de commun non plus avec l'itinéraire que suivrait un voyageur ordinaire allant de Paris à Poitiers. Nous nous contenterons de faire remarquer que tout ce qu'on nous dit à ce sujet, parfois d'une façon bien confuse, parfois au contraire avec les détails les plus circonstanciés, n'est qu'hypothèse, ne repose sur aucun texte et découle seulement de

cette opinion préconçue que Vouillé est *Vocladum*. *Vocladum*, c'est Vouillé, voilà tout ce qu'ont de commun entre elles ces thèses variées et opposées. Il fallait dès lors, n'importe par où et comment, amener à Vouillé les deux armées. Or, nous savons maintenant ce que vaut cette identification du Vouillé moderne avec le *Vocladum* mérovingien, et dussions-nous ne pas retrouver *Vocladum*, Vouillé nous paraît d'ores et déjà hors de cause.

Reprenons maintenant la question avec les textes et une carte sous les yeux.



Le roi des Francs a annoncé son intention de faire la guerre à celui des Wisigoths, dont le royaume s'étend jusqu'à la Loire et qui se trouve maintenant à Poitiers¹. Clovis, de son côté, a depuis peu

1. Citons ici un exemple des singulières déviations qu'a produites l'hypothèse de Vouillé sur l'esprit de ceux qui, après l'avoir trop facilement acceptée, n'ont plus eu d'autre souci que de la démontrer. Grégoire dit : *Chlodovechus Pectavus diregit; ibi tunc Alaricus commorabatur*. Un des tenants de *Vocladum* = Vouillé, et non le moindre, traduit : Alaric « posté auprès de Poitiers... » (*Revue des Questions historiques*, t. XXXIII, p. 615). Auprès de Poitiers, cela veut dire à Céneret, proche de Vouillé. Non moins étrange est l'idée d'invoquer à l'appui de cette thèse le témoignage de Procope (*Bull. de la Faculté des lettres de Poitiers*, année 1888, p. 65).

transporté sa résidence de Soissons à Paris¹. La guerre déclarée, il a intérêt à aller vite et rien dans les textes, absolument rien, n'autorise à supposer qu'il n'a pas pris le chemin le plus court. Or, le chemin qui reliait la nouvelle capitale de Clovis à la capitale momentanée d'Alaric, c'était la grande chaussée romaine dont le tracé s'est imposé depuis, sans grands écarts, à la route royale du XVIII^e siècle et même à la voie ferrée du XIX^e. Les contrées peu accidentées qu'elle traverse sont les plus fertiles de la France : la Beauce, la vallée de la Loire et les plaines du Poitou, au delà desquelles le roi franc a déjà porté ses regards sur l'Aquitaine. A raison de ses avantages, et pour le malheur des provinces qu'elle parcourt, cette route a été de tout temps la grande artère des invasions.

Que Clovis l'ait suivie jusqu'à Blois, ce n'est pas douteux. Mais, arrivé dans cette ville, il pouvait, soit continuer par Tours, soit prendre une voie secondaire plus courte, qui, par Loches, l'amenait directement dans la vallée de la Vienne, où il retrouvait la chaussée principale. A passer par Loches, il gagnait près d'une journée de marche, raison suffisante, à supposer qu'il n'en eût pas d'autre, pour éviter Tours. Il est certain en tout cas qu'il ne traversa pas cette ville, puisqu'il y envoya des messagers avec des présents pour la basilique du bienheureux Martin. Mais si l'armée laissa Tours à l'écart, une partie n'en foula pas moins le territoire de la cité, *pars hostium per territorium Turonicum transiebat*, et la suite du récit de Grégoire montre que le roi en personne était à la tête de cette division. Les *Gesta* prétendent que c'était là le gros de l'armée, *multa pars*, et cela paraîtrait vraisemblable alors même que nous n'aurions pas ce témoignage. En suivant la chaussée de Loches, Clovis coupait tout le sud-est du diocèse de Tours, ce qui explique qu'il ait tenu à se rendre saint Martin favorable.

A franchir la Loire à Blois, il y avait sans doute un autre avantage, celui d'opérer le passage loin de l'ennemi et dans un pays peut-être soumis déjà sur les deux rives².

A quatre cents mètres avant d'arriver à la Vienne, la voie de Loches rejoint celle qui vient de Tours, à laquelle elle imprime, pour traverser la vallée, sa propre direction, et les deux chaussées confondues abordent la rivière en face de Cenon, un peu en amont du confluent du Clain. Clovis n'a pas eu à longer la Vienne; il a suivi le chemin ordinaire, et il la rencontre au point même où il avait résolu de la passer, *cum ad fluvium Vincennam advenisset*; mais il

1. *Hist. de Childerich et de Chlodovech*, par Junghans, trad. par G. Monod, p. 87.

2. M. Longnon, *Atlas hist. de la France*, pl. III (Gaulle en 506), étend, en effet, de ce côté les possessions des Francs jusqu'au Cher.

la trouve grossie par les pluies et ne sait où la franchir. Dans la nuit il prie et au matin, *mane*, une biche, en passant l'eau sans avoir à nager, lui fait connaître un gué.

La Vienne à Cenon, où Clovis se trouve ainsi arrêté, paraît aujourd'hui, même en temps ordinaire, une assez grosse rivière. Cela tient au barrage établi à Châtellerault pour la manufacture d'armes et qui fait remonter le niveau de l'eau jusqu'au-dessus de Cenon. Mais avant cet obstacle à son écoulement naturel la Vienne était guéable à peu près partout au-dessus du confluent du Clain, et presque en toute saison. Les vieux chasseurs du pays se rappellent le temps où, en général, la rivière ne les gênait guère pour suivre une compagnie de perdreaux d'une rive sur l'autre. Si Clovis n'a pas pu la franchir à Cenon, c'est-à-dire à l'aboutissement même de la chaussée, ou à un gué voisin, il n'a pas eu à la remonter plus de quatre kilomètres et a pu la passer à Chitré. C'est la seule fois que nous le voyons quitter l'ancienne voie et cette insignifiante déviation, dont Grégoire nous a fait connaître le motif, s'explique tout naturellement.

La Vienne franchie, les Francs, en une demi-heure de marche, ont pu rejoindre la chaussée romaine, qui maintenant longe la vallée du Clain en se tenant toujours sur le plateau. Nous allons pour le moment les laisser sur ces hauteurs, d'où ils peuvent déjà apercevoir Poitiers.

Pendant ce temps, que faisaient les Wisigoths ?

Un officier supérieur, M. Saint-Hypolite, qui a écrit une notice sur la bataille de 507 et qui estime comme nous que Clovis, venant de Paris, a dû arriver à Cenon, fait cette observation : « Alaric aurait dû couvrir Poitiers en défendant le passage de la Creuse ou au moins celui de la Vienne; il devait se porter à Cenon. » Nous allons voir que c'est bien, en effet, ce qu'il fit, et que le reproche porte absolument à faux. Mais, manifestement étranger à la critique des textes, autant qu'il est compétent en matière de stratégie, M. Saint-Hypolite a admis de confiance l'opinion, alors en faveur, que *Vocladum* était Voulon; il n'a su se défendre ni contre les prétendues traditions, ni contre les étymologies imaginaires et il a fait comme il a pu pour amener les deux adversaires, sinon à Voulon, du moins dans les environs, au sud de Poitiers. Il est piquant et d'autant plus remarquable de voir qu'en envisageant la situation théoriquement, il va droit à la solution et que c'est après avoir touché cette solution qu'il s'égaré à la suite d'érudits du cru, qui faisaient de Voulon non seulement *Vocladum*, mais par surcroît *Vallis Cladis*, « la vallée de la défaite, » et de Champagné « le champ de bataille, » *Campus pugnae*.

Alaric s'est bien porté à la rencontre des Francs, comme il le devait, et naturellement il a marché dans la direction de Cenon par où il les attendait; mais il les a rencontrés avant d'arriver à la Vienne. Clovis l'avait passée le matin et c'est entre Poitiers et Cenon que le choc eut lieu. Il nous reste à préciser.

Les deux armées se sont rencontrées à dix milles de Poitiers, ou au dixième milliaire, *decimo milliario*. S'il s'agit de milles romains, les dix nous portent au delà de Dissais, mais pas tout à fait jusqu'à Saint-Cyr; si, par *decimo milliario*, on veut, au contraire, entendre la dixième borne, c'est-à-dire dix lieues gauloises, comptées à 2,436 mètres, nous sommes conduits jusque près du Vieux-Poitiers, et comme nous sommes ici sur une chaussée bien authentique et bornée, nous ferons remarquer en passant que ce dixième milliaire, si c'est lui que Grégoire a eu en vue, existe encore tout près de là, dans le parc du château du Fou, où il a été transporté. C'est entre ces limites extrêmes, le Vieux-Poitiers et Dissais, que l'action s'est passée. Si entre la lieue et le mille on préfère accepter une évaluation intermédiaire, nécessairement arbitraire, mais probable, comme celle dont nous avons parlé ci-dessus à propos de la distance de Montlouis à Tours et de celle de Clermont à Cournon, nous arriverons à circonscrire le théâtre de la lutte entre Saint-Cyr et Mousais. Cette différence d'évaluation a, au surplus, fort peu d'importance; l'écart est minime, et comme il ne s'agit pas de déterminer un point mathématique, nous accepterons l'interprétation que l'on voudra.

La voie romaine dans cette partie de son parcours ne s'écarte nulle part de plus d'un kilomètre et demi de la rivière et n'en est souvent qu'à sept à huit cents mètres. C'est donc bien sur les bords du Clain, *super fluvium Clinno*, que la bataille s'est livrée, et sur ce point, pas plus que sur les autres, nous n'avons aucune complaisance à demander aux textes, aucune torture à leur infliger.

Le théâtre de l'action est appelé *Vocladum, campus Vocladensis*. Aucun nom dans le pays ne se rapproche de celui-là ni n'en dérive. Est-ce une localité détruite? Nous ne le pensons pas; dans les limites indiquées on n'en a pas signalé et nous n'y avons pas reconnu le moindre vestige d'habitations antiques disparues. Le Vieux-Poitiers, qui d'ailleurs est en dehors de ces limites, ne saurait être la *villa vocabulo Vocladum*; son ancien nom est aujourd'hui connu : c'était *Briva*.

Vocladum est un lieu qui a changé de nom. C'est le cas de presque toutes les anciennes paroisses qui sont aujourd'hui sous le vocable d'un saint. Lorsque, dans ces endroits-là, on a bâti une église, il y avait déjà apparemment un centre de population, sans quoi elle

n'aurait pas eu de raison d'être. Le nom du patron de la nouvelle paroisse fut d'abord ajouté à celui de la localité; on a dit, par exemple, Saint-Jouin d'Ansion, Saint-Clémentin de Segora, puis ensuite tout simplement Saint-Jouin, Saint-Clémentin. *Vocladum* doit de même porter aujourd'hui le nom d'un saint. Quel est-il?

A onze milles de Poitiers, c'est-à-dire à la distance indiquée par les chroniqueurs, se trouve, entre la chaussée romaine et le Clain, un petit bourg où, en agrandissant l'église, il y a une trentaine d'années, on reconnut un cimetière mérovingien et où antérieurement on avait déjà découvert des monnaies gauloises; c'est Saint-Cyr. Saint-Cyr est donc incontestablement plus ancien que son nom actuel. Quel est celui qu'il portait primitivement? Pour nous, étant donné la situation de cette bourgade et le fait qu'elle a changé de nom, le doute ne nous paraît guère possible : Saint-Cyr, c'est *Vocladum*.

Les témoignages que nous venons d'interpréter proviennent de deux sources différentes, Grégoire et les *Gesta*; loin de se contredire en quoi que ce soit, ils se complètent, et, parfaitement concordants entre eux, ils deviennent au contraire, chacun en particulier et tous deux ensemble, inexplicables dès qu'on attribue aux belligérants une autre stratégie que celle qui a consisté pour Clovis à marcher tout droit sur Poitiers, pour Alaric à aller tout droit à la rencontre de Clovis.

Nous concluons :

La bataille de 507 ne s'est pas livrée à Vouillé, *Volliacus*, près de l'Auzance et sur la chaussée de Nantes; mais près du Clain, à dix ou onze milles de Poitiers, sur la route de Paris, dans un endroit appelé alors *Vocladum*, qui pour nous est Saint-Cyr.

Et maintenant, qu'on appelle du nom que l'on voudra la bataille de 507; nous n'espérons pas avoir raison auprès de tous d'une erreur enseignée dans toutes nos écoles et que, depuis cent ans et plus, chaque génération répète à celle qui la suit. Nous nous tiendrons pour satisfait si les philologues, sur le domaine desquels nous avons dû faire une incursion, reconnaissent que nous ne nous y sommes pas égaré; si les militaires conviennent que nous n'avons attribué ni aux Francs ni aux Wisigoths une stratégie de fantaisie; si enfin ceux qui ont étudié les textes nous accordent que nos conclusions remplissent et ne dépassent pas les conditions du problème posé au commencement de cette étude.

A.-F. LIÈVRE.

BULLETIN HISTORIQUE

FRANCE.

PUBLICATIONS DE TEXTES. — M. l'abbé U. CHEVALIER vient de faire paraître la fin de son *Repertorium hymnologicum* (Louvain, Polennis, 1897, in-8°), auquel le recueil des *Analecta Bollandiana* avait donné asile. Ce travail, aride et simple dictionnaire, rendra de très grands services à l'histoire du moyen âge; beaucoup de ces poésies liturgiques sont fort anciennes, et dans bien des cas, quand il s'agit d'un saint, elles renferment tout ce que nous savons de certain sur lui. De plus, certains de ces morceaux sont loin d'être sans valeur, et les attributions fantaisistes données par les anciens scribes indiquent suffisamment en quelle estime on les tenait jadis. Il y a là toute une mine à exploiter.

L'auteur de cet utile répertoire a en même temps entrepris la publication d'une *Bibliothèque liturgique*; en quoi il a fait preuve de courage; ces études spéciales sont aujourd'hui trop négligées des laïques qui s'occupent de l'histoire du moyen âge, et, depuis l'adoption universelle en France du rite romain, elles paraissent sans intérêt au clergé. Et pourtant de quel secours peuvent être ces vieux textes pour tout médiéviste? On ne saurait parler des religions antiques sans entrer dans des détails analogues; de même, pour connaître le moyen âge, il est bon d'avoir une connaissance suffisante des anciens cérémoniaux des églises de France. Le tome VI de la nouvelle *Bibliothèque liturgique* (Paris, Picard, in-8°) est occupé par deux ordinaires de l'église de Laon. On appelait de ce nom dans l'ancienne Église des recueils indiquant pour chaque jour de l'année les offices et parties d'office à réciter, les cérémonies à faire; le nom vient de *ordo*, *ordo officii*. Les deux textes imprimés par les soins de l'abbé Chevalier datent, le premier du XII^e siècle, — il paraît avoir été rédigé par les soins de Lisiard, doyen de la cathédrale de Laon de 1155 à 1168, — le second du XIII^e, et ce dernier a été composé par ordre du doyen Adam de Courlandon (1196-1223), théologien célèbre en son temps et dont on a quelques ouvrages importants. Le premier recueil contient l'ordinaire du temps, le second l'ordinaire des saints. Le volume se termine par le texte de deux mystères

liturgiques, empruntés aux manuscrits de Laon, les Prophètes du Christ et l'Adoration des mages, l'un et l'autre fort curieux. Espérons que ni le courage ni les collaborateurs ne manqueront à M. l'abbé Chevalier pour la suite de cette très intéressante collection.

On connaissait depuis le xvii^e siècle le recueil des miracles de sainte Foy de Conques; les ossements de cette jeune vierge, martyrisée à Agen au début du iv^e siècle, et longtemps conservés à Agen même, furent volés par un moine de Conques au cours du ix^e et transportés par lui dans l'abbaye rouergate; la translation était un fait accompli dès l'an 883. Sainte Foy ne parait pas avoir gardé rancune du procédé quelque peu cavalier des moines de Conques, et dans sa nouvelle demeure, comme auparavant à Agen, elle signale sa présence par une foule de miracles plus surprenants les uns que les autres. Bientôt Conques devient un lieu de pèlerinage célèbre dans la France méridionale et dans les pays voisins; les malades viennent en foule demander à la nouvelle patronne la guérison de leurs maux; on l'implore pour tous les fléaux, pour toutes les misères, et ce concours de dévots est loin de déplaire aux habitants de l'abbaye que leurs offrandes enrichissent. Au x^e siècle, pour honorer la sainte, on fabrique une statue en orfèvrerie encore aujourd'hui existante et qui est un des monuments les plus curieux de la ciselure au moyen âge. Cette statue, d'aspect hiératique et assez effrayant, ne fait que redoubler la dévotion et aussi la terreur des fidèles, qui la respectent un peu à la façon d'une déesse antique, capricieuse comme une femme, exauçant volontiers les requêtes de ses dévots, mais plus souvent encore obligeant les visiteurs à satisfaire ses fantaisies et punissant sévèrement la moindre des irrévérences ou les attentats commis contre les personnes ou les biens des moines de Conques. De là le caractère tout spécial de ce recueil de miracles. Dans les deux premiers livres surtout, dus à la plume d'un élève de Fulbert de Chartres, Bernard l'Écolâtre, on trouve peu de ces miracles courants qui encombrant les productions hagiographiques du moyen âge, sortes de thèmes reproduits à satiété par les écrivains. La plupart de ces récits, caractère miraculeux à part, rapportent des faits réels, et dans plus d'un cas, ce que l'auteur du xi^e siècle appelle miracle peut s'expliquer tout naturellement. Le tout constitue un recueil de premier ordre pour l'histoire politique et sociale du midi de la France au xi^e siècle, pour un pays qui ne nous a laissé que des chartes, fort utiles sans doute, mais ne donnant que des dates et des noms sans plus. Dès le xviii^e siècle, Labbe avait publié des fragments des miracles, d'autres avaient été donnés par les Bollandistes au tome III d'octobre; ils n'avaient point encore

été l'objet d'une édition intégrale. M. l'abbé BOUILLET vient de combler cette lacune¹; il a pris pour base un précieux recueil de Schlestadt, datant du début du XII^e siècle, qui provient du prieuré de Sainte-Foy, fondé par des moines de Conques dans cette ville en 1094, et représente probablement le recueil officiel des miracles, tel qu'il existait à la maison mère. Ce recueil est divisé en quatre livres; les deux premiers, dus à Bernard l'Écolâtre et dédiés par lui à Fulbert, sont donc antérieurs à 1027, les deux autres, un peu plus récents, ont été rédigés à Conques même par un anonyme, moine de cette maison. En appendice, l'éditeur donne quelques autres miracles empruntés à divers manuscrits de Conques, de Rome, de Chartres et de Londres. Un tableau d'ensemble, qui termine l'introduction, indique l'ordre des chapitres de chaque livre dans les différentes copies manuscrites, le codex de Schlestadt étant pris comme terme de comparaison. Ce dernier, en général excellent, a servi de base pour l'établissement du texte. Bernard l'Écolâtre était un écrivain soigneux, amateur du mot rare et de l'expression recherchée; de là une certaine obscurité et des passages difficiles à comprendre. La suite est moins travaillée, mais encore déparée par de fausses élégances, et souvent on a peine à trouver un sens satisfaisant aux balbutiements du malheureux auteur. C'est du reste le défaut ordinaire du latin du moyen âge. Ces taches n'enlèvent rien à l'intérêt du recueil; tous ceux qui veulent connaître l'état intellectuel de nos ancêtres auront à recourir à ce volume dont l'intérêt est de tout premier ordre.

Le P. Henri DENIFLE, en dépouillant les registres du Vatican du XV^e siècle pour la préparation du *Chartularium universitatis Parisiensis*², avait remarqué quantité de documents curieux sur l'état des églises françaises vers la fin de la guerre de Cent ans. La pensée lui est venue de réunir les plus importantes de ces bulles et de ces suppliques. Le premier volume du recueil vient d'être distribué par l'auteur à ses amis, mais l'ouvrage ne sera mis en vente qu'après l'achèvement du tome II. Le P. Denifle lui a donné le titre suivant, que lui fournissaient les anciens auteurs du XV^e siècle : *la Désolation des églises, monastères, hôpitaux en France vers le milieu du XV^e siècle*. On aurait peine à exagérer la valeur historique de cette publication. Tout le monde sait en général que la guerre de Cent ans, les luttes civiles et le brigandage avaient ruiné le pays de France au

1. Paris, Picard, 1897, in-8° (Collection de textes pour servir à l'enseignement de l'histoire).

2. Le tome IV de ce Cartulaire paraissait au moment même où nous faisons imprimer ces lignes.

temps de Charles VII. On a cité bien des fois quelques lignes du Journal d'un bourgeois de Paris, les doléances de l'Université ou certaines lettres royales, mais on n'avait pas un recueil un peu riche de textes sur le sujet. Le P. Denifle nous le donne et puisé aux meilleures sources; propriétaires d'une bonne partie du sol, les établissements religieux étaient les premiers à souffrir des ravages de la guerre et de la ruine des paysans. Souvent isolés en pleine campagne, les monastères servaient de refuge aux habitants du plat pays menacés par les brigands ou par les hommes d'armes; leur réputation de richesse, la renommée de leurs trésors les exposaient aux attaques des pillards. De là des sièges à main armée, des coups de main, des incendies, dont les moines et les chanoines avaient grand-peine à réparer les suites désastreuses. Mais l'Église ne souffrait pas seulement dans ses intérêts matériels; la vie spirituelle était aussi profondément atteinte. Toujours en alarmes, les religieux et les prêtres en arrivaient à négliger leurs devoirs; certaines paroisses étaient, durant de longues années, dépourvues de pasteurs, nul ne se souciait, dans la tiédeur universelle, d'accepter des fonctions périlleuses et mal rétribuées. Dans les cloîtres, aucune régularité; des abbés souvent peu dignes, égoïstes et ne songeant qu'à leurs intérêts personnels et des moines soucieux avant tout de vivre tant bien que mal. C'est donc pour l'Église une ruine presque universelle, un relâchement extraordinaire, que Charles VII, une fois l'ennemi héréditaire expulsé, pourra difficilement guérir. Il s'y emploie pourtant avec ardeur, et, tandis que le conseil du roi Henri VI n'avait rien fait pour adoucir les maux infligés par la guerre aux nouveaux sujets de la couronne d'Angleterre, le prince français s'entremet volontiers auprès du pape pour remédier dans la mesure du possible à toutes ces misères. Il semble bien, en un mot, que, campés sur le sol français, les Anglais n'ont jamais cherché à s'attacher les populations conquises, et de là sans doute leur insuccès définitif; un coup du sort, la sottise de leurs adversaires avaient fait pour un instant de Henri V et de Bedford les maîtres d'un pays plus grand que l'Angleterre; pour conserver cette conquête, il leur aurait fallu se montrer meilleurs administrateurs que leurs devanciers; ils paraissent au contraire n'avoir songé qu'à pressurer leurs nouveaux sujets. Ces quelques réflexions donneront au lecteur un aperçu de l'intérêt du nouveau recueil du P. Denifle; on peut affirmer que depuis la publication des œuvres de Thomas Basin, par Jules Quicherat, il n'avait paru sur le xv^e siècle aucune collection aussi importante de documents.

Le deuxième volume du *Cartulaire et histoire diplomatique de*

*saint Dominique*¹, par le P. BALME, de l'ordre des Prêcheurs, renferme l'histoire du fondateur, de 1216 à 1220; l'auteur s'est fait aider pour cette partie par un de ses confrères, le P. Lelaidier. Comme dans le premier volume, il donne le texte intégral de chaque pièce et le fait suivre d'un copieux commentaire expliquant dans quelles circonstances l'acte a été écrit et donnant la biographie sommaire de tous les personnages cités. Certaines de ces petites dissertations sont à noter; par exemple, à propos de la première confirmation de la règle du nouvel ordre par Honorius III, le P. Balme explique avec beaucoup de netteté comment saint Dominique fut amené à emprunter à l'ordre des Prémontrés ses premières constitutions et compare longuement les deux règles. Ailleurs ce sont d'abondants détails sur la fondation des premiers couvents dominicains: Prouille, Toulouse, Paris. En un mot, ce nouveau tome sera comme le précédent indispensable à quiconque s'intéresse à l'histoire du XIII^e siècle; pour la croisade des Albigeois notamment, si souvent étudiée de nos jours, on y trouvera quantité de renseignements, des pièces inédites ou perdues dans d'anciens ouvrages peu consultés et que le savant auteur a mis de nouveau pour ainsi dire en circulation. Le dernier volume renfermera l'histoire de saint Dominique durant sa dernière année et celle de la canonisation du saint.

M. l'abbé FÉRET vient de faire paraître le quatrième et dernier volume de son ouvrage: *la Faculté de théologie de Paris*²; il y traite du XV^e siècle, époque extrêmement importante pour la corporation, laquelle prend une part active à toutes les discussions qui troublent l'Église et l'État. L'autorité doctrinale des théologiens de Paris est universellement reconnue, et, bien que les études y soient plutôt en décadence, la Faculté a pour représentants quelques-uns des docteurs les plus éminents du temps. Elle s'oppose énergiquement par la voix de ses docteurs à toutes les nouveautés qui se font jour, combat énergiquement les abominables paradoxes du misérable Jean Petit touchant le tyrannicide et s'efforce, au milieu de la décadence navrante et universelle de l'Église, de maintenir les anciennes croyances dans toute leur pureté. Elle est bien dès lors, toute gallicane qu'elle paraisse, le corps entêté et profondément réactionnaire qui prendra une large part à la lutte contre la réforme du XVI^e siècle. Elle est du reste ici dans son rôle et on ne saurait l'en blâmer, non plus que de son aversion pour les doctrines ultramontaines. En une occasion toutefois elle dépasse certainement la mesure, et la part

1. Paris, bureaux de « l'Année dominicaine, » 14, rue du Bac.

2. Paris, Picard, 1897, in-8°.

qu'elle prend au procès de Jeanne d'Arc reste une tache ineffaçable pour la mémoire de tous ces docteurs, chez lesquels le caractère ne valait pas le savoir. La Sorbonne, qui condamna Jeanne d'Arc, était, il est vrai, une Sorbonne expurgée, et ceux-là seuls étaient restés, qu'une aberration singulière, partagée par toute la bourgeoisie parisienne, avait rendus partisans de la domination anglaise. La seconde partie du volume est, comme dans les tomes précédents, occupée par la biographie des principaux sorbonnistes du temps, classés d'après leur origine. En général, ces biographies sont fort intéressantes, et l'auteur parle de tous ces théologiens en homme du métier, connaissant à fond les questions souvent difficiles agitées par eux. On a pu reprocher à M. l'abbé Féret de renvoyer surtout à des ouvrages anciens, de ne point citer, par exemple, aussi souvent qu'il l'aurait pu, l'admirable cartulaire du P. Denifle et de M. Châtelain ; à ce reproche, qui ne s'applique pas en tout cas et pour cause au présent volume, l'auteur répond dans un avertissement ; il fait remarquer que ses notes étaient réunies avant la publication du recueil cité ; cette excuse paraîtra peut-être insuffisante à quelques-uns ; il y a lieu toutefois d'en tenir compte dans une certaine mesure. En somme et pour conclure, l'auteur aura honorablement accompli la tâche qu'il s'était imposée ; il a mis à la portée du public une quantité énorme de renseignements épars un peu partout, et il donne, sous une forme un peu décousue peut-être (le reproche lui a été fait ailleurs), beaucoup de remarques personnelles dont on devra désormais tenir grand compte à l'avenir.

Les études sur l'histoire de l'ancien droit se multiplient depuis quelques années, et cette multiplicité prouve sans doute une renaissance des études juridiques. Ces études, en effet, quand elles ne sont point vivifiées par l'histoire ou par la philosophie, risquent fort, soit d'aboutir à une sorte de scolastique d'un nouveau genre, plus dangereuse encore que l'ancienne, soit de se réduire à la simple pratique, terre à terre, des règles de la chicane procédurière. On sait que ces recherches sont fort goûtées en Allemagne depuis longtemps ; il est heureux que les juristes français suivent cet excellent exemple ; ce sera revenir à une vieille tradition un peu oubliée dans le présent siècle. De ces ouvrages historico-juridiques, nous citerons d'abord un très intéressant : *Essai historique sur le droit des marchés et foires*, de M. HUVELIN¹ ; l'auteur a donné à son étude les plus grandes proportions et tracé rapidement une histoire de ces institutions commerciales depuis les ori-

1. Paris, Arthur Rousseau, 1897, in-8°.

gines de la civilisation jusqu'à nos jours. Il avoue avec bonne grâce, dans la préface, qu'embrassant un sujet aussi étendu, il a dû, dans plus d'un cas, s'en rapporter aux ouvrages de seconde main, sans recourir aux textes aussi souvent qu'il l'aurait voulu, mais, par contre, il connaît fort bien la littérature du sujet, et cite, à côté des principales publications françaises sur le sujet, un foule de livres étrangers dont il a su s'assimiler la substance. Le cadre du travail est fort étendu : après une étude générale sur l'origine des marchés et des foires chez les peuples primitifs, il parle successivement des foires chez les peuples de l'Orient et de l'Extrême-Orient, grec et romain, en Occident, au moyen âge et dans les temps modernes ; c'est l'histoire externe du droit. Puis un second livre embrasse l'histoire interne, les mesures prises à chaque époque chez les différents peuples pour assurer la prospérité des marchés et des foires et la sécurité des marchands et des acheteurs ; il expose ensuite le droit particulier des foires : franchises et privilèges, usages commerciaux. Le cadre, on le voit, est immense ; l'auteur nous paraît l'avoir bien rempli, et les conclusions générales sont fort sages. M. Huvelin y montre quel a été le rôle de ces vieilles institutions au point de vue économique et social, comment elles ont vu naître la loi de la concurrence et ont permis au capital, argent ou marchandise, de se créer à côté du capital terre ; il montre encore l'influence du droit des foires sur le droit moderne, les notions ajoutées par lui à l'ancien *Jus romanum*, enfin comment le développement de ces centres commerciaux a contribué à celui des centres urbains. Au commerce périodique, en Europe tout au moins et en Amérique, s'est substitué le commerce permanent, nouvelle étape de la civilisation, destinée sans doute à se modifier prochainement dans un sens que le plus clairvoyant des prophètes ne pourrait prédire à coup sûr.

A côté de l'ouvrage de M. Huvelin, nous citerons l'étude de M. François MOREL sur les *Juridictions commerciales au moyen âge*¹ ; en tête, l'auteur a placé une courte introduction sur ces institutions dans l'antiquité ; elle n'est pas sans intérêt, mais le moyen âge ayant tout innové sur ce point, elle aurait pu facilement être supprimée. Vient ensuite une étude sur les juridictions italiennes, les premières établies et qui ont servi de modèle pour les tribunaux similaires hors de la Péninsule. Elles naissent en même temps que les communes italiennes et sont une conséquence du développement extraordinaire de l'organisation corporative ; dès le milieu du XII^e siècle, il existe

1. Paris, Rousseau, 1897, in-8°.

dans les grandes villes des *consules mercatorum*, dont la compétence, d'abord très étendue, se restreindra peu à peu aux affaires commerciales. Enfin le tribunal spécial de commerce, la *mercanzia*, apparaît au début du XIV^e siècle, et bientôt il a une procédure, une compétence réglées avec une entente particulière des besoins du négoce. Ces tribunaux exercent leur action en Italie même et hors de l'Italie; ils ont pour justiciables les innombrables marchands génois, vénitiens, pisans, florentins ou lombards, spéculant dans l'Europe entière; en un mot, l'organisation est à peu près parfaite et fonctionne avec une aisance étonnante. En Allemagne, les premiers tribunaux temporaires ou à compétence restreinte paraissent être d'institution impériale et sont des tribunaux de marché, qui, le jour où le marché devient une ville, se transforment en tribunaux urbains. Peu à peu les assesseurs supplantent le représentant de l'autorité supérieure, le *Schultheiss*; la plupart sont des marchands, et transforment le tribunal échevinal en tribunal de commerce; la révolution est achevée au milieu du XIV^e siècle. A côté des tribunaux locaux fonctionnent ceux de la Hanse, devenue puissance politique; ils sont répandus non seulement en Allemagne, mais encore en dehors, dans tous les comptoirs de la puissante association. En France, le développement de la juridiction commerciale est tout différent et paraît avoir des causes diverses suivant les temps et les provinces. Dans le sud-est, il est au XI^e s. une suite de l'extension du commerce, et on y imite visiblement les institutions similaires de l'Italie; à Paris, le Parloir aux bourgeois, association des marchands de la capitale, est la seule représentation municipale de la ville. Puis on trouve la juridiction spéciale des gardes des foires de Champagne et de Brie et certaines cours particulières, celle des conventions royales de Nîmes, par exemple, création de l'autorité royale; ailleurs la conservation de Lyon. Enfin, vers le milieu du XVI^e siècle, paraissent les juges consulaires, établis par édit royal, et qui bientôt fonctionnent dans toutes les villes un peu importantes. En un mot, dans notre pays, dans les provinces non soumises à l'autorité centrale, la juridiction commerciale est, comme en Italie, une création des marchands réunis en corporation; partout ailleurs, dans les provinces dépendantes de la couronne, elle est un octroi de la royauté, un organe administratif; c'est ainsi que, dans cette matière spéciale comme ailleurs, les lois fondamentales, qui ont régi notre histoire, trouvent leur application.

Nous avons reçu, en même temps que les deux volumes précédemment annoncés, la traduction par M. J. VALÉRY d'un mémoire d'un jurisconsulte italien bien connu, M. BENSA, sur l'*Histoire du contrat*

d'assurance au moyen âge¹. L'ouvrage est composé en grande partie d'après les archives génoises, et l'auteur y parle presque uniquement de l'assurance contre les risques de mer; au fond, c'est une histoire abrégée d'une des formes de l'association pour le commerce maritime. Dans le dernier chapitre, M. Bensa parle d'une espèce particulière d'assurance sur la vie, qui paraît dans des contrats du xv^e siècle, et qui jette un singulier jour sur les mœurs de l'époque. Le travail, fort intéressant, est précédé d'une préface de M. J. Lefort.

HISTOIRE LOCALE. — Le Conseil général de la Seine a décidé de publier sous le titre suivant : *État des communes à la fin du XIX^e siècle* (in-8°), une description des soixante-seize municipalités du département. Quatre ont déjà paru : Épinay, Pierrefitte, Stains et Villetaneuse. Chaque fascicule comprend les parties suivantes : une notice historique sur la commune due à M. F. BOURNON, puis une description minutieuse de la commune actuelle : population, instruction, viabilité, imposition, agriculture et industrie, etc. A la suite, des tableaux indiquent le mouvement de la population et la marche ascensionnelle des impôts; ils marquent également la place occupée à ce double égard par la commune en question dans la liste des communes du département; viennent enfin deux cartes, une de la commune actuelle, l'autre empruntée à la fameuse carte des chasses (1773); sur cette dernière on a reporté les limites communales actuelles. Chacune de ces différentes parties a un intérêt spécial; la notice historique est abondante et précise, telle qu'on devait l'attendre de M. Bournon, du nouvel éditeur de l'abbé Lebeuf; la suite, sous le titre de *Renseignements administratifs*, est une description complète de la commune moderne et aura un intérêt tout particulier dans l'avenir. La collection des soixante-seize monographies sera, dit-on, complète en l'an 1900 et figurera à l'Exposition universelle; espérons que M. Bournon aura les loisirs et le courage nécessaires pour terminer cette lourde tâche, dont seuls les gens du métier connaissent les difficultés multiples.

On conserve aux Archives nationales la collection complète des registres de délibérations du chapitre Notre-Dame de Paris, de 1326 à 1790; cette série imposante de volumes, si utiles pour l'histoire de Paris et pour l'histoire générale du moyen âge, n'a encore été que peu utilisée, sans doute à cause des difficultés de lecture que présentent les registres du xv^e s. Fort heureusement, il en existe un répertoire, admirablement dressé, œuvre du chanoine Claude Sarra-sin, mort vers 1756, et ce répertoire, classé par matières, permet de

1. Paris, Fontemoing, 1897, in-8°.

retrouver à peu près tous les renseignements épars dans les cent cinquante volumes originaux. M. l'abbé CHARTIER vient d'en tirer les éléments d'un intéressant volume intitulé : *l'Ancien chapitre de Notre-Dame de Paris et sa maîtrise*¹. La maîtrise cathédrale était digne de la vieille réputation de l'église de Paris, et le chapitre n'épargnait rien pour avoir une école de chant de premier ordre. Un grand nombre d'enfants de chœur, choisis parmi les plus belles voix de la capitale, y apprenaient les premiers éléments de l'art; à leur tête, on mettait des organistes de talent, des maîtres éprouvés; enfin pour stimuler le zèle de tout ce personnel, on avait établi des concours de chant, concours publics, avec prix et récompense et à l'occasion desquels on donnait aux membres de la maîtrise un festin extraordinaire. La discipline était assez difficile à maintenir dans tout ce petit monde; si le maître était sévère, les verges jouaient leur rôle, mais les enfants de chœur se vengeaient du châtimeut en chantant faux; que le maître fût trop doux, l'indiscipline, la paresse régnaient dans l'école; de là mille conflits, vraies tempêtes dans un verre d'eau, que le chapitre avait à apaiser et sur lesquels le livre de M. l'abbé Chartier renferme plus d'un détail piquant. Ajoutons-y une monographie du cloître Notre-Dame, enceinte fermée, soumise à une police particulière; elle englobait l'extrémité orientale de l'île de la Cité et formait une sorte de ville à part. L'attribution des maisons canoniales, la location des appartements vacants donnaient lieu à maintes discussions, que l'auteur expose en détail. Enfin en appendice, les amateurs de musique sacrée trouveront quelques morceaux des meilleurs compositeurs religieux des xvii^e et xviii^e siècles : Abraham Blondet, Jean Mignon, Henri Frémart, et un *Sanctus* de Louis Vanpulaer, musicien flamand du xv^e siècle, qui fut maître de chœur à Notre-Dame de Paris de 1507 à 1527.

Sous le titre de *Inscriptions de l'ancien diocèse de Sens*, MM. Paul QUESVÈRES et Henri STEIN viennent de terminer le premier volume d'un ouvrage très important pour l'histoire d'une vaste région de l'ancienne France. En tête, on trouve un pouillé du diocèse, déjà annoncé par la *Revue historique*²; puis le texte, avec copieux commentaires, de toutes les inscriptions existant aujourd'hui soit en originaux, soit en copies. Ce tome I^{er} renferme les titres de Sens même, au nombre de près de deux cents; les auteurs estiment qu'il leur faudra encore quatre volumes pour remplir le cadre tracé. Il existe encore aujourd'hui pas mal de monuments funéraires anciens à Sens, mais il en a

1. Paris, Perrin, in-18.

2. Paris, Picard, 1894, in-4°. Cf. *Rev. histor.*, LVIII, 119.

péri bien plus encore. Au xviii^e siècle, quand on voulut réparer l'église cathédrale de Saint-Étienne, on retourna et on détailla en carreaux toutes les pierres anciennes qui pavaien la nef et le sanctuaire, détruisant ainsi sottement une foule de monuments respectables; on voit que le vandalisme, à Sens comme ailleurs, ne date pas de la Révolution. Un peu plus tard, on éprouva pourtant quelques scrupules, et, pour conserver le souvenir des dignitaires et des bienfaiteurs de l'église sénonaise, on grava sur le nouveau pavage, un peu au hasard et avec mille fautes d'orthographe et de nombreuses erreurs de date, les noms des pauvres chrétiens dont on avait ainsi troublé le repos et violé la sépulture. Tous ces monuments et beaucoup d'autres avaient été copiés et estampés par feu Edmond Michel, président de la Société du Gâtinais; c'est à l'aide de ces estampages et grâce à des subsides de la famille du savant défunt, que les éditeurs ont pu entreprendre cette œuvre de longue haleine. En effet, ils ont tenu à joindre aux monuments tous les éclaircissements désirables, et chaque inscription est accompagnée d'un commentaire souvent fort étendu, donnant sur le défunt et sa famille tous les renseignements désirables; ils y ont joint le texte des épitaphes perdues et relevées jadis par Gaignières et autres collectionneurs; plus, la liste des personnes enterrées à Sens et dont les monuments funéraires, disparus aujourd'hui, sont signalés par d'anciens auteurs. En un mot, tout en suivant en général le plan de Guilhermy, éditeur des inscriptions du diocèse de Paris, ils ont modifié ce même plan sur plusieurs points essentiels, et leur recueil sera un véritable épitaphier de l'ancien diocèse de Sens. Faire ressortir l'utilité de pareils recueils serait inutile; seuls, ils donnent pour la mort de personnages plus ou moins illustres des dates précises, et les éclaircissements de MM. Quesvers et Stein ne peuvent que rendre le recueil encore plus précieux. Espérons que nous pourrons bientôt en annoncer la suite, où l'on trouvera les monuments funéraires de villes telles que Provins, Montereau, Melun et Étampes, pour ne citer que les principales.

Jacqueline de Bucil, comtesse de Moret, fut une des nombreuses maîtresses de Henri IV et non la moins connue. M. G. LIORÉ¹ a réuni tout ce qu'ont raconté les chroniqueurs et littérateurs du temps sur cette liaison du grand roi, dont les mœurs, on le sait depuis longtemps, ne valaient pas l'intelligence politique; rivale de la Verneuil et de bien d'autres, Jacqueline, mariée par le roi à M. de Chan-

1. *Étude historique sur Jacqueline de Bucil, comtesse de Moret.* Moret, Sauvè, in-8°.

vallon, qui ne fut jamais qu'un époux honoraire, eut de Henri un fils, Antoine, comte de Moret et légitimé de France, qui disparaitra mystérieusement au combat de Castelnaudary en 1632. Remariée plus tard à Vardes, mêlée à toutes les intrigues de la cour, chassée de France avec la reine mère, Marie de Médicis, elle finit par mourir tragiquement en 1664, empoisonnée par son mari, disent quelques-uns, victime d'un accident, suivant les autres. M. Lioret, dans ce mémoire fort agréablement écrit, nous fait l'histoire des royales amours de Jacqueline, et nous donne de nombreux détails sur l'administration du comté de Moret, d'après les pièces trouvées dans les archives; le tout est de lecture fort intéressante, et cette figure curieuse et, en somme, moins antipathique que celles de beaucoup d'autres grandes dames du temps, y est fort bien présentée.

L'ouvrage de M. A. LACROIX, archiviste de la Drôme, *Romans et le Bourg-du-Péage*¹, est le résumé de tout ce que l'auteur a rencontré dans les archives du pays sur ces deux petites villes. Pour Romans, il n'a pu ajouter grand'chose aux recherches de M. Giraud sur l'abbaye de Saint-Barnard et aux *Annales* du docteur Chevalier, annoncées ici même tout récemment. Pour le Bourg-du-Péage, au contraire, il avait à traiter un sujet moins rebattu et cette partie de l'ouvrage est peut-être la plus intéressante. Cette petite ville fut d'abord une simple agglomération de maisons sur la rive gauche de l'Isère, au débouché du pont jeté sur le fleuve; le lieu s'appelait déjà Bourg-du-Péage en 1234; le principal commerce y était celui du sel. Longtemps uni à Romans, il finit par en être détaché au xvii^e siècle, et, en dépit des efforts de cette dernière communauté, la séparation devint bientôt définitive. Naturellement l'histoire de ces deux petites villes se confond durant tout le moyen âge, chaque chapitre du travail intéressant autant Bourg-du-Péage que Romans. M. Lacroix parle successivement des églises, de la commune, des écoles, des hôpitaux, des épidémies et des fléaux, des charges et revenus, de l'industrie, etc. C'est de l'histoire locale très menue. On pourra toutefois y glaner quelques renseignements utiles pour l'histoire générale. Les annales mêmes du xvi^e siècle nous ont paru moins fournies et moins détaillées que la partie correspondante de l'ouvrage du docteur Chevalier.

M. l'abbé SABARTHÈS, ayant retrouvé un manuscrit intéressant pour l'histoire de la petite ville de Montréal dans l'Aude, vient d'en publier le texte intégral². Ce volume, qui d'après les fac-similé donnés par l'édi-

1. Valence, Céas et fils, 1897, gr. in-8°.

2. *Les Coutumes, libertés et franchises de Montréal (Aude)*. Carcassonne, G. Servières, 1897, in-8°.

leur paraît dater de la fin du xiv^e s., renferme, non point, comme le dit M. l'abbé S., les franchises et coutumes de Montréal, mais les tarifs de la leude et autres droits levés pour le compte de la communauté. Ces tarifs, notamment celui de la leude et de l'*incantator*, ou vendeur juré de la ville, sont d'autant plus intéressants que Montréal était au xiv^e siècle une place de commerce fort importante et un centre industriel de premier ordre, principalement pour la draperie. Plus tard, à cette copie on joignit un calendrier et divers passages des évangiles et du *Te Igitur* ou *Credo* de la messe. La copie du leudaire fut ainsi transformée en livre de serment, et c'est vraisemblablement celui qui figura dans la cérémonie d'installation des nouveaux consuls; on lui ajouta une courte chronique consulaire, énumérant de 1374 à 1622 les magistrats municipaux de chaque année et indiquant la date de leur élection. C'est en un mot un de ces recueils comme il s'en rencontre tant dans les archives communales du midi de la France; il n'en est pas moins fort curieux, et méritait d'être publié. L'éditeur a donné le manuscrit aux archives départementales de l'Aude, le mettant ainsi à l'abri de toute nouvelle chance de perte.

M. l'abbé TORREILLES, dont la *Revue historique* a déjà signalé plusieurs travaux intéressants, vient de faire paraître sous ce titre : *Perpignan sous la Révolution*¹, une étude fort complète sur l'histoire de cette ville de 1789 à 1800. L'ouvrage, qui forme trois volumes compacts, ne renferme à peu près que des faits précis puisés aux meilleures sources : archives publiques, correspondances particulières, journaux manuscrits d'émigrés; voici, brièvement expliquée, l'économie de l'ouvrage, qui mérite d'être lu. Le tome I va de 1789 à la déclaration de guerre de l'Espagne (1793); il s'ouvre par un tableau de Perpignan au début de la Révolution : topographie, organisation, classes, état des esprits; l'auteur insiste sur le caractère particulier que le Roussillon a gardé en dépit de la conquête française; le pays est encore à demi catalan, la religion très forte, en dépit d'une certaine tiédeur. Les idées un peu vagues de réforme qui travaillent la France entière ont pénétré ici comme ailleurs; de là une inquiétude singulière, une sorte d'anxiété et des troubles violents une fois l'ancien régime tombé. A Perpignan comme dans toute la France, les événements de Paris amènent de terribles émeutes; aigri par de longues souffrances, manquant de pain, le peuple profite du relâchement de l'autorité; de là des pillages, puis une anarchie complète. Les anciennes autorités n'agissent plus, le nouvel organisme n'existe pas encore; les clubs commencent à s'agiter, et, à Perpignan

1. Perpignan, Latrobe, 1896-1897, 3 vol. petit in-8°.

comme ailleurs, ils joueront un rôle néfaste. En un mot, jusqu'en 1793, c'est une lente désorganisation, un émiettement de l'autorité qu'accompagnent un affolement grandissant de la masse populaire un désarroi général. Lutttes entre les clubs modéré et révolutionnaire, émeutes continuelles, troubles dans la rue, querelles religieuses, tout se réunit pour préparer les malheurs de 1793-1794. A Perpignan on peut noter quelques traits spéciaux; la haine des douaniers, par exemple; on a changé leur nom, on a pris toutes les précautions possibles; le peuple, qui a longtemps vécu de contrebande, les attaque en massacre plusieurs, en dépit de toutes les mesures; évidemment, il est rebelle à toutes les taxes indirectes, et il faudra un régime de fer pour lui faire respecter la loi. Bientôt les événements se précipitent; l'émigration commence avec toutes les misères qu'elle entraîne; l'armée prend part à la lutte civile; la situation politique et économique devient chaque jour plus critique. Les Girondins triomphent après le 40 août, et avec eux la République; mais, à Perpignan comme dans toute la France, ils vont avoir à lutter contre les partis extrêmes et à soutenir en même temps la guerre avec l'Espagne, que le supplice de Louis XVI a décidée à entrer dans la coalition.

Le Roussillon et Perpignan étaient en grand danger, et l'invasion ennemie trouvait le pays en désarroi complet, une armée désorganisée, des pouvoirs toujours en lutte, une population affolée et divisée. Des généraux qui se succèdent, les uns sont incapables, les autres paralysés par les intrigues des meneurs jacobins, qui suspectent toutes les démarches et qui jugent toutes les opérations. Au milieu de ce désordre général, quelques esprits plus froids et moins exaltés travaillent à sauver le pays; enfin, le misérable Barbentane quitte le commandement. Dagobert, qui le remplace, a fort heureusement la faveur des clubistes, et, le 17 octobre 1793, la victoire de Peyrestortes arrête un instant les envahisseurs. Ce premier succès est, il est vrai, suivi de revers, mais le parti terroriste établit cependant sa domination dans le département, et, devenus gouvernants à leur tour, les anciens anarchistes des clubs savent se faire obéir; les nouveaux commissaires de la Convention, Milhaud et Soubrany, frappent sans pitié tout ce qui leur résiste, changent les états-majors, réorganisent l'armée; Dugommier les rejoint en janvier 1794 et bientôt l'armée ennemie est rejetée en Espagne, où les Français la suivent et imposent la paix à l'Espagne. A Perpignan, cependant, c'est d'abord la Terreur, avec toutes ses abominations, puis la réaction thermidorienne, le maximum, la disette, la dépréciation des assignats, enfin tous les maux qui marquent presque partout en France cette ter-

rible époque. Dans le troisième volume, l'auteur nous montre l'anarchie directoriale, jouant à la bascule avec les partis et laissant la France aller à vau-l'eau; chaque coup d'état de Paris a son contre-coup en province; de toutes ces agitations naît cette lassitude qui devait être le meilleur auxiliaire de Bonaparte et de sa bande au 18 Brumaire. M. Torreilles ne conclut pas, malgré l'engagement pris par lui-même dans la préface; peut-être a-t-il mieux fait en effet de s'abstenir; les faits qu'il nous rapporte portent leur enseignement avec eux, et il est peut-être plus simple de laisser au lecteur le soin de conclure. L'histoire de la Révolution, ainsi étudiée dans le détail et sur un terrain étroit, perd un peu, avouons-le, de sa grandeur épique, et se réduit le plus souvent soit à l'action aveugle de la masse populaire en mouvement, soit à de misérables haines personnelles. *Major e longinquo reverentia.*

A. MOLINIER.

HISTOIRE MODERNE.

Marie-Thérèse Rodet, née en 1699 d'un ancien valet de la garde-robe de la dauphine, devenu « commissaire-contrôleur-juré-mouleur de bois de la ville de Paris, » ne semblait assurément promise à aucune royauté ni à l'honneur de frayer un jour avec les Romanoff et les Habsbourg. Orpheline de bonne heure, elle fut élevée par sa grand'mère Chemineau, type accompli de la bourgeoise parisienne, intelligente, économe et légèrement dévote. Un matin qu'à Saint-Roch, « en cornette très plate, en mince et légère siamoise, jolie comme un ange, » la petite Rodet, pour lors âgée de quatorze ans, « joignait au pied des autels les plus belles menottes du monde, » — c'est Diderot qui parle, — un bourgeois de quarante-huit ans, veuf, grisonnant et ridé, mais enrichi par ses « parts » dans la manufacture de glaces de Saint-Gobain, la vit, la désira, la demanda en mariage, l'obtint sans difficulté et l'épousa le 15 juillet 1713. A seize ans, la jeune femme donnait le jour à une fille, la future marquise de la Ferté-Imbault; un an plus tard naquit un fils qui ne vécut pas. Ici se termine sa vie de famille; grâce à la dévotion sérieuse de son épouse et à son tempérament placide, M. Geoffrin¹ eut la bonne fortune d'échapper aux accidents qu'eût pu faire craindre un mariage aussi disproportionné que le sien; il ne se « tira pas plus mal que bien d'autres de l'emploi toujours difficile de mari d'une femme célèbre. » Après avoir essayé d'abord de regimber contre le gouvernement absolu de sa moitié, il poussa jusqu'à quatre-

1. *Le Royaume de la rue Saint-Honoré. Madame Geoffrin et sa fille*, par Pierre de Ségur. Paris, Calmann Lévy, 1897, VI, 503 p. in-8°, avec portrait.

vingt-trois ans, intendant résigné, puis zélé de la partie matérielle de ses diners célèbres, peu remarqué d'ailleurs par les convives de son hôtel. Plusieurs mois après son décès, un des habitués de M^{me} Geoffrin lui demandait par hasard : « Qu'est donc devenu ce vieux monsieur, qui était toujours au bout de la table et qui ne disait jamais rien ? » — « C'était mon mari, répondit-elle sèchement ; il est mort. »

L'oraison funèbre était quelque peu froide pour un homme qui lui laissait tant de milliers de livres à distribuer à ses chers hommes de lettres. Comment d'ailleurs la petite bourgeoise était-elle devenue la « reine ou l'une des reines au moins de la société littéraire parisienne ? » Ce fut une voisine, M^{me} de Tencin, cette dévergondée sans cœur et de beaucoup d'esprit, qui forma la jeune dévote aux façons du grand monde et lui fit entrevoir les premiers philosophes. Elle l'admit ensuite dans son propre salon, et, quand elle mourut, ce fut M^{me} Geoffrin qui recueillit sa succession littéraire et régna sur un peuple soumis pendant près de trente ans. La « nouvelle reine de Saba, » comme l'appelait Voltaire, a-t-elle réellement exercé sur son entourage une influence aussi profonde que l'affirment certains de ses admirateurs¹ ? On jugera sans doute un peu différemment de cette activité mondaine et littéraire de M^{me} Geoffrin, selon qu'on se range parmi les hommes du monde, amateurs de l'esprit qui brille aux mille facettes des causeries de salon, ou parmi ceux, moins bien doués ou plus austères, qui croient le silence du cabinet de travail plus propice au développement de la science et de la philosophie. De nos jours, en tout cas, la presse remplace avantageusement, et à moins de frais, les salons littéraires du XVIII^e siècle, pour la mise en circulation des idées nouvelles, en leur donnant, il est vrai, une enveloppe plus vulgaire, mais en les répandant avec une rapidité et une puissance autrement redoutables. En définitive, tous les philosophes et les révolutionnaires en chambre qui tiraient leurs brillants feux d'artifice devant les comtes et les barons polonais, anglais, russes et allemands, tout en dégustant les crus choisis du vieux Geoffrin, ne sont pas bien dangereux pour le pouvoir absolu².

Mais, quoi qu'on pense de leur rôle et de celui de leur « reine, » il est impossible de ne pas prendre un plaisir extrême à la façon dont on vient de nous raconter son histoire intime et leur ménage commun. Le livre de M. DE SÉGUR, riche en détails nouveaux, empruntés

1. Ce qui est certain, c'est qu'elle ne lisait pas les auteurs, pas même les siens. Le catalogue de sa bibliothèque contient quelques grammaires, quelques recueils d'Ana, le *Sopha* de Crébillon, mais pas un philosophe.

2. Disons d'ailleurs que M^{me} Geoffrin ne voulut jamais permettre qu'on fit de la politique chez elle ; cela l'ennuyait.

aux papiers de la marquise de la Ferté-Imbault, est écrit d'une plume alerte et spirituelle, avec une compétence indiscutable, et présente ce charme particulier aux biographies qui font valoir l'importance de leur héros sans jamais l'exagérer, et dont l'auteur s'est réservé le droit d'en sourire parfois discrètement lui-même. C'est moins peut-être dans les chapitres consacrés plus particulièrement à M^{me} Geoffrin que cet art du narrateur se fait sentir. La reine de la rue Saint-Honoré reste, en définitive, toujours un peu trop bourgeoise (comme elle mendie la visite de Joseph II!), un peu trop compassée, un peu solennelle; ainsi, dans son voyage de Pologne, auprès de son « fils adoptif, » le roi Stanislas-Auguste. Sa philosophie n'est pas bon teint, et sur la fin de ses jours elle revient, presque aveugle, aux pratiques dévotes de son enfance, préférant, à la grande colère de d'Alembert, la lecture de l'*Imitation* à celle de l'*Encyclopédie*. Ce n'est pas pour cette raison, bien entendu, mais il est certain que c'est moins Marie-Thérèse I^{re}, qui est l'héroïne du livre de M. de Ségur, que Marie-Thérèse II, et que la bonne *Belle-Minette* est détrônée par le capricieux *Beau-Matou*; assurément, les chapitres consacrés à la fille de M^{me} Geoffrin sont les plus curieux de l'ouvrage. Une véritable *toquée*, d'ailleurs, que cette marquise de la Ferté-Imbault, la fondatrice de l'ordre des *Lanturelus*, auquel ont appartenu l'empereur Paul I^{er} de Russie et le prince Henri de Prusse, M^{me} de Staël et le conventionnel Le Pelletier-Saint-Fargeau. Elle était l'amie du vieux roi Stanislas Leczinski, qui lui avouait candidement que sa femme et sa fille étaient « les deux reines les plus ennuyeuses qu'il eût jamais rencontrées; » elle était aussi l'amie du cardinal de Bernis, qui l'appelait familièrement Toinette. Mais, bien qu'elle soupât sans scrupule avec M^{me} de Pompadour, c'était une fort honnête femme, qui mordit jusqu'au sang le prince de Conti, un jour que cette altesse lui réclamait un baiser. Seulement, malgré tout son esprit, la pauvre marquise ne savait que faire pour mettre en fuite l'ennui, ce mal inexorable qui ronge toute la haute société d'alors. Toujours effarée dans son oisiveté, toujours surexcitée, M^{me} de la Ferté-Imbault s'effondre et reste anéantie quand éclate la Révolution, « quand Paris n'est plus Paris et la cour n'est plus la cour. » Adieu les folies galantes du temps passé, alors qu'elle faisait danser le cardinal de la Rochefoucauld ou l'archevêque de Narbonne dans les salons de l'hôtel de Luynes, et que, pour l'égayer, l'aimable cardinal de Tavannes déguisait ses valets en prêtres et les lui présentait comme ses grands vicaires! La fille s'éteint dans la peur et la mélancolie, en mai 1794, comme la mère, treize ans auparavant, s'était éteinte dans la dévotion, rapidement oubliée par les plus assidus de ses convives. Ces deux fins de vie jettent une ombre un peu

lugubre sur le tableau si spirituel et si vivant de M. de Ségur ; elles nous donnent la note élégiaque finale sur un ordre de choses qui s'en va, sur cette société élégante et frivole qui creusa si gaiement la fosse où elle allait s'ensevelir, entraînant dans sa chute la reine des Tuileries, comme celles des boudoirs et des salons.

C'est dans la sphère d'activité d'un autre monarque, un peu plus autoritaire que la bonne M^{me} Geoffrin, que nous introduit le volume de M. l'abbé LE SUEUR¹ sur Maupertuis. C'est essentiellement un recueil de pièces inédites, tirées des archives du château d'Estouilly, dans le département de la Somme, et mises à la disposition de l'éditeur par leur propriétaire actuel, M. le comte de Vaudrimy-d'Estouilly, qui les tient en héritage des La Condamine. Elles avaient été parcourues déjà par La Beaumelle pour sa vie de Maupertuis, mais il n'en avait fait copier que la correspondance du président de l'Académie de Berlin avec Frédéric II, correspondance mise au jour par son arrière-neveu, M. Maurice Angliviel de la Beaumelle, en 1854. Le recueil s'ouvre par une introduction de quatre-vingt-trois pages, où Maupertuis est impartialement apprécié, sans qu'on y dissimule le moins du monde son despotisme scientifique, sa vanité, sa crainte du ridicule et sa misanthropie ; on y trouve aussi le croquis réussi de ses principaux correspondants : La Beaumelle, Tressan, etc., et l'on peut croire, en général, que les victimes des sarcasmes et des vengeances souvent mesquines de Voltaire ont dû, à ces persécutions mêmes, les jugements très équitables de M. l'abbé Le Sueur. Quant aux documents réunis ici, ils sont de valeur fort inégale. On n'y trouve guère du roi de Prusse que quelques apostilles à des rapports et à des placets de Maupertuis ; on reconnaîtra çà et là le coup de griffe du moqueur couronné. Nous apprenons par contre à connaître Kœnig, le modeste savant, qui refuse de sacrifier les droits de la science et ses convictions personnelles, et préfère le respect pour Leibnitz mort à l'appui de Maupertuis vivant ; des lettres d'Euler, de Haller, du président Hénault, il n'y a pas grand'chose à dire. En revanche on parcourra, non sans plaisir, les lettres amusantes et dévotieuses écrites par La Beaumelle de Paris, du Vigan, de Nîmes et de Montpellier ; il y entretient son patron de ses travaux littéraires, de ses projets de mariage, voire même de ses amours ancillaires, et lui dépeint la vie de province sur un ton parfois assez cynique. On trouvera là quelques tableautins de la vie languedocienne d'alors assez réussis. Les lettres du comte de Tressan

1. *Maupertuis et ses correspondants*. Lettres inédites du grand Frédéric, du prince Henri de Prusse, de la Beaumelle, du président Hénault, etc., par M. l'abbé A. Le Sueur. Paris, Picard, 1897, 1 vol. in-8°.

présentent un intérêt analogue; la silhouette de ce lieutenant général, bel esprit, quémendeur infatigable de dignités académiques et autres, anticlérical prononcé, comme on dirait aujourd'hui, se retrace, pour ainsi dire, d'elle-même dans ces effusions, presque naïves, d'un fervent philosophe, auquel sa chienne Flora tient plus à cœur que « certains prochains qui me paraissent bien plus hétérogènes à mon existence que cette jolie petite créature. » Malheureusement l'éditeur a commis bien des erreurs dans la lecture de ses documents, pour ce qui regarde les noms propres, et n'a pas toujours compris ce qu'il copiait¹. Certaines données dans les notes sont erronées ou témoignent d'une inattention singulière de l'annotateur, trop pressé de terminer sa tâche².

Les *Mémoires* du général marquis de Maleyssie, mis au jour par M. ROBERTI³, tiennent une place à part parmi les souvenirs personnels relatifs à la Révolution et à l'Empire, qui surgissent chaque jour plus nombreux. Ce n'est ni un homme d'État ni un chef militaire que ce jeune sous-lieutenant dont on vient de déterrer les notes à la Bibliothèque royale de Turin; on ne trouvera dans ses *Mémoires* ni révélations inattendues ni vues profondes, et moins encore une appréciation impartiale des événements dont il fut le témoin. M. de Maleyssie n'était ni en position de les voir de bien haut ni de les juger avec calme; mais les récits de ce jeune émigré, imbu de tous les préjugés de sa caste, de toutes les illusions de son âge, se lisent néanmoins avec plaisir et présentent un véritable inté-

1. C'est ainsi, — pour ne citer que quelques exemples, — que le nom de M^{me} de Thulmeyer est écrit successivement *Fulmayren*, *Fulmater* et *Toulmar*. On trouve *Rorbach* au lieu de *Rosbach*, *Chotzemiltz* pour *Chotusitz*, *Zornordoff* pour *Zorndorff*, *Fermec* pour *Fermor*, *Koenilgrats* pour *Koenigsgraetz*, *Ranfau* pour *Rantzau*, etc. — A la page 250, il faut lire « *été son honneur* » pour « *été son honneur*; » p. 359, le *prétendant* Jacques III est devenu un *président*; p. 319, le célèbre physicien anglais *Hans Sloane* est devenu, par une contraction hardie, *Hoane*.

2. M. Le Sueur sait assurément que c'est Soubise et non le maréchal de Richelieu (p. 337) qui fut battu à Rosbach. Il aurait pu s'épargner aussi d'écrire que « l'enthousiasme des protestants de Nîmes pour le roi protestant Frédéric donne la triste mesure de leur patriotisme, » car il ne saurait ignorer que la cour et la ville chansonnèrent Soubise après sa défaite et qu'on raffolait, à Paris comme à Versailles (où il n'y avait guère d'hérétiques), du *philosophe couronné*. Il édite lui-même des lettres de Tressan (p. 320) et de l'abbé de Condillac (p. 386), pleines du même enthousiasme. — Il sait sans doute aussi que ce n'est pas « la *guerre de Trente ans* qui fit valoir le génie vaste de Frédéric II » (p. 156).

3. *Général marquis de Maleyssie. Mémoires d'un officier aux gardes françaises (1789-1793)*, publiés par M. G. Roberti, professeur à l'Académie militaire de Turin. Paris, Plon, Nourrit et C^o, 1897, 1 vol. in-8°, portrait.

rêt à l'histoire. Leur accent de grande franchise, la vivacité des impressions du moment, fidèlement rendue, maint petit détail qui trahit l'observateur attentif des hommes et des choses inspirent confiance. On se sent en présence d'un narrateur qui ne raconte que ce qu'il a vu, qui n'affirme que ce qu'il sait, sans *broder* et sans farder sciemment la vérité. Les violences de langage et de pensée elles-mêmes contribuent à nous mieux faire sentir la fièvre de ces temps révolutionnaires, et l'on peut glaner dans ces pages d'un auteur obscur plus d'un trait nouveau pour l'histoire du grand drame militaire de 1792 à 1793 et pour celle des intrigues de l'émigration de Coblençe. Antoine-Charles-Marie-Anne de Tardieu, comte, puis marquis de Maleyssie, né en 1764, n'avait que vingt-cinq ans au moment où commence la lutte entre la royauté et la nation. Sous-lieutenant aux gardes françaises, il avait aidé, dès l'année précédente, à l'arrestation d'Espréménil et de Montsabert; il n'aurait pas mieux demandé que d'étouffer aussi le soulèvement du 14 juillet; il croit même assez naïvement qu'il eût réussi si ses chefs avaient eu quelque courage et si ses soldats étaient restés fidèles¹; mais, abandonné par eux, il fut arrêté et presque écharpé dans les couloirs de l'hôtel de ville. Réfugié en province, il reprend du service sous Bouillé, assiste à la répression des troubles de Nancy, en août 1790, et finit par émigrer en juin 1791. Nous le rencontrons d'abord à Luxembourg comme aide de camp de Klinglin, puis il est envoyé avec deux collègues dans le midi de la France pour examiner les chances d'une insurrection royaliste dans ces parages²; il part sous le déguisement d'un garçon chirurgien et revient à travers mille dangers à Coblençe, où il reprend son service d'informations sur la frontière au profit de l'armée des princes et de celle des alliés. Son récit s'arrête après Valmy; c'est probablement quelques mois plus tard, durant l'hiver de 1792-93, qu'il fut écrit. S'il a continué de servir en Allemagne, puis en Angleterre, aux Pays-Bas, à Saint-Domingue et au Portugal jusqu'en 1804, M. de Maleyssie n'a plus rien noté de ses aventures subséquentes. Revenu en France en 1802, il refusa de servir l'empereur et ne rentra dans l'armée qu'à la seconde restauration; mais, frappé de paralysie, il est retiré comme maréchal de camp dès 1820 et meurt, trente ans plus tard, le 11 novembre 1854.

1. « Aujourd'hui même, je suis convaincu que, si le dimanche on m'eût fait marcher avec mon artillerie, j'aurais pu tirer sur le peuple, le dissiper et sauver la monarchie. »

2. Il signale avec colère l'enthousiasme général des protestants de ces régions pour le mouvement révolutionnaire (p. 261).

On peut négliger ses colères aveugles contre Lafayette, « mannequin révolutionnaire qu'on ne remuait qu'à force de ressorts étrangers, » ou contre Necker, ce « ministre hypocrite et perfide, » qui avait fait à Montmartre « un assemblage immense de bandits de toutes les provinces. » Mais on croira sur parole le fervent royaliste quand il nous dépeint l'incurable incapacité, l'aveuglement inouï de ce monde des émigrés massés sur les frontières de leur patrie, leurs fanfaronnades et leur indiscipline. « Le luxe, le jeu, la débauche, les intrigues, les sottises, l'égoïsme, la mauvaise foi y (à Coblençe) régnaient avec autant d'empire que dans n'importe quelle cour d'Europe. Les femmes conduisaient tout, et celles qui conduisaient, éloignées elles-mêmes du chemin de la vertu, ne pouvaient qu'égarer. » Il s'arrête pourtant dans ses descriptions : « Le tableau serait trop noir, il faudrait dévoiler trop d'horreurs. » Sur différents autres points (les journées d'Octobre, le procès de Favras, l'affaire de Nancy, etc.) l'on trouvera dans les *Mémoires* de Maleyssie des indications utiles; par contre, son récit de la fuite de Varennes (à laquelle il n'assista pas) n'apporte aucun détail nouveau.

C'est par un tout autre côté que nous abordons le drame révolutionnaire dans le substantiel volume de M. Georges Moussoir, consacré au conventionnel Hyacinthe Richaud¹. C'est presque un écrit de circonstance; mais on n'a pas besoin d'être natif de Versailles pour s'intéresser aux destinées de ce parfait honnête homme, auquel on va dresser un monument dans sa ville adoptive, et qui eut dans sa modeste existence un jour d'honneur, un bel élan de courage civique, et, grâce à lui, ses entrées dans l'histoire. Né en 1757, dans un village du Dauphiné, Hyacinthe Richaud, après avoir été clerc de notaire à Chalon-sur-Saône, était employé dans le commerce de draps de son oncle, à Versailles, au moment où s'ouvre l'époque révolutionnaire. Il entre dans la vie publique, en juin 1790, comme conseiller du district, et, en novembre 1794, il est élu maire de la ville. Il l'était encore au moment où Claude Fournier, l'Américain, avec des volontaires parisiens et marseillais, entraînait vers l'ancienne résidence royale et vers la mort les accusés de la haute cour d'Orléans, le duc de Brissac, le ministre de Lessart et tant d'autres malheureux. Au milieu du désordre matériel et moral qui paralysait toutes les énergies, Richaud fut à peu près le seul à faire son devoir, et lutta, jusqu'à l'entier épuisement de ses forces, contre les assassins de la rue de l'Orangerie et de la maison d'arrêt. S'il ne peut

1. Georges Moussoir, *le Conventionnel Hyacinthe Richaud*. Paris, Plon, Nourrit et C^o, 1897, 1 vol. in-18, portrait.

empêcher le hideux massacre du 9 septembre, s'il tombe évanoui, couvert du sang des victimes qu'il couvre de son corps, du moins il a protesté jusqu'au bout au nom de l'humanité et au nom de la loi. Ses concitoyens, qui n'avaient osé le seconder¹, le récompensèrent de son courage en l'élisant, quinze jours plus tard, comme suppléant à la Convention nationale, et, par une coïncidence curieuse, il y entra comme titulaire, quand le courageux Kersaint eut donné sa démission, le 20 janvier 1793, « pour défendre sa mémoire contre le reproche d'avoir été le complice et le panégyriste des assassinats du 2 septembre. » Il y siégea « sans laisser aucune trace d'une intervention quelconque dans les affaires publiques, » et, quand la Terreur s'accrut, il cherche à s'éloigner du champ de bataille des partis, sans cependant désertier le service de son pays. Le décret du 49 juillet 1793 l'envoie en mission à l'armée de la Moselle. Nous le trouvons dans les rangs des soldats à Bitche, à Sarrebruck, dans le Palatinat, et, le 44 septembre, il couvrait bravement la retraite de l'armée à la défaite de Pirmasens. Mais bientôt on le juge trop modéré dans ses allures, et lui et son collègue Soubrany sont remplacés en novembre par Lacoste et Baudot. De retour à Paris, quand vint le 9 thermidor, Richaud n'avait rien à se faire pardonner et put agir, avec d'autant plus de succès, dans le sens de la modération, durant une mission passablement difficile auprès des Lyonnais affamés. Reconnaissants, ils le nommèrent député de leur ville au conseil des Cinq-Cents, où d'ailleurs il ne tint qu'un rôle assez effacé. Commissaire du Directoire exécutif auprès de l'administration de Seine-et-Oise, en 1798, il se rallia, comme tant d'autres, au 48 brumaire, et le premier consul le nomma conseiller de préfecture à Versailles. Depuis longtemps il avait liquidé sa maison de commerce; il resta vingt-sept ans dans cette situation relativement modeste, n'ayant jamais rien demandé, soit par candeur, soit par fierté. Député durant les Cent-Jours, décoré malgré lui par Louis XVIII en 1821 pour l'acte de courage du 9 septembre 1792, il s'est éteint doucement dans son domicile de l'avenue de Saint-Cloud, en 1827, entouré du respect et de l'estime de tous. Richaud ne fut pas un homme de capacités supérieures, mais un citoyen probe et dévoué, aux mains pures d'or et de sang, en ces temps de sang et de pillage; il montra aux armées son courage militaire, comme beaucoup d'autres, et, dans l'exercice de sa magistrature, un courage civique qui, trop souvent, fit défaut aux hommes publics de son temps. M. Moussoir a composé

1. « La population se plaisait à constater qu'elle était restée étrangère à ces scènes de carnage, » dit l'auteur. C'était se satisfaire à bon compte.

son volume avec beaucoup de soin; il a tiré des archives de Versailles beaucoup de pièces inédites et réuni tous les renseignements désirables sur la vie privée de son héros, sur sa carrière administrative, sur les services rendus par lui durant l'époque révolutionnaire. Il a raconté la vie de Richaud comme il convenait de le faire, simplement et sans phrases; cela lui a porté bonheur; son livre est un bon livre, racontant l'existence d'un homme de bien.

Cent ans avant la Révolution française, une autre révolution s'opérait à l'extrémité orientale de notre continent, sanglante comme elle, mais imposée de haut par une volonté souveraine. La Russie du XVIII^e siècle, le siècle où elle naquit à l'Europe, compte deux puissantes figures : Pierre I^{er} à son début, Catherine II à son déclin. Quel que soit d'ailleurs le jugement que l'on porte sur l'homme et sur la femme, ils ont été les deux facteurs principaux du développement de la Russie moderne, les deux créateurs de l'Empire des tsars, tel qu'il se présente aujourd'hui. Que leur influence ait été bienfaisante ou néfaste, elle est un fait acquis à l'histoire et qui n'en saurait plus être effacé. On comprend que les historiens et les romanciers reviennent toujours à de pareils personnages, auxquels leurs bizarreries sauvages et leurs vices privés ont fait une réputation plus universelle encore que leurs vertus politiques. Après avoir eu un très grand succès avec ses ouvrages sur Catherine II, le *Roman d'une impératrice et Autour d'un trône*, M. K. WALISZEWSKI a dû tout naturellement être entraîné à remonter à Pierre le Grand pour peindre à son tour ce barbare de génie, initiateur de son peuple à la civilisation européenne, cet « homme unique peut-être dans l'humanité. » Il a « voulu faire palpiter dans ces pages l'âme d'un grand homme et d'un grand peuple, » et, se servant de la littérature la plus récente, étrangère et nationale, — aussi bien les archives n'ont plus guère de secrets à nous révéler sur son compte, — il a retracé de Pierre un portrait vivant, d'une psychologie très fouillée, dans un langage nerveux et poétique qui lui vaudra certainement de nouveaux succès auprès du grand public, et qui est suffisamment documenté pour ne pas déplaire même aux plus savants¹.

L'ouvrage de M. WALISZEWSKI n'est point, à vrai dire, une Histoire de Pierre le Grand, dans le sens ordinaire de ce mot. Divisé en trois livres, *l'Éducation, l'Homme et l'Œuvre*, il étudie successivement, dans une longue série de chapitres, les origines de Pierre, son édu-

1. K. Waliszewski, *Pierre le Grand. L'Éducation, l'Homme, l'Œuvre*, d'après des documents nouveaux. Paris, Plon, Nourrit et C^{ie}, 1897, 1 vol. gr. in-8^e, portrait.

cation à l'école du monde civilisé, sa personnalité physique et morale, son entourage officiel et intime, ses collaborateurs, ses amis, ses favoris et ses favorites. Puis il passe à l'étude de son œuvre politique et sociale : la lutte au dehors, contre la Suède et la Turquie, la lutte au dedans, contre les strélitz, les boyars et le clergé. Il examine le nouveau régime violemment installé par le tsar sur les débris des traditions presque orientales du vieil empire, en dépit des préjugés des siens et de l'antipathie de la nation presque tout entière. Choisis avec discernement, avec un très vif sentiment de l'art dramatique, les menus détails groupés par l'auteur dans son récit constituent un tableau des plus pittoresques et des mieux faits pour frapper l'imagination du lecteur ; peut-être trouvera-t-on les conclusions du livre un peu flottantes, un peu troubles, j'allais dire un peu contradictoires. Est-ce, comme on l'a dit déjà, le Polonais vaincu qui se révolte parfois contre le Russe victorieux, ou cette hésitation, très légitime à mon avis, ne proviendrait-elle pas plutôt du conflit perpétuel entre l'admiration pour le génie et l'horreur pour la brute, réunis dans le même homme, entre l'admiration pour l'effort prodigieux du despote imposant à tout un peuple une civilisation nouvelle et la réaction de l'idéalisme occidental, constatant qu'après tout Pierre n'a pris et compris dans cette civilisation que le côté purement matériel ?

Peut-être, pour faire marcher un peuple encore barbare, fallait-il être un barbare soi-même ; car il est indéniable qu'il a marché à pas de géant et que, bon gré mal gré, à travers des torrents de sang, la Russie a dû marcher avec lui. Mais ce mélange de cruauté et de corruption, ces relents d'alcôve mêlés à ces émanations de boucherie, qui ont constitué l'histoire intime de la Russie jusqu'au début de ce siècle, c'est à lui aussi, c'est à son exemple qu'il faut les faire remonter, et l'histoire a le droit et le devoir de s'en souvenir. A-t-il vraiment violenté le génie de sa race par sa révolution politique et sociale, ou n'a-t-il fait, en définitive, que hâter une métamorphose, qui se serait accomplie, moins brutalement, quelques siècles plus tard ? Qui pourrait résoudre ce problème qui divise encore aujourd'hui les historiens et les publicistes de son vaste empire ? Ce qui seul paraît certain, c'est qu'il a agi contrairement aux aspirations nationales de son temps, et que c'est aussi parfois en réformateur inconscient qu'il a jeté dans le sol natal, d'une main capricieuse, les semences qui ont germé et fructifié plus tard. Ce cynique agité, toujours en mouvement, s'occupant des moindres détails comme des plus grandes choses, est une incarnation prodigieuse de l'action du pouvoir absolu dans le monde ; on l'admire, malgré soi, comme une force naturelle

déchaînée par le sort, mais il n'impose pas le respect. Il manque à ce bourreau de sa famille, qui se complait dans la crapule, au milieu de ses compagnons de débauche, et qui ne craint pas d'asseoir sur son trône une fille à soldats, il lui manque tout ce qui constitue la grandeur morale; je ne saurais découvrir en lui, pour ma part, ce « grand idéaliste » qui rêve d'une Russie, « non seulement capable de défendre et d'agrandir son patrimoine matériel, mais susceptible de revendiquer un jour l'héritage spirituel de la Grèce et de l'Italie. » La liberté de penser et le culte des arts étaient absolument indifférents à ce recruteur de sous-officiers, de marchands, de matelots et d'ingénieurs. On ne saurait lui en faire un reproche; il avait une besogne plus pressée à accomplir. Il l'accomplit, et c'est son excuse et son titre de gloire. Mais quand on examine d'un peu près à quel prix il atteignit le but, pour peu qu'on ait l'âme un peu haute, on restera toujours en suspens entre l'horreur, l'admiration et le dégoût.

L'ouvrage de M. André LEGLAY sur les *Origines historiques de l'alliance franco-russe*¹, évidemment inspiré par les événements récents de notre histoire contemporaine, n'est pas précisément un travail d'érudition et n'élève aucune prétention à l'être. Il y aurait donc quelque injustice à juger à ce point de vue ces aimables causeries, entrecoupées de digressions nombreuses², et dont les éléments sont empruntés à des sources d'importance fort diverse, énumérées à la fin du volume, depuis Voltaire jusqu'aux articles des revues parisiennes de l'année dernière; on y signalerait sans peine des lacunes fort nombreuses, puisqu'aucun historien de langue étrangère n'est admis à y figurer. L'idée du livre elle-même était intéressante: retracer les origines des courants sympathiques actuels qui portent les Russes et les Français de la fin du XIX^e siècle les uns vers les autres et permettent aux politiciens hardis de conjecturer des modifications plus ou moins profondes sur l'échiquier des États européens au siècle prochain. Mais il peut sembler bien inutile de remonter pour cela au XI^e siècle; le mariage de Henri I^{er} et d'Anne de Russie, uniquement provoqué par la crainte des censures de l'Église contre toute alliance matrimoniale à un degré prohibé par elle, est un fait sans conséquences politiques aucunes. Encore que cette « descendante de la vigoureuse lignée des Rurik » ait fait « reverdir la race des Capétiens, » le tableau presque lyrique de ses amours

1. André Leglay, *les Origines historiques de l'alliance franco-russe*. Première série. Paris, Champion, 1897, 1 vol. in-18.

2. Par exemple sur Ango, l'armateur dieppois, sur Bois-Robert, sur les origines de la presse française, etc.

avec Raoul de Créquy forme un épilogue assez inattendu à cette existence de reine « se confinant dans ses devoirs d'épouse et de mère. » Il faut descendre ensuite jusqu'à la fin du XVI^e siècle pour retrouver, non pas des relations politiques entre les deux nations mais un simple négociant français vendant ses marchandises au port d'Archangel. L'arrangement commercial de 1587 n'eut aucune portée politique et ne pouvait en avoir, et, cent ans plus tard, la Russie restait pour nous une contrée barbare. Les quelques relations qu'en parlent se lisaient comme nous lisons aujourd'hui les descriptions de la cour du sultan du Maroc ou du roi de Népal, et quels qu'ils soient les éloges donnés par l'auteur au tsar Alexis le Paisible, qu'il « aux qualités de cœur joignait celles de l'esprit, » je pense que Louis XIV aurait été vivement choqué d'un parallèle tracé entre lui et le grand-duc de Moscovie, coiffé de sa tiare mongole, bordée de zibeline. Aussi bien toutes les ambassades de boyars et de diaks qui vinrent alors à Saint-Germain ou à Versailles, — les plus connues sont celles de 1668 et de 1684, — n'aboutirent-elles pas à des résultats pratiques. Si Potemkine eut l'honneur de voir Molière lui offrir des confitures et de passer en revue le régiment de Monsieur à Montreuil, il ne rapportait à son maître que « les formules habituelles de politesse, » ainsi que l'auteur le reconnaît lui-même; et encore en 1684, le roi refusait catégoriquement toute alliance avec le tsar. M. Leglay s'est arrêté naturellement, avec de longs détails, sur le séjour de Pierre le Grand à Paris en 1716, et c'est là surtout que la disposition des esprits à l'heure présente a le plus singulièrement influé sur l'optique de notre historien². Il trouverait sans peine dans les mémoires contemporains les correctifs nécessaires à son engagement pour le terrible visiteur du petit Louis XV, qu'il dépeint avec des nuances infiniment trop modernes³. Le présent volume s'arrête

1. A propos des négociations de 1687, M. L. a confondu Jean-Baptiste Colbert, mort depuis longtemps, avec son frère Charles Colbert de Croissy.

2. Ce tsar, qui éprouve la plus vive satisfaction « à vivre de la vie intellectuelle et artistique » de la capitale, ne ressemble guère au héros des scènes plus que bizarres dont le souverain et sa suite donnèrent le spectacle à Paris et à Versailles, et qui montrèrent leur barbarie native de la façon la plus indécrottable.

3. Quand Pierre exprime par exemple à la cour de Frédéric-Guillaume de Prusse le désir d'avoir des enfants comme celui-ci, M. L. s'apitote : « Que de mélancolie dans cette simple phrase du souverain qui n'avait pas été heureux dans ses enfants ! » Ce lyrisme paraît hors de saison quand on songe que l'année suivante il fit périr sous le knout le fils qu'il avait. — M. L. sait aussi que Catherine I^{re} « avait un culte pour tout ce qui touchait à son époux chéri vénéré. » Il fera bien de lire dans le volume de M. Waliszewski par quelles orgies elle prouvait sa « vénération » pour son défunt époux.

au traité d'Amsterdam, signé le 15 août 1717, qui ne contient guère, il est vrai, que des généralités, mais n'en est pas moins un acte diplomatique sérieux, — le premier, — entre les deux couronnes.

M. Leglay est également l'auteur d'une plaquette inspirée sans doute par l'insurrection crétoise actuelle et par l'intervention plus ou moins efficace des grandes puissances dans cette île¹. Il nous y retrace le tableau des dernières luttes que les Vénitiens aux abois soutinrent contre les soldats de Mohammed IV, derrière les murs délabrés de Candie, de 1668 à 1669, et celui du secours, malheureusement inutile, que vint leur porter le marquis de Ville avec un brillant cortège de volontaires français, les ducs de Beaufort, de la Feuillade, de Navailles et bien d'autres. C'est d'après la correspondance diplomatique de l'ambassadeur de France à Venise, Pierre de Bony, évêque de Béziers, que M. Leglay raconte cet épisode de la dernière croisade chrétienne, qui fit alors grand bruit en Europe, comme le siège d'Ostende au début du siècle, ou comme celui de Brisach trente ans auparavant. L'auteur ne s'est guère occupé que du rôle joué par les Français dans la défense de la place, jusqu'au moment où leurs querelles incessantes avec le général Morosini les engagèrent à quitter la partie, départ qui amena bien vite la reddition de la ville aux troupes du sultan, et leur valut de violents reproches, assez peu mérités d'ailleurs, de la part de leurs alliés d'un jour. Il aurait fallu peut-être, pour se montrer absolument impartial, tenir un peu plus compte de la littérature italienne et étrangère du temps, très abondante sur ces faits de guerre un peu oubliés de nos jours, mais illustrés par les beaux coups d'épée de la jeune noblesse française, et au milieu desquels disparut, après une vie bien inutile, le petit-fils de Henri IV et de la belle Gabrielle.

La correspondance du roi Stanislas-Auguste avec son conseiller et secrétaire intime Maurice Glayre, tirée par M. Eugène Mottaz des archives de la famille de Lerber à Romainmôtier, nous fait assister à la lente agonie de la république de Pologne pendant les vingt dernières années, si troublées, de sa lamentable existence². Elle ne comprend pas seulement les lettres du monarque et celles du jeune candidat en théologie vaudois, qui se voit soudain promu apprenti diplomate par un caprice du sort et ministre plénipotentiaire de son maître à Saint-Petersbourg, dans sa vingt-quatrième année. On y

1. André Leglay, *Une intervention en Crète (1668-1669)*. Paris, Champion, 1897, brochure in-18. (Extrait de la *Revue d'histoire diplomatique*.)

2. Eugène Mottaz, *Stanislas Poniatowski et Maurice Glayre, correspondance relative aux partages de la Pologne*. Paris, Calmann Lévy, 1897, 1 vol. in-18, portrait.

trouve encore une partie de la correspondance de Stanislas avec les successeurs de Glayre, ses agents officieux auprès du cabinet de Versailles, le général de Monet et le comte Branicki, correspondance également déchiffrée par le jeune professeur d'histoire au collège d'Yverdon. On pourrait désirer que l'éditeur eût été un peu moins sobre de renseignements biographiques sur son héros. Son introduction ne nous apprend pas même l'année de la naissance de Glayre ni la date exacte de son entrée au service de Sa Majesté polonaise. Elle nous oriente suffisamment sur le rôle joué par le jeune conseiller intime à Varsovie et sur ses missions diplomatiques en France (1777-1788), mais on ne serait pas fâché d'y trouver quelques renseignements supplémentaires sur la seconde partie, fort dissemblable, de sa carrière politique. En effet, Glayre, après dix ans d'une vie calme au pays natal, fut saisi par la tourmente révolutionnaire qui bouleversa la vieille organisation des Treize Cantons; il s'associa au soulèvement de ses compatriotes vaudois contre le gouvernement de Berne, figura parmi les membres du Directoire helvétique et représenta plus tard la Suisse au congrès de Lunéville. Puis il rentra dans sa retraite et mourut à Lausanne en 1819.

Sa correspondance nous le fait connaître sous un jour très favorable, comme un conseiller intelligent et honnête de son malheureux et débonnaire souverain. Ce n'était d'ailleurs pas l'intelligence qui manquait à Stanislas-Auguste¹, mais plutôt l'énergie du caractère; mais quelle force ne se serait changée en faiblesse devant trois adversaires solidement liés par une même convoitise, comme l'étaient Catherine, Marie-Thérèse et Frédéric II, alors qu'il ne trouvait contre eux aucun appui? La politique française restait profondément indifférente et le duc d'Aiguillon disait, dès 1772, à Branicki: « Que voulez-vous qu'on fasse pour vous autres? Vous ne pouvez rien par vous-mêmes, le roi de France est fort éloigné. Il faut détacher la Russie, et c'est ce que le roi de Pologne doit faire par ses influences. » Stanislas était bien du même avis. Il disait à Monet, en 1778: « Les vœux ardents de tous les bons Polonais sont de voir agir de concert la Russie et la France... Au reste, mon système ne change point; je me tiens à la Russie et je désire beaucoup qu'elle se réunisse à la France. » Mais il n'avait, hélas! plus aucune influence à la cour de Catherine, qui n'était pas femme à rêver longtemps à ses amours d'antan. Encore en 1787, Glayre proposait au roi de demander à

1. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à lire le tableau remarquable de la situation intérieure et extérieure de la Pologne qu'il retrace à la veille du premier partage, dans sa lettre à Monet du 7 octobre 1772.

l'impératrice un de ses petits-fils comme successeur, en garantissant du reste à la Pologne une autonomie complète. C'est un long mémoire, dont il faut lire les déductions très curieuses et dont les indications, réalisées à temps, et sans arrière-pensée des deux parts, eussent conjuré peut-être la crise fatale et douloureuse prévue par tout le monde.

Dès le 26 mai 1788, Glayre écrivait de Paris à son souverain : « Il ne faut point se faire illusion ; telle est la position de la Pologne que sa restauration ne peut être l'ouvrage de la prudence humaine. Elle appartient à ce genre d'événements où la Providence aime à intervenir avec ce degré d'évidence qui ne permet pas de la méconnaître¹. » Mais la Providence, on le sait, ne jugea point à propos d'intervenir et la république succomba. Le volume se termine sur cette lettre adressée à Glayre par la princesse Lubomirska : « Oui, la voilà dénoûée cette malheureuse tragédie polonaise, mais par quelle affreuse catastrophe ! Le roi est parti, sans espérance de retour... Enfin tout est fini, il n'y a plus de Pologne. Il ne nous reste que des regrets inutiles, des souvenirs déchirants et le désespoir ! »

Rod. REUSS.

P.-S. — Un mot de notre dernier Bulletin a pu laisser à nos lecteurs une impression erronée. Nous avons parlé du manuscrit de *Poésies inédites de Marguerite de Navarre* que M. A. Lefranc a publié « en majeure partie ; » nous aurions dû dire « presque intégralement, » car les quelques pièces qu'il a laissées de côté comptent peu à côté des 42,000 vers inédits dont il a enrichi l'héritage littéraire de la reine de Navarre. Aucun de nos lecteurs d'ailleurs, après avoir lu ce que j'ai écrit (LXI, 92) sur la publication de M. Lefranc, n'a pu penser que je n'en appréciais pas le juste prix, ni que je jugeais ses quelques omissions aussi graves que l'oubli total, commis par les précédents éditeurs des *Poésies de Marguerite*, du manuscrit publié par lui.

G. M.

1. Historiquement parlant, la pièce la plus intéressante du volume est peut-être la longue lettre du roi à Glayre (21 juin 1791), dans laquelle il lui expose toutes les intrigues de la Diète, sa position douloureuse entre les partis ; on y prend sur le vif sa faiblesse, ses incertitudes perpétuelles, son optimisme naïf, qui lui fait croire qu'il pourra toujours réclamer contre Catherine « le *casus foederis* auprès de notre allié le roi de Prusse. »

BELGIQUE.

1886-1895.

(Suite et fin¹.)

NAMUR. — Nous devons mettre hors de pair l'ouvrage de M. ROLAND, *Orchimont et ses fiefs*². C'est un modèle à suivre pour ceux qui s'occupent d'histoire locale. Enfin, nous citerons aussi le volumineux travail de M. G. LAMOTTE sur le *Comté de Rochefort*³.

HISTOIRE UNIVERSELLE. — Nous n'avons à citer sous cette rubrique qu'un seul ouvrage; empressons-nous de dire qu'il est excellent. M. L. LECLÈRE a voulu, dans son *Histoire générale*⁴, mettre en relief les faits capitaux de l'histoire, en montrer sous une forme concise les causes, les conséquences, la filiation, esquisser à larges traits le tableau des formes successives de la civilisation, dégager des faits que fournit l'histoire le sens de sa marche et les résultats obtenus à la fin de chaque grande période. Il a mené à bonne fin ce délicat travail de synthèse.

HISTOIRE DE L'ORIENT. — L'Université de Louvain est depuis de longues années un centre important d'études orientales. Nous relevons dans la longue liste de ses récentes publications d'abord une série de travaux dus à un savant aussi renommé comme sinologue que comme indianiste, M. Ch. DE HARLEZ : *Nuc-Tchis et Mandchoux*⁵; *la Religion nationale des Tartares orientaux mandchoux comparée à la religion des anciens Chinois*⁶; *l'Histoire de l'empire de Kin ou Empire d'or*⁷, traduit du mandchoux; *Le plus ancien rituel de la Chine*⁸; puis surtout deux ouvrages où les critiques les plus compétents se plaisent à reconnaître une érudition immense : *les Religions*

1. Voir *Revue historique*, LXV, p. 135.

2. *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, XLVII-XLVIII.

3. Namur, Delvaux, 1893, 600 p.

4. Bruxelles, Rosez, 1894, 259 p.

5. Paris, Leroux, 1888, 32 p.

6. Bruxelles, Hayez, 1888, 216 p.

7. Louvain, Peeters, 1889, 288 p.

8. Paris, Leroux, 1889, 44 p.

de la Chine, aperçu historique et critique¹, et le *Livre des esprits et des immortels, essai de mythologie chinoise*². M. J.-B. ABBELOOS, recteur de l'Université de Louvain, a publié les actes de Mar Kârdaghi³, gouverneur de province sous Sapor II. Son livre est une contribution importante à l'histoire de l'Église d'Orient sous les Sassanides. Au XIII^e siècle, un prêtre nestorien d'origine chinoise, qui devint archevêque de Pékin et patriarche de Bagdad, provoqua une véritable renaissance du Christianisme dans la Haute-Asie. Il rentra dans la communion romaine et prépara une espèce de croisade contre l'Islam. M. T. LAMY a publié la biographie de ce personnage, qui est une véritable révélation⁴. M. A. VAN HOONACKER, dans son étude sur *Néhémie et Esdras*, avait proposé pour les événements rapportés dans le livre de Néhémie et dans les chapitres VII à X d'Esdras un système chronologique qui ruine toutes les hypothèses imaginées jusqu'ici pour justifier la chronologie traditionnelle. M. KUENEN⁵ a combattu en faveur de cette dernière. M. Van Hoonacker lui a répondu par une nouvelle dissertation : *Néhémie en l'an 20 d'Artaxersès I^{er}; Esdras en l'an 7 d'Artaxersès II*⁶. Il s'est également livré à des recherches chronologiques sur les événements révélés par les six premiers chapitres du livre d'Esdras, et il défend la valeur historique de ce livre avec beaucoup d'érudition⁷. Enfin, poursuivant ses études critiques sur la Bible, M. Van Hoonacker discute la question des sacrifices humains dans l'Ancien Testament⁸. Le P. DELATRE a exposé les progrès réalisés dans le domaine de l'assyriologie depuis 1878 jusqu'à 1889, en ce qui concerne la découverte et la publication des textes ainsi que les travaux de philologie⁹. Nous lui devons aussi un

1. Leipzig, Gerhard, 1892, 270 p.

2. *Mémoires de l'Académie royale de Belgique*, coll. in-4°, LI, tiré à part. Bruxelles, Hayez, 492 p. — Voy. aussi *l'Infanticide en Chine d'après les documents chinois*. Louvain, Peeters, 1893, 46 p.

3. *Acta Mar Kardaghi, mazbani, sub Sapore II martyris, Syriace nunc primum juxta codicem ecclesie S. Pethionis in Diarbekir, et latine edita*. Bruxelles, Schepens, 1890, 225 p.

4. *Jab-Alaha ou une page de l'histoire du Nestorianisme, au XIII^e siècle, sous les Mongols*. Bruxelles, Schepens, 1889, 24 p.

5. *Chronologie van het perzische tydvak der joodsche geschiedenis (Mémoires de l'Académie des Pays-Bas, 1890)*.

6. Gand, Engelcke, 1891, 91 p.

7. *Chronologie des six premiers chapitres du livre d'Esdras*. Gand, Engelcke, 1890, 118 p.

8. *Le Varu de Jephthé*. Étude sur le chapitre XI du livre des Juges, suivie d'une notice sur Ézéchiél, XX, 25-26. Louvain, Istas, 1892, 173 p.

9. *L'Assyriologie depuis onze ans*. Paris, Leroux, 1891, 122 p.

mémoire intéressant sur les *Travaux hydrauliques en Babylonie*¹. M. L. DELANTSHEERE a analysé et discuté toutes les informations que fournissent sur les Hittites² la Bible, les documents égyptiens, assyriens et les monuments hittites eux-mêmes. Sous le pseudonyme de L. DE LA GARDE DE DIEU, un écrivain doué d'un véritable talent littéraire, mais qui suit en histoire une méthode quelque peu fantaisiste, a présenté une synthèse de l'*Histoire de l'Islamisme et de l'empire ottoman*³. Il insiste sur les événements des quarante dernières années et prophétise la solution de la question d'Orient par le démembrement définitif de la Turquie à la suite d'une guerre générale où la France et la Russie défendront la Porte contre l'assaut de la triple-alliance. M. Victor CHAUVIN a fait œuvre à la fois d'historien, de philologue et de juriste dans une dissertation sur le crime, analogue au *Mauvais gré*, propre aux peuplades arabes, qu'on appelle le *scopélisme*⁴.

HISTOIRE DU MOYEN AGE. — M. G. KURTH est l'auteur d'une puissante synthèse sur les *Origines de la civilisation moderne*⁵. Après avoir déterminé les caractères des trois facteurs qui vont former le monde nouveau, c'est-à-dire l'empire romain, le monde germanique et l'Église, il montre leur action réciproque, leurs vicissitudes et les transformations sociales qui se succèdent jusqu'à l'avènement de Charlemagne. Se plaçant à un point de vue très élevé, il aborde les plus difficiles problèmes de la vie sociale, religieuse et politique de l'humanité. On lui a reproché d'avoir produit surtout une œuvre apologétique, de méconnaître le caractère complexe de la civilisation, de ne pas tenir compte de l'influence exercée par l'hellénisme, de juger Byzance avec trop de sévérité, de négliger les antécédents juifs du christianisme, enfin d'exagérer la grandeur du rôle de Charlemagne, dont l'œuvre fut si éphémère. Ces critiques sont fondées dans une certaine mesure, mais on ne pourrait sans injustice nier la haute valeur de l'ouvrage considéré dans son ensemble. C'est en même temps, chose assez rare en Belgique, un livre d'un réel mérite littéraire. Il y a tels chapitres, par exemple celui que M. Kurth consacre à l'étude du monde germanique, qui charmeront les lettrés autant qu'ils satisferont les érudits.

1. *Revue des Questions scientifiques*, XXIII, 1888.

2. *De la race et de la langue des Hittites*. Mémoire présenté au second congrès scientifique international des catholiques, tenu à Paris au mois d'avril 1891. Bruxelles, Goemaere, 132 p.

3. Bruxelles, Schepens, 1892, 278 p.

4. *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 3^e série, XXIII, 1892.

5. Louvain, Peeters, 1886, 2 vol., 387, 375 p.; 2^e édit., 1888, 380, 389 p.

Dom BERLIÈRE a fait paraître une étude sur les *Origines du monachisme et la critique moderne*¹. M. L. VAN DER KINDERE a étudié la « *Dilatura* » dans les textes francs²; il discute les hypothèses émises par Pithou, Waitz, Thonissen, etc., et conclut que la « *dilatura* » représente le « *lucrum cessans*. » Le travail de M. SERESIA sur l'époque franque³ est un bon livre de vulgarisation; il n'apporte aucun fait ni aucun point de vue nouveau. M. G. KURTH a démontré que la plupart des historiens exagèrent l'importance du rôle joué par Pierre l'Ermite à la première croisade. Le véritable et unique inspirateur de la guerre sainte fut le pape Urbain II, et Pierre ne fut que son actif collaborateur⁴. Nous devons à M. L. LECLÈRE deux excellentes dissertations qui témoignent d'un esprit hautement scientifique et d'une parfaite connaissance des méthodes de recherche et de critique. La première est consacrée à l'Élection du pape Clément V⁵; l'autre, plus importante, traite des *Rapports de la papauté et de la France sous Philippe III (1270-1285)*, d'après un grand nombre de documents originaux, dont plusieurs inédits⁶. Même après le livre de M. Langlois sur Philippe III, le travail de M. Leclère conserve toute sa valeur.

TEMPS MODERNES. — L'ouvrage le plus étendu que nous ayons à mentionner est l'*Histoire moderne* du baron DE BLANCKART-SURLET⁷. Malheureusement, il n'a aucune valeur; c'est une compilation faite sans méthode, sans ordre, encombrée de digressions fatigantes et écrite de la manière la plus incorrecte. La notice de M. V. BRANTS sur Jehan Richardot⁸, rédigée d'après des documents inédits, nous fait connaître des particularités curieuses au sujet de la création des rapports diplomatiques entre le Saint-Siège et les Pays-Bas au XVI^e siècle. Nous nous bornerons à rappeler les deux grands ouvrages consacrés à Marie Stuart par MM. KERVYN DE LETTENHOVE⁹ et M. PHILIPPSON¹⁰, la *Revue historique* en ayant rendu compte d'une manière détaillée.

1. *Revue bénédictine*, XI, 1894.

2. *Mémoires de l'Académie royale de Belgique*, coll. in-8°, XLI, tiré à part. Bruxelles, Hayez, 1888, 56 p.

3. *L'Église et l'État sous les rois francs au VI^e siècle*. Gand, Vuylsteke, 1888, 153 p. [*Kerk en staat onder de frankische Koningen der VI^e eeuw.*]

4. *Pierre l'Ermite*. Liège, Demarteau, 1892, 125 p.

5. *Annales de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Bruxelles*, Bruxelles, Weissebruch, 1889.

6. Bruxelles, Lamertin, 1891, 140 p.

7. Liège, Demarteau, 1880-1892, 5 vol., 315, 381, 352, 264, 315 p.

8. Louvain, Istas, 1891, 25 p.

9. *Marie Stuart; l'œuvre puritaine; le procès; le supplice*, 1585-1587.

Paris, Perrin, 1889, 2 vol., 460, 536 p. — *Voy. Revue historique*, XLII, 240;

XLII, 103.

10. *Hist. du règne de Marie Stuart*. Paris, Bouillon, 1891, 3 v., 344, 408, 520 p.

M. DE VILLERMONT a accumulé une grande abondance de documents pour réhabiliter les acteurs catholiques de la guerre de Trente ans. Il accepte sans discussion tous les témoignages qui servent sa thèse et dans le nombre il en est de passablement suspects. Son œuvre est peu sérieuse. M. DE BURENSTAM a rédigé une espèce de journal de séjour que la reine Christine de Suède fit dans les Pays-Bas²; il a eu recours aux archives suédoises, hollandaises, espagnoles, italiennes et belges. Nous y trouvons des renseignements très neufs sur les relations de la reine avec Pimentel, sur sa conversion par les Jésuites, sur l'intérêt qu'elle portait à la guerre franco-espagnole. M. DE VILLERMONT a condensé en deux volumes les faits les plus importants du règne de *Marie-Thérèse*³ d'après le grand ouvrage du chevalier A. d'Arneth. Il expose d'une manière assez piquante les contradictions du caractère de l'impératrice et explique clairement les complications de la politique extérieure. Les réformes introduites en matière religieuse font l'objet de vives critiques et l'auteur ne dissimule pas ses préférences pour l'ancien régime. L'abbé Jehin, le fameux coryphée du mouvement révolutionnaire au pays de Franchimont, séjourna à Paris pendant les années 1793-1794. Il notait chaque jour les événements dont il était le spectateur. M. BODY a publié cet intéressant journal de voyage⁴. Le P. VAN DUERM⁵ a tâché d'éclaircir l'histoire assez obscure des débuts du pontificat de Pie VII.

HISTOIRE CONTEMPORAINE. — Le général VAN DER SMISSEN⁶, qui fut le chef vaillant et distingué du corps belge au Mexique, a retracé avec beaucoup de clarté et de précision non seulement ses souvenirs de campagne, mais aussi les tristes péripéties du court et malheureux règne de l'empereur Maximilien. Il complète les ouvrages du colonel Loizillon et de M. Gaulot, il pourra servir à les rectifier, notamment en ce qui concerne la conduite de Bazaine. Le grand mérite de M. Van der Smissen consiste en ce qu'il n'avance rien sans fournir immédiatement les preuves péremptoires de son dire. Le colonel DE SCHRYNMAEKERS⁷ a traité le même sujet avec plus de détails.

1. *Tilly ou la guerre de Trente ans*. Bruges, Desclée, 1887, 437 p.

2. *La reine Christine de Suède à Anvers et à Bruxelles en 1654-1655*. Bruxelles, Vromant, 168 p.

3. Bruges, Desclée, 1895, 432, 436 p.

4. *Le Carnet de l'abbé Jehin à Paris (Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, XXII, 1894)*.

5. *Un peu plus de lumière sur le conclave de Venise et sur le commencement du pontificat de Pie VII*. Louvain, Peeters, 1895, 700 p.

6. *Souvenirs du Mexique, 1864-1867*. Bruxelles, Lebegue, 1892, 232 p.

7. *Le Mexique. Histoire de l'établissement et de la chute de l'empire de Maximilien*. Bruxelles, Castaigne, 1890, 358 p.

Voici trois ouvrages écrits de manière à se faire lire sans fatigue, mais la défense de convictions, d'ailleurs respectables, y tient beaucoup plus de place que le souci de l'histoire. Nous voulons parler d'abord de la *Lutte de l'Irlande*¹, de M. KERVYN DE VOLKAERSBEKE, où des antipathies politiques et religieuses se manifestent souvent hors de propos. Le P. VAN DUERM expose en un gros volume, avec une précision et une clarté louables, *les Vicissitudes du pouvoir temporel des papes depuis un siècle*². Il cite beaucoup de pièces importantes, mais il a une tendance fâcheuse à passer sous silence les faits qui ne concordent pas avec sa thèse. A le lire, on pourrait croire que l'administration pontificale a toujours été impeccable, et que ses adversaires ont toujours fait preuve de la plus noire duplicité. Le P. Van Duerm n'a pas pu faire usage des documents publiés récemment par le baron Blanc sur les événements de septembre 1870³; s'il les avait connus, peut-être aurait-il retouché les derniers chapitres de son livre et modifié certaines de ses conclusions. *L'Histoire du Kulturkampf en Suisse*⁴, de M. Ch. WOESTE, présente un puissant intérêt; le récit est vivant, il y a beaucoup de recherches et de renseignements dont l'historien fera son profit, mais il ne perdra pas de vue qu'il se trouve devant une apologie et une œuvre de propagande. Les observations pénétrantes faites par E. DE LAVELEYE au cours de ses voyages en Croatie, en Bosnie, en Serbie, en Bulgarie, etc., et qu'il avait condensées dans la *Péninsule des Balkans*⁵, présentent autant d'intérêt pour l'historien que pour l'économiste ou pour l'homme politique.

HISTOIRE LITTÉRAIRE. — *L'Histoire poétique des Mérovingiens*⁶, de M. G. KURTH, a fait l'objet d'un compte-rendu détaillé qui a paru ici même⁷. Nous nous bornerons donc à citer pour mémoire ce beau livre « plein d'idées, plein de choses, très intéressant, très instructif, » qui a obtenu récemment le grand prix quinquennal du gouvernement belge. D'autres ouvrages d'histoire littéraire méritent des éloges : les *Études morales et littéraires* de feu L. DE MONGE⁸; les traités d'His-

1. Bruges, Desclée, 1891, 384 p.

2. Ibid., 1890, 456 p.

3. Voy. F. Carry, *le Vatican et le Quirinal* dans le *Correspondant* du 10 décembre 1895.

4. Bruxelles, Van den Broeck, 1887, 280 p.

5. Bruxelles, Falk, 1888, 2 vol., 360, 435 p.

6. Paris, Picard, 1893, 552 p.

7. *Revue historique*, LII, 325-329.

8. Louvain, Peeters, 1887, 430 p.

toire de la littérature française de MM. GOFFART¹, PERGAMENI² e
STIERNET³; le *Wallon, histoire et littérature des origines à 1789*⁴
par M. M. WILMOTTE; enfin le travail magistral de feu Félix NÈVE sur
*l'Arménie chrétienne et sa littérature*⁵.

BIOGRAPHIES. — Le baron P. DE HAULLEVILLE a réuni en deux
volumes⁶ une série de portraits de contemporains célèbres, esquissés
d'un crayon alerte et délicat, qui ont paru, les uns dans le *Corres-*
pondant, d'autres dans la *Revue générale*. Tour à tour, Napoléon III.
Pie IX, Thiers, le roi Guillaume III des Pays-Bas, Lacordaire, Mon-
talembert, des écrivains, des artistes, des hommes d'État défilent
devant nous, et sont l'objet d'ingénieuses observations et d'une ana-
lyse psychologique souvent pénétrante. Les appréciations de l'écri-
vain sont parfois influencées plus que de raison par les principes de
l'homme politique, mais il est en général soucieux de l'équité, et l'on
doit rendre hommage à l'élévation de ses vues.

HISTOIRE RELIGIEUSE. — M. E. GOBLET D'ALVIELLA a fait paraître un
remarquable *Introduction à l'histoire des religions*⁷, résumé d'un
cours fait à l'Université de Bruxelles. C'est également le précis de
ses leçons que M. le chanoine LIAGRE, professeur au grand séminaire
de Tournai, nous a donné dans son *Essai sur la philosophie de l'his-*
*toire au point de vue catholique*⁸. M. J. FREDERICHs a présenté au
cours pratique de M. P. Fredericq, à Gand, une dissertation excel-
lente sur *Robert le Bougre, premier inquisiteur général en France*⁹.
La critique des sources est particulièrement bien soignée; l'auteur
discute les travaux de Holder Egger, de Waitz, de Lea, et termine par
les utiles Regestes de l'Inquisiteur. Dom G. VAN CALOEN a retracé
l'intéressante carrière de *Dom Maur Wolter et les origines de la con-*
*grégation bénédictine de l'abbaye de Beuron*¹⁰, si intimement liée
à l'histoire religieuse et littéraire de la France. M. H. SCHUERMANS, pre-
mier président de la cour d'appel de Liège, a rompu une lance en
faveur des légistes contre les canonistes, et déployé beaucoup d'éru-

1. *Histoire de la littérature française depuis ses origines jusqu'à nos jours*
Namur, Wesmael, 1889, 547 p.

2. Bruxelles, Mayolez, 1889, 669 p.

3. *La Littérature française au XVII^e siècle*. Bruxelles, Schepens, 1887, 357 p.

4. Bruxelles, Rosez, 1893, 160 p.

5. Louvain, Peeters, 1886, 403 p.

6. *Portraits et silhouettes*. Bruxelles, Lacomblez, 1892-1893, 2 vol., 327, 359 p.

7. Bruxelles, Muquardt, 1886, 176 p.

8. Tournai, Decalonne, 1892, 157 p.

9. *Recueil de travaux publiés par la Faculté de philosophie et lettres de*
l'Université de Gand, VI. Gand, Engelcke, 1892.

10. Bruges, Desclée, 1891, 132 p.

dition pour établir l'authenticité de la *Pragmatique sanction de saint Louis*¹. Il a également étudié le rôle d'*Amyot au concile de Trente*². M. VERKINDEREN a abordé un sujet peu exploré, les relations de Christophe Colomb avec les Franciscains³. M. Edmond PICARD⁴ est à la fois un brillant littérateur et un des maîtres du barreau belge; il s'est aventuré sur le terrain de l'histoire religieuse, et a traité diverses questions qui se rattachent à l'antisémitisme. L'éminent adversaire des Juifs sait donner un puissant intérêt à tous les sujets qu'il traite; mais il affectionne le paradoxe, et soutient, notamment en matière d'ethnographie et d'histoire biblique, des thèses plus que contestables; son argumentation révèle trop souvent le défaut de préparation spéciale, et il a ainsi donné beau jeu aux critiques⁵. Aux attaques contre les Juifs, M. L. ERRERA a répondu par la poignante description de l'état misérable de ses coreligionnaires cruellement persécutés en Russie⁶. La colonisation du Congo par les Belges a été l'occasion pour le P. ETCHER de faire paraître un curieux *Essai sur l'histoire religieuse du Congo depuis sa découverte, en 1484, jusqu'à nos jours*⁷. Nous pouvons aussi rattacher à l'histoire religieuse l'importante publication liturgique de Dom G. MORIN, *Anecdota Maredsolana, I, Liber comicus sive Lectionarius missæ quo Toletana Ecclesia ante annos mille et ducentos utebatur*⁸.

HISTOIRE ÉCONOMIQUE. — L'étude précise et détaillée qu'E. DE LAVÉLEYE a consacrée aux *Formes primitives de la propriété*⁹ est une œuvre d'historien autant que d'économiste. L'éminent écrivain nous montre la propriété d'abord confuse entre les groupes et ne devenant individuelle et héréditaire que plus tard, dans la mesure où la culture devient plus intensive. M. V. BRANTS nous présente une analyse des *Théories économiques au XIII^e et au XIV^e siècle*¹⁰. Nous y trou-

1. *Belgique judiciaire*, 1890.

2. *Revue de Belgique*, 1891.

3. *Christoffel Colomb; zyne betrekkingen met de Franciscanen*. Gand, Siffer, 1891, 152 p.

4. *Synthèse de l'antisémitisme*. Bruxelles, Larcier, 1892, 323 p. — Voy. aussi *Contribution à la révision des origines du christianisme*. Bruxelles, Monnom, 1894, 55 p.

5. Voy. A. Delattre, *le Cerveau picaresque*. Bruxelles, Schepens, 1897, 276 p. C'est une attaque savante et spirituelle, mais qui dégénère souvent en violences de mauvais goût.

6. *Les Juifs russes*. Bruxelles, Muquardt, 1893, 184 p.

7. Huy, Charpentier, 1895, 264 p.

8. Bruges, Desclée, 1893, gr. in-4°, 463 p.

9. Paris, Alcan, 1894, 4^e édit., 562 p.

10. Louvain, Peeters, 1895, 279 p.

vous beaucoup de détails inédits sur la propriété, la théorie de la valeur et des échanges, le travail et l'organisation industrielle, les échanges et la circulation des biens, la population, etc. Le beau livre de M. E. Nys, professeur à l'Université de Bruxelles, sur les *Origines du droit international*¹ semble, à première vue, destiné aux seuls juristes. Les historiens en retireront cependant le plus grand fruit. Nous signalerons, entre autres, les suggestifs chapitres sur la papauté et l'empire, la guerre et la diplomatie.

HISTOIRE MILITAIRE. — Un anonyme a résumé avec une précision et une clarté irréprochables les *Campagnes de 1796 et 1797 en Italie et en Allemagne*², d'après les travaux de Jomini, en profitant de tous les ouvrages qui ont paru depuis. C'est une œuvre de très haute valeur. Les expéditions du duc de Marlborough en Belgique exercèrent une influence considérable sur la politique générale de l'Europe; il suffit de rappeler Ramillies, Audenarde et Malplaquet. Un nouvel exposé de ces campagnes a été fait d'une manière très vivante par M^{me} E. LAGRANGE³; il est malheureusement déparé par des erreurs graves, notamment en ce qui concerne la constitution des Pays-Bas.

ETHNOGRAPHIE. — M. J. SOUFFRET⁴ a voulu démontrer qu'il faut chercher le principe fondamental de la diversité des civilisations dans la disparité originelle et indélébile des caractères distinctifs des races. Ses arguments sont souvent ingénieux, mais la partie historique de son livre est empruntée avec trop de confiance à des travaux surannés. MM. J. FRAIPONT et M. LHOEST ont publié le résultat de leurs recherches sur la *Race humaine de Neanderthal ou de Canstadt en Belgique*⁵.

ARCHÉOLOGIE. — MM. Henri et Louis SIRET, à la suite de fouilles faites par eux de 1884 à 1887, ont fait paraître sur les *Premiers âges du métal dans le sud-est de l'Espagne*⁶ un important ouvrage qui a obtenu en Espagne un prix de 20,000 francs. Feu M. le professeur P. J. Van Beneden en a écrit la préface, et M. le D^r Jacques y a joint une étude ethnologique. M. le comte E. GOBLET D'ALVIELLA⁷ a réuni et refondu les essais qu'il a publiés dans le *Bulletin de l'Académie royale de Belgique* et dans la *Revue des Deux-Mondes*. Il recherche

1. Paris, Thorin, 1894, 414 p.

2. Bruxelles, Muquardt, 1889, 447 p.

3. *Le Duc de Marlborough en Belgique*. Bruxelles, Hayez, 1893, 380 p.

4. *De la disparité physique et mentale des races humaines et de ses principes*. Malines, Godenne, 1891, 322 p.

5. Gand, Van der Poorten, 1888, 155 p.

6. Louvain, Peeters, 1888, 433 p. in-fol.

7. *La Migration des symboles*. Paris, Leroux, 1891, 343 p.

comment certains symboles religieux se sont transmis de peuple à peuple et dans quelle mesure leur signification et leur forme ont pu se modifier au cours de leur migration. Au commencement de notre ère, la religion de Mithra, originaire de Perse, envahit l'Europe et parut une rivale redoutable du Christianisme. Reprenant les travaux de Lajard sur ce curieux phénomène religieux, et les complétant par des recherches personnelles poursuivies dans toute l'étendue européenne de l'empire romain, M. CUMONT a commencé la publication d'un ouvrage considérable sur les *Textes et monuments figurés relatifs aux mystères de Mithra*¹. En 1894 a paru la cinquième édition de l'ouvrage de feu le chanoine DE BLESER sur *Rome et ses monuments*².

ÉPIGRAPHIE. — La science épigraphique s'est enrichie de plusieurs productions importantes dues à M. J.-P. WALTZING, professeur à l'Université de Liège : *le Recueil général des inscriptions latines et l'épigraphie latine depuis cinquante ans*³; *l'Épigraphie et les corporations professionnelles de l'empire romain*⁴, et surtout *l'Étude historique sur les corporations professionnelles chez les Romains depuis les origines jusqu'à la chute de l'empire d'Occident*⁵, couronnée par l'Académie.

GÉOGRAPHIE. — Parmi les nombreux ouvrages qu'a fait naître la colonisation du Congo par le roi Léopold II, nous signalerons comme particulièrement importants la *Vie en Afrique*⁶, de M. J. BECKER; *Sur le Haut-Congo*⁷, par M. J. COQUILHAT, et les *Lettres sur le Congo*⁸, par M. Ed. DUPONT. Le livre de M. Max ROOSES, *Op reis naar heinde en ver*⁹, contient d'intéressantes notices sur les monuments et les œuvres d'art de l'Espagne, de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la Hollande, des pays scandinaves et de la Russie. Nous devons mentionner aussi plusieurs livres de voyages où l'histoire tient quelque place : ceux de M. J. LECLERCQ, *Du Caucase aux monts Alaï*¹⁰; *Voyage au mont Ararat*¹¹; de M. E. FIGARD, *El Moghreb al Aksa, Une mis-*

1. Bruxelles, Lamertin, 1894-1895, in-4°, 3 fascicules parus, 455 p.

2. Revue par Marucchi et Roger. Louvain, Fonteyn, 2 vol., 540, 168 p.

3. Louvain, Peeters, 1892, 156 p.

4. Gand, Siffer, 1892, 132 p.

5. Louvain, Peeters, 1895, 2 vol., 528, 553 p.

6. Bruxelles, Lebègue, 1887, 2 vol., 500, 528 p.

7. Paris, Lebègue, 1888, 535 p.

8. Paris, Reinwald, 1889, 724 p.

9. Gand, Hoste, 1889, 211 p.

10. Paris, Plon, 1890, 270 p.

11. Ibid., 1892, 319 p.

*sion belge au Maroc*¹; de M. E. DE GROOTE, *Islande*²; du P. C. CROONENBERGHS, *le Mexique*³, où l'on trouvera un important chapitre sur l'empire de Maximilien. Le même voyageur nous a décrit les *États-Unis*⁴. Le *Bulletin consulaire*⁵ contient de nombreuses monographies, œuvres de nos diplomates et de nos consuls, qui envisagent surtout les questions économiques.

Il nous reste à signaler dans ce domaine une étude de géographie militaire, à laquelle les spécialistes ont fait un accueil très favorable, *la France par rapport à l'Allemagne*⁶, par le colonel d'état-major PENY, commandant l'École de guerre de Bruxelles.

BIBLIOGRAPHIE. — M. E. BACHA a essayé de faciliter les recherches des travailleurs par une énumération rationnelle des *Bibliographies méthodiques*⁷. Les Bollandistes ont dressé le catalogue des manuscrits hagiographiques de la bibliothèque royale de Bruxelles⁸. M. V. CHAUVIN a commencé la publication d'une *Bibliographie des ouvrages arabes ou relatifs aux Arabes publiés dans l'Europe chrétienne de 1810 à 1885*⁹.

CHRONOLOGIE. — M. Ch. LAGRANGE est l'auteur d'un mémoire *Sur la concordance qui existe entre la loi historique de Brück, la chronologie de la Bible, et celle de la grande pyramide de Cheops, avec une interprétation nouvelle du plan prophétique de la Révélation*¹⁰. Ce travail a été très vivement attaqué dans le tome XIII des *Analecta bollandiana*.

Eug. HUBERT.

1. Bruxelles, Lacomblez, 1893, 430 p.
2. Paris, 1889, 327 p.
3. Ibid., Delhomme et Brignet, 1893, 420 p.
4. Ibid., 2 vol., 392, 372 p.
5. Bruxelles, Weissembruch.
6. Paris, Alcan, 1887, 375 p.
7. Bruxelles, 1892, 83 p.
8. *Catalogus codicum hagiographicorum Bibliothecæ regis Bruxellensis*. Bruxelles, Polleunis, 1890, 2 vol., 600, 650 p.
9. Liège, Vaillant, 1892, 72 p.
10. Bruxelles, Hayez, 1893, 228 p.

ALLEMAGNE.

ÉPOQUE MODERNE.

L'historiographie allemande n'a produit, dans le cours de 1896, rien de bien saisissant ni de magistral pour l'époque moderne, mais un grand nombre de bons et utiles ouvrages dont je voudrais caractériser ici les plus importants. Il est vrai que le fait le plus intéressant de l'année passée, la lutte entre les *Kulturhistoriker*, représentés surtout par M. LAMPRECHT, de Leipzig, et les historiens politiques, a été si bien exposé par M. PIRENNE dans cette Revue (mai-juin 1897) que je n'ai pas à y revenir.

Les causes du déclin économique de l'Espagne pendant le XVII^e siècle ont été étudiées de nouveau par M. Maurice-Jules BONN¹. Son ouvrage, qui est en grande partie destiné à combattre les travaux antérieurs de M. HAEBLER, prouve que l'énorme hausse des prix en Espagne, pendant les règnes de Charles-Quint et de Philippe II, n'a pas été amenée par l'afflux des métaux précieux d'Amérique, mais par le peu de production industrielle dans le pays même; et que les causes de ce déclin du travail national étaient la paresse du peuple, la sévère réglementation par la bureaucratie et la pression énorme exercée par l'impôt. Quoique l'étude de M. Bonn ne soit pas tout à fait complète, elle est fondée sur des bases raisonnables et sérieuses et marque un véritable progrès dans la question dont elle traite.

M. HAEBLER lui-même a dirigé ses recherches vers les relations économiques de l'Allemagne avec la péninsule ibérique; il nous en fait connaître maintenant une partie: l'Histoire des affaires de la maison allemande des Fugger en Espagne². Ce travail, bien plus mûri que les publications antérieures du même auteur, est principalement puisé aux riches archives de la famille princière des Fugger. D'une manière aussi authentique qu'intéressante, il nous montre le développement surprenant de cette grande maison de commerce qui, d'une médiocrité de petits bourgeois, s'est élevée à une importance européenne, jusqu'au moment où les terribles

1. *Spaniens Niedergang während der Preisrevolution des 16. Jahrhunderts.* Stuttgart, Cotta.

2. *Die Geschichte der Fuggerschen Handlung (Socialgeschichtliche Forschungen,* herausg. von Bauer et Hartmann, vol. I). Weimar, Feller, 1897.

désordres de la guerre de Trente ans anéantirent, sinon ses richesses, au moins son activité commerciale. Nous voyons les Fugger, pendant le xvi^e siècle, être les banquiers principaux du roi catholique et des premiers personnages de l'Espagne, ainsi que les fermiers des grandes mines de mercure d'Almaden. Ce n'est qu'en 1640 que la mauvaise foi du gouvernement espagnol, la débâcle de son immense empire et les malheurs de la grande guerre forcèrent les Fugger à liquider leurs affaires en Espagne.

M. Richard EHRENBURG, bien connu par ses recherches sur les relations économiques de l'Allemagne avec l'Angleterre pendant le xvi^e siècle, traite d'une manière plus vaste que M. Haebler de l'époque des Fugger¹. Sous ce titre, il nous donne une histoire du capital mobilier et des formes du crédit public et privé pendant le xvi^e et la première moitié du xvii^e siècle. Cet ouvrage, en deux volumes, est écrit d'après des recherches à la fois très étendues et fort minutieuses dans les archives les plus diverses de l'Europe, à l'exception de celles de l'Espagne. Il est vrai que le séjour de Simancas est fait pour décourager le chercheur le plus intrépide. La littérature imprimée est également mise à profit avec une très vaste érudition, quant aux livres spéciaux; la littérature historique générale, au contraire, est un peu négligée. C'est une des causes qui ont amené M. Ehrenberg à exagérer l'influence des motifs matériels, aux dépens des motifs politiques, religieux et sociaux, selon la mode de l'école historique la plus récente. Mais cette tendance, d'ailleurs facile à reconnaître et partant à rectifier, n'empêche pas le travail de M. Ehrenberg d'être d'une utilité très grande et d'une importance capitale pour l'histoire économique de l'époque de la Réforme. Le développement merveilleux de la puissance financière des grandes maisons de commerce de l'Allemagne méridionale aussi bien que des Génois nous est exposé sur la foi des documents authentiques, ainsi que leur déclin dû à l'injustice et à la rapacité brutale des rois qui les avaient fait servir aux besoins de leur politique. Nous assistons au fonctionnement surprenant des grandes *bourses* de Lyon et d'Anvers, et nous les voyons disparaître au profit de celles d'Amsterdam et de Francfort. Les terribles crises pécuniaires de cette époque ont exercé des ravages bien plus durables et plus pernicieux que les faits semblables de la période actuelle. Quelque soucieux qu'il soit du détail, M. Ehrenberg n'y reste jamais attaché et nous élève toujours aux hauteurs des grandes considérations politiques et économiques. Bref, c'est un travail très considérable.

1. *Das Zeitalter der Fugger*, 2 vol. Jéna, Fischer.

De l'histoire économique du xvi^e siècle, nous arrivons à son mouvement religieux. Le père jésuite OTTO BRAUNSBERGER nous montre un des héros de la contre-Réforme, le jésuite Pierre Canisius, par la collection de ses lettres et actes¹. Canisius fut le premier Germain qui devint membre de la jeune Compagnie, en 1543. Ce fut surtout lui qui organisa les provinces allemandes de l'ordre, qui encouragea le roi Ferdinand et les princes catholiques à la lutte contre l'hérésie, qui écrivit des livres, — particulièrement son fameux *Catéchisme*, — aussi importants pour l'Église que ceux de Luther pour les protestants. En outre, il entretenait une immense correspondance que M. Braunsberger publie pour la première fois en entier, autant qu'il en reste. L'éditeur a mis en réquisition plus de 260 archives et bibliothèques avec une ardeur et une patience réellement admirables, et il publie ses trouvailles nombreuses avec une science qu'il faut hautement reconnaître. Sa connaissance de la littérature relative à son sujet est très vaste, et il la met à profit avec la plus grande impartialité. La correspondance de Canisius est en effet fort importante, non seulement pour sa propre biographie et pour l'histoire de l'ordre des jésuites, mais encore pour l'histoire de l'Église, de l'Université de Cologne et de l'Allemagne occidentale et méridionale. En dehors des lettres de 1544 à 1556, ce premier volume contient encore une édition de l'autobiographie de Canisius, — incomplète, d'ailleurs, — et ses *Monumenta*, c'est-à-dire les passages des sources contemporaines, où Canisius est mentionné. Ainsi, le père Braunsberger contribue d'une manière excellente à la vaste œuvre historique que son ordre vient d'entreprendre dans différents pays. En face de l'hostilité que la Compagnie rencontre de tant de côtés, rien ne saurait lui être plus utile que de dévoiler au public les sources mêmes de son histoire, pour le mettre à même de juger en parfaite connaissance de cause.

C'est un historien laïque, M. JOS. HANSEN, archiviste de la ville de Cologne, bien connu comme éditeur de documents, qui nous donne les *Actes* des jésuites de Cologne, de Mayence et de Trèves, jusqu'à la constitution définitive de ces trois collèges de la Compagnie². Ces actes sont très importants pour l'histoire, soit de la Compagnie elle-même, soit, dans un sens plus large, des affaires religieuses de l'Allemagne. Il est regrettable que cette publica-

1. *Beatri Petri Canisii, Societatis Jesu, Epistolae et acta*. Fribourg-en-Brigau, Mohr.

2. *Rheinische Akten zur Geschichte des Jesuitenordens, 1542-1582*. Bonn, Behrendt.

tion ait coïncidé avec celle de M. Braunsberger ; ainsi beaucoup de lettres de Canisius se trouvent imprimées inutilement dans les deux ouvrages. De nombreuses autres lettres, publiées déjà ailleurs, auraient pu être données par M. Hansen en extraits, et non pas en entier, comme il le fait ; de cette sorte, il aurait diminué beaucoup l'étendue de son livre. Mais tel qu'il est, il est encore très intéressant. Nous y voyons que, partout où les princes ne favorisaient pas la Compagnie, elle rencontrait la plus grande méfiance : à Cologne notamment, elle dut mettre quarante ans à vaincre la résistance du Conseil de la cité, du clergé et de l'Université, avant d'arriver au pouvoir ériger un collège. Mais nous admirons aussi l'énergie des jésuites qui, malgré leur position précaire dans la Rome allemande, fondent de là des colonies à Trèves, à Mayence, dans d'autres villes ; forcent l'Université à leur céder des chaires, combattent le protestantisme et toute tendance vers la tolérance religieuse, organisent partout la contre-Réforme, soumettent à leurs idées même les non-apostoliques. Nous assistons à l'éclosion de la branche allemande de l'ordre et au développement de son activité fiévreuse et pourtant si considérable en faveur de l'Église, menacée dans son existence même dans tout l'empire germanique. Pour arriver à leurs fins, les jésuites devaient faire preuve d'une abnégation personnelle et d'une énergie de tous les instants qui étaient au-dessus des forces d'individus médiocrement doués en intelligence ou en caractère ; de là de nombreux cas de démence, dont l'un amena même, en 1574, l'assassinat des trois membres les plus influents parmi les jésuites de Cologne par un de leurs frères. Saint Ignace désirait éviter, du moins, toute possibilité d'insubordination et de relâchement des mœurs dans la Compagnie ; c'est pourquoi il défendit, en 1548, comme principe, d'admettre les femmes à l'obédience de l'ordre et de les laisser prononcer les vœux (p. 125). Dans une lettre, écrite sur le commandement du général par son secrétaire Polanco aux frères de Louvain, en 1549, les institutions de la Compagnie sont déjà brièvement indiquées (p. 158 et suiv.), preuve nouvelle que Loyola lui-même, et nullement son successeur Lainez, a été le véritable législateur des jésuites. Très intéressantes, aussi, les lettres des jésuites qui avaient assisté à la Saint-Barthélemy, à Paris (p. 627 et suiv.). Elles répètent les calomnies que les assassins ont répandues alors sur leurs victimes ; les huguenots auraient été tués au moment où ils attaquaient le roi et sa famille ; ces hérétiques auraient déjà détruit deux corps de garde du monarque et auraient été vaincus et anéantis, seulement lorsqu'ils attaquèrent la troisième et dernière garde du souverain. Ces mensonges conscients sont caractéristiques.

L'Institut prussien d'histoire de Rome et la catholique Société de Goerres se sont partagé la tâche de publier les dépêches et relations des nonces apostoliques en Allemagne, de sorte que la Société se contente de s'occuper des nonces de 1585 à 1605, depuis Sixte-Quint jusqu'à Clément VIII. L'Institut prussien édite maintenant le premier volume de la troisième partie (nonciature du comte Bartholomé de Porta dans l'Allemagne du sud) de sa troisième série (1572 à 1585)¹. Ce volume, rédigé par M. Karl SCHELLHASS, embrasse les années 1573 et 1574. Nous y assistons aux premières tentatives faites pour réformer le clergé allemand par la discipline et par l'instruction, tentatives qui ont rendu des services immenses à la cause catholique. On commença par s'adresser dans cette intention, non pas à l'empereur Maximilien II, dont le zèle pour l'Église était fort suspect, mais aux petits princes de l'Allemagne méridionale, plus dignes de la confiance de la cour de Rome. M. Schellhass expose très bien ces faits dans l'introduction, dont il fait précéder l'impression des documents mêmes. Ceux-ci prouvent de nouveau la grande amitié que le pape Grégoire XIII portait aux jésuites et l'assistance qu'il leur prêtait partout. Le nonce est obligé de reconnaître l'indignité absolue d'un grand nombre de prélats de l'Allemagne du sud (p. 498) et la pénurie de sujets vertueux, capables d'être promus à l'épiscopat. Les faits que cite le comte de Porta sont de la plus haute gravité.

La Société de Goerres nous donne, par les soins de MM. Stephan EHSSES et Al. MEISTER, le premier volume de sa première série : la Nonciature de Cologne². Il contient d'ailleurs, à côté de la nonciature de Bonomi à Cologne (1584-1587), celle de Santonio en Suisse, autant qu'elle se rapporte aux affaires d'Allemagne et de France. Quant à ces dernières, nous y trouvons surtout des faits concernant les mercenaires suisses du roi très chrétien. Les documents relatifs à la nonciature de Bonomi sont plus intéressants pour l'histoire de la réforme catholique que pour l'histoire politique de l'Allemagne. L'immixtion de la cour de Rome dans la lutte pour l'évêché de Strasbourg et l'intercession des princes protestants en faveur des chanoines évangéliques de cette ville y jouent également un rôle considérable. MM. Ehses et Meister ont enrichi leur publication d'une

1. *Nuntiaturreichte aus Deutschland, herausg. von dem Kön. Preuss. Institut in Rom und der Kön. Preuss. Archiv-Verwaltung*; série III : 1572-1585; partie III : *Die Süddeutsche Nuntiaturreichte des Grafen Barthol. von Porta*; vol. I : 1573-1574. Berlin, Bath.

2. *Quellen und Forschungen auf dem Gebiete der Geschichte, herausg. von der Görres-Gesellschaft*; vol. IV : *Nuntiaturreichte aus Deutschland, I : Die Kölner Nuntiaturreichte*. Paderborn, Schöningh.

introduction fort étendue et de notes explicatives très méritoires.

L'administration des archives de Prusse a continué d'une manière très louable ses publications de documents¹. Le 64^e volume contient : la Politique de la Poméranie pendant la guerre de Trente ans, par M. M. BÆR. Nous y trouvons surtout les documents relatifs à la succession de la Poméranie, avant et après que la couronne ducale de ce pays fut devenue vacante par la mort de son dernier duc inconnu pendant, Bogislav XIV, en 1637. L'introduction historique de M. Bær, assez développée, se basant particulièrement sur les documents publiés pour la première fois dans son volume même, prouve à l'évidence que Gustave-Adolphe de Suède était d'accord avec le gouvernement poméranien lors de son arrivée devant Stettin, en 1630, et que la défense de la religion protestante n'était pas le motif principal qui amenait alors ce monarque en Allemagne. C'était, en premier lieu, le projet de dominer la Baltique; en second, le désir de se venger de l'assistance prêtée à ses ennemis, les Polonais, par l'empereur Ferdinand II et par son général Wallenstein. Sans se soucier des droits incontestables que son beau-frère, l'électeur de Brandebourg, avait à la succession de la Poméranie, Gustave-Adolphe en prépara l'annexion à la Suède, contre le gré des Poméranien eux-mêmes. Il est vrai que la conduite maladroite et indécise de l'électeur George-Guillaume aida merveilleusement les Suédois dans leurs projets de conquête.

Le 66^e volume nous donne le tome IV des Procès-verbaux et relations du conseil secret du grand électeur Frédéric-Guillaume, par M. Othon MEINARDUS. Le conseil secret du grand électeur jouait un rôle très important pendant les premières années de son règne, à une époque où ce prince, jeune homme d'une vingtaine d'années, était encore trop incertain dans ses propres idées pour rien décider sans l'avis de tous ses conseillers. Mais à l'époque dont traite ce volume, Frédéric-Guillaume avait déjà reconnu le peu de valeur des anciens ministres de son père et prenait ses résolutions sans eux, avec un nombre très restreint de confidents. Par conséquent, ce volume est beaucoup moins important que les précédents. Les documents qu'il publie roulent, à quelques exceptions près, sur des affaires d'administration, d'un ordre inférieur, et même la plupart des avis vraiment politiques formulés par le conseil secret ont peu influé sur la

1. *Publikationen aus den Kön. Preuss. Staatsarchiven. Veranlasst und herausg. von der Kön. Archiv-Verwaltung*; vol. LXIV : *Die Politik Pommerns während des dreissigjährigen Krieges*; vol. LXVI : *Protokolle und Relationen des Brandenburg. Geheimen Rathes aus der Zeit des Kurfürsten Friedrich Wilhelm*; vol. IV : 1647-1654. Leipzig, Hirzel.

marche des événements. La partie de beaucoup la plus importante du volume est l'introduction où M. Meinardus, avec la précision, avec la science et la largeur de vues qu'on lui connaît, expose l'histoire des luttes tantôt diplomatiques tantôt militaires entre le jeune électeur et le duc de Neubourg pour les provinces formant la succession de Juliers-Clèves, de 1647 à 1654. En outre, le volume contient quelques documents intéressants relatifs à la chute du ministre de Burgsdorf et à l'avènement au pouvoir de son successeur, M. de Blumenthal.

Je ne fais que citer le premier volume d'une biographie du grand électeur, que j'ai fait paraître¹. Mon but était surtout de réunir, dans un tableau aussi vivant que possible, les résultats des innombrables publications de sources et monographies qui ont paru sur ce sujet, et qui, naturellement, restent inconnus du public.

En profitant des études préparatoires faites par feu le professeur Ernest FISCHER, en vue d'une biographie de Derfflinger, le fameux maréchal du grand électeur, M. Wilhelm von UNGER les a complétées par des recherches personnelles². Il nous a fourni ainsi, pour la première fois, une histoire véridique et assez complète du vieux troupiier qui, d'ailleurs, était un excellent organisateur militaire. Le fait que M. de Unger est lui-même ancien soldat rend sa biographie de Derfflinger doublement précieuse pour nous. Par ce travail ainsi que par les biographies, antérieurement publiées, d'un certain nombre des hommes d'État du grand électeur, celui-ci est descendu de la hauteur isolée sur laquelle Droysen et Ranke l'avaient placé, au-dessus de l'humanité ordinaire; nous comprenons de plus en plus l'origine de ses décisions en matières politiques et militaires et l'influence exercée sur lui par son entourage.

Le successeur de Frédéric-Guillaume, Frédéric, le dernier électeur de Brandebourg et premier roi de Prusse, ne lui ressemblait que par l'ambition. Au fond, c'était un homme faible, parfois colérique et passionné, mais incapable de résolutions fermes et constantes, dirigé par les influences du moment, cédant à des considérations mesquines. Tel il nous paraît de nouveau dans l'excellent travail, peut-être trop minutieux pour les détails infimes, de M. P. HAAKE, sur la politique et les actions militaires du Brandebourg en 1688 et 1689³.

1. *Der Grosse Kurfürst Friedrich Wilhelm von Brandenburg*; vol. I : 1640-1660. Berlin, Cronbach, 1897.

2. *Feldmarschall Derfflinger (Beiheft zum Militärwochenblatt, 1896, n° 7 et 8)*.

3. *Brandenburgische Politik und Kriegführung 1688 und 1689*. Kassel, Brunnenmann.

La vie d'un archevêque de Mayence du XVII^e siècle est racontée dans deux ouvrages, dus à l'influence de M. ERDMANNSDÖRFFER : le premier, par l'intermédiaire de son excellente *Histoire d'Allemagne depuis la paix de Westphalie* ; le second, directement. Le fait que deux auteurs s'occupent en même temps de Jean-Philippe de Schönborn s'explique par le rôle relativement important joué par ce prince dans la plus triste période de l'histoire d'Allemagne, et par la faveur qu'il a montrée aux hommes de science, surtout au grand Leibniz. M. George MENTZ, *privat docent* à Jéna¹, a un but plus vaste que son rival : il désire présenter la biographie entière du prince ecclésiastique, dont le premier volume raconte la politique extérieure, tandis qu'un second volume exposera son administration et sa vie intime. M. Mentz a fait des études sérieuses aux archives de Rome, de Vienne et de Würzburg ; malheureusement, il a négligé celles de Paris, pourtant si importantes, et les archives de la famille de Schönborn, à Wiesentheid. Aussi ne saurait-on prétendre, malgré beaucoup de détails nouveaux, qu'il ait réellement enrichi nos connaissances sur l'homme et sur l'époque, sauf peut-être pour les négociations relatives à la conservation de la Lorraine, en 1670 et 1671. M. Charles WILD² a limité son travail plus étroitement : il ne va que jusqu'à la conclusion de la paix de Westphalie. En tirant profit des papiers de familles conservés à Wiesentheid, il consacre son livre surtout à l'action de Schönborn dans les longues négociations de Munster et d'Osnabruck. Son héros y contribua avec succès en se liguant autant avec les princes protestants qu'avec la Bavière et avec la France, et aida beaucoup à forcer l'empereur à se séparer de l'Espagne et à accepter une paix peu profitable à la maison de Habsbourg. Mais faut-il écrire tout un volume pour constater ces faits relativement peu intéressants d'un point de vue général ? Le talent et la puissance de Schönborn, ainsi que l'influence qu'il a pu exercer, étaient, ce me semble, trop faibles pour justifier tant de peine, et de la part du lecteur et de celle de l'auteur.

M. Albert von RUVILLE, *privat docent* à Halle, raconte l'Histoire de la diète de l'empire, tenue à Ratisbonne pendant les années 1653 et 1654³. Destinée à réaliser des réformes importantes dans la législation et dans l'administration de l'empire, cette diète échoua complè-

1. *Johann-Philipp von Schönborn, Kurfürst von Mainz, Bischof von Würzburg und Worms* ; vol. I : 1605-1673. Jéna, Fischer.

2. *Johann-Philipp von Schönborn, ein Friedensfürst zur Zeit des dreissigjährigen Krieges*. Heidelberg, Winter.

3. *Die Kaiserliche Politik auf dem Regensburger Reichstage, 1653-1654*. Berlin, Guttentag.

ement et se sépara sans aucun résultat considérable. S'appuyant sur les matériaux des riches archives de Vienne, l'auteur cherche à justifier l'empereur et la majorité de la diète. Cependant il ne convaincra que peu de personnes; il n'aura réussi qu'à détruire plusieurs erreurs de détail et à rendre un peu plus cléments les jugements à porter sur les pouvoirs centraux de l'ancien empire germanique.

Dans notre revue précédente, nous avons parlé de l'Histoire de la guerre de la succession d'Autriche, publiée par les archives de la guerre autrichiennes. Le premier volume contenait l'introduction; le deuxième, rédigé par le colonel Karl von DUNCKER, traite de la première année de la première guerre de Silésie (décembre 1740-automne 1741)¹. Il faut encore louer la parfaite impartialité de cet ouvrage. Mais en revanche, quel fatras de détails inutiles, quel manque absolu de talent d'historien! Il vaudrait vraiment mieux que l'auteur se contentât d'exposer les faits militaires, sans s'aventurer dans des considérations politiques et psychologiques.

M. O. WEBER décrit un épisode de la guerre de la succession d'Autriche, l'occupation de Prague par les Français et les Bavaurois en 1744 et 1742². Il y emploie surtout des journaux tenus à cette époque même par des habitants de Prague, et en second lieu des matériaux trouvés aux archives de Prague et de Vienne; et tout cela est jugé et mis à profit avec beaucoup de sagesse et de saine critique. La littérature imprimée, cependant, n'est pas suffisamment connue à M. Weber. Nous voyons que les Français, maîtres de Prague, s'y montrèrent bienveillants et doux envers les habitants, mais négligents et impévoyants pour leurs propres intérêts. L'incapacité du maréchal de Broglie est mise hors de doute, quoi qu'en ait dit son illustre descendant actuel.

On sait que M. Albert Naudé a été enlevé par une mort prématurée à l'enseignement et à la science historiques peu de mois après avoir publié la seconde partie de ses Études sur l'origine de la guerre de Sept ans³. Comme la première partie traitait des intentions politiques et des préparatifs militaires de l'Autriche, le second fascicule s'occupe des projets et des armements du roi de Prusse. Ce travail, basé exclusivement sur des recherches infatigables aux archives de la guerre de Berlin, néglige de parti pris les paroles et les écrits de Frédéric II, qu'on a taxés d'hypocrites, et ne cite que des faits incontes-

1. *K. u. K. Kriegsarchiv, Der Oesterreichische Erbfolgekrieg*; vol. II : 1746-1748. Vienne, Seidel.

2. *Die Okkupation Prags durch Franzosen und Baiern*. Prague, Calve.

3. *Beiträge zur Entstehungsgeschichte des Siebenjährigen Krieges*, vol. II. Leipzig, Duncker et Humblot.

tables et inattaquables. Sur la foi des documents militaires, M. Naudé prouve que les prétendus préparatifs militaires du roi mentionnés par M. Lehmann n'existaient point dans la première partie de l'an 1756, que les forteresses de Silésie étaient inachevées, que leurs garnisons, leur artillerie étaient peu nombreuses, que l'armée de campagne n'était point augmentée, que le trésor était loin de posséder les sommes que Frédéric II avait toujours estimées nécessaires même pour une guerre défensive, que grand nombre d'officiers avaient reçu des congés, en partie justement pour les villes d'eau de Bohême, que la plupart des régiments avaient renvoyé leurs réservistes, que l'armée manquait d'armes, d'uniformes et de munitions pour la mobilisation. Les premières mesures de mobilisation se firent depuis le 17 juin 1756, mais exclusivement pour le corps d'armée de la Prusse orientale, contre l'attaque dont la Russie menaçait alors cette province; et elles furent contremandées dès le 29 juin, lorsque la Russie, priée par l'Autriche d'ajourner la guerre jusqu'à l'année suivante, arrêta ses colonnes de marche. Ce n'est qu'après avoir reçu des communications sûres dévoilant les grands préparatifs de l'Autriche et la formation d'une terrible confédération dirigée contre l'existence même de son État, c'est-à-dire depuis le 15 juillet 1756, que Frédéric se décide à plutôt *praevenire quam praeveniri* et qu'il commande la mobilisation de son armée. En réalité, la situation politique était de nature à décourager le joueur le plus intrépide d'une guerre offensive et de conquêtes. Aucune des conditions que Frédéric, dans ses rêveries de l'an 1752, avait posées comme indispensables pour une telle guerre, n'était accomplie; au contraire, la Prusse était entièrement isolée en face d'innombrables adversaires.

On le voit, les faits sont d'accord avec les paroles du roi, je ne pas avec celles qui étaient destinées à la publicité et qui, naturellement ne contiennent pas la vérité toute pure, mais avec ses explications envers ses frères, ainsi qu'envers ses principaux ministres et généraux.

Il va sans dire que M. LEHMANN, dans les *Göttinger Gelehrte Anzeigen* de 1896, p. 814 et suiv., s'est efforcé d'affaiblir l'argumentation de M. Naudé. L'unique allié important du fougueux professeur de Göttingue, M. DELBRÜCK (*Preussische Jahrbücher*, t. LXXXVI, p. 416 et suiv.), avoue que Naudé l'a réfuté en plusieurs endroits, ainsi que Lehmann, et il confesse que l'Autriche était au moins autant l'agresseur que Frédéric II (voir p. 425). Cependant, cherche à démontrer que les résultats établis par Naudé et Koser sont peu considérables et que tout ce qui reste encore debout de sa propre thèse et de celle de Lehmann est très important. Malheureusement il emploie, pour prouver ces faits, des artifices peu dignes d'un his-

lorien sérieux; par exemple, il cite les paroles d'une lettre de Frédéric II du 4 juillet 1756 : « Si les Autrichiens ont la guerre dans le ventre, on les fera accoucher; » mais il omet ce qui suit immédiatement : « S'ils se sont précipités avec leurs démonstrations, ils renonceraient bien vite, » ainsi que le commencement de la même lettre, typique pour toute la correspondance du roi pendant ces semaines : « Je vois par tout ceci, — les nouvelles d'armements autrichiens, — beaucoup de mauvaise volonté, mais point de projet solide. » Il répète constamment, dans ses lettres les plus confidentielles, qu'il fera dépendre ses propres résolutions sur la paix et la guerre des projets de l'Autriche et de la Russie (*Politische Correspondenz*, t. XIII, p. 33, 39, 42). Le 10 et le 13 juillet, il dit expressément qu'il ne croit pas à la guerre pour la même année (*Ibid.*, p. 53, 59). Ce n'est qu'après avoir reçu la nouvelle de son ministre à la Haye du 13 juillet que l'Autriche, avec 80,000 hommes, et la Russie, avec 120,000, allaient l'attaquer au printemps suivant, qu'il se décide à la lutte.

L'Histoire de l'Angleterre pendant le XVIII^e siècle est traitée par M. Wolfgang MICHAEL, professeur à Fribourg¹. Son ouvrage est conçu d'après un vaste plan : le premier volume, déjà gros de plus de 850 pages, ne contient que l'histoire de quatre années, de 1714 à 1718. Si l'auteur continue sur ce même pied, il lui faudra vingt volumes du même calibre pour arriver à la fin de sa tâche. Il serait vraiment à désirer, dans l'intérêt des auteurs, des lecteurs et de la propagation des connaissances historiques, que les historiens se souvinssent du mot de Goethe : que le maître se montre dans la restriction et dans la limitation. On souhaitera, d'ailleurs, que M. Michael soigne davantage son style, fatigant parfois et rebutant par la trop fréquente répétition des mêmes mots et des mêmes phrases. Cependant, si on a le courage de se hasarder dans la lecture de son ouvrage, on en est récompensé par la quantité de détails historiques présentés sur la base solide d'études approfondies et consciencieuses. Jamais, pour cette partie de l'histoire, ils n'ont été exposés avec cette ampleur et cette précision, progrès évident sur le livre bien connu de lord Mahon. Tandis que LECKY nous donne plutôt l'historique du mouvement de la civilisation et de la culture matérielle et intellectuelle de l'Angleterre pendant le XVIII^e siècle, M. Michael décrit les faits politiques d'une manière définitive.

En arrivant à l'époque de la Révolution, nous pouvons nous contenter de citer seulement la correspondance de l'archiduchesse

1. *Englische Geschichte im achtzehnten Jahrhundert*, t. I. Hambourg et Leipzig, Voss.

Marie-Christine avec l'empereur Léopold II¹, ouvrage dont il a été parlé dans cette Revue, numéro de mai-juin 1897.

M. Hanns GLAGAU inaugure la série des Études historiques publiées par M. E. EBERING, par une étude sur l'Assemblée législative et l'origine des guerres de la Révolution². Ce travail, sorti du séminaire historique de l'excellent professeur Max LENZ, traite surtout de l'influence du comte de Narbonne sur le ministère des Feuillants et de l'origine de la guerre de 1792. Il montre que la fuite de Varennes déchaîna la méfiance générale, en France, contre Marie-Antoinette et ses négociations secrètes avec la cour de Vienne. Tandis que le ministère des Feuillants cherchait à apaiser l'indignation et les craintes populaires, Narbonne désirait la guerre, et sa chute servit à augmenter l'antipathie de la nation contre ses collègues feuillants et contre la cour des Tuileries, et à grandir ainsi les chances de la guerre. M. Glagau nous donne de nombreux détails et documents nouveaux d'un haut intérêt, sans contribuer beaucoup à la solution définitive de la question de savoir à qui revient la faute d'avoir déchaîné les immenses luttes de la Révolution et de l'Empire.

Nous avons déjà parlé des publications que les archiducs Albert et Guillaume ont fait paraître sur la vie de leur célèbre père, l'archiduc Charles. Les deux princes ont malheureusement disparu après avoir jeté les premières bases du monument qu'ils ont voulu élever à l'honneur du grand général. Ce sont ses petits-fils, les archiducs Rodolphe et Eugène, qui continuent actuellement cette œuvre importante. Six volumes de ses Œuvres choisies ont paru ; de même deux volumes de sa biographie par M. de Zeissberg. Maintenant le colonel Max d'ANGELI vient de publier les trois premiers volumes d'une histoire militaire de l'archiduc Charles³. L'importance de ce dernier ouvrage pour l'histoire générale consiste surtout dans l'emploi que l'archiduc put faire de la correspondance tant officielle qu'intime de son temps. Celui-ci y paraît plein de la plus grande modestie, diminuant constamment ses propres mérites en faveur de ses subordonnés. Désormais on ne pourra plus juger les actions militaires de Charles sans tenir compte de la jalousie haineuse que son frère, l'empereur, a toujours montrée envers sa supériorité de talent et de caractère.

1. Hanns Schlitter, *Briefe der Erzherzogin Marie Christine, Statthalterin der Niederlande, an Leopold II.* Vienne, Gerold.

2. *Die französische Legislative und der Ursprung der Revolutionskriege 1791-1792 (Historische Studien, veröffentlicht von Dr E. Ebering, t. 1)* Berlin, Ebering.

3. *Erzherzog Karl von Oesterreich als Feldherr und Heeresorgan*, vol. I, II, III. Vienne et Leipzig, 1896.

et des empêchements de tout genre, par lesquels, même aux dépens de l'État, François I^{er} a essayé de détruire les résultats obtenus par les victoires de l'archiduc. De même, la condamnation de la politique de Thugut ressort aussi bien des lettres de l'archiduc et des pages de son biographe militaire que des écrits des historiens prussiens, que l'on a voulu taxer de partialité sur ce point. Jugeant le prince d'après leur propre petitesse, l'empereur et son ministre étaient pleins de méfiance pour lui et le soumettaient continuellement à des humiliations et des dégoûts sans nombre, à une dépendance ridicule pour la moindre décision, à des reproches tracassiers, à des actions contraires à sa conviction. Ces faits expliquent en grande partie ses hésitations et son irrésolution apparentes. Il est vrai que, même après tout cela, l'archiduc Charles restera un général plutôt prudent et méthodique que hardi, et que son énergie était étroitement limitée par une certaine lenteur dans ses décisions. — Il est regrettable que M. d'Angeli, toujours équitable envers les armées et les généraux français, se montre très partial pour ses compatriotes, dont il cache soigneusement les fautes et les faiblesses, et fort injuste pour les Russes et leur général Souvoroff. La biographie de celui-ci est d'ailleurs enrichie de détails aussi authentiques que piquants : dans son ambition démesurée, Souvoroff trouvait tout naturel qu'il commandât même à l'illustre archiduc. De son côté, le tsar Paul ne rêvait rien de moins que de mettre le comte de Provence sur le trône de France par ses troupes seules et par le génie de Souvoroff (voy. t. II, p. 436). Malgré quelques restrictions que nous avons dû faire, nous n'hésitons pas à dire que les volumes de M. d'Angeli sont pleins de renseignements importants et utiles pour l'époque des guerres de la Révolution et du Consulat.

Un des épisodes les plus curieux de ces grandes luttes, la guerre de montagnes en Suisse, en 1799, est exposé dans deux ouvrages militaires. Le premier, écrit par M. Reinh. GÜNTHER, traite de la campagne de la division Lecourbe dans les hautes montagnes¹. Ce livre, qui a été couronné par la Société des officiers suisses, est basé sur des recherches minutieuses faites aux archives de la guerre, à Paris, et de la famille de Lecourbe elle-même; très consciencieux et bien écrit, il est pourtant plus important encore pour le militaire que pour l'historien. M. Günther justifie pleinement le général Lecourbe du reproche de rapacité qu'on lui a fait et prouve, au contraire, qu'il maintenait une stricte discipline et l'équité envers les popu-

1. *Der Feldzug der Division Lecourbe im Schweizerischen Hochgebirge, 1799.* Frauenfeld, Huber.

lations paisibles. Ce n'étaient que les fonctionnaires civils de l'armée française qui exaspéraient les habitants par leurs exactions cruelles et amenaient ainsi des émeutes dangereuses et sanglantes. L'auteur juge très sévèrement, avec raison, l'armée autrichienne en Tyrol, dont la conduite misérable et le mauvais esprit contrastent étrangement avec le courage et le patriotisme des paysans tyroliens et avec la fermeté, souvent vraiment héroïque, des troupes françaises. — Le lieutenant-colonel suisse Rod. von REDING-BIRNEN s'occupe de la campagne de Souvoroff dans les Alpes¹. Également rédigé sur les matériaux que les archives de Paris ont fournis, cet ouvrage est de beaucoup inférieur à celui de M. Günther pour sa clarté et comme valeur historique. D'ailleurs, les résultats des deux livres sont presque identiques. M. de Reding a cependant étudié la topographie militaire de la Suisse d'il y a un siècle plus profondément que son rival, dont quelques erreurs, à ce point de vue, sont corrigées par les déductions du colonel.

Nous rentrons sur le terrain politique avec le quatrième volume publié par M. Charles OSER, de la correspondance politique du margrave Charles-Frédéric de Bade, de 1783 à 1806². L'éditeur a puisé surtout aux archives de Karlsruhe, en second lieu à celles de Berlin, de Vienne, de Paris, de Copenhague et de plusieurs familles nobles. Le volume comprend les années de 1804 à 1804. Par suite de la faiblesse de la Prusse et de l'hostilité manifeste de l'Autriche envers le margrave, après la paix de Lunéville, s'attacha au premier conseil qui résolut de se servir de son petit pays comme d'une avant-garde contre l'Autriche. Il l'agrandit par des concessions territoriales et se procura la dignité électoral. Remarquons que c'est justement le jeune Éméric-Joseph de Dalberg, — le futur grand-duc de Francfort sur la grâce de Napoléon, — alors ministre du nouvel électeur à Paris, qui chercha, mais en vain, à l'entraîner dans une politique anti-française. Il y a, dans ce volume, encore d'autres détails historiques très intéressants dus aux relations des diplomates badois. Je n'en mentionne ici que les récits authentiques sur l'assassinat du tsar Paul, qui modifient, en plusieurs endroits, la tradition historique actuelle (p. 140 et suiv.).

L'an 1806 amena la guerre entre Napoléon I^{er} et la Prusse, lu magistralement racontée par le colonel Oscar DE LETTOW-VORBECK dont le livre classique est terminé maintenant par son quatrième

1. *Der Zug Suworoffs durch die Schweiz*. Zurich, Schulthess.

2. *Politische Correspondenz Karl Friedrichs von Baden, 1783-1806*, vol. II. Heidelberg, Winter.

volume, aussi plein de résultats nouveaux et sûrs que les parties précédentes¹. Nous y voyons, par exemple, que le rôle joué par Scharnhorst en 1807 fut beaucoup plus effacé que le récent biographe du général, M. Max LEHMANN, ne l'avait fait croire. Le ministre de Hardenberg, au contraire, paraît dans les publications modernes sous un jour plus favorable qu'autrefois. M. de Lettow expose avec franchise les intrigues qui rendaient stériles les conseils courageux et patriotiques de Hardenberg. Il montre également le manque de décision de la part du général en chef russe Bennigsen, ainsi que l'immixtion pernicieuse de l'empereur Alexandre I^{er} et du roi Frédéric-Guillaume III dans les opérations militaires. L'auteur rend pleine justice au génie militaire de Napoléon, presque infail-
lible sous ce rapport. S'il semble parfois plus hésitant que la situa-
tion militaire ne l'exige, c'est que des nécessités politiques l'y
forcent absolument. Comme diplomate, il est également d'une habi-
leté consommée, dépourvue, il est vrai, de toute considération
morale. Mais comme homme d'État, il commet la faute énorme de ne
jamais songer à l'avenir et de méconnaître l'impossibilité d'une
monarchie universelle durable, telle qu'il cherchait à la réaliser.
L'impartialité absolue de M. de Lettow, égale seulement au zèle avec
lequel il s'efforce de fonder partout les faits sur des documents
entièrement dignes de confiance, ne se change jamais en froideur;
les caractères des protagonistes ressortent vivement du tableau
émouvant qu'il réussit à nous tracer des grands événements de
cette époque mémorable.

Le major général Albert PFISTER expose le sort des contingents wurtembergeois pendant les campagnes de 1812 et de 1813, en jetant des lumières parfois très vives sur les rapports politiques du nouveau royaume de Wurtemberg avec les puissances voisines et surtout avec Napoléon I^{er}². La matière du volume est fournie surtout par les archives de Stuttgart et de Berlin. Nous voyons la sourde hostilité des États de la confédération du Rhin contre le joug que les Français leur imposaient et qui était d'autant plus lourd à porter que les maîtres ne cachaient guère leur mépris pour leurs inférieurs. De là des conflits cruels qui finissaient toujours par de nouvelles humiliations pour les Allemands. Le roi Frédéric de Wurtemberg disait lui-même qu'il se soumettait à Napoléon seulement *d'après la loi de la nécessité*. En effet, la gratitude était inconnue à ce petit

1. *Der Krieg von 1806 und 1807*, t. IV. Berlin, Mittler.

2. *Aus dem Lager des Rheinbunds*, 1812-1813. Stuttgart et Leipzig, Deutsche Verlagsanstalt, 1897.

despote sans cœur, qui oubliait volontiers combien l'empereur avait agrandi sa position. D'ailleurs, l'ouvrage du général Pfister montre de nouveau que la défaite de la *grande armée* de 1812 était décidée dès son arrivée à Moscou par les pertes énormes que la marche précipitée à travers un immense pays désert et dévasté lui avait infligées. Les chiffres que l'auteur donne sur les pertes des contingents wurtembergeois et bavaois parlent un langage terrible. — Dès le mois d'avril 1813, le roi Frédéric prépara sa séparation d'avec la France. Néanmoins, ses troupes prirent une part brillante à la bataille de Bautzen et furent complètement anéanties dans les batailles de Dennewitz et de Wartenburg. Le petit reste de ce nouveau contingent, 500 hommes de cavalerie, passa aux alliés dans la bataille de Leipzig, livrée par Napoléon contre le conseil de tous ses généraux. Le livre de M. Pfister est riche de faits authentiques qui intéresseront au plus haut degré les lecteurs français.

Le contingent saxon fut moins maltraité pendant la campagne de 1812, parce qu'il était attaché au corps autrichien commandé par Schwarzenberg, sauf la brigade de cavalerie sous les ordres de Tielmann, dont seuls vingt officiers et sept cavaliers rentrèrent dans leur patrie. L'histoire de ce contingent est décrite par M. Maurice Exner¹, d'après des sources officielles et d'une manière très consciencieuse. Il ne réussit pas, cependant, à expliquer pourquoi le maréchal autrichien n'obtempéra pas aux ordres de Napoléon de protéger sa retraite et ainsi ne le sauva pas des désastres de la Bérézina. Nous pensons que cette question ne saurait être tranchée par des raisons militaires, mais seulement par des raisons politiques.

La campagne de 1813 fut l'époque d'une activité particulière des partisans, et ceci pour deux raisons : la grande supériorité des alliés sur les Français en cavalerie légère, et les sympathies que les populations du théâtre de la guerre nourrissaient naturellement pour la cause des alliés. Le lieutenant-colonel E. SCHNACKENBURG raconte les actes d'un des plus hardis partisans prussiens, Frédéric de Helwig². La seconde partie du travail est une histoire complète de la lutte que le général Maison a glorieusement soutenue en Belgique contre des troupes alliées beaucoup plus nombreuses. Ce volume est rédigé avec beaucoup de soins, d'après tout ce que la littérature historique offrait en matériaux et d'après un grand nombre de documents inédits.

1. *Der Antheil der Königl. sächsischen Armee am Feldzuge gegen Russland*, 1812. Leipzig, Duncker et Humblot.

2. *Der Parteyzueger Friedrich von Helwig*. Berlin, Bath.

La part importante que le général Charles de Grolman a prise aux guerres de délivrance a été exposée dans le second volume de l'excellent ouvrage de M. le général E. DE CONRADY, dont nous avons parlé dans notre précédent compte-rendu. Le troisième et dernier volume traite de la vie de Grolman en temps de paix jusqu'à sa mort, en 1843¹. Si pendant ces vingt-huit années le général n'eut plus l'occasion de montrer ses qualités de stratéliste, il exerça une grande influence sur le développement des institutions militaires de sa patrie, qu'il aimait passionnément, et sur le sort de la province de Posen, qu'il cherchait à priver de son caractère polonais et à rattacher étroitement à la Prusse allemande. Chef de l'état-major après la guerre, il devint, avec Guillaume de Humboldt et le ministre de la guerre Boyen, le représentant des idées libérales modérées et de l'institution populaire de la *landwehr*, battue en brèche par les éléments réactionnaires qui entouraient Frédéric-Guillaume III. Tout en rendant justice à la *landwehr*, M. de Conrady essaie vainement de concilier ses propres convictions réactionnaires avec le libéralisme et l'unitarisme allemand de son héros. Il condamne sévèrement les tendances constitutionnelles de la *jeune Allemagne* d'alors, et pourtant il ne peut pas cacher que Grolman les approuvait en principe, sans être d'accord avec tous les écarts d'une fervente jeunesse universitaire. Pour ne pas montrer Grolman comme coreligionnaire politique du libéral Humboldt, l'auteur fait déjà quitter à celui-ci le ministère en 1817, tandis qu'en réalité Humboldt tomba en même temps que Boyen et Grolman, en décembre 1819; et il dépeint l'ennemi de Grolman, l'ultra-réactionnaire ministre de la police Wittgenstein, comme ami dévoué du demi-libéral Hardenberg (p. 60), lorsque, en vérité, il en était devenu depuis longtemps l'adversaire victorieux. Quelles contre-vérités historiques! Grolman prit sa démission parce que le « roi avait peur du peuple » (p. 76); dans sa demande au roi, il parle « des tristes années qu'il avait passées depuis 1815, » et, quoique pauvre, il renonça à toute pension pour montrer d'autant plus clairement son opposition contre le triomphe de la réaction politique et militaire. La position précaire de sa fortune le força à rentrer dans le service en 1825, et, après quelques années, il devint général commandant le 5^e corps d'armée à Posen, où le roi lui confia également la haute main sur l'administration civile. Grolman fut partisan du service militaire de deux ans pour l'infanterie; il croyait même un service plus long nuisible à la discipline (p. 299). Il est donc d'accord avec les idées défendues par l'opposition parlementaire de 1860 à

1. *Leben und Wirken des Generals Carl von Grolman*, t. III. Berlin, Mittler.

1866 et avec la législation allemande actuelle contre le principe d'un service de trois ans, maintenu par le roi et empereur Guillaume I^{er}. M. de Conrady communique des faits très intéressants au point de vue politique sur les préparatifs de guerre de l'Allemagne et de l'Autriche dans l'automne de 1840, contre l'attaque dont M. Thiers menaçait les provinces rhénanes. Bref, malgré quelques défauts que nous avons dû signaler, l'ouvrage du général de Conrady, basé partout sur des documents authentiques et en grande partie inconnus, est un beau monument élevé à la mémoire de Grolman qui, avec Scharnhorst, Blücher, Gneisenau, Boyen, rendit les plus grands services pour la délivrance de l'Allemagne du joug de Napoléon I^{er} et pour l'organisation de l'armée prussienne moderne.

Guillaume de Humboldt, comme homme d'État, a trouvé un biographe dans M. Bruno GEBHARDT¹. Le premier volume de cet excellent ouvrage va jusqu'au congrès de Prague, en août 1843. Philosophe, esthète, poète, linguiste éminent et homme d'État, Guillaume de Humboldt nous est pour la première fois dépeint dans cette dernière qualité par M. Gebhardt, d'après des matériaux, en majeure partie inexplorés, des archives prussiennes. L'immense mérite de Humboldt est de s'être toujours inspiré de grandes idées générales et de les avoir appliquées aux affaires, sans pourtant se perdre dans la théorie, parce qu'il étudiait à fond les détails et possédait un sens historique très fin. Avec Stein et Hardenberg, mais d'une manière plus ferme et décidée que ce dernier, il représente le libéralisme parmi les hommes d'État prussiens, après les terribles catastrophes de 1806 et de 1807. A trente-cinq ans, il commença sa carrière politique par le poste d'envoyé de la Prusse à Rome, où il défendit le point de vue séculier et protestant contre les prétentions de la cour pontificale. Mais l'activité la plus féconde fut exercée par lui comme chef de l'instruction publique en 1809 et 1810. Quoiqu'il ne pût se maintenir longtemps contre les intrigues des hauts fonctionnaires qui le haïssaient à cause de sa supériorité intellectuelle, et contre l'aversion du roi pour ses idées réformatrices et pour son libéralisme religieux, il réussit à marquer sa présence au département de l'instruction par des créations importantes et durables, dont la plus considérable fut la fondation de l'Université de Berlin, non seulement le plus grand centre de la science en Allemagne, mais encore un foyer ardent du patriotisme prussien et allemand. Pendant les premiers huit mois de l'année 1813, il fut, comme ministre de Prusse à Vienne, l'allié diplomatique des Scharnhorst, des Blücher,

1. *Wilhelm von Humboldt als Staatsmann*, t. I. Stuttgart, Cotta.

des Gneisenau, et il contribua, plus que Hardenberg, à retenir le roi Frédéric-Guillaume, toujours méfiant et craintif, dans la voie de la lutte libératrice. M. Gebhardt, il est vrai, commet la faute de ne voir que les beaux côtés de son héros; mais il s'est servi d'excellents matériaux et il fait parler autant que possible Humboldt lui-même, de manière que nous obtenons de celui-ci un portrait très vivant, quoique un peu flatté.

Un autre libéral parmi les hauts fonctionnaires prussiens de cette époque, Théodore von SCHÖN, président supérieur de la province de Prusse et plus tard ministre, a toujours beaucoup occupé la curiosité de ses contemporains et de la postérité. La marche de son développement intellectuel est expliquée par les papiers restant de son enfance et de sa jeunesse et que son fils vient de publier¹. Bien plus importante est la correspondance de Schön avec les historiens Pertz et Droysen, éditée par M. Franz RÜHL². Elle jette une vive lumière sur l'éminent homme d'État qui nous paraît un peu vaniteux, prétendant avoir toujours raison, dur envers les faiblesses d'autrui, irascible, mais plein de l'amour de l'idéal, porté vers les belles et grandes choses, prompt à l'enthousiasme, profondément vrai et sincère, ce même homme que Treitschke, dans sa haine aveugle contre tout ce qui est libéral, a osé accuser de mensonge! Malgré toutes ses déceptions politiques et personnelles, au milieu de la plus triste réaction, Schön, à l'âge de quatre-vingts ans, croyait encore à l'avènement du règne de la raison. Quoique manquant d'impartialité, ses jugements sur Stein et sur Hardenberg, qu'il a si bien connus, sont fort dignes de considération, ainsi que beaucoup d'indications contenues dans ses lettres à Schwinck, à Bunsen et à Frickius, que l'éditeur a ajoutées. Dans les lettres émanant de J.-G. Droysen, ce célèbre historien se montre sous un jour des plus sympathiques dans toute sa manière de sentir et de penser. Bref, cette correspondance est fort intéressante, et nous sommes reconnaissants de sa publication à M. Rühl qui, du reste, l'a accompagnée d'un avant-propos et de notes très utiles.

La femme d'un homme d'État prussien, le comte de Bernstorff, ministre des Affaires étrangères sous Frédéric-Guillaume III, a laissé des mémoires qui ont déjà paru en seconde édition³. ÉLISE DE BERN-

1. *Zur Knaben- und Jünglingszeit Theod. von Schöns, nach dessen Papieren zusammengestellt von seinem Sohne.* Berlin, Simion.

2. *Briefwechsel des Ministers und Burggrafen Theod. von Schön mit G.-H. Pertz und J.-G. Droysen.* Leipzig, Duncker et Humblot.

3. *Gräfin Elisabeth von Bernstorff. Ein Bild aus der Zeit von 1789-1835. Aus ihren Aufzeichnungen.* 2^e Auflage, 2 vol. Berlin, Mittler.

TORFF, née comtesse Dernath, de naissance danoise comme son mari, est une femme vraiment aimable et gracieuse, dont les souvenirs nous font connaître la haute société européenne, surtout allemande, dans ses dehors, dans ses lignes extérieures. L'histoire proprement dite y a peu à gagner, sauf le sentiment de l'air ambiant de ce monde étranger à tout progrès littéraire, social ou politique.

M. Horst KOHL s'est fait une spécialité du grand *chancelier de fer* dont, en effet, il fait mieux connaître la biographie par des documents fort curieux et très authentiques. Le troisième volume de son *Annuaire de Bismarck*¹ nous donne de nouveau des choses très intéressantes dans sa première partie, intitulée *Documents et lettres*. Quatre lettres écrites en 1846 par M. de Bismarck à Louis de Gerlach, montrent encore le futur ministre comme fanatique de réaction féodale, adversaire du prince de Prusse, son futur maître, et surtout de la princesse Augusta, suspecte de libéralisme. Très importantes aussi les lettres du président du conseil Othon de Manteuffel à Bismarck, de 1855 à 1858. Elles contiennent des données nouvelles sur la conduite de la Prusse pendant la guerre de Crimée, ainsi que sur les intrigues qui se croisaient constamment autour du faible roi Frédéric-Guillaume IV, enfin sur la lutte du parti féodal contre la régence du prince de Prusse, après que son frère fut tombé en démence. Un mémoire très curieux de Bismarck, de l'année 1864, prouve que, dès cette époque, il était rempli de méfiance envers les gouvernements allemands et demandait une représentation populaire à côté de la *diète* princière, comme signe et comme base de l'unité allemande. Quels changements dans ses idées, depuis son ancienne hostilité contre tout élément populaire, et ensuite jusqu'au moment où, plus tard, déclarait en pleine séance du *Reichstag* que l'unité allemande résidait beaucoup plus dans les princes que dans le parlement! Le fameux projet de l'annexion de la Belgique à la France est traité dans une dépêche du comte de Goltz, ministre de Prusse à Paris, du 12 septembre 1866. Comme Goltz répète l'assertion de Rouher que ce projet était l'œuvre commune de Benedetti et de Bismarck, celui-ci écrit à la marge : « Benedetti le tira tout fait de sa poche » (p. 2 et suiv.); annotation qui, faite pour le chancelier lui-même, ne paraît pas manquer de sincérité. Une correspondance entre Bismarck et Roon prouve de nouveau combien il fut difficile à ces deux ministres d'amener le roi Guillaume à se déclarer contre le prince d'Augustenburg et à rompre avec l'Autriche et que leur propre chute sembla parfois très prochaine. Leur hostilité contre le prince impé-

1. *Bismarck-Jahrbuch*, t. III. Berlin, Hæring.

rial et surtout contre sa femme se montre ardente (cf. p. 244). Les deux autres parties du volume, — discours, conférences, essais et chronique, — ne contiennent guère rien de nouveau ni d'intéressant.

C'est une tendance très louable de la part d'un fils que de servir la mémoire d'un père célèbre. Le lieutenant-général Waldemar de Roon, membre conservateur du Reichstag, avait déjà publié les mémoires et lettres de l'ancien ministre de la guerre, qui avait réalisé la réorganisation de l'armée prussienne avec beaucoup d'énergie et de talent. Il en publie également les discours¹. M. Albrecht de Roon père avait été un des adversaires les plus décidés du parlementarisme pendant l'époque du conflit, de 1862 à 1866. Orateur adroit, souple, toujours prêt à l'attaque et à la défense, généralement poli dans la forme, il soutenait pour le principe que la constitution et les lois doivent être observées, sauf quand elles gênent le gouvernement dans ce qu'il croit bon et utile. Il avait été prêt à accorder le service militaire de deux ans et n'avait retiré sa promesse de s'y soumettre que devant le veto du roi; mais cela ne l'empêcha pas de défendre cette décision du monarque avec une ardeur due à l'obéissance du soldat envers les ordres du supérieur. M. Waldemar de Roon fils a caché autant que possible cette palinodie de son père. Il est encore aujourd'hui champion du service de trois ans, abandonné, quant à l'infanterie, par l'empereur actuel, qui a approuvé ainsi les tendances de la majorité parlementaire de 1862. Le général actuel de Roon ne s'en console pas; il n'y a pas d'adjectif méprisant dont il s'use envers le parlement et le parlementarisme. Il est facile à la force de se moquer du droit quand elle a les canons pour elle; si la chambre des députés de 1862 à 1866 avait eu les épées de son côté comme le parlement anglais en 1643 et en 1688, la verve de M. de Roon n'aurait aucune raison de se donner libre carrière. Quand on cite les discours d'un personnage politique en ne donnant des paroles de ses adversaires que quelques maigres résumés, le jour et le vent sont déjà fort inégalement partagés; mais le général de Roon aggrave cette inégalité en travestissant d'une manière inadmissible et en injuriant les paroles des adversaires de son père. Son injustice est surtout criante envers le célèbre député Lasker, devant lequel son père avait pourtant reconnu pleinement ses torts lors de la fameuse affaire de concussion des chemins de fer nouvellement concédés en 1873. Il est vrai que les coupables étaient surtout des membres de la haute aristocratie prussienne; de là les colères du

1. *Kriegsminister von Roon als Redner. Politisch und militärisch erläutert*, vol. II et III. Breslau, Trewendt.

comte Albert de Roon contre le juif libéral qui les avait accusés convaincus.

L'importante publication de la correspondance militaire du maréchal DE MOLTKE est arrivée à ses II^e et III^e volumes¹. Elle a un intérêt non seulement militaire, mais encore vraiment historique. Guillaume I^{er} et M. de Bismarck ne prenaient de résolutions importantes que d'après la constatation des forces militaires relatives des différentes puissances fournie par Moltke. Celui-ci, d'ailleurs, était bien loin d'être exclusivement soldat. Les nombreux mémoires imprimés dans ces deux volumes démontrent en lui un profond politique, unisant les réflexions générales aux déductions purement militaires. Dès l'année 1860, il prépara les guerres contre l'Autriche et la France par ses écrits d'une argumentation serrée, d'une logique claire et mathématique, fondés sur des connaissances aussi multiples et variées que précises. Le II^e volume comprend la correspondance se rapportant à la guerre allemande de 1866. Convaincu, comme Bismarck, de la nécessité d'une lutte décisive avec la rivale allemande de la Prusse, Moltke désirait pousser en avant le roi Guillaume pour attaquer l'Autriche avant que celle-ci eût terminé ses armements. Ce fut en vain ; le roi craignait la responsabilité du premier coup de canon et était effrayé de l'hostilité que lui montrait l'Allemagne du Sud. La conséquence de ces hésitations fut que les armées prussiennes, dispersées sur une ligne de plus de 450 kilomètres pour défendre une frontière très étendue, se trouvaient au début de la campagne dans une position détestable. Les fautes et les lenteurs des Autrichiens sauvèrent la Prusse de cette situation dangereuse et lui permirent de prendre l'offensive. Ces faits sont pleinement mis en lumière par ce volume, ainsi que les excellents conseils donnés par M. de Moltke au roi Victor-Emmanuel sur la guerre de Vénétie.

Le III^e volume, qui se rattache à la guerre de 1870-71, sera encore plus intéressant pour le lecteur français. La première partie, seule publiée en 1896, va jusqu'à la capitulation de Sedan. Les mémoires militaires de M. de Moltke nous font comprendre pour la première fois la politique de la Prusse pendant la guerre d'Italie en 1859. Le prince régent ne s'était décidé à assister l'Autriche contre la France parce que les hommes d'État et de guerre prussiens étaient persuadés que, l'Autriche mise hors de combat, la France se jetterait immédiatement sur les provinces rhénanes. Avec un intérêt puissant nous voyons, dans les différents mémoires relatifs à la future guer

1. *Moltkes militärische Werke*; 1^{re} série : *Militärische Correspondenz* vol. II et III, 1^{re} partie. Berlin, Mittler.

franco-prussienne, se développer, sous la plume du grand straté-
giste, les idées qui l'ont mené pendant l'immense lutte de 1870.
Déjà en août 1866, Moltke démontra que l'armée prussienne, alliée
aux troupes de l'Allemagne du Sud, était à même de braver à la fois
l'Autriche, affaiblie par Sadowa et attaquée par l'Italie, et la France,
dont l'armée était épuisée en hommes et en matériel par l'expédition
du Mexique. Se tenant sur la défensive envers l'Autriche, les Prus-
siens auraient à prendre hardiment l'offensive contre la France. C'est
l'idée qui prévaut également pendant les années suivantes quand une
alliance austro-française était vraisemblable. Le plan de campagne
contre la France, rédigé par Moltke en mai 1870, est admirable de
clarté, de précision et de brièveté. Quel contraste avec les plans
interminables et artificiels des stratégestes de l'ancien régime! Même
quand l'invasion française semblait imminente, en juillet 1870,
Moltke était résolu à prendre l'offensive dès que les forces alle-
mandes seraient complètement réunies. Très intéressants aussi les
détails concernant la résistance opposée aux ordres de Moltke par le
général de Steinmetz, qui, comme on le sait, en fut puni par la perte
de son commandement. On attendra avec impatience la publication
des documents relatifs à la seconde période de la guerre franco-
allemande.

La guerre de 1866 a été surtout décrite par des historiens et des
militaires prussiens. Il est d'autant plus précieux d'entendre une
voix autrichienne raconter les faits politiques et militaires de la lutte
pour la domination en Allemagne. M. Henri FRIEDJUNG base son tra-
vail, très important¹, sur les archives de la guerre de Vienne et sur
les témoignages de nombreux hommes d'État et de guerre autrichiens;
il peut nous donner ainsi une idée juste de la manière dont les évé-
nements se sont développés du côté de l'empire austro-hongrois depuis
l'an 1859. Le livre, du reste très impartial, caractérise avec bonheur
les personnages marquants de Vienne; il prouve que l'empereur
François-Joseph a toujours influencé le sort de sa monarchie avec
beaucoup plus d'énergie et de constance qu'on ne le pense ordinaire-
ment. Les généraux envisageaient avec beaucoup de craintes une
guerre avec la Prusse, et ce sont l'empereur lui-même et son funeste
conseiller personnel, le comte Esterhazy, qui ont hâté la catastrophe
par des mesures politiques et militaires. Des faits analogues s'étaient
passés en 1859, lorsque le général Giulay avait déconseillé d'attaquer
prématurément le Piémont, mais où François-Joseph s'était laissé

1. *Der Kampf um die Vorherrschaft in Deutschland, 1859-1866*, t. I. Stutt-
gart, Cotta, 1897.

entraîner par son entourage à une offensive que l'état imparfait des préparatifs militaires ne justifiait nullement. La véritable responsabilité des fautes commises pendant la campagne de 1866 incombe au général Krismanic, chef de la *chancellerie d'opérations* du maréchal Benedek, et non pas, comme on l'a cru jusqu'ici, au général de Henikstein, qui n'a joué qu'un rôle effacé.

Très animée et toujours intéressante, la narration de M. Friedjung est moins originale quant aux faits relatifs à la Prusse. Quoique grand admirateur de M. de Bismarck, l'auteur justifie les hommes d'État italiens de s'être mêlés du chancelier, leur allié, qui, en effet, avait toujours été prêt à les sacrifier à l'Autriche, à laquelle, encore peu de semaines avant la guerre, il offrait le partage de l'Allemagne et la garantie de la Vénétie. L'ouvrage de M. Friedjung est une des publications les plus importantes de l'année 1896.

Après avoir terminé son livre capital sur la guerre de 1806-1807, le colonel DE LETTOW-VORBECK entreprend de raconter celle de 1866¹. Le premier volume comprend les préparatifs politiques et militaires et les faits qui ont amené l'occupation de la Hesse et du Hanovre par la Prusse. Avec son impartialité bien connue, M. de Lettow a le courage de dire hautement (p. 44) que c'est, non la diplomatie de Bismarck, mais seulement les victoires rapides et écrasantes de l'armée, — que personne n'avait pu prévoir, — qui ont décidé la lutte avec l'Autriche en faveur de la Prusse et que, par conséquent, les hésitations antérieures du roi Guillaume et de ses proches, responsables de l'aveuglement du pays et de la famille des Hohenzollern, étaient entièrement justifiées. Nous apprenons des détails fort intéressants sur les négociations entre la Prusse et le Hanovre. Le jugement militaire du colonel de Lettow n'est pas moins clair et juste. Les causes de la catastrophe des Hanovriens à Langensalza sont exposées pour la première fois d'une manière authentique et impartiale. Nous voyons que les généraux prussiens ont commis à cette occasion de lourdes fautes et que leur succès final n'est dû qu'à l'aveuglement physique et intellectuel du roi George V, à la faiblesse de son général en chef Arentschildt et à la chance, alors si favorable aux Prussiens. Les volumes ultérieurs de M. de Lettow-Vorbeck auront à exposer des faits plus glorieux pour les chefs de l'armée prussienne.

La même impartialité domine le livre par lequel M. GARNIER décrit les premières batailles livrées par les armées allemandes sur le sol français, en 1870². Dans sa narration très vivante, l'auteur recon-

1. *Geschichte des Krieges von 1866*, t. 1. Berlin, Mittler.

2. *Die Einmarschkämpfe der deutschen Armee im August 1870*. Berlin, Ba-

naît pleinement la tenue admirable des soldats de Mac-Mahon contre le nombre très supérieur des troupes allemandes; il célèbre surtout les zouaves et les turcos comme modèles des vertus guerrières. M. Garnier constate que seuls les corps d'armée de la vieille Prusse, mais point ceux des provinces annexées en 1866 ni les Allemands du Sud, étaient égaux en valeur militaire aux régiments du 4^{er} corps français.

Deux ouvrages traitent du siège de Metz dans un sens plutôt de critique que d'histoire militaire. Le major KUNTZ¹, auteur que nous avons déjà mentionné dans nos comptes-rendus précédents, se distingue par la nouveauté de ses recherches; le général Guillaume DE SCHERFF², qui s'appuie presque exclusivement sur l'ouvrage de l'état-major prussien, surpasse son rival par la sûreté du jugement politique et militaire. Tandis que M. Kuntz voit dans Bazaine un traître ayant sacrifié ses devoirs militaires à ses projets d'ambition personnelle, M. de Scherff, — avec raison, ce me semble, — explique les fautes commises par le maréchal surtout par son incapacité et par son manque de résolution. Bien loin, d'ailleurs, d'attribuer la catastrophe de l'armée du Rhin au seul Bazaine, il trouve des défauts semblables dans ses subordonnés, qui, autant que lui, ont manqué l'occasion de battre le 4^{er} corps d'armée prussien, presque trois fois plus faible que l'effectif français, dans la bataille de Noisseville. Le général de Scherff n'a pas non plus une opinion très favorable des talents du prince Frédéric-Charles comme général en chef. Ici, il est du même avis que M. Fritz HœNIG.

C'est avec plaisir que je rends compte de l'éminent livre de ce dernier auteur sur la Campagne de la Loire en automne 1870³. Le grand mérite de M. Hœnig est d'introduire dans l'histoire militaire les éléments ethnographiques et psychologiques. Pour lui, il n'y a pas que des chiffres et que des unités tactiques; sous tout cela, il sent les hommes, les nations dans leur vie individuelle. Les portraits des chefs, tant allemands que français, sont tracés de main de maître, avec une impartialité et une bonne foi parfaites, et à l'aide d'études fort étendues et contrôlées par une critique sérieuse et méthodique. L'auteur n'expose pas moins bien l'état physique et moral des troupes, leur organisation et leur armement. A côté de

1. *Konnte Marschall Bazaine im Jahre 1870 Frankreich retten?* Berlin, Eisenhardt.

2. *Kriegslehren in kriegsgeschichtlichen Beispielen der Neuzeit.* Livr. 4 : Metz. Berlin, Mittler.

3. *Der Volkskrieg an der Loire im Herbst 1870*, vol. III et IV. Berlin, Mittler.

l'immense littérature déjà imprimée, ainsi que des archives de la guerre, M. Hœnig s'est servi de nombreuses informations particulières, écrites ou orales. De cette sorte, son récit gagne énormément en animation et en largeur. Cependant, nous trouvons dans ces espèces de sources les mêmes inconvénients que l'on a souvent observés dans les mémoires historiques : l'auteur, volontairement ou par instinct, cherche à se faire valoir, à cacher les fautes qu'il aura commises et à agrandir son rôle dans des événements déjà fort lointains. M. Hœnig n'a pu éviter entièrement les pièges que ce genre d'informations lui tendait inévitablement. Cependant, la grande quantité et diversité de ses matériaux et la critique qu'il cherche à exercer partout lui ont permis de redresser de nombreuses erreurs, et notamment les batailles de Villepiou et de Loigny-Poupry (1^{er} et 2 décembre 1870) ont pris sous sa plume une figure toute nouvelle. — Les deux premiers volumes, parus en 1894, avaient mené le récit jusqu'à la bataille de Beaune-la-Rolande; les deux volumes nouvellement publiés traitent des événements décisifs du 1^{er} et du 2 décembre, où l'offensive française et l'offensive allemande se heurtèrent pour finir par la défaite de l'armée française. L'auteur, qui reconnaît franchement les fautes commises par plusieurs généraux allemands et même par leur grand état-major, rend hommage à l'héroïsme inattendu de Paris, au talent et à la force de caractère de Chanzy, au mérite de plusieurs autres chefs français et au courage malheureux de leurs soldats improvisés, ainsi qu'au patriotisme ardent de la nation française. Depuis le général von der Goltz, aucun écrivain militaire allemand n'a apprécié aussi justement le génie politique et organisateur de Gambetta; M. Hœnig est d'autant plus sévère pour M. de Freycinet, dans la présomption et l'insuffisance militaire duquel il voit une des causes principales des malheurs qui ont fait échouer les efforts surhumains du dictateur et du peuple français. L'ouvrage de M. Hœnig sera, non seulement pour les militaires, mais encore pour les historiens, une des sources de connaissances les plus complètes pour cette époque de la grande lutte de 1870 à 1871.

Nous avons à rendre compte d'un certain nombre d'ouvrages concernant l'histoire entière d'un pays. L'Histoire du Wurtemberg, par M. Eugène SCHNEIDER¹, comble une véritable lacune en nous donnant un ouvrage basé sur des études scientifiques et accessible au grand public. Si la majeure partie du volume est rédigée d'après les travaux antérieurs sur le même sujet, les XVIII^e et XIX^e siècles sont racontés

1. *Württembergische Geschichte*. Stuttgart, Metzler.

sur la foi de recherches nouvelles et même d'après des sources manuscrites. Le livre est intéressant et bien écrit et jette des lumières très caractéristiques sur l'histoire de l'Allemagne du Sud pendant les xvii^e et xviii^e siècles. Les études de l'auteur sur les événements concernant le Wurtemberg pendant le xix^e siècle, faites sur les documents mêmes, montrent de nouveau la manière partielle et injuste dont M. de Treitschke a traité tout ce qui n'était pas prussien ni absolutiste, et combien peu de foi on peut prêter aux opinions et aux faits contenus dans son Histoire d'Allemagne. Les parties du livre de M. Schneider qui se rapportent au règne du premier roi de Wurtemberg sont importantes pour l'époque de Napoléon I^{er} et coïncident, dans leurs conclusions, avec l'ouvrage du général Pfister. Peut-être le roi Frédéric est-il jugé trop favorablement par M. Schneider. De même, le récit des luttes constitutionnelles sous le roi suivant, Guillaume I^{er}, est très intéressant. Ce souverain paraît réellement favorable aux idées constitutionnelles et libérales et pour cette raison même en butte aux hostilités de l'Autriche et de la Prusse. Mais, depuis les événements de 1848, la question principale pour les princes allemands devint celle de l'hégémonie toujours menaçante de la Prusse. Guillaume de Wurtemberg s'écria : « Je veux bien me soumettre à un Habsbourg ; à un Hohenzollern, jamais ! » Et une autre fois : « Plutôt l'allié de la France que le vassal de la Prusse ! » Cependant, tout comme pour d'autres pays allemands, la révolution, tant de fois blâmée et injuriée, de 1848 eut pour le Wurtemberg des conséquences heureuses et durables : beaucoup de libertés proclamées par le parlement de Francfort s'introduisirent dans la constitution wurtembergeoise. — M. Schneider aurait pu accorder une place plus large à l'histoire du développement intellectuel et matériel du peuple wurtembergeois.

M. Alphonse HUBER continue son excellente Histoire d'Autriche, qui vient d'arriver à son cinquième volume, comprenant l'époque de 1609 à 1648¹. Écrit sur les meilleurs matériaux déjà connus, sans la recherche de l'inédit, cet ouvrage est fait de manière à donner au public lettré une histoire digne de toute confiance, impartiale et bien rédigée. Il ne veut rien offrir de nouveau à l'historien de métier.

M. Huber édite également l'Histoire de l'administration publique en Autriche de 1740 à 1848, laissée par feu le conseiller de cour d'appel Ignaz BEIDTEL². Le premier volume en a paru. Le conseiller

1. *Geschichte Oesterreichs*, t. V. Gotha, Perthes.

2. *Geschichte der österreichischen Staatsverwaltung, 1740-1848*, t. I. Innsbruck, Wagner.

Beidtel, qu'une biographie rédigée par M. Huber nous fait intimement connaître, était un clérical vraiment fanatique, tellement homme du moyen âge qu'il condamna même l'égalité de tous devant les tribunaux et dans la répression des crimes. Par conséquent, il est admissible de décider de l'empereur Joseph II et de son œuvre, ainsi que de toute sorte de liberté. Cependant, malgré sa criante partialité, l'ouvrage de M. Beidtel mérite d'être consulté sur nombre de détails des réformes administratives réalisées sous Marie-Thérèse, Joseph II et Léopold II. M. Huber, qui a publié ce livre selon les vœux du fils de l'auteur, ajoute des notes contenant des citations d'ouvrages modernes et réfutant parfois les indications erronées de feu M. Beidtel.

La vieille et vénérable collection de l'Histoire des États d'Europe commencée il y a soixante-huit ans par HEEREN et UKERT, est représentée maintenant par Charles LAMPRECHT, le professeur bien connu de Leipzig. Le premier volume qu'il y fait publier est le tome I d'une Histoire de la Russie jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, par A. BRÜCKNER. L'éditeur expose, dans un avant-propos, le plan d'après lequel il veut continuer la grande entreprise. Comme autrefois, de nombreux maîtres y contribueront, selon leur individualité; mais on appuiera désormais beaucoup plus sur la *Kulturgeschichte* qu'auparavant, tendance qui, comme tout le monde le sait, a toujours été celle de M. Lamprecht.

L'ouvrage de Brückner est fort original. Il ne donne pas une histoire de Russie, comme ses prédécesseurs, mais il expose les progrès du procès d'*européisation* de ce pays. Au lieu d'une narration chronologique, nous y trouvons des coupes transversales de la société russe d'après des époques un peu arbitraires. Le livre est très spirituel, cependant plutôt une collection d'anecdotes qui, inévitablement, sont plus ou moins choisies au hasard des études de l'auteur. Il fait mieux comprendre l'histoire de l'ancienne Russie, mais il ne l'enseigne pas. Il est bon à lire à côté des histoires proprement dites, mais il ne les rend nullement superflues. C'est un ouvrage fait plutôt pour le curieux et peut-être pour l'ethnographe que pour celui qui voudrait étudier, sous tous les rapports, le passé d'une grande nation. Malheureusement, M. Brückner, cet excellent connaisseur de l'histoire russe, est mort dans cette même année de 1896; qui continuera son œuvre dans son esprit et avec ses qualités? — Fait important: après des recherches approfondies, Brückner arriva à nier complètement l'influence que les Scandinaves auraient exercée sur l'origine de l'État russe.

1. *Gesch. Russlands bis zum Ende des 18. Jahrhunderts*, t. I. Gotha, Perthes.

Un autre ouvrage de la même collection est la traduction, assez libre, de la *Finlands Historia*, de M. M.-G. SCHYBERGSON, par M. Fritz ARNHEIM¹. L'auteur a revu lui-même son texte original et l'a continué jusqu'à la mort du tsar Alexandre III. Le traducteur l'a abrégé, surtout dans les parties relatives à l'histoire générale de la Suède. C'est un excellent livre, qui contient l'histoire du développement intérieur aussi bien que celle des événements politiques.

La politique coloniale de la France, depuis l'an 1664 jusqu'à l'époque actuelle, est exposée par M. A. VON BRANDT². Il y a surtout deux époques qui l'intéressent : celle de Colbert, qu'il cherche à justifier contre les reproches des physiocrates et des historiens qui les ont suivis, et celle des traités de commerce visant au libre-échange inaugurée par Napoléon III. Basé sur des recherches sérieuses et sur les résultats de la statistique, et pourvu d'un riche matériel de faits authentiques, ce livre est également utile à l'économiste et à l'historien.

Colbert est défendu aussi dans un volume de M. Guillaume NAUDÉ dédié à la politique frumentaire des États européens depuis le xiii^e jusqu'au xviii^e siècle. C'est une partie de la grande collection des Actes de l'administration intérieure de la Prusse, publiée par l'Académie de Berlin sous la direction spéciale de M. SCHMOLLER³. Ce premier volume forme l'introduction à l'histoire de la politique frumentaire de la Prusse pendant le xviii^e siècle. On pourrait se demander si, pour une publication destinée à donner les résultats des documents prussiens, il est vraiment indiqué d'exposer la politique du commerce des céréales dans tous les États européens depuis le xiii^e siècle. De cette manière, les *Acta Borussica* sont menacés du sort de tant d'autres collections semblables, de ne jamais être terminées. Abstraction faite de cette considération, le travail de M. Guill. Naudé montre une connaissance très étendue de la littérature spéciale. Mais ce qui fait défaut à cet auteur, c'est à la fois l'approfondissement intellectuel de la matière, la largeur des points de vue et le soin des détails. Le livre fourmille d'erreurs. Comment peut-on dire, par exemple, sur la foi de quelques plaintes accidentelles, que l'agriculture française était entièrement ruinée vers

1. *Geschichte Finnlands*. Deutsche Bearbeitung. Gotha, Perthes.

2. *Beiträge zur Geschichte der französischen Handelspolitik von Colbert bis zur Gegenwart*. Leipzig, Duncker et Humblot.

3. *Acta Borussica. Denkmäler der Preussischen Staatsverwaltung im 18. Jahrhundert*. Herausgegeben von der Akademie der Wissenschaften. *Getreidehandelspolitik*, I. Band : *Die Getreidehandelspolitik der europäischen Staaten vom 13. bis 18. Jahrhundert*. Berlin, Parey.

le milieu du xvii^e siècle (p. 34), que, même au xviii^e siècle, l'Angleterre était beaucoup inférieure à la France et à la Hollande dans son développement industriel (p. 403), que la grandeur de la marine anglaise, pendant ce même siècle, dépendait surtout de l'exportation des céréales, qui était, en moyenne, de 700,000 *quarters* par an (p. 424)? M. Naudé a prouvé, comme M. de Brandt, que Colbert n'a pas été aussi nuisible à l'agriculture qu'on a voulu le prétendre. Mais il est faux de dire, comme l'auteur le fait (p. 56), que le grand ministre a voulu faire de toute la France une unité douanière. En vérité, les douanes provinciales sont restées sous son administration ce qu'elles avaient été auparavant. La meilleure partie du livre est encore l'exposé de la politique du commerce des céréales de la Hanse et du Nord scandinave.

Il faut, au contraire, approuver sans restriction l'Histoire des procès contre les sorcières en Bavière, par M. Sigismond RIEZLER ¹. Elle est fondée sur des études approfondies et rédigée avec une complète impartialité. L'auteur montre que le terrible fléau des procès contre les prétendues sorcières date de l'antiquité germanique païenne, que l'Église ancienne ne l'adoptait qu'à moitié, mais que, depuis le xiii^e siècle et surtout depuis saint Thomas d'Aquin, elle faisait de la superstition magique un dogme et de la persécution des magiciens et des sorcières une de ses préoccupations principales. L'humanisme avait refoulé ces horreurs, qui furent malheureusement ressuscitées par la bulle *Summis desiderantes affectibus* d'Innocent VIII, du 5 décembre 1484. C'est depuis cette bulle néfaste que la persécution commença, plus terrible que jamais. Après la réforme religieuse, les trois confessions chrétiennes rivalisèrent de rigueur contre sorciers et sorcières dans le pays où elles se trouvaient réunies toutes les trois, c'est-à-dire en Allemagne. En Bavière, les Jésuites se font, depuis 1590, les propagateurs principaux de la persécution. La dernière sorcière y a été brûlée en 1756, mais des prescriptions détaillées pour de tels procès se trouvent encore en 1769 dans les livres de procédure criminelle en Bavière. Et on s'étonne que l'affreuse superstition n'a pas encore disparu aujourd'hui de ce pays!

L'habitude se répand chez nous de plus en plus pour les auteurs de faire réimprimer et réunir en volume les moindres bribes de littérature qu'ils ont jadis publiées dans un journal ou dans une revue. C'est à cette catégorie d'écrits qu'appartiennent les essais de M. Hermann GRIMM, qui portent le titre passablement prétentieux

1. *Geschichte der Hexenprozesse in Bayern*. Stuttgart, Gotha.

de Contributions à l'histoire de la culture allemande¹. En réalité, ils ne traitent que de quelques sujets de littérature et d'art assemblés au hasard. La partie la plus intéressante de ce volume sont les notes concernant les célèbres père et oncle de l'auteur et l'origine des contes populaires qu'ils ont réunis et narrés d'une manière si heureuse (p. 244-247). M. Herm. Grimm fils est un auteur plein d'esprit, mais sans suite ni clarté dans le développement de ses idées, et d'un style tout individuel qui n'est pas l'affaire de tout le monde. Non moins originales sont ses opinions personnelles; il trouvera peu de partisans, par exemple lorsqu'il prétend (p. 449) que « Millet est le seul véritable peintre que la France ait jamais produit. »

La collection d'essais que M. Ottokar LORENZ a fait paraître sous le titre d'Hommes d'États et historiens du XIX^e siècle² contient pour la plupart des articles donnant des critiques ou des extraits de livres publiés depuis vingt ans et peu intéressants aujourd'hui. Il n'y a rien d'original dans ces traités, sauf quelques jugements qui tendent généralement à être le contraire des convictions du monde entier, comme c'est, depuis quelque temps, l'habitude constante de M. LORENZ. Partisan enthousiaste du passé, ennemi du constitutionalisme et de toute liberté populaire, croyant, avec feu Léopold de Gerlach, que le bon Dieu punit comme de méchants enfants les États qui commettent des erreurs, il combat le développement moderne avec un acharnement peu digne d'un historien qui devrait *comprendre* et non pas *condamner* en bloc. Le *Verre d'eau* de Scribe est encore pour lui le fin fonds de l'histoire : les plus grands événements sont dus à de petites intrigues de comparses cachés. Je ne saurais admettre qu'un seul des principes énoncés par M. LORENZ : « J'espère que le ton déclamatoire que les historiens ont inauguré dernièrement sera transitoire. C'est une méthode peu recommandable de traiter l'histoire comme le marquis Posa (dans le *Don Carlos* de Schiller) joue au théâtre, et je me trouve du côté de ceux qui croient les déclamations sur les personnages morts affaire du curé et point de l'historien. »

L'essayiste bien connu Charles-Théod. HEICEL publie, dans ses *Images et esquisses d'histoire*³, le cinquième volume de ses petits écrits historiques. Comme toujours, ils sont bien rédigés, agréables à lire, sans grandes prétentions littéraires. Au point de vue histo-

1. *Beiträge zur deutschen Kulturgeschichte*. Berlin, Herz, 1897.

2. *Staatsmaenner und Geschichtschreiber des neunzehnten Jahrhunderts*. Berlin, Hertz.

3. *Geschichtliche Bilder und Skizzen*. Munich, Lehmann, 1897.

rique, ils sont d'une valeur bien inégale. Quelques-uns, tels que les essais sur Taine et sur le divorce de Napoléon I^{er}, ne contiennent rien de nouveau et parfois des erreurs manifestes. Les articles consacrés à l'empereur Léopold I^{er} et à la politique prussienne pendant la guerre de Crimée donnent des extraits intéressants de correspondances inédites, mais sont trop exclusivement basés sur ces matériaux insuffisants, en négligeant toute autre source de connaissances, pour ne pas arriver à des résultats foncièrement inexacts. D'autres essais au contraire, sont fort instructifs. M. Heigel démontre définitivement la fausseté du prétendu envoi d'une épée et d'un chapeau consacré par le pape Clément XII au maréchal autrichien Daun après la bataille de Hochkirch. Il donne pour la première fois une histoire documentée du pacte de famille conclu, en 1724, par tous les princes de la maison de Wittelsbach et placé sous la protection de la France, point de départ de l'élection impériale de Charles-Albert de Bavière en 1744. Un autre essai prouve que la lâche reddition de Mannheim aux faibles troupes républicaines, en 1795, doit être imputée, non pas à une trahison des ministres, mais à la pusillanimité de l'électeur palatin lui-même. D'autres articles traitent des questions d'art et de droit public. Tout le monde trouvera à glaner dans les pages de M. Heigel.

Le quatrième congrès d'historiens allemands s'est réuni à Innsbruck du 11 au 14 septembre 1896¹. Le nombre des participants ne fut pas grand, à peu près 120, presque tous Allemands du Sud ou Autrichiens. On discuta l'édition d'un atlas historique des pays alpins, puis l'origine des états des pays du moyen âge. On formula une série de questions à résoudre par les académies allemandes. On ne put s'entendre sur la manière dont les archives devraient être ouvertes aux recherches historiques, et on finit par se contenter de demander au comité du congrès d'énoncer des vœux en faveur d'une liberté plus grande dans l'accès des archives pour les historiens. La lutte entre l'histoire politique et la *Kulturgeschichte* était un des points proposés aux discussions du congrès. Au lieu de cette question, on disputa sur l'objectivisme et le subjectivisme dans l'historiographie. C'est une question de tempérament et de sentiment. Il va sans dire qu'à la fin tout le monde garda son opinion première.

M. PHILIPPSON.

1. Voir l'article de M. Blondel dans la *Revue historique*, LXV, 323.

AUTRICHE.

M. le chevalier d'Arneth est mort à Vienne le 30 juillet 1897. Comme il arrive aux esprits vraiment supérieurs, son nom était connu bien au delà des frontières de son pays. Grand officier de la Légion d'honneur, il est connu en France par ses nombreuses publications concernant l'histoire de la France aussi bien que celle de l'Autriche; il est juste que la *Revue historique* lui consacre autre chose qu'une simple notice nécrologique.

Dans un ouvrage en deux volumes, paru en 1894 et intitulé : *Aus meinem Leben*, Arneth a raconté lui-même comment il s'était formé. Il est né à Vienne le 10 juillet 1819, de parents remarquables par leur culture intellectuelle. Son père était un savant distingué; sa mère, — plus connue sous son nom de jeune fille, Antoinette Adamberger, — était aussi célèbre par sa beauté que par son talent; elle était actrice au Burgtheater de Vienne. En 1809, elle avait joué avec toute la troupe devant Napoléon I^{er} à Schœnbrunn; elle racontait de lui que, le libretto français à la main, il avait suivi la représentation allemande avec la plus grande attention.

Pour perfectionner son éducation, Arneth fut envoyé avec son frère aîné à Kremsmünster, où il reçut une instruction solide. A dix-sept ans, il suit les cours de droit à l'Université de Vienne. Là, dans sa ville natale, il s'adonne avec zèle à l'étude des plus importantes parmi les langues modernes; ses connaissances en cette matière lui seront, pour sa carrière future, de la plus grande utilité. Son amour pour M^{lle} de Schæffer, qui devint plus tard sa femme, faillit le détourner de la carrière scientifique. Afin de pouvoir demander en mariage sans retard la charmante jeune fille, il était prêt à accepter à la campagne un modeste emploi dans l'administration des domaines impériaux. Si son père ne s'était énergiquement opposé à ces projets, Arneth, au lieu de devenir le biographe de la grande impératrice Marie-Thérèse, aurait achevé sa carrière dans un poste d'intendant. Ce fut donc une résolution décisive pour lui qu'il prit en cédant aux instances de son père; au lieu de partir pour la campagne, il entra aux Archives de l'État de Vienne, dont les trésors eurent vite fait de l'enthousiasmer pour l'étude de l'histoire. Ce qui fascinait surtout son esprit, ce n'était pas tant les documents concernant le moyen âge que ceux des temps modernes. Aussi le XVIII^e siècle a-t-il trouvé en Arneth un de ses plus zélés et plus heureux historiens. Avec l'ins-

tinct de l'homme d'État qui s'efforce de saisir le lien entre le présent et le passé, il cherche à pénétrer dans l'esprit de l'époque d'où procède le siècle où il vit. Il s'était proposé de raconter l'histoire de temps modernes, mais sans se laisser entraîner par les passions partis. Il est le premier qui, en Autriche, ait étudié aux sources les plus directes et dépeint avec une grande largeur d'esprit ce passé qui nous touche de si près. Il avait un penchant tout particulier pour les études biographiques; raconter la vie de personnages éminents est un goût auquel il est toujours resté fidèle. Après avoir publié, en 1853, la biographie du maréchal Starhemberg et, en 1858, dans un ouvrage en trois volumes, celle du prince Eugène de Savoie, il fit paraître, en 1863, le premier volume de son histoire de l'impératrice Marie-Thérèse. Il était orgueilleux de puiser dans des documents jusqu'alors complètement inédits pour présenter à ses contemporains l'image de cette princesse, qui peut être considérée comme ayant réellement créé la vie politique moderne en Autriche. Son ouvrage en dix volumes sur Marie-Thérèse est vraiment un monument digne de l'activité féconde et bénie de la noble princesse. Ceux même qui ne seront pas toujours d'accord avec l'auteur devront reconnaître qu'il a fait là une œuvre belle et méritoire, qui est un honneur non seulement pour lui, mais pour le pays dont il est le fils. Aucun de ceux qui voudraient se faire une juste idée de l'activité de cette grande souveraine ne devra négliger de consulter ce livre. Il pourra être complété, amélioré dans certains détails, — c'est le sort commun à tout ouvrage scientifique, — mais son importance n'en sera pas diminuée. Dans l'intérêt de l'œuvre, il eût seulement été désirable qu'Arneth eût mieux dominé ses matériaux. Quoique son récit soit plein de vie et qu'il écrive d'un bon style, il ne possède cependant pas la puissance d'évocation d'un Macaulay. Outre ses ouvrages biographiques, Arneth attira encore l'attention générale par la publication d'un grand nombre de sources importantes pour l'histoire du XVIII^e siècle. En première ligne, il faut mentionner la correspondance de Marie-Thérèse avec Joseph II, celle de Joseph II avec son frère Léopold et avec Catherine II de Russie. Mais ce qui excita au plus haut point l'attention, ce fut sa publication de la correspondance de Marie-Antoinette. Tous ceux qui se sont occupés de l'histoire de la malheureuse reine savent de quelle importance sont ces lettres. Elles ont modifié de fond en comble le jugement porté sur elle par le monde savant. Des satires, des écrits haineux et des lettres falsifiées présentaient à la postérité l'image de la reine sous le jour le plus défavorable; sa correspondance authentique, — elle est maintenant dans toutes les mains, — l'éclaire d'une

lumière différente et la rend plus sympathique. Il est intéressant de voir dans les mémoires d'Arneth les raisons qui l'ont déterminé à publier cette correspondance. Dans les dix dernières années du second Empire, l'impératrice Eugénie avait mis à la mode à Paris le culte de l'infortunée souveraine. Arneth avait entendu raconter par le général bavarois von der Tann qu'il s'était trouvé présent à plusieurs reprises quand on faisait circuler dans les salons de l'impératrice des lettres de Marie-Antoinette, lettres qui y excitaient autant d'admiration que de pitié pour le sort de la malheureuse princesse. Les tirades emphatiques, dont étaient remplies ces lettres lues avec tant d'enthousiasme dans le boudoir de l'impératrice, donnèrent à Arneth, dès qu'il put en prendre connaissance, l'impression d'une falsification. A ce moment, il était peut-être le seul à avoir vu des lettres authentiques de Marie-Antoinette. Il n'hésita pas un instant à les publier et il obtint un succès complet. Il fallut avouer, quoique à regret, que presque toutes les lettres de Marie-Antoinette, publiées auparavant, étaient falsifiées. Seul le comte P. d'Hunolstein, un des éditeurs trompés, ne voulut pas se laisser convaincre; il ne put jamais se résoudre à comparer les lettres apocryphes qui étaient en sa possession avec les lettres authentiques conservées aux Archives de l'État de Vienne, bien qu'il y eût été souvent invité par Arneth. On peut dire avec certitude que cette correspondance, de même que les recueils publiés par lui en collaboration avec les savants français Geffroy (*Marie-Antoinette, correspondance secrète entre Marie-Thérèse et le comte de Mercy-Argenteau*. Paris, 1874) et Flammermont (*Correspondance secrète du comte de Mercy-Argenteau*. Paris, 1889), recueils qui contiennent les matériaux essentiels pour une biographie définitive de Marie-Antoinette, ont acquis au nom d'Arneth une célébrité européenne. Son volume sur « Beaumarchais et Sonnenfels » (Vienne, 1868) a de plus une importance toute particulière pour la France. Il y décrit avec verve, et en s'appuyant sur des documents inédits, un des plus gais épisodes de la vie du grand écrivain et le présente comme un des plus impudents aventuriers qui aient été.

La valeur d'Arneth ne réside cependant pas exclusivement dans son activité littéraire. Il a de plus ce grand mérite d'avoir le premier réformé le service des Archives. Les pénibles difficultés auxquelles il s'était heurté lui-même, quand il avait voulu y travailler au début de sa carrière littéraire, firent de bonne heure naître en lui l'idée de provoquer des réformes dans cette administration. Rappelons à ce propos l'amusante historiette qu'Arneth a contée lui-même dans ses mémoires. Vers 1850, époque où il faisait déjà partie du ministère des

affaires étrangères, il publia dans les comptes-rendus de l'Académie des sciences à Vienne la correspondance du roi Charles III d'Espagne, — plus tard l'empereur Charles VI, — avec le comte Jean Wenceslas Wratislaw. Dans l'espoir de recueillir les éloges qu'il croyait mériter, il apporta ce travail à son chef, le baron Werner, de qui dépendaient également les Archives de l'État. Quelle ne fut pas sa déception lorsqu'il n'obtint du baron, au lieu des louanges qu'il attendait, que le blâme le plus amer : « Malheureux, » s'écria celui-ci, « qu'avez-vous fait ? Comment avez-vous pu avoir l'idée de faire imprimer la correspondance d'un membre de la maison impériale ? Qui vous en a donné l'autorisation ? Je vous préviens que, si quelque vieille dame de la cour trouve un cheveu dans votre publication et vous dénonce en haut lieu, je m'en lave les mains ; je ne m'occuperai pas de vous un seul instant, je vous abandonne complètement. » — A peine, en 1868, Arneth fut-il nommé directeur des « archives secrètes de la cour et de l'État » qu'il établit en principe qu'on pourrait librement en utiliser les trésors. Il ne fit à cet égard aucune différence entre amis et ennemis de l'État dont il était citoyen. Il est bien permis de dire qu'Arneth créa ainsi un précédent qui fit époque dans la direction des archives européennes.

Arneth n'était pas seulement un érudit. Historien de valeur, il entra aussi dans la politique militante. La Révolution de 1848 lui offrit une première occasion d'y jouer un rôle ; il fut à cette époque délégué au parlement de Francfort. Il y déploya une éloquence qui commanda instantanément l'attention. Nous devons résister à la tentation de donner ici un portrait détaillé d'Arneth comme homme politique. Nous nous bornerons donc à dire qu'il fit constamment preuve d'un esprit indépendant et libéral. A aucun moment il n'a hésité à se poser en champion d'une monarchie constitutionnelle. Dans la chambre des seigneurs autrichienne, dont il faisait partie, il s'éleva toujours, avec de chaleureuses et éloquents paroles, contre l'absolutisme et le « zélotisme » de tout genre. Il avait le courage de dire en haut lieu la vérité ouvertement et sans fard.

Le portrait d'Arneth serait incomplet si nous ne disions un mot de l'homme même. Il faut avoir été mis en contact avec lui pour se faire une idée juste de l'extraordinaire bienveillance de cet homme qui ne dédaignait pas cependant une fine satire. Il n'avait rien des duretés et des aspérités si fréquentes chez les hommes qui passent leur vie au milieu de parchemins jaunis. Ses manières accomplies étaient celles du grand seigneur élevé dans le monde aristocratique ; elles n'avaient rien de pédantesque. Malgré l'énergie qu'il lui fallut

déployer pour atteindre au but qu'il s'était proposé, son caractère était d'une douceur qui ennoblissait et embellissait tout son être. Cette impression était fortifiée encore par un organe bien timbré, harmonieux et sympathique, un héritage de sa mère. C'est de cette noble femme aussi qu'Arneth semble tenir le sens du beau, et à son influence que nous devons sûrement attribuer beaucoup des qualités qui le faisaient tant aimer ; mais à lui seul revient le mérite de n'avoir jamais démenti ces qualités si profondément humaines. Les sentiments d'envie, si fréquents parmi les savants, lui étaient aussi étrangers que la tendance au dénigrement. Il n'était pas de ceux qui n'ont d'yeux que pour les « arrivés ; » il soutenait et excitait au contraire de préférence ceux qui voulaient faire quelque chose.

Arneth acheva au milieu des honneurs, — il était aussi président de l'Académie des sciences de Vienne, — cette vie si utile et si méritante. Il put terminer encore avant sa mort la biographie de l'homme d'État autrichien Wessenberg. Cette œuvre, qui vient d'être publiée, est une preuve de l'infatigable activité et de la vigueur persistante avec lesquelles Arneth s'est occupé jusqu'à un âge avancé des sciences historiques. Elles perdent en lui un de leurs plus nobles et plus fidèles représentants.

Édouard WERTHEIMER.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

Histoire de Bretagne, par Arthur LE MOYNE DE LA BORDERIE, et
Paris, Picard ; Rennes, Plihon. In-4°, iv-592 pages.

Dans l'histoire ancienne de Bretagne, le fait le plus important aussi le plus obscur, c'est la fondation et l'aménagement des colonies bretonnes. Que ces colonies soient venues de la grande île, qu'elles soient postérieures au IV^e siècle, c'est ce que personne ne conteste. Grégoire de Tours (*Hist. Fr.*, IV, 4) nous les montre, au milieu du VI^e siècle, dirigées par trois chefs qui paraissent bien correspondre à trois principautés traditionnelles de Broerech, Cornouaille et Armorique. Nous savons aussi par lui que ces principautés, qu'il appelle encore des royaumes (*regna*), avaient eu d'abord à leur tête des princes qualifiés de *rois*, mais que, depuis la mort de Clovis, on ne reconnaissait plus que le titre de *comtes*. Antérieurement à Grégoire une lettre écrite vers 515 par trois évêques francs nous permet de constater la présence d'émigrés bretons établis probablement sur le territoire de la cité de Rennes et desservis par un clergé indigène. Et un évêque *Britannorum* figure dans une assemblée épiscopale à quelques années plus tard, un corps de Bretons, commandé par Riothime, est posté en Berry, sur la frontière entre les Romains et les Wisigoths. Sans pouvoir l'affirmer avec une pleine certitude, on peut se porter à croire que les Bretons de l'évêque Mansuetus et ceux de Riothime avaient leurs établissements dans l'ouest ou dans le nord de la péninsule armoricaine.

A s'en tenir aux textes bien autorisés, on ne saurait guère en dire plus long. Mais il y a les vies de saints. Les saints bretons, presque tous venus d'outre-mer, presque tous aussi à la tête de groupes d'émigrants, leurs biographes ont dû conserver plus d'une tradition intéressante sur les circonstances de l'émigration. D'autres saints, ou du moins ceux qui ont fait sur le sol armoricain des actions importantes, ont dû se trouver en rapport avec les chefs militaires du pays. On peut donc s'attendre à ce que ces chefs mentionnés dans les légendes et aussi les principales divisions territoriales.

C'est en effet ce qui arrive. Mais comme ces légendes sont toutes presque d'une date notablement postérieure aux fondations qu'elles racontent, la tradition qu'elles nous présentent est une tradition peu précise ou peu sûre. On en déduit aisément que tel saint est le fondateur de tel établissement monastique, qu'il a laissé un

renom de vertu et de miracles, que telle ou telle localité a conservé de lui un souvenir particulier, que telle autre a rentré d'abord, ou du moins rentrait au temps du biographe, dans la mouvance du monastère principal. Eu égard aux habitudes des écrivains celtiques, on peut aussi considérer comme dignes d'attention les généalogies des saints et les traditions sur la patrie de leur famille. Au delà, on n'est plus en sûreté. Les anecdotes, miraculeuses ou autres, ont trop longtemps flotté dans la mémoire populaire, et dans une mémoire particulièrement fertile, pour que l'on puisse faire fond sur elles, surtout dans le détail. Les données chronologiques, les synchronismes avec les princes francs ou même avec les chefs bretons, sont encore moins propres à inspirer confiance. Il est trop clair qu'ici nous sommes exposés à rencontrer des arrangements artificiels, plus ou moins ingénieusement combinés par les biographes eux-mêmes, en dehors de toute tradition. Sans doute, il faut considérer comme possible que, dans certains cas, les noms de princes aient été relevés sur des chartes. Encore faudrait-il être en mesure de savoir si le biographe en a fait un usage prudent et légitime.

C'est pourtant sur ces légendes et sur leurs données les plus contestables que se fonde tout l'édifice historique de M. de la Borderie, notamment son ossature chronologique. La vie de saint Tudual, particulièrement ancienne et sobre, contient un passage d'une importance capitale sur l'origine de l'émigration. Il y est dit que le saint fut en rapport avec Deroch, fils de Riwal, et que ce Riwal est le premier des Bretons qui soit venu d'outre-mer : *qui primus venit de Brittonibus citra mare*. Ce souvenir n'a rien de légendaire. Bien que je n'attribue pas à la vie de saint Tudual une si haute antiquité que M. de la B., je serais porté à la croire en ceci, à voir dans ce qu'elle dit de Riwal l'expression d'une tradition ancienne et respectable. M. de la B., qui rapporte au ^{vi} siècle la vie de saint Tudual et saint Tudual lui-même, ne devrait avoir ici aucun doute. Pour être conséquent, il devrait commencer avec Riwal l'histoire de l'émigration bretonne, au moins en ce qui regarde la Domnonée.

Loin de là, négligeant la vie de saint Tudual qui devrait être pour lui un texte sacré, il se fie à celle de saint Guénolé, laquelle est d'auteur connu et de date bien assurée, mais de la fin du ^{ix} siècle. Sur un détail de ce texte, d'ailleurs faussement interprété, il fonde toute une chronologie de l'émigration dans la baie de Saint-Brieuc et dans la Cornouaille. Voici le cas :

Saint Guénolé, fondateur du monastère de Landevenec, mourut, dit son biographe, le 3 mars, mercredi de la première semaine de Carême. En acceptant ceci comme une tradition conservée dans le monastère, on en conclut que, l'année de la mort de saint Guénolé, Pâques tomba le 11 avril. C'est le cas en 499, 510, 521, 532, 583, 594, 605. M. de la B. écarte les trois dernières dates comme trop tardives, les trois premières comme trop précoces. Le saint, en effet, mourut *plenus die-rum*, et M. de la B. a ses raisons de le faire naître peu après 460.

Nous allons bientôt voir ce que valent ces raisons. Il choisit donc l'année 532.

Malheureusement ces calculs sont faits sur les tables pasciales actuellement en usage, non sur celles dont se servaient les Bretons¹. Dans celles-ci, fondées sur un cycle de quatre-vingt-quatre ans, la pâque d'11 avril ne se présente qu'aux années 34 et 45 du cycle, c'est-à-dire pour la période qui nous occupe, en 426, 499, 510, 583, 594 et 667. La première et la dernière s'écartent toutes seules. Des quatre autres aucune ne convient à M. de la B. Celle de 532 est impossible. Avec elle disparaît le fondement du système.

Mais venons à la naissance de Guérolé. Son biographe, Wrdisten Gurdestin, dit en son prologue que l'émigration des Bretons insulaires eut lieu *tempore quo gens Saxonum maternum possedit cespitem*, « c'est-à-dire, d'après M. de la B., que l'émigration bretonne commença au moment où commença aussi la prise de possession de la Grande-Bretagne par l'invasion saxonne, après les premières victoires des Saxons sur les Bretons, de 455 à 460. Donc, d'après Wrdisten, les débuts de l'émigration bretonne se placent vers 460. » Un de ces premiers émigrants s'appelait Fracan²; c'est le père de Guérolé, qui naquit un an après le débarquement, soit en 461.

A cela je répondrai : 1° que le biographe se borne à dire que l'émigration des Bretons eut lieu lors de l'invasion saxonne, sans parler de commencement. L'invasion saxonne est un fait de quelque durée, elle se répartit sur plusieurs siècles. Rien n'indique que le narrateur ait eu en vue un stade de la conquête plutôt qu'un autre; 2° que le biographe, loin de dire que Fracan ait émigré des premiers, le range expressément parmi ceux qui restèrent et qui furent chassés de leur pays, non par la guerre, mais par la peste. Il semble bien avoir ici en tête la grande peste du VI^e siècle, que les *Annales* de Cambrie mentionnent à l'année 547. S'il en est ainsi, on voit ce que devient la chronologie posée; s'il s'agit d'une épidémie sans date, nous retombons dans le certain.

Ainsi on n'a pas le droit de déterminer, comme le fait M. de la B., la date de l'émigration de Fracan et de la naissance de saint Guérolé, ni surtout de faire intervenir cette date dans le choix entre les diverses années auxquelles le calcul de Pâques permettrait de rattacher la mort du saint. L'époque de celui-ci demeure indéterminée. Indéterminée aussi l'époque du roi Grallon, car la chronologie ne l'atteint que par rapports avec Guérolé.

A Vannes aussi, M. de la B. découvre une colonie bretonne du VI^e siècle. Cela paraît d'abord impossible, car la ville de Vannes n'est devenue bretonne que très tard, si même elle l'est devenue avant

1. Voy. ces tables dans le *Neues Archiv*, t. IX, p. 167.

2. Son nom se conserve dans celui de Ploufragan, localité située à une lieue au sud de Saint-Brieuc.

Nominoé¹, et, d'autre part, nous avons les canons d'un concile que le métropolitain de Tours y tint, entre 461 et 490, avec ses suffragants, à l'occasion de l'ordination de l'évêque Paterne. Ces canons ne trahissent par aucun détail la présence ou le voisinage des Bretons. Mais ce Paterne, confondu plus tard avec un saint gallois de même nom, fut l'objet d'une légende des plus fabuleuses, et, dans cette légende, on racontait qu'un roi breton, Caradauc, qui résidait à Vannes, lui donna son palais pour bâtir une cathédrale. M. de la B. ne fait pas grand cas de la légende, mais il retient le détail du roi Caradauc et de son palais transformé en église. Ce détail, en effet, a passé de la légende dans un sermon prêché à Vannes vers l'an 1200, ce qui, suivant M. de la B., lui donne une valeur traditionnelle très considérable. Je n'insiste pas. De tels procédés critiques sont aisés à apprécier.

Revenons à Riwal. Aucune légende ne dément expressément la priorité qui lui est attribuée par la vie de saint Tidual. Beaucoup mentionnent son règne ou sa généalogie; mais il est difficile de savoir en quel temps au juste il a vécu. Selon Gurdestin, c'est un contemporain de Fracan. D'autres récits le mettent au temps des fils de Clovis. Pour accorder ces données divergentes, M. de la B. a imaginé de dédoubler le personnage, de distinguer entre le Riwal contemporain et même voisin de Fracan et le Riwal des autres légendes, connu aussi par les généalogies et les chroniques. Le premier serait du v^e siècle, l'autre du vi^e. Pour mieux inculquer ce dédoublement, il altère l'orthographe. Les textes, qui ne parlent jamais que d'un seul et même Riwal, varient quelquefois sur la façon d'écrire son nom : on trouve les formes *Rigualus*, *Rigualis*, *Riwalus*. Suivant M. de la B., celui de Gurdestin s'appelait *Rhigall*. On intercale une *h*, on supprime l'*u* (*gu* = *uu* = *w*), enfin on redouble l'*l* finale et l'on obtient un personnage différent de Riwal.

C'est beaucoup d'ingéniosité et peut-être d'audace, le tout inutilement. Puisque l'on a besoin de deux Riwal, pourquoi ne distingue-t-on pas entre Riwal I^{er} et Riwal II, comme on distingue entre Weroc I^{er} et Weroc II? Le premier Riwal et le premier Weroc seraient aussi chimériques l'un que l'autre, mais on respecterait au moins la tradition paléographique.

En réalité, la tradition légendaire ne connaît qu'un seul Riwal; Gurdestin lui-même, dont on s'autorise pour le dédoublement, le qualifie tout comme les autres biographes, de *dux Domnonicae partis*. Quant à son âge, il semble que les légendes l'aient plutôt abaissé que reculé. Ingomar, moine de Saint-Méen, qui écrivit au xi^e siècle une vie du saint roi Judicael, se trouva conduit par son sujet à disserter sur les prédécesseurs de ce prince et sur les origines de son royaume. En ce temps-là, l'histoire de l'émigration bretonne avait pris la forme que voici. Avant

1. Le texte allégué, p. 505, pour prouver que Pépin le Bref reconquit Vannes en 752, est tiré des *Annales* de Metz, document bien peu autorisé.

l'année 811 contre eux, la Bretagne armoricaine (Létavie) fut conquise par les Frisons, qui chassèrent les habitants et s'installèrent à leur place. Celui qui s'appelait Corsold et sa femme Aletha. Celle-ci ayant épousé par un autre chef frison, Corsold se mit aux trousses du roi breton, au certain Coarchion, avec tout son monde, de sorte qu'il ne resta personne en Létavie. Les Frisons ne revinrent pas; l'émigration bretonne trouva donc la place libre. Elle se produisit au temps de Clotaire, fils de Clovis. Son chef fut Riwal, fils de Deroch, fils de Withol, fils de Gouan, fils de Cathov, fils de Gerenton. Il posséda toute la Bretagne. Voici la série de ses successeurs : Deroch, fils de Riwal, engendré par Riatha, Riatha Iona, Iona Judwal, Judwal Juthael, Juthael Judic, contemporain du roi Dagobert.

L'auteur de ce récit parle de la Domnonée comme si c'était toute la Bretagne. La légende de Corsold et d'Aletha s'est évidemment formée en Domnonée. Elle symbolise les dernières destinées des établissements bretons de Corseul et d'Alet. Quant au synchronisme de Riwal avec Clotaire, on le retrouve dans une « généalogie princière, rédigée au 10^e siècle », et dans certaines chroniques d'assez basse époque². Il n'est pas possible de l'accepter. Clotaire, en effet, n'a régné sur la Bretagne ou sur ses confins qu'après la mort de Childebart, en 558. C'est toujours avec Childebart que les saints bretons ont affaire. Si l'on veut qu'en parlant du temps de Clotaire les légendaires, généalogistes, chroniqueurs, aient désigné d'une façon générale le temps des fils de Clovis (511-561), leur synchronisme, qui devient alors fort vague, se trouve contredit par tout ce qu'on sait sur l'émigration bretonne avant la mort de Clovis.

En somme, Riwal n'a pas d'attaches chronologiques à la fois solides et précises. Tout ce qu'il y a de sérieux dans les vies de saints sur le date de ce personnage, c'est le *qui primus venit de Britonibus* cité par Morice; c'est aussi ce que M. de la B. néglige. Ce *qui primus* ne se rapporte, je pense, au déclin du 7^e siècle. Il faudrait le concilier avec l'apparition du roi Riothime, inconnu aux légendaires. Mais ce qui incombe aux personnes pour qui la vie de saint Tudual est une pièce du 10^e siècle.

Outre le nom de Riwal et son rôle aux premiers temps de l'émigration bretonne nous font connaître les divisions politiques du pays. Mais elles ne nous renseignent pas sur leurs origines. Quant au pays de Vannet il n'y a pas de difficulté. Le terme *Broerec* ou *Browaroch* signifie pays

1. Morice, I, 211. L'âge de cette généalogie n'est pas établi par M. de la B. Elle semble provenir d'une vie de saint Winnoc, plus ancienne que celle de Suetius (8 nov.), qui est du 11^e siècle.

2. Morice, I, 3. Cette chronique, alléguée par M. de la B. (p. 350), se termine à l'année 1356. Une autre chronique, du Mont-Saint-Michel, à laquelle il renvoie également, ne nomme pas Clotaire. Elle provient d'un manuscrit du 15^e siècle. (Delisle, *Chronique de Robert de Thorigny*, t. II, p. 208.)

de Waroch et dérive du nom du célèbre comte qui tient tant de place dans les récits de Grégoire de Tours comme ennemi de Chilpéric, de Gontran et de Childebert II. Restent la Domnonée et la Cornouaille, *Dumnonia et Cornubia*. Ces termes, inconnus des historiens francs, reviennent à chaque instant dans les légendes bretonnes. Celles-ci ne se donnent jamais la peine de les expliquer; ils sont chose courante et d'usage immémorial. Il est clair qu'ils remontent aux origines. L'explication naturelle serait que l'émigration s'est aménagée autour de deux groupes principaux, venus l'un de chez les *Dumnonii*, l'autre de chez les *Cornubii* ou *Cornovii* de la grande île. Chose singulière, les émigrations dont il est question dans les vies de saints ne viennent jamais de chez les *Cornovii*; en des cas très rares, elles ont quelque lien avec le pays des *Dumnonii*; presque toutes viennent de la Cambrie, rarement de la Bretagne du Nord (Stratclyde) ou de l'Irlande.

En ce qui regarde la *Cornubia*, M. de la B. reproduit une explication que j'ai eu déjà occasion de repousser¹. La *Notitia Dignitatum* nous apprend que la cohorte casernée à *Pons Ælii* (Newcastle) s'appelait *cohors 1^a Cornoviorum*, ce qui suppose qu'à l'origine elle avait été recrutée chez les *Cornovii*. Mais qu'en était-il au v^e siècle? Jusqu'à quel point cet élément ethnique y était-il représenté? Nul ne peut le savoir. C'est à cette petite troupe, à cette compagnie de soldats, que l'on attribue la fondation de la *Cornubia* bretonne, au lieu de s'adresser à la nation ou cité des *Cornovii* elle-même. Pourquoi? Parce que la garnison de Newcastle offre plus de commodité pour expliquer l'origine de Quimper. Cette localité s'appelait en latin *Corisopitum*; ses évêques, depuis le ix^e siècle, se qualifient d'*episcopi Corisopitenses*. Le nom de *Quimper* (en breton, confluent)² semble bien avoir été introduit par les Bretons de l'émigration, tandis que celui de *Corisopitum* doit provenir des temps romains. Cette explication s'accorde avec la mention d'une *civitas Corisopitum* dans la Notice des Gaules. M. de la B. préfère le système suivant.

A six lieues et demie de Newcastle et de sa compagnie de Cornoviens se trouvait une « ville importante » appelée *Corisopitum*. On conjecture que les habitants de cette ville cédèrent, en même temps que la cohorte des *Cornubii*, aux attaques des Pictes et des Saxons et qu'ils se réfugièrent avec eux, vers 475, aux bords armoricains de l'Odet. Là, par un amical partage, les *Corisopitains* de la grande île donnèrent leur nom à la ville fondée en commun, et les *Cornubiens* de la cohorte leur donnèrent le leur à la province qui lui fut assignée comme ressort.

Ce serait beaucoup de changement pour peu de monde, car la prétendue « ville importante » de *Corisopitum* n'était qu'une simple station postale sur une voie romaine et les *Cornubii* de Newcastle qu'une

1. *Bulletin critique*, t. V, p. 244.

2. Quimper, en effet, se trouve au confluent de deux petites rivières, l'Odet et le Ster.

bien faible troupe. Encore devait-elle être fort réduite après la défense énergique qu'elle opposa, dit M. de la B. (qui n'en sait rien du tout), aux attaques des Saxons et des Pictes. Mais il n'y a pas lieu d'insister là-dessus, car la *Corisopitum* insulaire n'a jamais existé que dans quelques imaginations armoricaines et modernes. Le seul texte qui la mentionne, l'itinéraire d'Antonin, appelle cette station *Corstopitum* et non *Corisopitum*. M. de la B. a tort de s'en rapporter pour ceci à l'édition Wesseling. Celle de Parthey et Pinder, postérieure et bien mieux documentée, nous apprend que, sur douze manuscrits, six portent *Corstopitum*; que les variantes des six autres, *Corstopilum* (3 fois), *Corstopitum*, *Constopitum*, *Corstopitu*, se ramènent aisément à la première leçon; enfin qu'aucun exemplaire ne porte *Corisopitum*.

Il y a donc lieu de laisser en paix la garnison de Newcastle et la station de *Corstopitum*. Ce n'est pas là qu'il faut aller chercher les fondateurs de notre Cornouaille. Jusqu'à ce qu'on ait trouvé mieux, il faudra se contenter de la rattacher à la *Cornubia* de la grande île, sans prétendre tirer au clair le lien qui les unit.

L'origine de la *Dumnonia* n'est pas plus facile à expliquer. Je sais bien que M. de la B. nous offre une solution. Riwal étant par lui considéré comme contemporain de Clotaire, il remarque que c'est précisément au temps de ce roi, à partir de 515, que la *Dumnonia* insulaire fut atteinte par l'invasion saxonne. Riwal sera venu de cette région de l'île et en aura transporté le nom sur la côte nord de l'Armorique. Ce système, hélas! se fonde sur un synchronisme des moins admissibles, en même temps que sur une hypothèse tout à fait gratuite: Riwal ne peut être considéré comme contemporain de Clotaire et nous ne sait s'il est venu de chez les *Dumnonii* ou d'une autre partie de la Grande-Bretagne.

Ainsi, ni pour la date des premières émigrations, ni pour l'origine des dénominations géographiques, rien à tirer des légendes. L'histoire suivie, enchaînée, datée à une année près, quelquefois à une heure près, que nous présente M. de la B., n'est, d'un bout à l'autre, qu'un tissu d'hypothèses et de combinaisons. Car les légendes elles-mêmes sont souvent en désaccord. Pour les concilier, soit entre elles, soit avec les véritables documents historiques, il ne faut pas être avare de coups de pouce.

J'ai déjà signalé, en ce genre, l'évanouissement du texte *qui primus nomen de Britonibus* et la création du personnage de Rhigall¹. Voici celle de Waroch I^{er}. Le vrai et unique Waroch, bien connu par Grégoire de Tours, succéda en 576 à son père Macliav comme chef des Bretons de Vannetais. Depuis lors, on le voit souvent en guerre avec les Français. Presque toujours victorieux, il laissa parmi les siens un souvenir imposant pour que son nom ait servi à désigner le pays qu'ils occupèrent

1. Notez aussi la suppression de Riatha, dans la généalogie traditionnelle de saint Judicael (p. 351, 400), sous prétexte qu'elle est trop longue.

paient, *Bro Waroch, Broérec*. Un Waroch, ou Weroc, prince de Vannetais, est mentionné dans plusieurs légendes, notamment celles de saint Gurthiern de Quimperlé, de saint Gildas de Rhuys et de saint Méen de Gael; il y a peut-être quelque chose de vrai dans les rapports qu'elles établissent entre ces saints et lui. Malheureusement, non pour cette tradition, mais pour le système chronologique de M. de la B., ces rapports abaisseraient un peu la date des saints en question. Saint Gurthiern est l'ami de Waroch et du roi Grallon. Or, celui-ci vivait au temps de saint Guénolé, lequel, *d'après le système*, mourut en 532. Saint Méen fit un voyage à Vannes, où il se rencontra avec Waroch, en 554, *d'après le système*. Longtemps avant ce voyage, *toujours d'après le système*, saint Gildas fut en rapports fréquents avec le même prince. Comment accorder tout cela avec la date de 576, bien connue comme celle de l'avènement de Waroch? Par un procédé très simple : on dédouble ce personnage. Il y a un Waroch I^{er} et un Waroch II, le premier dont parlent les légendes, le second dont parle l'histoire. Il saute pourtant aux yeux que les légendes et l'histoire ont en vue le même Waroch. Si quelques détails secondaires, dans les vies de saints, s'accordent mal avec la chronologie réelle du célèbre chef breton, cela ne prouve qu'une chose, c'est qu'elles méritent correction sur ces points. M. de la B., qui rectifie si volontiers les légendes quand elles lui paraissent exorbitantes ou fautives, ne doit pas refuser aux autres le droit d'y faire aussi leur triage.

Je dis qu'il les rectifie. Dans la vie de saint Gildas, il est question d'une résurrection. Trifine, la personne ressuscitée, ayant eu la tête tranchée, M. de la B. a jugé le miracle trop fort et retouché le récit. Le légendaire dit expressément que le méchant Conomor avait coupé la tête de sa femme : *exempto mucrone amputavit caput eius*. D'après M. de la B.¹, il dirait que Conomor « lui abattit son glaive sur la tête et la laissa pour morte. » Un temps notable s'écoule, plusieurs jours sans doute. Gildas arrive, trouve le cadavre de la pauvre femme, *examine cadaver mulieris interfectae*, se met en prières, rapproche la tête du tronc et dit : « Au nom de Jésus-Christ, Trifine, lève-toi. » Elle se lève aussitôt. Voilà ce que dit le légendaire. Voici la traduction de M. de la B. : « Sur la bruyère tachée de sang gisait le corps de la « princesse, à la tête une plaie horrible, au front et aux joues le marbre de « la mort. Malgré cette plaie effroyable, avec l'aide de Dieu et le secours « des antiques secrets de la médecine druidique, qu'il tenait de son « maître saint Iltud, Gildas ne désespéra point de ramener la princesse « à la vie. Combien dura cette cure merveilleuse, désespérée? On ne « sait. Mais un jour vint où le moine dit : Au nom de N.-S. J.-C., « Trifine, je te l'ordonne, lève-toi et marche. Et Trifine se leva. »

1. P. 412. Notez bien que M. de la B. entend communiquer au lecteur non la façon dont il interprète le récit, mais le récit lui-même : « Voici, dit-il en commençant, comme la légende de Gildas raconte cette tragédie. »

Comme escamotage de miracle¹, c'est bien réussi. Je comprends que M. de la B. n'accepte pas le témoignage du légendaire, mais il n'a pas le droit de le falsifier. Le biographe dit que saint Gildas opéra, par ses prières, la résurrection subite d'une personne qui avait eu la tête tranchée; M. de la B. lui fait guérir, par des remèdes savants et un traitement prolongé, une simple plaie à la tête. S'il s'est permis une telle liberté avec son document, et cela dans le principal épisode du récit, pourquoi attache-t-il tant d'importance aux *obiter dicta* dans lesquels se rencontrent les indications chronologiques?

Conomor, le mari assassin de Trifine, joue un grand rôle dans les légendes bretonnes. C'est un personnage réel. Grégoire de Tours (IV, 4) le mentionne à propos d'événements qui se passèrent dans le pays de Vannes vers 550. Un « comte des Bretons » appelé *Chanao* fait mourir trois de ses frères; il se disposait à se débarrasser aussi du quatrième Macliav, mais l'évêque de Nantes Félix parvint à le sauver. Peu après Macliav, de nouveau poursuivi par son frère, fut obligé de s'enfuir; il trouva refuge auprès d'un autre comte, Chonomor, qui le tira d'affaire une seconde fois. Macliav, évincé de sa part d'héritage, se réfugia à Vannes, où il parvint à se faire installer évêque. Enfin, Chanao étant mort, il abandonna la carrière ecclésiastique, reprit sa femme et la place de son frère à la tête du royaume. Les conditions chronologiques du récit paraissent bien impliquer que toute cette série de faits tient entre 549 et 552.

On identifie généralement le *Chonomor* nommé ici avec le *Chonoobor* dont il est question dans un autre récit de Grégoire (IV, 20); c'est ce *Chonoobor* qui soutint Chramne dans sa révolte contre Clotaire et périt en 560, victime de cette alliance. La différence entre les formes *Chonomor* et *Chonoobor* n'est pas une objection contre l'identification, comme le savent les gens experts en philologie celtique². Cependant, M. de la B. tient pour la distinction des deux personnages. Libre à lui, mais où il me semble avoir tout à fait tort, c'est quand il prétend que *Chonoobor* et *Chanao* ne font qu'un. Pour en arriver là, il se fonde sur des variantes paléographiques. Dans le manuscrit de Corbie, sur trois fois que se rencontre le nom de Chanao, il est écrit une fois *Chonoone* (à l'ablatif); le même manuscrit, sur deux fois qu'il donne le nom de *Chonoobor*, l'écrit deux fois *Chonoo*, indéclinable³. Or, le ms. de Corbie est

1. Il y en a bien d'autres; une apparition de saint Tudual mort transformée en une apparition de saint Tudual malade; les cerfs de saint Lunaire changés en bœufs (p. 369); la levée de terre dressée par les disciples de saint Iltut pour arrêter la mer (p. 276); le texte de la vie de saint Pol parle seulement d'une ligne tracée sur le sable par saint Iltut, avec son bâton, et pas du tout d'une levée de terre.

2. Sur ceci, voy. Zimmer, dans les *Mon. Germ. Script. antiq.*, t. XIII, p. 5.

3. M. de la B. dit (p. 568) que cette dernière variante se rencontre deux fois dans le ms. de Beauvais, une fois dans le ms. de Cambrai. J'ai vérifié. L'asser-

le plus ancien des exemplaires de Grégoire de Tours. C'est possible, mais il est loin d'être le plus autorisé : son copiste se permet très souvent des changements de mots et de forme. Il n'a donc pas d'autorité dans la question, contredit qu'il est par tous les autres manuscrits, auxquels se joint, en ce qui regarde Chonoober, l'autorité de Frédégaire et du *Liber historiae Francorum*, deux ouvrages qui représentent des manuscrits du vi^e siècle. Comment d'ailleurs Chanao, qui mourut vers 552, pourrait-il être identique à Chonoober, tué en 560 ?

M. de la B. se félicite beaucoup de sa méthode qui, dit-il, est la vraie critique, également éloignée de l'hypercritique et de l'hypocritique. On voit, hélas ! — et les preuves s'en multiplieraient aisément, — que cette vraie critique ressemble souvent à ses voisines.

C'est que le savant historien y met de la passion, de la passion patriotique, bien entendu. César a vaincu les Vénètes, ces oncles éloignés des Bretons du vi^e siècle. M. de la B. l'accorde ; mais si César avait été un vrai chevalier, s'il se fût refusé l'usage de stratagèmes subtils, si seulement le vent n'eût pas molli pendant la bataille, les « lâches, » les « dégoûtants » Romains eussent été mis en déroute. Cela se voit par Dion Cassius, un auteur qui écrivait trois siècles après l'événement et dont le témoignage doit prévaloir contre celui de César, qui était là.

Grégoire de Tours décrit en termes compromettants les incursions des Bretons sur le territoire franc ; il parle de leur perpétuel manque de foi à l'égard de leurs voisins. M. de la B. ne l'en croit qu'à moitié. Est-ce qu'un écrivain franc est recevable quand il dit du mal des Bretons ? Il parvient, du reste, par une exégèse des plus ingénieuses, à montrer que, même d'après Grégoire, ces invasions bretonnes étaient fort anodines. Quelques fermes brûlées, quelques vendanges sur les terres d'autrui, voilà tout. Les Bretons ne tuaient jamais personne.

Mais leurs légendes elles-mêmes sont remplies d'histoires peu édifiantes : pupilles frustrés, moines persécutés, monastères livrés au pillage, égorgements de femmes et d'enfants. Conomor, en particulier, joue les rôles les moins recommandables. Eh bien ! même pour Conomor, M. de la B. trouve moyen de plaider les circonstances atténuantes. Ce ne fut pas un saint, non ; mais on a beaucoup exagéré.

Quant aux auteurs contemporains qui ont eu le malheur de n'être pas de l'avis de M. de la B., je laisse à penser quels égards il a pour eux. Ah ! pauvres nous !

L. DUCHESNE.

tion de M. de la B. est fausse en ce qui regarde le ms. de Beauvais (*Paris*, 17,654), fausse également en ce qui regarde le ms. de Cambrai.

I. Francesco CAVAZZA. *Le scuole dell' antico Studio Bolognese*. Bologne, U. Hoepli, 1896. In-8°, 344-LXVIII pages.

II. Mauri SARTI et Mauri FATTORINI. *De claris archigymnasii Bononiensis professoribus a saeculo XI usque ad saeculum XIV iterum ediderunt Caesar ALBICINI..... et Carolus MALAGOLA*. Bononiae, ex officina regia fratrum Merlani, 1888-1896. 2 vol. in-fol., 27-XXXVI-675 et 386 pages.

I. Étude d'histoire locale, plutôt archéologique qu'historique, de l'auteur, qui n'est pas un historien de profession, se proposait d'abord de faire simplement une lecture à la *Deputazione di storia patria* de Romagne. L'ouvrage a pris des proportions considérables et forme maintenant un volume, illustré avec somptuosité et avec goût. On y trouvera des documents, et des renseignements qu'il y a tout lieu de croire exacts, sur les bâtiments où furent logées les écoles universitaires de Bologne depuis les origines jusqu'à nos jours. — L'auteur aurait peut-être pu se dispenser de rapprochements entre l'histoire de l'Université de Bologne et celle de l'Université de Paris. Ce qu'il dit de Paris (p. 15 et suiv., et *passim*) est superficiel et emprunté à des livres sans autorité.

II. L'histoire littéraire de l'Université de Bologne au moyen âge, commencée par Mauro Sarti sous les auspices de Benoit XIV (le Bononais Lambertini), est célèbre : c'est un des principaux monuments de l'érudition italienne au XVIII^e siècle. Savigny, Tiraboschi l'ont, à bon droit, vantée, et le plus grand éloge que l'on en puisse faire, c'est que l'on s'en sert encore.

Le comte Cesare Albicini eut l'idée, à l'époque de ces fêtes du centenaire de l'Université de Bologne dont le souvenir est encore présent à tous les historiens, de rééditer le *De claris archigymnasii Bononiensis professoribus*. L'ouvrage de Sarti, mort en 1766, avait été continué et publié par le P. Fattorini. Le P. Fattorini était un homme négligent, qui imprima sans soin les pièces justificatives; et ce n'était pas un homme très actif puisque, en vingt-deux ans, il n'avait pas trouvé le temps de poursuivre les recherches de son prédécesseur au delà de la première moitié du XIV^e siècle; par sa faute, le *De claris archigymnasii Bononiensis professoribus*, dont l'érudition et la critique de Mauro Sarti font le prix, est un livre inachevé et insuffisamment correct. — C. Albicini ne se proposa pas de le terminer : c'eût été une entreprise trop vaste; mais de le réimprimer purement et simplement en effaçant les négligences du P. Fattorini et en ajoutant, çà et là, en note, quelques références à des travaux modernes. Il mourut en 1891, après avoir surveillé le tome I^{er} de la présente réimpression.

C. Malagola a dirigé la réimpression du tome II, qui contient les pièces justificatives et qui forme, dit-il (I, p. 16), un véritable *Codex diplomaticus* de l'ancienne Université de Bologne. Tous les textes publiés

dans la première édition ont été consciencieusement collationnés sur les originaux. De plus, M. Malagola a recherché les papiers inédits de Sarti et de Fattorini (notes, épreuves, etc.) et publié ceux qui en valaient la peine. Enfin, il est l'auteur d'une excellente préface où se trouve racontée en détail l'histoire du *De claris...*, les efforts et les déboires de ses auteurs.

Ch.-V. LANGLOIS.

Ueber die Verwaltung des Mass-und Gewichtswesens in Deutschland während des Mittelalters, par le D^r Georg KÜNTZEL. Leipzig, Duncker et Humblot, 1894. In-8°, VIII-102 pages.

Die ordentlichen direkten Staatssteuern des Mittelalters im Fürstbisthum Münster, par Joseph METZEN. Münster, Regensburg, 1895. In-8°, 95 pages.

Die Osnabrücker Laischaften, par le D^r F. PHILIPPI, archiviste d'Osnabrück (maintenant de Münster). Osnabrück, Rockborst, 1896. In-8°, 35 pages.

Weichbild, par le D^r PHILIPPI. (Extrait des *Hansische Geschichtsblätter*, t. XXIII.) In-8°, 35 pages.

Ces quatre opuscules méritent d'être signalés à ceux qui s'occupent de la formation et de l'histoire des villes allemandes au moyen âge.

La dissertation de M. K. n'est pas seulement, comme le titre pourrait le faire croire, une sèche étude sur l'administration des poids et mesures; on y trouve des vues fort judicieuses sur cette question toujours discutée de l'origine des villes, les uns persistant à les rattacher aux Gildes, les autres cherchant la cause de leur développement dans le développement des relations commerciales et du *Marktrecht*, d'autres enfin croyant que les villes n'ont été au fond que des communes rurales élargies. C'est là, on le sait, la théorie de M. G. de Below, contre laquelle s'était déjà élevé le professeur Schmoller (voy. *Jahrbuch für Gesetzgebung...*, 1893, p. 289 et suiv.) en attirant, avec raison, l'intérêt sur l'utilité d'une étude minutieuse de l'organisation des poids et des mesures.

M. K., dont le travail a provoqué naturellement une réplique de M. de Below (*Zeitschrift für Social- und Wirthschaftsgeschichte*, 1894, p. 481), s'est livré, à cet égard, à des recherches très pénétrantes, conduites avec beaucoup de méthode et présentées, en dehors de toute polémique personnelle, dans ce ton digne qui seul convient à la science. Sa dissertation éclaire par un côté intéressant les rapports qui existent entre la vie économique et la vie juridique des sociétés; elle montre comment le droit public du moyen âge dépendait de cette organisation économique naturelle (*Naturalwirtschaft*) que, dans notre vie écono-

mique moderne où l'argent joue un si grand rôle (*Geldwirthschaft*), nous comprenons mal; elle prouve aussi que la marche vers une organisation plus moderne a dépendu surtout du développement des relations commerciales et de conceptions économiques nouvelles. Les emprunts faits aux institutions romaines n'ont pas changé le fond des choses. L'organisation financière des Romains n'a guère modifié les procédés usités par les villes ou par les seigneurs de toute catégorie au moyen âge pour rémunérer leurs employés. Remontant jusqu'à l'époque carolingienne, M. K. étudie avec soin les droits respectifs du roi et des seigneurs (p. 11). Il cherche à dégager des capitulaires et des documents relatifs aux droits régaliens les points intéressants pour son sujet. Le Miroir de Saxe est en tout cas le premier document où l'on voit la réglementation des poids et mesures confiée expressément aux bourgeois-mestres. Et encore est-il bien douteux (p. 18) que ce soit là un principe. Peut-on croire en définitive avec M. K. que les droits et prérogatives des conseils de ville et spécialement la compétence de ces conseils en matière de poids et mesures aient été un legs des communes rurales (ce que Schmoller ne paraît point admettre)? Après avoir été au début et dès l'époque de Charlemagne un droit régalien, le droit de réglementation des poids et mesures passa par suite de l'impuissance des souverains à un grand nombre de seigneurs laïques ou ecclésiastiques, et enfin aux communes rurales elles-mêmes, mais sans que théoriquement le pouvoir royal y renonçât, ce qui explique l'influence qu'il conserva sur les marchés publics. Cela étant, est-il certain que la compétence du conseil de ville en matière de poids et mesures soit empruntée à l'organisation ancienne des communes rurales? N'est-ce pas plutôt, comme tout ce qui concerne le droit de marché, une parcelle de la puissance publique passée aux mains des pouvoirs municipaux? Les recherches de M. K., c'est la principale conclusion que nous dégageons de sa judicieuse étude, prouvent une fois de plus à quel point la diversité a été la loi du moyen âge allemand et combien ont agi différemment sur les constitutions urbaines les divers facteurs qui ont concouru à leur formation.

Sur un terrain plus spécial, M. Metzen nous donne une excellente analyse des diverses sources des revenus des princes-évêques de Münster et distingue avec soin ceux que ce personnage percevait comme grand propriétaire et seigneur foncier (*Grundherr*) de ceux qu'il percevait comme souverain (*Landesherr*). A leur tour les premiers se décomposèrent en prestations fixes et redevances irrégulières. Les seconds, sur lesquels il insiste longuement, comprennent les péages, le trésor, les impôts. On trouve dans cette brochure d'intéressants détails sur le trésor, rectifiant diverses assertions de Lamprecht et montrant surtout comment il se forma. On doit distinguer la redevance appelée *pensio* (*Pacht*) qui rentre dans la catégorie des droits seigneuriaux d'ordre privé, de l'*exactio*, qui a été précisément constitutive par excellence du trésor (*Schatz*) et où le caractère de droit public apparaît déjà très accentué et qui ne se rat-

tache nullement aux droits appartenant à l'évêque en tant que propriétaire foncier. Le trésor a son origine première dans les profits découlant de l'exercice de la puissance judiciaire; et on peut dire qu'il devint un des éléments constitutifs de la souveraineté territoriale (*Landeshoheit*). M. M. fait ressortir, par une étude minutieuse des documents, le caractère d'impôt des *petitiones, precariae, Beden*, examine avec soin les fondements juridiques sur lesquels s'appuyaient les droits et met en relief les exceptions dont jouissait le clergé. Cette dissertation, bien documentée, mais un peu touffue et à laquelle manque une table des matières, sera utile à consulter par ceux qui cherchent à voir clair dans cette organisation financière si compliquée du moyen âge allemand.

M. Philippi, le savant éditeur de l'*Urkundenbuch* d'Osnabrück, vient de faire de curieuses recherches sur les *Laischaften* de cette région. *Laischaft, Letscap* a le sens de *collegium*; il s'agit ici des associations formées pour l'exploitation et l'utilisation des pâturages des environs d'Osnabrück (*Weidegenossenschaften*). Appuyée sur des documents inédits dont quelques-uns ont été reproduits en appendice, cette dissertation aura un grand intérêt pour tous ceux qui étudient l'histoire du régime de la propriété foncière et de ces *Feldmarken*, dont quelques-unes se sont maintenues jusqu'à nos jours dans la région westphalienne, qu'on s'occupe de partager aujourd'hui (j'ai vu procéder à ces partages dans la vallée de l'Ems et la région du Hümmling¹) et qui ont eu une influence considérable sur l'organisation sociale et la vie économique de toute cette partie de l'Allemagne. Nous sommes en présence d'une très vieille institution germanique, et M. P. nous montre que la possession ou la jouissance de ces pâturages était une question vitale pour les bourgeois d'Osnabrück; il ne peut malheureusement nous dire, faute de documents, quel était exactement le régime de ces pâturages et des associations ou *Laischaften* avant le xv^e siècle. C'est dans la seconde moitié du xvi^e siècle que leur situation se précise, et ces associations s'arrogent ou obtiennent le droit de régler les choses à peu près à leur gré. On verra quels furent leurs divers modes d'activité en matière de défrichements (*Rodungen*), soit de routes et chemins, et ce qu'il faut entendre par l'expression *Wegeherren*, seigneurs des chemins. Ce travail sera très instructif pour ceux qui recherchent dans la persistance de certaines communautés agraires partielles les vestiges (?) d'une communauté agraire primitive; pour ceux aussi qui, au point de vue social, se demandent quelles furent les transformations heureuses et les transformations funestes des classes rurales au moyen âge, quels furent les divers procédés qui permirent aux tenanciers de conquérir peu à peu une plus grande liberté.

On a longtemps discuté sur le sens exact du mot *Weichbild*. A la remarquable dissertation de Richard Schröder, M. Philippi vient

1. Cf. mes *Études sur les populations rurales de l'Allemagne*, 1897, p. 83, note 1, 88, 94, 437-440.

d'ajouter, en serrant de très près les textes de ces dépôts d'archives d l'Allemagne du Nord qu'il connaît si bien, d'intéressants compléments. Le sens du mot *Weichbild* s'est étendu par la suite. Mais il est certain qu le mot *Wic* avait primitivement le sens de ville ou localité. *Bil*, comme l. savant archiviste d'Oldenburg, le Dr Sello, l'a établi, c'est la racine qu 'o. retrouve encore dans le mot actuel *billig* (convenable, raisonnable, s'ap pliquant à...). Et la désinence *ithi* est un vieux mot saxon indiquant l'idée de pluralité. *Wicbilithi*, *Weichbild*, peut être traduit en allemand moderne par *Stadtgerechsam*, ce qui concorde avec des chartes d xiii^e siècle où on lit *Jus civile quod wicbilethe dicitur*. L'expressio *Weichbild* qui se retrouve d'ailleurs dans des documents thuringiens e hessois est d'origine saxonne. C'est peu à peu, par l'intermédiaire d colons saxons, qu'elle se répandit dans toute la Basse-Allemagne. D Munster elle rayonna dans la direction de Paderborn, d'Osnabrück, de Minden, plus tard de Halle et de Magdebourg. Le plus ancien docu- ment qui en parle est une charte de 1178 relative au couvent d'Ueber- wasser à Munster, et pendant un siècle au moins le sens qui paraît s'attacher à ce mot est celui de collation de tenure bourgeoise hérédi- taire (*Erbzinsleiherecht*). Mais le terme *Weichbild* ne pouvait s'appli- quer à toute tenure héréditaire. Celles auxquelles il convenait se dis- tinguaient surtout en ce que les différends qui pouvaient surgir à leur propos ne pouvaient être tranchés que par le tribunal territorial (*Land- gericht*). M. P. étudie avec soin quelques statuts anciens, notamment ceux de Soest (où le mot *Weichbild* n'apparaît d'ailleurs qu'au xiii^e siècle), et divers documents westphaliens d'où ressort la liberté présomptive des tenanciers (*Erbzinsleute*) soumis au *Weichbildrecht*. Ce droit péné- tra dans les colonies fondées par les Saxons grâce à l'intermédiaire du droit de Magdebourg et du droit jusqu'ici peu connu de Schartau (qui n'est plus aujourd'hui qu'un simple village entre Jerichow et Burg, dans le Brandebourg). La théorie du *Weichbildrecht* est particulièrement intéressante à étudier dans cette région parce qu'on voit comment il permit de créer, à côté des anciens bourgeois complets (*Vollbürger*), des bourgeois d'un type nouveau (*Neubürger*) qui, bien qu'investis de préro- gatives moins étendues, purent facilement acquérir au point de vue de la propriété foncière les mêmes avantages que les autres¹.

Georges BLONDEL.

Les grandes époques de l'histoire économique jusqu'à la fin du XV^e siècle, par Claudio JANNET. Paris et Lyon, Delhomme et Bri- guet. In-12, vi-410 pages.

M. Pierre-Claudio Jannet a réuni et publié avec soin les derniers

1. M. Philippi vient de publier sous ce titre : *Zur Osnabrücker Verfassungsgeschichte*, Osnabrück, 1897, un petit volume que nous signalons à ceux qu'in-

travaux de son père. Tous les amis, les élèves et les admirateurs du maître lui en exprimeront leur gratitude. M. Claudio Jannet est de ceux qui ont souvent attiré notre étude sur les questions sociales dans le domaine historique, nous avons été souvent sous l'empire de sa parole, traduisant avec tant d'éclat et de précision sa pensée vive et pénétrante. M. Claudio Jannet est un des économistes de ce temps qui ont le plus travaillé, qui ont étendu leurs investigations infatigables aux champs les plus vastes et les plus variés, et qui ont mis en œuvre l'abondante récolte de recherches incessantes avec le plus de personnalité. Ce dernier livre, comme ses aînés, est imprégné de la conviction profonde de l'écrivain, — parmi les économistes M. Claudio Jannet n'a jamais été un dilettante, comme beaucoup d'autres, — il se distingue par des conclusions personnelles exposées avec force et netteté.

Pourquoi avoir intitulé ce livre *les Grandes époques de l'histoire économique*? On peut dire que l'histoire militaire a eu de grandes époques, le premier Empire par exemple, par opposition à d'autres époques, comme notre fin de siècle, où il n'y a que des guerres sans importance; mais l'histoire économique? En tous temps, les hommes ont eu besoin de vivre et d'élever leurs familles, et ils ne l'ont pas fait plus grandement à une époque qu'à une autre. Peut-être certaines époques paraissent-elles plus claires que d'autres, par la lumière qu'y jettent les documents conservés et le travail des historiens; mais il suffirait de déplacer cette lumière pour que l'éclat se déplacât également. Nous croyons bien que ce que M. Claudio Jannet appelle les grandes époques sont les époques de transformation; mais, ici encore, il faut se défier de l'expression : les différentes époques de l'histoire paraissent plus ou moins des époques de transformation selon qu'on les envisage sous tel ou tel aspect.

L'introduction est une large esquisse : « La société moderne et son unité historique. » Cette unité historique est, dans la pensée de l'auteur, l'œuvre de l'Église. M. Claudio Jannet a commis la même erreur que Fustel de Coulanges avait commise en écrivant la *Cité antique*. Dans l'ensemble d'une civilisation, la religion n'est jamais une cause efficiente, elle est toujours un effet; ce n'est pas la religion qui fait l'état social, c'est l'état social qui fait la religion; le monde moderne a eu de l'unité au XIII^e siècle, non parce que la religion était commune, mais la religion a été commune parce que, sur les différents points de l'Europe occidentale, l'état social était identique.

La même observation s'adresse aux deux premiers chapitres traitant de la *Réforme sociale par le christianisme aux premiers siècles*, où la conception de l'auteur est poussée si loin que cette partie de l'ouvrage relève à peine de la critique historique.

Le chapitre III, bien que très court, est de beaucoup le meilleur du livre. M. Jannet y traite, avec des idées parfois nouvelles et qui frappent

l'intérêt l'histoire des villes allemandes au moyen âge et sur lequel nous reviendrons.

par leur justesse, de la formation de la société aux VII^e, VIII^e et IX^e siècles.

Relevons les cinq points suivants qui dominent la conception l'auteur et qui, à notre avis, dominent réellement cette question controversée de la formation de l'ancienne France :

1^o « Le caractère essentiel de la société féodale, c'est que chaque localité doit pourvoir à sa défense contre l'ennemi extérieur, satisfaire elle-même à tous ses besoins économiques, et que tous les membres du même groupe sont unis entre eux par un lien social, celui de la *féauté* » (p. 151-52).

2^o « La prédominance de la vie rurale. C'est un changement complet avec le monde ancien » (p. 157).

Dans cet ordre d'idées, M. Claudio Jannet va plus loin que ses prédécesseurs par cette observation très intéressante et très importante : « Le *census*, prix du loyer de la terre, est toujours payé en nature, en bœufs, quelquefois en brebis, le plus fréquemment en porcs. Cela indique que ces redevances ont été établies à une époque où l'élevage du bétail l'emportait sur la culture des céréales » (p. 168).

3^o La coutume locale qui régit la terre a son origine dans la juridiction domestique (p. 174).

4^o C'est la coutume qui fait loi et non l'arbitraire individuel (p. 175).

5^o On peut définir d'un mot cet état social : c'est le patronage obligatoire (p. 173). Le mot « obligatoire » nous paraît inutile. Cet état social était l'organisation patronale¹.

Tels sont, tracés à grands traits, les éléments fondamentaux de l'état social où s'est formée la France du VII^e au IX^e siècle. Il est regrettable qu'ayant vu si juste et ayant dit si bien dans l'ensemble M. Claudio Jannet se soit embarrassé, dans le détail, au milieu d'expressions vieillies sur les Romains et les Germains et dans des considérations théologiques que l'on doit se garder d'introduire dans un livre d'histoire.

Pour en donner une idée, prenons ce paragraphe dans le chapitre IV, *Une municipalité du midi de la France de l'époque romaine à 1789, Siéron*. M. Claudio Jannet estime que les éléments qui ont concouru à la formation des municipalités du moyen âge sont au nombre de trois :

1^o « L'élément germanique qui représente la sauvagerie libérale des forêts. »

2^o « Les traditions romaines qui, grâce à leur passé glorieux à leurs formes savantes, subjuguent l'imagination souple des querants. »

3^o « L'Église enfin qui, animée d'une vie indéfectible, lutte sans relâche contre la barbarie des peuples du nord et le sensualisme païen, toujours vivace chez ceux du midi. »

1. Cette idée a été développée avec beaucoup de talent et de force par M. Funck-Brentano dans l'introduction de sa réimpression du *Traité d'économie politique* de Monchrétien. M. Jannet aurait certainement cité ce travail s'il avait pu mettre la dernière main à son œuvre. (Note de la Direction.)

Or, non seulement ces trois éléments n'ont pas été les éléments essentiels de la formation des villes à l'origine du moyen âge, mais ils n'y ont exercé aucune action. Les villes se sont formées tout naturellement au milieu des conditions économiques et sociales que M. Claudio Jannet a si bien définies précédemment.

Le chapitre vi, le plus important du livre comme dimensions, traite de la crise économique du xvi^e siècle. Il n'a pas été écrit par M. Jannet lui-même; c'est le résumé, par un élève, M. Victor Taunay, de leçons faites à l'Université catholique. Le livre se termine par une étude sur le « crédit populaire et les banques en Italie du xv^e au xviii^e siècle. »

Malgré les réserves que nous avons cru devoir faire, nous avons peut-être montré l'importance et l'intérêt de cet ouvrage. Notre dernière parole sera un hommage respectueux à la mémoire du maître que la mort a enlevé d'une manière prématurée aux études où il se distinguait si noblement.

FRANTZ FUNCK-BRENTANO.

A. WADDINGTON. *La république des Provinces-Unies, la France et les Pays-Bas espagnols de 1630 à 1650*. T. I. Paris, Masson, 1895. 4 vol. in-8°, XII-446 pages.

La critique procède parfois si lentement et elle a quelquefois affaire à des auteurs si diligents qu'au moment où elle se met en mesure d'apprécier la première partie d'un ouvrage, la seconde vient déjà s'offrir à ses arrêts¹. C'est ce qui est arrivé pour M. W. et pour le signataire du présent article. Heureusement, le livre de M. W. n'est pas de ceux qui perdent à attendre la publicité; s'adressant à un public aussi éclairé que restreint, il peut se passer, pour obtenir son suffrage, de l'assistance de la critique et, si celle-ci ne vient que tardivement lui assigner un rang que tous les lecteurs compétents lui ont déjà donné, c'est tant pis pour elle et non pas pour lui.

Il est peu de sujets aussi attrayants, et d'un attrait plus varié, que celui que M. W. a choisi. La lutte héroïque des confédérés d'Utrecht, la complexité et l'originalité de leurs institutions, l'influence que les Provinces-Unies ont exercée sur la politique européenne et qui fut si supérieure à leurs moyens matériels, leur génie industriel, l'éclat qu'elles ont jeté dans les arts, que de titres à l'intérêt et à la sympathie! Les dix provinces restées fidèles à l'Espagne offrent moins d'originalité et exercent moins de séduction, et pourtant, par leur loyalisme, leur ardeur laborieuse, leur fidélité à leur religion et à leurs mœurs, la gloire qu'elles ont acquise aussi dans les arts, elles ne sont guère moins attachantes. Si on envisage l'histoire des unes et des

1. Voir *Revue historique*, t. LXV, p. 454.

autres dans ses rapports avec la nôtre, si on étudie la place qu'elles ont tenue dans la politique française, l'intérêt s'accroît et il est d'autant plus vif que les questions qui se sont autrefois agitées à leur sujet ont occupé aussi notre siècle, que leur union ou leur séparation, leur annexion ou leur indépendance ont été, aujourd'hui comme autrefois, des solutions projetées ou réalisées.

Richelieu avait compris, dès son avènement définitif au pouvoir, l'importance de la diversion que les Provinces-Unies, par leur lutte contre l'Espagne, opéraient au profit de la France, mais ce ne fut qu'avant la fin de 1629 qu'il put se livrer avec liberté d'esprit et avec suite à l'organisation de la lutte européenne contre la maison d'Autriche. Aussi est-ce l'époque à laquelle s'ouvre l'exposé suivi que M. W. a tracé des relations de la France avec les Provinces-Unies et les Pays-Bas. La soumission et le désarmement du parti protestant avaient été accomplis en 1629. La diète de Ratisbonne, en faisant éclater, l'année suivante, l'impuissance de l'empereur en face des collèges de l'Empire, allait fortifier indirectement l'autorité de notre pays. Le 13 juin 1630, un traité de subsides était conclu avec les Provinces-Unies. Richelieu se refusa longtemps à aller plus loin, à passer de l'assistance pécuniaire, inscrite déjà dans le traité du 10 juin 1624, à l'alliance défensive et offensive. Sa circonspection, on ne le redira jamais assez, ne céda pas à la généreuse hardiesse qui, toutes les précautions prises, lui faisait affronter l'inconnu inséparable des entreprises mieux conçues et les mieux préparées. On est frappé une fois de plus, en lisant le livre de M. W., de l'impuissance à laquelle se trouva réduit par les complots et les tentatives de soulèvement, par l'incertitude du ministre au sujet de l'appui du roi, aussi persévérant pourtant en réalité que précaire en apparence, un gouvernement qui finit malgré tout par faire de si grandes choses. A défaut d'une participation militaire aux hostilités contre l'Espagne, Richelieu et le Père Joseph, qui, dans cette circonstance moins que dans toute autre, ne doit pas être séparé de lui, se prêtèrent avec empressement aux offres et aux sollicitations des mécontents qui se flattaient de fonder dans les Pays-Bas une insurrection générale. M. W. a donné sur ces menées des détails plus complets que ne l'avaient fait ses prédécesseurs. Il paraît pas pourtant avoir connu les marchés offerts ou conclus par les agents secrets du Père Joseph pour faire entrer les Français à Landrecies, à Bapaume, à Namur et à Béthune¹. Il ne parle que du projet d'arras et nous révèle le nom du traître, Pierre François, qui avait voulu livrer cette ville à la France.

Il arriva un moment pourtant où le concours pécuniaire de la France ne parut plus suffisant pour faire pencher du côté de la guerre la balance où pesaient en faveur de la paix de grands intérêts et de vivaces passions. Ce fut après la mort de Gustave-Adolphe. Pour entraîner ve-

1. *Le Père Joseph et Richelieu*, II, 209-211.

la guerre les Provinces-Unies hésitantes, pour combattre le projet de trêve entre elles et l'Espagne, Charnacé fut envoyé auprès des États généraux et de Frédéric-Henri. Bien qu'il ait été écrit à un point de vue particulier et avec la pensée constante d'y distinguer et d'y mettre en relief le rôle du Père Joseph, l'exposé de la négociation de Charnacé, tel que nous l'avons présenté¹, aurait pu être consulté utilement par M. W. Il y aurait vu que nous avons expliqué autrement que lui les atermoiements de Charnacé. Là où M. W. voit uniquement l'habile ménagement des concessions que la France était résignée à faire, nous avons cru distinguer l'embarras où le mettaient le défaut de pouvoirs, l'influence perfide de Servien². Nous avons interprété aussi l'avis de Richelieu au roi du commencement de juin 1634 dans un sens opposé à celui que lui donne M. W.³. Ces divergences méritaient d'être discutées. L'auteur aurait dû signaler le manifeste écrit par le Père Joseph à l'adresse des provinces des Pays-Bas dont le soulèvement était espéré⁴. Le lecteur devra rapprocher ce que M. W. a écrit de la retraite et de la situation de l'armée française après la bataille d'Avein⁵ et ce que nous en avons dit nous-même⁶. M. W. a négligé de mentionner le passage de La Gardie à la Haye en 1637. Cette omission a d'ailleurs bien peu d'importance, et les observations qui précèdent n'en ont pas beaucoup plus. Elles n'ôtent rien au mérite du livre de M. W. envisagé dans son ensemble. Le sujet en est nouveau pour le lecteur français, et l'auteur, pour le traiter, ne paraît avoir laissé de côté aucune source d'informations. L'intérêt en est heureusement ménagé par la variété qui résulte du jeu discordant des institutions néerlandaises où le stathoudérat prend une place de plus en plus importante, du régime mixte et original aussi des dix provinces, des relations avec la France qui sont, au contraire, en elles-mêmes empreintes d'une certaine monotonie, mais qui s'élèvent et s'agrandissent par instants grâce aux échappées qu'elles ouvrent sur la politique générale de Richelieu. C'est à peine si nous oserons regretter que la composition de l'ouvrage soit un peu lâche et que le style ne soit pas plus soutenu⁸; les lecteurs auxquels s'adresse M. W. lui sauront plus de gré de leur donner un ouvrage de plus, aussi solide et aussi instructif, qu'ils ne lui en auraient su d'avoir serré davantage la trame et plus rigoureusement châtié la forme de celui-là.

G. F.

1. *Le Père Joseph et Richelieu*, II, 127-129, 202-211.

2. *Ibid.*, II, 202-204.

3. *Ibid.*, II, 206. Waddington, I, 242.

4. *Ibid.*, II, 267.

5. Waddington, I, 271, 274-279.

6. *Le Père Joseph et Richelieu*, II, 288-296, 298-302.

7. *Ibid.*, II, 393.

8. Agissements (*passim*). Se fit mal voir (p. 136). Attacher le grelot (p. 166). Se mettre à dos (p. 229). Potins (p. 352).

Der Grosse Kurfürst Friedrich-Wilhelm von Brandenburg,
 von Martin PHILIPPSON. Erster Theil : 1640 bis 1660. Berlin, Cron-
 bach, 1897. In-8°, vii-452 pages.

La publication des documents d'archives relatifs au grand électeur est loin d'être terminée. Il manque plusieurs volumes à la grande collection des *Urkunden und Actenstücke zur Geschichte des Kurfürsten Friedrich-Wilhelm*. Dans la collection des documents sur l'histoire intérieure du règne, il n'a paru que le premier tome de l'*Histoire des finances brandebourgeoises*, par M. Breysig. La publication des *Protocoles du conseil secret*, par M. Meinardus, n'embrasse encore que les premières années du règne. Mais le nombre des monographies consacrées à l'histoire de l'électeur est infini, et sa personne, sa politique, son administration sont en grande partie étudiées. M. Philippson a pensé qu'il était dès maintenant possible et utile de rassembler les résultats acquis et de les présenter dans leur ensemble en les groupant autour de la personne même du grand électeur. Il ne prétend pas faire œuvre définitive, et bien qu'il n'ait point négligé de recourir aux manuscrits de la bibliothèque royale de Berlin, aux archives d'État et à celles de la Guerre, chaque fois qu'il l'a jugé nécessaire, il n'a point voulu apporter à l'histoire une contribution nouvelle, mais seulement, comme il le dit lui-même, tirer des publications déjà faites et des innombrables monographies un tableau d'ensemble, aussi clair que possible, de ce qu'a voulu et accompli l'électeur Frédéric-Guillaume.

L'histoire du grand électeur comprendra deux volumes, dont le premier seul a paru. Celui-ci nous conduit jusqu'en 1660. La jeunesse de Frédéric-Guillaume, son avènement, son mariage; les dernières années de la guerre de Trente ans et les avantages assurés au Brandebourg par la paix de Westphalie; les complications de la guerre du Nord et l'acquisition de la souveraineté en Prusse, consacrée par la paix d'Oliva; les premières luttes entre l'électeur et les états provinciaux : telle en est à peu près la matière. Mais l'intérêt en est surtout de voir se former le caractère, les idées, la politique de Frédéric-Guillaume. Jusqu'en 1660, on peut douter s'il gouverne vraiment par lui-même, tant semble grand le rôle personnel de certains ministres, comme Burgsdorf ou surtout Waldeck; en tous cas, il a tant de résistances à vaincre, tant de difficultés à résoudre, tant de périls à éviter, qu'il lui faut louver sans cesse et qu'une politique à longues vues lui est interdite. Après la paix d'Oliva, l'État brandebourgeois-prussien devra bien souvent encore vivre au jour le jour, et la souplesse, l'esprit pratique qui se contente de résultats modestes, mais immédiats et réels, resteront les caractères essentiels de sa politique. Pourtant, certains résultats sont acquis déjà : avec les premiers éléments d'une armée, l'électeur Frédéric-Guillaume, duc souverain en Prusse, n'est plus pour l'Europe une quantité négligeable; à condition d'être prudent et hardi à la fois, il

pourra vouloir et agir. Les vingt années de luttes et de périls qui s'étendent de 1640 à 1660 ont été ses années d'apprentissage.

Peut-être la personne de Frédéric-Guillaume n'a-t-elle pas, dans l'ouvrage de M. Philippson, toute la vie et tout le relief qu'elle pourrait avoir; mais je crois qu'il serait injuste de lui en faire une critique. Pendant cette première partie du règne, les événements sont trop multiples, trop dispersés, et surtout l'action personnelle de l'électeur, si réelle qu'elle puisse être, n'est point assez prépondérante encore pour que l'histoire politique de l'État brandebourgeois-prussien se confonde avec ses pensées et ses actes. Or, M. Philippson n'a pas voulu nous donner seulement une biographie du prince, mais une histoire de l'État. Du moins a-t-il bien analysé, sinon rendu très vivant, le caractère de Frédéric-Guillaume; nous ne retrouvons plus ici le portrait légendaire auquel Droysen lui-même s'est encore trop souvent complu; et Frédéric-Guillaume n'y perd rien.

Il est inutile de dire que rien d'intéressant, dans la littérature du sujet, n'a échappé à l'auteur et que l'on peut toujours se fier à ses références; le nom de M. Philippson en est une garantie suffisante.

G. PAGÈS.

Histoire des corporations de métiers depuis leurs origines jusqu'à leur suppression en 1794, suivie d'une étude sur l'évolution de l'idée corporative au XIX^e siècle et sur les syndicats professionnels, par Étienne MARTIN-SAINT-LÉON. Paris, libr. Guillaumin, 1897. In-8°, x-674 pages.

On ne pouvait choisir un plus beau sujet que celui qui fait l'objet de ce livre ni un sujet qu'il fût plus opportun de traiter. L'organisation du travail est le fondement même de la vie d'un peuple, la source de sa civilisation. Écrire l'histoire des corporations ouvrières en France depuis leurs origines jusqu'à nos jours, c'est traiter l'histoire de notre pays dans ses parties les plus importantes; quand on y aura joint l'histoire des classes agricoles, on aura écrit l'histoire de France tout entière. Il est vrai que l'histoire des classes agricoles, malgré quelques monographies admirables, est encore très loin de pouvoir être écrite dans son ensemble. Il n'en est pas de même de l'histoire des corporations ouvrières.

M. Martin-Saint-Léon sera peut-être étonné de s'entendre reprocher par un ancien élève de l'École des chartes de s'être livré à des recherches parmi les manuscrits de la Bibliothèque nationale et les Hasses des Archives. Du moment où M. Martin-Saint-Léon s'engageait dans des recherches de documents inédits, étant donnée l'étendue du sujet qu'il avait choisi, il y devait consacrer sa vie entière; encore sa vie n'aurait-elle pas suffi. Il aurait dû se résoudre franchement à

n'utiliser que les textes imprimés et les ouvrages des historiens ses prédécesseurs, s'efforcer sur ce point d'être complet et résumer ces travaux, déjà si nombreux et si considérables, en un ouvrage d'ensemble au cadre large et précis. La magnifique bibliographie des corporations publiée par M. Blanc en 1885 lui devait être d'un grand secours; il la cite d'ailleurs dans son introduction. Ce que M. Martin-Saint-Léon a tiré des documents inédits est insignifiant, une goutte d'eau en proportion de ce qu'il avait à en tirer, et combien d'ouvrages imprimés qui lui eussent apporté des indications importantes a-t-il négligés! Citons au hasard la précieuse monographie des métiers de Blois, par M. Alfred Bourgeois, les ghildes marchandes de M. Vander-Landen, l'origine des constitutions urbaines de M. Pirenne, et, oubli incroyable, les livres de M. Flach.

Du moment où M. Martin-Saint-Léon avait pris pour objet de son livre l'histoire des corporations en France, il eût dû laisser de côté son étude des corporations dans la Rome antique, absolument étrangère à son sujet, et que nous ne lui reprocherions d'ailleurs pas si cette partie n'était de beaucoup la plus faible de son ouvrage. Nous ne nous arrêterons pas à analyser ces trente premières pages, où chacune prêterait matière à critique. Nous ne leur adresserons que deux reproches, qui portent sur l'ensemble. Le premier est de ne pas indiquer le mouvement de transformation des collèges d'artisans depuis l'époque où l'organisation en paraît avoir été codifiée sous Numa ou Servius Tullius, jusqu'au premier siècle avant notre ère où fut promulguée la loi Julia qui abolit les collèges et les *sodalitia*. Ce qui eût été intéressant et ce qui eût justifié cette sorte d'introduction étrangère au sujet, c'eût été de montrer, — comme M. Flach l'a si bien fait en étudiant l'organisation de la famille romaine dans ses *Origines de l'ancienne France*, — de montrer comment dans la Rome antique des conditions sociales semblables à celles qu'a traversées notre pays produisirent une organisation semblable du travail, et que le travail subit, en France, les mêmes crises et les mêmes révolutions. La seconde critique n'est pas moins grave. M. Martin-Saint-Léon a ignoré les travaux les plus importants faits avant lui : W. Liebenam, *Zur Geschichte und Organisation der Römischen Vereinwesens* (Leipzig, 1890); Waltzing, *Étude historique sur les corporations professionnelles chez les Romains* (Louvain, 1895).

Arrivant à l'étude des collèges d'artisans dans la Gaule romaine aux ghildes germaniques, l'auteur aborde son sujet — en supposant que les corporations de métiers telles que nous les trouvons en France au XI^e siècle fussent sorties des collèges gallo-romains et que les ghildes germaniques eussent eu sur elles la moindre action. Or, ceci n'est rien moins que prouvé. Pour notre part, nous nions complètement l'influence des ghildes germaniques sur la formation des corporations de la France, sur les corporations même de la Flandre; et quant à l'origine gallo-romaine, ce n'est pas encore M. Martin-Saint-Léon qui l'aura démontrée. D'ailleurs, cette partie du livre souffre encore de la manière

la fâcheuse de l'ignorance des travaux récents, surtout de ceux de Mich et de M. Pirenne, dont nous parlions plus haut. M. Martin-Léon en est encore à Raynouard, à l'*Histoire du droit municipal* nce, publiée en 1829.

Les XI^e et XII^e siècles, M. Martin-Saint-Léon entre dans son mais combien nous regrettons ici le temps perdu à des pré-ires inutiles, à l'examen de problèmes historiques que l'auteur mpuissant à résoudre! Le XII^e siècle a été la grande époque de isation corporative, époque puissante et prodigieuse; seul le pement de quelques cités modernes, grâce aux progrès vertigi-de l'industrie et de la science et à la multiplication vraiment ie des moyens de transport, peut nous donner une idée du déve-ment des villes au XII^e siècle sur quelques points de la France, pement produit par les seules vertus morales et l'organisation e des corps de métiers. C'était la partie de l'œuvre la plus inté-te à traiter. D'un pied léger l'auteur passe en courant.

arrivons au XIII^e siècle. Ici nous avons une étude consciencieuse, rdonnée, précise et exacte des corporations parisiennes d'après rable livre d'Étienne Boileau.

Martin-Saint-Léon commet cependant une erreur quand il écrit : orporation est née. La codification d'Étienne Boileau lui a donné rganisation définitive. » L'auteur ne paraît pas comprendre quel a caractère de l'œuvre du célèbre prévôt. Boileau n'a rien organisé t. Il s'est contenté de mettre par écrit les diverses coutumes s corps de métiers parisiens s'étaient données eux-mêmes, cou-qui allèrent se modifiant dans la suite peu à peu comme elles nt modifiées précédemment. Si, au lieu de séparer l'étude de isation corporative dans les autres provinces de l'étude des s parisiens, l'auteur les avait groupés, il aurait vu qu'Étienne u avait fait si peu, que partout la constitution des métiers était ne : prenez Metz, ou Gand, ou Saint-Omer, ou Paris, ou Orléans, is, ou Lyon, ou Bordeaux, ou Florence, ou Rome. Partout où social était le même, l'organisation du travail était la même et isation corporative identique.

ivre III, *les Corporations de 1328 à 1461*, nous introduit dans la e partie de l'ouvrage. Hâtons-nous d'ajouter que nous la pré-de beaucoup à la première; le premier chapitre du livre III me très remarquable. Le XIII^e siècle a marqué l'apogée de l'or-tion corporative; le XIV^e siècle est rempli par l'histoire de con-s intestines, puis, après l'éclat de la Renaissance, commencera iédiable décadence. M. Martin-Saint-Léon caractérise bien le ment dirigé par Ét. Marcel. « Il ne faut pas s'y tromper, ce n'est euple, c'est la haute bourgeoisie de la hanse et des métiers qui la lutte avec la monarchie; c'est elle qui donne au soulèvement rection, un mot d'ordre et des chefs. » Les émeutes des Maillo-

tins et des Cabochiens furent, au contraire, des mouvements essentiellement populaires.

Arrivant à la Renaissance, on voit bien que M. Martin-Saint-Léon comprend l'importance du rôle que les métiers y ont joué, qu'ils furent les facteurs principaux, mais, — est-ce timidité? — il se rabat sur des lieux communs, qui sont des explications superficielles et artificielles : « La grande idée païenne, le culte de la nature et de la beauté, abandonné pendant tout le moyen âge pour le culte de l'idée pure, est restauré, etc. »

La décadence des corporations de métiers commence au xvii^e siècle; décadence lente, fatale. On a bien tort d'en rendre responsable le pouvoir royal. Comme tous les organismes vitaux, les métiers avaient des germes féconds et des germes de mort; lorsque les premiers eurent épuisé leurs forces vives, les seconds commencèrent leur œuvre destructrice. M. Martin-Saint-Léon montre très bien comment, après avoir favorisé les progrès de l'industrie, les métiers étaient devenus un obstacle à tout progrès. Nous avons toujours été frappé de ce fait que c'étaient les mêmes historiens qui reprochaient le plus vivement au pouvoir royal d'avoir combattu les métiers aux derniers temps de la monarchie et félicitaient le plus cordialement les hommes de la Révolution de les avoir supprimés.

La dernière partie du livre de M. Martin-Saint-Léon, l'étude de l'organisation ouvrière dans notre siècle, de la loi du 21 mars 1884 sur les syndicats professionnels en particulier, sort du cadre des travaux analysés dans la *Revue historique*. Elle est d'ailleurs faite avec une grande compétence et, avec la partie où il est question des métiers à l'époque de la guerre de Cent ans, la meilleure du livre.

Nous avons fait beaucoup de critiques qui doivent se résumer finalement en beaucoup d'éloges. Le travail de M. Martin-Saint-Léon est considérable et lui fait grand honneur. Quand on veut exposer tout ce qu'un auteur n'a pas fait et les erreurs que l'on croit qu'il a commises, on doit parler longuement, et il est si facile de dire ce qu'il aurait dû faire. Celui qui signe ces critiques eût-il fait mieux?

FRANTZ FUNCK-BRENTANO.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

1. — La Correspondance historique et archéologique. 1897, n° 45. — FR. FUNCK-BRENTANO. La deuxième conférence bibliographique internationale de Bruxelles (expose les améliorations apportées par l'Office international au classement méthodique des livres d'après le système décimal). — Commission nommée par le Directoire pour rapporter des monuments d'art et de science de l'abbaye de Saint-Denis, 1^{er} oct. 1791. = N° 46. P. MEYER. Les archives communales d'une ville du Midi (décrit l'état lamentable où se trouvent les archives d'une ville « ancienne cité, colonie romaine, déjà mentionnée dans Pline, et qui est maintenant le siège d'une sous-préfecture, » et demande qu'on applique le récent décret sur les bibliothèques communales autorisant le transport aux archives du département d'archives ainsi laissées à l'abandon). = N° 47. F. BOURNON. La création du département de Paris et son étendue, 1789-1790. — F. CHAMBON. Documents révolutionnaires (deux lettres de 1794 sur les affaires militaires en avant du Quesnoy). — Alph. ROSEROT. Contribution au glossaire de la basse latinité (publie un mandement du pape Léon X ordonnant à l'official du diocèse de Troyes de procéder à une information tendant à faire restituer à l'abbaye de la Chapelle-aux-Planches les biens meubles et immeubles qui lui avaient été enlevés, 1519). — Relation « de ce que causa l'hyver dernier de la présente année 1709 dans la ville de Toulouse. »

2. — La Révolution française. 1897, 14 octobre. — A. MONTIER. Robert Lindet avant et depuis le 18 Brumaire (depuis l'acquittement de l'ancien ministre des Finances du Directoire par la haute cour de Vendôme, 25 mai 1797, jusqu'aux derniers jours de 1799, où il refusa de se rallier au coup d'État). — Ch. PICQUENARD. La Société du Panthéon et le parti patriote de Paris, de brumaire à ventôse an IV (d'après les rapports de police et les journaux du parti). — Henri CARRÉ. Un précurseur inconscient de la Révolution, le conseiller Du Val d'Épremesnil, 1787-1788 ; suite et fin le 14 novembre. — Fr. GALABERT. La fuite du roi ; lettre d'un patriote montalbanais. = 14 novembre. J. CLARETIE. Fabre d'Églantine à la Comédie-Française (fournit quelques détails nouveaux sur la vie privée du conventionnel et sur ses héritiers). — A. BRETTE. Une rectification à la *France littéraire* de Quérard, à propos de Fr.-Xavier Pagès (montre que François-Xavier Pagès et Pagès de Vixouze sont un seul et même personnage. Il joua pendant la Révolution un certain rôle en Auvergne en publiant le *Cataliste*). — A. CORRE. Autour du 10 août et des journées de septembre 1792 (publie quelques

lettres de fédérés du Finistère ; lettres écrites de Paris à la municipalité (de Brest).

3. — **Revue des Questions historiques.** 1897, 1^{er} oct. — PAUL ALLARD. La jeunesse de l'empereur Julien. — A. DE BOISLISLE. La rébellion d'Hesdin. Fargues et le premier président de Lamoignon, 1658-1668 ; fin (convaincu des crimes de péculat, larcins, faussetés, abus malversations commis au fait du pain de munition qui avait été fourni pendant plusieurs années à la garnison d'Hesdin, Fargues fut pendu le 27 mars 1665 à Abbeville. Montre comment Saint-Simon a dénaturé les suites de ce jugement). — GEOFFROY DE GRANDMAISON. Un envoyé de Napoléon en Espagne en 1810, Carrion Nisas (analyse un rapport de Carrion Nisas que Napoléon avait envoyé auprès de Macdonald pour se procurer des renseignements sur l'état passé et présent de la Catalogne. » Biographie de Carrion jusqu'à sa mort, en 1842). — COMTE L. RIOULT DE NEUVILLE. Le duc de Richelieu et les premières années de la Restauration (d'après les mémoires du temps). — ABBÉ VACANDARD. Encore un mot sur la *scola* du palais mérovingien (cette *scola* avait pour chef le *major domus* ; elle désignait primitivement un corps spécial de *comites*, de gardes du roi, que le biographe de sainte Aldegonde désigne sous le nom de *bellatores*, sans doute les antrustions ; plus tard, le mot paraît avoir désigné l'ensemble de tous les palatins. M. Vacandard ne paraît pas avoir connu l'opinion exprimée par la *Rev. hist.*, LXV, 420). — J. VIARD. Les origines de la guerre de Cent ans. Philippe le Bel en Flandre (à propos de l'ouvrage de Funck-Brentano). — TAMIZEY DE LARROQUE. Une nouvelle biographie du poète breton Jean Meschinot (par M. de la Borderie). — JEAN D'ESTIENNE. Le congrès scientifique de Fribourg. — M. SEPET. Léon Gautier. — Bulletin bibliographique : *Rauschen. Jahrbücher der christlichen Kirche*, 378-395 (beaucoup de faits et de résultats nouveaux). — Mémoires du comte Ferrand, ministre d'État sous Louis XVIII (agréables et utiles). — Les hussards de Chamborant, 2^e hussards, 1735-1897 (curieux). — *Abbe Grente*. Une paroisse de Paris sous l'ancien régime, Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 1566-1793 (curieux).

4. — **Revue d'histoire et de littérature religieuse.** Année I, 1896. — Cette revue a pour collaborateurs les hommes les plus distingués parmi les savants catholiques contemporains et elle mérite la plus sérieuse attention des érudits. La chronique biblique y est faite par M. Jacques Simon et la chronique de littérature chrétienne par M. Paul Lejay. M. Hemmer y fait une chronique d'histoire de l'Église gallicane. M. F. Thureau-Dangin y traite des questions d'archéologie orientale. Parmi les principaux travaux parus en 1896, nous citerons une série d'articles de l'abbé DUCHESNE sur les premiers temps de l'État pontifical de Zacharie à Léon VIII, continués en 1897 jusqu'à Nicolas II, où nous retrouvons la netteté d'idées et de vues et la sûreté d'érudition de l'éditeur du *Liber pontificalis* ; une étude impartiale sur Richard Simon de H. MARGIVAL, continuée dans les nos 1 et 3 du t. II ; un article de

— L'abbé PISANI sur les chrétiens de rite oriental à Venise et dans les missions vénitienes de 1439 à 1791 ; une dissertation excellente de l'abbé sur les colons dans l'Église romaine au VI^e s., d'après une lettre de saint Grégoire le Grand ; un article de M. CUMONT sur l'éternité des empereurs romains. Citons encore : BEURLIER. Saint Paul et son apôtre. — DELAROCHELLE. L'idée de l'Église dans saint Cyprien. — BOUQUIN. Les monuments de la prédication de saint Jérôme. — Année II, n^o 1. BEURLIER. Les Juifs et l'Église de Jérusalem. — HEMMER, Manning avant sa conversion ; fin dans le n^o 2. — N^o 4. CUMONT. La propagation des mystères de Mithra dans l'empire romain ; suite dans le n^o 5. — BOUQUIN. Sur l'histoire de la pénitence (critique modérée et impartiale de l'ouvrage de Lea. Expose comment la confession auriculaire s'est introduite comme adoucissement à l'ancienne pénitence publique). — HEMMER, Manning et Newman et la question de l'éducation des catholiques à Oxford. — JOLY. Le schisme de l'Église de France pendant la Révolution. — On trouvera aussi dans cette revue des articles importants d'exégèse biblique par l'abbé Loisy.

5. — *Revue d'histoire diplomatique*. 11^e année, 1897, n^o 4. — Frédéric MASSON. Les secondes noces de Paulette (histoire du mariage de Pauline Bonaparte avec le prince Borghèse. Le mariage religieux fut célébré à Mortefontaine par Caprara deux mois avant le mariage civil ; la chose se fit à l'insu de Bonaparte, qui ne laissa pas d'en témoigner son mécontentement, sans oser faire un éclat). — Victor DU BLEU. Une femme premier ministre : Madame des Ursins (publie quelques lignes tirées du chartier du duc de la Trémoille). — A. LE GLAY. Une mission délicate. Le cas d'un ambassadeur génois à Florence, 1743 (le baron de Neuhoff, qui, en 1738, s'était fait proclamer roi par les Corses, était venu en 1743 se cacher à Florence, où il eut des conférences secrètes avec Mann, le résident anglais, ami et correspondant de Walpole. A Gênes, on le soupçonnait de vouloir soulever l'île avec la connivence des Anglais ; aussi la République chargea-t-elle son ambassadeur à Florence de rechercher l'ex-roi et de le faire tuer. Neuhoff réussit cependant à s'échapper et alla mourir tranquillement à Londres en 1756). — G. SALLES. L'institution des consulats ; son origine, son développement au moyen âge chez les différents peuples ; fin (le consul n'a pas à l'origine le caractère d'un agent commercial ; il est nommé par le gouvernement de sa patrie pour gouverner et juger ses compatriotes dans l'étendue de son ressort. En fait, il joua souvent aussi un rôle politique, sans avoir jamais eu le rang officiel de diplomate. Ses attributions judiciaires étaient très étendues ; c'est devant lui qu'étaient portées toutes les causes civiles et la plupart des causes criminelles, dans lesquelles le défendeur était un de ses compatriotes).

6. — *Bulletin critique*. 1897, n^o 29. — *Castonnet des Fosses*. L'Abysinie et les Italiens (bon résumé de l'histoire de l'Éthiopie ; un seul chapitre, ajouté après coup, se rapporte aux rapports des Italiens avec Méné-

lik). — Chronique d'Italie (par Albert Dufourcq). = N° 30. *Furtwängler*. Intermezzi (recueil d'importants mémoires sur l'histoire de l'art antique; beaucoup de science et quelques témérités). = N° 31. *Pfeilschifter*. *Der Ostgothenkønig Theodorich der Grosse und die katholische Kirche* (excellent). = N° 32. *H. Ehrensberger*. Libri liturgici bibliothecae apostolicae Vaticanae manuscripti (très bonne description de 554 mss., avec de bonnes tables). = N° 33. *Comte Benedetti*. Essais diplomatiques; nouvelle série (détails fort piquants en particulier sur Méhémet Ali). — *Le R. P. Constant*. Les Juifs devant l'Église et l'histoire (l'auteur s'est proposé de faire connaître la législation de l'Église touchant les Juifs et il a publié seize constitutions pontificales, plus quelques autres documents choisis un peu au hasard et non d'après un plan rigoureusement scientifique. Le commentaire est remarquable). = N° 34. *Allard*. Le christianisme et l'empire romain de Néron à Théodose (excellente mise au point des travaux antérieurs). — *Abbé Le Bourgeois*. Les martyrs de Rome, d'après l'histoire et l'archéologie chrétiennes; t. I : les martyrs des voies Nomentane et Tiburtine (bon résumé de tout ce qui a été écrit sur le sujet). — *Ch. Michel*. Recueil d'inscriptions grecques, fasc. 1 (excellent recueil). — *G. Bonnefoy*. Histoire de l'administration civile dans la province d'Auvergne et le département du Puy-de-Dôme, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours; t. I et IV (recueil assez indigeste de documents, de listes et de notices qui, d'ailleurs, ne remonte pas plus haut que 1635). — *R. de Vissac*. Chronique vivaroise. Anthoine du Roure et la révolte de 1670 (récit bien documenté, mais d'une forme très déclamatoire).

7. — **Journal des Savants**. 1897, octobre. — L. DELISLE. Catalogue général des incunables des bibliothèques publiques de France (à propos du t. I, publié par M^{lle} Pellechet; très important pour l'histoire des origines de l'imprimerie). — BERTHELOT. Quelques renseignements sur l'alchimie persane et indienne. = Novembre. Albert SOREL. Les origines de la guerre de Cent ans (à propos de l'ouvrage de Funck-Brentano sur Philippe le Bel et la Flandre; fait ressortir les grands mérites du livre et reproche à l'auteur quelques exagérations). — G. PARIS. Histoire de la langue française, 3^e et dernier article (intéressant résumé et substantielle critique du livre de M. Brunot. Le livre et ces articles seront à méditer par tous ceux qui étudient l'histoire de la civilisation).

8. — **Polybiblion**. 1897, octobre. — *H. Glagau*. Die französische Legislative und der Ursprung der Revolutionskriege, 1794-92 (publie quelques documents utiles sur l'histoire des sept premiers mois de l'année 1792). — *Duchemin des Cèpeaux*. Lettres sur l'origine de la chouannerie et sur les chouans du Bas-Maine (très intéressant). — *Angot*. Mémoires épistolaires sur la Révolution à Laval, avec une notice sur Duchemin de Villiers (utile). — *Brückner*. Geschichte Russlands bis zum Ende des xviii Jahrh. (très important). — *A. d'Avril*. La Serbie chrétienne (bonne étude sur l'église serbe). — *Lippi*. L'archivio comunale di Cagliari (bon). = Novembre. *Rouard de Card*. Les traités de protec-

torat conclus par la France en Afrique, 1870-1895. — *Y. Guyot*. Quesnay et la Physiocratie (intéressant). — *Chailley Bert*. Léon Say. — *G. F. Hill*. Sources for greek history between the Persian and Peloponnesian wars (recueil indispensable, bien que mal distribué). — *Schæfer*. Luther als Kirchhistoriker (beaucoup d'érudition; mais l'auteur se place à un point de vue trop luthérien. En fait, Luther ne voyait dans l'histoire qu'un arsenal d'arguments contre la papauté). — *Imbert de Saint-Amand*. Louis Napoléon et M^{lle} de Montijo (piquant par endroits, souvent monotone, l'auteur voulant ne déplaire à personne). — *V. Fiorini*. Gli atti del congresso cispadano nella città di Reggio, 27 dicembre 1796-9 gennaio 1797 (excellent). — *A. Roussel*. Lamennais intime (d'après sa correspondance inédite avec Eugène Boré, qui mourut en 1877 supérieur des Lazaristes. Les documents publiés ici se rapportent aux années 1829-1836).

9. — Revue critique d'histoire et de littérature. 1897, n° 41. — *Greenidge*. A handbook of greek constitutional history (bibliographie incomplète; des considérations générales intéressantes). — *Heisenberg*. Nicephori Blemmydae curriculum vitae et carmina (autobiographie intéressante, à la fois pour l'histoire littéraire byzantine et pour celle des querelles religieuses du XIII^e s.). — *Harnack*. Die Chronologie der Literatur bis Irenaeus (ce second volume de la chronologie de la littérature chrétienne jusqu'à Eusèbe abonde en résultats nouveaux). — *Br. Violet*. Die palæstinischen Märtyrer des Eusebius von Caesarea (publie une traduction allemande du texte syriaque de cet ouvrage et, en regard, en autant de colonnes parallèles, les sources de cette rédaction. Cette rédaction est un remaniement fait par Eusèbe lui-même d'un premier récit plus court qu'il avait inséré dans son Histoire ecclésiastique). — *Glagau*. Die französische Legislative und der Ursprung der Revolutionskriege (jette quelques lumières nouvelles sur le rôle joué par Narbonne en 1793). = N° 42. *B. Zeller*. La minorité de Louis XIII. Marie de Médicis et Villeroy (utilise beaucoup de documents nouveaux, mais exagère l'importance du rôle joué par Villeroy). = N° 43. *J. Jolly*. Recht und Sitte (admirable résumé sur le droit et la coutume de l'Inde antique). — *S. Reinach*. Répertoire de la statuaire grecque et romaine, t. I (réédition du recueil de Clarac, avec une excellente biographie de cet antiquaire. 617 planches contenant plus de 4,000 reproductions. Le tout pour 5 francs). — *G. Gilbert*. Beiträge zur Entwicklungsgeschichte des griechischen Gerichtsverfahrens und Rechtes (de l'originalité, beaucoup de précision et de clarté). — *Franchina*. Le condizioni economiche della Sicilia ai tempi di Verre, 1^a parte (sans valeur). — *Dr K. Jacob*. Die Erwerbung des Elsass durch Frankreich im westfälischen Kriege (ouvrage très consciencieux et en partie nouveau; mais l'auteur, en prétendant qu'il ne s'est agi à Munster que de la cession de l'Alsace autrichienne, a rendu inintelligible l'histoire des événements postérieurs. C'est bien toute l'Alsace que les Impériaux cédèrent à Louis XIV). —

Eug. Hubert. La torture aux Pays-Bas autrichiens pendant le xv^m s. (très intéressant). — *G. de Mortillet.* Formation de la nation française (S. Reinach relève dans cet ouvrage un nombre incroyable de bévues et une déplorable facilité à prendre des hypothèses pour des vérités scientifiquement démontrées). = N° 44. *E. Mühlbacher.* Deutsche Geschichte unter den Karolingern (travail très consciencieux et qui serait un excellent manuel s'il y avait les renvois aux sources et une table). — *P. Fredericq.* De Secten der Geeselars en der Dansers in de Nederlanden (excellente étude sur les Flagellants, 1349-1400). — *Mahrenholtz.* Fénélon, Erzbischof von Cambrai (excellent). — *Pfeiffer.* Der Feldzug Luckners in Belgien, 1792 (récit définitif). — *Knod.* Die alten Matrikeln der Universität Strassburg, 1621-1793 (bon). = N° 45. *Beauchet.* Histoire du droit privé de la république athénienne (ouvrage considérable; bibliographie très bien renseignée et des idées personnelles). — *E. d'Hauterive.* Un soldat de la Révolution, le général Alexandre Dumas, 1762-1806 (récit très agréable d'une vie qui a été un vrai roman). — *P. Bopp.* La légion portugaise, 1807-1813 (très long, mais nouveau). = N° 46. *Lazzarini.* Marino Faliero, la congiura (détruit la légende et rétablit l'histoire en ce qui concerne cette célèbre conspiration). = N° 47. *H. Peter.* Die geschichtliche Litteratur über die römische Kaiserzeit bis Theodosius I und ihre Quellen (le plan de l'ouvrage est un peu lâche, mais le fond est excellent). — *Chantepie de la Saussaye.* Lehrbuch der Religionsgeschichte, 2^e édit. (très remarquable).

10. — **Revue de l'histoire des religions.** Tome XXXVI, n° 1. Juillet-août 1897. — G. MASPERO. La table d'offrandes des tombeaux égyptiens; fin (description minutieuse de scènes dont l'ordonnance a été fixée depuis les plus anciens temps et qui sont un des éléments essentiels de la vie que, selon les idées égyptiennes, les morts vivaient dans le tombeau). — E. AYMONIER. Le Cambodge et ses monuments (1^o Koh-Ker, où l'on a relevé plus de 40 inscriptions comprenant environ 1,500 lignes et plus de 4,000 noms de serfs ou d'esclaves sacrés; 2^o Phnom-Sandak, où l'on a relevé aussi des inscriptions. Ces monuments épigraphiques remontent au x^e et au xi^e siècle de notre ère). — L. KNAPPERT. La religion germanique (d'après le dernier ouvrage de M. Golther: *Handbuch der germanischen Mythologie*, 1895. L'auteur fait un très grand éloge de ce livre). = Comptes-rendus: *Farnell.* The cults of the greek states (important traité de théologie grecque, où la liturgie et la ritologie sont étudiées avec un soin particulier). — *A. de Ridder.* De l'idée de la mort en Grèce à l'époque classique (l'auteur s'efforce de montrer que, vers le v^e s., une transformation commença à s'opérer dans l'âme hellénique, où s'introduisit un souci mélancolique de ce qui attend l'homme après cette vie). — *Fr. Spitta.* Zur Geschichte und Litteratur des Urchristentums (important et original). — *D^r Robinet.* Le mouvement religieux à Paris pendant la Révolution, t. I (l'auteur ne devait que réunir et publier les documents relatifs à ce mouvement reli-

gieux ; il a fait malheureusement beaucoup plus en s'occupant de choses étrangères à son sujet et en jugeant un peu trop les événements et les hommes de la Révolution d'après les théories d'Aug. Comte).

11. — Le Correspondant. 10 octobre 1897. — Un ancien diplomate : l'alliance franco-russe ; fin le 25 oct. — E. DAUDET. Le duc d'Aumale : une journée historique. M. Thiers et les princes. Au seuil de l'Assemblée nationale (récit détaillé et impartial de la part prise à la guerre par les princes d'Orléans et des démarches faites par eux pour pouvoir siéger à l'Assemblée ; suite le 25 oct. et le 10 nov. M. D. y raconte le procès Bazaine et le rôle si patriotique et si brillant joué par le duc comme commandant du 7^e corps, puis les douloureux événements qui devaient le rejeter en exil. Tout ce récit, très vivant et très documenté, est puisé aux meilleures sources orales et écrites). — LANZAC DE LABORIE. Le maréchal Suchet (d'après le livre de M. F. Rousseau). = 25 octobre. LAFENESTRE. Jean de la Fontaine et les artistes de son temps (jolie addition au joli livre de M. L. sur La Fontaine). — DRUON. L'éducation des Bourbons (fragments de l'ouvrage ingénieux de M. Druon sur un sujet qui éclaire assez vivement l'histoire de nos derniers rois). = 10 novembre. THIRION. La France et l'Angleterre en Afrique. La boucle du Niger (excellent exposé de la question). — LANZAC DE LABORIE. La France en 1814, d'après les rapports inédits du comte Anglès (ces précieux documents d'un des chefs de la police générale vont être publiés par M. C. Firmin-Didot).

12. — Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus. 1897, 20 oct. — M. L.-J. Le centenaire de saint Augustin de Cantorbéry. — L. MÉCHINEAU. La bible d'Éthiopie ; second article : ses origines ; troisième article (5 nov.) : sa valeur littéraire, dogmatique et critique. — DOIZÉ. Léon Gautier (article nécrologique à signaler ; l'auteur fait les réserves nécessaires sur l'œuvre de L. Gautier au point de vue de la sévère érudition, mais fait ressortir avec autant de mesure que d'équité la valeur pédagogique de son enseignement. De lui aussi on peut dire : son meilleur livre, ce sont ses élèves). — A. HOUARD. La vérité sur Carrier (combat le Carrier de M. Chassin par le Carrier de M. le comte Fleury). = 5 nov. V. B. Un Russe calomnié (l'empereur Paul, qui voulut être l'allié de la France, qui a protégé le conclave de 1800, qui fut le sauveur et le grand maître d'un ordre militaire catholique et qui procura la résurrection de la Compagnie de Jésus. Il fut honnête et généreux ; il mérite d'être placé en un bon rang parmi les souverains). — S. HARENT. La part de l'Église dans la détermination du rite sacramentel (elle est probablement nulle, dit le P. Sasse dans ses *Institutiones theologicae* ; c'est le contraire qui est plus probable). = 20 nov. J. SATABIN. Note sur le culte perdu des saints Dizole et Recesse (ces saints ont été honorés à Saint-Omer à partir de 1618, année où le P. Van Crombeck, recteur du collège wallon de cette ville, fit la reconnaissance canonique de leurs reliques, jusqu'à la Révolution, où elles ont disparu.

Ces saints sont d'ailleurs parfaitement inconnus; peut-être doivent-ils l'existence à une erreur de lecture dans les Catacombes, au temps de l'exploration qu'y fit Bosio).

13. — La Revue de Paris. 1897, 15 octobre. — LAMENNAIS. Lettres à Montalembert; suite le 1^{er} nov. (correspondance fort importante pour l'histoire du mouvement intellectuel dans le monde catholique français après la chute de la Restauration). — Duc de RICHELIEU. Ma retraite du pouvoir; suite et fin le 1^{er} novembre (ce récit, très remarquable, a été publié pour la première fois par la *Revue historique* en 1890. M. Cisternes, qui le publie aujourd'hui dans un volume sur Richelieu, croyait inédit). = 15 novembre. E. LAVISSE. Sur les galères du (tableau très coloré des misères auxquelles étaient condamnés les forçats sous le grand règne, et l'on sait qu'après la Révocation nombre de protestants furent soumis à ce régime). = 1^{er} décembre. E. RENAN, H. RENAN, M. BERTHELOT. Correspondance, 1847-1892; 2^e série, 1^{er} art. (la plupart de ces lettres appartiennent au temps de la mission archéologique que Renan dirigea en Palestine. Elles témoignent, entre autres choses, de l'extrême ardeur que Renan apportait à son travail).

14. — Revue des Deux-Mondes. 1897, 1^{er} juillet. — Comte E. LEFEBVRE DE BÉHAINE. Léon XIII et le prince de Bismarck. 3^e art. — l'arbitrage des Carolines; la fin du Culturkampf. — Paul GIRARD. Les orateurs et l'opinion publique chez les Athéniens. — VALBERT. Pierre le Grand et son dernier biographe (à propos du livre récent de M. Waliszewski). = 15 juillet. Albert SOREL. L'Europe et le Directoire. 1^{er} art. — le congrès de Rastadt et la cession de la rive gauche du Rhin; 2^e art. (15 août): les républiques tributaires; la mission de Sieyès à Berlin. 3^e art. (15 sept.): la seconde coalition; la république napolitaine (exposition brillante et lumineuse de la politique téméraire du Directoire; beau portrait de Championnet). — Ch. BENOIST. La révolte des Philippines et les mœurs politiques de l'Espagne. — Eug. GUILLAUME. Les ruines de Palmyre et leur récent explorateur (raconte la chute de l'État de Palmyre en 273; décrit les monuments de Palmyre d'après les travaux de M. Bertone, qui a reconstitué cette ville, construite selon les principes de l'art grec; comparaison instructive avec Balbeck où l'art, également gréco-syrien de caractère, a subi l'influence romaine). = 1^{er} août. V. DUBLED. Berryer, d'après ses derniers historiens. — G. VALBERT. Les années de retraite du prince de Bismarck. = 15 août. Étienne LAMY. Les luttes entre l'Église et l'État au XIX^e s. 1^{er} art.: les causes; 2^e art. (15 nov.): les phases; la Révolution française et le Premier Empire (étude très documentée et fortement pensée). = 1^{er} sept. G. GOYAU. L'Allemagne religieuse. La vie protestante: les églises officielles et les sectes. — RITTER. Les nouvelles recherches sur J.-J. Rousseau. 3^e art.: la seconde partie des *Confessions* (beaucoup de faits très précis; curieux portrait de M^{lle} Le Vasseur; influence morale exercée sur les âmes par Rousseau. Voltaire jeta le trouble dans bien des consciences qui voyaient un apôtre

dans Jean-Jacques, quand il s'avisa de lui demander ce qu'étaient devenus ses enfants). — Ch. BENOIST. Don A. Canovas del Castillo. = 15 sept. Émile MICHEL. Les missions diplomatiques de P.-P. Rubens, 1627-1630 (d'après l'*Histoire diplomatique de Rubens* par Gachard). = 1^{er} oct. Marquis DE GABRIAC. Châteaubriand et la guerre d'Espagne, d'après des documents inédits. 1^{er} art. : les conférences de Vienne et le congrès de Vérone (ces documents inédits sont des notes prises au jour le jour, pendant le congrès, par M. de Gabriac, père de l'auteur, et par M. de Bois-le-Comte); 2^e art. (1^{er} nov.) : Châteaubriand ministre des affaires étrangères (montre que la guerre d'Espagne, qui était une partie du « grand dessein » imaginé par Châteaubriand, a été bien accueillie par les cabinets européens, sauf l'Angleterre, et le profit moral qu'en retira le gouvernement). — Pierre MILLE. En Thessalie. Journal de campagne; fin le 15 oct. = 15 oct. Ch. BENOIST. La monarchie austro-hongroise et l'équilibre européen. 1^{er} art. : les nationalités et l'empereur.

15. — *Revue des Universités du Midi*, 1897, oct.-déc. — M. HOLEUIL. L'expédition d'Attale I^{er} en 218 (reprend la question déjà étudiée par M. Radet dans le même recueil et présente des conclusions tout à fait différentes. Attale « ne s'est pas montré en 218 le tacticien audacieux et le manœuvrier de grande allure qu'a cru voir M. Radet; nous le retrouvons, cette année-là comme toujours, circonspect, limitant ses entreprises à ses moyens d'action et se hâtant d'accomplir, sitôt que s'en offre l'occasion, des besognes immédiatement utiles. » M. Radet a reconnu qu'il s'est trompé). — H. BARCKHAUSEN. Montesquieu et sa théorie des gouvernements (que la distinction établie par Montesquieu entre l'État républicain, monarchique et despotique est fondée sur une idée philosophique très juste et non sur les aspects fournis par l'observation de quelques États civilisés). = Bulletin historique régional : A. DEBERT. Landes (bibliographie très minutieuse).

16. — *Société de l'histoire du Protestantisme français*. Bulletin historique et littéraire, 1897, 15 oct. — D. BENOIT. Les prédicants martyrs de la Révocation; les frères Plan, 1686-1697. — A. BERNUS. Le testament autobiographique d'un des premiers pasteurs de France, Pierre Fornelet, 1593. — A.-L. HERMINIARD. Une plaquette inédite d'Agrippa d'Aubigné, 1621-1630 (les éditeurs de 1873 avaient découvert et publié la minute manuscrite de cette lettre; on en donne aujourd'hui un texte développé et retouché qui avait été réimprimé sous Louis XIII, mais dont on ne soupçonnait même plus l'existence). — N. WEISS. La liberté religieuse; ses ennemis et ses défenseurs en 1765 et 1789, d'après trois lettres inédites de Rabaut de Saint-Étienne. — C. PASCAL. La fontaine d'Autun et Jean Goujon (attribue à Jean Goujon une fontaine datée de 1543; c'est donc peu après l'« expiation » qu'il avait dû subir à Paris en 1542, et juste à un moment où jusqu'ici l'on perdait sa trace, que l'on retrouve le célèbre sculpteur à Autun; et c'était peut-être sa ville natale). = 15 mars. J. VIÉNOT. Le régime de la séparation de

l'Église et de l'État dans l'ancienne principauté de Montbéliard de 1793 à 1804. — F. TEISSIER. La date précise de l'abjuration des réformés d'Anduze (en oct. 1685). — N. WEISS. Le médecin Daniel Pajon après la Révocation à Sainte-Menehould, 1701 (il était en prison pour avoir tenu des assemblées prohibées).

17. — Académie des inscriptions et belles-lettres. Comptes-rendus des séances de l'année 1897, 4^e série, t. XXV, 1897, juill.-août. — DIEULAFOY. Simon de Montfort et la bataille de Muret. — CLERMONT-GANNEAU. Les tombeaux de David et des rois de Juda et le tunnel-aqueduc de Siloé (ces tombeaux n'ont pas encore été retrouvés; l'auteur indique dans quelle direction il faudrait chercher. Expose les fouilles exécutées dans le tunnel de Siloé). — Émile BERTEAUX. Castel del Monte et les architectes français de l'empereur Frédéric II (ce château a été construit dans le plus pur style français par Philippe Chinard en 1240; c'était un seigneur français que Frédéric II ramena de Chypre. Signale d'autres monuments apuliens élevés aussi par des architectes français). — Ph. BERGER. L'église du Saint-Sépulcre sur la mosaïque géographique de Madaba. — Sept.-oct. J. OPPERT. Un dieu commerçant (« nous pouvons suivre les opérations commerciales du Dieu-Soleil jusqu'au **xxv^e s.** avant l'ère chrétienne; mais certes la fondation de cette maison remontait plus haut : on peut dire que la maison de haute banque sous la raison sociale « Dieu-Soleil » est le plus antique établissement financier dont l'histoire nous ait laissé le souvenir; aucun autre ne peut se prévaloir d'une existence aussi longue, car il a subsisté pendant trois ou quatre mille ans. » Le siège de cette « maison du trésor » était à Sippara-Héliopolis). — Id. Une dynastie d'usurpateurs (Bel-Sum-iskum régna pendant quelques mois de l'année 561; il fut tué par Evil Mérodach, fils de Nabuchodonosor, et vengé par son fils Nériglissor, qui assassina Evil Mérodach, son beau-frère). — CAGNAT. Note sur un nouveau diplôme militaire de Bulgarie, avec une photographie (transcription et traduction; le diplôme est daté du 16 sept. 93. Il mentionne pour la première fois le nom complet de la cohorte des *Cisipadenses*; mais on ne sait identifier ce dernier nom). — VIDAL DE LA BLACHE. Note sur l'origine du commerce de la soie par voie de mer. — HÉRON DE VILLEFOSSE. Fragment d'un diplôme militaire, de l'année 99, relatif à la flotte de Misène.

18. — Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne. Année 1896, vol. L, 1897. — Ch. MOISSE. Les « Idées singulières » de Rétif de la Bretonne (analyse les idées contenues dans les ouvrages où Rétif se proposait de réformer la société et les mœurs; la forme en est licencieuse et le fond chimérique). — Abbé JOURN. Le prieuré de Franchevaux (depuis sa fondation en 1159 jusqu'à sa destruction totale à la fin du siècle dernier; liste des religieux et des prieurs de Franchevaux; en appendice, 24 chartes des **xiii^e** et **xiiii^e** s.). — Gaston GAUTHIER. Rogny et Saint-Eusoge, Yonne, depuis les ori-

gines jusqu'à nos jours (monographie de 142 p., avec dix documents inédits, une carte et plusieurs croquis). — Fr. MOLARD. Le livre de raison des familles Barbanceys et Chadenier. — E. PETIT. Quatre lettres de l'abbé Lebeuf (à Martène et à Montfaucon). — Abbé BLONDEL. Examen critique du système de l'abbé Lebeuf sur la chronologie des premiers évêques d'Auxerre (Peregrinus, premier évêque d'Auxerre, fut martyrisé en 287 et non en 303, comme le veut Lebeuf. Celui-ci a eu le tort également de prétendre que Valère et Valérien, le second et le troisième successeur de saint Pèlerin, étaient une seule et même personne : saint Valérien; enfin, il a sans raison placé saint Fraterne avant saint Alode). — LOISEAU. Un syndicat agricole à Chitry en 1763. — Fr. MOLARD. Études hagiographiques : la passion de saint Pèlerin; la chronologie des premiers évêques d'Auxerre (longue discussion qui aboutit aux conclusions suivantes : 1° saint Pèlerin a été martyrisé le 16 mai 259, sous le principat de Valérien et de Gallien et sous le consulat d'Émilianus et de Bassus. 2° Cette date laisse dans la suite des évêques d'Auxerre une lacune de vingt-neuf ans; on peut la combler d'abord en donnant saint Marcellien pour successeur presque immédiat à saint Pèlerin, puis en admettant de 286 ou 289 à 313 une longue vacance du siège épiscopal. 3° La passion de saint Pèlerin telle que nous l'avons a été rédigée vers la fin du vi^e s. d'après un récit beaucoup plus ancien, et son auteur probable est Étienne l'Africain ou quelqu'un de ses disciples immédiats).

19. — **Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne.** 1897, mars. — J. DELMAS. Les loges maçonniques de Saint-Flour au xviii^e s. — Abbé MIOCHE. Rectification à l'hagiographie d'Auvergne (les martyrs Denis, Sabin et Agape n'appartiennent pas au diocèse de Clermont; ils ont été introduits dans le Propre de Clermont au xvii^e s. par suite d'un passage de Baronius mal traduit). = N° 6. Abbé ATTAIX. Les églises du canton d'Ennezat.

20. — **Revue archéologique, historique et scientifique du Berry.** 1897, mars. — F. SOHNÉE. Notes sur l'histoire de Saint-Chartier (publié deux chartes de 1376 et de 1454). = Mai. Abbé DUROISEL. Le culte de N.-D. de Lorette en Berry. = Juin. Id. Le temporel de l'abbaye de la Vernusse (d'après un terrier dressé de 1700 à 1727). — Abbé BABOU. Le tombeau d'Aldebert, archevêque de Bourges, 1092-1097, et abbé de Déols, 1087-1097.

21. — **Revue bourguignonne de l'Enseignement supérieur** (Université de Dijon). Tome VII, n° 4. — GAFFAREL. Baylen et Vimeiro. = N° 2. KLEINCLAUSZ. Leçon d'ouverture du cours d'histoire de la Bourgogne, faite à l'Université de Dijon, le 9 févr. 1897.

22. — **Revue de Champagne et de Brie.** 1896, nov.-déc. — J.-A. BLANCHET. Règlement des potiers d'étain à Troyes en 1576. — P. CHAUVET. Extraits des anciens registres paroissiaux du Petit-Mesnil. — Abbé MILLARD. Histoire de Gigny-aux-Bois; suite. — JADART et LE

GRAND. L'ancienne baronnie du Thour en Champagne, d'après un aveu de 1390 comparé au cadastre; appendice; suite en janv.-févr. 1897. — 1897, janv. A. PÉTEL. Les seigneurs de Ville-sur-Arce; suite en mars et avril. — Abbé MILLARD. Histoire de Bussy-au-Bois; suite en mars et juin. — Abel RIGAULT. Documents sur Bouillon conservés aux archives du ministère des Affaires étrangères (bref inventaire). — Févr. P. CHAUVET. Actes religieux du Petit-Mesnil; suite en mars-juin. — Mai-juin. Gaston PARIS. Le poète Guillaume Coquillart, chanoine et officiel de Reims. — L. MONCE-W. La mission de Reims en 1821. — ROSEBOT. Répertoire historique de la Haute-Marne contenant la nomenclature des ouvrages, articles, dissertations et documents imprimés concernant l'histoire de ce département; 2^e part. : Catalogue des actes.

23. — *Revue de Gascogne*. 1897, 9^e et 10^e livr., sept.-oct. — Ph. LAUZUN. Châteaux gascons de la fin du XIII^e siècle. Valence-sur-Baïse; 1^{re} partie (son histoire jusqu'au XVIII^e s.). — Cypr. LA PLAGNE-BARRIS. Seigneuries du pays d'Angles. 1^{re} partie : Pouylebon; 1^{er} art. (son histoire du XIV^e au XVII^e siècle); suite en novembre : Pouylebon jusqu'à la fin de la Révolution. — T. DE L. Une lettre et une note de 1619 sur les antiquités de la ville d'Auch (lettre adressée à Peyresc). — CARSLADE DU PONT. La noblesse du diocèse d'Auch au siège de Salces en 1639. — Bibliographie : *Abbé Dubarat*. Bétharram et le Mont-Valérien (documents inédits relatifs surtout à l'histoire du XVII^e s.). — *J. de Jaurgain*. Châteaux basques. Urtubie (intéressant). — *Labat*. Le château de Marrac (construit, à une demi-lieue de Bayonne, par Marie-Anne de Neubourg; c'est là que fut consommée en 1808 la déchéance des Bourbons d'Espagne; intéressant pour l'histoire de cet épisode tragi-comique de l'affaire d'Espagne). — *Breuils et Gardère*. Comptes des consuls de Montréal-du-Gers, 1411-1450. — *Lausun*. Le château de Cauzac; le château de Nérac (bonnes monographies). — Novembre. L. COUTURE. La reine Marguerite, d'après quelques publications méridionales (il s'agit de la première femme de Henri IV; utilise les publications récentes de MM. l'abbé Douais, Ph. Lauzun et Tamizey de Larroque).

24. — *La Province du Maine*. 1897, n^o 8. — L. DENIS. La maison Bérengère au Mans. — E.-L. DUBOIS. Le prieuré de Saint-Julien-la-Tourette au diocèse du Puy-en-Velay. — L. FROGER. De la signification du mot *saint* au XV^e siècle (*saint* = cloche, ce qu'on savait depuis longtemps). — Lettres royales; suite au n^o 2 (deux lettres de Henri IV à Charles de Chambes, 13 juin 1590 et 15 mai 1597). — N^o 9. LEDRU. Les pèlerinages à la sainte Vierge dans le diocèse du Mans.

25. — *Revue historique et archéologique du Maine*. T. XLII, 1^{re} livr. 1897, second semestre. — DIEUDONNÉ. Hildebert de Lavardin, évêque du Mans, archevêque de Tours; suite (examen méthodique des lettres). — M. ROBERT. L'instruction primaire au XVIII^e s. dans le canton de Fresnay. — L. BRIÈRE. Bibliographie du Maine pour l'an-

née 1896. = 2^e livr. Baron S. DE LA BOULLERIE. Une émeute au Mans en 1675, à propos de droits d'octroi (la victime de cette émeute fut un avocat, Claude Blondeau, dont la maison fut mise au pillage après avoir été assiégée par la populace). — D^r CANDÉ. Un livre de gages des châtelains du Lude au commencement du xvii^e s.; contribution à l'étude de la vie privée des anciens seigneurs en province. — DIEUDONNÉ. Hildebart de Lavardin, évêque du Mans; suite (chronologie de ses lettres).

26. — Revue de Saintonge et d'Aunis. 1897, 1^{er} sept. — E. G. Les Fleuriau de la Rochelle. — Le culte de sainte Radegonde en Saintonge. — LA MORINERIE. Le marquis de Montalembert et son second mariage (le général de Montalembert épousa en premières noces M^{lle} de Commarieu; ce mariage étant resté stérile, il divorça en 1794, à l'âge de quatre-vingts ans, pour épouser Rosalie Cadet, divorcée également, et dont il eut une fille). — J. PELLISSON. Notes sur les enseignes, le commerce et l'industrie en Saintonge et en Aunis; fin. = 1^{er} novembre. LÉTELÉ. Un curé constitutionnel : Léonard, curé de Marennes. — J. PELLISSON. Balzac, Thiers et Alfred de Vigny devant les électeurs charentais. — E.-G. La famille Oualle, de la Rochelle (généalogie de cette ancienne famille protestante). — L. AUDIAT. Une baronnie en Angoumois (baronnie de Marthon, au diocèse d'Angoulême, d'après une monographie récente par l'abbé A. Mondon). — Th. PHELIPPOT. Étude historique sur la baronnie de l'île de Ré; réponse aux observations du D^r Kemmerer et du D^r Atgier (cette baronnie n'a pas été créée par Louis XIV; ajoute quelques noms aux neuf possesseurs de cette baronnie signalés par le D^r Kemmerer).

27. — Travaux de l'Académie nationale de Reims. Vol. XCIX, année 1895-96, t. I (Reims, Michaud, 1897). — M. FROUSSARD. Jeanne d'Arc champenoise; rapport sur la brochure de M. Misset en réponse à celle de M. Poinsignon (tient pour l'origine champenoise de la Pucelle). — Abbé CHARLES. Une contrefaçon de Jeanne d'Arc (quelques pages sur Claude des Armoises). — Ch. COYON. Découvertes et fouilles dans un cimetière gaulois, lieu dit le Montéqueux, territoire de Beine, Marne. — Alph. GOSSET. Monographie de la basilique de Saint-Remi de Reims. — JADART. Vieilles rues et vieilles enseignes de Reims. — Abbé MISSET. Proses en l'honneur de saint Remi.

28. — Beiträge zur Bayerischen Kirchengeschichte. Bd. III, Heft 1, 1896. — O. ERHARD. J. Schwanhausen, le réformateur de Bamberg; fin dans Heft 2. — MRBT. Lettres d'Adolf de Harless à Rod. Wagner (1853-58; important pour l'histoire des luttes politiques et religieuses à cette époque). — Th. KOLBE. Un évêque élu de Würzbourg qui passe au luthéranisme (J. Pettendorfer, 1524). = Heft 2. Id. Trois lettres du temps de la Réforme (de Chr. Scheurl, Th. Billican et A. Doeber, 1521, 1524, 1546). — ENDERS. La correspondance de Caspar Lœner; suite; fin dans Heft 3 (1545-1555). — O. RIEDER. L'histoire

religieuse dans les revues des sociétés historiques de Bavière; suite dans Heft 5-6. = Heft 3. NEY. Le prétendu soulèvement du pasteur réformé Georg Infantius à Spire en 1577 (montre, d'après des documents inédits, qu'il n'y a rien de fondé dans le récit qui montre ce pasteur et les membres de l'Église réformée formant un complot contre les luthériens). — Th. LAUTER. L'oppression de l'Église évangélique dans le duché de Sulzbach, 1627-1649 (d'après les registres ecclésiastiques). — BRAUN. Hans Ehinger de Memmingen (publie une apologie écrite par Ehinger en 1539 où il montre les services qu'il a rendus à la réforme luthérienne). = Heft 4. JORDAN. Les registres ecclésiastiques de Nuremberg au XVI^e s. (article très soigné sur ces registres paroissiaux, leur contenu, leur importance pour l'histoire ecclésiastique et morale). — KOLDE. La réforme luthérienne à Rothenburg-sur-la-Tauber (publie 13 lettres de 1544-1546, avec un abondant commentaire). — Id. Le service divin à Nuremberg, d'après les notes d'un contemporain, 1783-1784. = Heft 5. H. DE SCHUBERT. Le conflit relatif aux cérémonies du culte luthérien à Nuremberg en 1750. — Fr. BRAUN. Le monastère augustin de Memmingen (1^o extraits des statuts de 1453; 2^o acte de 1516 relatif à la situation des monastères de femmes dans l'ordre de saint Augustin). = Heft 6. KAWERAU. Johannes Draconitès de Carlstadt, 1494-1566 (théologien luthérien distingué. Publie des lettres inédites et une oraison funèbre de Draconitès sur Luther le 11 mars 1546). — C. BRUNNER. Les mss. allemands relatifs à l'histoire religieuse de la Bavière qui se trouvent à la Bibliothèque nationale de Paris (d'après le Catalogue des mss. allemands de Huet).

29. — *Deutsch-evangelische Blätter*. Jahrg. XXII, 1897, Heft 1. — Th. SCHOTT. Renée de France, duchesse de Ferrare (esquisse biographique d'après le récent ouvrage de Rodocanachi; sa situation à l'égard du protestantisme). — BRAUSEWETTER. J.-J. Rousseau moraliste et pédagogue; suite dans Heft 2. — L'évêque Ross (biographie de cet évêque titulaire évangélique qui joua un rôle important dans l'Église évangélique des pays rhénans et de la Westphalie, 1772-1854). = Heft 3. NASEMANN. La Palatine, duchesse d'Orléans (brève esquisse historique). = Heft 4. REINTHALER. Ernest-Maurice Arndt (sa biographie; tableau de sa vie politique). — BILLEB. Les tablettes d'argile de Tell-el-Amarna et les livres de Josué et des Juges (à la fin du règne d'Aménophis III, roi d'Égypte, toute la Palestine était occupée par les Hébreux. Ces tablettes fournissent d'importants renseignements sur la situation du culte que professait à cette époque le peuple juif). = Heft 5. SODEUR. L'amiral Coligny (surtout d'après la biographie publiée par E. Marcks). — NASEMANN. Le prince Eugène de Savoie (rien de nouveau). = Heft 6. ANDLER. La vie du réformateur John Knox comparée avec celle de Luther. — NASEMANN. Marie-Thérèse d'Autriche. — Charles WALKER. Montesquieu, champion du protestantisme en France.

30. — *Neue kirchliche Zeitschrift*. Jahrg. VIII, 1887, Heft 1.

— KLOSTERMANN. Comment s'est formé le Pentateuque; suite (étude critique sur les récits du Pentateuque relatifs au sanctuaire mosaïque du Tabernacle et à la disposition du camp israélite. Attaque vivement la méthode suivie par Wellhausen dans la critique du Pentateuque); suite dans Heft 3 et 4; fin dans Heft 5 (ces récits sont du temps de David ou de Salomon). = Heft 2. LEZIUS. La situation religieuse de Mélancton. — SEEBERG. La situation de Mélancton dans l'histoire du dogme et de la dogmatique. — BLASS. Mélancton considéré comme humaniste et pédagogue. = Heft 4. SELLIN. Auguste Kohler, théologien et historien; article nécrologique. — WOHLBERG. Jésus Sirach et la question sociale (il est complètement faux qu'il y ait dans les idées de Jésus Sirach des idées semblables à celles du socialisme moderne). — HOMMEL. Arpakshad (dans l'*Academy* du 17 octobre 1896, l'auteur avait donné une explication de ce nom qui se trouve dans la Genèse, 10, 22 et 24, et dans 11, 12; il l'avait identifié avec Ur Kasdim, patrie d'Abraham. Cheyne avait, dans l'*Expositor*, soulevé des objections que réfute l'auteur dans le présent article). = Heft 5. ZEHNFUND. La situation de l'apôtre saint Paul au regard de la loi mosaïque. — WIEGAND. Les mosaïques du baptistère de Ravenne (elles représentent la liturgie du baptême dans l'Église primitive; très importantes à cet égard).

31. — Studien und Mittheilungen aus dem Benedictiner-und Cistercienser-Orden. Jahrg. XVII, 1896, Heft 3. — VEITH. Les martyrologes des Grecs (explique minutieusement la situation présente de la science sur ce domaine, d'après l'étude de nombreux martyrologes inédits); suite dans Heft 4 et dans Bd. XVIII, Heft 2. — LEISTLE. Les sciences et les arts au monastère bénédictin de Saint-Magnus à Füssen; suite (relative au XVII^e s.); suite dans Heft 4 et dans Bd. XVIII, Heft 2. — CAMBLER. Scholae Benedictinae (des progrès que les Bénédictins firent accomplir à la science); suite dans Heft 4 et dans Bd. XVIII, Heft 2. — RENZ. Contributions à l'histoire de l'abbaye bénédictine de Saint-Jacques et du prieuré « Weich-Saint-Peter » à Ratisbonne; suite : 1384-1422; fin dans Heft 4 et dans Bd. XVIII, Heft 2 (l'auteur s'arrête en 1499). — SCHNEIDER. Johann Bertels, abbé de Munster et d'Echternach; fin : 1594-1607. — GRILLENBERGER. Documents et recherches sur l'histoire de l'ordre cistercien; suite dans Heft 4 et dans Bd. XVIII, Heft 2. = Heft 4. WAGNER. Gillon li Muisi, abbé de Saint-Martin de Tournai (biographie détaillée, d'après des documents inédits, 1272-1353). — P. WITTMANN. Jean Nibling, prieur de l'abbaye cistercienne d'Ebrach, et ses œuvres, 1500-1526 (extraits de ses chroniques); suite dans Bd. XVIII, Heft 2. — KUKULA. Lettres écrites de Rome par des religieux de Saint-Maur en 1699 (douze pièces de dom Guillaume Laparre, Mabillon, Montfaucon et autres; importantes en ce qu'elles montrent la situation de la congrégation de Saint-Maur à l'égard de la cour de Rome, ses rapports avec les Jésuites et les luttes qu'elle eut à subir à propos de la publication des œuvres de saint Augustin). = Bd. XVIII, 1897, Heft 2. PONSCHAB. Le « Liber pontificalis » de l'évêque

d'Eichstätt, Gundekar II, et le bienheureux Utto de Metten; suite (détails sur les débuts de l'organisation ecclésiastique dans l'évêché d'Eichstätt au VIII^e s. et sur les premiers monastères qui y furent établis). — PLENA. Histoire du culte de la Vierge; suite : IX^e-XII^e s.

32. — *Zeitschrift für deutsche Philologie*. Bd. XXX, Heft 1, 1897. — R.-C. BOER. Sur la Gretissaga (l'auteur prépare une édition de cette saga; le présent mémoire lui sert d'introduction. 1^o Les divers remaniements de la saga; l'authenticité de chaque strophe et les interpolations. 2^o Rapports de la saga avec d'autres récits de l'ancienne Scandinavie, en particulier avec la Fostbroedra et la légende de Beowulf. 3^o Luttes des Grettir avec des spectres et des esprits méchants; origine mythologique de ces récits). — Fr. KAUFFMANN. L'arianisme d'Ulfilas (Jostes a récemment exprimé l'opinion qu'Ulfilas, l'évêque des Goths, le traducteur bien connu de la Bible, a d'abord appartenu à l'Église orthodoxe; c'est seulement en 383, l'année même de sa mort, qu'il se fit arien et qu'il amena de cette façon tout son peuple à passer à l'arianisme. L'auteur réfute cette opinion; il étudie la situation religieuse des Goths au IV^e s.). = Comptes-rendus : *Loewe*. Die Reste der Germanen am Schwarzen Meere (peu de valeur). — *W. Häbler*. Luther's Schrift an den christlichen Adel im Spiegel der Kultur-und Zeitgeschichte (remarquable, malgré beaucoup d'erreurs de détail).

33. — *Neue Mittheilungen aus dem Gebiet historisch-antiquarischer Forschungen*. Bd. XIX, Heft 2, 1896. — FIRTING. Pour servir à l'histoire des Universités de Halle et de Wittemberg (histoire d'une bourse fondée à l'Université de Wittemberg au XVIII^e s. pour les étudiants hongrois). — Jul. MEYER. Rapports de l'Université de Halle avec la Franconie (signale un certain nombre d'hommes remarquables provenant de Franconie, qui demeurèrent à Halle, soit comme professeurs, soit comme étudiants). — RAMBEAU. Une image de pierre érigée à Gümmitz, non loin de Wettin (une pierre de ces environs montre le profil d'un homme plus grand que nature; l'auteur croit qu'elle est de l'époque préhistorique). — KOHLMANN. Pour servir à l'histoire de la réforme luthérienne à Halle (traite de l'ordonnance ecclésiastique promulguée en 1543). — R. SCHMIDT. Contributions à l'histoire de la ville de Zörbig et de ses environs (préhistoire, trouvailles de monnaies; histoire du moyen âge et moderne). — Hub. ERMISCH. Les tablettes de cire du curé Hermann Westfal dans les archives municipales de Delitzsch (contiennent des notes historiques de 1409-1435 qui apportent des résultats en partie nouveaux. Texte et commentaire). — R. SCHMIDT. Une plainte du conseil municipal de Zörbig, 1636 (adressée à l'électeur de Saxe au sujet du pillage de la ville par les Suédois). — J. FOERSTEMANN. Fragments d'un livre de dépenses du comte Gunther de Beichlingen en 1448. — FABARIUS. La bataille de Riade, 15 mars 933 (recherche les péripéties de la bataille et le lieu où elle fut livrée. Ce lieu doit être cherché à l'est de Halle et au nord de Mersebourg).

34. — Schau ins Land. Jahrg. XXIII, 1896. — Hermann MAYER. Le prédicateur Jean Geiler de Kaysersberg, 1445-1510 (ses rapports avec Fribourg en Bade). — P. ALBERT. Le corps des soldats-citoyens de Fribourg; de la part qu'il prit aux combats de Wagenstadt, 7 et 14 août 1796, d'après des documents inédits et avec des illustrations. — O. LANGER. La prise de Brisach par les troupes françaises en 1703. — OBSER. La maison où mourut Mirabeau-Tonneau, chef des émigrés français.

35. — Jahrbuch für Gesetzgebung, Verwaltung and Volkswirtschaft im deutschen Reich. Jahrg. XXI, 1897, Heft 1. — BREYSSIG. Le développement social des principaux peuples de l'Europe à l'époque moderne et contemporaine; 2^e art. (compare le groupement économique et social des différentes classes dans les divers États de l'Europe au commencement de l'époque moderne, groupement dans lequel se reflète l'influence politique des classes. Important article de 99 p.). — SIEVEKING. L'industrie de la soie à Gènes au xv^e et au xvi^e s. (début de cette industrie en Italie et à Gènes; fondation de la corporation de la soie en 1432; organisation de cette corporation; de l'obligation imposée aux marchands d'y entrer. Rapport des gros fabricants, des *seaterii*, avec les ouvriers et le travail à la maison; importance des débouchés, concurrence avec Lyon et avec l'organisation des métiers libres dans cette ville; Lyon a complètement dépassé, dans le cours du xvi^e s., l'industrie génoise; la peste de 1579 lui donna le coup de mort. Comparaison avec ce qui se passait à Florence, à Venise et à Lucques au xv^e et au xvi^e s. Utilise un grand nombre de pièces d'archives). — Carl GRUENBERG. Étude sur l'histoire et la politique agraires en Autriche; 2^e art. (expose les conditions auxquelles était attachée l'acquisition de la propriété foncière seigneuriale dans les pays bohèmes avant 1848, ce qu'on appelait la « Grundeigentumsfähigkeit. » Avant 1848, les non-nobles en étaient exclus. Expose le droit et la pratique en usage à cet égard depuis le xviii^e s. Ces mesures restrictives avaient pour but de maintenir la noblesse dans son ancienne autorité politique. Depuis 1848, la noblesse bohème n'a vu, pour ainsi dire, porter aucune atteinte à son énorme prépondérance politique). = Comptes-rendus : *Achelis*. Moderne Völkerkunde (erreurs nombreuses). — *Cunningham* et *Arthur*. Grundlinien der englischen Industrie-Geschichte (excellent). — *Ehrenberg*. Das Zeitalter der Fugger (bon). — *Benger*. Rumänien (superficiel). — *Baicioianu*. Geschichte der rumänischen Zollpolitik vom xiv^e Jahrh. bis 1874 (bon). — *Münsterberg*. Der auswärtige Handel Japans, 1542-1854 (sans grande valeur). = Heft 2. STRÖELL. Le développement économique et politique de la Bulgarie depuis 1878. — ZIMMERMANN. De l'influence des milieux sur la formation de la population dans le duché de Brunswick (exposé très approfondi; tableaux établissant les influences exercées par la condition géologique du sol, les hauteurs, la qualité du sol, les champs et les bois, les cours d'eau, le commerce, les chemins de fer, l'industrie, les villes, sur la densité et l'accroissement de la popu-

lation pendant un siècle). = Comptes-rendus : *Gumplowicz*. Sociologie und Politik (manqué). — *Bernatzik*. Republik und Monarchie (excellent). — *Siegel*. Deutsche Rechtsgeschichte; 3^e édit. (bon). — *Keutgen*. Untersuchungen über den Ursprung der deutschen Stadt-Verfassung (bon; objections présentées par Liesegang). — *Spahn*. Verfassungs- und Wirtschaftsgeschichte des Herzogthums Pommern, 1468-1625 (excellent). — *Blumenstock*. Entstehung des deutschen Immobiliär-Eigenthums; Bd. I (important). — *Ludwig*. Der Badische Bauer im xviii Jahrh. (bon). = Heft 3. O. HMTZE. W. Roscher et sa théorie de l'évolution politique (analyse approfondie et appréciation de la *Politik* de Roscher, dont la 2^e édit. parut en 1893). — EBERSTADT. Les « maîtres par don de Roy » ou « maîtres par lettres de Roy; » histoire de cette charge; sa place dans l'organisation corporative de la France depuis le moyen âge jusqu'au xviii^e s. (on désignait par ce nom les ouvriers qui étaient reçus par décision royale dans une corporation tout en étant dispensés des obligations relatives à l'apprentissage, au compagnonnage et au chef-d'œuvre. On a prétendu jusqu'ici que la création des « maîtres par don de Roy » était un acte de l'absolutisme royal sous Louis XI et qu'elle datait de 1461; un acte inédit permet à l'auteur d'en constater l'existence déjà en 1388. Au moyen âge, cette ingérence royale dans le droit des corporations a été bienfaisante; plus tard, la nomination de ces « maîtres » donna aussi lieu à des abus. Somme toute, l'institution des « maîtres par don de Roy » a été très utile pour le développement de la classe ouvrière en France et pour les corporations elles-mêmes). — LOUTSCHITSKY. Les formes de la propriété foncière dans la Petite-Russie; 2^e art. (à l'aide de documents inédits tirés des archives de Kiev, l'auteur décrit certaines formes de la propriété agraire qui se sont maintenues jusqu'au xviii^e s., en opposition avec le droit écrit dans l'Ukraine, surtout sur la rive gauche du Dnieper). — E. VON HALLE. Revue des publications récentes sur l'histoire du commerce et de la situation économique à Hambourg. = Comptes-rendus : *Bücher*. Arbeit und Rhythmus (excellent). — *Luschin von Ebengreuth*. Oesterreichische Rechtsgeschichte (très bon). — *Breysig*. Geschichte der Brandenburgischen Finanzen, 1640-97 (excellent).

36. — Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik. 3^e Folge, Bd. XIII, Heft 1, 1897. — STEINHAUSEN. Lettres de commerce de la Hanse écrites au xv^e s. (publie huit lettres de marchands de Riga adressées à des marchands de Lubeck et de Bruges, 1458; elles sont intéressantes pour l'histoire du commerce à cette époque). = Heft 2. O. SEECK. De l'emploi de la méthode statistique dans l'histoire ancienne (prévient contre l'abus de cette méthode; combat les ouvrages de Beloch et d'Ed. Meyer). = Compte-rendu : *Jellinek*. Die Erklärung der Menschen- und Bürgerrechte (remarquable). = Heft 3. J. BELOCH. Histoire de la population dans l'antiquité (réplique au mémoire de Seeck dans le précédent fascicule). = Comptes-rendus : *Von Erdberg-Kreczeniewski*. Johann-Joachim Becher (bon). — *Ehrenberg*. Hamburg und

England im Zeitalter der Königin Elisabeth (excellent). = Heft 4. EULENBURG. Du nombre des étudiants qui ont fréquenté les universités allemandes du XIV^e au XVII^e s. (étude de statistique très détaillée). = Heft 5. RACHFAHL. Sur une théorie d'une science « collectiviste » de l'histoire (critique la théorie soutenue par Lamprecht et qu'il tient pour complètement fausse. On ne saurait bannir l'individualité de l'histoire). = Compte-rendu : *Wiebe*. Zur Geschichte der Preis-Revolution des XVI u. XVII Jahrh. (excellent). = Heft 6. K. LAMPRECHT. L'individualisme et la force du socialisme psychique en histoire (réplique à Rachfahl).

37. — Staats- und Socialwissenschaftliche Forschungen. Bd. XV, Heft 2. — R. EBERSTADT. Magisterium et fraternitas (étude approfondie, et qui conduit à des résultats nouveaux, sur l'origine des corporations; l'auteur y a été amené par des travaux sur l'histoire du droit industriel et sur les origines des corps de métier en France, pour lesquels il a utilisé un grand nombre de documents. Mém. de 241 p.). = Heft 3. A. DOREN. Développement et organisation des corps de métier à Florence au XIII^e et au XIV^e s. (d'après des documents inédits dont plusieurs sont publiés en appendice. Travail de 114 pages).

38. — Zeitschrift für die gesammte Staatswissenschaft. Jahrg. LIII, 1897, Heft 1. — MICHAELIS. Appréciation critique des prix marqués dans l'Édit de Dioclétien, au point de vue de l'économie politique (étude approfondie sur la manière de vivre, la nourriture, le vêtement, l'habitation dans le monde antique, sur le système monétaire des Romains à l'époque impériale, sur les salaires à cette époque et leur rapport avec ce qui était strictement indispensable aux ouvriers pour vivre. La condition de ces derniers n'était pas trop défavorable).

39. — Zeitschrift für die gesammte Strafrechtswissenschaft. Bd. XVII, Heft 4-5, 1897. — P. FRAUENST.ÉDT. Mendicité et vagabondage en Silésie du XVI^e au XVIII^e s., d'après des documents inédits (article très détaillé). = Heft 6. Id. Le droit de grâce au moyen âge (histoire de ce droit; détails sur la pratique du droit de grâce et sur les personnes qui en bénéficiaient; de l'efficacité de la « Fürbitte. » L'idée que la grâce appartenait uniquement aux chefs d'État ne s'est formée qu'à l'époque moderne).

40. — K. Sächsishe Gesellschaft der Wissenschaften. Abhandlungen der philologisch-historischen Classe. Bd. XVII, n^o 5, 1896. — C. BUECHER. Travail et rythme (mémoire de 130 pages sur l'origine et le développement du travail et les procédés de travail des peuples primitifs, sur la forme rythmique du travail, l'importance sociale et morale du rythme du travail, les chants populaires appliqués à certains travaux, tels que filer, tisser, ramer, battre le blé, sur l'origine de la poésie et de la musique, sur l'importance du rythme comme principe du développement économique). = Bd. XVIII, n^o 1, 1897. C. WACHSMUTH. Nouvelles contributions à la topographie d'Athènes

(explique l'importance des fouilles dirigées par Dœrpfeld sur le versant occidental de l'Acropole, pour l'intelligence de la plus ancienne topographie d'Athènes. Réfute l'opinion de Dœrpfeld sur la situation de la « Krene Enneakrunos » et du « Lenaion. » Les fêtes athéniennes des Lenaia et des Anthestéries ne sont pas identiques).

41. — Schriften des Vereins für Geschichte und Naturgeschichte der Baar und der angrenzenden Theile in Donaueschingen. Heft 9, 1896. — G. TUMBUELT. Le comté de Furstemberg et l'accroissement de son territoire, par le comte Frédéric, 1510-59. — Id. Journal de l'archiviste J.-B. Müller sur les événements militaires et les marches des troupes à Donaueschingen, de 1799 à 1814 (notes très détaillées). — RÖDER. Un procès de sorcellerie à Villingen en 1641 (ce procès a obtenu une certaine célébrité dans l'histoire de la sorcellerie. Publie des documents nouveaux). — E.-G. KUEZ. Le traité de Georges Pictorius de Villingen sur l'élevage des abeilles en 1563 (traduction et commentaire). — TUMBUELT. Monnaies trouvées à Stetten et près de Hubertshofen (1^o 700 bractéates du XIII^e siècle; 2^o 22 monnaies d'argent, de 1592-1674).

42. — Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins. Bd. XVII, 1895. — A. PAULS. L'anneau de Fastrade (ce mémoire a provoqué l'étude publiée par G. Paris dans le *Journal des Savants*). — A. CARTELLIERI. Henri de Klingenberg, prévôt d'Aix-la-Chapelle, 1291-1293 (il fut plus tard évêque de Constance et s'est fait connaître comme homme politique, historien et poète. Détails sur ses rapports avec Aix-la-Chapelle). — BUCHKREMER. Les architectes Jean-Joseph Couven et Jacques Couven, 1701-1780 (important pour l'histoire de l'art dans les pays rhénans). — E. FROMM. L'entrée et le couronnement de l'empereur Charles-Quint à Aix-la-Chapelle en oct. 1520; récits contemporains (étude bibliographique très détaillée; texte des récits principaux, avec commentaire). — BELLESHEIM. Étudiants d'Aix-la-Chapelle ou « Collegium germanicum » de Rome, 1583-1789. — KEUSSEN. Documents relatifs aux villes impériales données en gage au duché de Juliers (deux pièces de 1472). — KELLETER. Gens d'Aix-la-Chapelle prisonniers à Alger, 1591. — WISSOWA. Bibliographie des articles relatifs à l'histoire locale qui ont paru dans les journaux d'Aix-la-Chapelle, de 1815 à 1890.

43. — Archiv für österreichische Geschichte. Bd. LXXXIII, Heft 2, 1897. — KAINDL. Origine et développement des colonies de Lippovanes en Bukovine (les Lippovanes étaient une secte religieuse qui, au XVII^e s., se sépara de l'église gréco-russe et dont les partisans s'enfuirent en grand nombre de Russie dans les pays voisins; ils sont aujourd'hui disséminés en Russie, en Prusse, en Autriche, en Roumanie et en Bulgarie. Détails sur leur émigration en Bukovine depuis 1770, sur le développement des colonies qu'ils y fondèrent et sur les

particularités de leurs croyances religieuses jusqu'au temps présent. Publie en appendice 109 documents, de 1783 à 1865). — EGGER. La famille des Aribones (recherches généalogiques fort intéressantes sur l'histoire primitive de cette famille et sur les rameaux qui en sortirent plus tard. L'ancêtre le plus anciennement connu est Aribo, marquis de la Marche orientale, qui vivait vers l'an 900; la demeure primitive de la famille n'était pas placée dans le district bavarois de Chiem, mais plus au nord, dans celui d'Isen. La maison a poussé beaucoup plus de rameaux qu'on ne le croyait jusqu'ici; s'y rattachent en effet non seulement la famille des anciens comtes palatins de Bavière, mais encore les familles des palatins Chuno et Rapoto, les comtes de Lurgau et ceux de Gœrz, sans doute aussi les comtes de Tirol. Les comtes d'Ortenburg ont succédé aux Aribones dans la possession du comté de la vallée inférieure de l'Inn).

44. — *Zeitschrift des Vereins für die Geschichte Mährens und Schlesiens*. Jahrg. I, Heft 3. — JANETSCHKE. Le monastère augustin de Saint-Thomas à Brünn pendant la guerre de Trente ans (détails sur les maux qu'il souffrit alors). — RZEHAŁ. Poteries anciennes trouvées en grand nombre à Brünn (elles sont du moyen âge). — ROLLEDER. Pour servir à l'histoire de la ville d'Odrau (l'emplacement qu'occupe aujourd'hui cette ville s'appelait autrefois Winanow et appartenait aux margraves de Moravie, qui en firent don au monastère de Tischenowitz; plus tard il passa aux seigneurs de Sternberg. Ces derniers établirent des colons allemands sur le lieu qu'avaient saccagé les Tartares, et c'est d'eux qu'il reçut le nom nouveau d'Oder ou Odrau). — SIMBOECK. Tombes et inscriptions à Iglau, xv^e-xviii^e s. — Pour servir à l'histoire de la ville de Znaim pendant la Contre-Réforme; d'après des documents inédits. — SCHRAM. Documents nouveaux sur l'histoire de Brünn (extraits des comptes municipaux, de 1550 à 1700). = Comptes-rendus: Friedrich. Ueber Kanzler und Urkunden der Markgrafen Vladislav und Premyslav von Mähren (excellent). — *Partsch*. Schlesien, 1^{re} partie (remarquable).

45. — *The Athenæum*. 1897, 25 sept. — *L. Sergeant*. Greece in the sixteenth century (livre vieux de près de vingt ans, qui n'a pas été remis au point; intéressant néanmoins). — *Bridges*. The « *Opus majus* » of Roger Bacon (mauvaise édition; le texte fourmille de fautes; la préface ne traite presque aucune des questions que soulève cet ouvrage; est-il même bien sûr que cet *Opus majus* soit l'œuvre qu'avait rêvée Bacon?). = 2 oct. *Hume*. Sir Walter Raleigh; the british dominion of the West (bon résumé biographique; l'auteur a ramené son héros à des proportions vraiment historiques; cependant il lui attribue encore des projets et des entreprises qu'il serait bien en peine de justifier par des textes). — *Hessels*. Letters and documents of the dutch church of London, 1462-1874, vol. III (publication très copieuse). = 9 oct. *A. H. Johnson*. Europe in the xvth century (beaucoup de faits présentés en bon ordre

et avec intelligence, mais de trop nombreuses erreurs de détail). = 23 oct. *Bedford*. The blazon of episcopacy (nouvelle édition très remaniée d'un ouvrage très utile pour les généalogistes). = 30 oct. *S. R. Gardiner*. History of the Commonwealth and Protectorate; vol. II, 1651-1654 (excellente méthode, qui consiste à suivre toujours d'aussi près que possible l'ordre chronologique; intéressant exposé de la guerre anglo-hollandaise. Blake n'y montra pas les qualités d'un grand amiral. Il était certainement inférieur à Tromp). = 6 nov. *Ch. S. Ryan et J. Sandys*. Adventures of an english surgeon with the Turkish army at Plevna and Erzeroum (fort attachants récits; l'auteur rend un éclatant hommage aux vertus guerrières des soldats turcs). = 13 nov. *M^{me} J. Darmesteter*. The life of Ernest Renan (livre charmant dont on ne sait ce qu'il faut le plus louer, du fond ou de la forme). — Le « Cahier du roi » (l'historien de Henri IV, M. Wylie, examinant un point de l'étude récemment publiée ici même par M. Jusserand, établit que le roi d'Écosse Jacques I^{er} a été fait prisonnier en 1406 et non en 1405; il relève aussi plusieurs erreurs manifestes de M. Brown). = 20 nov. *Ross-of-Bladensburg*. A history of the Coldstream guards, 1815-1825 (très long; seule la part que prit ce régiment à la guerre de Crimée a quelque importance). — *Hay Fleming*. Mary, queen of Scots, from her birth to her flight into England (très consciencieux, mais ennuyeux; l'auteur en outre ne dissipe aucune des obscurités qui enveloppent encore l'histoire de Marie Stuart).

46. — The Contemporary Review. 1897, juillet. — Comtesse MARTINENGO-CESARESCO. L'économie domestique dans les drames grecs. = Sept. GERMANICUS. La révolte de l'Allemagne du Sud (de l'inimitié que professent les Allemands du Sud pour les Prussiens en général et en particulier pour le hobereau prussien, qui paraît aujourd'hui mener la politique impériale). — R. C. NIGHTINGALE. Les saints et les martyrs méthodistes. — Sir Charles G. DUFFY. La Chambre des Communes il y a cinquante ans; fragment d'autobiographie. 2^e partie, 1852-1855. = Décembre. Comtesse MARTINENGO-CESARESCO. Le paysan de la Grèce antique (d'après Homère et Hésiode). — E. H. PARKER. La Chine et les Pamirs, avec une carte (surtout au XVIII^e et au XIX^e s. Des voies de pénétration de la Chine vers la région des Pamirs).

47. — The Nineteenth Century. 1897, août. — Vincent HEWARD. Réjouissances au temps d'Élisabeth (fêtes du couronnement de la reine; fêtes que Leicester donna à la reine dans son château de Kenilworth, etc.). = Sept. L. COURTNEY. Canning et la question d'Orient (il voulait le maintien de l'empire ottoman et n'avait qu'une foi médiocre dans la volonté des Grecs d'être libres). — Marquis DE RUVIGNY et Cranstoun METCALFE. Le parti légitimiste en Angleterre (origines de ce parti; ses tendances actuelles). — Major M. HUME. Comment le sceptre de la mer a passé à l'Angleterre (raconte comment fut détruite l'Invincible Armada). — Comte A. DE CALONNE. L'aristocratie française (histoire

des titres de noblesse et de la particule nobiliaire depuis la Révolution). — **NOVEMBRE.** CRISPI. La double alliance et la triple alliance. — LAIRD CLOWES. La généalogie de Nelson (le premier de ses ascendants que l'on connaisse était un manufacturier de Norwich au xvii^e siècle). — J. MORLEY. Guichardin. — **DÉCEMBRE.** FR. DE PRESSENSÉ. La double alliance et la triple alliance, et l'Angleterre. — JOERGENSEN. La question du Slesvig-Holstein envisagée au point de vue danois (réplique à l'article de Max Müller sur le sujet. Cette réplique est insérée à la prière d'un « haut personnage qui est intéressé au côté danois de la question ; » par contre-coup, elle répond au livre de Jensen et Samwer, auquel Max Müller avait emprunté les faits et ses principaux arguments).

48. — Jahrbuch für schweizerische Geschichte. T. XXII, 1897. — Rodolphe LUGINBUEHL. Les réquisitions de Masséna à Zurich, à Saint-Gall et à Bâle, 1799-1800. — Karl GEISER. La Suisse pendant la guerre de Smalkalden. — Placide BUETLER. Ulrich d'Eppenstein, abbé de Saint-Gall et patriarche d'Aquilée. — Robert HOPPELER. L'alliance de Berne avec l'évêque de Sion, 17 juillet 1252.

49. — Quellen zur Schweizer Geschichte. T. XVII, 1897. — O. HUNZIKER. Récits contemporains des troubles dans le canton de Zurich, 1794 à 1798.

50. — Bulletin de l'Institut national genevois. T. XXIV, 1897. — Eug. RITTER. Discours (le procès de Jacques Gruet). — Ch. DU BOIS MELLY. Le déclin de la chevalerie et gendarmerie, du règne de Jean le Bon à celui de Louis XI (1350 à 1483). — FONTAINE-BORGEL. A la mémoire de Nicolas Lemaitre, citoyen de Genève, ami de Pierre Fatio, exécuté à Plainpalais le 23 août 1707. — Eug. RITTER. La république de Genève, d'après Pierre Davity. — Ch. DU BOIS-MELLY. Un chapitre du livre de messire de la Tour Landry, 1372.

51. — Archivio della Società romana di storia patria. Vol. XIX, fasc. 1-2. 1896. — SAVIGNONI. Les archives historiques de la commune de Viterbe; suite (n^{os} 139-2200, 1286-1300; important); suite au vol. XX (xv^e s.). — D. ORANO. Le journal de Marcello Alberini, 1521-1536; appendice (fragment de son « Libro delli ricordi e spese, » 1536; mémoire concernant les événements de l'année 1548; armes et tableaux généalogiques, avec des notes). — V. CAPOBIANCHI. Notes concernant les monnaies frappées par le sénat romain de 1184 à 1439; suite (grosse monnaie d'argent). — G. TOMASSETTI. De la campagne romaine; suite au vol. XX (monuments et fouilles d'Ostie). — B. FONTANA. Sommaire du procès d'Aonio Paleario pour cause d'hérésie, 1569-1570 (publie le texte de ce procès, avec des notes). — ZANELLI. Roberto Sanseverino et les tentatives de paix entre Innocent VIII et le roi de Naples (publie deux documents de l'année 1585). — Bibliographie : C.-P. Burger. Neue Forschungen zur æltern Geschichte Roms

(l'auteur étudie les relations de Rome avec les États étrangers, le développement de l'État romain-latin et les origines de la guerre latine. Les conclusions en paraissent très vraisemblables). — *Schipa*. Storia del ducato napoletano (tire un bon parti des sources et sait se faire lire). — *Capasso*. Topografia della città di Napoli nell' XI secolo (beaucoup de faits étudiés avec soin; résultats importants). — *Krah*. Der Reformversuch des Tiberius Gracchus im Lichte alter und neuer Geschichtsschreibung (analyse de cette dissertation, ainsi que de celles de E. Meyer et de E. Callegari). — *Lud.-M. Hartmann*. Ecclesiae S. Mariae in Via lata tabularium; pars vetustior, quae complectitur chartas 921-1045 conscriptas (très belle publication, accompagnée d'un album de 21 planches en phototypie). = Vol. XX, 1897; fasc. 1-2. G. CLARETTA. La princesse Marie Colonna-Mancini; ses relations particulières avec le duc de Savoie Charles-Emmanuel II (ajoute des renseignements et documents intéressants à ceux que l'on connaissait déjà). — M. ANTONELLI. Une révolte contre le vicaire du Patrimoine, Bernard de Coucy, 1313-1317 (Bernard de Coucy était le lieutenant du gouverneur, Gagliardo; sa tyrannie et sa rapacité soulevèrent les gibelins d'Orvieto, qui faillirent s'emparer de Montefiascone, mais furent repoussés par les guelfes de Viterbe).

52. — *Archivio storico italiano*. 1897, disp. 2. — F. Tocco. Les Apostoliques et fra Dolcino (histoire de la secte; procès et mort de fra Dolcino; analyse critique du traité composé sur son hérésie par Bernard Gui ou quelqu'un de ses amis). — P. SANTINI. Documents nouveaux sur l'ancienne constitution de la commune de Florence (texte et commentaire de treize chartes de 1192 à 1230). — L. ZDEKAUER. Archives communales de Macerata, dans les Marches; notes préliminaires (publie cinq chartes des XIII^e et XIV^e s.). = Correspondances : France. Publications relatives à l'histoire d'Italie, 1894-1896, par L.-G. PÉLISSIER; fin. — Hongrie. Les principales publications historiques de l'année 1896, par A. ALDASY. = Bibliographie : D. *Comparetti*. Virgilio nel medio evo; 2^e édition (excellent). — Ad. *Ebner*. Quellen und Forschungen zur Geschichte und Kunstgeschichte des Missale Romanum im Mittelalter. Iter italicum (travail considérable). — G. *Papaleoni*. Gli statuti del comune di Darzo. Comuni e feudatori nel Trentino. Privilegi veneziani alla Valle Trentina del Chiese (important pour l'histoire des communes rurales du Trentin). — S. *Mitis*. Storia d'Ezzelino IV da Romano, con speciale riguardo ad Aquileia e Trento (ouvrage de pure compilation; c'est un simple remaniement du livre de Gitterman, avec cette différence que Gitterman, comme tous les autres historiens, désigne Ezzelino comme le troisième des Da Romano, tandis que Mitis, sans aucune raison d'ailleurs, l'appelle le quatrième). — I. *Del Lungo*. Florentia. Uomini e cose del Quattrocento (réédite, avec des corrections et des additions, ses études sur A. Politien). — L. *Beltrami*. Storia documentata della Certosa di Pavia (très intéressant). — G. *Massatinti*. La biblioteca dei re d'Aragona di Napoli (ins-

tructif). — *H. Varnhagen*. Lautrecho; eine italienische Dichtung des Francesco Mantovano aus den Jahren 1521-1523; nebst einer Geschichte des französischen Feldzuges gegen Mailand i. J. 1522 (bonne introduction historique, avec l'indication très minutieuse des sources). — *P. Vayra*. La leggenda di una corona; Carlo Alberto e le perfidie austriache (prouve éloquemment la fausseté de ces prétendues perfidies en 1821). = Nécrologie : Gabriele Rosa. Federico Stefani.

53. — Archivio storico lombardo. Anno XXIV, 1897, 30 juin. — *Stefano Davari*. Notes historiques sur la topographie de Mantoue au XIII^e et au XIV^e s.; suite et fin. — *G.-B. Intra*. Le monastère de S. Benedetto Polirone (histoire de ce monastère). — *E. Galli*. Facino Cane et les guerres des Guelfes et des Gibelins dans l'Italie septentrionale, 1360-1400; recherches et documents; 1^{er} article. — *D. Sant'Ameregio*. Deux monuments lombards pour la délivrance de Pavie assiégée par les Français en 1655. — *Id.* Le tombeau de l'archevêque de Milan, Bartolomeo Capra, dans la cathédrale de Bâle (cet archevêque mourut à Bâle en 1433). — *G. Carotti*. Rapport sur les objets antiques qui sont entrés au Musée archéologique de Milan en 1896. = Bulletin bibliographique de l'histoire lombarde.

54. — Archivio storico per le provincie napoletane. Anno XXII, fasc. 2. — *Cerasoli*. Innocent VI et Jeanne I de Naples. Documents inédits des archives du Vatican; suite. — *E. Nunziante*. Les premières années de Ferdinand d'Aragon et l'invasion de Jean d'Anjou; suite. — *Faraglia*. Le recensement de la population fait à Naples en 1591, 1593, 1595 (publie le texte du dénombrement par feux et par personnes). — *Ceci*. Le jeu à Naples sous les vice-rois. — *R. Beveve*. Vêtements et bijoux en usage dans les provinces napolitaines du XII^e au XVI^e s. — *G. de Petra*. Liste des monnaies acquises par le Musée national de Naples à la vente de la collection Sambon.

55. — Archivio storico siciliano. Anno XXI, 1897. Fasc. 3-4. — *C.-A. Garufi*. Recherches sur les usages nuptiaux observés en Sicile pendant le moyen âge (mémoire copieusement annoté et suivi de documents inédits). — *S. Romano*. La construction de la tour de Ligne et les soulèvements populaires du Trapani en 1673 (cette tour a été élevée en 1671 par le vice-roi, prince de Ligne, pour défendre le littoral contre l'ennemi extérieur, en particulier contre les Turcs, et non pour tenir en bride les habitants de Trapani). — *V. di Giovanni*. La copie des diplômes du monastère du « Presbitero Scholaro » de Messine (publie le texte de cette transcription). — *Salomone-Marino*. Notes sur l'histoire de la Sicile du XIV^e s. au XIX^e. Seconde série (1^o une victoire et une défaite de l'armée ottomane décrites dans deux estampes siciliennes du XVI^e s.; 2^o inventaire des biens de don Berlinghieri Requesens). = Bibliographie : *Al. d'Ancona*. Carteggio di Michele Amari, coll' elogio di lui. — *C. Manfroni*. La marina militare del Granducato mediceo (bon). — *R. Accademia Peloritana*. Commemorazione del

IV centenario di Francesco Maurolico, 1894 (volume important consacré à la mémoire d'un mathématicien célèbre du xvi^e s., né à Messine en 1494 et mort en 1575). — *Magani*. Degli scritti di Mgr Isidoro Carini.

56. — *Nuovo Archivio veneto*. Anno VII, n° 26. Tome XIII, 2^e partie, 1897. — G. BENCHET. L'adresse des Véronais à S. M. Victor-Emmanuel (adresse envoyée au roi de Sardaigne après que la paix de Villafranca eut rétabli le joug autrichien à Vérone; cette adresse, rédigée par Pietro Cortes, fut copiée en cinq exemplaires pour chaque membre du Comité secret de Vérone, et les signatures recueillies secrètement par chacun d'eux. Donne le texte de cette adresse et les noms des signataires, qui risquèrent leur vie pour affirmer leur attachement à la patrie). — Ant. MEDIN. La chronique de Bartolomeo Gatari, d'après le ms. 262 de la Bibliothèque nationale à Paris (Bartolomeo a écrit cette chronique pour faire suite à celle de son père Galeazzo; son œuvre commence en 1358 et continue jusqu'en 1407. Rapports entre la chronique de Bartolomeo et celle d'Andrea, son frère. Variantes fournies par le ms. de Paris aux parties du texte déjà publiées par Muratori). — V. LAZZARINI. Marino Faliero. La conjuration; suite et fin (en appendice des tables généalogiques et quelques documents). — Ant. SPAGNOLO. Histoire littéraire de la bibliothèque capitulaire de Vérone; 1896. — C. CIPOLLA. Publications relatives à l'histoire de l'Italie au moyen âge; 1895. = Comptes-rendus : *Coló*. Gli studenti bormiesi all' università di Padova (bon). — *Manfroni*. Storia della marina italiana dalla caduta di Constantinopoli alla battaglia di Lepanto, t. I (très utile).

57. — *Rivista storica italiana*. Vol. II, fasc. 3, 1897, mai-juin. — *Pollini*. Notizie storiche, statuti antichi, documenti e antichità romane di Malesco, comune della valle Vigizzo nell' Ossola (excellent; mais consacrer 700 pages à une commune qui ne compte pas aujourd'hui 800 âmes, c'est beaucoup!). — *Sorricchio*. Sulle probabili origini Abruzzesi (la population des Abruzzes est d'origine pélasgique; or, le mot de Pélasges veut dire : étrangers, Hétéens, donc cette population est d'origine asiatique et hétéenne!). — *Allcroft et Mason*. The tutorial history of Rome to 14 A. D. (simple manuel pour l'étude de l'histoire romaine dans les classes, mais mis au courant des plus récents travaux). — *L. Borsari*. Topografia di Roma antica (excellent). — *Testa*. Pandolfo Capodiferro fra gli eventi del suo tempo 961-981 (bon). — *Schipa*. Pei nomi Calabria, Sicilia e Italia nel medio evo (réponse aux critiques de Crivellucci; ces critiques sont sans force). — *P. Valente*. Il comune astigiano e la lotta contro Federico I (travail soigné; Gabotto présente d'assez graves objections). — *Gabotto*. Accenni inediti di storia politica subalpina, 1292-1410, dai conti e dai registri della curia del comune di Pinerolo. — *Filippi*. Dell' arte della lana in Savona nei sec. xiv e xv (publie quelques documents intéressants). —

V. Joppi. Lettere storiche dall' anno 1508 al 1528 di Girolamo Savorgnano, colla vita e documenti contemporanei. — *Prato.* Il Parco vecchio e il campo della battaglia di Pavia (excellent). — *Rosi.* Documenti genovesi sull' assedio di Siena (utile). — *R. de Hinojosa.* Los despachos de la diplomacia pontificia en España, t. I (important pour l'œuvre de la diplomatie pontificale en Espagne de 1450 à 1605). — *Fiorini et Butturini.* Chi inventò la bandiera tricolore? (les trois couleurs italiennes apparaissent pour la première fois dans le plan d'organisation de la légion lombarde en octobre 1796; l'année suivante, elles furent adoptées par la république cisalpine). = Fascicule 4, juillet-août. *Ed. Durando.* Il tabellionato o notariato (beau travail, qui embrasse toute l'histoire du notariat depuis l'époque romaine; pour les temps modernes, l'auteur étudie surtout la législation sarde, qui est devenue celle de l'Italie en ce qui concerne le notariat). — *Maddio.* Notizie storiche del comune di Gassino. — *Pannella.* Cenni biografici di alcuni uomini illustri della provincia; t. II (il s'agit de la province de Teramo). — *Fr. Savini.* Della famiglia Teramana di Valle, dominatrice della patria nel sec. xiv (fait d'après les riches archives de Teramo). — Annuario della nobiltà italiana, anno XIX. — *L. Schiaparelli.* Origini del comune di Biella (bon). — *G. Mazzatinti.* La biblioteca dei re d'Aragona in Napoli (excellent). — *Mastrojanni.* Sommario degli atti della cancelleria di Carlo VIII a Napoli (très intéressant). — Campagne del principe Eugenio di Savoia, vol. V-IX. — Il Montenegro, da relazioni dei provveditori veneti, 1687-1735 (texte important, tiré à petit nombre). — *Schipa.* Un ministro napoletano del sec. xviii : D. Caracciolo (très intéressant). — Ouvrages relatifs à la période de la Révolution française, 1798-1815, et à celle du « Risorgimento, » 1815-1896.

58. — *Historisk Tidsskrift.* 6^e série, vol. VI. — *MATZEN.* Leges Waldemari Regis (ce sont des lois du temps de Valdemar II; l'ordonnance dite d'Abel-Christophe date du règne d'Abel, et non de 1241, comme le prétend M. Holberg. Polémique à ce sujet entre les deux auteurs dans les numéros suivants). — *LAURIDSEN.* Usages suivis dans la construction des maisons de paysans en Slesvic (polémique avec M. Mejborg, qui se continue dans les numéros suivants). — *Joh. SREENSTRAUP.* A quelle époque remonte l'origine des Danois en Danemark? (études sur la force démonstrative des matériaux archéologiques. La nationalité n'a jamais pu être prouvée par des objets trouvés ni à l'étranger ni en Danemark. On ne peut faire remonter les Danois qu'aux premiers siècles après J.-C.). — *MACKEPFRANG.* Les fiefs princiers en Danemark (ils datent des fonctions comme Jarls dans les provinces frontières et semblent avoir été héréditaires. Les droits et devoirs des feudataires). — *Kr. EASLEV.* Constitutio Valdemariana (prouve l'authenticité de ce célèbre article de 1326). — *STEENSTRUP.* Les noms des dieux dans les noms de lieu (règles générales sur la formation de ces noms

de lieu; ils ne sont composés qu'avec des noms pris de la nature (comme ruisseau, colline, etc.), ou avec les dénominations de temple (jamais avec les mots villes, hameaux, etc.). — ERSLÉV. Recherches sur l'époque de la domination des Holsteinois, 1325-40 (de l'endroit où fut livrée la bataille de 1325; l'échange des provinces en 1340. Le comte Gerhard ne fit pas une concession en cédant la Jutland au duc Valdemar. Polémique sur cette assertion entre l'auteur et Jørgensen dans les numéros suivants). — JON JONSSON. Le gouvernement danois et le commerce monopolisé en Islande (les plaintes au sujet de l'abus du monopole par le gouvernement au détriment des Islandais sont sans aucun fondement. Les Islandais eux-mêmes craignaient l'affranchissement du commerce). — HANS OLRİK. Recherches concernant l'époque des fils de Valdemar II. — MATZEN. L'ordonnance de 1276 et le juré Worthæld. = Comptes-rendus : *Schäfer*. Geschichte von Dänemark, I (excellent). — *Rockstroh*. Un corps danois en Italie et en Hongrie, 1701-9 (bon). — *A.-D. Jørgensen*. Christian VIII et la question de Slesvic (original). — *Jul. Clausen*. Frédéric Christian, duc d'Augustenbourg (bon). — *Holberg*. Roi et assemblée des Danois au XIII^e siècle. — *Schwalm*. Hermann Korner. — *Schwerin*. Helgoland (ces livres sont excellents). — *Bussche-Kessel*. La comtesse Élise de Benstorff (intéressant). — *J.-O. Andersen*. Holger Rosenkrantz (excellent). — *Mack-prang*. Bibliographie historique, 1894-95. = 7^e série, vol. I, cah. 1, 2. Jul. CLAUSEN. Hommes de lettres français à Copenhague sous le règne de Frédéric V (La Beaumelle, Mallet, Roger, des Roches de Partenay, Reverdil). — S. NYGAARD. Noms de lieux et de personnes en Danemark (les noms avec les terminaisons en *lef* et *sted* sont composés avec les plus anciens noms de personnes, les noms en *torp*, *balle* datent de l'époque chrétienne). — ZAHRTMANN. Les Suédois de l'île de Bornholm en 1658 (le gouverneur suédois Printzenskøld n'était pas cruel). E. MADSEN. L'infanterie des armées danoises au XVI^e siècle. = Comptes-rendus : *G. Bang*. La déchéance de l'ancienne noblesse danoise (études intéressantes et originales, mais résultats erronés). — Nouvelles de science historique en Danemark et à l'étranger.

59. — **Danske Magazin**. 5^e série, vol. III, cah. 4. — O. NIELSEN. Documents relatifs à l'histoire de Copenhague au milieu du XVII^e siècle. — BOBÉ. Rapports adressés par le résident H.-C. Meinig au gouvernement des villes Hanséatiques en 1770-72. — E. HOLM. Exposé de la grande guerre du Nord par le ministre Ditlev Wibe. — W. CHRISTENSEN. Documents relatifs à l'histoire de l'évêché de Roeskilde sous Niels Skave.

60. — **Aarbøger for nordisk Oldkyndighed**. 1896. — BLINKENBERG. Antiquités prémycéniennes. — KAALUND. *L'Historia de profectioe Danorum in terram sanctam* appartient-elle à la littérature danoise? (non, l'auteur est norvégien et sans doute identique avec l'auteur de *Theodorici monachi historia*). — LAURIDSEN. La formation des anciens

villages danois (études intéressantes sur d'anciennes cartes; l'auteur prétend que la répartition des terres d'un village, connue des lois du moyen âge, ne date pas du temps de l'immigration ni de la colonisation, elle est due à une régularisation qui eut lieu au moyen âge). — L. DAAE. Études sur « le miroir des rois » (date d'environ 1250 et semble écrit par le maître Guillaume). — ULDALL. Églises du Jutland en granit (la plupart sont du XIII^e s.). = 1897. FABRICIUS. Expéditions des Normands en Espagne.

61. — Oversigt over Videnskabernes Selskabs Forhandlinger. 1896. — HØFFDING. L'influence de Rousseau sur la forme définitive de l'éthique de Kant (elle a été considérable). — ØESTRUP. La description de l'Égypte par Omar ibn Muhammed-al-Kindi. — FRIDERICIA. Remarques sur l'économie politique de Christian IV et sur ses relations avec la bourgeoisie jusqu'en 1625. — Joh. STEENSTRUP. Recherches sur les anciennes divisions du Danemark. = 1897, cah. 1-3. Jap. STEENSTRUP. Contributions à l'étude des bractéates trouvés dans les pays scandinaves (ils sont d'origine orientale, un exemplaire porte une inscription en lettres hindoues). — J.-L. USSING. Scenica, à propos de l'ouvrage de MM. Dørpfeld et Reisch sur le théâtre grec.

62. — Videnskabernes Selskabs Skrifter. 6^e série, section des lettres, vol. IV, n^o 3. — J.-L. USSING. Observations sur Vitruve et sur le temps où peut avoir été écrit l'ouvrage qui porte son nom (Vitruve n'était pas un architecte, mais un lettré; il ne vivait pas à Rome du temps d'Auguste, mais sans doute à Ravenne, au III^e s. ou plus tard).

CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE.

France. — M. A. BARDoux est mort le 23 novembre, à l'âge de soixante-sept ans. Nous lui consacrerons dans le prochain numéro une notice détaillée.

— MM. DEVERIA et BABELON ont été élus membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

— Dans le rapport du secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (1^{er} semestre de 1897), nous voyons que le t. X et dernier des *Œuvres de Borghesi* vient de paraître; il complète le t. IX. Ces deux volumes contiennent deux mémoires inédits sur les préfets de Rome et les préfets du prétoire que Borghesi avait laissés inachevés et qui ont été menés à bonne fin par MM. de Villefosse et Cuq. — Sur les fonds de la donation Piot, l'Académie a fait publier le t. IV, 3^e fasc., des *Monuments et Mémoires*, le *Catalogue des vases antiques du Louvre*, publié par M. POTTIER, et le *Catalogue des camées de la Bibliothèque nationale*, publié par M. BABELON. — Le t. XXIV des *Historiens des Gaules et de la France* verra sans doute bientôt le jour, car le texte est imprimé en entier, on achève la revision des tables et on prépare l'introduction. — Enfin l'impression des *Pouillés* et des *Obituaires* est poussée avec une grande activité sous la direction de M. Longnon.

— Le tome II des *Études d'archéologie orientale*, par M. CLERMONT-GANNEAU, vient de se terminer avec les livraisons 24-29 (Bibliothèque des hautes études. Bouillon, fasc. 113, in-4^o); elles contiennent la fin du mémoire sur les stèles araméennes de Neirab, que l'auteur est disposé à attribuer au règne de Nabonide.

— Le 24^e fascicule du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* (Hachette) contient entre autres mémoires les suivants : *Horae*, par J.-A. HILD; *Horologium*, par E. ARDAILLON; *Horreum* (avec le plan du port de Trajan), par H. THÉDENAT; *Hortus*, par G. LAFAYE; *Hospitium*, par Ch. LÉCRIVAIN; *Hydraulus* (orgues hydrauliques), par C.-E. RUELLE; *Hygieia*, par H. LECHAT; *Hymnodus et Hymnus*, par Th. REINACH; *Hypotheca*, par Éd. CUQ; *Iliacae tabulae*, par Ét. MICHON; *Illustres, vir illustris*, par C. JULLIAN; *Imago*, par COURBAUD.

— Chargé de publier pour la Société des Anciens textes français la *Prise de Cordres et de Seville*, chanson de geste du XII^e siècle (F. Didot), M. OVIDE DENSUSIANU a dû rechercher quels pouvaient être les éléments historiques de ce poème. Il a conclu que c'est une pure fiction, sans aucune base réelle. Mais, en même temps, il a été amené à étudier les

luttres des Français contre les Sarrasins en Espagne et il a présenté diverses observations, dont les historiens devront tenir compte, sur la prise de Barcelone par Charlemagne et la façon dont cet événement est raconté dans les *Carmina in honorem Hludowici* d'Ermoldus Nigellus, sur la conquête de Tortose en 811 et de Barbaste en 1064 ou 1065, sur la défaite que les Sarrasins firent éprouver aux troupes chrétiennes sous les murs de Fraga en 1134 et sur le témoignage qu'en a conservé Orderic Vital. Ces faits historiques ont donné naissance à autant de poèmes qui sont venus se fondre dans le cycle de Guillaume d'Orange. Quant au personnage d'Aimeri, qui joue un si grand rôle dans l'épopée, M. Densusianu incline à penser qu'il n'est autre que le comte Aimeri II de Narbonne, tué à la bataille de Fraga.

— Les *Registres d'Innocent IV*, publiés par M. Élie BERGER, viennent d'être terminés avec le 11^e fascicule (Fontemoing). Le chiffre total des actes analysés ou publiés *in extenso* est de 8,352. Cette importante réunion de documents n'attend plus pour pouvoir être consultée avec fruit qu'une bonne table. — La table et l'introduction des *Registres d'Honorius IV*, après avoir très longtemps, trop longtemps attendu, sont enfin sous presse; elles paraîtront prochainement.

— Vient enfin de paraître, dans la Collection des documents inédits, le poème français d'Ambroise sur la troisième croisade. Le texte de cette longue chronique rimée est précédé d'une importante préface par M. Gaston PARIS. Nous y reviendrons. — Dans la même collection a paru aussi le t. VI de la *Correspondance de Catherine de Médicis*, publié par M. BAGUENAUT DE PUCHESSE, qui a pris la suite du gros travail commencé par le comte H. de la Ferrière.

— M. Émile CHEYLUD, qui avait publié l'an dernier un volume sur les *Anciennes corporations des médecins, chirurgiens et apothicaires de Murat (1680-1776)*, vient d'en consacrer un nouveau aux pharmaciens de Bordeaux : *Histoire de la corporation des apothicaires de Bordeaux, de l'enseignement et de l'exercice de la pharmacie dans cette ville (1355-1802)* (Bordeaux, A. Mollat; Paris, A. Picard, 138 p. in-8^o. Prix : 7 fr. 50). Il y expose, en s'appuyant sur des documents inédits, l'organisation de la confrérie, sa police intérieure (luttres contre les chirurgiens, les moines, les jurats), son régime financier, ses dernières années et sa suppression; un chapitre (le 9^e) est consacré à « une boutique d'apothicaire au xvi^e siècle » et de jolies planches nous donnent le dessin de faïences et de mortiers du xvi^e au xviii^e siècle.

— M. DAST LE VACHER DE BOISVILLE a publié dans le *Bulletin du comité des travaux historiques* (1896) et à part plusieurs documents inédits relatifs à *Simon Millanges, imprimeur à Bordeaux de 1572 à 1623*.

— La librairie Plon a publié récemment un ouvrage de M. Oscar-Gustave DE HEIDENSTAM sur *Une sœur du grand Frédéric, Louise-Ulrique, reine de Suède*. M. Fritz ARNHEIM se plaint dans la *Historische Zeitschrift* (Bd. LXXX, Heft 4, déc. 1897) d'avoir été impudemment pillé par

l'auteur. Il lui avait gracieusement communiqué, non seulement divers mémoires insérés dans les *Forschungen zur Brandenb. u. Preuss. Geschichte*, mais les copies de pièces nombreuses copiées par lui aux archives de Berlin, de Stockholm et d'Upsal et dont il s'était formellement réservé la publication; or, M. de Heidenstam a publié ces pièces comme s'il les avait trouvées lui-même, et nulle part il n'a même cité le nom de M. Arnheim. M. Arnheim prévient enfin le public savant que les documents publiés par M. de Heidenstam méritent peu de confiance, parce qu'ils ont été maintes fois tronqués, interpolés ou adultérés avec la plus arbitraire fantaisie.

— M. Lucien MARCHEIX a publié dans *l'Artiste* et à part (Leroux, 181 p. in-4°) un très piquant et intéressant récit du voyage d'*Un Parisien* (J.-J. Bouchard) à Rome et à Naples en 1632, avec de nombreuses citations encadrées dans un excellent texte explicatif.

— M. Eugène DUVAL, avocat général à la Cour de cassation, a choisi pour sujet du discours qu'il a été chargé de prononcer à l'audience de rentrée du 16 octobre 1897 *la Préparation des Ordonnances de 1667 et de 1670 et Guillaume de Lamoignon* (Paris, Marchal et Billard, 108 p. in-8°). Sans insister, plus que la circonstance ne l'exigeait, sur la partie purement juridique, il a tenu à montrer avec quelle passion de centralisation monarchique, dans quel esprit d'hostilité pour le Parlement de Paris, Colbert et Pussort dirigèrent les premiers travaux et les discussions préliminaires, puis avec quel art Lamoignon, premier président du Parlement, réussit à imposer à ces fougueux serviteurs de la royauté sa collaboration et jusqu'à un certain point son contrôle, ses luttes, pour adoucir la rigueur d'une procédure qui livrait le procès-venu sans défense aux mains de juges souvent impitoyables, la noblesse de son caractère et de sa conduite. Plusieurs documents nouveaux ont permis à M. Duval, toujours égal à lui-même dans toutes les études qu'il aborde, de préciser certains traits de cette belle figure.

— Les plus récentes livraisons de *l'Atlas universel de géographie* publié par MM. VIVIEN DE SAINT-MARTIN et SCHRADER (Hachette) contiennent la fin de la carte de France (6^e feuille, région du sud-ouest) et la carte de l'Afrique politique, où sont marquées les limites fixées par les nations européennes jusqu'au 30 sept. 1897.

— A la même librairie est paru le t. XIII des *Mémoires de Saint-Simon*, publiés par M. A. DE BOISLISLE; il contient les années 1705-1706. En appendice, outre les Additions de Saint-Simon, le savant éditeur a publié une lettre de Ninon de Lenclos à la marquise de Villette et une donation d'elle à son fils, plusieurs documents relatifs aux Vendeux, au dôme et au maréchal de Tessé, des Mémoires d'économie politique de philosophie de M. de Bélébat, divers arrêts et pièces concernant Saint-Simon.

— La librairie A. Colin a mis en vente le t. IV de *l'Histoire de la*

langue et de la littérature française, qui se rapporte au xvii^e siècle (première partie, 1601-1660), et le t. VI des *Discours et Opinions de Jules Ferry*, 1880-1885.

— M. le Dr A. CORRE, ancien archiviste de la ville de Brest, vice-président de la Société d'archéologie du Finistère, vient de publier, à 50 exemplaires, pour la Société de l'Histoire de la Révolution, un choix des *Papiers du général A.-N. de la Salle*, relatifs à *Saint-Domingue (1792-1793)* (Quimper, Cotonnec, 1897, in-8°, 251 p.). Ces papiers, qui appartiennent aux archives municipales de Brest, forment « deux registres et plus de 1,500 pièces, mémoires, rapports, états militaires, lettres originales d'hommes célèbres (Rochambeau, Laveaux, Polverel, Santhonax). » Ils furent évidemment saisis à l'arrivée du général à Brest, sur l'ordre des représentants du peuple en mission. La Salle avait précédé La Fayette dans le commandement de la garde nationale en 1789. Il représente assez bien le type des aristocrates ralliés aux idées nouvelles; mais il ne perd jamais l'occasion de soutenir ses intérêts.

— La librairie A. Durlacher vient de publier le cinquième et dernier volume de *l'Histoire des Juifs*, de GRAETZ, traduit par M. Moïse BLOCH. Ce volume, qui va de l'époque de la Réforme (1500) jusqu'à 1880, est précédé d'une Préface par M. Zadoc KAHN, grand rabbin de France, et se termine par un Index alphabétique des cinq volumes.

— On trouvera des détails intéressants sur l'histoire, l'étiologie et la propagation de la peste dans l'ouvrage du Dr PROUVR sur *la Défense de l'Europe contre la Peste et la Conférence de Venise en 1897* (Masson).

— Presque au moment même où paraissait la belle édition du manuscrit original des *Pensées* de Pascal, par M. Michaut, un autre normanien, M. BRUNSCHVIGG, donnait une édition classique des *Opuscules et Pensées* (Hachette) excellente de tous points, comme texte, introduction et notes.

— M. J. LAUDE vient de donner une excellente traduction revue par l'auteur et considérablement augmentée de l'excellent *Manuel de bibliothéconomie* (Welter), de A. GRÆSEL. C'est le traité le plus complet et le plus compétent sur la matière.

— A Montreuil-sur-Mer, subsistait, au xviii^e siècle encore, une société de marchands privilégiés, qu'on nommait *la ghilde*. L'ensemble de ses prérogatives constituait une sorte de fief, pour lequel la corporation rendait hommage au roi de France et lui offrait divers objets, quand le souverain passait dans la ville. Montreuil faisait partie, au xiv^e siècle, de la grande hanse du nord de la France, qui comptait dix-sept villes marchandes. A quelle époque fut fondée la ghilde, on l'ignore et on a peu de documents relatifs à cette association. M. A. CHARPENTIER vient d'en publier quelques-uns des xvii^e-xviii^e siècles qui font connaître ce qu'était alors devenue cette corporation autrefois puissante. (*La Ghilde de Montreuil-sur-Mer, documents inédits*. Abbeville, Fourdrinier, 1897, in-8°.)

— Sous ce titre : *la Franche-Comté et la « Gazette de France, » de 1633 à 1644* (Besançon, Paul Jacquin, 1897, in-8°), M. E. LONGIN examine les nouvelles sur les opérations françaises dans cette province, insérées par Renaudot dans son célèbre journal. Ces relations, souvent fort curieuses, sont de provenance très variée, et les épreuves de la *Gazette* étant revues avec grand soin par le cardinal, elles avaient un caractère officiel tout particulier. On sait, du reste, que Renaudot compta parfois Louis XIII lui-même au nombre de ses collaborateurs.

— M. l'abbé TORREILLES vient de publier sous le titre : *le Roussillon, de 1789 à 1830, des extraits des Mémoires de Jaubert de Passa* (38° Bulletin de la Société agricole des Pyrénées-Orientales). Ces fragments sont du plus grand intérêt; l'auteur, sous-préfet, puis conseiller de préfecture sous plusieurs régimes, avait vu beaucoup de choses, connu beaucoup de grands personnages, et il a écrit, on peut le dire, *sine ira*. On signalera aux curieux les pages où il peint la fatigue de toutes les classes sociales à la fin de l'Empire, la retraite de l'armée de Catalogne en 1814; citons encore le passage sur la stupeur qui accueillit l'annonce de la criminelle équipée de Napoléon en 1815, bien éloignée de l'enthousiasme que peignent la plupart des historiens encore aujourd'hui; enfin de curieux détails sur l'étrange invasion du Roussillon en 1815, après la paix signée, par les troupes du méprisable Ferdinand VII et sur la très honorable conduite du duc d'Angoulême en cette circonstance.

— M. PICARD, dans une intéressante brochure, intitulée : *le Commerce du bois de chauffage et du charbon de bois à Dijon au XVIII^e siècle* (Dijon, Darantière, 1896, in-8°), donne de nombreux détails sur la matière, sur les droits perçus par la ville, sur le roi et les officiers spéciaux créés par Louis XIV, en un mot, sur toutes les entraves apportées à la liberté du commerce par une réglementation compliquée et une administration passablement tracassière.

— M. Henri OMONT a publié pour la Société nationale des Antiquaires de France, et à part, le *Catalogue des collections manuscrites et imprimées relatives à l'histoire de Metz et de la Lorraine, léguées par M. Auguste Prost* (114 p. in-8°). Ce Catalogue énumère 145 volumes manuscrits, plus un certain nombre de livres imprimés et quelques dessins relatifs à l'histoire de Metz et, accessoirement, de la Lorraine.

— M. Émile AMÉ vient de publier, sous les auspices du ministère de l'instruction publique, le *Dictionnaire topographique du département du Cantal* (E. Leroux, un vol. in-4°. Prix : 10 fr.).

LIVRES NOUVEAUX. — INVENTAIRES ET DOCUMENTS. — *G. Amiot*. Inventaire analytique des archives de la ville de Cherbourg. Cherbourg, impr. Lhôtelier, 327 p. — *Arbois de Jubainville et André*. Inventaire sommaire des archives départementales. Aube. Archives ecclésiastiques, série G (clergé séculier), t. II. A. Picard, xxviii-481 p. — *E. Desplanque*. Département des Pyrénées-Orientales. Ville de Thuir. Inventaire sommaire des archives communales. Perpignan, impr. de *l'Indépendant*, xxxii-148 p. in-fol. — *Abbé Esnault*. Inventaire

des minutes anciennes des notaires du Mans, xvii-xviii^e s.; t. V. Le Mans, Leguicheux, 328 p. — *J. Finot*. Département du Nord. Ville de Mortagne-du-Nord. Inventaire sommaire des archives communales. Lille, impr. Danel, xxxvii-40 p. in-4°. — *P. de Fleury*. Inventaire sommaire des archives départementales. Charente. Archives civiles, série E. Angoulême, impr. Chasseignac, 409 p. — *Gouget, Dacier et Berthelé*. Département des Deux-Sèvres. Inventaire sommaire. Archives civiles et ecclésiastiques, série G. à H. Melle, Lacuve. — *A. Breuils*. Comptes des consuls de Montréal-du-Gers, 1425-39. Bordeaux, impr. Gounouilhou, 84 p. in-4°. — *Grosse-Dupéron et Gouvrion*. Cartulaire de l'abbaye cistercienne de Fontaine-Daniel. Mayenne, impr. Poirier-Béaul, 437 p. — *L. Merlet et L. Jarry*. Cartulaire de l'abbaye de la Madeleine de Châteaudun. — *Séjalon*. Nomasticon Cisterciense, seu antiquiores ordinis Cisterciensis constitutiones. Edit. nova. Solesmes, impr. de Saint-Pierre, XLVII-821 p. — *Delachenal*. Cartulaire du Temple de Vaux, 1190-1223. A. Picard.

HISTOIRE LOCALE. — *F. Autorde*. Les charités de la ville de Felletin, Creuse, au xv^e siècle. Guéret, Amiaud, 121 p. — *Beauchet-Filleau et Ch. de Chergé*. Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou; 2^e édit., t. III, fasc. 1. Poitiers, impr. Oudin, 160 p. — *J. Bordas*. La commune de Châteauneuf de Galaure et son château. Valence, impr. Valentinoise, 24 p. — Esquisse historique sur Montluel. Bourg, impr. Dureuil, 279 p. in-16. — Étude historique sur Tilly-sur-Seules. Caen, impr. Valin, 29 p. — *Abbé E. Ferret*. Histoire de Marcheseuil, Côte-d'Or. Châtillon-sur-Seine, impr. Pichat, vi-204 p. — *L. Lebœuf*. Histoire de la Charité. La Charité, impr. Taureau, 352 p. — *J. Malicorne*. Documents et courte notice sur l'abbaye de Bival, du xii^e s. jusqu'en 1789. Rouen, impr. Gy, 99 p. — *Abbé Nicolas*. Histoire de Génolhac. Nîmes, impr. Chastanier, 221 p. — *L. Niepce*. Lyon militaire. Notes et documents pour servir à l'histoire de cette ville depuis son origine. Lyon, Bernoux et Cumin, vi-624 p. — *Poussereau*. Histoire des comtes et des ducs de Nevers. Nevers, impr. Vallière, 151 p. in-16. — *Al. Rivière*. Les communautés religieuses de l'ancien Châlons. Châlons, Martin, ix-70 p. — *Tournieux*. De quelques seigneuries de la Marche, du Limousin et des enclaves poitevines : la vicomté de Monteil et ses arrière-fiefs. Guéret, impr. Amiault, 200 p. — *P. de Vérax*. Histoire d'Amplepuis. Lyon, impr. Mougin-Rusand, 394 p. — *Maurel*. Histoire de la commune de Puimoisson et de la commanderie des chevaliers de Malte, langue de Provence, 1120-1792. A. Picard. — *Devaux*. Origines gâtinaises. Ibid.

Alsace-Lorraine. — La maison Lamulle et Poisson (Paris) va faire paraître prochainement par souscription un volume sur *Metz; Documents généalogiques, d'après les registres des paroisses (1561-1792)*, par l'abbé F.-J. POIRIER. On y trouvera les actes (baptêmes, mariages, décès, abjurations) concernant les familles indigènes, que l'auteur a relevés de 1561 à 1792 dans les registres des paroisses, et aussi les pièces fort nombreuses intéressant une population étrangère que les circonstances ont amenée dans les Trois-Évêchés et qui a rempli l'armée, la noblesse, la magistrature et la haute bourgeoisie de la province.

Belgique. — Sous le titre modeste de *Essai d'une notice bibliographique sur la question d'Orient*¹, M. Georges BENGESCO, ministre pléni-

1. Bruxelles, Lacomblez; Paris, Le Soudier, in-8°, 329 p.

potentiaire de Roumanie à Bruxelles, a réuni, en suivant l'ordre chronologique, les titres de plusieurs milliers d'ouvrages se rapportant aux complications diplomatiques et militaires fameuses dont la péninsule des Balkans et les régions voisines ont été le théâtre depuis 1821.

C'est, en effet, l'Orient européen seul qui a fait l'objet des recherches menées à bonne fin par l'érudite bibliographe. Son livre est une mine de renseignements précieux sur l'affranchissement de la Grèce, la question des principautés danubiennes, la guerre de Crimée, le traité de Paris, etc., jusqu'à la guerre turco-grecque de 1896-1897. Il a laissé de côté les parties africaine et asiatique de la question d'Orient, c'est-à-dire l'Égypte et le Soudan égyptien, d'une part; et, d'autre part, la Syrie, l'Afghanistan, l'Inde et l'Extrême-Orient. Nous ne pouvons que le regretter, tout en admettant que ce complément aurait grossi le travail à l'extrême, et nous devons constater d'ailleurs qu'une double exception a été faite pour la rivalité de Mahmoud et de Mehemet-Ali et pour la question arménienne. Nous signalerons aussi des relevés bibliographiques très soignés concernant les révolutions hongroise et polonaise, le panslavisme et même la récente alliance franco-russe. D'excellentes tables rendent le maniement de ce volume très facile et permettent de trouver rapidement les indications voulues.

Ce nouvel ouvrage est digne de l'auteur de la *Bibliographie des œuvres de Voltaire*; il rendra de réels services aux travailleurs en les guidant à travers le dédale des innombrables imprimés consacrés à la question brûlante ouverte depuis plus d'un siècle et malheureusement non encore close.

Allemagne. — Le 16 octobre est mort le Dr François-Xavier DE WEGELE, professeur d'histoire à l'Université de Wurzburg, à l'âge de soixante-quatorze ans. Élève de Gervinus et de Schlosser, il fut, de 1851 à 1857, professeur à l'Université d'Iéna; il appartenait à celle de Wurzburg depuis 1857. L'année suivante, il devint membre de la Commission d'histoire instituée près de l'Académie des sciences de Munich, et c'est sous ses auspices qu'il entreprit la publication de la *Deutsche Biographie* et des *Forschungen zur deutschen Geschichte*. Parmi ses travaux historiques, nous signalerons : *Carl-August von Weimar* (1850); *Dante Alighieri's Leben und Werke* (3^e édit., 1879); *Thüringische Geschichtsquellen* (3 vol. 1854-55); *Friedriche der Freidige, Markgraf von Meissen* (1870); *Gaethe als Historiker* (1875); *Geschichte der deutschen Historiographie* (1884); *Geschichte der Universität Wurzburg* (2 vol. 1882). — Le 16 novembre également est mort le Dr W.-H. DE RIEHL, professeur d'histoire à l'Université de Munich; il était né le 6 mai 1823, à Biberich, et, après avoir étudié la théologie, la philosophie et l'histoire, il se voua aux études d'histoire de l'art et de la civilisation. Après avoir, pendant longtemps, écrit dans les journaux, il fut, en 1853, nommé professeur à l'Université de Munich; depuis 1862, il était membre de l'Académie. La noblesse personnelle lui fut conférée en 1880. En 1885, tout en conservant sa chaire, il devint directeur du Musée national de Bavière et

conservateur général des monuments et antiquités du pays. A côté de nombreux romans historiques, de compositions musicales et des *Musikalische Charakterköpfe*, il a publié plusieurs ouvrages d'érudition, dont nous mentionnerons deux seulement : *Die Pfälzer* et *Kulturstudien aus drei Jahrhunderten*. Il a aussi dirigé la *Bavaria* et le *Historisches Taschenbuch*. — Le 14 octobre est mort à Blankenburg l'économiste Kuno FRANKENSTEIN, de Berlin ; il avait fondé la *Zeitschrift für Literatur und Geschichte der Staatswissenschaft* et dirigé le *Hand-und Lehrbuch der Staatswissenschaften*. — Le 25 novembre est mort le professeur Alfred DE SALLET, directeur du Cabinet des médailles des musées royaux de Berlin. Fils du poète Frédéric de Sallet, il était né à Breslau en 1842. Il déploya dans ses études une remuante activité et composa un grand nombre de travaux. En 1874, il fonda la *Zeitschrift für Numismatik*, qui a rendu de signalés services. Sans doute, il ne se renferma pas dans ces études spéciales, puisqu'il s'occupa aussi de l'histoire de l'art en général, mais c'est à la numismatique et à l'antiquité que se rapportent ses principales publications. Il a décrit les monnaies antiques des musées de Berlin : *Beschreibung der antiken Münzen der k. Museen in Berlin* (1888) ; et on lui doit en outre : *Beiträge zur Geschichte und Numismatik der Könige des Cimmerischen Bosphorus und Pontus* (1866) ; *Die Fürsten von Palmyra unter Gallienus, Claudius und Aurelianus* (1866) ; *Die Künstler-Inschriften der griechischen Münzen* (1871) ; *Die Daten der Alexandrinischen Kaisermünzen* (1870) ; *Die Nachfolger Alexanders Gr. in Baktrien und Indien* (1879) ; *Alexandrinische Kaisermünzen* (1893).

— Le 30 novembre dernier, l'illustre professeur Théodore MOMMSEN a fêté le 80^e anniversaire de sa naissance. On sait qu'il a encore deux frères, l'un Tycho, né en 1819, connu par ses études sur Pindare et Shakespeare, l'autre Auguste, né en 1821, auteur de travaux sur la chronologie dans l'antiquité.

— Le Dr B. SAUER a été nommé professeur extraordinaire pour l'archéologie et l'histoire à l'Université de Giessen ; le Dr STIEDA professeur d'économie politique à celle de Greifswald ; le Dr HETTNER professeur ordinaire de géographie à celle de Tubingue ; le Dr Carl BRANDI professeur pour les sciences auxiliaires de l'histoire à celle de Marbourg ; le Dr L. PASTOR professeur d'histoire à celle de Fribourg en Bade.

— Le Dr KOHLMANN a été nommé archiviste aux archives secrètes de Berlin ; il a été remplacé à la tête des archives d'État à Munster par le Dr PHILIPPI, et ce dernier remplacé à Osnabruck par le Dr Max BÆR.

— L'Académie des sciences de Prusse a nommé le roi de Suède, Oscar II, membre honoraire, et le Dr E.-J. BEKKER, professeur de droit à l'Université de Heidelberg, membre correspondant. — L'Académie a voté 3,000 m. au professeur HARNACK pour pousser les travaux préliminaires d'une Histoire de l'Académie, qui a été entreprise pour le jubilé de cette célèbre société ; 900 m. pour l'édition du tableau des

éclipses dans l'antiquité, dressé par M. GINZEL; 400 m. pour l'édition des lettres privées, écrites en allemand au XIV^e et au XV^e s., entreprise par M. STEINHAUSEN. — Sous les auspices de l'Académie, une mission, dirigée par l'orientaliste SACHAU et l'architecte KOLDEWEY, est partie pour la Mésopotamie, où elle devra explorer les ruines de Kalaat-Scher-gat, emplacement de l'ancienne ville d'Assur.

— L'Académie des sciences de Munich a nommé membre extraordinaire pour la classe de philosophie et de philologie le D^r HIRTZ, directeur des douanes en Chine; membres correspondants pour la même classe, le D^r Hugo SCHUCHARDT, professeur de philologie romane à l'Université de Graz, et le D^r Erwin RODE, professeur de philologie classique à celle de Heidelberg; membres correspondants de la classe d'histoire, MM. ERDMANNSDOERFFER et Adolf HARNACK.

— La Commission pour l'histoire de Saxe a décidé de publier les biographies et correspondances du duc Georges le Barbu, de l'électeur Maurice et de l'électrice Marie-Antoinette (morte en 1780), un atlas agricole de la Saxe; les procès-verbaux des diètes saxonnes, une histoire de l'administration centrale de la Saxe au XVI^e s., un tableau de la peinture saxonne au XV^e.

— La Commission d'histoire badoise a nommé membre ordinaire le D^r A. DOVE, professeur d'histoire à l'Université de Fribourg; M. DE WEECH a été renommé président pour cinq années.

— La Faculté de philosophie d'Iéna a conféré le titre de docteur honorifique au P. Leontius ALISHAN, des Méchitaristes de Venise, le savant arménien bien connu.

— On a découvert récemment au château de Heidelberg des restes d'architecture qui font remonter plus haut qu'on ne l'avait admis jusqu'alors la fondation de ce château, sans doute aux premières années du XIII^e s.

— La Société pour l'histoire et les antiquités de la Lorraine à Metz a décidé de publier un dictionnaire des dialectes allemands employés dans cette province. Une commission composée de MM. WOLFRAM et GRIMME a été nommée.

— M. O. REDLICH vient de mettre au jour, dans les *Beiträge zur Geschichte des Niederrheins* (t. XI, Dusseldorf, Lintz, 1897), un mémoire détaillé sur l'intervention amicale du roi Louis XII dans les querelles entre le duc Guillaume IV de Juliers et Charles d'Egmont, duc de Gueldre (*Französische Vermittlungspolitik am Niederrhein im Anfang des XVI Jahrhunderts*). Il avait obtenu la renonciation de ce dernier au titre ducal de Juliers par le traité d'Orléans (29 décembre 1499), et le duc Jean II de Clèves, quoique absent, ayant été inclus dans cette paix, la politique française avait enlevé de la sorte, semblait-il, à Maximilien I^{er} ses principaux alliés sur le Rhin inférieur. L'auteur suit, dans tous ses détails, les efforts contradictoires de la diplomatie impériale et de celle

de Louis XII et de François I^{er}, soit pour affermir, soit pour renverser cet état de choses, peu agréable aux Habsbourg; il nous les raconte d'après les nombreux documents conservés aux archives de Dusseldorf, et son récit s'étend jusqu'au moment où la France est mise en échec par l'élection du 28 juin 1519. L'avènement de Charles-Quint amène l'alliance de Clèves et de Juliers avec la maison de Habsbourg contre l'*usurpateur* gueldrois et le retour, au moins momentanément, de la suprématie impériale dans ces parages rhénans. L'historien de la politique étrangère de la France au xvi^e siècle trouvera dans le travail consciencieux de M. Redlich une série d'indications nouvelles. R.

— M. W. ALTMANN vient de réunir, dans un volume qui sera très utile aux séminaires historiques et juridiques, tous les principaux textes relatifs à l'histoire des constitutions non allemandes depuis 1776 : *Ausgewählte Urkunden zur ausserdeutschen Verfassungsgeschichte seit 1796* (Berlin, Gærtner). Le recueil fait suite à un autre du même genre sur l'histoire constitutionnelle et administrative du Brandebourg et de la Prusse.

— La librairie Hertz de Berlin a mis en vente le t. II de la belle Histoire de l'Europe depuis 1815, par M. Alfred STERN (*Geschichte Europas seit den Verträgen von 1815*). Il comprend les années de 1820 à 1826, c'est-à-dire qu'il se rapporte à la guerre d'Espagne et à la guerre de l'indépendance hellénique.

— La librairie Velhagen et Klasing, de Leipzig, a entrepris une collection destinée à raconter l'histoire universelle sous forme de biographies. Elle aura pour directeur M. Ed. HEYCK et pour titre : *Monographien zur Weltgeschichte*. Chaque volume sera illustré. Le premier volume est consacré aux Médicis (*die Mediceer*), par M. HEYCK lui-même. Le second, intitulé : *Königin Elisabeth von England und ihre Zeit*, a pour auteur M. Erich MARCKS, professeur à Leipzig, l'auteur connu et apprécié en France d'une excellente biographie de l'amiral Coligny. Ces volumes, dénués de tout appareil bibliographique et critique, s'adressent plutôt au grand public; mais les noms d'auteurs que nous venons de donner attireront aussi l'attention des gens du métier.

— Dans les importantes *Études sur les populations rurales de l'Allemagne et la crise agraire* (Larose), publiées par M. Georges BLONDEL, avec la collaboration de MM. Brouilhet, Julhiet, de Sainte-Croix et Quesnel, on trouvera une foule de précieux renseignements historiques sur l'évolution de l'agriculture en Allemagne, sur les coutumes qui règlent la vie agricole, sur les associations de paysans, sur l'émancipation des paysans au xviii^e s.

— A la suite des vives attaques dont il a été l'objet depuis quelque temps, et auxquelles nous avons fait plusieurs fois allusion (voy. notre article sur le congrès d'Innsbrück, nov.-déc. 1897), M. LAMPRECHT vient de faire paraître, sous ce titre : *Zwei Streitschriften*, un remarquable opuscule que nous tenons à signaler à tous ceux qu'intéressent ces

déliçates questions. Nous avons dit quelles réserves il convient de faire en appréciant l'œuvre du trop fécond écrivain. Quelles que soient sa puissance d'assimilation et la finesse de son esprit, il travaille trop vite, et l'on a pu relever dans son livre quantité de petites erreurs. Mais nous ne pouvons nous empêcher de trouver, d'autre part, qu'on s'est attaqué à lui avec une passion et une âpreté qui dissimulent mal un sentiment de jalousie peu honorable pour ces critiques. Dans la brochure que nous signalons ici, Lamprecht, sans se départir d'une courtoisie qui lui fait honneur, ramène à leurs véritables proportions les critiques de détail que Lenz, Delbrück, Oncken surtout ont dirigées contre lui. Quand on connaît son écriture, on n'éprouve aucune difficulté à admettre que beaucoup de fautes relevées par ce dernier sont de simples fautes d'imprimeur, qu'il a eu le tort d'ailleurs de ne pas corriger. Nous signalerons aussi, dans le chapitre de polémique avec Lenz, intitulé : « Halbwahrheiten, » les idées complémentaires qu'il émet sur le développement de la puissance territoriale et la situation de la noblesse allemande à la fin du moyen âge. M. Lamprecht s'est senti blessé par quelques-unes des appréciations émises par moi dans l'article rappelé plus haut (note 1 de la page 326). Après avoir lu son nouveau travail, et les explications qu'il m'a données, je retire volontiers les expressions dont je m'étais servi en disant qu'il avait pillé ses devanciers. Les deux articles de Hermann Oncken, qui doivent être lus en même temps que le sien (*Preussische Jahrbücher*, t. LXXXIX (1897), p. 83 et 353), permettront de se rendre un compte exact de la façon dont il a souvent procédé.

G. B.

— Signalons un nouveau recueil de *Lectures historiques allemandes*, publié par M. Paul DUBANDIN (Paris, Masson, in-8°). L'auteur a classé les fragments par périodes historiques, et, rompant avec les anciennes traditions, il donne des fragments des grands historiens allemands modernes, comme des écrivains de l'époque classique. En quoi il a grand raison, la langue allemande ayant bien changé depuis Goethe et les écrivains modernes ayant un vocabulaire, une syntaxe parfois assez différents de celle du début du siècle.

Angleterre. — M. George Clement BOASE, l'auteur de la *Bibliotheca Cornubiensis* (3 vol., en collaboration avec M. P. Courtney), est mort à l'âge de soixante-huit ans, le 1^{er} octobre dernier. Il a donné en outre un grand nombre d'articles au *Dictionary of national biography*.

— On annonce également la mort, le 5 octobre, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, de don Pascual GAYANGOS Y ARCE. Né à Séville, le 21 juin 1809, il fit son éducation en France, où il compta parmi les élèves de Sylvestre de Sacy; une traduction de l'Histoire des dynasties mahométanes en Espagne d'Almakkari le désigna pour la chaire d'arabe à l'Université de Madrid. Fort curieux pour lui-même de mss. orientaux et de livres rares de l'ancienne littérature espagnole, il fut un des fondateurs de la Société des bibliophiles espagnols. Vers la fin de sa

vie il s'établit en Angleterre, où il s'était marié, et fut chargé de continuer, dans la série des *Calendars*, l'œuvre de Bergenroth; il y publia quatre volumes en huit tomes qui contiennent l'inventaire des lettres, dépêches et papiers d'État relatifs aux négociations entre l'Angleterre et l'Espagne, qui sont conservés aux archives de Simancas et ailleurs (1525-1542). On lui doit aussi le Catalogue des mss. grecs au British Museum.

— Nous ne pouvons qu'annoncer aujourd'hui le premier fascicule du grand travail que M. le professeur F. LIEBERMANN prépare depuis longtemps et dont nous avons eu plusieurs fois l'occasion de parler : *Die Gesetze der Angelsachsen* (Halle, Niemeyer, p. 1-191, in-4°). Cette livraison contient les lois des rois du Kent, celles d'Alfred et d'Ine, le texte des deux traités conclus avec les Danois dans l'Est-Anglie, les lois des rois Édouard I^{er}, Athelstan et Edmond I^{er}. L'auteur publie en colonnes parallèles les rédactions différentes de ces lois, avec les traductions latines empruntées au *Quadripartitus* et aux *Instituta Cnuti*, enfin une traduction littérale en allemand. Les variantes sont notées au bas des pages; les notes explicatives sont renvoyées au tome II. Nous avons à peine besoin d'ajouter que cette nouvelle édition des lois anglo-saxonnes est établie avec le soin le plus méritoire et qu'elle fera époque dans l'érudition.

— Le volume des *Pipe rolls* pour 1897 contient le texte du grand rôle de l'échiquier pour la vingt-unième année de Henri II (1174-1175); comme le précédent, il renferme encore des traces nombreuses du bouleversement causé en Angleterre par le soulèvement féodal de 1173.

— La *Revue historique* a signalé en son temps (LIV, 138) la publication des Statuts de la cathédrale de Lincoln, préparés par feu Henry BRADSHAW, et en fait ressortir l'importance. M. Chr. WORDSWORTH nous apporte aujourd'hui le complément de l'ouvrage dans un volume en deux tomes où il a réuni, à côté des textes relatifs à l'élection de l'évêque de Lincoln, à ses fonctions spirituelles, à ses rapports avec le chapitre, à l'organisation du service divin de la cathédrale, un grand nombre d'autres documents analogues empruntés aux usages de Salisbury, de Lichfield, de Hereford et d'York, églises dont les chapitres étaient, comme on sait, composés de chanoines séculiers. L'intérêt que présente cette collection de textes est très vif; l'éditeur, M. Wordsworth, s'est acquitté avec le zèle le plus louable de sa tâche souvent difficile, et il faut remercier les syndics de l'Imprimerie universitaire de Cambridge d'avoir fait les frais de cette coûteuse publication (*Statutes of Lincoln cathedral, with illustrative documents*, edited by Chr. Wordsworth, 2^e partie. Cambridge, at the University press, 1897, ccxc-xxvi et 957 p. in-8°).

— Le t. III et dernier des *Memorials of Saint Edmund's abbey*, publiés par M. Thomas ARNOLD (Rolls series, 1896), est fait de pièces et de morceaux : 1^o une chronique (*Chronica Buriensis*, 1020-1446), composée

par un moine de Saint-Benet-Hulme ; 2° documents divers empruntés à une collection que forma, en 1426, un des moines de l'abbaye, Andrew Aston ; le plus important concerne le différend relatif à l'élection de John Tymworth en 1379 ; 3° extraits d'un ms. de Cambridge, parmi lesquels nous citerons un récit des violences exercées contre l'abbaye par les travailleurs soulevés en 1381 ; c'est une traduction française d'un document plus long en latin qui figure déjà dans la collection Aston ; ajouter le récit d'une visite faite à l'abbaye par l'archevêque de Cantorbéry en 1401 ; 4° chartes anciennes de l'abbaye traduites en vers anglais au xv^e siècle, sans doute par John Lydgate ; 5° diverses lettres tirées du registre de l'abbé Curtys, et dont plusieurs concernent la guerre avec la France sous Henri VI ; 6° deux pièces sur l'incendie de l'église de Saint-Edmond en 1465 ; 7° une très brève chronique, rédigée à Bury, et allant de 1263 à 1469. Le volume, accompagné d'un plan de l'abbaye et de ses dépendances, se termine par un glossaire et un copieux index.

— Nous devons remercier le Rév. F. C. HINGESTON-RANDOLPH de nous avoir fait envoyer la seconde partie du Registre de l'évêque d'Exeter, John de Grandisson (cf. *Rev. hist.*, LVII, 144). Ce volume se rapporte aux années 1331-1360 et est rempli de documents intéressants. Une courte introduction nous apprend comment ont été formés les trois volumes contenant le registre de l'évêque (un quatrième a péri depuis longtemps) et quelles en sont les divisions. Nous reviendrons plus en détail sur cette belle publication quand elle sera terminée, ce qui ne tardera guère (*The register of John de Grandisson, bishop of Exeter, 1327-1369*, part. II, 1331-1360. Londres, Bell ; Exeter, Eland, p. 605-1212, in-8°).

— La nouvelle édition de l'*Opus majus* du moine franciscain Roger Bacon, que vient de donner M. John Henry BRIDGES (*The « Opus Majus » of Roger Bacon*. Oxford, at the Clarendon press, 1897, 2 vol. clxxxvij-404 et 566 p. ; prix : 32 sh.), diffère de celle de Jebb (1733) en plusieurs points : 1° elle est plus complète, Jebb ayant omis de donner ce qui nous a été conservé de la 7^e partie, consacrée à la philosophie morale, conclusion nécessaire de tout l'ouvrage ; 2° elle supprime un traité de Bacon, « De multiplicacione specierum, » que Jebb avait intercalé entre la 5^e et la 6^e partie et qui ne fait pas partie de l'*Opus majus* ; il a été réédité en appendice. Le texte, qui nous est donc présenté pour la première fois dans son intégrité, a été revu avec un soin minutieux sur les manuscrits et la lecture en a été facilitée par un copieux sommaire, des titres courants et de nombreuses manchettes. L'introduction traite de la vie de Bacon, de la place qu'il occupa dans les controverses métaphysiques du xiii^e siècle, de son « *Scriptum principale*, » de son système philologique, de ses connaissances sur les mathématiques, l'astrologie, la propagation de la force, l'optique, l'alchimie, la science expérimentale et sur sa philosophie morale.

— Dans le t. II des *Select pleas in the court of Admiralty* (Selden Society, vol. XI. Quaritch, 1897), M. MARSDEN a continué de publier son choix de procédures devant la cour de l'amirauté jusqu'à la fin du règne d'Élisabeth. Jusqu'à cette époque, les actes sont pour la plupart rédigés en latin. Ils sont accompagnés d'une traduction anglaise en regard.

— Le 3^e fascicule des *Facsimiles of royal, historical, literary and other autographs*, publiés par ordre des administrateurs du British Museum, contient un choix fort intéressant de documents répartis sur quatre siècles, de 1471 à 1839. Deux autres volumes compléteront la collection.

— L'Angleterre n'a pas d'épopée nationale, mais quelques-uns de ses écrivains, et des plus grands, se sont complu à raconter, à dramatiser les épisodes les plus populaires de son histoire. Elle possède ainsi toute une littérature de romans historiques dont certains sont devenus classiques. La librairie A. Constable (Westminster) s'est proposé de les rééditer, règne par règne, avec un commentaire et une illustration vraiment scientifiques, et il a chargé de cette entreprise M. G. LAURENCE GOMME. Le t. I est l'histoire de Harold, que lord LITTON a publiée en 1848 (*Harold, the last of the Saxons*. Prix : 3 sh. 6 d.); le t. II sera consacré à Guillaume le Conquérant (*Camp of refuge*, par Macfarlane) et le t. III à Guillaume II le Roulx (*Rufus, or the red king*). Dans le vol. sur Harold, où nous retrouvons certains dessins empruntés à la Tapisserie de Bayeux, M. Gomme a montré qu'il est au courant des travaux les plus récents et, entre autres, des controverses sur la bataille de Hastings.

Suisse. — M. le pasteur François NÆF est mort à Genève le 4 novembre dernier; on lui doit plusieurs travaux historiques, entre autres : une *Histoire de la Réformation* (1^{re} édit., 1856, 2^e édit., 1867); *Un unitaire au XVI^e siècle [Gribaldi] (Étrennes chrétiennes, 1874)*; *Zwingli réformateur et patriote (ibidem, 1876)*; *les Premiers jours du christianisme en Suisse; Trois grandes individualités du IV^e siècle (ibidem, 1879)*; *Anna Rheinhard, femme d'Ulrich Zwingli (ibidem, 1880)*; avec Théod. CLAPARÈDE, *Histoire des Églises réformées du pays de Genève, 1891*; enfin, en 1892, il publia le plus important de ses ouvrages, une *Histoire de l'Église chrétienne*. Paris, Fischbacher, in-8^o de 440 p.

— MM. W. OECHSLI, professeur d'histoire à Zurich, et A. BALDAMUS, à Leipzig, viennent de publier une *Carte murale historique de la Suisse* (édit. G. Lang à Leipzig) qui rendra de grands services.

— M. Ernest MURET, professeur à l'Université de Genève, vient de faire paraître, dans les *Archives suisses des traditions populaires* (1^{re} année, 1897, p. 284-317), une curieuse étude sur la *Légende de la reine Berthe*. Tout un cycle de traditions s'est groupé, dans la Suisse romande, autour de la femme de Rodolphe II, roi de la Bourgogne transjurane, fondatrice de l'abbaye de Payerne. Les contemporains ont à peine parlé

de « la bonne reine Berthe, de la royale filandière ; » après le mémoire de M. Muret et jusqu'à faits nouveaux, les historiens feront sagement d'imiter cette réserve dont ils ne se sont, jusqu'à ce jour, que trop départis.

— Dans son intéressant travail sur *la Théocratie à Genève au temps de Calvin* (Genève, Eggimann, in-8° de 288 p.) M. Eugène CHOISY a montré « en quoi Genève a été soumise dans sa vie politique comme dans sa vie ecclésiastique, dans la vie publique de ses citoyens comme dans leur vie privée, à un principe théocratique. »

— M. Alfred BOISSIER a réuni en une élégante brochure, intitulée : *En Cappadoce* (Genève, 1897, in-8° de 51 p., ornée de nombreuses reproductions de photographies), des notes prises par lui au cours du voyage qu'il a fait en Asie-Mineure, durant l'été 1894, avec M. et M^{me} Chantre.

— M. le chanoine Pierre BOURBAN vient d'écrire, sous le titre de : *l'Enseignement à Saint-Maurice du V^e au XIX^e siècle* (Fribourg, 1896, in-8° de 129 p.), un chapitre de l'histoire de cette abbaye. Rappelons à ce propos que M. le chanoine Bourban a fait entreprendre dans l'abbaye même des fouilles qui ont donné des résultats très curieux.

— Du 16 au 20 août dernier s'est tenu à l'Université de Fribourg le quatrième congrès scientifique international des catholiques. Le précédent congrès, dont il a été parlé ici même, s'était tenu à Bruxelles en 1894. Le congrès de Fribourg a réuni environ sept cents personnes, ce qui serait beaucoup pour un congrès scientifique, si parmi ces sept cents personnes il n'y avait un énorme contingent de « démocrates chrétiens » venus pour faire figure de « sociologues, » et de là, à la section de sociologie, de bruyantes séances, que la présidence de M. Decurtins n'était pas de nature à rendre plus scientifiques. Quelques sections ont fourni de sérieuses discussions. — En tête la section des « sciences exégétiques, » présidée avec infiniment de tact et d'autorité par le R. P. LAGRANGE, a entendu de solides mémoires présentés par MM. BARDENHEWER (de Munich), VON HUEGEL (de Londres), P. SCHEIL (de Paris), MINOCCHI (de Florence), LABOURT (de Paris), ROSE (de Fribourg), SÉJOURNÉ (de Jérusalem), témoignant des progrès accomplis depuis quelques années par l'exégèse catholique, particulièrement en France. — La section de philologie mérite une mention honorable pour quelques travaux, comme celui de M. WEIMANN (de Munich) sur les poètes chrétiens et celui de M. AUDOLLENT (de Clermont) sur l'orthographe des lapicides carthaginois. — A la section d'histoire, où, par une exception qui a été très commentée, le bureau ne comptait pas un Français, les travaux français ont été les plus nombreux. Citons : M. l'abbé DUCHESNE, sur la Vie des Pères du Jura ; M. l'abbé BATIFFOL, sur Sabinos, source de Sozomène ; M. GUIRAUD, sur le pèlerinage de Rome au v^e siècle ; M. ALLARD, sur la jeunesse de l'empereur Julien ; M. Paul FOURNIER, sur l'œuvre canonique d'Yves de Chartres et son influence ; M. Édouard JORDAN, sur les relations des papes avec les banquiers

guelfes; M. DOUAI, sur la formule *Communicato bonorum virorum consilio* des sentences inquisitoriales; du P. MANDONNET, sur l'ordre de la pénitence et les origines des tiers-ordres franciscain et dominicain; de M. CONSTANTIN, sur l'ordre teutonique à Arles. Quelques érudits suisses avaient apporté des recherches d'histoire indigène: le capucin MÜLLER, sur l'introduction des Capucins en Suisse; le curé DUPRAZ, sur l'action religieuse et sociale des papes dans le canton de Vaud jusqu'au XVI^e siècle; le curé TREMP, sur l'évêque Greith et le mysticisme. M. GRAUERT (de Munich) était seul à représenter l'Allemagne par un travail: « Ueber Jordanus von Osnabrück. » M. GAUCHIE (de Louvain) représentait la Belgique par un travail sur « La paix de Clément IX. » Les Bollandistes s'étaient abstenus. Quant à l'Angleterre, au lieu d'envoyer là des hommes de la solidité de M. Bishop ou de Dom Gasquet, elle n'avait pour la faire valoir qu'un camérier de cape et d'épée, avec un petit devoir sur « Les épées d'honneur envoyées par les papes aux rois de Portugal au XVI^e siècle. » — Il y avait aussi une section dite des « sciences religieuses. » On se perd en conjectures sur le programme de cette section, à moins qu'elle n'ait eu d'autre raison d'être que d'accueillir les travaux repoussés par les autres sections et de servir de « salon des refusés. » La valeur de la plupart des travaux qui y furent lus confirmerait cette conjecture. Et pourtant on avait mis à la présidence un homme de la valeur du prof. FUNK (de Tubingue)! — En résumé, avec d'excellents éléments, le congrès de Fribourg a été inférieur à ceux qui l'avaient précédé. La commission organisatrice ne s'est pas suffisamment préoccupée de déterminer à chaque section un programme net, de choisir longtemps à l'avance le bureau propre à chaque section, d'investir chacun de ces bureaux de pouvoirs sévères d'élimination. Le prochain congrès scientifique international des catholiques se tiendra à Munich en 1900.

— Sous le titre *Die schweizerischen Bilderchroniken und ihre Architektur-Darstellungen* (Zurich, Schultess, in-8°, viii-368 p., avec gravures et vignettes), M. Joseph ZEMP a publié un beau volume sur les chroniques à images de la Suisse; il montre combien cette étude est utile à quiconque veut connaître les mœurs, les idées, l'histoire même de certaines époques.

— Nous avons déjà annoncé (*Revue*, t. LX, p. 239-240) la publication de l'*Histoire de Genève des origines à l'année 1691* par Jean-Antoine GAUTIER. Le tome II a paru l'an dernier, le tome I^{er} vient de paraître par les soins de MM. Victor VAN BERCHEM et Édouard FAVRE (Genève, gr. in-8°, avec portrait) et comprend la période des origines à la fin du XV^e siècle. Quoique le moyen âge ne soit pas la meilleure partie du travail de Gautier, cependant ce volume, grâce aux notes des éditeurs, peut être très utile. Ne pas le publier, c'eût été détruire la belle ordonnance de cette œuvre, si remarquable pour le temps où elle a été écrite (1708-1729). Les deux éditeurs de ce volume l'ont fait précéder d'une étude sur les circonstances dans lesquelles Gautier a composé son *His-*

toire. L'impression du tome III, qui comprendra les années 1538-1555, est déjà très avancée.

— La *Revue* a mentionné (t. LXIII, p. 238) le jubilé de M. A.-L. HERMINJARD. Les organisateurs de cette belle manifestation ont tenu à ce qu'il en restât un souvenir tangible et ils ont réuni en une charmante plaquette (Lausanne, impr. G. Bridel, in-4°, 119 p.) le portrait du jubilaire, les soixante-six adresses qui lui ont été envoyées et deux articles de la *Gazette de Lausanne*. — M. HERMINJARD vient de donner une nouvelle preuve de cette « énergie trempée à la vraie source et qui défie les vulgaires lassitudes » en publiant le tome IX de la *Correspondance des réformateurs dans les pays de langue française*. Ce volume ne comprend qu'un peu plus d'une année, du 18 août 1543 au 3 octobre 1544.

— M. Arthur PIAGET a fait paraître dans le *Musée neuchâtelois* puis en tirage à part (Neuchâtel, 1897, in-8°, 56 p., avec fac-similé) une série intéressante de *Documents inédits sur Guillaume Farel et sur la réformation dans le comté de Neuchâtel* tirés des registres du notaire Bretel, secrétaire du conseil et des archives de l'État de Neuchâtel.

— La Société d'histoire du canton de Fribourg avait décidé d'offrir à l'abbé Jean GREMAUD, en 1897, à l'occasion du 50^e anniversaire de sa première messe, un volume contenant quelques travaux d'histoire fribourgeoise. Malheureusement, l'abbé Gremaud étant mort pendant l'impression (*Revue*, t. LXV, p. 236), le volume a été dédié à sa mémoire. On trouve dans les *Pages d'histoire dédiées par la Société d'histoire du canton de Fribourg à la mémoire de son président M. le professeur Jean Gremaud* (Fribourg-en-Suisse, 1897, in-8°, xxiii-199 p.) une excellente biographie et une liste des ouvrages de Gremaud, par M. MAX DE DIESBACH, une étude sur les *Professions de foi à Fribourg au XVI^e siècle*, par M. Ch. HOLDER, enfin les *Comptes-rendus des séances de la Société d'histoire du canton de Fribourg de 1886 à 1896*, par M. MAX DE DIESBACH.

États-Unis d'Amérique. — Le 22 octobre dernier est mort le bibliographe et historien bien connu, Justin WINDSOR, à l'âge de soixante-six ans. Il avait été administrateur en chef de la bibliothèque publique de Boston avant d'être mis à la tête de celle de Harvard College, et s'était fait un nom dans les deux hémisphères par ses publications spéciales : *Bibliography of the original quartos and folios of Shakespeare* (1876), *Reader's handbook of the american Revolution* (1879), *Bibliography of Ptolemy's geography*; mais il était encore plus connu en France du moins, par ses deux volumes sur le comté de Frontenac et le Bassin du Mississipi, où il raconta la chute de la domination française au Canada. On a parlé longuement ici même de la grande entreprise qu'il dirigea de faire écrire par des spécialistes une histoire critique et narrative de l'Amérique. Il s'y réserva la partie géographique et cartographique et la traita avec une érudition consommée.

— Le tome V des « Harvard historical studies » est une vaste *Bibliom*

graphy of municipal history, including Gilds and parliamentary representation, par M. Ch. GROSS (New-York, Longmans, xxxiv-461 p. in-8°).

Italie. — Le P. Luigi TOSTI, abbé du Mont-Cassin, est mort en octobre dernier, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Nous lui consacrerons dans le prochain numéro une notice détaillée.

— Charles CASTELLANI, bibliographe et helléniste très connu, préfet de la bibliothèque de Saint-Marc, est mort à Venise au mois d'octobre, âgé de soixante-quinze ans. Travailleur infatigable, il avait publié beaucoup, particulièrement des catalogues de manuscrits; de ses ouvrages nous rappellerons : *le Biblioteche dai tempi più remoti alla fine dell' impero romano*; *la Stampa in Venezia dalla sua origine alla morte di Aldo Manuzio*.

— On annonce également la mort de Thomas VALLAURI, latiniste très éminent, professeur à l'Université de Turin, sénateur, membre de l'Académie des sciences, etc.; il était né en 1805. Dans le grand nombre de ses publications nous rappellerons seulement : *Storia della poesia in Piemonte*, *Storia dell' Università in Piemonte*, *Vita di Tommaso Vallauri scritta da esso*.

— L'illustre historien de l'art, Jean-Baptiste CAVALCASELLE, mort à Rome au mois de novembre 1897, était né à Legnago en 1820. Il avait pris une part très active au mouvement de 1848, et, après les désastres de 1849, il s'était réfugié en Angleterre, où il publia, en collaboration de M. CROWE, *la Storia della pittura in Italia dal secolo II al secolo XVI*. Revenu en Italie, il fut inspecteur des musées de Florence et plus tard appelé à Rome à la direction des beaux-arts au ministère de l'instruction publique. Il publia encore : *Raffaello, la sua vita e le sue opere*; *les Anciens peintres flamands, leur vie et leurs œuvres*, et plusieurs autres ouvrages sur l'histoire de l'art, qui ont été très remarquables.

— Le gouvernement vient de nommer une commission chargée de publier les documents financiers de la république de Venise. Ce sera certainement une publication très intéressante.

— A Bari-des-Pouilles s'est fondée, il y a quelques années, une Commission provinciale d'archéologie et d'histoire. Elle a fait paraître le t. I du *Codice diplomatico Barese*, où sont publiés les actes sur parchemin de la cathédrale de Bari, de 952 à 1264; en tout 107 documents, dont 17 seulement avaient été déjà publiés. Cette publication, qui comprend des bulles de papes, des diplômes de rois et de ducs, des chartes épiscopales, ecclésiastiques et privées, est une bonne contribution, non seulement à l'histoire de l'évêché de Bari, mais encore aux études diplomatiques, juridiques et linguistiques. Une préface de M. G.-B. NITTO DE ROSSI, qui a la prétention de montrer l'importance des documents publiés, aurait pu être plus concise et moins superficielle; les actes ont été publiés par M. Francesco NITTO DI VITO, ancien élève de l'école de paléographie de Florence, avec beaucoup de soin et de critique, et, grâce à lui, le volume a été enrichi d'excellentes tables.

— M. GIROLAMO MANCINI a publié un gros volume sur *Cortona nel medio evo* (Florence, Carnesecchi). L'ouvrage se divise en trois parties : la première traite de la commune libre jusqu'à 1325, la seconde de la domination des Casali jusqu'à 1409, la troisième de l'époque de soumission à la république florentine, de 1411 à 1529. C'est un travail d'une érudition très grande, parfois trop minutieuse ; ajoutons que, suivant la nouvelle manière d'écrire l'histoire, à côté de l'histoire politique, l'auteur a donné une grande place à celle des institutions, des usages, de la situation économique et de la civilisation.

— On a publié (Sienne, Lazzeri) le t. V de l'important ouvrage de Narciso MENGOLZI, *Il monte de' Paschi di Siena*. Ce célèbre établissement de crédit, qui remonte aux temps les plus florissants de la république et qui a une existence tout à fait autonome, méritait qu'on en étudiât de près l'organisation et l'histoire. M. Mengolzi l'a fait avec soin et avec une science parfois surabondante : sous le nom de *Monte de' Paschi* passe toute l'histoire civile et économique de Sienne et en partie même celle du reste de la Toscane. Mais, si cela nuit à l'économie de l'ouvrage, cela donne aussi à l'érudit de riches matériaux puisés à des sources originales et en partie inconnues. L'ouvrage embrasse toute l'histoire du Mont et des agences qui lui ont été jointes, des origines au xv^e siècle (sans compter ce que dit l'auteur du prêt à usure exercé par les Juifs avant l'institution des monts-de-piété), jusqu'à la fin du règne du premier grand-duc lorrain de Toscane.

— Le baron Domenico CARUTTI a donné la 3^e édition de son *Histoire de Victor-Amédée III* (Turin, Clausen), qui fut publiée pour la première fois en 1856 ; il y a mis d'importantes additions et lui a donné un nouveau titre : *Il primo re di casa Savoia*.

— En 1097, le comte Roger de Sicile tint à Mezzara une assemblée des barons et des évêques de Sicile pour régler un conflit qui avait éclaté entre les uns et les autres au sujet des dîmes. L'accord qui en résulta est connu. Cependant, pour solenniser le huitième centenaire de cette assemblée, qu'ils considèrent comme le premier parlement sicilien, MM. Paterno CASTELLO et GAGLIANI en donnent une nouvelle édition critique¹, avec le fac-similé de la copie que possèdent les archives capitulaires de Girgenti. Les auteurs se sont beaucoup plus mis en frais pour l'édition, qui est riche, que pour le commentaire historique dont la pauvreté touche à la misère.

— C'est une série d'études sur les anciennes annales de Pise qu'a publiées M. Otto LANGER sous le titre général de *Die Annales Pisane und Bernardo Maragone* (Zwickau, Zuckler, 1897, in-4^o, p. 39). Il examine tour à tour si, comme on le croit depuis longtemps, Bernardo Maragone est l'auteur de ces annales du xn^e siècle, comment se présentent

1. *Nell' ottavo centenario del primo Parlamento Siciliano*. Catane, Giannini, 1897, in-8^o, 46 p.

dans cette compilation historique la série des consuls pisans, enfin il montre l'importance qu'a le manuscrit parisien de ces Annales.

— Après avoir étudié, dans une brochure précédente, dont la *Revue historique* a rendu compte (t. LXIV, p. 448), les tentatives de réforme du calendrier faites au concile du Latran, sous Léon X, M. MARZI aborde la question de la réforme grégorienne et, dans un article de peu d'étendue¹, il étudie les projets présentés par Giglio et par le coadjuteur de Sienne, Piccolomini, tous deux s'inspirant des recherches antérieures de Tolosani.

— Sous le titre général de *Carattere giuridico del governo costituzionale*², M. MICELI, professeur à l'Université de Pérouse, a publié deux fascicules de droit constitutionnel ; dans le premier, il étudie les fonctions de la Couronne ou de la Présidence ; dans le second, celui du Cabinet. Comme il le déclare lui-même dans sa préface, il n'a pas voulu faire une théorie pure ; il a tenu compte le plus possible de l'expérience et de la marche des faits. Quoique s'intéressant plus spécialement à l'Italie, il n'a pas laissé de prendre des points de comparaison dans tous les autres pays placés sous un régime analogue. Frappé du discrédit où le parlementarisme lui semble tombé, il cherche à montrer les troubles qui se sont produits dans le fonctionnement régulier du régime constitutionnel et à en indiquer le remède. Œuvres d'un esprit à la fois logique et pratique, doué d'une grande pénétration et dépourvu autant que possible de parti-pris, ces études sont remarquables, et tout homme préoccupé de ces graves problèmes politiques les lira avec profit.

— M. CORAZZINI³ étudie les paroisses gentilices qui existent encore en Italie ; après les avoir définies d'après les canonistes, il cherche à en déterminer l'origine et il la fait remonter aux paroisses des *fundi* et des *massae* de l'époque mérovingienne. Malheureusement, cet article de huit pages est un sommaire plutôt qu'un traité de la question.

— Dans un autre article plus étudié⁴, le même auteur cherche à déterminer la condition juridique des presbytères dans les diverses régions de l'Italie et en France, où il cherche des points de comparaison. Quels en sont les propriétaires, sont-ce les communes, les fabriques ou les curés ? Si ces derniers n'en sont que les usufruitiers, quelle est la limite de leurs droits ? A qui incombent les frais d'entretien ? Telles sont les principales questions que M. Corazzini se pose et qu'il cherche à résoudre non seulement d'après les textes de lois, mais encore d'après la jurisprudence des Conseils d'État, des Cours de cassation, les commentaires des jurisconsultes et des canonistes.

1. *Giov. Maria Tolosani, Alessandro Piccolomini e Luigi Giglio*. Castelfiorentino, 1897, in-8°, p. 12.

2. Pérouse, tip. Umbra, 1894, 2 fasc. in-8°, p. 1-136, 1-220.

3. *Parrocchie gentilizie*. Extrait de la *Rivista di diritto ecclesiastico*, 1896, in-8°, p. 8.

4. *Presbiterii o case canoniche* (extrait de la même revue), 1896, p. 521-575.

— M. G.-B. SIRAGUSA a publié, pour l'*Istituto storico italiano*, une nouvelle édition de l'histoire de la Sicile de Hugo Falcandus (*la Historia o liber de regno Sicilie e la epistola ad Petrum, Panormitane ecclesie thesaurarium, di Ugo Falcando*. Rome, Forzani, 1897, xlv-197 p. in-8°. Prix : 40 lire).

Danemark. — La science danoise a fait une grande perte par la mort du directeur général des archives de l'État, le Dr A.-D. JØRGENSEN, décédé le 5 octobre. Il tenait en Danemark une place importante par ses travaux, écrits d'un style facile et élégant ; il s'était fait aimer comme historien populaire ; son grand patriotisme et la lutte infatigable qu'il avait entreprise en faveur des Danois annexés du Slesvig lui avaient valu l'estime de tous ; l'excellente direction qu'il avait imprimée aux archives a monté à quel point il fut un administrateur éminent. Né à Graasten en Slesvig en 1840, il vint à Copenhague, lors de la guerre de 1864 ; il y obtint, en 1869, un emploi aux archives du ministère et fut mis, en 1883, à la tête de ce dépôt. Il le réorganisa et fit publier d'importants catalogues et tableaux de l'administration générale pour faciliter les recherches historiques. C'est à son initiative que l'on doit l'établissement des trois archives provinciales en 1889. Connaissant à fond le contenu de ses archives, il sut en tirer des documents d'un très grand intérêt, concernant, par exemple, la Réforme, la captivité de Christian II, les affaires politiques du XIX^e siècle. Ses premiers ouvrages se rapportent à l'histoire du moyen âge ; ses *Études sur l'histoire du Nord au moyen âge* et sa grande *Histoire de la fondation de l'Église chrétienne dans les pays scandinaves* témoignent de l'originalité de ses études, faites directement sur les sources, et de la pénétration avec laquelle il comprenait les caractères humains de l'esprit particulier de chaque époque. Ce sont les mêmes qualités qui se font jour dans ses *Quarante récits de l'histoire nationale*, ouvrage très répandu, où il a présenté des points de vue tout nouveaux, surtout au sujet de l'histoire du Slesvig. Jørgensen a aussi publié toute une série d'importantes recherches sur l'histoire de cette province. La biographie l'intéressait beaucoup, et il a tracé d'excellents portraits de l'archéologue Zoëga, de l'anatomiste et géologue Steno, du psalmiste Brorson, du poète Evald, enfin, dernièrement, dans un ouvrage en deux volumes de l'homme d'État Griffenfeld. Dans la *Danmarks Riges Historie*, Jørgensen a décrit l'époque de 1814 à 1838 ; la suite, jusqu'en 1852, est entièrement terminée.

— Le Dr C.-F. BRICKA, connu surtout par son grand dictionnaire *Dansk Biografisk Lexikon*, a été nommé directeur général des archives

L'un des propriétaires-gérants, G. MONOD.

LES AVENTURES

DU

MARQUIS DE LANGALERIE

(1661-1717).

(Suite et fin¹.)

IV.

LANGALERIE PROTESTANT.

Cette même année 1711 vit se produire une nouvelle incarnation de Langalerie.

Naturellement porté vers les spéculations religieuses, si nous nous en rapportons à ses propres déclarations, il avait cru ramener sa nouvelle épouse dans le giron de l'église catholique ; au contraire, ce fut elle qui, protestante ardente et versée dans les arguties de la controverse, le décida à embrasser le calvinisme, et, le dimanche 19 juillet 1711, en grande cérémonie, devant une nombreuse assistance que la foire de Francfort-sur-l'Oder avait encore grossie, il fit son abjuration dans le temple français de cette ville.

Aux yeux de certains contemporains, les mobiles religieux ne furent pas seuls à faire du transfuge de 1706 un renégat ; il y en eut aussi de politiques. Sa situation auprès du roi Auguste était devenue insoutenable. Non seulement les Lithuaniens protestaient contre la lourde surcharge que leur imposaient douze régiments de cavalerie étrangère cantonnés par le prince saxon dans leur pays, malgré eux, et contre les exactions écrasantes de ces mercenaires,

1. Voir *Revue historique*, LXVI, p. 1.

encore plus que contre les dépenses d'entretien d'un pareil armement¹; mais grands et petits généraux n'entendaient pas qu'un étranger, un Français, empiétât sur leurs emplois. Il fallut chercher fortune ailleurs². L'Autriche étant désormais fermée au général³, il ne restait de ressource que du côté des États protestants⁴. Quittant donc le commandement qui lui avait été confié sur les frontières de Pologne et de Hongrie, Langalerie se transporte d'abord à Hambourg, et, là, remontre à la communauté protestante qu'au milieu des ravages effrayants de la peste il a vu comment sa « chère épouse » avait « mené battant » — les prêtres catholiques chargés de la ramener à la religion romaine; que lui-même, « catholique à brûler et jusqu'à vouloir faire des prosélytes, » il s'est mis à étudier l'*Abrégé des controverses* de Drelincourt⁵, le *Bouclier de foi* de Dumoulin⁶, l'*Accomplissement des prophéties* de Jurieu⁷, surtout la Bible de Louvain que ces lectures l'ont décidé à s'instruire plus complètement dans la religion protestante, qu'elle soit luthérienne ou calviniste. — Les Hambourgeois l'accueillent pendant six mois, font une collecte à son profit, et, le 1^{er} mai 1711, lui délivrent une chaleureuse recommandation pour leurs coreligionnaires de Brême, où il

1. *Gazette d'Amsterdam*, 1710, Extr. xx, xxii, xlvii, et n° xciii, et 1714, n° civ; *Gazette de Leyde*, année 1713, n° 16.

2. *Journal de Verdun*, octobre 1716, p. 243.

3. Les *Mémoires* de 1743, p. 387-391, racontent qu'il alla à Vienne, dans l'été de 1711, pour réclamer du nouvel empereur un arriéré de plus d'un demi-million de florins, mais que le prince Eugène fit échouer toutes ses démarches, et qu'il revint dans le Nord en jurant de se venger. Tout cela ne paraît pas vraisemblable.

4. Auguste de Pologne avait abjuré le luthéranisme pour le catholicisme lorsqu'il s'était fait élire en 1697; mais son fils, le prince électoral de Saxe, passa au luthéranisme en 1710.

5. Une vingtième édition avait paru à Charenton en 1674.

6. *Bouclier de la foi, ou Défense de la confession de foi des églises réformées du royaume*, publié à Charenton, en 1618, par Pierre du Moulin.

7. Le titre de cet ouvrage, publié en 1686 et 1687, et inspiré du chapitre xi de l'*Apocalypse*, explique quelle influence il put avoir sur l'esprit du néophyte: *l'Accomplissement des prophéties, ou la Délivrance prochaine de l'Église; ouvrage dans lequel il est prouvé que le papisme est l'empire antichrétien; que cet empire n'est pas éloigné de sa ruine; que cette ruine doit commencer dans peu de temps; que la persécution présente peut finir dans trois ans et demi, après quoi commencera la destruction de l'Antechrist, laquelle se continuera dans le reste de ce siècle et s'achèvera dans le commencement du siècle prochain; et enfin le règne de Jésus-Christ tiendra sur la terre*. Pour répondre aux railleries de ses adversaires, Jurieu publia deux ou trois suites ou apologies.

désire aller fixer sa résidence. Fut-il mal accueilli dans cette ville? C'est ce que nous ne savons pas; toujours est-il que les Brandebourgeois de Francfort-sur-l'Oder eurent la préférence, et qu'il se mit entre les mains de deux pasteurs renommés de cette ville, le luthérien allemand Strimesius¹ et le calviniste français Causse². Après six ou huit semaines de conférences et de conférences, ce dernier l'emporta et eut l'honneur insigne de présider à la cérémonie du 19 juillet³.

De la part d'un visionnaire à tendances mystiques, tel que nous connaissons Langalerie, on peut admettre que l'abjuration fut sincère; il voulut immédiatement la justifier aux yeux des patriotes et des amis qui l'apprendraient par les gazettes étrangères⁴. Celle qui se publiait à Leyde⁵, sous la direction du géographe français Antoine Delafont, fut choisie spécialement par lui, et, à suivre les diverses insertions qu'il y obtint, on ne peut qu'admirer son instinct de l'action que, dès ces temps primitifs, le journalisme pouvait exercer sur l'opinion publique, et son adresse à manier cet instrument⁶. En premier lieu⁷, un compte rendu, qui commençait par l'énumération de tous les titres du néophyte⁸, annonça les splendeurs émouvantes de l'abjuration publique. Onze numéros plus loin⁹, nouvel article :

Huit jours après que M. le marquis de Langalerie¹⁰ eut fait son abjuration publique des erreurs de la religion romaine dans l'église des réformés de cette ville, S. Exc. y fut admise à la sainte

1. Samuel Strimesius, mort en 1730.

2. Jean Causse, ordonné à Berlin en 1688, installé à Francfort en 1689.

3. Les *Mémoires* de 1743, p. 402, placent cette abjuration en 1714 et en attribuent l'honneur au fameux Beausobre; mais celui-ci était établi à Berlin, et le texte même de l'abjuration, publié en dernier lieu dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, année 1890, p. 496-498, ne parle que de Strimesius et Causse. C'est cette conversion qui, dès 1856, a valu à Langalerie un article des auteurs de *la France protestante* (t. VI, p. 515-517); si la seconde édition de ce grand recueil continue, il est à souhaiter que l'on expurge l'article des faussetés empruntées par les frères Haag aux *Mémoires* apocryphes.

4. *Gazette d'Amsterdam*, 1711, Extr. LXII; *Journal de Verdun*, août 1711, p. 193 et 299.

5. Sous le titre de *Nouvelles extraordinaires de divers endroits*.

6. Il en a déjà usé en 1709.

7. *Gazette de Leyde*, 1711, n° 61, correspondance de Francfort.

8. Depuis son arrivée en Allemagne, Langalerie arborait la qualification double de *général marquis*, ce qui ne se faisait pas en France.

9. N° 71. Il y a deux numéros par semaine.

10. Cette orthographe suffirait pour révéler l'origine de l'article.

communion avec M^{me} la marquise sa très digne et vertueuse épouse, et cela après une mûre délibération du consistoire de la même église. Toute l'assemblée fut extrêmement édifiée de la piété et du zèle que ces deux illustres personnes firent paroître à cette occasion. Depuis ce temps-là, M^{me} la marquise est heureusement accouchée d'un second fils dans le château du général de Micrander, qui est aux portes de cette ville, ce généreux seigneur ayant bien voulu y loger M. et M^{me} de Langalerie : de sorte que cette illustre marquise a eu presque en même temps une double joie, celle de voir M. son époux embrasser la religion réformée, et celle d'avoir mis au monde un jeune marquis, qu'on va baptiser au premier jour dans le sein de la même église. M. le marquis son époux mettra bientôt au jour un écrit en forme de lettre, contenant quatorze motifs également forts et solides qui ont obligé S. Exc. à faire abjuration des erreurs de l'église romaine pour professer les vérités de la religion réformée.

De la *Gazette de Leyde*, ces importantes nouvelles passèrent dans le *Journal de Verdun*¹ ; mais la première feuille inséra encore une relation du baptême du nouveau-né, qui se fit dans l'église française, par la main du ministre français Cabrit, remplaçant M. Causse, et où les parrain et marraine furent le roi Frédéric et la reine Sophie-Louise de Prusse, représentés par le gouverneur de la ville et sa femme². A la suite venait cette dernière annonce, qu'il faut reproduire intégralement³ :

Le grand et bel exemple que M. le marquis de Langalerie a donné en embrassant dernièrement la religion réformée a fait tant d'impression sur l'esprit d'un gentilhomme irlandais nommé M. O'Bryen, homme de réputation qui a été ci-devant major dans les troupes du roi de Suède et, en dernier lieu, commandant des grenadiers à cheval du prince Ragotski, qu'après avoir été instruit pendant cinq semaines par M. Causse, l'un de nos pasteurs, et convaincu des erreurs du papisme par la lecture de l'*Abrégé des controverses* de M. Drelin-court, lequel le général de Langalerie lui a fourni, [il] fit hier abjuration publique... Ce qu'il y a de plus admirable dans cette conversion

1. Octobre 1711, p. 299 : « La marquise de Langalerie ayant été jointe son époux en Saxe, où elle a, comme lui, abjuré la religion catholique pour embrasser la protestante suivant la réforme de Calvin, accoucha d'un fils, à Francfort-sur-l'Oder, au mois d'août. Ce marquis travaille à donner au public les motifs qui l'ont engagé à changer de religion. »

2. *Gazette de Leyde*, n° 87. Ce fils reçut en conséquence les noms de Frédéric-Ulric-Charles-Philippe.

3. *Ibidem*.

est qu'elle s'est faite avec une pleine connoissance de cause; car M. le major O'Bryen dispuoit tous les jours avec M. Causse, ayant en main son *Enchiridion Echy* contre Luther¹, d'où il tiroit ses arguments pour appuyer les erreurs de l'église romaine; mais, comme ce nouveau prosélyte est mathématicien, qu'il a l'esprit juste, et qu'il parle bien françois et latin, il a facilement compris les erreurs de la religion où il étoit né et les vérités de la nôtre. Au reste, cette conversion s'est faite sans aucune vue d'intérêt mondain, puisque M. O'Bryen, avant que d'embrasser la religion réformée, étoit déjà pourvu d'un emploi également honorable et lucratif. M. le marquis de Langalerie a fait, depuis trois semaines, divers voyages à Berlin, et de cette capitale à Landsberg, où la cour est à présent. On dit que c'est pour proposer au roi de Prusse un projet de guerre très important que ce général a formé, et pour l'exécution duquel il offre ses services à S. M. Prussienne et à ses hauts alliés; et l'on ajoute qu'il a été goûté par S. M. Pr. et par M. le Prince royal son fils unique et héréditaire².

Déjà une correspondance envoyée de Berlin le 13 octobre, et publiée dans le n° 85 de la même *Gazette de Leyde*, avait répandu la nouvelle par toute l'Europe :

Le marquis de Langalerie, qui a ci-devant servi le roi de France avec beaucoup de distinction en qualité de lieutenant, et qui a été depuis titré général de la cavalerie de l'empereur, etc., a eu audience à Landsberg de S. M. Prussienne, qui lui a fait un accueil très favorable, et l'on dit qu'il lèvera un régiment de cavalerie pour le service de la reine de la Grande-Bretagne.

Ni Anne, ni Frédéric-Guillaume n'avaient probablement rien connu de ces relations que la gazette leur prêtait avec le transfuge français³. Du moins, celui-ci tint sa promesse de justifier son évolution religieuse. Le manifeste annoncé parut en Saxe, puis en Hollande, au mois de septembre 1711⁴. Sous forme de réponse à un ami⁵, il y racontait les circonstances qui l'avaient décidé à se

1. *Enchiridion controversiarum, commentarius in Aristotelis libros Physicorum et in Meteora*, par l'Allemand Jean Eck, mort en 1543.

2. Frédéric-Guillaume, qui monta sur le trône en 1713.

3. Les *Mémoires* de 1743 parlent (p. 404) des offres du général au roi de Prusse, mais disent qu'il fut courtoisement éconduit.

4. *Journal de Verdun*, même mois, p. 192-194.

5. Titre : *Lettre du général marquis de Langalerie contenant en abrégé*

mettre entre les mains des ministres de Francfort, et, à l'inverse du duc Antoine-Ulrich de Brunswick-Wolfenbüttel, qui avait publié, deux ans auparavant, les cinquante motifs de son abjuration du protestantisme, il énumérait ses quatorze motifs, à lui, pour renier le catholicisme, sans compter deux cent quarante-cinq versets de la Bible relevés à l'appui ; motifs bien connus d'ailleurs : l'antichristianisme des papes, leur vie impure et leur simonie, le culte des images, la croyance aux miracles et aux légendes, la persécution des hérétiques, etc.

Annoncé d'avance par les gazettes, comme on l'a vu, ce manifeste passa jusqu'en Angleterre grâce à une traduction de l'année suivante, mais sans produire l'effet espéré ; et cependant les circonstances étaient favorables pour que le *condottiere* trouvât emploi dans l'une des coalitions qui partageaient alors l'Europe centrale : d'un côté, la Suède, le roi Stanislas et la Turquie ; de l'autre, le Danemark, la Russie et le roi Auguste. Le roi de Prusse ayant éconduit Langalerie¹, une tentative auprès du czar Pierre le Grand ne réussit pas mieux². Pendant dix-huit mois,

l'histoire et les motifs de sa conversion, avec un discours, etc. — Nous avons un exemplaire de l'édition de 1711 dans le dossier *Gentil* du CABINET DE D'HOZIER, vol. 159, dossier 4112, fol. 11-22, et une traduction anglaise publiée un an et demi plus tard (Musée britannique, 700 f 25). Il paraît même que cette plaquette a eu les honneurs de la réimpression en 1852. Voir le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, années 1862, p. 315, et 1890, p. 496.

1. Ci-dessus, p. 261. Le roi Frédéric mourut le 25 février 1713. On sait combien de sacrifices la Prusse fit alors pour s'assurer l'incorporation des réfugiés français ; Frédéric-Guillaume, à peine monté sur le trône, leur offrit quinze années de franchise (*Gazette d'Amsterdam*, avril 1714, Extr. LVIII).

2. M. de Weber dit (brochure Montégut, p. 24) : « Nous trouvons de lui un mémoire adressé au czar Pierre le Grand durant la guerre des Russes contre les Turcs. Langalerie conclut en proposant d'envoyer une personne de confiance pour faire continuer la révolte des Monténégrins et leur promettre de la part de S. M. czarienne une forte assistance. On devait aussi se mettre en relations avec les chefs d'autres tribus qui entretenaient depuis quelque temps une correspondance avec lui, Langalerie. Il s'offrit même à désigner un port de Grèce qui fût propre à recevoir une flotte et facile à fortifier ; il se déclara ensuite prêt à enrôler un corps de six mille hommes et à l'embarquer dans un port de l'État pontifical, dans l'espérance que le pape favoriserait une entreprise dirigée contre l'ennemi du nom chrétien et autoriserait ses sujets à louer leurs vaisseaux pour cela. Langalerie avait donc alors en vue une guerre contre les Turcs en faveur du czar et avec l'aide du pape. Mais ce plan est resté une simple feuille de papier. » Langalerie, dit-on, fit une démarche pareille auprès de Rakoczy, le chef de l'insurrection hongroise, qui tendait à sa fin.

le général chercha vainement un placement de ses projets chimériques, de ses visées ambitieuses. A la fin d'août 1712, il fit faire une nouvelle édition de son manifeste comme appel à la sympathie des protestants, en y joignant non seulement le certificat de la communauté de Hambourg¹, mais aussi une prière aux communautés de réfugiés français de faire parvenir en franchise aux pasteurs de Brême les subventions qu'il sollicitait d'elles². C'est seulement au printemps de 1713 que le prince héréditaire de Hesse-Cassel³, auquel il avait jadis rendu quelque service dans la campagne de 1705 en Italie, vint à son aide.

Ce prince, l'un des plus brillants généraux de la coalition contre Louis XIV⁴, obtint du landgrave son père⁵, pour Langalerie et pour sa famille, une pension considérable, une terre et un titre de général-lieutenant dans cette petite armée de mercenaires qu'il mettait à la solde des puissances étrangères et qui jouissait d'un très bon renom. L'installation de ses protégés à la cour de Cassel dut avoir lieu vers le 1^{er} avril 1713⁶. Les charmes de M^{me} de Langalerie opérèrent bientôt : quoique peu jolie, et affligée en outre d'une humeur difficile, quinteuse, elle devint la maîtresse en titre

Quant au Monténégro, il y eut effectivement, dans l'été de 1712, un soulèvement considérable et une lutte acharnée (*Gazette d'Amsterdam*, n^{os} LXXI et LXXIII).

1. Ci-dessus, p. 258.

2. Réimpression datée du 25 août 1712 (Musée britannique). A la dernière page : « Vous êtes très humblement suppliés d'avoir la bonté d'affranchir les paquets que vous leur adresserez pour cet effet. » — C'est précisément à cette époque de l'année 1712 qu'eut lieu le siège de Stade, dans le duché de Brême, où les *Mémoires* de 1743, p. 393-394, prétendent que Langalerie eut un commandement dans l'armée du roi Auguste de Pologne unie à celle du Danemark. C'est le général Hohendorp qui commandait les troupes assiégeantes au nom de Frédéric IV de Danemark ; le siège dura d'août à septembre et finit par un bombardement terrible. Même dans les articles très circonstanciés de la *Gazette de Leyde* (n^{os} 63 à 76), je n'ai pu trouver mention de Langalerie.

3. Frédéric de Hesse (1676-1751), celui qui épousa en 1715 Ulrique de Suède, sœur de Charles XII, et monta avec elle sur le trône après la mort de ce prince.

4. Après avoir servi en Italie sous les ordres d'Eugène, ce prince avait pris une part active et glorieuse aux campagnes de Flandre et d'Allemagne, comme général de la cavalerie hollandaise, et avait même commandé en chef l'armée alliée pendant l'absence du prince Eugène et de Tilly.

5. Charles de Hesse (1654-1730).

6. Cette date est donnée par le propre journal de Langalerie conservé à Vienne. — Les *Mémoires* de 1743 prétendent, p. 405-406, que Langalerie fut réduit à recevoir quelque vingt mille florins pour fournir aux frais de l'installation, se nipper, etc.

du très mûr landgrave¹, et, avant qu'un mois se fût écoulé, le général ne put plus douter de rien².

Quoique restant fort épris de l'épouse infidèle, il essaya de chercher une consolation dans les spéculations théologiques et mystiques; le plus clair résultat des lectures auxquelles il s'était adonné depuis 1710 fut de le pousser de la « mégalomanie » à la « théomanie. » *Le Journal de Verdun* raconta cela un peu plus tard³ :

Il s'appliqua à l'étude de la Bible, faisant des remarques sur divers textes, principalement sur les prophéties et sur le livre de l'*Apocalypse*, quoiqu'il ignorât les langues savantes, même le latin⁴. Cette étude et diverses chimères qu'il rouloit dans sa tête contribuèrent beaucoup à lui brouiller la cervelle. La preuve que son bon sens l'abandonna dans ce temps-là se tire de la lecture de ses propres écrits, car il fit imprimer quelques brochures dans lesquelles il avançoit « que Dieu l'avoit destiné à abattre et anéantir toutes les religions opposées à celle qu'il venoit d'embrasser. » Il se fortifia dans cette pensée, lorsqu'il reçut la lettre d'un fanatique d'Allemagne dans laquelle il le qualifioit de *mon ange de Langalerie*. Ce fanatique, nommé Joseph de Latre, se disoit être prophète⁵, et, en cette qualité, il tira deux lettres de change sur la nation juive de la ville d'Amsterdam, l'une de douze cents florins, l'autre de huit cents

1. Agé de cinquante-sept ans, il venait de perdre sa femme, une Courlande qui lui avait donné au moins quinze enfants. Voir les notes de Chr. von Rommel sur la colonie de protestants français établie en Hesse, dans *Zeitschrift des Vereins für Hessische Geschichte und Landeskunde*, t. VII (1858), p. 125. — La Beaumelle s'est demandé s'il s'agissait du père ou du fils.

2. *Mémoires* de 1743, p. 406 : « Je voulois solliciter un nouveau titre d'honneur pour joindre à ceux que j'avois déjà dans les plus puissantes cours de l'Europe; mais que j'y aurois peu pensé, si j'avois prévu l'insigne affront que j'y ai reçu et les chagrins cuisants qu'il m'a causés! Le cœur d'un souverain, quelque vieux et usé qu'il soit, a toujours des attraits séduisants pour la plus sage des femmes. Si son penchant amoureux n'en est point flatté, sa vanité y trouve son compte. La mienne est jolie, aimable, bien faite; elle a beaucoup d'esprit, et elle joint à toutes ces belles qualités une âme noble, un cœur tendre et généreux. »

3. Dans une très intéressante relation datée de Hambourg, le 17 août 1716, que ce journal publia en octobre, p. 242-249.

4. Le livre de Jurieu dont il s'était servi pour préparer son abjuration, ci-dessus, p. 260, facilita l'interprétation du texte apocalyptique.

5. Selon les *Mémoires* de 1743, p. 410, ce juif reconnaissait aux prénoms de Langalerie, Philippe-Auge, que c'était l'ange annoncé par Baruch comme devant rétablir l'empire juif. Le second prénom n'avait jamais existé.

florins, leur ordonnant de la part de Dieu d'en faire le paiement à l'ange de Langalerie¹.

Cet Ange de nouvelle création fit assembler les principaux de la synagogue pour leur notifier l'ordre qu'il avoit de la part de Dieu et de son nouveau prophète en les flattant d'un prompt changement de leur misérable condition, puisque toutes les nations alloient, par son ministère, être réunies en une seule communion. A la vue des lettres de change, on pria M. de Langalerie de se retirer, pour leur laisser la liberté de délibérer. Un moment après, on le rappela, et on lui dit que, n'ayant pas encore reçu la lettre d'avis de la part de Dieu, ils l'attendoient et feroient le paiement dès qu'ils l'auroient reçue; que cette règle étoit universellement reconnue de tous ceux qui négocioient en lettres de change.

L'Ange et le Prophète attribuèrent ce refus à l'aveuglement de la nation juive, et convinrent de chercher d'autres expédients pour trouver de l'argent. Ces circonstances m'ont été certifiées véritables par deux riches juifs d'Amsterdam, qui ont fait ici quelque séjour, revenant de la dernière foire de Leipzig².

M. de Langalerie fit imprimer, quelque temps après, une brochure, adressée à trente-neuf des principaux marchands d'Amsterdam, qui étoit un espèce de rôle de l'argent que chacun d'eux devoit fournir pour l'accomplissement des prophéties qui embrouilloient son esprit; mais cette nouvelle tentative fut aussi sans effet. Comme il ne se rebutoit point, il présenta requête au consistoire wallon d'Amsterdam pour emprunter treize mille florins de l'argent des pauvres, sous promesse qu'il faisoit d'en rendre vingt-six mille dans un an. Il n'en eut pas une réponse plus favorable que celle que lui firent les juifs.

En effet, M. le docteur Landau a retrouvé un manifeste que Langalerie adressa alors (19 juin 1713) à ses compatriotes les réfugiés protestants. Il leur annonçoit son projet de « contraindre le pape, antechrist d'Occident, à ne plus prendre d'autre grade que celui d'évêque de Rome, et à ne plus faire d'autres fonctions. » La seconde décadence du Souverain Pontife devoit commencer l'année suivante et finir en 1759, « comme c'est un fait connu par tous ceux qui ont des oreilles pour entendre et qui com-

1. Sous menace que « les grandes roues ne remuassent et que tout n'éclatât. » Voir l'article du docteur Landau.

2. Tous ces détails sont confirmés par l'article de la *Revue des études juives*, où l'on voit que le principal intermédiaire étoit l'hébraisant Alexandre Süsskind, d'origine messine, mais habitant à Amsterdam, qui conserva beaucoup de notes et de documents sur Langalerie (ci-après, p. 284).

prennent les divines prophéties de Daniel et de saint Jean. » Lui, Langalerie, se chargerait de diriger sur les États de l'Église ou sur la France une bande de missionnaires évangéliques soutenus par une armée de dix mille hommes. On le voit, tout ce fatras était inspiré de l'*Accomplissement des prophéties* de Jurieu.

Les réfugiés se récusèrent, sauf un seul, ancien camisard, qui, encore, était empêché d'agir par son grand âge ; les autres déclarèrent que la propagande évangélique ne pouvait ni ne devait se faire par les armes.

Quelque dix mois plus tard, une rupture se produisit, qui empira la situation de Langalerie et aggrava son état mental.

Vers le milieu d'août 1714, il quitta sa femme, ses enfants et la cour de Cassel. Pour quels motifs ? cela paraît difficile à déterminer. On ne croira guère que ce fût par honte de la publicité donnée aux amours de la marquise avec le landgrave leur hôte, puisque le docteur Landau a vu dans son journal et dans sa correspondance qu'il conserva toujours, et quand même, un fonds de tendresse imperturbable pour M^{me} de Langalerie, qu'il lui écrivait fréquemment, et qu'il recevait en retour des lettres et des envois d'argent qui toujours arrivaient à point nommé dans les moments d'extrême indigence¹. La brouille vint-elle, comme on le lit dans une note du vieux d'Hozier², de ce que Langalerie avait eu la prétention de marier sa propre sœur à son beau-fils Simiane ? Ou, tout simplement, l'incompatibilité d'humeur ne s'était-elle pas déclarée entre une femme à l'esprit acariâtre, brouillon et indépendant, fière de jouer le rôle de favorite, et l'étrange personnage à qui elle se trouvait associée depuis cinq ans par le lien conjugal ? Ou bien, enfin, Langalerie ne fut-il pas, de son côté, entraîné par le besoin d'aventures et la manie de visions qui le menèrent rapidement à une dernière déchéance³ ?

1. M. Landau cite plusieurs phrases comme celle-ci : « Je viens de recevoir de ma chère femme un petit secours que Dieu m'a gratuitement envoyé, et qui est venu fort à propos, car je n'avois pas de quoi payer le port de cette lettre. »

2. Cabinet des titres, dossier *Gentil* (n° 4112⁶) du vol. 159 du CABINET DE D'HOZIER, fol. 10.

3. Oserai-je faire un rapprochement avec le fondateur du saint-simonisme, lui aussi noble ruiné et mendiant, aventurier et agioteur, poussé par cette opiniâtreté de l'inventeur qui ramène tout, et à tout prix, à son rêve, utopiste et positif, un pied dans la réalité et l'autre dans la chimère ?

V.

LANGALERIE ET LE FAUX LINANGE EN HOLLANDE.

De Cassel, Langalerie était venu en Hollande¹ pour provoquer un élan des communautés protestantes et des communautés juives, intéresser les unes à ses projets d'expédition contre la France et contre Rome, les autres à ses visions de rétablissement du royaume de Jérusalem², et enfin fondre christianisme et judaïsme en une seule et même religion dont le Tout-Puissant lui avait révélé les principes. Son ardeur et celle de quelques adhérents de la première heure, tous juifs semble-t-il, n'avaient guère eu de succès, lorsque le hasard amena sur le même théâtre, à Amsterdam, certain aventurier qui, depuis quelques années, se faisait appeler le comte ou le landgrave de Linange, tout comme le général impérial avec qui nous avons vu que Langalerie avait eu des relations suspectes en Italie.

Cet étrange personnage, d'origine française, venu des mêmes régions du sud-ouest que Langalerie, et issu d'une famille qui avait des points de contact avec les Gentils, arborait un titre bien connu de notre marquis. Voici, au juste, d'après les meilleures sources³, ce qu'il était et quelles aventures l'avaient amené, lui aussi, en Hollande; des marchands à qui il proposa alors la constitution d'une compagnie de commerce demandèrent les références d'usage à leurs correspondants de Genève, où il disait avoir séjourné, et au lieutenant général de police de Paris, M. d'Argenson, puisqu'il était Français de naissance: les réponses ne tardèrent point à arriver. Le prétendu landgrave de

1. Les *Mémoires* de 1743 lui font dire alors (p. 412-413): « Le fameux congrès d'Utrecht alloit finir, lorsque j'y passai. Je m'y arrêtai quelques jours pour solliciter les plénipotentiaires de l'empereur à me faire toucher quelque acompte des sommes que me devoit ce monarque; mais ce furent des rochers auxquels j'adressai mes plaintes. J'y vis le maréchal d'Huxelles, qui me proposa de faire ma paix avec la cour de France; mais je ne m'y fiois pas: on n'auroit pas si facilement oublié mon expédition devant Turin. »

2. Ce rétablissement avait été annoncé d'après les prophéties, en 1707, dans la *Dissertation théologique* du professeur J. Meyer (*Journal des Savants*, année 1708, p. 192-193).

3. Ravaisson, *Archives de la Bastille*, t. XI, p. 461-467; Lamberty, *Mémoires pour servir à l'histoire du XVIII^e siècle*, t. IX (1735), p. 566 et suiv.; Bibl. de l' Arsenal, dossiers BASTILLE 10586, 10616 et 10621; *Journal de Verdun*, novembre 1716, p. 303-305.

Linange, prince de l'Empire et de Chabonais, etc., s'appelait de ses vrais noms René-Godefroy-Louis-Ernest-Joseph Joumard, mais d'ailleurs appartenait à une bonne famille qui, substituée depuis quelque cent ans aux anciens Tizon d'Argence, et plus anciennement aux Achard ou Hachard¹, prétendait, de ce chef, se rattacher aux princes de Montpellier, aux comtes de Poitou et à un Achard « très considéré dans Poitiers sous le règne de Clotaire III, en l'an 680 de l'ère chrétienne, de même race que saint Roch et saint Achard². » De plus, René-Godefroy, etc., se vantait de posséder des droits au duché d'Angoulême³ parce que sa mère était une Taillefer de Barrière et qu'il y avait eu des Taillefer comtes d'Angoulême depuis le milieu du ix^e siècle jusqu'à la fin du xiii^e.

Né vers 1677, destiné dans le principe à l'Église comme cadet, et admis au Noviciat de Saint-Sulpice, René-Godefroy avait volé, dans ce séminaire, les papiers d'un missionnaire destiné à l'évêché de Macao, et, sous les noms et titres de celui-ci, s'était retiré à Genève pour y embrasser la religion calviniste, ou plutôt pour tirer des subsides du consistoire de cette ville et de la chambre des prosélytes, alors présidée par le marquis du Quesne. Son esprit, sa politesse, sa mémoire imperturbable l'aiderent à se soutenir, jusqu'au jour où, mieux édifiés, Messieurs du consistoire, sans autre éclat, mais en lui donnant quelque argent, le prièrent d'aller chercher fortune ailleurs. On était alors aux environs de 1706, en pleine guerre. Trop prudent pour rentrer en France, le renégat se dirigea vers la Hollande, terre de prédilection des aventuriers. Il y fit le métier d'agent secret et s'affubla de toutes

1. La Mothe-Achard, citée plus loin, p. 273, est aujourd'hui un chef-lieu de canton du département de la Vendée, au nord-est des Sables.

2. Les Tizon ayant fini au commencement du xvii^e siècle, le fils issu du mariage (15 juillet 1608) de la dernière du nom avec Gaspard Joumard de la Brangelie, gentilhomme de la chambre du roi Henri IV, releva le nom et les prétentions de sa famille maternelle. Il laissa lui-même quatre fils : François, qui épousa en 1683 Marguerite de Forges de la Rocheandry, d'où un fils qui se maria avec une parente de M. d'Argenson ; Gabriel, qui se qualifiait chevalier Joumard ou Jaumard Tizon d'Argence, et fut tué sur *le Fier* le 24 août 1704, étant garde-marine depuis dix mois ; et un troisième enfin, Pierre. Voir, au Cabinet des titres, le vol. 605 des CARRÉS DE D'HOZIER et le dossier bleu 9781 du vol. 370. Notre faux Linange ne figure dans le dossier 7892 du vol. 310 des DOSSIERS BLEUS, fol. 3, que parce que Bertin du Rocheret y a consigné ce que disent de lui les *Mémoires* de 1743, p. 414 ; mais son état-civil est suffisamment établi par les pièces du temps émanées de lui-même ou venues de la Bastille.

3. Voir, dans le dossier du vol. 370 des DOSSIERS BLEUS, fol. 14, un projet de lettres patentes préparé sous le règne de Louis XV.

sortes de titres et de noms, prétendant être baron, comte, landgrave ou prince de Linange (*Leiningen*) -Westerbourg parce qu'une fille de sa famille avait pris alliance dans cette bonne maison rhénane¹. Allant et venant sous ces faux noms de Hollande en France, mais dénoncé pour quelque projet de descente en Saintonge qu'il avait présenté aux États-Généraux et aux réfugiés protestants, il fut arrêté par la police française en décembre 1709², mis à la Bastille, facilement démasqué par d'Argenson, et donna pour toute excuse qu'étant né sans bien, puisque son aîné même n'en possédait que fort peu, il avait pris de grands titres pour s'attirer de la considération dans les pays étrangers où le libertinage le conduisait et pour y faire croire que la situation qu'il avait en France le rendait propre à exécuter les plus grandes entreprises, que ses compatriotes les gentilshommes de Marennes l'attendaient avec impatience pour secouer le joug, qu'il devait épouser l'héritière de Linange en Lorraine, qu'il avait eu des entretiens secrets avec Marlborough, avec le prince Eugène, etc. D'Argenson le considéra comme dangereux quoique ses projets politiques ne présentassent aucune valeur, et le retint cinq ans pleins à la Bastille, jusqu'au moment où la paix eut été conclue. Dans cette prison, il avait fini par renier le protestantisme, et même avait rédigé une démonstration du mystère de la Transsubstantiation opérée dans le sacrement de l'Eucharistie et une interprétation en vers des Psaumes de David³.

Il n'en sortit que le 16 novembre 1714. Son premier soin fut de s'associer avec quatre ou cinq fripons pour proposer à de crédules bourgeois, éblouis par les somptuosités de son installation dans l'hôtel de Soissons⁴, la recherche de trésors qu'il prétendait avoir été cachés dans telle ou telle maison. Ordre fut lancé en conséquence de le ramener à sa chambre de la Bastille; mais

1. D'autres le disaient bâtard d'un Allemand de ce nom (*Journal de Verdun*, octobre 1716, p. 249; cf. ci-après, p. 292).

2. *Gazette d'Amsterdam*, n° CIV, correspondance de la Haye, 25 décembre 1709 : « Quelques avis de Tournay disent que les François ont trouvé le moyen d'y enlever le comte de Linange et qu'ils l'ont conduit à la cour de France. Il est, dit-on, soupçonné d'avoir voulu favoriser l'invasion du comte de Mercy en Bourgogne. » Même mention, venant de Bruxelles, dans la *Gazette de Leyde*, n° 105. Voir dans Dangeau et dans Saint-Simon le récit de la tentative de Mercy.

3. Ces pièces sont dans un des dossiers de la Bastille.

4. Asile privilégié et respecté des aventuriers ou fripons de toute provenance.

il se hâta de reprendre le chemin des pays protestants, et, dans l'été de 1715, revenant de Hambourg, il parut de nouveau sur la place d'Amsterdam¹.

Langalerie s'y trouvait alors en position très critique.

D'une part, ses appels n'avaient pas eu plus de succès chez les anglicans ou les presbytériens que parmi les calvinistes² :

Le marquis de Langalerie écrivit une lettre circulaire aux églises d'Angleterre, datée d'Amsterdam du 30 mars 1713, pour leur faire part de ses prétendus projets, les invitant de les approuver par souscription au bas de sa lettre, sous peine de « l'ire de l'Éternel ; » que, pour marque de leur union, il demande que les ministres et prédicateurs d'Angleterre fassent mention de lui (marquis de Langalerie) dans les prières publiques, de même que pour « D. Hierôme Ximenez de Cisneros y Mendoza, » qu'il envoya dans la Grande-Bretagne pour communiquer de bouche à « ses frères d'Angleterre » les « mystiques » desseins qu'il devoit exécuter, lesquels, disoit-il, ne pouvoient pas manquer de réussir, puisque les « fondements » en étoient « solides et inébranlables. » On voit, dans cette lettre imprimée en six pages, un langage tout à fait fanatique, puisque l'auteur se met en parallèle avec Abel, Énoch, Abraham, Josué, Jacob, Joseph, Moïse, Gédéon, Samson, David, Samuel, etc.

De même que les juifs, sauf quelques exceptions, ne furent pas assez simples pour livrer leur argent sur le seul espoir de rentrer dans Jérusalem, les protestants restèrent insensibles à la promesse d'une prochaine « délivrance de l'Église militante³. »

D'autre part, M^{me} de Langalerie, venue inopinément pour rejoindre son mari en avril 1715, l'avait abandonné de nouveau, après un séjour de quatre semaines dont on verra tout à l'heure le motif probable⁴. Puis, un Français, étudiant en théologie, qui voyageait alors en Hollande et était possédé de la passion du prosélytisme, entreprit de le ramener au catholicisme, et il s'ensuivit, entre Langalerie et ce Guillot de Marcilly, toute une série de conférences, par lettres ou par entretiens, qui ne firent que surexciter la manie religieuse du général. D'ailleurs, il faut reconnaître autant de bonne foi et de naïveté chez l'un que chez

1. *Journal de Verdun*, septembre 1716, p. 245; *Revue des études juives*, t. XXVIII, p. 198. — A en croire les *Mémoires* de 1743, c'est alors que Linange aurait pris du service en Moscovie sous le nom de Molac.

2. *Journal de Verdun*, article cité d'octobre 1716, p. 248-249.

3. Article du docteur Landau.

4. Ci-après, p. 281.

l'autre. L'attention de Guillot de Marcilly avait été attirée sans doute par une nouvelle plaquette sortie de la plume de Langalerie et par l'annonce d'un *Journal chrétien* qui devait achever la justification de celui-ci¹; Langalerie accepta de grand cœur la provocation de son ardent compatriote, se fit seconder de deux pasteurs d'origine française, MM. Clairmont et d'Arbussy², et s'engagea à faire retour au catholicisme pour peu que son erreur lui fût prouvée avec évidence; mais, au bout de deux mois, la joute cessa, Guillot de Marcilly craignant de se faire une mauvaise affaire avec les protestants, et Langalerie déclarant que ses engagements politiques avec une puissance étrangère ne lui permettraient de redevenir catholique qu'en secret³.

Tel était l'état des choses, lorsque le hasard des aventures amena le prétendu Linange en face de Langalerie⁴. Ils étaient presque compatriotes; tout fier de pouvoir s'appuyer sur un personnage qui avait jadis rempli l'Europe de son nom, Linange établit, par une « illustre généalogie⁵, » qu'il y avait parenté entre eux, que même ils étaient oncle et neveu à la mode de Bretagne⁶, et, se trouvant tous deux bons protestants antipapistes,

1. *Journal de Verdun*, avril 1715, p. 305. — La plaquette avait pour titre : *Lettre de M^{me} la comtesse N. N. écrite de Paris à Son Excellence le général marquis de Langalerie, le 12 janvier 1715, sur son changement de religion et sur quelques points de controverses, avec la réponse de Sa dite Excellence à ladite dame, en date du 28 janvier 1715*; Amsterdam, chez Claude Jordan; annoncée dans la *Gazette d'Amsterdam*, n° xvi. C'est du pur radotage. Cette fois, il dit avoir eu quinze motifs pour abjurer le catholicisme et cite à tort et à travers les textes sacrés où, dit-il, « ses yeux se sont usés. » — Le *Journal chrétien* est dans les papiers de Langalerie actuellement conservés à Vienne.

2. Le pasteur Antoine d'Arbussy, issu d'une bonne famille de Rouergue, réfugié d'abord en Frise et à Utrecht, arriva à Amsterdam en 1713, et y parvint à l'éméritat en 1735.

3. Guillot de Marcilly publia, quatre ans plus tard, avec dédicace au jeune roi Louis XV, une *Relation historique et théologique d'un voyage en Hollande et autres provinces des Pays-Bas, dans laquelle on verra le détail des conversations de l'auteur avec M. le marquis de Langalerie sur les principaux points de la religion*. Les anecdotes et descriptions de pays s'y trouvent entremêlées avec la correspondance échangée entre l'auteur et le renégat à convertir. L'auteur des *Mémoires* de 1743 s'est servi de cette relation, et d'Artigny en a donné des extraits dans les *Nouveaux mémoires de critique et de littérature* (1749), t. I, p. 241-250.

4. *Journal de Verdun*, octobre 1716, p. 245.

5. Soixante ans plus tard, La Chenaye des Bois disait, dans son *Dictionnaire de la Noblesse*, t. XII, col. 169 : « Nous avons un faux mémoire de lui sur la maison de Linange. »

6. De plus, on a vu (ci-dessus, p. 25) que Langalerie avait eu, en 1703-1705,

ils s'associèrent, par un traité passé double le 8 octobre 1715, pour entreprendre le renversement de « l'abominable, infâme et déloyal monstre, l'exécrable et infernal anthropophage nommé le pape de Rome, et du barbare tribunal de l'Inquisition par lequel il fait gémir, dans ses diaboliques fers, une grande partie du genre humain. » Ils s'engageaient sur leur honneur, pour toute leur vie, à employer à cette tâche sacrée « les talents militaires qu'ils avaient reçus de l'Éternel leur Dieu tout-puissant, » à gagner à cette cause les puissances ennemies du monstre sanguinaire, et à délivrer les peuples « si cruellement tourmentés en leurs corps et si effroyablement tyrannisés en leurs consciences. » Si les actes officiels de la constitution de cette croisade, sous le titre de THÉOCRATIE DU VERBE INCARNÉ¹, n'étaient parvenus jusqu'à nous dans leur forme authentique, tels que les deux aventuriers les livrèrent alors à la publicité, l'esprit se refuserait à admettre de pareilles divagations. Cependant avons-nous le droit de tant nous étonner ? Un éminent aliéniste ne rencontrait-il pas tout dernièrement certain prêtre « halluciné unilatéralement » qui, sous l'inspiration de « voix divines, » proposait à nos pouvoirs politiques et religieux de fonder une THÉOCRATIE UNIVERSELLE, où Dieu seul remplacerait tous les souverains ? « Pour atteindre ce but, le gouvernement français devait créer une chancellerie divine, et, naturellement, c'est le malade lui-même qui occuperait le poste de chancelier divin. Il lui serait alloué vingt mille francs d'appointements, etc.² » Telle était précisément la Théocratie de 1715, programme d'un État qui ne devait reposer que sur la parole de Dieu, la Révélation³. Nul

des relations suspectes avec le vrai comte de Linange, qui commandait une partie de l'armée du prince Eugène en Italie.

1. Il est étonnant que Voltaire, qui résida en Hollande peu après et y fréquenta le même monde que Langalerie, par exemple Limiers et M^{me} du Noyer, n'ait pas parlé de cette manifestation de 1715 dans l'article THÉOCRATIE du *Dictionnaire philosophique*. Les *Mémoires* de 1743 prétendent (p. 413) que Langalerie avait préalablement soumis son système à Limiers. Voir ci-après, p. 284.

2. Ball, *Leçons sur les maladies mentales*, éd. 1890, p. 584.

3. L'auteur des *Mémoires* de 1743, assez bien informé en ce qui est de la Théocratie, fait dire à son héros (p. 410-411) : « Je prétendois qu'il n'y eût dans ma nouvelle république d'autre règle et d'autre loi que la seule parole de Dieu prise à la lettre ; de sorte que je proscrivois prêtres, juges, avocats, commentaires, gloses, interprétations, et toutes les lois des hommes. Je nommois ce système : THÉOCRATIE DU VERBE DIVIN, prenant ces deux derniers termes pour des synonymes de Parole de Dieu. »

doute que le pauvre Langalerie ne fût de bonne foi; mais Linange ne saurait bénéficier de la même excuse.

Les deux fondateurs de la Théocratie se partagèrent les rôles : à l'un les armées de terre de la Divine Providence, à l'autre les armées navales; mais combien les titres de Langalerie, authentiques ou à peu près, se trouvent éclipsés par ceux de son associé¹!

Nous, Philippe le Gentil, marquis de Langalerie, seigneur de la Motte-Charente, de Biron² et de la ville, terre et baronnie de Tonay-Boutonne, premier baron et lieutenant de roi de la province de Saintonge, ci-devant lieutenant général des armées de France et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ensuite général de la cavalerie de l'empire d'Allemagne, puis feld-maréchal de Saxe, administrateur de Kazogne, colonel de deux régiments et général de la cavalerie des troupes du grand-duché de Lithuanie, et présentement, par la Divine Providence, grand maréchal généralissime des armées sur terre de la Théocratie du Verbe incarné, faisons aujourd'hui un vœu irrévocable et jurons devant l'Éternel notre Dieu que, le plus promptement qu'il nous sera possible, nous prendrons les armes et ferons continuellement la guerre contre l'inférial monstre nommé le Pape de Rome, jusques à ce que le diabolique tribunal qui s'appelle l'Inquisition soit entièrement aboli dans tout l'univers.

Parcillement, nous, René - Godefroy - Louis - Ernest - Joseph Le Hachard, par la grâce de Dieu landgrave de Linange, prince de l'Empire romain et de Chabanois, duc d'Angelpont, de Madagascar, d'Ophir et de Feros³, marquis de Lusignan, d'Oleron, de Balanzac, de Pisani et de Rugé⁴, comte de la Mothe-Hachard, de Saujon, de Richecourt, d'Ansel et d'Aspremont, vicomte de Vaxin, de Morial et d'Aubeterre, premier baron de Guyenne et d'Angoumois, ci-devant chef d'escadre des armées navales de France⁵, puis capitaine général

1. Je donne les textes d'après la reproduction du recueil de Lamberty, t. IX, p. 570-571, qui les a empruntés aux imprimés du temps dont parle le *Journal de Verdun*. Comparez l'article de Ch. de Weber, dans la brochure de M. de Montégut, p. 29. — Je corrige quelques noms mal lus.

2. Biron, en Saintonge, commune de la Motte-Charente, venait des La Motte-Fouqué.

3. Voir ci-après, p. 279-281.

4. Ces noms-ci sont ceux de terres et fiefs situés dans les départements actuels de la Charente et de la Vendée.

5. Je ne trouve dans les répertoires de notre marine d'autres Joumard et Tizon d'Argence que celui qui fut tué en 1704 (ci-dessus, p. 268, note 2) et un garde-marine qui servit de 1693 à 1695.

des mers et commandant suprême des armateurs indépendamment établis dans les îles et ports de l'Amérique, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe, et présentement, aussi par la grâce de Dieu, grand amiral généralissime des armées navales de ladite Théocratie; étant embrasé du même zèle qui enflamme Son Excellence le susdit maréchal général notre cher oncle, voulant concourir de notre part en tout ce qui nous est et sera possible à l'exécution du pieux et charitable dessein ci-dessus expliqué, nous faisons aussi vœu irrévocable et jurons devant l'Éternel notre Dieu que, le plus promptement que nous le pourrons, nous prendrons les armes et ferons continuellement la guerre contre l'inférieur monstre nommé le Pape de Rome, et que, tant que nous aurons un instant de vie, nous ne cesserons de faire tous nos efforts pour que le diabolique tribunal qu'on appelle Inquisition soit aboli dans tout l'univers.

De plus, nous, grand maréchal général, et nous, grand amiral généralissime, reconnoissons devant l'Éternel notre Dieu que Son adorable Majesté veut que nous soyons dès à présent entre nous, et toujours sans cesse à l'avenir, étroitement unis ensemble par une amitié à jamais inviolable et par une concorde que rien ne soit capable d'altérer...

Il y eut plus encore.

Pour sa part, S. A. S. le prétendu landgrave de Linange annonça par une déclaration publique¹ que « les peuples des îles de l'Angelpont, Madagascar et Ophir, et un grand nombre d'armateurs européens établis depuis longtemps dans ces îles et dans plusieurs autres de l'Amérique, de l'Asie et de l'Afrique » s'étaient mis sous son obéissance et lui avaient conféré le titre de roi avec la suprême autorité; que, seul, il aurait le droit et le pouvoir de faire transporter où bon lui semblerait la prodigieuse quantité de richesses dont ces peuples et armateurs étaient en possession, et que, par amitié pour les Hollandais, il était disposé à céder ce monopole merveilleux à telle compagnie qu'ils voudraient former, ne faisant de réserve que pour le cas où la guerre éclaterait entre lui et une puissance non protestante, et où ses propres vaisseaux feraient des captures.

Ledit prince s'engagera de protéger ladite compagnie et de l'assis-

1. Recueil Lamberty, t. IX, p. 566-568, manifeste intitulé : *Réponse à la proposition qu'on a faite à S. A. S. Myr le landgrave de Linange, prince de l'Empire et de Chabanots, etc., pour l'établissement d'une compagnie de l'Angelpont.*

ter avec toute la puissance nécessaire, afin d'empêcher qu'il ne soit en rien contrevenu au contrat que ledit prince fera avec ladite compagnie, qui conviendra dès à présent avec ledit prince d'un tarif de ce qu'elle devra payer des effets, fruits et denrées et autres choses qu'elle prendra en échange de chaque chose qu'elle portera d'Europe dans lesdites îles; et le prince promettra de ne faire aucun changement dans ledit tarif pendant trente années.

Ledit prince, étant le fondateur, protecteur et chef de ladite compagnie, se réserve un tiers de plus de la partie de la répartition qui se fera tous les ans, que n'en avoit dans la compagnie des Indes, comme membre d'icelle, le feu roi de la Grande-Bretagne Guillaume de Nassau, de très glorieuse mémoire.

De plus, ledit prince se réserve aussi de faire venir pour son compte toutes sortes de munitions de guerre, avec des conditions expresses que tous les vaisseaux qu'il enverra pour cela ne seront chargés d'aucune autre marchandise...

Si ladite compagnie fait des avances audit prince, il s'engagera de payer six pour cent d'intérêt jusqu'à l'entier paiement des sommes à lui avancées.

Et quand le prince donnera en paiement à ladite compagnie des effets, fruits ou denrées provenant des domaines à lui appartenant, elle ne recevra qu'à cent pour cent de profit pour elle.

Il est prêt à contracter sur ce pied-là avec ladite compagnie dès que LL. HH. PP. les États-Généraux des sept provinces y auront donné leur consentement.

Ceci était l'apport particulier de Linange; mais, pour commencer l'exécution du grand dessein de la Théocratie, nos deux aventuriers eurent la bonne fortune de rencontrer un représentant de la puissance la mieux qualifiée qu'ils pussent souhaiter en cette circonstance.

Certain Turc, du nom d'Osman-aga¹, venait d'arriver à la Haye² avec une créance du sultan Ahmed III et une mission du capitain-pacha ou grand amiral de la flotte ottomane pour obtenir quelque dédommagement d'une prise faite par la marine hol-

1. Est-ce l'Osman-aga, premier écuyer du sultan et kiaya du grand-vizir Mehemet-Pacha, qui, à la suite de la disgrâce de ce ministre (20 novembre 1712), avait été enfermé aux Sept-Tours et condamné à payer une très grosse somme d'argent, ainsi que son frère Ali-aga, général des spahis (*Gazette d'Amsterdam*, 1712, n° VII)? Dans le traité avec les deux aventuriers, Osman se qualifie pacha des spahis et de la mer : ci-après, p. 277.

2. *Ibid.*, 1715, n° XVIII. Cf. le récit des *Mémoires* de 1743, p. 415-418.

landaise sur les Arabes¹. Or, à cette époque, la Turquie était en guerre avec les puissances catholiques, ou du moins la déclaration de guerre lancée le 8 septembre 1714 contre Venise, puis les hostilités ouvertes en Morée contre les troupes alliées de cette république, de l'ordre de Malte et du pape Clément XI, rendaient imminente une rupture de la paix de Carlowitz entre Vienne et Constantinople. De part et d'autre on se préparait à une lutte nouvelle : les Turcs, outre leur puissante flotte, comptaient diriger trois armées sur la Dalmatie, la Hongrie et la Pologne; l'empereur allait bientôt être en mesure de leur opposer cent soixante-douze mille hommes sous la bannière victorieuse du prince Eugène. On a vu plus haut que, en 1712 ou 1713, Langalerie avait proposé au czar Pierre le Grand de fomenter ou de soutenir une diversion des Monténégrins contre la Turquie; il ne lui en coûta pas plus, changeant du tout au tout son orientation, d'offrir ses services à la Turquie contre le catholicisme représenté par l'empereur Joseph et le pape Clément XI. Comment entra-t-il en relation avec l'agent Osman; comment celui-ci se crut-il en droit de traiter, sincèrement ou non, au nom de son maître, avec deux aventuriers, l'un homme à chimères, l'autre repris de justice, et à conclure avec eux un pacte diplomatique tout aussi solennel de formes et gros de conséquences que s'ils eussent été, lui un plénipotentiaire dûment accrédité, eux des puissances régulières et de premier rang? De quel côté fut-on dupé? Ce sont là des dessous que les biographes allemands eux-mêmes ne sont pas parvenus à pénétrer². Toujours est-il que l'acte diplomatique existe, qu'il fut divulgué sur le moment même, sans qu'on parût, il est vrai, en faire trop de cas, mais aussi sans que personne en contestât l'authenticité, et nous en trouvons le texte à peu près partout³ : si bien même qu'ici il suffira d'en faire un résumé.

1. *Mémoires de Lamberty*, t. IX, p. 565-566.

2. En tout cas, Bonneval n'était pour rien dans l'affaire, puisqu'il ne se fit musulman que quinze ans plus tard.

3. Il ne resta pas inconnu dans le temps, comme l'ont cru la plupart des biographes modernes de Langalerie, ou du moins il fut divulgué dès que les deux aventuriers, avec leurs papiers, tombèrent au pouvoir de la police impériale : *Journal de Dangeau*, t. XVI, p. 404; *Journal de Jean Buvat*, t. I, p. 168-170. Notre *Mercure galant* le publia dès août 1716, p. 231-238, et le *Journal de Verdun* trois mois après (novembre 1716, p. 305-311); c'est là que purent le prendre plus tard Lamberty (*Mémoires*, t. IX, p. 575-578) et l'auteur des

Osman-bacha, aga des spahis et de la mer, se disant ambassadeur extraordinaire du sultan, acceptait les offres du généralissime et du grand amiral de la Théocratie de faire que l'Ottoman devint maître de Rome par un moyen infaillible : moyennant quoi il leur promettait la réception dans Constantinople et une installation « la plus noble et la plus digne de leur rang et de leur mérite ; » eux et leur suite ne seraient pas seulement assurés de toute « liberté de conscience, » mais aussi défrayés de tout entretien pendant six années consécutives, et ils auraient le pouvoir de lever et préparer un corps de dix mille hommes de cavalerie avec une flotte de cinquante vaisseaux « capitaux » de guerre, d'enrôler à leur service même les esclaves chrétiens, et de prendre sous leur juridiction tous les chrétiens ou juifs qui voudraient venir s'établir en Turquie, avec la pleine liberté et l'exercice public de leur religion, sans payer aucun tribut. « Aussitôt que le Grand Seigneur sera maître de Rome, il jure et promet, par Mahomet notre saint prophète, de donner et céder auxdits seigneurs, sans division, certaines îles de la mer Méditerranée et les provinces stipulées dans leur convention particulière, et de les leur céder en toute souveraineté, et même de les en reconnoître rois en sorte que leurs descendants et héritiers en jouiront à perpétuité pour y régner indépendamment de toute puissance. »

D'ailleurs, le sultan prendra Langalerie et Linange sous sa protection, les fera rentrer dans leurs biens de France ou d'Europe, et les protégera, ainsi que leur expédition, contre toute entreprise des « empereurs, rois, princes et républiques de ses amis. »

Cet acte diplomatique, que nous donnons pour ce qu'il vaut, ayant été signé et scellé à la Haye « le 15 du mois de *zilhezzi* de l'année 1128 de l'hégire¹, » puis translaté en arabe par un

Mémoires apocryphes de 1743 (p. 424-430). De notre temps, MM. de Weber, Landau, Kaufman, de Rotenhan l'ont de nouveau publié.

1. Le mois de *zilhezzi* ou *silhidjé*, plus correctement *zoul-hidjèh*, est le dernier de l'année musulmane et correspond pour nous, en année ordinaire, à novembre-décembre. D'autre part, l'année 1128 de l'hégire nous placerait en décembre 1716, ce qui est aussi inadmissible que les millésimes 1108, 1123, 1178, qu'on trouve dans certaines translations du traité, puisque nous verrons tout à l'heure que nos aventuriers, à la date de décembre 1716, étaient au fond des prisons autrichiennes. Il faut donc supposer que le traité original portait la date de 1127, mal lue par les copistes ; et ainsi, puisque nous trouvons dans Hammer (*Histoire de l'empire ottoman*, t. XIII, p. 277) que « 6 silhidjé = 3 décembre 1715, » le 15 nous mettrait au 12, et non pas au 18, comme l'ont dit quelques auteurs, encore moins au 15 février ou au 15 mars suivant (cf. Wüs-

orientaliste de Leyde¹, Osman-aga l'emporta trois mois plus tard, en reprenant le chemin de Constantinople². Le soumit-il réellement à son maître? Je ne saurais le dire; mais les événements furent immédiatement décisifs, soit pour nos deux aventuriers, soit pour la Turquie elle-même, comme on le verra tout à l'heure, et le sultan ne manqua pas, l'année suivante, de désavouer son plénipotentiaire³.

Au milieu d'articles incohérents, on se rend assez clairement compte des visées des contractants français. Ils n'entraient pas au service du sultan, ce qui eût comporté une apostasie : c'était plutôt une alliance offensive en vue de diversions analogues à celles des Rakoczy et des Tœkoely; mais sur quoi l'appuyaient-ils?

Ici, je me risquerai, par exception, à reproduire une ou deux pages des *Mémoires* de 1743⁴ où se marque nettement la connexité du traité turc avec les projets chimériques de Linange sur Madagascar et sur les pirates de la mer des Indes :

Le traité ne faisait aucune mention d'un autre projet que nous avions, qui nous auroit efficacement servi à réussir dans celui qui y est exprimé. Nous nous proposions de faire sentir au Grand Seigneur la nécessité de nous donner d'abord une des îles de l'Archipel où il y eût un bon port, afin d'y recevoir les flibustiers et les corsaires dont fourmilloit alors l'île de Madagascar. Nous avions parole de ces gens-là qu'aussitôt qu'ils auroient reçu leur passeport de la Porte, ils s'y rendroient en toute diligence avec une flotte de soixante vaisseaux armés en guerre et chargés de la meilleure partie de leurs immenses trésors. Ils en devoient laisser le reste dans cette île et une partie de leurs camarades, afin d'établir et de soutenir le commerce entre ce pays et notre nouvel État. Cet expédient levoit

tenfeld, *Vergleichungs-Tabellen*). — On pourrait se demander si cette erreur de datation de millésime ne ferait pas douter que l'acte ait été réellement dressé par Osman-aga; mais elle peut aussi venir soit du traducteur de la minute originale, soit des copistes venus après lui.

1. Lamberty, t. IX, p. 575. Les *Mémoires* de 1743 disent (p. 430) que l'original avait été dressé en langue italienne, et que la traduction donnée dans les journaux fut fort inexacte, par ignorance ou par malice.

2. Après avoir eu plusieurs conférences avec les régents et avoir rendu visite au résident impérial, il partit vers le 25 mars (*Gazette d'Amsterdam*, 1716, n° XIX et XXVI). Le mois précédent, on avait ordonné un jour de jeûne et des prières solennelles à Constantinople pour obtenir l'appui de Mahomet contre la Chrétienté (*ibid.*, Extr. XVIII).

3. Lamberty, t. X, année 1717, p. 258-260.

4. P. 431-433.

toutes les difficultés qu'auroit pu former le Grand Seigneur sur les grandes avances qu'il auroit dû faire pour travailler à l'heureuse issue de notre dessein, et, par là, nous nous serions trouvés en état d'y suppléer. Nous comptions sur plus de vingt mille braves gens que ces corsaires de toutes nations devoient nous amener. C'étoient là les fruits des négociations que le comte de Linange avoit heureusement terminées avec eux pendant son séjour à Pétersbourg et à Arckangel. Ceux qui savent combien sont riches et nombreux ces corsaires comprennent aisément que leur union nous auroit rendus formidables. Osman-bassa n'étoit point initié dans ce mystère ; nous nous réservions de le développer à Sa Hautesse, qui n'auroit pas manqué d'en saisir tous les avantages.

Nous avons encore un dessein qui nous auroit procuré des richesses immenses : c'étoit de nous emparer du trésor de l'église de Lorette, et, de la façon dont il étoit concerté, nous y aurions infailliblement réussi...

Les écrivains étrangers ont insisté particulièrement sur le projet d'établissement à Madagascar ; l'un d'eux a même raconté très sérieusement qu'il fut mis à exécution avec succès, que le général français trôna comme empereur dans la grande île, qu'il ne fut forcé d'en revenir qu'au bout d'un assez long temps, etc.¹ ; un autre l'a comparé au Messin Théodore de Neuhof qui, vingt ans plus tard, se fit roi de Corse, et l'on a estimé que Langalerie, n'eût été sa folie des grandeurs, aurait pu réussir tout aussi bien... C'est absolument méconnaître et le caractère chimérique de toutes ses hallucinations, et même l'état des choses à cette époque. Sans doute un vent de colonisation soufflait, non seulement sur la France, qui allait bientôt mettre le Mississipi en actions, mais aussi sur l'Angleterre, d'où partirent en 1716 les premiers occupants de l'Acadie², sur la Prusse, où le chevalier Fraser³ avait apporté des projets qui paraissent avoir intéressé le roi Frédéric⁴, sur la Suède enfin, où l'on croit que, précisément, le baron de Gœrtz, appelé par Charles XII à la restauration de ses finances,

1. Article de l'*Illustrirte-Zeltung* de New-York, reproduit et analysé dans la brochure Rotenhan, p. 39-40. Voyez ci-dessus, p. 11.

2. *Gazette d'Amsterdam*, 1716, Extr. LXXXIII.

3. Fils du médecin de Charles II d'Angleterre et beau-frère de lord Peterborough.

4. En 1709, on écrivait de Berlin à la *Gazette d'Amsterdam* (Extr. XXXIII) que le roi avait résolu de rétablir des relations commerciales avec l'Asie et même l'Afrique, et que, pour cet effet, il enverrait une ambassade en Perse.

eut quelque idée de reprendre pour son propre compte le projet de nos deux aventuriers et qu'il fit étudier la question par MM. de Crönstrom et de Mendal¹; mais Frédéric était mort, et Charles XII ne se trouvait guère en mesure de porter ses visées vers des aventures lointaines, alors surtout que Madagascar appartenait virtuellement à la France.

En fait, nous avions renoncé à l'exploitation des côtes depuis les désastres subis par nos colons en 1671 et 1672, et Louis XIV n'avait maintenu qu'une souveraineté nominale par sa déclaration de 1686². A la place des postes français, quelques centaines d'écumeurs cosmopolites étaient venus faire de Madagascar comme leur port d'attache, d'où ils s'élançaient tantôt dans la mer Rouge ou dans la mer des Indes, tantôt vers les établissements espagnols de la mer du Sud, et ils y venaient rapporter leur immense butin : tel le fameux Avery, dont les forces et l'audace avaient fini par en imposer même à la compagnie anglaise des Indes-Orientales³.

Au cours de ses pérégrinations aventureuses, Linange avait pu entendre parler des hardies prouesses de ces flibustiers, forbans et pirates; il ne lui en coûta pas plus de grossir jusqu'à un chiffre fabuleux leur très petit nombre, que de persuader à Langalerie et d'annoncer à toute l'Europe que « cent mille flibustiers » leur offraient à tous deux de venir s'installer sous leurs ordres dans l'île de l'Archipel que donnerait le Grand Seigneur, et d'établir ainsi, entre la Méditerranée et la mer des Indes, ou même la mer Blanche⁴, le va-et-vient d'une puissance « formidable » par ses innombrables vaisseaux et par ses énormes réserves de butin. L'Angelpont et Ophir, de légendaire mémoire,

1. Je dois cette indication à l'obligeance de mon confrère M. Grandidier, l'explorateur et l'historien de Madagascar.

2. Lorsque, en 1776, l'aventurier hongrois Beniowski se fit proclamer roi des Sakalaves dans le kabar du 17 septembre, ce ne fut qu'après s'être régulièrement démis des fonctions que le roi de France lui avait conférées trois ans auparavant.

3. Voir Ch. Johnson, *Histoire des pirates anglais depuis leur établissement dans l'île de la Providence*, trad. 1726, p. 1-32, etc. Cf., en 1709, la *Gazette d'Amsterdam*, Extr. XLVII et XCVII, et la *Gazette de Leyde*, n° 97; en 1711, la *Gazette de Leyde*, n° 54 et n° 90; en 1712, *ibid.*, n° 14; en 1713, la *Gazette d'Amsterdam*, n° LXXVI.

4. Par un décret de Pierre le Grand, en 1713, Archangel avait été dépossédé du commerce de l'exportation russe au profit de Pétersbourg. Les Hollandais et les Anglais y envoyaient de nombreux vaisseaux.

complétaient le prestigieux programme, auquel, comme le dit un gazetier du temps, il ne manquait qu'une carte géographique indiquant la situation de ces fabuleuses contrées¹.

Mais, allant au plus pressé, c'est-à-dire à la croisade contre le papisme concertée avec Osman-aga, et surtout au pillage des trésors accumulés par la piété des catholiques à Lorette ou dans les autres sanctuaires italiens, Langalerie chercha sur le littoral de la mer du Nord un pays où il pût former le corps de dix ou vingt mille hommes qui était nécessaire pour entrer en campagne et pour seconder par les armes l'action émancipatrice des ministres de l'Évangile². Il jeta son dévolu sur le plat pays situé entre Glückstadt et Altona, et, à la fin du printemps de 1716, il proposa au roi Frédéric IV de lui permettre d'y établir un camp et de coopérer ainsi à la grande œuvre de « l'avancement du règne de Jésus-Christ³. » On se doute de l'accueil que le résident danois et son maître, au plus fort de la lutte suprême où ils étaient engagés, ainsi que la Prusse, contre Charles XII, purent faire à ces propositions chimériques ; mais les détails nous manquent.

Cependant Langalerie songeait toujours à sa femme : quoiqu'il sût qu'elle était enceinte, et sans tenir compte de ce détail⁴, il lui attribuait un rôle dans ses grands projets. Au commencement de 1716, elle venait de quitter Cassel pour Paris, et le marquis avait quelque raison de craindre que ses propres visions et sa folie ne fussent dévoilées à Madame et au Régent son fils. A Madame, il adressa un exemplaire de son « catéchisme, » et l'on

1. On peut voir dans les *Dissertations* d'Adrien Reland (1707) et dans le *Grand dictionnaire géographique* de Bruzen de la Martinière, t. VI (1736), p. 69-82, quelles étaient les opinions diverses sur Ophir ; mais j'y ai vainement cherché l'Angelpont. Est-ce une forme francisée du nom grec d'Arckangel, *Archangelopolis* ? Baudrand écrivait : *l'Archangel*. Quant à Feros, qui figure ci-dessus, p. 273, dans les titres de Linange, ne serait-ce pas l'archipel danois des Féroë ?

2. On a signalé dans les papiers d'Antoine Court un exemplaire imprimé d'un « Projet du général marquis de Langalerie, prosélyte, de lever dix mille hommes pour escorter vingt ou trente ministres dans les États papistes pour y faire prêcher l'Évangile et être en état de se défendre, etc. » (*Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, t. XI, 1862, p. 92).

3. Lettre du 26 mai 1716 au roi, et négociation avec son résident de la Haye, citées par Ch. de Weber. Dans la lettre, Langalerie annonçait qu'il proposerait aux puissances maritimes une « étroite amitié, alliance et confédération pour contribuer ensemble à l'avènement du règne de Jésus-Christ. »

4. Dans son journal cité par le docteur Landau, il écrivait, à la date des 16 et 27 novembre 1715 : « Voilà douze jours que ma femme me fit part de son état. » Le public savait à quoi s'en tenir.

peut penser comment cet envoi fut reçu¹. Au Régent, il écrivit, en son nom et au nom de Linange, comme le faisaient alors certains souverains protestants, que la France, maintenant assurée de la paix, eût à relâcher leurs frères les religionnaires détenus sur les galères². A M^{me} de Langalerie, le 19 mars 1716, il adressa un double du traité Osman, en la sommant de venir le rejoindre lorsque la flotte de la Théocratie longerait les côtes du Languedoc ou de la Provence, afin qu'il pût la remettre, avec ses enfants, aux mains du sultan, « pour gage des paroles données par lui, » et qu'il reprît possession des effets et « machines de guerre » laissés sous sa garde à Cassel, notamment d'un modèle d'artillerie de son invention³. Sinon, disait-il, « je suis contraint de vous répudier et de me remarier à la première venue. J'ai déjà pris une concubine, et, marque que je ne mens pas, voici ci-jointe la convention que j'ai faite avec elle il y a trois jours. Le marché se fit à l'instant que j'eus appris, par la troisième lettre de mon adjudant, que vous ne vouliez pas absolument me venir joindre. »

Le fait était vrai : pour se mieux donner des allures de vrais souverains, souverains peu fortunés, il est vrai, et dotés d'une médiocre liste civile, Langalerie et Linange venaient de s'attacher par un contrat authentique, et moyennant la promesse d'une pension annuelle de quatre cents florins chacune, deux péronnelles hollandaises qui, à défaut de la marquise et de sa nièce (celle-ci refusait de venir épouser Linange), les serviraient « en tout ce qu'il leur plairait dans leurs besoins tant nocturnes que

1. Madame écrit à la raugrave Louise, le 29 octobre 1715 : « Dieu seul sait qui m'a envoyé ce catéchisme; car la lettre n'est pas signée. Je m'imagine qu'il vient de Langalerie; mais il me semble qu'il n'est pas bien réfléchi. Que peut-on avoir de meilleur que le catéchisme d'Heidelberg? » (Éd. Stuttgart, t. CVII, p. 662; trad. Jaeglé, t. II, p. 241.)

2. Lettre de la fin de février 1716 mentionnée dans l'autre épître dont il va être parlé. En 1715 et 1716, précisément, le marquis de Rochegude, agent général des protestants français à l'étranger, alla, au nom de la Suisse, du landgrave de Hesse-Cassel et de la reine de Prusse, solliciter le roi Georges d'Angleterre pour qu'il intervint auprès du régent de France et agit par une énergique pression en ce sens.

3. Cette lettre, datée d'Amsterdam, fut communiquée par M^{me} de Langalerie aux gazettes, et Lamberty l'a reproduite *in extenso* dans son tome IX, p. 579-582. Les *Mémoires* apocryphes racontent (p. 422) qu'il lui avait écrit, au moment de la signature du traité Osman, de venir partager sa félicité, ou au moins de lui envoyer ses deux fils, mais qu'elle ne répondit point. « Qu'est-ce qu'une femme, lorsque, conduite par une passion effrénée, elle donne dans des travers si affreux ! »

journaliers. » Tout était prévu, jusqu'aux enfants qui pourraient naître du concubinage, et que les deux aventuriers se réservaient d'élever eux-mêmes. L'engagement devait entrer en exécution le 1^{er} mai suivant, si M^{me} de Langalerie n'était alors « revenue de son égarement » pour « partager avec son mari et son neveu la sainte, brillante et glorieuse fortune que Dieu venait de leur accorder par sa grâce¹. »

Ce n'était qu'un prélude à l'organisation du grand état-major et de la maison des princes de la Théocratie. Tout d'abord n'était-il pas essentiel que les deux chefs, afin de mieux représenter la sainte Trinité, s'adjoignissent en tiers un « grand sénéchal chargé du commandement tant militaire que politique? » Ils trouvèrent pour jouer ce rôle, que dis-je? pour en payer l'honneur au prix de douze mille florins, un émigré français de bonne famille², Henri Boisbelland ou Boisbellaud de Montassier, seigneur de Lille-Marais, qui possédait un régiment d'infanterie au service des États-Généraux³, avait fait les campagnes d'Espagne comme major général, et avait été revêtu, en 1710, du grade de général-major⁴. Et les trois chefs suprêmes, « se regardant dès à présent, et pour toute leur vie, quoique foibles instruments, comme des vases d'élection chargés en unité du gouvernement de la Théocratie du Verbe incarné, en sorte qu'ils représentent tous trois la sainte Trinité⁵, » s'engagent par un pacte solennel à « agir tous les trois ensemble de concert dans un même cœur et dans un même esprit, en répondant le plus saintement qu'il leur sera possible, et d'une manière la plus convenable, à leur commune et divine vocation⁶. »

Leur suite devait être, non seulement respectable, mais pompeuse, au moins sur le papier⁷ : un adjudant général et douze

1. Le texte du contrat parut, sept mois plus tard, dans le *Journal de Verdun*, novembre 1716, p. 311-313. Il est aussi dans le recueil Lamberty, p. 578-579.

2. Encore un Saintongeois.

3. Le régiment dans lequel le romancier Grandchamp était en 1702 (ci-dessus, p. 7, note 1).

4. Ce personnage manque dans la seconde édition de *la France protestante*.

5. *Revue des études juives*, t. XXVIII, p. 209.

6. Traité du 26 avril 1716, reproduit dans le recueil Lamberty, t. IX, p. 572-575.

7. « Etat de la maison de la Théocratie » dressé à Amsterdam le 9 mai 1716, retrouvé plus tard dans les papiers de Süsskind, et publié en 1894 dans la *Revue des études juives*, p. 209-210.

adjudants, un chancelier et six secrétaires, six pages, dix-huit valets de pied à la livrée de la Théocratie, six cochers, six postillons et six palefreniers, une compagnie de cent gardes, un suprême maître d'hôtel et six maîtres d'hôtel ordinaires, autant de cuisiniers, vingt-quatre marmitons, etc., etc.

Quelques charges même eurent des titulaires : un Suisse du nom de Meyer, comme secrétaire; un juif portugais, Manassé Mendez ou Da Costa, comme consul, et, comme résident de la Théocratie à la Haye, l'historien français Limiers¹, qui achevait alors *la France sous le règne de Louis XIV*. Les relations avec la presse furent même confiées à une Française, M^{me} Dunoyer, qui rédigeait depuis deux ans, à Amsterdam, *la Quintessence des nouvelles historiques, critiques et politiques*².

Enfin il y avait un ordre de chevalerie, avec la devise : SIC IGNE SUPERBI PERIBUNT, et dont les insignes, dit-on, se voient encore à Vienne, dans les archives de la Théocratie.

Il semblerait que tant d'extravagances n'eussent dû exciter que de l'indifférence ou de la pitié parmi les Hollandais à l'esprit positif; cependant les croyants, les dupes furent relativement nombreux, généreux même. A l'exemple du général Lille-Marais payant douze mille florins son titre de grand sénéchal, le juif messin Süsskind, qui était, paraît-il, un érudit hébraïsant et que Langalerie avait trouvé secrétaire dans la maison de Berend Lehman³, céda une créance de vingt-cinq mille florins sur son ancien patron⁴,

1. « Un certain *Linier*, » dans le texte de Ch. de Weber. Les *Mémoires apocryphes* disent (p. 413-414) : « Ayant mis au net et perfectionné le système de mon mieux, je le proposai à un homme de lettres qui méritoit plus de la fortune qu'elle ne lui accorderoit. Il avoit beaucoup de génie et un esprit cultivé par les belles sciences : il le trouva de son goût et y applaudit. Il ne me fut pas si aisé de le faire approuver de la nation juive. »

2. Gazette en français qui avait eu pour premier directeur un disciple de Spinosa, et que M^{me} Dunoyer, bien connue pour ses *Lettres galantes* et pour l'hospitalité qu'elle donna à Voltaire, continua jusqu'en 1730.

3. Ci-dessus, p. 42. Deux frères du nom de Behrens, banquiers juifs à Hanovre, firent banqueroute quelques années plus tard (*Mercure* d'avril 1721, p. 183). — M. Kaufman, qui a trouvé les éléments de son article de la *Revue des études juives* dans les papiers saisis sur Süsskind et transportés à Vienne (Bibliothèque impériale et royale, ms. 11263), comme on le verra tout à l'heure, s'est fait illusion sur la valeur de son personnage. Peut-être était-ce réellement un érudit en fait de livres saints; mais son rôle dans l'entreprise de la Théocratie fut celui d'un niais, sinon d'un fripon. M. Kaufman ne veut pas croire non plus que ses coreligionnaires aient contribué à l'entreprise et fourni des fonds.

4. *Revue des études juives*, p. 210, transport du 6 mai 1716.

et, soit fanatisme religieux, soit simple spéculation, un certain nombre d'adhérents se présentèrent aux guichets de la Théocratie, sans avoir une idée bien nette, cela est évident, ni du but visé, ni des ressources et des moyens dont on faisait état, ou croyant peut-être que, réellement, le roi de Prusse et le Grand Seigneur avaient donné leur appui au projet. Aucun ne se demandait si les îles promises étaient « moins fabuleuses que celle que Ptolémée donne comme inaccessible et qui se dérobe toujours à la vue des pilotes qui la cherchent¹. »

Malheureusement, les gazettes ne dévoilèrent que trop tard le fond des choses, alors que le mal était fait et la confusion des aventuriers consommée.

Ceux-ci menaient déjà grand train aux dépens de leurs commanditaires et commençaient à préparer l'expédition² :

On fut fort surpris, au mois d'avril 1716, de voir le marquis et son prétendu neveu en magnifiques équipages. On savoit qu'auparavant ils ne subsistoient que de charités : Linage (*sic*) n'étoit arrivé qu'avec un bonnet à la polonoise et un méchant habit de friperie ; on le vit ensuite suivi de laquais proprement vêtus, un plumet jaune sur le chapeau. Les maîtres firent faire plusieurs habits galonnés, du linge et des dentelles à proportion ; M. de Langalerie se donna un carrosse fort propre. On porta chez lui des sommes considérables. Comme l'on ne voyoit pas par où ces richesses pouvoient être venues si subitement, on jugea que l'aga les avoit procurées³.

M. de Langalerie acheta quantités de marchandises propres pour le Levant ; il engagea plusieurs pauvres familles, tant hommes, femmes qu'enfants, auxquels il fournit quelque argent, leur disant qu'il alloit leur procurer une haute fortune en les menant dans une nouvelle colonie qu'il alloit établir. Lorsque quelqu'un lui demandoit le lieu où il vouloit mener tout ce monde, il répondoit : « Bien des princes et des souverains voudroient savoir ce que vous me

1. *Journal de Verdun*, juillet 1716, p. 8.

2. *Journal de Verdun*, octobre 1716, p. 246-247. Comparez les correspondances de l'envoyé saxon citées par Ch. de Weber. Les *Mémoires* de 1743, p. 418-419, protestent contre les suppositions malveillantes des gazettes.

3. L'auteur des *Mémoires* de 1743 a connu ces articles du journal. « L'équipage, dit-il (p. 414), dans lequel Linage arriva répondoit très mal à sa condition. Il avoit tout l'air d'un Moscovite du vulgaire, et, n'étant pas en argent, il ne m'étoit pas possible de le mettre dans une situation plus décente. » Plus loin (p. 415-418), il assure que ce fut en effet le « chiaouch-aga » qui leur donna deux mille ducats pour se nipper.

demandez; mais ni vous ni eux ne le saurez que lorsque mon projet sera entièrement accompli. »

Cependant les Hollandais en général, et particulièrement Messieurs des États-Généraux, se tenaient sur la réserve. En gens pratiques ils comprenaient que tout établissement nouveau dans l'océan Indien serait une concurrence pour leur commerce colonial. Vainement, à l'instigation de Linange, Langalerie leur révéla que l'antechrist Clément XI, le roi de France et le Prétendant (Jacques Stuart) avaient conçu et préparé un infernal projet pour la destruction de la Hollande entière par l'eau et par le feu¹ : les États firent la sourde oreille; mais un moment vint où il leur fallut bien intervenir, soit pour éclairer leurs concitoyens sur l'inanité des projets que les deux aventuriers faisaient colporter de café en café, soit pour éviter des complications internationales².

VI.

LA FIN DE LANGALERIE.

Un traître, le secrétaire même de la Théocratie, soi-disant pour soulager sa conscience, mais en réalité contre une somme d'argent comptant et de bonnes promesses d'emploi, s'était empressé de communiquer la copie du traité turc aux représentants du

1. Le projet est dans Lamberty, p. 582-584. Voici comment tout cela a été paraphrasé dans les *Mémoires* de 1743 (p. 418-419) : « Ce brillant, dont on ignoroit la source, fournit d'abord matière à raisonner, et à raisonner faux, au grand nombre de curieux que renferme la Haye. Chacun mit son grain de sel à la capitote où l'on nous mit. Les uns publièrent qu'un colonel au service des Provinces-Unies, nommé M. de Lille-Marais, nous avoit prêté une somme considérable conséquemment à l'adoption qu'il avoit faite de notre système théocratique. D'autres assurèrent que les plus riches juifs de la Haye nous avoient mis dans l'état dont on étoit ébloui. Ceux qui passoient pour avoir le nez le plus fin pensèrent que, Linange et moi ayant découvert à l'État le dessein qu'on disoit avoir été formé de percer les digues pour inonder la province de Hollande, les États-Généraux nous avoient donné une récompense proportionnée au service que nous avions rendu à la république. Personne, comme l'on voit, ne devina : quand on n'est point libéral, on pense qu'il est rare de trouver des gens qui pratiquent cette vertu héroïque, et l'on pensoit encore moins qu'un Turc en fût capable. »

2. Par un placard du 21 octobre 1715, tous les réfugiés domiciliés en Hollande avoient reçu la naturalité et les droits civiques, sauf celui de parvenir à certains emplois (*Gazette d'Amsterdam*, n° LXXXVII).

pape à Bruxelles et de l'empereur à la Haye. Ce dernier, le baron de Heems, en fit part à la cour de Vienne, et put annoncer que les préparatifs militaires avançaient grâce aux fonds fournis par un banquier d'Amsterdam ou venus de « haute main ; » une frégate avait été payée entièrement au comptant et une autre à moitié, des matelots enrôlés à n'importe quel prix, un agent officiel de la Théocratie envoyé au ministre danois pour qu'il obtint l'autorisation de faire camper des troupes sur les terres de son maître. L'empereur Charles s'émut et ordonna de présenter des objections motivées aux États-Généraux sur ce qu'ils laissaient préparer chez eux des complots abominables contre le repos de la Chrétienté. Les États répondirent qu'il n'y avait là rien de sérieux ; que les aventuriers n'avaient organisé ni flotte, ni armée ; qu'ils n'avaient rien reçu des Turcs, ni d'aucune autre puissance ; que, seul, Lille-Marais avait sottement versé douze mille florins qui avaient servi à remonter la garde-robe et le train des chefs, et que ceux-ci n'avaient guère enrôlé que quelques pauvres diables pour aller coloniser Madagascar.

Craignant néanmoins une algarade de la police hollandaise, les généralissimes se décidèrent à s'embarquer sur leurs frégates avant la date de juin primitivement fixée. Langalerie partit le premier, dans la direction des villes hanséatiques, faisant escale à Emden, à Brême, à Hambourg, pour solliciter l'adhésion des riches communautés juives¹. La police impériale ne lui permit pas de pousser plus loin.

Depuis longtemps des ordres étaient donnés partout pour que Messieurs de la Théocratie fussent arrêtés le jour où ils mettraient le pied en terre allemande ; des avis en ce sens avaient été adressés aux princes et aux villes libres², des troupes disposées

1. Les *Mémoires* de 1743 disent (p. 434-435) qu'ils s'embarquèrent ensemble pour Brême, Linange devant aller de là à Francfort, et Langalerie à Hambourg et Dantzick.

2. L'agent Pastor écrivait de Vienne, le 20 juin, au président du conseil des Affaires étrangères de France (vol. VIENNE 115, fol. 49 v^o) : « L'empereur a fait parler à l'envoyé d'Hollande contre ce projet du général Langalerie, et il a écrit aux directeurs de tous les cercles d'Allemagne et aux principales villes libres de l'arrêter, si il passe par ces cercles ou ces villes. Votre Excellence aura sans doute connoissance dudit projet. On l'avoit regardé comme chimérique ; mais j'apprends que le nonce à cette cour, sur des avis reçus du nonce à Cologne, l'a représenté à l'empereur comme pouvant produire quelque chose de réel. »

pour aider à l'arrestation, des étapes même et des relais préparés pour transporter les prisonniers à Vienne.

Dociles à l'invitation de l'empereur, les Hambourgeois expédièrent Langalerie et son secrétaire à Stade, dans le duché de Brême¹, tandis que le navire de la Théocratie, son équipage et ses autres passagers restaient consignés dans le port. Langalerie arriva à Stade dans la seconde semaine de juin². Il crut tout d'abord pouvoir demander un emplacement pour les adhérents qui l'avaient suivi, ou qu'il pourrait enrégimenter, jusqu'à ce que l'expédition poussât plus loin; mais, au contraire, les autorités de la ville le firent plus étroitement garder, s'emparèrent de ses papiers et les firent expédier à Vienne par courrier exprès³. On y trouva le texte du traité turc, qui fit surtout l'effet d'une machine de guerre dirigée contre le commerce de la France et de la Hollande⁴, et l'ordre fut donné de faire conduire les deux prisonniers, sous bonne escorte, par Erfurt, Göttingue, Eger et Prague, jusqu'à Vienne, où les attendait la juridiction militaire. Les agents de l'électeur de Hanovre et roi d'Angleterre, quoique protestants, se prêtèrent à cette extradition de leur coreligion-

1. C'était précisément la ville forte que les *Mémoires* de 1743 représentent comme ayant été assiégée et conquise par Langalerie pour le compte d'Auguste de Saxe : ci-dessus, p. 263, note 2. Les Hanovriens occupaient Stade et le duché de Brême depuis le 15 octobre 1715.

2. Son journal, saisi sur lui et aujourd'hui conservé, avec le reste de ses papiers, à la Hofbibliothek de Vienne, s'arrête sur la date du 13 juin, à Stade.

3. Voir les *Tabulae codicum mss. in bibliotheca Vindobonensi*, etc., t. V, p. 82-83, mss. 6966-6976. Les mss. 6969, 6970, 6973, 6975 et 6976 sont le *Journal chrétien* dont il a été parlé ci-dessus, p. 271. Le n° 6974 est un recueil d'extraits d'histoire et de théologie protestante. Le journal commencé à Cassel le 1^{er} avril 1713 porte les n° 6966, 6968, 6971 et 6972. Le n° 6967, commencé à Amsterdam le 1^{er} octobre 1715, est intitulé : « Minute des occupations journalières qui se mettent par écrit par Son Excellence ou de sa part. » Le n° 10777 est un livre de comptes de l'année 1713. Le docteur Marcus Landau est peut-être le seul des biographes de Langalerie qui se soit aventuré dans ce fatras; M. Kaufman paraît n'avoir connu que les papiers de Süsskind (ms. 11263) et les *Mémoires* apocryphes de 1743.

4. Voir la *Gazette de Cologne* (en latin), n° LIII, LVI, LVIII et LXII, où les douze articles du traité du 15 zoul-hidjèh 1127 furent immédiatement et très exactement analysés. Cf. la *Gazette de Bruxelles*, qui donnait les mêmes nouvelles, mais en français, p. 414, 415, 423 et 439. En ce dernier endroit, elle ajoute : « On a aussi trouvé un projet agréé par le sultan pour l'établissement dans le royaume de Morée des manufactures que les négociants françois, anglois et hollandois font passer en Turquie afin de ruiner par ce moyen le commerce de ces nations. »

naire, en stipulant toutefois qu'il ne serait ni condamné à mort, ni soumis à la question : moyennant quoi ils remirent Langalerie et son secrétaire à une escorte autrichienne, qui continua le trajet à petites journées, pour n'entrer dans Vienne que le 14 août, au milieu de la foule accourue pour contempler le « général turc¹. » Par égard pour celui-ci, on l'installa assez convenablement dans la prison Pallen-Thor, et on lui donna un serviteur, tandis que son secrétaire était beaucoup moins bien traité dans une prison vulgaire².

Linange les rejoignit bientôt dans la capitale impériale. Avec ses deux compagnons les riches juifs Süsskind et Da Costa fils, il s'était prudemment débarrassé de la partie de l'expédition confiée à ses soins et avait cru trouver un asile chez le prince d'Ost-Frise, à Aurich; mais celui-ci les fit arrêter le 22 juillet, et, par les mêmes étapes que Langalerie, les trois prisonniers arrivèrent à Vienne le 31 août³. On trouva entre leurs mains beaucoup d'argent comptant, tandis que Langalerie n'avait emporté que des lettres de change, et celles-ci étaient fausses.

Annoncées tout de suite par le *Wienerisches Diarium*, puis par les autres gazettes, ces arrestations firent grand bruit jusqu'en France⁴, jusqu'en Angleterre, jusqu'à Rome, et jusque chez

1. Dépôt des Affaires étrangères, vol. VIENNE 115, fol. 89 v° et 145.

2. *Gazette de Cologne*, n° LXII, LXIX et LXX; *Gazette de Bruxelles*, p. 492, 549 et 558. On a au Musée britannique (11521 a 4) une chanson allemande sur l'arrestation de Langalerie et son arrivée à Vienne.

3. *Gazette de Cologne*, n° LX, LXVIII, LXX et LXXIV; *Gazette de Bruxelles*, p. 581 et 596. Le correspondant d'Erfurt écrivait à la première de ces gazettes, le 17 août : « Vir nobilis ex confidente alloquio dicti comitis notavit acre illius discretumque judicium, animumque fati animosum, proprii quidem arresti contemptorem; atque, ut ait, unice apprehendit ac dolet vices aliorum notae potioris hominum qui hoc ipso grande damnum patiuntur. Verum de causae meritis Vienna judicabit. »

4. *Gazette*, corresp. de Rome, p. 415; *Journal de Dangeau*, t. XVI, p. 404; *Journal de Jean Buvat*, t. I, p. 168-170; *Journal de Verdun*, octobre, p. 241. Notre ambassadeur en Autriche, le comte du Luc, écrivait le 1^{er} juillet (vol. VIENNE 115, fol. 79) : « Le marquis de Langalerie, soi-disant généralissime de la Théocratie, et dont la manœuvre faisoit grand peur à la cour de Rome, a eu l'imprudence de venir en Allemagne. Les ordres étoient donnés partout de l'arrêter, et cela s'est exécuté dans le pays de Brême. Je ne sais point si les protestants voudront le remettre à l'empereur; mais, s'ils prenoient ce parti, ce général de nouvelle édition auroit de mauvais quarts d'heure à essayer. » On s'étonna, en effet, que le roi Georges eût consenti à livrer son prisonnier (*Journal de Verdun*, janvier 1717, p. 38).

les Turcs, qui, selon une gazette, menacèrent d'user de représailles¹. Généralement on s'apitoya sur ce « pauvre fou » de Langalerie², et il y eut des amis pour regretter qu'il eût échoué dans une tentative d'évasion quelques jours avant de comparaître devant ses juges³. Les *Mémoires* de 1743 racontent que cette évasion avait été préparée par l'ancien camarade de Langalerie, Bonneval, qui, devenu général-major et grâce à son crédit auprès de l'empereur, pouvait faire de fréquentes visites dans la prison de Pallen-Thor. Mais Bonneval, deux fois blessé à la bataille de Salankemen ou Peterwaradin, le 5 août, n'était pas encore rentré à Vienne, ou tout au moins n'était point remis de ses blessures; il partit le 3 décembre pour la France, où l'attendait une amnistie bien méritée par sa brillante conduite dans la campagne contre les Turcs⁴.

Nous manquons de renseignements authentiques sur le procès⁵. Il fut renvoyé devant des commissaires militaires nommés par l'empereur, et porta, dit-on, sur ces trois griefs : alliance avec les Infidèles, désertion du service de l'empereur, préparation d'hostilités contre le pape et les princes italiens. Ce qui est certain, c'est que, contrairement à l'assertion des *Mémoires* apocryphes⁶, le prince Eugène ne jugea pas lui-même, comme président du conseil de guerre, son ancien lieutenant : parti pour l'armée de Hongrie le 1^{er} juillet, il n'en revint, triomphant, que

1. C'est la *Gazette de Bruxelles* qui annonça, le 9 septembre (p. 614-615), que la Porte avait menacé de faire subir au résident impérial Fleischmann, alors détenu à Constantinople, le même traitement que Langalerie essuierait à Vienne, mais qu'on ne laissa pas de donner la question au secrétaire arrêté avec celui-ci. Fleischmann fut rendu au bout de quelque temps et reparut à Vienne le 4 décembre.

2. L'expression est répétée plusieurs fois par Madame, dans ses lettres à la raugrave Louise, qui la tenait au courant de tous les incidents. La princesse de Galles aussi répondait, le 26 septembre, à la lettre ci-contre de Leibniz (recueil O. Klopp, t. XI, p. 197) : « Je ne puis m'empêcher d'avoir pitié du pauvre Langalerie. Je crois qu'une tête plus forte que la sienne auroit eu de la peine à résister aux impertinences de Madame sa femme. Je souhaiterois le pauvre homme dans les Petites-Maisons. »

3. On écrivit de Vienne, le 5 septembre, à la *Gazette de Cologne*, n^o LXXV, qu'il avait enivré ses gardiens et était prêt à sortir de la prison, lorsqu'un soldat le reconnut au passage.

4. Ci-après, p. 294.

5. M. Landau lui-même n'a pu découvrir les pièces, et les gazettes sont à peu près muettes.

6. P. 436 et 440-441.

le 9 novembre. La correspondance diplomatique de Vienne contient une seule feuille de nouvelles du 22 août et quelques lignes de l'ambassadeur comte du Luc¹. La feuille, que je traduis de l'italien, dit :

L'interrogatoire et le procès du général seront faits par le conseil aulique, ayant été arrêté sur le territoire de l'Empire. Le roi d'Angleterre, en le remettant, a stipulé qu'il lui seroit fait grâce de la vie, et qu'on ne lui feroit pas subir de tourments pour avoir des aveux, supposant que, dans ses projets, il y avoit plus de fantaisie et d'idée de fonder une religion comme celle de Malte contre la cour de Rome, que d'intelligences avec les Turcs. Il se peut pourtant qu'on l'enferme pour le reste de ses jours dans quelque château, sans autres recherches. En venant ici, il se plaignoit que le roi d'Angleterre l'eût fait arrêter après avoir promis de le protéger et de ne point s'opposer à son *ideato disegno per la dilatazione della religione riformata*.

Le comte du Luc écrivait, le 2 septembre :

Notre brave Langalerie est aux fers depuis deux jours. Je ne sais pas encore d'où vient cette rigueur. Se pourroit-il qu'un fou de cette espèce ait eu le secret de faire donner les Turcs dans ses chimériques projets? Il est certain qu'il a pâli lorsqu'il a appris que tous les papiers du grand vizir étoient pris².

Seule, une lettre de Leibniz à la princesse de Galles³ nous donne quelques autres détails :

V. A. R. aura sans doute été informée des étranges déportements du marquis de Langalerie, que j'ai connu à Berlin, où il me parut assez raisonnable; mais les malheurs lui ont tourné la tête. On m'écrivit de Vienne qu'ayant été interrogé devant les commissaires de l'Empereur, il a avoué d'abord son traité avec le Turc; mais il a ajouté qu'il n'y avoit point eu de guerre alors entre l'Empereur et les Ottomans, et qu'il avoit eu sujet de croire qu'il n'y en auroit point; que, depuis qu'il étoit sorti du service de France, il n'avoit jamais eu engagement avec des ennemis de S. M. Impériale; que son dessein avoit été de faire la guerre au pape comme à un ennemi de Jésus-Christ, de livrer le pape aux Turcs et la ville de Rome à l'em-

1. Affaires étrangères, vol. VIENNE 119, fol. 180 et 189.

2. Le grand vizir étoit tombé dans la journée du 5 août; à la suite de cette défaite, les Turcs avoient perdu Temeswar et levé le siège de Corfou.

3. Lettre écrite de Hanovre, le 11 septembre, dans le recueil des *Œuvres* publié par O. Klopp, t. XI, p. 183.

pereur; que les Turcs lui avoient promis en échange un royaume dans quelque île de la Méditerranée, et que l'échange d'un prêtre contre un royaume n'auroit point été mauvais. Les commissaires ont eu de la peine à s'empêcher de rire. Quelques-uns disent que le prétendu prince de Linange, qui est aussi arrivé à Vienne, est un fils naturel d'un comte de Linange; d'autres prétendent qu'il est gentilhomme du Poitou et qu'après avoir fait mille fourberies en France, il est venu en Hollande se disant premièrement prince député des pirates à Madagascar qui tranchent de souverain dans cette grande île, et puis il a voulu faire le Messie, ou du moins le précurseur du Messie des Juifs, et a trouvé des fous qui lui ont donné de l'argent. On croit donc qu'il y a de la malice dans son fait, mais de la folie dans celui du marquis.

En effet, considéré comme fou plutôt que comme ennemi de la paix européenne, Langalerie fut condamné à une détention perpétuelle et envoyé dans la forteresse de Raab (Javarin), sur le Danube¹. Les renseignements que donnent les *Mémoires* de 1743 sur son séjour dans cette prison ne méritent aucune confiance. Au contraire, les circonstances dramatiques de sa mort sont parfaitement établies. Ce n'est pas, comme l'ont dit nombre d'auteurs, le 20 juin ou le 7 septembre 1717 que ses aventures et ses malheurs finirent, mais dans la nuit du 18 septembre². A cette époque, il avait été ramené de Raab à Vienne; une lettre datée de cette dernière ville, le jour même³, porte ceci :

Ce matin, Langalerie est mort après avoir refusé de prendre aucune nourriture depuis déjà plusieurs jours et n'avoir bu rien que de l'eau. Depuis le temps où est arrivée ici la première nouvelle de la victoire remportée sur les Turcs⁴, il s'est considéré comme tout à fait désespéré et a continué à vouloir manger peu ou point du tout, si ce n'est quelquefois un peu de raisin sec ou d'eau, et cela jusqu'à sa fin, quoiqu'on lui fit prendre quelquefois par force, mais inutilement.

Madame, qui n'avait jamais cessé de s'apitoyer sur le mal-

1. *Journal de Verdun*, novembre 1716, p. 313.

2. Voir les gazettes de Cologne, de Leyde, de Bruxelles, de Vienne, etc., et le *Journal de Verdun*, novembre 1717, p. 390.

3. Donnée dans l'article de Ch. de Weber, traduite dans la brochure de M. de Montégut, p. 32, et confirmée par deux autres lettres de Vienne (*Affaires étrangères*, vol. VIENNE 122, fol. 155, et vol. 126, fol. 85).

4. Prise de Belgrade, 18 août.

heureux prisonnier¹, reçut ce complément de détails touchants² :

La duchesse de Hanovre m'écrivit que Langalerie est bien mort de faim il y a vingt et un jours³, ne voulant ni manger ni boire. A son heure dernière, il n'a pas recommandé son âme à N. S. Dieu⁴; mais, comme il sentait qu'il allait mourir, il prit le portrait de sa femme et se mit à lui parler comme si elle était là. Cet entretien était plein de tant de tendresse, que tous les assistants fondirent en larmes. C'est une mort bien triste, et l'objet d'une telle passion en était bien peu digne, car son infidélité était notoire et des plus scandaleuse⁵.

Selon la même princesse, le prisonnier avait été plus étroitement resserré depuis certain jour où, l'empereur passant devant la fenêtre de sa chambre, il avait versé un pot de chambre sur le carrosse; cependant il fut conté que ses geôliers le traitaient bien, et qu'il leur voulut laisser dix mille florins à valoir sur l'arriéré qu'il réclamait depuis 1709 au gouvernement impérial⁶. Par ordre, son corps reçut les honneurs funèbres dus au grade qu'il avait occupé dans l'armée autrichienne, et fut porté dans le cimetière protestant que protégeaient les ambassades de Danemark et de Hollande⁷.

On dit que diverses puissances avaient fait des instances pour

1. Lettre du 11 août 1717, dans le recueil de Stuttgart, t. CXXII, p. 79 : « Langalerie me fait pitié. C'est un malheureux homme que je connais beaucoup. Il avait une cousine qui fut de mes filles d'honneur, chez laquelle il était toujours, et, comme elle-même me suivait très assidûment, il était sans cesse chez moi. Je n'avais jamais pensé que cet homme dût devenir fou. »

2. Lettre du 20 octobre, *ibid.*, p. 107; cf. la traduction Brunet, t. I, p. 337.

3. Sans doute à compter jusqu'au jour où la lettre fut écrite de Hanovre.

4. Un bruit courut qu'il avait déclaré mourir dans la religion mahométane (Affaires étrangères, vol. VIENNE 126, fol. 85).

5. Madame, peu de jours après, apprit la mort de la comtesse de Soissons, cette cousine de Langalerie (ci-dessus, p. 15 et 18) dont parle sa lettre.

6. Quatre cent mille florins, selon les *Mémoires* apocryphes. Voir ci-dessus, p. 258, note 3.

7. Cf. l'épilogue des *Mémoires* de 1743, attribué par Gautier de Faget au valet de chambre de Langalerie, et qui est peut-être la seule portion authentique de ce livre. La nouvelle de la mort était arrivée très rapidement en France; Dangeau la connut dès le 23 septembre (*Journal*, t. XVII, p. 165; cf. le *Mercure* du mois, p. 175). — Madame écrit, le 11 novembre (t. CXXII, p. 121-123) : « Je pensais que l'abbé Bouquois (Bucquoy) aurait composé l'épithaphe de Langalerie d'après M. de Monseau (?); mais l'abbé n'a pas, suivant la coutume des catholiques, recommandé son âme aux prières des fidèles, et a simplement mis : « Priez Dieu pour mon âme ! » L'abbé dont parle Madame est ce fameux conte du Bucquoy, ancien prisonnier de la Bastille, dont M^{me} Dunoyer, puis François Ravaisson, ont raconté les aventures et les multiples avatars.

que la cour de France accordât à Langalerie des lettres d'abolition ou l'admit à bénéficier de l'amnistie qui était la conséquence des traités de 1714¹. Bonneval avait ainsi obtenu sa grâce du Régent en septembre 1716², et le prince Emmanuel d'Elbeuf, « ne sachant plus que devenir ni de quoi subsister, » revint de Naples à la fin de 1719 pour se faire pareillement réhabiliter³. Encore que fou, l'ancien lieutenant général du duc de Vendôme eût tout aussi bien mérité que ses complices de désertion d'éprouver les effets de la clémence du Régent.

Linange, semble-t-il, ne fut jugé qu'après Langalerie, et séparément⁴. Celui-là était bien un fripon, un escroc, un chevalier d'industrie. On avait découvert en sa possession une liste de bijoux achetés ou soutirés à un bijoutier d'Amsterdam, et deux lettres de change tirées par des négociants chrétiens de la même place pour la somme d'un million et demi de florins d'or. C'étaient des faux de sa fabrication⁵. Sur le fond de l'affaire, pendant l'interrogatoire et le procès comme lors de son arrestation⁶, il s'embrouilla de mensonge en mensonge, tantôt sur sa propre identité, tantôt sur l'authenticité et la portée du traité turc, dont on tenait

1. Le mémoire donné au *Moréri* dit : « Il mourut de chagrin le 20 juin (*sic*) 1717, malgré les espérances que devoient lui donner les mouvements que le roi d'Angleterre, de Suède, et même le Turc, dit-on, se donnoient pour le remettre en liberté. »

2. Il la sollicitait depuis le congrès de Bade.

3. Marié à Naples avec une Stramboni et devenu propriétaire de Portici, c'est lui, dit-on, qui eut la bonne fortune d'y découvrir en 1719 l'Herculanum enseveli sous la lave. Neuf ans auparavant, il avait déjà mis au jour, soit au même endroit, soit dans son « hôtel de Naples, » comme le raconta alors la *Gazette de Leyde* (1711, n° 1), une « grotte » ornée de statues de marbre blanc.

4. Voir le second article du docteur Landau. Un rapport détaillé que le baron de Heems envoya de la Haye le 16 octobre 1716 dut servir au procès.

5. Selon les pièces utilisées par Ch. de Weber, c'est sur Langalerie lui-même qu'on découvrit (ci-dessus, p. 289) ces lettres de change du banquier Clifford qu'une bande de fripons lui avait passées pour bonnes.

6. Affaires étrangères, vol. VIKINGE 119, fol. 51, nouvelles du 25 juillet 1716 : « Depuis l'arrestation du fanatique général Langalerie, son amiral général le comte de Linange a été mis aussi en prison. Le premier sera, sous peu, conduit à Rastadt (*sic*), où il finira ses jours. Il persiste à nier sa prétendue convention avec les Turcs et à soutenir que son unique projet étoit d'aller aux Indes pour propager sa religion, particulièrement dans la Nouvelle-France et les îles voisines. On n'a saisi ni lettres ni écrits d'importance. » Le correspondant italien ajoutait que les bruits répandus par Vanghel dans sa fameuse gazette étaient faux ; qu'on avait arrêté, avec Linange, un jeune juif, fils de gros banquier hollandais, qui avait cru aller dans la Terre-Promise, et que beaucoup de juifs et de marchands crédules s'étaient laissé duper.

l'original entièrement écrit de sa main; prétendant alternativement que ce traité était une feinte pour donner le change aux Anglais et aux Hollandais qui refusaient leur coopération contre Rome, et que le véritable projet — qu'il avait voulu faire présenter à l'empereur par le prince d'Ost-Frise — était de tomber à l'improviste sur les Dardanelles et Constantinople, de mettre le feu à la flotte turque, et de détruire ou piller la Mecque avec l'aide d'Abyssins commandés par des officiers catholiques.

Reconnu coupable de fourberie, de faux, de blasphème et de lèse-majesté, condamné en conséquence à la prison perpétuelle, Linange fut conduit à Spielberg¹; il y finit ses jours², mais sans avoir jamais renoncé à l'entreprise de Madagascar³.

Süsskind, les deux juifs portugais arrêtés avec Linange, et même le secrétaire de Langalerie, ayant persisté les uns et les autres à soutenir qu'il n'avait jamais été question que de colonisation pour eux, qu'ils n'étaient en rien instruits des projets de croisade, que même leurs coreligionnaires n'avaient point alimenté les caisses de la Théocratie, ils finirent par se trouver quittes après une détention un peu longue.

VII.

LA DESCENDANCE DE LANGALERIE.

M^{me} de Langalerie survécut une vingtaine d'années au mari qu'elle avait refusé de suivre dans ses dernières aventures. Honorée de toute sorte de distinctions par le sexagénaire landgrave, ce devait être cependant une piètre Maintenon au dire de Madame. Celle-ci eut à la recevoir à plusieurs reprises comme favorite de son parent, et l'on a vu qu'elle vint une première fois à Paris peu de temps avant l'arrestation de Stade.

Lorsqu'elle était ici, raconte quelque part la mordante Bavaroise⁴,

1. La fameuse prison d'État, proche de Brünn, en Moravie.

2. Les *Mémoires* de 1743 prétendent à tort qu'il fut relaxé.

3. Les biographes signalent en diverses archives la trace d'une continuation des projets de Linange par des aventuriers d'espèce analogue; le docteur Landau y rattache la tentative faite par le maréchal de Saxe pour se faire céder l'Ile par Louis XV et y établir une colonie allemande.

4. Lettre du 12 août 1717, dans le recueil Brunet, t. I, p. 310.

on disait que l'enfant dont elle était enceinte appartenait au landgrave. Elle n'est pas belle et a des manières très affectées, comme celles des coquettes de province... On ne peut pas la voir sans rire, tant elle est ridicule. Langalerie me fait vraiment de la peine ; il est fort malheureux. Je n'ai pas entendu dire que mon cousin le landgrave ait eu d'autre galanterie que celle-ci...

Toute la correspondance de Madame est sur ce ton, ou pis encore. La marquise ayant reparu devant elle en 1721, voici ce qu'elle écrit de cette pécore¹ :

Il convient bien à la Langalerie de parler contre les bâtards, alors qu'elle-même en a fait un qui devrait être placé en tête dans son registre, et à la première place, comme fils de landgrave². Cette impertinente m'aurait fait perdre patience. Elle me parla avec tant d'arrogance, que mes dames en étaient outrées ; mais, à force de rire, ma colère tomba. Je crois qu'elle s'est aperçue que nous nous moquions d'elle³.

Vingt jours après, elle donne plus de détails :

M^{me} de Langalerie m'a dit mille sottises. Elle demandait que je lui fasse restituer les biens de son mari confisqués lors de la fuite de ce dernier et donnés par le roi à sa sœur... Je lui dis que cela ne se pouvait faire, vu que Langalerie avait pris du service contre le roi. Là-dessus, elle s'écria que je ne savais pas faire mon métier, que j'ignorais ce que c'était que d'être généreuse, et mille impertinences du même genre, assez, en un mot, pour me décider à la faire pousser par mes laquais hors de chez moi par les épaules. Mais, par considération pour mon cousin le landgrave, qui a un fils de cette femme, je me contentai de dire à M. de Martine : « Vous entendez comme elle parle ! Je n'en ferai que rire, à cause de mon cousin le landgrave ; sans cela, je saurais bien comment la traiter. Voilà assez d'extravagance ; emmenez-la. »

Et encore, le 8 mai⁴ :

Il est impossible d'avoir plus d'impertinence que M^{me} de Langalerie. Je ne puis la souffrir, et je regarderais mon cousin le landgrave comme fort heureux s'il pouvait se débarrasser de cette folle. Ce

1. Lettre du 22 mars 1721, t. CLVII du recueil de Stuttgart, p. 55-56.

2. Le petit bâtard était heureusement mort, dit Madame.

3. Traduction Jaeglé, t. III, p. 96, lettre du 11 avril.

4. Recueil Brunet, t. II, p. 324-325.

c'est au fait qu'une campagnarde imbécile, qui ne sait nullement rire, mais qui se met à rire sans savoir ce qu'elle dit, et, lorsqu'elle a dit cent sottises, elle est tout étonnée de ce qu'on ne s'admire pas. Elle ne doit m'avoir aucune obligation de ne l'avoir pas chassée de ma chambre; mais je n'ai pas voulu tracasser mon cousin le landgrave au sujet de son cher objet, car, lorsqu'on a été attaché à quelqu'un comme il l'a été à cette folle, on éprouve une peine violente en le voyant maltraiter.

Une dernière lettre¹ nous apprend que, pour la plus grande satisfaction de Madame, il y eut brouille entre le landgrave et sa marquise vers les derniers mois de cette même année 1721; pendant l'article du *Moréri* affirme qu'elle ne quitta Cassel qu'à la mort du prince régnant (1730). On voit, d'autre part, qu'elle était restée en rapport avec Auguste de Saxe, lui rendant ses services de toute nature, même de police, jouissant de toute confiance et bénéficiant de sa générosité². En même temps, chose assez singulière, elle se voua à la cause de l'ancien comte-électeur d'Auguste, Stanislas Leszczyński³, et la fille de ce prince, ayant épousé Louis XV, fit rendre aux fils de Langalerie le droit de servir en France et d'y recueillir des successions, comme si leur père n'eût quitté la France que contraint et forcé par les persécutions de Chamillart. L'acte en fut expédié le 30 juillet 1726⁴; le 26 décembre suivant, M^{me} de Langalerie et ses trois enfants prenaient la naturalisation suisse. C'est sur le territoire vaudois qu'ils se retirèrent après la mort du landgrave, et là elle y finit ses jours en 1736, dans son château d'Allaman, au sud de Lausanne. Le fils aîné, François-Philippe, héritier du nom de marquis, né en 1710 et élevé à l'Université de Ham-

Recueil de Stuttgart, t. CLVII, p. 282, 27 novembre 1721.

Note de Ch. de Weber, dans la brochure Montégut, p. 29.

Le colonel de Rotenhan prétend même que Langalerie aurait secouru Stanislas de son retour de Bender et de son installation à Deux-Ponts (juin 1713), et que nos deux époux n'allèrent prendre asile à la cour de Cassel que pour pouvoir suivre leur « protégé » sur le territoire français. On a vu plus tard que les Langalerie prirent asile à Cassel dès 1713, et Stanislas ne s'installa à Wissembourg qu'en 1720. D'autre part, en 1714, le marquis n'était guère en mesure de prêter aide à personne. Tout cela s'éclaircirait à l'aide de la correspondance des Leszczyński qui existe encore entre les mains des descendants de Langalerie.

Indication dans les pièces LANGALERIE conservées aux Archives administratives de la Guerre, dossier 389.

bourg¹, fut appelé par le roi Auguste, en 1728, à commander une compagnie de ses gardes. Après la mort d'Auguste, Stanislas, ayant été rappelé au trône de Pologne, prit en estime le jeune capitaine. Celui-ci quitta tout pour suivre son nouveau maître à Königsberg, puis le ramena en France, et, là, chercha un emploi avec l'appui de Stanislas, de la reine sa fille, et de l'ambassadeur Monti; mais, par horreur du nom de Langalerie, le cardinal Fleury fit échouer toutes les démarches, et il fallut rentrer en Suisse. Dans la suite, Stanislas obtint pour son fidèle serviteur l'autorisation de lever un régiment au service de l'empereur Charles VII, et lui fit même donner un brevet d'aide de camp : ce fut pour peu de temps, car, à la mort de Charles, la Bavière ayant rompu ses attaches avec la France, il fallut se retirer de nouveau en Suisse. Fleury disparu, le marquis ne cessa pas de solliciter un emploi dans le pays d'origine de son père. Il ne voulait pas moins que le brevet de brigadier au titre étranger, soit suisse, soit allemand, avec une pension proportionnée à ses services militaires. Ces prétentions étaient-elles justifiables ?

La sœur de son père, celle qui avait bénéficié de la confiscation de 1707², étant morte au mois de mai 1754, la famille vint à Paris en juin 1755, pour recueillir la succession et solliciter le rétablissement de la pension qui remontait jusqu'au temps du grand-père, mort en 1693, mais qui avait été réduite à deux mille deux cent cinquante livres en 1726. Il fut répondu que chacun des deux frères pourrait avoir une pension de cinq cents livres, mais seulement s'ils entraient au service de la France et tant qu'ils y resteraient³.

Cette démarche fut renouvelée quelques années plus tard dans de curieuses conditions.

1. Le réfugié Jean des Champs, qui vécut à Berlin et à Cassel, rapporte, dans ses mémoires inédits, qu'il avait vu les fils à Hambourg en 1727, alors que leur mère était notoirement la favorite du landgrave.

2. Ci-dessus, p. 39 et 266. Suzanne de Langalerie avait vendu d'une part la Motte-Charente pour soixante-cinq mille livres (Archives de la Charente, E 33) et, d'autre part, avait cédé sa moitié de Tonnay-Boutonne aux La Trémoille-Talmond contre une rente viagère (1719). C'est six mois avant sa mort qu'elle déposa, le 22 novembre 1753, chez le notaire Vanin, les titres de famille dont il a été parlé ci-dessus, p. 14. Une copie de son acte d'inhumation est dans la collection formée par Rochebillyère : Bibl. nat., ms. nouv. acq. fr. 3619, n° 4903.

3. Ministère de la Guerre, Archives administratives.

Le marquis avait vendu Allaman en 1756 et était allé s'établir dans le faubourg de Lausanne où Voltaire acquit aussi une maison en 1757. Des relations d'intimité s'établirent d'une résidence à l'autre; M. de Langalerie ayant monté un théâtre de société, Voltaire en devint tout à la fois le directeur, le principal acteur et le fournisseur attitré. Pour témoigner sa gratitude à son hôte, il essaya de nouveau de lui rouvrir les portes du pays où l'on refusait de le recevoir dans des conditions honorables. Le 7 janvier 1760, il écrivit cette lettre au vieux Pâris-Duverney, le grand arbitre des choses de la guerre :

Vous avez peut-être connu autrefois le marquis de Langalerie, lieutenant général des armées que son humeur trop vive et l'ineptie de M. de Chamillart¹ obligèrent d'aller servir l'empereur. J'ai engagé son fils, qui est un homme de probité et de mérite, à retourner en France. La religion protestante, qu'il professe en Suisse, où il a quelques possessions encore, ne mettra aucun obstacle à son retour. Votre École militaire est la vraie place de ses enfants². Une pension pour eux sur les économats paraîtra très bien appliquée, un grade de maréchal de camp pour le père n'est qu'un parchemin. D'ailleurs, M. le marquis de Gentil-Langalerie, âgé de quarante-huit ans, peut rendre service, parlant l'allemand comme le français et connaissant tous les buissons des pays où l'on fait la guerre. J'ose confier cette négociation à votre générosité et à votre discrétion. Si vous entreprenez l'affaire, elle réussira. Voulez-vous en parler à M^{me} de Pompadour? Je crois servir l'État en servant M. le marquis de Gentil, quoique le roi ne manque pas de braves officiers. J'ai cru, dans cette affaire, ne devoir m'ouvrir qu'à vous, le marquis de Gentil ayant de grands ménagements à garder en Suisse, où il a encore une partie de sa fortune...

Si insinuante et habile que fût cette épître, il est à croire que Voltaire ne s'était point abusé sur son effet. Le marquis de Langalerie ne fut pas appelé en France; il continua à habiter Mont-Repos, Voltaire y donna en 1766 la première représentation de ses *Scythes*, et c'est là que le marquis finit ses jours le 27 octobre 1773. Toutefois, les deux fils qu'il avait eus de son mariage avec une Constant de Rebecque, d'origine française et fille d'une

1. C'est un souvenir de tout ce qui avait pu être dit en 1706 contre le ministre : ci-dessus, p. 29-33.

2. Pâris-Duverney était le fondateur et l'intendant de cette école (1751).

Saussure, entrèrent au service de Louis XV, l'un comme capitaine d'infanterie, l'autre comme capitaine dans un régiment suisse. L'héritière unique du premier se maria d'abord avec un commissaire des guerres français, puis avec le baron Pelletier, du corps de l'artillerie, qui devint lieutenant général sous le règne de Louis-Philippe, en 1836. Le second Langalerie eut un fils, qui servit également dans la garde suisse jusqu'à la révolution de 1830, puis se fit rendre la naturalité française comme descendant d'émigrés protestants, entra dans la légion étrangère d'Afrique, et mourut en 1873, dernier des nom et titre. La descendance n'est plus représentée que par les petits-enfants de ses deux sœurs, mariées en Allemagne¹, et par ceux de sa tante, la baronne Pelletier.

A. DE BOISLISLE.

1. La filiation et l'histoire de ces derniers degrés ont été établies avec soin dans la brochure du colonel de Rotenhan, fils de la seconde sœur.

LE

5^E CORPS DE L'ARMÉE D'ITALIE

EN 1859.

En 1859, le 5^e corps de l'armée d'Italie rendit de réels services; ils n'ont jamais été mis en lumière; ils ont même été plutôt méconnus par les contemporains. La véritable impopularité dont était l'objet, à tort ou à raison, le commandant en chef prince Napoléon¹ fut sans doute pour beaucoup dans le déni de justice de l'opinion publique.

Mon père ayant fait partie de ce corps d'armée, j'ai trouvé dans ses papiers des notes et des renseignements susceptibles de faire connaître avec exactitude le rôle du 5^e corps.

Par suite de circonstances toutes personnelles, mon père rejoignit assez tardivement l'armée expéditionnaire. Il avait pourtant demandé un des premiers à faire la campagne, avant même la déclaration de guerre. — Lorsqu'elle eut été déclarée, le général comte de Tascher La Pagerie, grand maître de la maison de l'impératrice, avec lequel mon père était en relations journalières pour la rédaction des Mémoires du prince Eugène de Beauharnais², engagea mon père à se faire attacher au grand état-major général.

« Il faut qu'on vous place, lui dit-il, à la section historique et politique; vos aptitudes vous mettent à même d'y rendre de grands services; du reste, il n'y a qu'à signaler la chose à l'em-

1. Aux griefs nés de la conduite prêtée au prince pendant l'expédition de Crimée s'ajoutait le reproche d'avoir poussé à la guerre en 1859, pour amener l'agrandissement des États du roi, son beau-père, avec peut-être le secret espoir de cueillir lui-même une couronne sous le beau ciel d'Italie où avaient été rois ses oncles Murat et Joseph.

2. Le général de Tascher la Pagerie était parent du prince Eugène, fils d'une Tascher (l'impératrice Joséphine).

pereur; il sait que vous êtes l'auteur du Mémoire sur les États italiens qu'il m'avait demandé et que je lui ai remis récemment, dont il a été fort satisfait. Sa Majesté sera trop heureuse de vous avoir à son état-major général. Je vais lui écrire à ce sujet pour fixer son attention. »

Séance tenante, le général Tascher écrivit à l'empereur, puis, la lettre expédiée, il se retourna vers mon père en lui disant :

« C'est demain dimanche; allez à la chapelle du château et, à l'issue de la messe, vous causerez de votre affaire avec l'empereur. »

Sous le second empire, le chef de l'État recevait après la messe, dans la grande galerie faisant suite à la chapelle des Tuileries, tous les officiers généraux et supérieurs qui s'y présentaient.

Le jour suivant, mon père se rendit au château, s'attendant à recevoir de la bouche du souverain la confirmation de sa nomination.

Précédé du maréchal Mignan, commandant de l'armée de Paris, et du grand chambellan duc de Bassano, chargés de nommer les officiers présents, Napoléon III arriva devant mon père :

« Bonjour Du Casse; j'ai reçu de Tascher une lettre qui vous concerne. Ce serait avec plaisir, mais j'ai tellement de demandes que cela me sera impossible. »

Mon père, qui venait pour remercier, surpris et froissé du refus, pâlit et ne put s'empêcher de répondre à haute voix :

« Sire, je ne m'attendais pas à cette parole de V. M. Depuis plusieurs années déjà Elle avait daigné promettre qu'un des premiers officiers qu'Elle attacherait à sa personne serait le gendre du général Girard, blessé mortellement à Ligny le 16 juin 1815, en assurant la dernière victoire de l'Empire. V. M. l'a oublié. Je le regrette. »

Voici à quoi mon père faisait allusion. Peu de temps après le rétablissement de l'Empire s'était posée la question de la reconnaissance en bloc des titres, dignités, pensions accordés pendant les Cent jours. Le comte de Casabianca, ministre d'État, chargé d'élucider la question, excellent homme de beaucoup de valeur et de mérite, mais cachant sous des dehors affables d'extrême aménité, d'exquise courtoisie, un rigorisme d'une austérité sans borne, faisant du népotisme à rebours, c'est-à-dire au détriment des siens, avait conclu à la non-reconnaissance des faits qui

aurait entraîné le paiement des arrérages considérables de juillet 1815 à juillet 1830. L'adoption des conclusions du comte de Casabianca avait comme résultat pour ma famille maternelle qu'on n'avait pas reconnu la dignité de duc de Ligny conférée au général Girard le 21 juin 1815, et qu'elle avait perdu les arrérages de la pension à titre de récompense nationale votée par les Chambres le 25 juin 1815 à la veuve du général, pension qui n'avait jamais été payée.

Napoléon III, en se rangeant à l'avis du comte de Casabianca, le chargea d'annoncer officiellement de sa part à la famille du général Girard, duc de Ligny, que le premier officier d'ordonnance qu'il prendrait serait le capitaine Du Casse, gendre du général.

Après s'être respectueusement incliné (tandis que l'empereur, frisant sa moustache sans rien dire, passait à un autre officier), mon père se retirait lorsqu'il fut rejoint par le maréchal Magnan :

« Ah ! ça, mon cher commandant, êtes-vous fou ?

— Hé bien quoi, monsieur le maréchal, quand votre empereur entendrait la vérité une fois par hasard, où serait le mal ? Du reste, il ne s'agit pas de moi. Je ferai la campagne dans n'importe quelle condition. »

Puis traversant la cour des Tuileries, mon père entra conter sa mésaventure au comte Tascher, qui s'en montra fort surpris.

Resté quelques jours sans recevoir de destination, puis nommé chef d'état-major de la division Urich, mon père reçut l'ordre de surseoir à son départ. Enfin, le 27 mai, il reçut une lettre de service l'enlevant de la division Urich pour l'accréditer à l'état-major général du 5^e corps en remplacement du lieutenant-colonel Faure.

Le 29 mai, mon père quitta l'hôtel des Invalides et son gouverneur le général (plus tard maréchal) d'Ornano, dont il était l'aide de camp. Il fit route pour Marseille avec le lieutenant-colonel Aymard, du 61^e de ligne, qui allait rejoindre à la division de Ladmirault, et voulut bien se charger de remettre au général Cler les premiers exemplaires de l'ouvrage, fruit de la collaboration des deux camarades de Saint-Cyr, Cler et Du Casse : *Souvenirs d'un officier du 2^e zouaves*. Le général reçut ce livre deux ou trois jours avant Magenta et n'eut pas le temps d'en accuser réception à mon père.

Arrivé le 31 mai à Marseille, à quatre heures de l'après-midi,

mon père reçut à six heures ses chevaux et son ordonnance, les premiers affamés, le second tellement malade que mon père dut le conduire à l'hôpital et mener lui-même en main ses trois chevaux à un quartier de cavalerie distant de la gare d'environ six kilomètres.

Dès le lendemain 1^{er} juin, à la première heure, mon père fut trouver le général qui commandait la division territoriale d'Aurailles de Paladines pour obtenir l'autorisation de prendre dans la garnison un remplaçant à son ordonnance malade. Bien que fort raide dans le service, le futur vainqueur de Coulmiers apporta une bonne grâce relative dans cette affaire, et mon père, le jour suivant 2 juin, s'embarqua sur l'avis *le Vatican* à destination de Livourne.

Le corps d'armée (dont mon père allait rejoindre l'état-major général) était déjà presque en entier passé dans la péninsule.

L'armée d'Italie comprenait cinq corps d'armée :

Le premier corps commandé par le maréchal comte Baraguey-d'Hilliers ;

Le second par le général comte de Mac-Mahon ;

Le troisième par le maréchal Canrobert ;

Le quatrième par le maréchal comte Niel ;

Le cinquième enfin sous les ordres du prince Napoléon (Jérôme).

La composition du 5^e corps était la suivante :

Aides de camp du général en chef : le colonel d'état-major de Franconièrre, le commandant Ferri-Pisani, le commandant Clère, le chef de bataillon du génie Ragon.

Officiers d'ordonnance : le capitaine de cavalerie Ravel, le capitaine d'infanterie Blum, le capitaine de frégate Georgette du Buisson, le lieutenant de dragons de Chérissey, le lieutenant Villot, le sous-lieutenant de cavalerie de Teulrières, faisant fonctions d'écuyer.

Chef d'état-major général du corps d'armée : le général marquis de Beaufort d'Hautpoul.

Sous-chef d'état-major : le lieutenant-colonel Henry.

Officiers d'état-major : le commandant Du Casse, les capitaines Hubert de Castex, de Châtillon et Tiersonnier.

Officier étranger attaché à l'état-major général : le lieutenant toscan de Corsi.

Artillerie : commandant, le général de brigade Fiereck ; chef d'état-major, le colonel de Vercly.

Génie : commandant, le général de brigade Coffinières de Nordeck.

Intendance : l'intendant militaire Moisey.

Gendarmerie : prévôt, le commandant Mancini.

Service religieux : aumônier, l'abbé Doussot.

1^{re} division d'infanterie : commandant la division, le général d'Autemarre d'Ervillé.

Aides de camp : les capitaines d'état-major Tissier, Lafouge ; officier d'ordonnance : le lieutenant Bocher, détaché du 3^e de zouaves.

Chef d'état-major : le lieutenant-colonel de Sulseau-Malroy.

Officiers d'état-major : le commandant Wenger et le capitaine de Divonne.

Commandant l'artillerie : le chef d'escadron Collard.

Commandant le génie : le chef de bataillon Fervel.

Intendance : le sous-intendant Le Creurer, l'adjoint Audenard.

Prévôt : le capitaine Vesco.

1^{re} brigade (général Nègre, aide de camp le capitaine Linet) : 3^e de zouaves, 25^e et 89^e de ligne, colonels de Chabron, de Lestellet et Pelletier de Montmarie.

2^e brigade (général Corréard) : 93^e et 99^e de ligne, colonels de Bellefonds et L'Hérillier.

2^e division : général Uhrich ; aides de camp, les capitaines de la Haye, Samuel et de Chabannes.

Chef d'état-major : le colonel Regnard ; attachés à l'état-major, les capitaines Guillet et Renouard.

Commandant l'artillerie : le commandant d'Ubexi.

Commandant le génie : le commandant de Courville.

Prévôt : le capitaine de gendarmerie Shisne.

1^{re} brigade (général Grandchamp ; aide de camp, le capitaine de Bresson ; officier d'ordonnance, le lieutenant Dariot) : 14^e bataillon de chasseurs à pied, commandant Séverin ; 18^e et 26^e de ligne, colonels d'Auteroche et de Sorbiers.

2^e brigade (général Cauvin du Bourguet ; aide de camp, le capitaine Jeanjean) : 80^e et 82^e de ligne, colonels Chardon de Chaumont et Becquet de Sonnay.

Artillerie divisionnaire : 13^e batterie du 7^e régiment, 13^e du 8^e ; 5^e et 6^e batteries du 9^e régiment : quatre batteries de réserve.

Génie : une compagnie du 2^e régiment, deux du 3^e.

Brigade de cavalerie, le général de Lapérouse : 6^e et 8^e husards.

Le chef d'état-major général du 5^e corps, le marquis de Beaufort d'Hautpoul, fort connu de l'armée d'Afrique où il avait servi longtemps et brillamment sous le gouvernement de Juillet, approchant de près les princes, devint par la suite divisionnaire et est mort après avoir commandé en chef l'expédition de Syrie.

Le colonel Henry, devenu brigadier, est mort au cadre de réserve.

Le capitaine Hubert de Castex, de la même famille que le célèbre général de ce nom, est devenu lui aussi officier général. Lors de la suppression du corps d'état-major, versé, par décision du général Farre, dans l'arme de la cavalerie, aussi brillant officier de cavalerie qu'il avait été brillant officier d'état-major, intempestivement retraité comme général de brigade par M. de Freycinet au moment où toute l'armée attendait sa promotion de divisionnaire, le général de Castex est toujours plein de verveur, très apte à faire campagne de nouveau.

Les commandants de l'artillerie et du génie, Fiereck et Coffinières de Nordeck, sont devenus tous deux divisionnaires; le second a joué un rôle qui l'a mis en évidence à l'armée de Metz.

Le général d'Autemarre d'Ervillé, devenu, croyons-nous, sénateur, est mort depuis longtemps déjà.

Son officier d'ordonnance, le lieutenant Bocher, de la célèbre famille de ce nom, qui a marqué dans les fastes politiques et parlementaires contemporains après avoir fourni une belle et vigoureuse carrière, est mort général de division, laissant un fils, brillant officier d'infanterie de marine, décoré l'un des plus jeunes de l'armée française pour faits de guerre à la prise de Dréné pendant la campagne du Soudan.

La plupart des chefs de corps de la division d'Autemarre sont devenus officiers généraux : les colonels de Chabron, de Montmarie, L'Hérillier.

Le commandant de la 2^e division, le général Urich, était issu d'une famille alsacienne essentiellement militaire, fils d'un officier supérieur du génie de la fin du XVIII^e siècle, frère d'un intendant militaire et d'un colonel, aussi connu par ses beaux états de service que par une singulière blessure. Le général Urich, dont on pourrait repeter avec justesse le mot de Napoléon I^{er} sur

Girard, *petit de corps mais grand de cœur*, devait dix ans plus tard jeter un lustre immortel sur son nom indissolublement lié désormais à celui de Strasbourg et au souvenir de la glorieuse défense de cette ville.

Le commandant de sa 1^{re} brigade, le général Grandchamp, dont la figure balafrée est un de mes plus vivaces souvenirs d'enfance, était un homme superbe, de taille élancée, d'aspect martial, aimable et bienveillant, adoré du soldat. Étant capitaine, il avait été fait prisonnier en Afrique par un parti arabe avec sa compagnie. Sa tête avait servi de billot aux Arabes pour couper le cou de vingt-deux de ses camarades. Lorsque vint son tour d'être décapité, les Arabes, « dans ce mélange affreux d'os et de chairs meurtries, » ne surent trouver où faire la section du col, opération en laquelle ils sont pourtant si experts, et laissèrent le capitaine de Grandchamp pour mort, sur place. Trouvé quelques heures plus tard par les troupes françaises, sur le point d'être enterré, il reprit connaissance. Un chirurgien militaire lui *épingla* la figure au moyen d'un nombre invraisemblable d'aiguilles. Je connais ce nombre, je ne l'écrirai pas ici pour ne point être traité de romancier. La figure de M. de Grandchamp, par la dextérité du chirurgien, avait été reconstituée dans son entier. Couturée en tous sens, elle présentait l'aspect le plus singulier qui se puisse imaginer, étrange au point d'impressionner.

Je vis souvent le bon général au camp de Boulogne, quand il était un des deux brigadiers et mon père le chef d'état-major de la division Uhrich. J'étais bien enfant alors et néanmoins la physionomie de M. de Grandchamp ne s'effacera jamais de ma mémoire.

Le colonel Becquet de Sonnay, solide et vigoureux soldat, est devenu officier général comme les deux colonels du général de Lapérouse, MM. de Valabrègne et de Fontenoy.

L'empereur et le prince Napoléon débarquèrent à Gênes le 12 mai. — Le lendemain 13, un télégramme leur annonçait la présence sur la Trebbia, à Bobbio (trois étapes de Gênes), dans les montagnes, à l'est, d'un corps de 1,500 Autrichiens. Ordre fut aussitôt donné de former une colonne composée du 3^e de zouaves, d'une compagnie de sapeurs du génie, d'une section d'artillerie de montagne sarde et de diriger cette colonne sur Bobbio, sous le commandement du colonel de Chabron. Le 14, à sept heures du matin, le prince Napoléon passa en revue ces

troupes¹, qui se mirent en marche à huit heures et demie. Elles devaient coucher le même jour à Torriglia, le 15 à Ottone et être rendues le 16 à Bobbio. Cette colonne comptait dans ses rangs le capitaine de l'état-major général du 5^e corps Hubert de Castex, un capitaine d'artillerie et le sous-intendant militaire Le Breton.

À trois heures de l'après-midi, un convoi de vivres et de munitions, escorté par deux sections du 3^e de zouaves, partit également de Gênes, sous la direction du sous-intendant Le Creurer, de la division d'Autemarre. Le 16 également, l'empereur, accompagné du grand état-major, se rendit à Alexandrie, où il établit son quartier général impérial; il laissait à Gênes son cousin le prince Napoléon, qui devait y rallier l'état-major, les généraux, les troupes de son corps d'armée.

La colonne de Chabron (du 5^e corps) rencontrait de pénibles difficultés à l'accomplissement de sa mission.

Des chemins détestables dans la montagne et un temps affreux n'avaient pas permis au 3^e de zouaves de faire plus de douze kilomètres le premier jour. Il avait dû bivouaquer à Prato. Le 14 au soir, le colonel Chabron fit demander au commissaire royal sarde cent mulets de réquisition qui partirent pour Prato, le 15 au matin, sous la direction d'un des officiers d'ordonnance du prince, le lieutenant Villot.

Le même jour 15, le colonel de Chabron se remit en route et fit demander quatre-vingts autres mulets, qui partirent le lendemain 16, au point du jour.

L'empereur envoya à Bobbio un de ses aides de camp, le colonel d'état-major Waubert de Genlis, avec ordre de l'informer directement de la situation des choses.

L'armée alliée occupait alors les positions suivantes :

Les Sardes à Casale, Borgo-San-Martino et Ciarole, avec avant-postes sur la rive gauche du Pô, en avant de Casale. Quartier général à Occimiano.

Le 1^{er} corps français (Baraguey d'Hilliers) à Voghera, Casei, Castelnuovo di Scrvia, les avant-postes au delà de Voghera et de Casei, ainsi qu'une brigade de cavalerie sarde. Quartier général à Pontecurone.

Le 2^e corps (Mac-Mahon) entre Castelnuovo di Scrvia et Rive-rone (où un pont devait être jeté sur le Tanaro), se reliant par

1. Ce fut la seule revue que le prince passa.

sa droite au 1^{er} corps et par sa gauche aux Sardes, avec une brigade de cavalerie sarde sur son front. Quartier général à Sale.

Le 3^e corps (Canrobert) une division entre Pontecurone et Tortone, une autre entre Sale et Tortone (seconde ligne). Quartier général à Tortone, avec ordre de construire un pont sur la Scrivia pour pouvoir, au besoin, réunir les deux divisions occupant les routes de Sale et de Pontecurone, sa cavalerie près de Tortone pour assurer la communication avec le grand quartier général.

Le 4^e corps (Niel) une division à Valenza, une à Pecetto, gardant le pont de Riverone. Quartier général à San Salvatore. La garde impériale à Alexandrie, avec une brigade à Castel-Ceriolo et à Marengo.

Le 16 avril, le général d'Autemarre, son chef d'état-major, colonel de Sulseau-Malroy, et le général Nègre, commandant la 1^{re} brigade, débarquèrent à Gênes. Le général Corréard, commandant la 2^e brigade, arriva le lendemain.

Une dépêche du colonel de Chabron annonça que les Autrichiens avaient quitté Bobbio.

Le 17 mai, le prince Napoléon se disposait à partir pour se rapprocher de l'armée avec sa première division, lorsqu'un officier d'ordonnance de l'empereur, le prince Murat, lui apporta l'ordre de s'embarquer pour Livourne et de là gagner Florence avec la division Uhrich, mise en route directement de France vers cette destination. Le commandant du 5^e corps, dès le lendemain matin 18, se rendit auprès de l'empereur à Alexandrie, afin d'obtenir de Napoléon III que le 5^e corps ne se séparât pas du gros de l'armée et que l'opération sur Florence et les duchés fût confiée à un autre officier général. Les instances furent des plus vives, mais vaines; l'empereur tint bon, déclarant ne pouvoir remettre en d'autres mains qu'en celles de son cousin un mouvement qui était au moins autant une mission politique et diplomatique de la plus haute importance qu'une opération militaire.

La diversion sur les duchés était habile. Le 5^e corps comptait seulement à son actif deux divisions d'infanterie et une brigade de cavalerie légère, mais une artillerie formidable, neuf batteries de campagne du nouveau modèle, artillerie hors de proportion avec l'effectif des troupes. La première division allait être distraite et se trouvait en partie déjà engagée.

Le but était de faire croire à l'ennemi qu'un corps possédant

ce matériel et ayant à sa tête un prince de la famille impériale était de force à tenir tête à toutes les forces autrichiennes occupant Florence, Parme, Plaisance et les duchés. Le corps du prince Napoléon, qu'on allait augmenter des forces toscanes et romagnoles, devait prendre aux yeux de l'ennemi des proportions considérables, retenir et annihiler une partie de l'armée autrichienne et aider au soulèvement des duchés. Ces prévisions se réalisèrent en effet. L'empereur avait bien calculé et jugé avec raison que la présence de son cousin dans les pays cispadans produirait les meilleurs effets, sans distraire beaucoup de forces de l'armée alliée. Napoléon III était-il bien aise aussi de tenir éloigné son cousin? c'est possible. Quoi qu'il en soit, le prince Napoléon revint à Gênes, très contrarié du rôle qui lui échait, fort ennuyé de la mission qui lui était confiée. La division Urich avait reçu l'ordre en France d'embarquer directement pour Livourne, d'où elle devait se rendre à Florence avec la brigade de cavalerie légère du général de Lapérouse.

La division d'Autemarre, mise à la disposition du maréchal Baraguey-d'Hilliers, reçut l'ordre de gagner Voghera à l'extrême droite de la ligne. Il ne resta plus au prince Napoléon que les deux brigades d'infanterie du général Urich et la brigade de cavalerie Lapérouse, mais il conservait tout son matériel d'artillerie. Il devait, en plus, augmenter ses forces par l'adjonction des corps italiens en voie de formation, sous les ordres du général toscan Jean d'Ulloa et du général napolitain Mezzacapo.

L'effectif de la division Ulloa était sur le papier de douze mille fantassins et douze cents chevaux, Mezzacapo devait avoir six mille combattants. En réalité, il n'y avait pas dans les deux divisions trois mille hommes de troupe. Pas armés, pas habillés, à peine chaussés, pas aguerris, peu disciplinés, ils n'étaient bons à rien qu'à embarrasser la marche du 5^e corps, véritables *impedimenta* gênants et nuisibles.

A l'exception de trois à quatre escadrons de carabiniers (anciens gendarmes toscans) assez bien montés, le reste n'était bon qu'à entraver les opérations et à faire tomber aux mains de l'ennemi les armes qu'on était obligé de leur fournir.

Le prince, contraint de gagner Livourne et Florence, donna l'ordre, le 18 mai, au général Coffinières de Nordeck de se rendre le 19 à Livourne pour préparer la marche des troupes.

Le général était porteur d'une lettre adressée par le prince au commissaire extraordinaire de Victor-Emmanuel à Florence, dans laquelle il déclarait qu'il venait en Toscane, sans visées politiques, pour la simple conduite d'opérations militaires.

Le 19 mai, le général d'Autemarre fut prendre à Alexandrie les ordres de l'empereur, et le 75^e de ligne se rendit par les voies ferrées à Voghera. Ce même jour, le général Coffinières, son personnel, l'adjoit à l'intendance d'Audemard montèrent à bord du *Sahel*. Le *François I^{er}* embarqua en même temps une compagnie du génie, les deux bâtiments appareillant de conserve pour Livourne.

L'ordre fut expédié au colonel de Chabron de renvoyer à l'état-major général le capitaine de Castex et de correspondre directement, à l'avenir, avec son général de division à Voghera. Les mouvements de troupes du 5^e corps continuèrent les jours suivants. Le 20, le transport l'*Amérique* embarqua pour Livourne divers détachements; le même jour débarquait à Gênes le lieutenant-colonel Hue de Mathan avec plusieurs escadrons du 8^e hussards. Les généraux d'Autemarre et Nègre se rendirent à Voghera, ville en avant de laquelle avait eu lieu la veille la bataille de Montebello, si glorieuse pour la division Forey. Pendant cette belle journée du 19 mai, un bataillon du 93^e de ligne de la division d'Autemarre, de passage à Voghera, entendant le canon, s'était porté spontanément sur le champ de bataille. Arrivé à Fossagozza et dirigé sur la brigade Blanchard, il avait reçu la garde d'un poste important et du chemin de fer.

Le lendemain 21 mai, à cinq heures du soir, le bâtiment le *Panama* chauffa pour Livourne, ayant à son bord le colonel de Mathan et ses hussards, les ambulances (matériel et personnel) du quartier général du 5^e corps et de la division Uhrich.

Enfin, le 22, le prince de sa personne embarqua avec son état-major sur la *Reine-Hortense*; les chevaux, ainsi que le personnel de l'intendance et de la gendarmerie, montèrent sur le *Thouars*.

Le 23, à neuf heures du matin, les deux navires pénétrèrent dans le port de Livourne. Les autorités se rendirent à bord du yacht impérial et furent admises en présence du prince. Puis à midi entrée triomphale dans la ville.

La veille et le matin étaient arrivés dans la ville : le colonel de Franconièrre, premier aide de camp, le colonel Henry, le

capitaine de Châtillon, de l'état-major général, le 14^e bataillon de chasseurs à pied et un bataillon du 18^e de ligne.

Le 24, le général de Grandchamp, commandant la 1^{re} brigade, débarqua avec le 26^e de ligne et les deux derniers bataillons du 18^e de ligne amenés par le *Charles-Albert*, le *Christophe-Colomb*, le *Malfatano* et le *Mozembano*.

Le 25 mai, le général Uhrich, son état-major et le 80^e de ligne débarquèrent, en sorte que la 2^e division se trouva presque au complet.

Le 27 mai, deux colonnes, l'une formée des services administratifs, du Trésor, des gendarmes à pied, l'autre du 18^e de ligne, partirent : la première pour Florence, la seconde pour Pistoïa, petite ville entre Florence et Lucques.

L'armée toscane fut réunie au 5^e corps et prit ses positions au nord-ouest de Florence, où elle établit son quartier général avec le général Jean d'Ulloa et 550 chevaux (carabiniers toscans). L'avant-garde occupa Prato, à seize kilomètres nord-ouest de Florence, le centre à San-Piero et Secoli, tenant les routes de Filigare et de Porretta. La division Mezzacapo, composée en majeure partie de jeunes Romagnols, adolescents non équipés, à demi vêtus, dépourvus de tout, eut son quartier général à Vecchia, occupant Borgo-San-Lorenzo, sur la route de Faenza et Dicomano, sur la route de Forli.

En fait, les deux divisions d'Ulloa et de Mezzacapo n'avaient pu mettre en ligne trois mille combattants.

Le mouvement avait pour objet de s'opposer à la marche du général autrichien de Wimpffen, signalé comme descendant, avec un corps d'armée, du Tyrol, pour envahir les duchés. Le prince Napoléon, prévenu par le grand quartier général, envoya deux officiers du génie à Florence et à Pistoïa reconnaître les routes de Porretta et de Filigare.

Le 30, le général de Lapérouse arriva à Livourne et le général Uhrich en partit avec son état-major et le 82^e de ligne pour se rendre à Florence.

Des dispositions furent prises pour faire occuper par les troupes les trois défilés de Porretta (sur Bologne), de Filigare (sur Bologne et Ferrare), de l'Abetone (sur Modène). Ce dernier défilé était celui qui devait être le plus rigoureusement observé, car le grand-duc se trouvait aux environs, ainsi que les troupes autrichiennes. Le prince Napoléon fit en personne, le 29, avec les généraux

Cauvin du Bourguet, Coffinières et de Beaufort d'Hautpoul, la reconnaissance des défilés jusque sur le territoire de Modène, en avant du col de l'Abetone, puis il revint à Livourne.

Le lendemain 30 mai, le général Cauvin du Bourguet, à la tête du 80^e de ligne, d'une compagnie du génie, d'une compagnie du train, quitta Pistoïa et s'installa le soir à San-Marcello, au-dessous de Porretta et du col de l'Abetone, à cheval sur la route de Florence à Modène et à Reggio. Dans la nuit, les bataillons de chasseurs toscans, quittant San-Marcello, se dirigèrent par la montagne sur Porretta, poste qu'ils occupèrent, tandis qu'une compagnie de voltigeurs du 80^e bivouaquait au col même.

Pendant que le général Cauvin du Bourguet faisait ce mouvement, la 1^{re} brigade de la division Urich et le 82^e (de la 2^e brigade) se concentraient sous les ordres de leur général de division à Florence, ainsi que la brigade de hussards Lapérouse.

Le 31 mai, le prince quitta Livourne et vint établir son quartier général à Florence. Il descendit avec son état-major au palais de la Santa-Croce, résidence d'été du grand-duc, et renforça le général du Bourguet d'un demi-bataillon du 14^e de chasseurs à pied.

La position en Toscane du 5^e corps, le 1^{er} juin 1859, était la suivante :

1^o Le général du Bourguet avec le 80^e de ligne, occupant des positions au nord-ouest de Florence sur l'Apennin, surveillant le duché de Modène, sa droite appuyée aux volontaires de Mezzacapo et aux Toscans d'Ulloa. Ce dernier était au défilé de Filigare.

2^o Le gros de la division Urich et la brigade de cavalerie légère, concentrés à Florence, au bivouac, sur les Cascines.

3^o Les magasins généraux et les petits dépôts à Livourne, restée la base d'opérations du 5^e corps.

Des reconnaissances furent poussées à l'ouest dans la direction de Bagni et en avant de Fiumalbo; on apprit par elles que quelques cavaliers autrichiens se retiraient en faisant sauter les ponts que les habitants s'empressaient de réparer.

Ainsi, les Autrichiens paraissaient disposés à battre en retraite et à abandonner les duchés plutôt qu'à les défendre. Le prince Napoléon, sur cette assurance, s'installa de son mieux dans le palais de la Santa-Croce.

Le 4 juin, mon père débarqua à Livourne, et arriva quelques heures plus tard à Florence. Il se rendit immédiatement auprès du

prince Napoléon ; ce dernier, fort brusque de son naturel, n'avait pas été avisé de la nomination de mon père. Il reçut assez mal le nouvel arrivant et semblait refuser de l'admettre à l'état-major général du corps d'armée.

Mon père, décidément, jouait de malheur dans ses relations avec la famille impériale. Il se contenta de dire au prince :

« Monseigneur, j'ai demandé à faire la campagne et non à venir me promener sur les bords de l'Arno. Je serai donc reconnaissant à Votre Altesse de me remettre à la disposition du ministre de la guerre et heureux d'obtenir un service dans un des corps en contact avec l'ennemi. Toutefois, je ferai observer à Votre Altesse qu'envoyé à l'état-major du 5^e corps j'y prendrai et garderai mon service jusqu'au jour où j'en aurai été relevé par une décision régulière. »

Le prince fit appeler le général de Beaufort :

Comment trouvez-vous Du Casse, qui vient ici sans que je l'aie demandé et qui prétend rester avec nous malgré moi ?

— Mon général, dit mon père portant sa lettre de service sans répondre au prince, voici mon ordre.

— Monseigneur, le commandant est parfaitement en règle ; c'est d'ailleurs un fort bon officier que je serai heureux de compter à notre état-major.

— C'est bien, en ce cas.

Mon père sortit avec le général, qui le présenta à ses nouveaux camarades, le colonel Henry, les capitaines Hubert de Castex et de Châtillon. Sur ces entrefaites, un valet de pied apporta à mon père une invitation du général en chef à dîner pour le soir même.

Encore sous l'impression de la réception du matin, mon père dit au valet de pied :

Veillez dire à Monseigneur que je le remercie, mais que mon état de fatigue ne me permettra pas de me rendre à son invitation.

— Oh ! Du Casse, ne faites pas cela, je vous en prie, dit M. de Beaufort. Acceptez.

— Soit, mon général, puisque cela vous est agréable.

Le soir, la mauvaise humeur du prince était dissipée. Il accueillit mon père avec bienveillance. Ils étaient à table, séparés par le général Jean d'Ulloa. Vers le milieu du dîner, se penchant, derrière le général toscan, vers mon père, le prince lui dit :

Comment trouvez-vous ma popotte ?

— Détestable, Monseigneur.

— Dites-le donc à Georgette du Buisson, qui en est chargé ; vous me ferez plaisir.

Après le dîner, mon père servit ce mauvais compliment au capitaine de frégate Georgette du Buisson.

« Comment le prince veut-il que ce soit autrement ? » riposta l'officier de marine. « Il veut que j'utilise pour sa popotte les trente-six rations de campagne qui lui sont allouées comme commandant de corps d'armée. »

Le lendemain, mon père, installé au palais grand-ducal de la Santa-Croce, prit son service. Profitant de quelques heures de loisir, il fut voir la marquise Bartolini, qui, très heureuse de le voir, le retint à dîner et le pria de revenir le plus souvent possible.

La marquise Bartolini, charmante et vertueuse Florentine, bonne, aimable et gracieuse, était la troisième femme du vieux roi Jérôme, encore vivant à cette époque. Le dernier des frères de Napoléon I^{er} offrit cette curieuse particularité dans sa vie privée d'avoir toujours deux femmes légitimes simultanément vivantes. Aspirant de marine à l'âge de dix-neuf ans, il avait épousé à Baltimore miss Paterson, mariage nul aux yeux de la loi française et contracté en violation de la législation du code civil. Après que Madame mère eut fait reconnaître par les tribunaux compétents l'illégalité de cette union, le plus jeune frère de Napoléon épousa en 1807 la princesse Catherine de Wurtemberg. Après la mort de cette princesse, longtemps après, il épousa la marquise Bartolini.

Le dimanche 5 juin, au soir, parvint à Florence la nouvelle de la victoire de Magenta. Aussitôt la ville s'illumina, les musiques parcoururent les rues en jouant l'air national italien, et une ovation spontanée fut faite au prince Napoléon sous les fenêtres du palais ducal, vers minuit.

Le lendemain, lundi 6, mon père, dans une lettre à ma mère, lui marquait à propos des événements de la veille :

Hier, 5 juin, à six heures, tandis que nous dînions, est arrivée la nouvelle de la grande victoire de Magenta. C'est fort beau et cela fait désirer ici que nous nous mettions aussi en marche, mais nous n'avons que neuf mille hommes ; quant aux armées toscanes, italiennes, romagnoles, quelle bonne farce !

Le soir, à la suite de cette nouvelle, la ville était comme folle. Les musiques, le peuple, les drapeaux sont venus à minuit attendre le retour du prince et lui ont fait une ovation à la lueur des torches. C'était superbe.

On nous apporte une autre dépêche sur l'insurrection de Milan et sur la poursuite des Autrichiens. Si cela continue ainsi, ce ne sera pas long ; aurons-nous seulement le temps d'entrer en ligne ?

Le 6 juin, le cousin de Napoléon III donna un dîner de gala, à la Santa-Croce, en l'honneur des victoires de l'armée française ; le repas fut fort gai. Le prince, homme d'un savoir incomparable, causeur accompli, d'une intelligence très développée, d'un esprit vif et délié, quand il voulait s'en donner la peine, tenait un auditoire sous le charme et exerçait une séduction fascinatrice.

Le chef d'état-major général, le marquis de Beaufort d'Hautpoul, profita de cette longue soirée pour entretenir le commandant en chef de la situation des troupes bivouaquées aux Cascines, Bois de Boulogne de Florence, assez humide.

Depuis plusieurs jours, la pluie n'avait cessé de tomber ; les soldats, les pieds dans l'eau, étaient fort mal sous leurs petites tentes-abris. Le général Beaufort d'Hautpoul obtint l'autorisation de les faire rentrer dès le lendemain à l'intérieur de la ville, où ne manquait pas le logement, ne fût-ce que dans les vastes monastères.

Le prince s'était composé une sorte de petite cour. Autrès de lui vivaient plusieurs familiers venus de Paris, entre autres le spirituel académicien Émile Augier, le richissime comte Branicki, qui avait endossé pour la circonstance un uniforme passablement hétéroclite de colonel de la garde nationale.

On menait joyeuse vie à la petite cour du prince, installée à la Santa-Croce. Les amis venus de France n'engendraient pas la mélancolie.

La politique et l'ambition ne laissaient pas non plus que d'avoir leur place dans les préoccupations du général en chef. Il eût volontiers relevé à son profit le royaume d'Étrurie en ce beau pays de Toscane, où le cher cousin l'avait forcé de pénétrer en triomphateur et le maintenait bien longtemps. Mais le rêve politique du prince n'était pas précisément celui de l'empereur. Le ministre de France, marquis de Ferrières-Levayer, avait des ordres fort différents.

A ce sujet, mon père écrivait à ma mère le 7 juin :

J'ai dîné ce soir chez notre ministre à Florence. Nous avons causé du prince, qui ne laisse pas que de l'embarrasser beaucoup en surexcitant les passions politiques. Toujours la même chanson. Le ministre a demandé son rappel, car il ne sait comment se tirer d'affaire. Il y a ici un parti pour la réunion de la Toscane à la Sardaigne, un autre avec annexion des duchés pour former un royaume au bénéfice du prince Napoléon; il y a aussi un parti pour la république. Le clergé séculier et régulier, fort riche et influent dans ce pays, désire l'ancien duc avec la protection de l'Autriche.

Telle est la position de la Toscane en ce moment. Nous chantons le *Te Deum* pour nos victoires, les Autrichiens adressent au ciel des prières pour le succès de leurs armes. Le prince Napoléon invoque Satan pour qu'une couronne lui monte de l'enfer ou lui descende du ciel. Comme disait plaisamment un abbé quelque peu folâtre : « Que Dieu et le diable se tirent d'affaire ! »

Vous comprenez comme les arrangements seront faciles, la paix faite.

J'ai été chargé d'inspecter les fameuses divisions d'Ulloa et Mezzacapo. J'en ris encore. Au train dont vont les choses, la guerre sera finie avant que les Toscans d'Ulloa aient des vêtements et les Romagnols de Mezzacapo des chaussures. Et tout ce monde-là nous crierait encore aujourd'hui bien volontiers : Allez-vous en, nous n'avons pas besoin de vous. *Italia farà da se!* Oh! si, à l'instar des murs de Jéricho, il suffisait pour avoir raison des troupes autrichiennes de chansons patriotiques, quelles belles victoires remporteraient les belliqueux *tenorini* et *soprani* italiens!

Nous venons d'apprendre la mort de ce brave Cler, celle de mon camarade Senneville. Le pauvre colonel de Senneville a été embroché d'un coup de lance, par un cavalier autrichien, dans une imprudente reconnaissance faite par le maréchal Canrobert, dont il était le chef d'état-major. Senneville était le beau-frère de Ferrières¹. Vous comprenez si les pauvres gens sont tristes. Les Autrichiens avaient tendu une embuscade à Canrobert, qui, lui et ses officiers, ont dû mettre l'épée à la main pour se tirer de leurs mains.

Les Autrichiens ont quitté Bologne. Ils sont bien battus. Cela ne peut durer longtemps. Cette guerre sera courte.

Le lendemain du dîner de gala, conformément aux instructions qu'il avait obtenues du prince, le général Beaufort donna à mon

1. Le marquis de Ferrières-Levayer, ministre de France à Florence.

père l'ordre de s'entendre avec le gonfalonier (maire) pour loger les hommes et les chevaux du corps d'armée encore à Florence et se rendre compte de la place disponible dans les couvents de la ville.

Mon père se convainquit vite des immenses ressources que ces nombreux établissements pouvaient fournir. Il y avait telle de ces vastes maisons, admirablement aménagées, dont les cloîtres pouvaient contenir un régiment tout entier et qui n'était occupée que par une trentaine de religieux.

Néanmoins, l'installation des troupes n'alla pas sans certaines difficultés. La municipalité de Florence était bien disposée à fournir des lits pour les hommes, de la paille pour les chevaux ; mais les bons moines, fidèles sujets de l'honnête et pieux grand-duc, ne voyant dans les Français que les alliés du roi Victor-Emmanuel, cherchaient de puérils prétextes pour éviter de loger nos troupes.

Au premier couvent où mon père se présenta, l'Annonciade, impossible d'ouvrir aucune porte, les clefs étaient égarées. Mon père offrit alors d'installer ses hommes dans les cloîtres. Autre objection. Les cloîtres étaient indispensables aux religieux, ils touchaient à la chapelle. L'écurie, très vaste, ne pouvait recevoir de chevaux ; la mule du supérieur l'occupait. Impatienté de toutes ces tergiversations, mon père se retourne vers les cavaliers d'escorte, entrés avec lui dans la cour intérieure du couvent :

« Six hussards pied à terre, commande-t-il. Prenez vos mousquetons et enfoncez-moi toutes les portes dont les clefs ne peuvent se trouver. »

Ce fut un véritable « Sésame, ouvre-toi. » Les clefs se retrouvèrent comme par enchantement. Mon père établit son casernement, et une heure plus tard les troupes s'installent.

Le 8 juin, un ordre du jour fit connaître la belle affaire du 3^e de zouaves, de la division d'Autemarre, à Palestro, sous les yeux du roi Victor-Emmanuel¹. Un *Te Deum* fut prescrit pour le même jour à la cathédrale de Florence, en actions de grâces pour les victoires remportées par nos troupes. Les bataillons et les escadrons français et italiens prirent les armes et formèrent la haie du palais de la Santa-Croce, quartier général, à l'église.

1. Ce fut à cette affaire que les zouaves français surnommèrent Victor-Emmanuel le commandant Victor, comme jadis les grenadiers avaient surnommé Bonaparte le petit caporal.

Le commandant en chef, entouré de son état-major, à cheval, se rendit à la pieuse cérémonie. A l'intérieur du dôme, les compagnies d'élite formaient la haie.

A l'issue du *Te Deum* arriva à Florence la nouvelle de l'évacuation de Pavie par les Autrichiens et de l'entrée du roi de Sardaigne à Milan à la tête de son armée. Napoléon III, dont l'armée venait de battre l'ennemi à Magenta et de sauver le Piémont, faisant preuve d'un tact exquis et d'une courtoisie toute française, avait eu la délicate pensée, le bon goût de vouloir que le futur roi de Lombardie entrât le premier dans sa nouvelle capitale et seul au milieu de ses futurs sujets.

Les murs de Florence se couvrirent d'affiches invitant les Toscans à demander leur annexion au Piémont.

Plusieurs partis politiques se dessinaient en Toscane. Le grand-duc avait laissé des partisans dévoués et en grand nombre. C'était la masse des habitants, et la chose s'explique d'elle-même. Ce prince était excellent ; son gouvernement bienveillant, doux, facile, tolérant. Pas de conscription ; peu de service militaire ; peu d'impôts ; une somme de liberté très réelle. C'étaient là de grands avantages, que la Toscane n'a jamais retrouvés depuis cette époque. Il en était de même, il faut bien le reconnaître, des duchés de Parme et de Modène. Un autre parti poussait à l'annexion piémontaise. Il était le moins nombreux et le plus bruyant, et en dessous main fortement appuyé par l'empereur Napoléon III. Déjà avait germé dans l'esprit de ce dernier l'idée de donner à Victor-Emmanuel les trois duchés en compensation de Nice et de la Savoie. Quelques isolés désiraient l'établissement de la république. Enfin, comme si ce n'était pas assez de trois partis dans ce petit pays, le prince Napoléon poussait à la création d'un quatrième, le sien. Ce quatrième, à la vérité, comptait peu d'adhérents. Le pauvre prince Napoléon n'a jamais fait naître chez personne le désir de devenir son sujet.

« Voyez-vous, » disait un officier du corps d'armée, « si l'on réunissait dans les Cascines tous les partisans de notre général en chef, ils pourraient y jouer à cache-cache plusieurs jours sans se rencontrer. »

Parmi les officiers attachés à sa personne, pas davantage d'entrain, de prosélytisme.

Le commandant du 5^e corps se faisait des illusions sur ses chances de succès. Il mettait dans un cruel embarras notre

père l'ordre de s'entendre avec le gonfalonier
 les hommes et les chevaux du corps d'armée
 et se rendre compte de la place disponible
 la ville.

Mon père se convainquit vite des imm
 nombreux établissements pouvaient f
 ces vastes maisons, admirablement
 pouvaient contenir un régiment to
 que par une trentaine de religie

Néanmoins, l'installation de
 difficultés. La municipalité de
 nir des lits pour les homme
 les bons moines, fidèles s

ne voyant dans les Fran
 cherchaient de puérils

Au premier cou
 impossible d'ouvr
 père offrit alors
 objection. Les

touchaient à
 de cheveu

ces tergi
 corte,

« C
 avec un spirituel sang-froid, le 5^e corps et son chef
 à préparer la vôtre, car sans notre occupation de la

La riposte était aussi bien trouvée que vraie et juste; le 5^e corps,
 la cinquième roue, par sa présence dans les duchés, re

une grande partie des forces ennemies loin du théâtre des opé
 tions de guerre. Il rendait ainsi un service capital et, en eû

été autrement, rien n'était plus déplacé que de plaisanter et
 chercher à tourner en ridicule la conduite d'un corps d'arm

dont le seul tort était d'exécuter les ordres du commandem
 supérieur.

Le colonel vit ensuite l'empereur. Napoléon III, malgré
 prière de son cousin, persistait à vouloir que le 5^e corps restât

Toscane. M. de Franconièrre avait des ordres formels du prince.
 comprenait d'ailleurs, aussi bien que son général, le ridicule, au

yeux de la France et de l'armée, du rôle qu'on lui faisait jouer
 Il osa insister; en parlant à S. M., il éleva la voix de tel
 sorte que le maréchal Vaillant, inquiet, crut devoir entrer dans

ministre plénipotentiaire, le marquis de Ferrières-Levayer. Les inclinations personnelles de ce dernier le portaient à désirer la restauration du grand-duc ; les instructions secrètes du gouvernement impérial l'incitaient à pousser à l'annexion au Piémont. Lassé des rôles qu'on voulait lui faire jouer, le marquis de Ferrières finit par demander son rappel.

Malgré ses velléités royales, le prince Napoléon désirait quitter la Toscane et rallier le gros de l'armée. Il sentait vivement le fâcheux de sa position, seul de tous les commandants de corps éloigné de l'ennemi.

Il envoya au grand quartier général son premier aide de camp, le colonel de Franconnière, solliciter la faveur de marcher à l'ennemi.

Franconnière, homme de valeur, militaire instruit, officier calme, réservé, de bonne compagnie, en arrivant au grand quartier impérial, se rendit d'abord auprès du major général Vaillant. Le maréchal, avec le mauvais goût inhérent à sa nature grossière, accueillit l'aide de camp du prince par cette phrase d'un tact tout particulier :

Eh bien, colonel, le 5^e corps et son chef continuent à se couvrir de gloire ?

— Du moins, Monsieur le maréchal, lui répliqua son interlocuteur avec un spirituel sang-froid, le 5^e corps et son chef travaillent à préparer la vôtre, car sans notre occupation de la Toscane vous ne seriez pas aussi avancé aujourd'hui.

La riposte était aussi bien trouvée que vraie et juste ; le 5^e corps, la *cinquième roue*, par sa présence dans les duchés, retenait une grande partie des forces ennemies loin du théâtre des opérations de guerre. Il rendait ainsi un service capital et, en eût-il été autrement, rien n'était plus déplacé que de plaisanter et de chercher à tourner en ridicule la conduite d'un corps d'armée dont le seul tort était d'exécuter les ordres du commandement supérieur.

Le colonel vit ensuite l'empereur. Napoléon III, malgré la prière de son cousin, persistait à vouloir que le 5^e corps restât en Toscane. M. de Franconnière avait des ordres formels du prince. Il comprenait d'ailleurs, aussi bien que son général, le ridicule, aux yeux de la France et de l'armée, du rôle qu'on lui faisait jouer.

Il osa insister ; en parlant à S. M., il éleva la voix de telle sorte que le maréchal Vaillant, inquiet, crut devoir entrer dans

le cabinet de l'empereur. Ce dernier termina l'audience en disant tout haut au colonel : « Si Napoléon ne veut pas faire ce que je veux, qu'il fasse donc ce qu'il voudra. » M. de Franconièrre, en rentrant à Florence le 14 au soir, rapporta ces paroles à son général. Le prince décida de quitter immédiatement Florence pour se porter sur Lucques et Massa, de façon à rallier l'armée le plus rapidement possible.

La division Uhrich, la brigade La Pérouse et l'artillerie reçurent l'ordre de gagner Parme par Lucques, Massa, Pontremoli, Casal-Maggiore; les Toscans du général Ulloa par Pistoïa, San-Marcello et Reggio.

Quant à la malheureuse division Mezzacapo, sans l'intelligence politique et la prudence de son chef, elle changeait peut-être la face des choses et, par la faute du prince Napoléon, mettait la France dans une situation fautive, peut-être dangereuse et critique. Le prince, ayant appris par le colonel de Franconièrre la retraite des troupes autrichiennes qui occupaient la ville de Bologne, envoya au général Mezzacapo l'ordre secret de partir immédiatement avec ses volontaires, d'entrer sur le territoire des Romagnes, d'aider au soulèvement du pays, alors en fermentation, et de se mettre aux troupes des Autrichiens. Or, une expédition de ce genre était tout simplement la violation des États de l'Église, dont la neutralité avait été hautement proclamée par la France.

Cela donnait un excellent prétexte à la Prusse, qui en cherchait un à peu près plausible pour se déclarer contre nous. Le prince Napoléon ne l'ignorait pourtant pas, et il eut l'inconcevable distraction de perdre de vue cette redoutable éventualité; elle venait pourtant de lui être rappelée par le ministre de la guerre dans une lettre toute récente (11 juin) que voici :

Monseigneur¹,

J'attends les ordres de l'empereur au sujet des officiers du grade de colonel ou de lieutenant-colonel que V. A. I. me fait l'honneur

1. Cette longue lettre, tout entière de la main du maréchal comte Randon, était une réponse à une demande d'officiers faite par le prince, qui, ne voyant dans les troupes auxiliaires personne en état de commander des brigades, avait écrit au ministre de lui envoyer des colonels français pour les investir du commandement des brigades toscanes et romagnoles, sous les ordres des généraux d'Ulloa et Mezzacapo.

de me demander pour exercer le commandement des brigades de l'armée toscane, car je ne pourrais pas me permettre, sans une autorisation formelle de S. M., de donner une pareille mission à des officiers quelconques de l'armée.

Je ferai toutefois remarquer à V. A. I. que je ne pourrais trouver que parmi les colonels d'état-major les officiers de ce grade susceptibles de vous être envoyés, puisque les autres colonels sont attachés au commandement de leurs régiments, et que ce ne serait pas sans les plus graves inconvénients que l'on pourrait les en distraire. Or, je n'ai pas un seul colonel d'état-major qui ne soit employé très utilement pour le service, déjà si réduit, de l'armée de l'intérieur.

Il resterait donc à chercher dans les lieutenants-colonels d'infanterie les chefs de brigade que V. A. I. voudrait donner à l'armée toscane. Je me permettrai à cette occasion de lui faire observer qu'elle aurait bien plus d'avantage, bien plus de facilités à rencontrer les officiers de ce grade dans les régiments qui composent son corps d'armée, que de recevoir de France des officiers supérieurs qui auraient sans doute été choisis parmi ceux bien notés, mais qui pourraient parfaitement ne pas réunir les conditions ou qualités spéciales que V. A. I. est en droit de réclamer.

Ces observations étant faites, j'attends les ordres de l'empereur, et m'acquitterai de mon mieux de ce qu'il aura décidé et de ce qui fait le sujet de la demande de V. A. I.

Les congés renouvelables avaient en grande partie rejoint les régiments de la division Urich avant son départ de Paris; tous ceux qui sont encore aux dépôts, aussi bien que les soldats dont l'instruction est terminée, sont incessamment dirigés sur les bataillons de guerre; j'y tiens la main très sévèrement, parce que je comprends l'utilité de renforcer les bataillons de guerre.

Les armes destinées aux troupes toscanes que V. A. I. avait demandées sont en mer ou bien ne tarderont pas à être embarquées; il a fallu les tirer d'autres arsenaux que ceux du littoral; c'est ce qui a causé un peu de retard.

Les médecins et vétérinaires demandés par V. A. I. doivent être arrivés; ce n'est pas sans de grandes difficultés que je puis fournir et satisfaire aux exigences continuelles qui fondent sur le ministère de la guerre. *Si de grands intérêts, si de grandes choses s'accomplissent en Italie, nous avons de grands devoirs à remplir en France et de très sérieuses préoccupations à dominer du côté de l'Allemagne.*

Il nous faut pour cela l'aide de Dieu et la patience des hommes.

J'ai demandé avec instance à l'état-major général que l'on me fit

connaître les besoins en approvisionnements de toute espèce des troupes sous le commandement de V. A. I., aussi bien que les dispositions à prendre pour y pourvoir. Jusqu'à ce jour, je n'ai rien reçu ; cela pourra expliquer le retard que quelque partie du service peut éprouver.

Je comprends que V. A. I. est dans une position qui réclame une vigilance toute particulière, et il ne dépendra pas de moi que tout marche régulièrement.

Je vous prie, Monseigneur, d'agréer, etc.

Maréchal RANDON.

On voit, par le paragraphe relatif à nos relations avec l'Allemagne à cette époque, à quoi le commandant du 5^e corps exposait la France, de gaieté de cœur, par son ordre intempestif.

Heureusement, le général Mezzacapo ne fut pas pris au dépourvu. Son aide de camp, le baron Magliano, était fort lié avec mon père et avec plusieurs autres officiers de l'état-major général du 5^e corps. Ceux-ci, aussitôt qu'ils connurent, par leur camarade Franconnière, les intentions du prince, patriotiquement effrayés des conséquences possibles, avisèrent le baron Magliano afin qu'il avertît son général. — Mezzacapo (devenu depuis ministre de la guerre du royaume d'Italie) était un homme de sens et de valeur. — Ainsi prévenu d'avance, il put prendre le temps de la réflexion et, d'accord avec son aide de camp (en qui il avait avec raison grande confiance), arrêter la conduite qu'il aurait à tenir. Aussi, lorsqu'il reçut l'ordre du prince de pénétrer dans les Romagnes et de violer la neutralité des États pontificaux, il manifesta un empressement et un désir extrême d'exécuter l'ordre, ajoutant toutefois que, lui et ses volontaires étant à la solde du roi de Sardaigne, il ne pouvait agir sans l'autorisation du ministre de Sardaigne en Toscane, M. Buoncompagni. Ce dernier refusa l'autorisation et en référa à son souverain. Ainsi furent évités les dangers d'une escapade politique qui avait pour but de renverser le pouvoir temporel du pape et pouvait jeter la France dans les embarras d'une guerre européenne contre la coalition de plusieurs puissances continentales.

Baron Robert DU CASSE.

(Sera continué.)

MÉLANGES ET DOCUMENTS

M. THIERS ET LA SITUATION PARLEMENTAIRE

EN 1839.

Le tome VI des *Souvenirs du baron de Barante* (C. Lévy) ou, pour mieux dire, de la correspondance politique du baron de Barante, car il se compose exclusivement des lettres échangées entre M. de Barante, alors ambassadeur à Saint-Petersbourg, avec le comte Molé, M. Thiers, le maréchal Soult, M. et M^{me} Anisson Du Perron, M. de Saint-Aulaire, M. Mounier, la duchesse de Broglie, M^{me} de Talleyrand, etc., est un des plus intéressants d'un recueil où rien n'est indifférent. Il comprend la période qui s'étend d'avril 1837 à août 1841, c'est-à-dire de l'avènement du ministère Molé à la signature, par le ministère Soult-Guizot, de la convention des Détroits. Le poste diplomatique occupé par M. de Barante auprès de l'empereur Nicolas, à un moment où les affaires d'Orient avaient, de la manière la plus anormale, uni la Russie et l'Angleterre contre la France, qui protégeait Méhémet-Ali, donne à sa correspondance un intérêt vraiment dramatique, et cet intérêt est doublé aujourd'hui par les liens nouveaux qui unissent la France et la Russie. On voit que déjà en 1840 M. de Barante et même M. Thiers se demandaient si la France et la Russie ne devraient pas faire cause commune en Orient, et l'on entend Nicolas I^{er} dire à l'ambassadeur de France : « L'Égypte ! les Anglais la veulent. Ils en ont besoin pour la nouvelle communication qu'ils veulent ouvrir avec les Indes. Ils s'établissent dans le golfe Persique et la mer Rouge. Vous vous brouillerez avec eux pour l'Égypte. Votre prospérité intérieure

irrite les Anglais. Ils s'en irritent comme de celle de l'Allemagne. Ils ont besoin de consommateurs au dehors. Ils ont besoin de débouchés. C'est une loi de leur politique. » La répugnance invincible qui tenait Nicolas I^{er} éloigné du gouvernement de Juillet, né sur les barricades, livra alors l'Europe à la politique insolemment égoïste de l'Angleterre, cette politique qui allait jusqu'à faire main basse en pleine paix sur des navires de commerce napolitains, pour interdire au roi des Deux-Siciles de concéder à une compagnie française le monopole des soufres. L'Angleterre, alors comme aujourd'hui, sacrifiait au souvenir d'un antagonisme héréditaire ses véritables intérêts qui devraient la rapprocher de la France, sa naturelle associée commerciale, incapable d'être sa rivale. Il est vrai que la France, de son côté, cède le plus souvent au même préjugé et oublie que sa prospérité est indissolublement liée à celle de l'Angleterre.

Ce qui, dans ce volume, touche la politique intérieure n'est pas moins important que ce qui concerne les affaires européennes. On y voit alors, comme aujourd'hui, les querelles parlementaires de partis et de personnes s'agiter aux dépens des intérêts supérieurs du pays. On mesure dans ces lettres la mesquinerie de ces querelles qui se produisaient sur le terrain prodigieusement étroit du pays légal d'alors et l'on voit avec peine des hommes de la valeur de M. Guizot et de M. Thiers se compromettre dans des intrigues aussi pitoyables que la coalition qui brisa le ministère Molé et qui engendra, au moment même où la question d'Orient était le plus aiguë, l'anarchie ministérielle qui dura pendant toute l'année 1839. On lira avec intérêt, croyons-nous, comme complément aux nombreuses lettres des correspondants de M. de Barante qui racontent et jugent la conduite et les tergiversations de M. Thiers en 1839, ce qu'écrivait le 15 avril de cette année, sur « la situation de Thiers, » M. d'Argout, qui avait été choisi par M. Thiers comme ministre des finances dans le ministère du 22 février 1836. Nommé gouverneur de la Banque de France après que Louis-Philippe, par une sorte de caprice royal, avait renvoyé le ministère Thiers pour former le ministère Molé (6-12 juillet 1836), d'Argout était resté, sinon attaché à la politique du centre gauche, du moins sympathique à la personne de Thiers, tout en le jugeant avec indépendance.

DE LA SITUATION DE THIERS.

15 AVRIL 1839.

Plus la crise ministérielle se prolonge¹, plus elle se complique; la Chambre se morcelle en fractions, les hommes politiques se divisent. Le centre gauche tend à se séparer en deux, la doctrine pareillement. Thiers est mécontent de Sauzet, de Passy², qui veulent entrer au ministère sans lui. Il ne peut parvenir à s'entendre avec Guizot, qui refuse de porter Barrot à la présidence. Duchâtel, Duvergier et Jaubert échappent à Guizot, le maréchal Soult se livre à une haine aveugle contre Thiers, Humann s'est laissé entraîner au centre droit, Dupin déclame contre tout le monde, et le duc de Broglie, en cherchant à concilier le centre gauche et la doctrine, pourrait bien hériter de l'une et de l'autre en acceptant un portefeuille avec les hommes de seconde ligne de ces deux couleurs³.

Le centre droit, c'est-à-dire les 221 réduits à 180⁴, sont les seuls qui demeurent unis. Ce parti, sans chef apparent, dépourvu de capacités parlementaires, se maintient cependant dans une parfaite cohésion; les hommes sont inhabiles et le parti manœuvre avec constance et habileté. Ce fait serait inexplicable si l'on ne savait que le roi en est l'âme cachée et que l'adhésion⁵ du centre droit est cimentée par la haine et la peur.

Les divisions sont fomentées par les rivalités des chefs, par leurs prétentions exorbitantes et surtout par les manœuvres du roi. Avoir le plus petit ministère possible pour demeurer le maître, tel est son but. Exclure Thiers, ou ne l'admettre que dans une position humiliée, ce serait un grand triomphe pour son amour-propre, et il n'épargne rien pour y parvenir.

1. Elle durait depuis le 22 janvier et ne devait prendre fin que le 12 mai.

2. Passy avait été élu le 6 avril président de la Chambre en opposition à Odilon Barrot. Au moment où d'Argout écrivait ces lignes, il cherchait à former un ministère centre gauche sans Thiers. Dupin fit échouer la combinaison par son refus d'y entrer (30 avril).

3. D'Argout soupçonne ici le duc de Broglie de calculs tout à fait étrangers à son caractère. Il avait réussi à réunir dans le ministère du 11 octobre 1835 M. Thiers et M. Guizot. Leur désaccord avait été la cause de sa chute. Au lieu de leur garder rancune, il travaillait à les réconcilier, convaincu que leur bon accord était nécessaire à la monarchie.

4. Le ministère Molé avait eu, lors du vote de l'adresse, 221 voix en sa faveur contre 208. Ne trouvant pas cette majorité suffisante, il avait dissous la Chambre, et ses partisans n'étaient revenus qu'au nombre de 180, vaincus par la coalition des légitimistes, des doctrinaires et de la gauche.

5. D'Argout veut dire « cohésion. »

Le calcul du roi manque de justesse et de loyauté. Son obstination à maintenir l'incapable ministère du 15 avril¹ a déjà produit grand mal. Le roi aggravera ce mal en cherchant à affaiblir d'avance le ministère qu'il sera forcé de subir, c'est-à-dire les instruments futurs de la royauté. Le roi, en maîtrisant le ministère Molé, croyait agrandir son influence personnelle, tandis qu'il dirigeait contre lui-même les mécontentements excités par une administration déplorable; dominateur de huit personnes, son influence ne s'étendait pas au delà des étroites limites de la salle du conseil au palais Bourbon. Ses volontés, mal défendues par des ministres complaisants, subissaient échec sur échec, et c'est ainsi que l'autorité royale s'est momentanément perdue. L'autorité ministérielle a péri du même coup. La Chambre des pairs, toujours aux ordres du roi, est, par cela même, devenue sans crédit. A la Chambre des députés seule demeure quelque autorité, c'est là l'unique pouvoir qui demeure debout. Mais la Chambre est partagée par moitié et le roi travaille méchamment à la diviser davantage; bientôt elle sera également ruinée dans l'opinion. Alors l'anarchie morale deviendra complète, et en France l'anarchie matérielle la suit toujours de près.

Cette situation étant donnée, quelle conduite Thiers doit-il suivre? Il a déjà fait manquer une combinaison de centre gauche en élevant une controverse sur le sens du programme accepté par le roi. Thiers a été sévèrement blâmé, à raison, selon moi, car s'il lui répugnait d'entrer dans un cabinet qui ne lui offrait point de suffisantes garanties, mieux valait le déclarer dès l'abord, plutôt que de rompre par le fâcheux expédient d'une mauvaise querelle².

De cette rupture est provenue l'irritation du maréchal Soult et la quasi défection de Passy, si funeste au centre gauche. La position de Thiers s'en est affaiblie; il n'en est pas moins demeuré intraitable sur la question de la présidence de Barrot. La condition *sine qua non* de toutes ses négociations avec les doctrinaires a été un engagement exigé d'eux de donner leurs votes à Odilon. Il a fait de ce vote une question de cabinet. Les doctrinaires ont refusé, en alléguant que la nomination de M. Barrot était plus qu'incertaine et qu'en votant pour ce candidat ils s'aliéneraient à jamais le centre droit. « Après cet échec, disaient-ils, la situation du centre gauche n'en sera pas moins puissante et honorée dans le pays, mais, pour nous, quel sera notre sort? A quel isolement

1. Le 15 avril 1837, MM. Barthe, de Montalivet, Lacave-Laplagne et de Salvandy avaient remplacé dans le ministère Molé MM. Persil, de Gasparin, Duchâtel et Guizot. Depuis lors le ministère ne fit plus que végéter malgré la dissolution d'octobre 1837. Guizot se vengea en s'alliant à Thiers pour renverser Molé. Celui-ci, dans une lettre à Barante du 3 juin 1839, avoue que c'est le roi qui l'a empêché de s'assurer l'appui de la gauche après les nouvelles élections de 1838.

2. Thiers fit échouer en effet le 21 mars 1839 une combinaison centre gauche sous la présidence du maréchal Soult.

ne serions-nous pas condamnés ? Quelle occasion trouverions-nous de nous relever ? » Ces considérations ne manquaient ni de justesse ni de vérité.

Les motifs d'insistance allégués par Thiers n'étaient pas moins fondés. « Si les doctrinaires refusent de se compromettre par un vote, disait-il à son tour, quelle foi puis-je faire sur la loyauté de leur concours ? Une fois admis au pouvoir, il leur sera facile de s'entendre avec le centre droit et de former une majorité qui m'expulserait bientôt. Qui m'appuiera dans le nouveau cabinet ? Sur qui devrai-je compter ? Sur le maréchal ? Il se proclame mon ennemi. Un accommodement ne sera ni sincère ni durable. D'ailleurs, quoi de plus aisé que de changer ses dispositions ? Passy, Dufaure et Sauzet devraient être nos alliés naturels. Mais le seront-ils en effet ? Sauzet est vaniteux et pusillanime¹, il tourne à tout vent, il a la monomanie du ministère, il le désire trop pour ne pas le conserver à tout prix. Dufaure, homme loyal, est neuf aux grandes affaires, il est plein de scrupules et d'hésitation. Passy, pâle et proluxe discoureur, habile à discerner les difficultés, impuissant à les résoudre, est animé d'une jalousie furieuse contre moi, il me trahira aussitôt qu'il pourra trahir avec sécurité. Je me trouverais donc à la discrétion des doctrinaires, mes vieux ennemis, et je vivrais sous leur protection. Cette position serait intolérable. Mais si je les contraignais à porter Barrot, cette tentative, dùt-elle échouer, m'assurerait la bienveillance de la gauche et l'appui de ses journaux. Entrant au ministère avec cette formidable clientèle, alors je pourrais contrebalancer les doctrinaires, tenir en respect les ministres du centre gauche et lutter avec chance de succès contre le roi lui-même. Si je m'obstine à exiger la présidence de Barrot, ce n'est ni par caprice ni par entêtement, mais une rigoureuse nécessité. »

Tel a dû être le langage de Thiers, ou du moins ses pensées. Son langage, je ne l'ai point entendu, ses pensées, il ne me les a point communiquées, mais je le connais assez pour être certain qu'il a été dominé par ces considérations. Toutefois, en y persévérant avec opiniâtreté, il sert merveilleusement les projets de ceux qui veulent l'exclure du ministère. Puisque la nomination de Barrot est impossible, même avec le concours des doctrinaires, pourquoi ces exigences tyranniques ? Thiers a donc des engagements secrets avec la gauche ? S'il en est ainsi, sa présence au conseil ne deviendra-t-elle pas dangereuse ? Il poussera le gouvernement de ce côté ; une fois lancé sur cette pente, qui pourra l'arrêter ? On marchera vers une révolution nouvelle². Mieux vaut exclure

1. Sauzet justifia le 24 février 1848 le jugement de d'Argout. On se rappelle le vers des *Châtiments* :

Et Dupin accusant Sauzet de lâcheté !

2. « M. Thiers, écrivait Molé à M. de Barante le 25 avril 1840, ira à gauche, quoi qu'il veuille..., il a certainement beaucoup d'esprit, de dextérité, mais il

Thiers du ministère. Le cabinet sera moins fort, mais ses tendances seront moins périlleuses. Le cabinet aura une majorité, plus faible il est vrai, mais qui ne vivra pas sous la dépendance du parti révolutionnaire.

La formation d'un pareil ministère n'a rien d'impossible, tout dépend de la volonté du duc de Broglie. Le maréchal, le duc de Broglie, Dupin, Humann, Duchâtel, Duperré, Passy, Sauzet et Dufaure formeront un cabinet suffisant pour la politique et pour les affaires; ce cabinet rassurerait les esprits et obtiendrait la majorité, car bien des gens sont inquiets ou fatigués et ne demandent qu'une occasion pour se rallier au gouvernement.

En admettant qu'un ministère s'organise en dehors de Guizot et de Thiers, que deviendrait ce dernier, sa position ne serait-elle pas plus fautive et plus dangereuse que s'il entrait dans le ministère sans exiger la garantie d'un vote en faveur de Barrot?

Thiers, exclu du ministère, n'aurait que deux partis à prendre, celui d'un silence qui l'annulerait, ou celui de l'opposition, ce qui le jetterait à gauche. Son caractère moral recevrait la plus rude atteinte; d'odieuses et de lâches calomnies ont déjà ruiné sa réputation; des vivacités de la tribune peuvent donner prise contre lui; bientôt il passerait pour un ambitieux qui a déclaré une guerre personnelle au roi ou comme un conspirateur qui veut le renverser. Peut-être, dominé par l'exaspération, commettrait-il des fautes irrémédiables? Thiers se perdrait, mais combien de mal ne ferait-il pas à la monarchie? Qui peut répondre des chances de l'avenir? Une révolution est toujours possible dans un pays où elles ont été si fréquentes. Où serait la certitude qu'un jour Thiers ne parviendrait pas à l'accomplir? Son immense talent, son audace, sa dextérité le rendraient, du moins, un ennemi bien dangereux.

Thiers se trouve dans une triple alternative. Il peut entrer au ministère, mais sans les garanties nécessaires pour y jouer un rôle important; il peut se détruire par le silence ou se perdre en s'enrôlant sous le drapeau de la gauche.

Le choix est hasardeux. Néanmoins, à sa place, je n'hésiterais pas, le moindre danger est celui d'entrer au ministère. Thiers tient trop de compte des obstacles prévus et de la disposition présente des esprits, et pas assez des hasards de l'avenir et du parti que son talent pourrait tirer du changement probable des dispositions des partis.

Thiers croit que la gauche l'abandonnera s'il se borne à porter Barrot sans exiger le concours des votes des doctrinaires; il se trompe, la gauche aura de l'humeur, mais elle lui reviendra bientôt.

manque de jugement, de prévoyance, de profondeur; il ne connaît ni les hommes ni la nature des partis et, en particulier, des opinions de gauche, dont le propre est de ne pouvoir s'arrêter. Les partis n'ont pas de dernier mot, voilà pourquoi il ne faut jamais leur céder. »

L'instinct des partis les porte à favoriser toujours celui des ministres qui se rapproche le plus de leur nuance.

Thiers se méfie de Passy et de Sauzet, et il n'a pas tort, mais, l'action ministérielle une fois engagée dans les chambres, Passy et Sauzet, tout aussi bien que Thiers, auront à défendre le pavillon du centre gauche; le combat rétablirait la fraternité; la supériorité de Thiers, incontestable, forcerait des rivaux secrets à devenir de loyaux auxiliaires. Thiers redoute l'esprit d'envahissement et les vieilles hostilités des doctrinaires, il apprécie justement les inconvénients de leur caractère, mais il ne rend pas assez de justice à leur sagacité. Ils savent que l'avenir appartient aux opinions de la gauche, ils connaissent leur impopularité, ils n'ignorent pas que cette impopularité a été affaiblie par leur coopération à la coalition, ils ne se presseront pas de reprendre une couleur rétrograde. Peut-être deviendront-ils les plus fidèles alliés de Thiers.

Enfin, Thiers croit à la persévérance de la haine du roi et il méconnaît son véritable caractère. Le roi n'a ni haine ni amour, les bons et les mauvais services laissent peu de traces dans son souvenir. Le roi est essentiellement mobile, il est tout au caprice, à la passion, à l'intérêt du moment. Quels sont les sentiments qui exercent dans son cœur un empire tenace? L'amour de la famille, une préoccupation presque maniaque d'assurer l'avenir de ses enfants, la passion du pouvoir. Aujourd'hui, le roi est violemment irrité contre Thiers, il ne peut en être autrement, il y a lutte personnelle. Mais que Thiers rentre dans le cabinet et le roi oubliera bientôt ses mécontentements, séduit par Thiers dont l'esprit l'a toujours captivé. Il lui rendra sincèrement ses bonnes grâces. Combien de déclarations le roi n'a-t-il pas faites contre Humann et surtout contre Passy! Maintenant, il ne jure que par eux, tant ses colères sont fragiles. A la vérité, la lutte recommencera aussitôt qu'il s'élèvera dans le conseil une dissidence entre Thiers et le roi sur une question étrangère, mais ce danger est inévitable. Quand bien même Thiers serait aujourd'hui l'objet de prédilection du roi, une lutte n'en serait pas moins à redouter, à moins que Thiers ne se résigne à demeurer en dehors du ministère pendant la vie du roi. Il faut bien qu'il subisse un inconvénient irrémédiable. Le roi a une qualité précieuse, il n'aime pas à changer de ministère, il ne recommencerait pas volontiers le 6 Juillet¹ et il gardera probablement pendant un certain temps la mémoire des cruels embarras qu'il éprouve aujourd'hui.

Enfin, la prééminence des talents de Thiers et surtout la promptitude et la sagacité de ses jugements lui donneront de grands avantages dans le Conseil. Il y entre avec de mauvaises chances, le savoir-faire les rendra favorables. Ajoutez-y l'immense chapitre de l'imprévu qui ruine la

1. Le 6 juillet 1836, quand Louis-Philippe renvoya le ministère Thiers pour former le ministère Molé.

ne politique des hommes médiocres et qui grandit celle des hommes rieurs. Chose singulière et pourtant véritable, les chances calculées celles qui se réalisent le moins fréquemment.

résultat, j'aime mieux Thiers aux affaires, même dans une position périlleuse, qu'au dehors. S'il tient les cartes en main, les as lui lront; s'il demeure en dehors, il se condamne à une inaction desive ou à des hostilités qui le rendront odieux. Le mot d'ordre du haut grade de la franc-maçonnerie, c'est : *osez* ; c'est une parole d'un sens et qui explique presque tous les succès dans ce monde.

carrière administrative et politique ne saurait être comparée à de Thiers, mais, je le déclare, je ne suis sorti de l'obscurité qu'en prenant des affaires désespérées et cela m'a toujours réussi.

D'ARGOUT¹.

Thiers n'osa pas. Le 12 mai fut constitué le ministère Soult, sans le comte de Broglie, resté fidèle à ses vues désintéressées, mais avec le général Duperré, Passy, Dufaure, Villemain, Cunain-Gridaine, Leidecker. Sauzet fut président de la Chambre. Ce ne fut qu'en 1840, le 1^{er} mars, que Thiers devint premier ministre, dans des conditions moins favorables que celles d'avril 1839.

G. MONOD.

Nous avons acquis de M. Ét. Charavay le texte autographe de ce document.

BULLETIN HISTORIQUE

FRANCE.

NÉCROLOGIE. — Les études historiques ont éprouvé dans ces derniers mois des pertes sensibles. Le baron DE RUBLE était, avec M. Ludovic Lalanne, M. de la Ferrière, M. Baguenault de Puchesse, M. F. de Crüe et quelques autres, un des hommes qui ont le mieux connu notre **xvi^e** siècle et le plus contribué à en éclairer l'histoire. Il apportait à cette étude la conscience d'un érudit scrupuleux et l'impartialité d'une âme élevée et droite. Cette âme vraiment française savait sentir la grandeur d'une Jeanne d'Albret aussi bien que celle d'un François de Guise. Le pieux éditeur des *Poésies et Mémoires de Jeanne d'Albret* venait d'imprimer, au moment où il est mort, une étude sur l'*Assassinat du duc de Guise par Poltrot de Méré*, où il met en pleine lumière la figure d'un des plus grands hommes de guerre du **xvi^e** siècle. Il avait débuté dans la carrière de l'érudition comme éditeur des Commentaires et des Lettres d'un autre grand capitaine, Blaise de Monluc, très inférieur moralement au duc de Lorraine, mais à qui la postérité a presque pardonné son fanatisme féroce et naïf, sa cynique mauvaise foi envers ses adversaires, en faveur de sa verve gasconne et de son incomparable talent de narrateur. La publication des œuvres de Monluc, qui fit le plus grand honneur à la collection de la Société de l'histoire de France, avait préparé M. de Ruble à des travaux plus importants. Son grand ouvrage sur *Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret* (auquel vinrent s'ajouter des travaux de détail sur François de Montmorency, sur la jeunesse de Marie Stuart, sur le Colloque de Poissy, etc.), qui lui a ouvert les portes de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, est une œuvre puisée tout entière aux sources originales et a beaucoup ajouté à ce que l'on savait sur l'histoire des premières guerres de religion. On peut regretter sans doute que M. de Ruble n'eût pas le talent littéraire qui aurait donné la vie aux événements et aux personnages et ressuscité les passions d'autrefois; mais on admire en lui le chercheur infatigable, le critique scrupuleux, le narrateur exact et impartial. M. de Ruble inspirait à ceux qui le connaissaient comme à ceux qui le lisaient le plus haut degré de l'estime.

Si la carrière de M. Édouard SAYOUS n'a pas tout à fait répondu aux brillantes espérances que ses débuts avaient fait concevoir, c'est, en grande partie, parce qu'une crise morale du caractère le plus élevé l'a arraché pendant quelques années à la vie de professeur et d'historien pour faire de lui un prédicateur et un ministre de l'Église réformée. Il faut pourtant l'attribuer aussi à ce que, soit par suite des circonstances, soit par une disposition naturelle, il a plusieurs fois changé de direction dans ses études. Après avoir publié une thèse de doctorat sur la France sous saint Louis, composée trop hâtivement au sortir de l'École normale, il eut la très heureuse pensée de se consacrer à l'étude du hongrois et de l'histoire de Hongrie. Il arriva vite à se rendre maître d'une langue difficile, à être au courant des travaux allemands et hongrois sur la Hongrie, et il publia en 1876 une *Histoire des Hongrois* en deux volumes qui, malgré des imperfections faciles à comprendre dans une œuvre embrassant un aussi vaste sujet, mit cependant le jeune professeur en évidence et fit croire qu'il allait poursuivre ses recherches dans ce sens, être en France pour les études hongroises ce que L. Leger a été pour les études slaves, un initiateur, un interprète, un maître dans tous les sens du mot. Malheureusement, en dehors d'un bon volume sur la Hongrie contemporaine et de rares articles critiques, M. Sayous ne continua pas à creuser le sillon qu'il avait ouvert, et quand il fut nommé professeur à la Faculté des lettres de Toulouse, puis à celle de Besançon, il s'occupa successivement de la religion romaine, de la quatrième croisade, enfin de l'histoire d'Angleterre au xvii^e et au xviii^e siècle. L'excellent volume qu'il publia sur l'Angleterre au temps de Charles II dans la collection Quantin n'était que la promesse d'études approfondies qu'il préparait sur l'histoire des mœurs et des idées en Angleterre. Ce sujet lui convenait admirablement ; il connaissait et comprenait bien l'Angleterre, il sentait vivement les côtés pittoresques de la vie anglaise des derniers siècles ; il retrouvait en lui-même la passion pour les libertés politiques et les profondes préoccupations religieuses qui ont fait la grandeur de nos voisins d'outre-Manche. On pouvait donc beaucoup attendre des travaux qu'il nous promettait, quand la destinée jalouse, qui l'avait toujours poursuivi et entravé dans ses élans, a mis brusquement fin à sa trop courte carrière de professeur et d'écrivain. Ses amis, qui ont seuls connu tout ce qu'il valait, lui garderont un fidèle souvenir de regrets et d'affection.

M. Agénor BARDOUX n'était pas un historien de profession, et le barreau et la politique ont absorbé la plus grande partie de son activité, mais son libéralisme politique même, qui faisait de lui un des

représentants les plus convaincus et les plus aimables de la grande tradition de 1789 et de cette bourgeoisie éclairée, désintéressée et patriote qui a fondé en France le régime constitutionnel, l'a conduit à entreprendre une série d'études historiques et littéraires, qui se rapportent toutes au même ordre d'idées et de préoccupations, qui toutes éclairent l'histoire de la bourgeoisie française et des origines du gouvernement représentatif. De valeur inégale au point de vue scientifique, mais d'une forme toujours animée, et puisés en partie à des sources inédites, ces ouvrages constituent par leur ensemble une contribution importante à notre histoire contemporaine. M. Bardoux avait été d'abord attiré, alors qu'il plaidait au barreau de Clermont-Ferrand, par le rôle des légistes dans l'ancienne France, ces légistes qui ont été les plus efficaces fondateurs de l'absolutisme monarchique, mais en qui cependant, comme adversaires de la noblesse et du clergé, la bourgeoisie libérale a voulu voir des ancêtres. Ses travaux sur les légistes du *xvi^e* et du *xviii^e* siècle (1856 et 1859) et sur J. de Doyat (1863) sont venus se fondre dans un livre sur les *Légistes et leur influence sur la société française* (1876), livre intéressant et utile, tout incomplet qu'il est. Le volume sur le *Comte de Montlosier* (1884) étudie un type curieux de grand seigneur devenu à la fois un serviteur de Bonaparte et un théoricien de l'évolution démocratique et libérale de la France. Ce conflit d'idées et de tendances avait paru, avec raison, à M. Bardoux, offrir l'intérêt le plus piquant. Ses deux volumes sur *La Fayette* (1852-1853), composés malheureusement avec trop de précipitation, nous présentent un portrait fidèle, quoique trop flatté, de celui qui fut une incarnation d'autant plus exacte de la bourgeoisie libérale moitié républicaine, moitié monarchiste de la première moitié de ce siècle, que « le libérateur des deux mondes » unissait au plus noble caractère la vanité la plus naïve et une médiocrité intellectuelle que sa popularité cacha à ses contemporains. — M. Bardoux montre ensuite en M. Guizot (1895) le représentant et le théoricien le plus éminent du régime orléaniste, et s'il ne put rendre qu'un hommage imparfait au grand historien, il sut peindre l'homme politique tel qu'il fut, avec ses qualités supérieures et ses singulières étroitesse. Avant d'écrire l'histoire de ces deux représentants éminents du libéralisme constitutionnel, Bardoux avait, en 1887, tenté de donner une histoire de la *Bourgeoisie française de 1789 à 1848*; mais il n'avait ni la force d'esprit philosophique ni la largeur et la précision de vues qui permettent les vastes généralisations et les fécondes synthèses. L'analyse psychologique et sentimentale lui convenait mieux. Il a consacré à Chateaubriand et à deux de ses amies les deux meil-

leurs volumes qui soient sortis de sa plume : *Pauline de Beaumont* (1884) et *Madame de Custine* (1888). Après Sainte-Beuve, il a su ajouter des pages neuves et pénétrantes à la biographie du grand charmeur blasé et faire revivre dans deux de ses types les plus délicats la société féminine du commencement du siècle. M. Bardoux a disparu avant d'avoir pu nous donner un livre qu'il eût été particulièrement bien préparé à écrire, un livre sur Benjamin Constant. Il était fait pour peindre au vrai ce perpétuel amoureux sans tendresse, ce libéral qui a su si bien comprendre et qui a si mal servi la liberté, ce sceptique qui a si admirablement pénétré l'essence et la nécessité de la religion. Ce livre manquera au couronnement de l'œuvre de M. Bardoux. Telle qu'elle est, et bien qu'aucune de ses parties ne paraisse en elle-même de tout à fait premier ordre, elle ne manque, prise dans son ensemble, ni de portée ni d'originalité.

G. MONOD.

La science historique vient de faire une perte des plus regrettables dans la personne de M. Ernest HAMÉL, sénateur radical de Seine-et-Oise, président honoraire de la Société des gens de lettres, qui est mort à Paris le 6 janvier 1898. En laissant de côté une histoire de la France depuis le Directoire qui eut plusieurs titres et plusieurs formes et n'est guère qu'une tentative de vulgarisation, il est surtout connu par son *Histoire de Saint-Just* (1859), dont il préparait une troisième édition, et par son *Histoire de Robespierre* (1865-1867, 3 vol. in-8°). On sait que ces deux ouvrages sont avant tout des apologies. Le premier, qui fut mis au pilon sous l'empire comme séditieux, est de beaucoup inférieur au deuxième. Ce dernier, malgré le visible parti pris de l'auteur, demeure des plus utiles à consulter; et si l'on se reporte à l'époque à laquelle il fut écrit, on reconnaîtra que M. Hamel, par le soin qu'il apporta à réunir tous les documents concernant son héros et par la critique qu'il en fit, est un des précurseurs de la renaissance des études historiques sur la France révolutionnaire. Il y a peu d'ouvrages contemporains de l'*Histoire de Robespierre* dont la construction demeure aussi solide, qui inspirent autant d'estime et apportent autant de secours à celui qui les consulte.

A. L.

M. LE BLANT¹ n'a jamais écrit un livre d'histoire; ses principaux

1. Né le 12 août 1818, élu le 15 novembre 1867 à l'Académie des inscriptions, directeur de l'École de Rome du 1^{er} janvier 1883 au 1^{er} janvier 1889, mort le 5 juillet 1897. — Les *Mélanges de l'École de Rome*, t. XIII, donnent la bibliographie de ses œuvres jusqu'en 1892; le premier mémoire de M. Le Blant sur l'archéologie chrétienne date de 1856.

ouvrages sont des recueils archéologiques¹ ou épigraphiques², et il était rare que ses mémoires ne fussent pas inspirés par une vie de saint³, une sculpture, une gemme ou une inscription⁴. Cependant, peu d'archéologues français ont rendu plus de services immédiats à l'histoire, je parle de la véritable science historique, qui s'intéresse à la vie des religions et des âmes. — D'abord, M. Le Blant limita ses recherches à une période assez courte et fort bien circonscrite, celle qu'inaugure l'arrivée en Gaule des premiers évangélistes et qui se termine par l'avènement des Carolingiens, la période qu'on pourrait appeler du christianisme primitif et spontané; si de cette période il exploitait plus volontiers les ressources lapidaires, il en avait exploré avec soin tous les documents, ne négligeant aucun profit scientifique : voyez ses études sur la prononciation du latin à l'époque mérovingienne, et songez à tout le temps qu'il a consacré à de pénibles investigations dans les manuscrits des bibliothèques provinciales⁵. M. Le Blant pensait, comme tout vrai savant, qu'il n'y a point de petits gains dans la science, et que les plus grands ont parfois besoin des moindres choses. — Puis, il avait précisément choisi les siècles où notre histoire nationale est le moins connue, le plus troublée et le plus troublante, où il suffit souvent d'une inscription portant le nom d'un roi barbare pour jeter le doute et la discorde dans le camp des historiens : le groupe épigraphique de la Gaule chrétienne est, dans les pays classiques, un de ceux qui offrent le plus de surprises. — Enfin, M. Le Blant a toujours, dans ses études d'archéologie, tiré des conclusions historiques. Il n'est jamais parti de l'histoire, il y est toujours arrivé. Ce qui l'intéressait le plus dans les sarcophages chrétiens, c'étaient les croyances religieuses que révélaient les sculptures : à travers la scène figurée et au delà du marbre taillé, il cherchait à deviner la pensée de l'artiste et le rêve du fidèle. Croyant de la bonne race, il aimait à replacer ces tombes

1. *Étude sur les sarcophages chrétiens antiques de la ville d'Arles*, 1878; *les Sarcophages chrétiens de la Gaule*, 1886.

2. *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VII^e siècle*, 2 vol., 1856-1865; *Nouveau recueil des inscriptions*, etc., 1892; *Manuel d'épigraphie chrétienne*, 1869; *l'Épigraphie chrétienne en Gaule et dans l'Afrique romaine*, 1890.

3. *Les Actes des martyrs, supplément aux Acta sincera de dom Ruinart*, 1882.

4. Les principaux ont été réunis en 1893 sous le titre : *les Persécuteurs et les Martyrs aux premiers siècles de notre ère*.

5. M. Le Blant a rendu le service de remettre en lumière les vieilles collections archéologiques de Peiresc, Séguier, Calvet, Bouhier, etc. Dans les *Instructions du comité* de 1890, il recommandait encore, avec raison, de les consulter sans cesse.

dans l'exubérance de la vie religieuse des premiers âges; dans une page qui doit rester¹, il a montré l'histoire se faisant autour des tombeaux, créateurs de miracles, inspireurs de combats, fondateurs de basiliques et de pèlerinages. Ce qu'il recherchait le plus dans les inscriptions, c'était à retrouver par elles les destinées du christianisme gallo-romain, les premières traces de l'évangélisation, les secousses de la foi nouvelle pendant les invasions; c'était à rattacher les épitaphes à quelque grand fait de l'histoire politique, religieuse et littéraire. Son dernier manuel d'épigraphie chrétienne nous révèle, plus que tout autre de ses ouvrages, cette curiosité très générale et ces ambitions très scientifiques. — Tout ce que M. Le Blant écrivait, du reste, était fait avec une précision, une sûreté, une netteté patiente et sobre qui le mettent, comme érudit, tout à fait à côté de Léon Renier. Mais il a eu de plus tout ce qui a manqué à celui-ci, la volonté de terminer ses œuvres, la joie de les savoir finies², et, comme couronnement à sa longue vie, la mort en plein travail³.

C. JULLIAN.

TRAVAUX SUR L'ANTIQUITÉ ROMAINE.

I. HISTOIRE LITTÉRAIRE, POLITIQUE ET RELIGIEUSE. — *L'Histoire de la littérature latine* de M. PICHON⁴ relève à peine de la *Revue historique*. Un historien regrettera deux choses dans ce livre. — Il renferme trop peu d'allusions aux événements politiques contemporains des œuvres littéraires, aux transformations sociales, religieuses ou morales qui les ont précédées, accompagnées, déterminées. Le peuple romain est peut-être celui dont la littérature a vécu le moins à part de la vie publique; presque tous les écrits sont chez lui des actes politiques ou des exercices sociaux autant que des produits littéraires. Or, M. P. se conforme encore trop aux vieilles traditions de l'historiographie littéraire, qui bâtit tout en l'air, en dehors des circonstances sociales, sans contact avec le sol politique, la critique des œuvres et l'évolution des genres. M. P., qui n'est

1. *Sarcophages chrétiens de la Gaule*, p. vi.

2. Le *Catalogue des monuments chrétiens du musée de Marseille*, auquel il tenait beaucoup, a paru en 1894.

3. C'est quelques semaines après sa mort que la *Revue archéologique* a publié la fin de son mémoire sur la *Paléographie des inscriptions chrétiennes du III^e au VII^e siècle* (septembre 1897). — D'excellentes notices sur M. Le Blant ont été écrites par M. Héron de Villefosse (discours prononcé aux funérailles, *Institut*, 1897, 18), M. Pératé (*Revue archéologique*, juillet 1897), M. Stevenson (*Bullettino di archeologia cristiana*, 1898).

4. *Histoire de la littérature latine*, par René Pichon, professeur de rhétorique au lycée Hoche. Paris, Hachette, 1897, in-12 de xviii-988 p.

point ingrat envers ses maîtres, rappelle, dans sa préface, les services rendus par M. Boissier à la science de la littérature romaine : on regrette que M. P. ait assez peu suivi l'exemple de M. B., dont le très grand mérite est précisément de n'avoir jamais séparé la société et les œuvres. La vie, les sujets d'étude, le style, les préjugés et les faiblesses des écrivains du siècle d'Auguste ne se comprendront jamais sans la connaissance approfondie des tendances politiques du premier empereur : on est profondément surpris de voir M. P. expédier en huit pages les caractères généraux du siècle d'Auguste, et, dans ces huit pages, on cherche en vain un mot sur la restauration religieuse qui a dicté la plupart des œuvres de ce temps ; en revanche, on y trouve des remarques sur la manière dont une littérature arrive à l'état « classique, » remarques qui paraissent à la fois très brillantes et très contestables¹. Il y a, entre les premières années du règne de Tibère et le gouvernement de Claude, une des plus fortes dépressions littéraires de l'histoire romaine, déclin qui a ses causes dans les conditions nouvelles du régime impérial : elle ne se trouve pas indiquée dans le livre de M. P., où les mêmes chapitres sur la décadence impériale vont de Phèdre à Pline l'Ancien, de Tibère à Nerva. — Un second reproche qu'un historien peut faire à M. P., c'est d'avoir abusé des comparaisons et des parallèles entre Rome et le présent. Il faut être Renan pour s'en permettre un tel nombre, et encore lui reproche-t-on parfois d'avoir songé à Troppmann à propos de David. Pour être de nature moins criminelle, les allusions de M. P. n'en sont pas moins de petits péchés historiques. On ne comprendra pas tout de suite ce que viennent faire Balzac et Voiture à côté de Quintilien, et les *Trois Mousquetaires* en face de Quinte-Curce. Il n'y a aucun rapport, pas l'ombre d'une similitude, entre le courtisan Dangeau et les écrivains de l'Histoire Auguste. De telles comparaisons compliquent et n'expliquent pas ; ce sont des rideaux mis par devant la vérité. — Le livre de M. P. se lit, du reste, avec plaisir ; il est lestement écrit, il témoigne de beaucoup de lecture, d'un effort de travail considérable, d'une facilité surprenante, et il

1. A quelle réalité historique peuvent correspondre des phrases comme celles-ci : « Les écrivains du siècle d'Auguste sont classiques sans le vouloir ni le savoir... La période classique d'une littérature coïncide avec le moment où le sentiment national est le plus fort... Une littérature ne peut être classique du premier coup » ? Tout cela est factice, et nous voudrions que l'Université renonçât enfin à ces généralités vieilles de cent ans et d'une monotone abstraction. Ce qu'il faut montrer aux élèves des lycées, ce sont des livres, des hommes, un pays, et non pas de ces chimères de métaphysique littéraire.

faut savoir gré à l'auteur d'avoir fort bien parlé de Lucain et d'Ammien Marcellin, et d'avoir consacré cent bonnes pages à la littérature chrétienne. Somme toute, sauf son classicisme à outrance, cette œuvre est une bonne recrue pour l'enseignement dans les lycées, dans les facultés et partout où l'on veut s'instruire des lettres latines¹.

Malgré son titre, le volume de M. FONTANE sur *les Barbares*² n'est pas davantage une œuvre historique. C'est (avec infiniment moins d'ordre, de soin, d'exactitude et de bon sens que chez M. Pichon) une série de considérations littéraires, religieuses, morales et surtout ethnographiques, sur les destinées du monde romain depuis Hadrien jusqu'à Théodose. Au reste, la plupart de ces remarques ont une grande saveur de nouveauté : en voici (p. 44) sur « la Grèce moderne, l'Hellénie, qui s'oppose par l'extravagance de sa courtoisnerie à Rhodes, l'ancienne Grèce, intelligente, consciente de sa valeur intellectuelle, et déplaisante; » en voilà sur Marc-Aurèle (p. 73), « le plus navrant exemple de ce que la philosophie hellénique, parvenue à ses fins, adaptée au gouvernement des hommes, leur réservait. » Ce que M. F. semble approuver le plus chez Marc-Aurèle, c'est d'avoir choisi Commode pour successeur : « Ce fut peut-être, quoique abominable, l'acte le plus courageux que Marc-Aurèle accomplit (p. 76). » Le règne de Constantin a eu, suivant M. F., des conséquences inattendues (p. 288) : « Le monde aryen, prêt à recevoir l'Évangile, peuplait presque toute la largeur de l'Europe. La fondation de Constantinople et le schisme d'Arius allaient bientôt diviser les Hindous, les Perses, les Scythes et les Celtes, et

1. Sur les écrivains latins, voy. de La Ville de Mirmont, *la Vie et l'œuvre de Livius Andronicus*. II. *L'Œuvre*, dans la *Revue des Universités du Midi*, 1897 (renferme des parties qui sont des « modèles de conscience et de sévérité, » dit M. Havet dans les *Comptes-rendus de l'Acad. des inscr.*, 1897, p. 543); Fabia, *les Théâtres de Rome au temps de Plaute et de Térence*, dans la *Revue de philologie* de janvier 1897. Le livre de M. Bertrand, *Cicéron au théâtre (Annales de la Faculté de Grenoble, 1897, et tiré à part)*, est approfondi et « plaira aux lettrés » (P. Thomas, dans la *Revue critique*, octobre 1897, p. 220); Lécrivain, *Quelques points de droit grec dans les plaidoyers de Cicéron* (excellent de précision), dans les *Mémoires de l'Académie des sciences, etc., de Toulouse*, t. VIII, 1896; Cartault, *Étude sur les Bucoliques de Virgile*, Paris, Colin (cité d'après le compte-rendu de M. Boissier, *Journal des Savants*, août 1897); sur les apparentés de la *gens Virgilia*, une intéressante note de M. Cagnat (*Comptes-rendus de l'Acad. des inscr.*, 1897, p. 7).

2. Marius Fontane, *Histoire universelle*, t. IX, *les Barbares* (de 117 à 395 ap. J.-C.). Paris, Lemerre, 1897, in-8° de 518 p. et 5 cartes. Le t. VIII, *le Christianisme*, ne nous est point parvenu. Sur le t. VII, *Rome*, voy. *Revue historique* de mars 1892, p. 317.

retarder, pour des siècles et des siècles, l'union de race, l'union européenne. » De tous nos livres d'histoire, celui de M. Fontane s'est le mieux inspiré de la *Légende des Siècles*.

Après ces deux gros livres d'histoire générale, on arrive avec plaisir aux monographies érudites, dont l'aspect est moins brillant, mais où les profits sont plus solides.

Le *Bulletin de correspondance hellénique* nous apporte, comme à l'ordinaire, un très précieux contingent de renseignements nouveaux sur les premiers temps de la Grèce romaine. M. HOMOLLE¹ a retrouvé, avec la sûreté de sa méthode habituelle, la vraie situation de Nabis : « Descendant de la famille divine et royale des Héraclides, il fut traité en roi et reconnu comme tel sous le patronage de Rome elle-même ; » M. PERDRIZET², qui fait bien tout ce qu'il fait, a reconstitué l'histoire de ces Scordistes qui pillèrent Delphes, que le proconsul M. Minucius Rufus combattit en 409, et qui furent les plus terribles saccageurs des Balkans.

C'est un modèle du genre que l'étude consacrée par M. VIDAL DE LA BLACHE aux voies de commerce dans l'empire romain du II^e siècle³. Par la richesse des informations, la précision des détails, la rigueur des déductions, cette brochure est d'une excellente venue : pour la première fois, nous voyons avec quel soin, par quelle méthode et grâce à quels documents Ptolémée a dressé ses Tables et quelle nature de renseignements on peut en tirer. — Le commentaire que M. Th. REINACH donne du décret de Mylasa⁴ (209 ou 210 ap. J.-C.) abonde en remarques savantes et en vues ingénieuses sur la rédac-

1. *Inscriptions de Délos : le roi Nabis*, dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, décembre 1896.

2. *Ibidem*, 1896, p. 481 et suiv.

3. *Les Voies de commerce dans la Géographie de Ptolémée*, extrait des *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 6 novembre 1896. Paris, in-8° de 32 p. et 2 cartes. — L'une de ces cartes n'est autre que la reproduction de la carte, déjà célèbre, de l'*Atlas Vidal-Lablache* (p. 18 bc) sur l'*État économique du monde gréco-romain au II^e s.*; mais cette seconde édition renferme une addition qui est bien l'indice de la conscience toujours en éveil de M. V. Les récents travaux de MM. Hourat et Bluzet (*Bulletin de la Soc. de géogr.*, 1895) ont mis en évidence le caractère lacustre du moyen Niger; M. V. a tout de suite pensé aux lacs du Niger de Ptolémée (IV, 6) et au *Nuchul* de Mela (III, 9) : il a pu ainsi étendre considérablement le domaine des connaissances géographiques des Romains. — Dans sa *Note sur l'origine du commerce de la soie par voie de mer*, M. V. de L. Bl. montre que le Σῆρες de Pausanias (VI, 26) désigne les habitants du Tonkin (*Comptes-rendus de l'Acad. des inscr.*, 1897, p. 520).

4. *Une Crise monétaire de Mylasa* (*Bull. de corr. hell.*, 1896, p. 523).

tion des décrets impériaux¹, sur l'organisation des banques municipales et sur la crise monétaire que subit la ville de Mylasa par suite de l'accaparement ou de la migration du numéraire; c'est un des travaux les plus garnis qu'ait livrés cet érudit.

M. ROGER était un charmant élève de l'École normale supérieure, que la maladie a enlevé, à l'âge de vingt-six ans, en juillet 1895. Ses parents et ses amis ont eu la touchante pensée de réunir en un volume ses principaux mémoires d'École²; l'un d'eux, sur l'empereur Postume, composé sur l'inspiration de M. Bloch, intéresse les études romaines : il est diligemment fait et judicieusement pensé; M. R. insiste avec raison sur le caractère latin, nullement gaulois, du gouvernement de Postume. — M. MOWAT a apporté de fort utiles contributions à la connaissance des monnaies de Probus³ et des empereurs de la tétrarchie⁴. — Le travail de M. ALLARD sur *la Jeunesse de l'empereur Julien*⁵ mérite des éloges pour la conscience avec laquelle il est fait et appelle quelques réserves sur les tendances de l'auteur.

C'est avec un sentiment d'admiration que je ferme le premier volume de M. André LAVERTUJON sur *la Chronique de Sulpice Sévère*⁶. L'exemple que nous offre l'auteur est d'une rare grandeur et presque d'une haute vertu. M. L. est un vétéran de nos luttes politiques, un de ceux qui ont combattu pour la conquête de nos libertés avec le plus d'honnête vaillance. Journaliste, diplomate, député, membre du

1. Je ne crois pas que M. R. ait raison de voir un « paradoxe » (p. 543) dans l'hypothèse de M. Mommsen, que les Tables de Claude renferment des traces d'acclamations ou plutôt d'interruptions; le texte de Pline, qui porte *solebant*, n'exclut pas toute exception.

2. Maurice-Antoine Roger, *Fragments d'histoire*. Paris, Roger et Chernoviz [1896], in-4° de xxx-140 p.; p. 1-76 : *Fragments sur l'histoire de Postumus*. — Sur l'influence persistante des monnaies de Tétricus, voy. une note intéressante de M. Prou dans le *Bulletin des Antiquaires de France*, 1896, p. 339.

3. *Bulletin des Antiquaires de France*, 1896, p. 352. — Dans les *Mémoires de l'Académie de Lyon*, 3^e s., t. IV, 1896, p. 355 : *le Livre du préfet et l'édit de maximum, notes sur le protectionnisme dans l'empire romain*, par M. Pariset.

4. *Combinaisons secrètes de lettres dans les marques monétaires de l'empire romain*, dans la *Revue numismatique*, 1897, et tirage à part.

5. Dans la *Revue des Questions historiques* d'octobre 1897. — Le volume de M. Allard sur *le Christianisme et l'empire romain de Néron à Théodose* (in-12 de xii-307 p.), annoncé dans la *Revue historique* de mars 1897, p. 310, a paru : nous ne l'avons pas reçu.

6. *La Chronique de Sulpice Sévère*, texte critique, traduction et commentaire : livre I, avec prolégomènes sur Sulpice, sur ses écrits et sur son maître Martin de Tours. Paris, Hachette, 1896, in-4° de cxxiv-314 p. — L'ouvrage, sorti des presses Gounouilhou, est d'impression parfaite. — Cf. *Revue historique*, mars 1892, p. 324.

gouvernement de la Défense nationale, sénateur enfin, il ne cessa un instant, au milieu de l'âpreté des batailles parlementaires ou de la banalité des conflits parisiens, de songer aux travaux de science pure. Sulpice Sévère a été pour lui, autant que l'amour de la liberté, le compagnon habituel de ses pensées. Il s'est souvent entretenu du chroniqueur chrétien avec Jules Ferry; Renan lui a donné de précieux conseils; Cernuschi lui a fourni des éditions rares, et c'est Jules Simon qui lui fit connaître Hauréau, et, par Hauréau, les bons manuscrits des opuscules martinien. Les braves gens et les grands travailleurs! Dernier survivant de cette génération, M. L. a abandonné le Sénat et la vie publique et s'est retrouvé seul à seul avec Sulpice Sévère. Voici le premier volume de son œuvre, qui en renfermera cinq: il comprend des prolégomènes, le texte et la traduction du livre I^{er} de la Chronique, et un très long et très copieux commentaire de ce livre. Le texte parait établi avec scrupules et témoigne de la connaissance de la critique de Halm et des travaux linguistiques de MM. Gœlzer et Bonnet¹. Les prolégomènes sont fort attachants par la franchise de leur allure. Les commentaires sont une vaste forêt touffue et vigoureuse où il y a des souvenirs personnels, une lecture très complète des documents du bas-empire romain, des études bibliographiques, des aperçus sociologiques, et surtout des remarques très originales et souvent très profondes sur les hommes et les idées du IV^e siècle². Ce siècle, si violent et si décadent, remueur d'idées et forger de mots, pauvre d'inventions et grand d'aspirations³, M. L. le connaît comme pas un et en parle avec une passion qui, nulle part, n'exclut la justesse du jugement et l'impartialité du sentiment. Il faut recommander à tout le monde ses pages sur saint Martin⁴ et son livre tout entier à ceux qui veulent réfléchir sur les derniers temps de la société romaine.

1. M. L. n'est jamais ingrat pour ses devanciers, même les plus lointains. Il parle en termes enthousiastes et justes de Jacques Godefroy (p. LXXV), « le grand bienfaiteur de l'histoire du IV^e siècle, » de M. l'abbé Duchesne, « vrai successeur des Bénédictins du bon temps » (p. XXI).

2. Tout ce que dit M. L. (p. 129 et suiv.) sur « la Bible incorporée à l'histoire » par Sulpice Sévère m'a paru nouveau et vrai. — Il en est de même du passage sur l'art militaire au IV^e siècle (p. LXX), et le rôle des Barbares et de l'empereur Julien : cela est excellent.

3. M. L. (p. LXXV) dit du IV^e siècle : « Cette période si sèche, si compliquée, si bouillonnante, où plongent les racines de l'histoire occidentale, etc. »

4. P. 218, M. L. marque très bien que Martin « est le premier type complet de la sainteté catholique : » « Je suis disposé à soutenir, quand on voudra, que les opuscules martinien ont été, après les Évangiles, le livre qui a le plus influé sur la culture catholique. » C'est tout à fait vrai. — P. CXXIII : « L'as-

II. INSTITUTIONS, DROIT, ARCHÉOLOGIE. — L'Académie des inscriptions vient de publier le tome X des *Œuvres de Borghesi*¹ ; il renferme la liste critique des préfets du prétoire, aussi bien ceux d'avant Constantin (1^{re} p.) que les préfets régionaux (1^{re} et 2^e p.). A cette tâche considérable ont collaboré trois savants de grand mérite et également désignés par leur compétence pour annoter, compléter, rectifier les *schede* de Borghesi : WADDINGTON, M. HÉRON DE VILLESOSSE et M. CUQ. M. de Villefosse annonce l'ouvrage au public en proclamant la part prépondérante que ce dernier a eue dans la mise au point du travail. — Ce qu'il y a eu à faire est énorme. Une grande partie des notes de Borghesi datait de 1847 : en ce demi-siècle, la science de l'antiquité romaine a été remaniée de fond en comble. Il a fallu également bouleverser les papiers qui apparaissent seulement çà et là, comme des jalons branlants. En somme, les éditeurs de ce volume ont dû tout refaire, et, pour dire toute ma pensée, ce n'est pas le travail de Borghesi, c'est surtout celui de M. Cuq², que nous avons sous les yeux : heureusement, du reste, car c'est un travail tout moderne, clair, complet, au courant³, et bien nôtre.

Ce volume des *Œuvres de Borghesi* sera le dernier. On renonce à continuer la publication des *schede* du vieux maître. Et on a raison. Remettre à jour, par exemple, les Fastes consulaires, eût été une simple folie. Il sera plus commode de faire le travail à nouveau ; les fiches borghésiennes ne peuvent qu'encombrer et gêner. — Quand il s'agit d'œuvres posthumes, qui n'ont qu'une valeur scientifique, il faut se hâter : les découvertes vont parfois aussi vite que la plume.

cétisme de Martin est d'une autre nature que celui qui inspirait la plupart des solitaires. Il est tout spontané. Le régime de sévérité et de privation qu'il adopte lui est naturel et ne lui coûte rien. Il ne semble pas qu'il y ait jamais eu lutte entre ses penchants et ses principes, etc. » Tout cela est à lire.

1. Paris, Imprimerie nationale, 1897, in-4° de 840 p.

2. M. de Villefosse dit avec sa courtoisie habituelle : « M. Cuq a accepté de compléter et de remettre au point les notes de Borghesi. Il l'a fait avec un dévouement auquel nous sommes heureux de rendre hommage. Toutes les additions placées entre crochets lui appartiennent. » Il faut ajouter que M. de V. a placé, outre un grand nombre de notes courantes, quelques notes fort longues, qui sont de véritables dissertations originales (cf. p. 797, 800).

3. Il y a çà et là, comme il va de soi dans un volume où il y a tant de textes réunis, des réserves à faire, par exemple p. 687 : je remanierais toute la question de Fl. Sallustius ; cf. *De Sallustio praefecto praetorio Galliarum*, par M. Gimazane, Toulouse, 1889 (livre qui n'est pas du reste convaincant). — P. 742 : il faut rappeler à ce propos p. 748. A cette p. 748 et à propos de Magnus Felix, tout est à refaire. On a les noms complets et on possède l'épithète de ce préfet, et il y a à ce sujet une dissertation très nette d'Albanès (voy. *Corpus*, XII, 338 [cf. VIII, 1358], et Albanès, *Deux inscriptions métriques*, Marseille, 1886).

Cinq ans après la mort de Borghesi, son travail n'était plus au courant. Et il est mort en 1860; et le premier volume de ses œuvres a paru en 1862¹.

Pourtant, c'est avec tristesse qu'on voit cette grande publication à jamais incomplète. Que d'*opera interrupta* la génération du second empire nous a laissés : le *Voyage d'Asie mineure* et les *Inscriptions d'Algérie*, la *Table de Peutinger* et les *Diplômes militaires*, le *Dictionnaire archéologique de la Gaule*. Que de belles besognes vaillamment commencées et brusquement arrêtées! Peut-être un jour rechercherons-nous les causes de cet effondrement, dont la principale cause n'est point la mort.

Voici le dernier fascicule du *Manuel élémentaire de droit romain* de M. P.-Fr. GIRARD². A l'heure annoncée, l'ouvrage s'achève, et sans que la fin ait démenti les promesses du début : beaucoup de science, une grande clarté dans la disposition et dans l'exposition, une abondance de textes, et, ce qui ne gâte rien, une excellente correction typographique. Nous avons déjà formulé nos réserves : le livre ne présente peut-être pas assez le développement historique du droit romain, et, pour un manuel, est un peu trop savant. Il faut déjà bien connaître le Droit pour l'étudier avec fruit; c'est surtout un excellent point de départ pour des études de fond, par exemple, pour des thèses de doctorat, j'entends pour des thèses que l'on veut faire très sérieuses.

Il est peu de lois aussi importantes, dans l'histoire du droit romain, que la *lex Aebutia* qui substitua définitivement la procédure formulaire aux actions de la loi; aussi est-il d'un très grand intérêt d'en fixer la date. Seize solutions ou à peu près ont été proposées pour cette question : dans un mémoire très net, très sobre, très approfondi, M. P.-Fr. Girard indique comme date à peu près certaine entre les années 603 et 629³. — Nous souhaitons la bienvenue à

1. T. I, 1862; t. VII et VIII, 1872; t. IX, 1879 et 1884.

2. Quatrième [et dernier] fascicule. Paris, Rousseau, 1897, in-8° de (657-1050 p. Cf. *Revue historique*, 1^{er} mars 1896, p. 346; 1^{er} mars 1897, p. 311. — Nous recevons à l'instant la deuxième édition du volume (1898, 1088 p.) : l'auteur a vérifié les citations de textes, mis la bibliographie au courant et joint au travail une excellente table alphabétique.

3. *La date de la loi Aebutia*, extrait de la *Nouvelle Revue historique de droit*, 1897 [déjà paru en 1893 dans la *Zeitschrift Savigny*, XIV, 1893, *Röm. Abth.*, mais l'auteur a fait, dans cette réimpression, des additions nombreuses]. — M. Willems place en 181 la loi Aquilienne (*la Date et la portée de la loi Aq.*, dans la *Revue générale de droit*, mars 1897). — Thèses de droit : Maria, *le Vindex dans la legis actio per manus injectionem et dans l'in jus vocatio*, Paris, Rousseau, 1895 (précis et soigné); Olphe-Galliard, *De l'influence de*

M. BESNIER, il fait ses débuts dans la science des institutions romaines par une étude épigraphique, précise et fouillée, sur l'építaphe d'un *tablifer des equites singulares*¹. — A propos des *exagia* du bas-empire, M. CUG cherche à prouver que le titre de *ἐπαρχος Ῥώμης* a pu s'appliquer à Constantinople².

L'archéologie nous vaut cette année de bons inventaires et d'utiles mémoires. — C'est le *Catalogue des Camées*³ de la *Bibliothèque nationale*, par M. BABELON, le *Catalogue sommaire des marbres antiques du Louvre*, publié par les soins de M. HÉRON DE VILLEFOSSE, avec le concours de M. MICHON⁴, et cet admirable *Clarac de poche* de M. SALOMON REINACH⁵, qui rendra tant de services et où il y a tant de science et de dévouement.

Nos sociétés locales et nos revues françaises apportent leur contribution à l'archéologie et à la religion romaines. Une urne sépulcrale du musée de Laval⁶ suggère à M. MOWAT une bonne notice sur les représentations de dauphins dans la sépulture funéraire; un discours prononcé à l'Académie de Lyon traite des *Animaux domestiques dans les cultes antiques*⁷; MM. PARMENTIER et CUMONT nous donnent de très curieux détails (presque des révélations) sur les Saturnales romaines, à propos et à l'aide des Actes grecs de saint Dasius⁸; c'est enfin⁹ une étude sur l'extirpation des varices¹⁰.

l'éducation et de l'instruction sur la législation romaine, Paris, Jouve, 1896 (trop de généralités et de hors-d'œuvre).

1. *Note sur une inscription inédite trouvée à Rome*, dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. XVII.

2. *Revue archéologique*, juillet-août 1897.

3. *Antiques et modernes*. Paris, Leroux, 1897(?), in-8° et 76 pl.; non vidi. — Du même M. Babelon, *les Collections de monnaies anciennes, utilité scientifique*. Paris, Leroux, 1897, in-18; non vidi.

4. Paris, May et Motteroz, [1896?], in-12 de 244 p. et 16 gr. Prix : 1 fr. 85.

5. *Répertoire de la statuaire grecque et romaine*, t. 1, *Clarac de poche*, contenant les bas-reliefs de l'ancien fonds du Louvre, et les *Statues antiques du musée de sculpture de Clarac*, avec une introduction, des notices et un index. Paris, Leroux, 1897, petit in-4° de LXIV-660 p., dont 617 p. de planches doubles. Prix : 5 fr. Il faudrait que le volume fût entre les mains de quiconque en France s'intéresse aux beaux-arts et à l'antiquité. — On a annoncé chez Leroux : Cumont, *Textes et monuments figurés relatifs aux mystères de Mithra*, t. II, in-4°.

6. *Deux urnes funéraires*, extrait du *Bulletin historique et archéologique de la Mayenne*, 1897.

7. Par M. Cornevin, dans les *Mémoires de l'Académie de Lyon*, 3^e série, t. IV, 1896, p. 305 (tous les animaux ont été divinisés, sauf le mulet et le lapin : M. C. est-il bien sûr de ces deux exceptions?).

8. *Le roi des Saturnales*, dans la *Revue de philologie* de juillet 1897.

9. *L'opération de Marius*, par M. Delore, même recueil lyonnais, p. 17.

10. Sur la religion, voy. l'excellent *Bulletin archéologique de la religion*

M. MORTET¹ publie, pour la première fois et avec un très bon commentaire, un curieux formulaire sur les proportions des colonnes : il le rapproche, avec raison, des écrits des Arpenteurs romains et lui assigne la même date², « la pleine époque de l'Empire romain³. »

III. GAULE. — Décidément, le problème de nos origines nationales a toujours ses idolâtres. Voici, coup sur coup, deux livres sur la Gaule primitive, celui de M. LAMBIN⁴, que je ne connais pas, celui de M. DE MORTILLET⁵, que les comptes-rendus ne me donnent pas envie de connaître.

Les partisans de la domination ligure⁶ en Gaule ont recruté un nouvel adhérent en M. DELOCHE : il a relevé tous les noms de localités qui évoquaient un souvenir ligure, il en a retrouvé dans les bassins de la Loire et de la Garonne, jusque dans ceux de la Seine et de la Meuse, et il en conclut que ce peuple a occupé toute la Gaule au moins jusqu'au VII^e siècle⁷. — Que les Celtes soient en Gaule des tard-venus, et qu'ils s'y soient superposés⁸ à une très nombreuse population de race différente et depuis longtemps domiciliée sur le

romaine, de M. Audollent, dans la *Revue de l'histoire des religions*, novembre 1896. — Une deuxième édition du livre célèbre de M. Duchesne sur *les Origines du culte chrétien* vient de paraître. — Je ne connais l'ouvrage de M. Desroches (*le Labarum, étude critique et archéologique*) que par la très volumineuse analyse faite par M. Canet (dans les *Annales de l'Académie de Mâcon*, 1895). — Notes d'archéologie figurée : sur Horus (*Bull. des Antiq. de France*, 1896, p. 356, par M. Blanchet); sur les lampes représentant des bêtes fauves dévorant des êtres humains (*Id.*, 1897, p. 107; cf. 1892, *Mémoires*, p. 99, et *Bulletin du Comité*, 1896, p. 45, par le même); sur les anguipèdes (*Bull. des Antiq.*, p. 116, par M. Mowat); sur Bacchus enfant, par M. Héron de Villefosse (fondation Piot, 1896), etc.

1. *La Mesure des colonnes à la fin de l'époque romaine d'après un très ancien formulaire* (conservé surtout dans deux mss. de Munich). Extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1896, t. LVII.

2. Je préférerais ne pas placer la rédaction de ce formulaire avant le V^e siècle.

3. Nos lecteurs connaissent déjà *l'Astrologie romaine* de M. Bouché-Leclercq (*Revue historique*, nov.-déc. 1897).

4. *Histoire de France, la Gaule primitive*. Paris, 1897, in-8° de VIII-79 p. Cité d'après la *Revue critique*, 1897, I, p. 357.

5. *Formation de la nation française*. Paris, Alcan, 1897, in-8° de 336 p., 153 grav. Cité d'après la *Revue critique*, 1897, II, p. 263, et la *Revue historique*, septembre 1897, p. 112.

6. Cf. *Revue historique*, mars 1892, p. 333; mars 1893, p. 320; mars 1894, p. 332.

7. *Des Indices de l'occupation par les Ligures de la région qui fut plus tard appelée la Gaule*, extrait des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XXXVI, 1^{re} p. (Paris, Klincksieck, 1897).

8. Un argument nouveau est fourni par M. Reinach, *Revue celtique*, 1897, p. 146, à l'aide du vers de Lucain : *Et, nunc Ionse, Ligur* (I, v. 442). Mais

sol, c'est ce qui paraît de plus en plus prouvé; que, dans cette population, l'élément soi-disant ligure est le plus important, et qu'il faille reléguer vers l'ouest les peuplades dites ibériques, c'est encore probable¹. Mais il est cependant difficile de ne pas tenir compte de ces dernières, et il est fort délicat de vouloir tirer des noms de lieux modernes une conclusion définitive sur l'extension d'une race. Il faudrait pouvoir contrôler l'origine de chacun de ces noms, et la chose est impossible. De ce qu'il y avait en Aunis, au x^e siècle, une villa *Liguriacum*, on ne peut supposer qu'une chose, c'est qu'elle a été habitée par un romain nommé ou surnommé *Ligus* ou *Ligurius*. Les documents du xii^e siècle citent en Périgord une forêt *de Ligurio*; qui peut nous dire exactement par quelles vicissitudes ce nom a passé depuis les Ligures du vii^e siècle jusqu'au temps de Louis VI? Quinze ou vingt siècles changent terriblement la physionomie d'un mot.

Pauvre nation celtique! Tandis que quelques érudits français cherchent à pénétrer l'âme du « génie africain², » d'autres dépouillent le « génie celtique » de tout ce qui faisait son patrimoine. Comptons les pertes qu'il a subies cette année. — On a vu que M. Deloche, après M. d'Arbois de Jubainville, a singulièrement restreint le domaine propre et l'effectif historique des nations gauloises³. Nous avons des inscriptions dites celtiques : erreur, écrit M. Bréal, le texte de bon nombre d'entre elles semble indiquer un dialecte ita-liqu⁴, et M. d'Arbois de Jubainville ne proteste pas⁵. On connaît la légende des vierges de l'île de Sena; c'est, dit M. Reinach⁶, une simple fable grecque que les navigateurs et les grammairiens, se souvenant de Circé et de son île, ont transplantée sur les rivages lointains de la Gaule. L'autel parisien de *Tarvos Trigaranus* a fait le bonheur des celtistes : M. Reinach indique⁷ toutes les hypothèses

j'ai des doutes : au lieu des Ligures, on s'attendrait chez Lucain à quelque peuple germain ou belge.

1. MM. Hirschfeld et Sieglin (cf. *Revue épigraphique*, 1897, p. 473). On ne tient pas assez compte, dans tout cela, du texte de Scylax.

2. Cf. *Revue historique*, mars 1897, p. 321.

3. M. d'Arbois de Jubainville revient sur cette question de l'arrivée tardive des Gaulois dans le Midi, *Revue celtique*, juillet 1897, p. 319.

4. Société de linguistique, séance du 29 mai 1897; cf. *Sur le mot gaulois Bratoude*, dans la *Revue archéologique*, n. s., XXXI, p. 104.

5. D'Arbois de Jubainville, *Sur quelques inscriptions en caractères grecs de la Gaule Narbonnaise*, dans la *Revue celtique* de juillet 1897.

6. *Les Vierges de Sena*, dans la *Revue celtique* de janvier 1897.

7. *Tarvos Trigaranus*, dans la *Revue celtique* de juillet 1897. M. R. a raison de rappeler l'importance de l'arbre figuré sur l'autel. — Contre l'assimilation de *Dis Pater* et du dieu au maillet, cf. Morillot, *Bulletin des Antiquaires*, 1897, p. 95.

et toutes les comparaisons possibles à propos de ce monument, et, par sa critique si fortement armée, détruit en nous toute certitude. Il ne reste plus rien de la glorieuse triade celtique Esus, Taranis, Teutatès, lorsqu'on examine de sang-froid, avec le même M. Reinach¹, les textes à l'aide desquels l'enthousiasme néo-druidique l'a constituée : ce sont des dieux particuliers aux peuples d'entre Seine et Loire, et s'ils sont trois, c'est uniquement parce que Lucain n'a pas jugé à propos d'en énumérer un plus grand nombre.

Les coups de hache de M. Reinach abattent bien des vieux chênes de la tradition celtique ; Henri Martin et R. de Belloguet auraient éprouvé, à lire ces articles, le même désespoir que les Gaulois en voyant les cognées des légionnaires fendre les troncs séculaires des divinités silvestres. Pour nous, qui n'avons la superstition d'aucune légende et la peur d'aucun dieu, il nous plait infiniment de voir enfin une habile libre-pensée mettre à leur vraie place les romantiques produits d'un patriotisme gaulois. Nous souhaitons seulement qu'après avoir trop cru, on ne s'avise pas de trop nier². — Au surplus, il est probable que les Celtes ne manqueront pas de défenseurs et les Druides d'enthousiastes ; nous n'avons pas encore lu le livre de M. Alexandre BERTRAND sur *les Druides et le druidisme*³, mais le titre, des extraits⁴ et des indiscretions permettent de croire que notre cher maître est un fervent admirateur de l'enseignement druidique.

Nous attirons l'attention des archéologues sur les plombs antiques trouvés en Gaule⁵, dont les légendes sont formées par les initiales des noms de villes gallo-romaines : M. MAXE-WERLY les étudie à nou-

1. *Teutatès, Esus, Taranis*, dans la *Revue celtique* d'avril 1897. Son commentaire du *Et quibus* de Lucain (I, v. 444) est excellent. Tout ce qu'il dit pour relever la valeur historique du poète est parfait.

2. Il serait bien possible qu'il y ait eu à Sena quelque mystère religieux qui ait donné lieu à la transplantation, dans cette Ile, de la légende de Circé : les Bretons avaient bien une manière d'Ile sainte, Mona, voisine du rivage. — Il est douteux que Esus soit simplement (comme le suppose M. Reinach) une divinité particulière à un peuple, par exemple celui des *Parissi*. La manière même dont Lucain l'annonce (*Et quibus*, etc.), lui et les deux autres dieux, semble indiquer qu'ils étaient généraux aux peuples de la Gaule centrale. — Il n'est pas sûr qu'il n'y ait aucun lien entre le culte de ces trois dieux et les Druides, et malgré tout je ne puis m'empêcher de rapprocher ces trois dieux des grandes divinités adorées par les Gaulois, d'après César.

3. *Nos origines. III : la Religion des Gaulois, les Druides et le druidisme*, leçons professées à l'École du Louvre en 1896. Paris, Leroux, 1 vol. in-8°. Cf. *Revue historique*, mars 1892, p. 333.

4. Dans la *Revue archéologique*, 1886, t. II, p. 112.

5. Dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, 1894, p. 109.

veau, sans pouvoir former à leur sujet une conclusion définitive. On s'étonne un peu de ce qu'il ne rappelle pas l'explication donnée à propos des objets de la collection Récamier, qu'il s'agissait là de plombs de la douane¹.

Nos provinces gallo-romaines produisent, comme toutes les terres vigoureuses, leur moisson périodique de mémoires, ivraie et froment mêlés. En Narbonnaise, nous avons un bon relevé de toutes les fouilles faites à Martres-Tolosanes avant la dernière campagne, qui paraît avoir été très fructueuse : ce relevé, accompagné d'un catalogue, est dû à M. JAULIN². L'excellent M. ROCHETIN³ nous entretient d'Uzès⁴ et du Pont-du-Gard⁵. De l'autre côté du Rhône, M. BOURGES étudie et restitue avec soin *le Monument triomphal de Cavaillon*⁶. M. MORIN nous apporte des « données nouvelles » sur saint Lazare et saint Maximin, les saints de Provence⁷, qui ne me paraissent pas offrir toute l'importance annoncée par l'auteur. M. SAIGE nous rappelle les débuts de Monaco⁸. M. GILLES nous promène sur les terres des Arlésiens, au gré de ses rêves archéologiques que doivent lui faire pardonner sa verte vieillesse, sa belle vaillance et les services rendus⁹.

1. Cf. Cagnat, *Impôts indirects*, p. 68.

2. *Les Fouilles de Martres-Tolosanes*, 1826, 1840, 1890, dans les *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, t. VIII, 1896.

3. M. Rochetin est mort en août 1897; cf. le discours de M. Labande, *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, t. XVI, p. 311.

4. *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, t. XVI, p. 153 et suiv. : *Études d'archéologie et d'histoire sur la ville d'Uzès*. Le *castrum* d'Uzès, du IV^e siècle, n'aurait laissé aucune trace. — Cazalis de Fondouce, *Une fonderie antique de bronze des environs de Montpellier* (extrait des *Mémoires de la Soc. arch. de Montpellier*).

5. *Ibid.*, t. XVI, p. 265. Je ne suis pas encore convaincu que le Pont-du-Gard soit contemporain d'Auguste. Si l'inscription de *Veranius* (*Corpus*, XII, 2980) est antique (Charvet l'affirme, *Soc. d'Alais*, 1873, p. 152), rien ne prouve qu'elle donne le nom de l'architecte.

6. *Ibid.*, t. XVI, p. 199 (il y a un tirage à part).

7. *Mémoires des Antiquaires de France*, 1895, p. 27-51 : *Données nouvelles sur plusieurs personnages de la tradition de Provence* (l'inscription de *Lazar[us] p(a)p(a)* était connue de M. Albanès et de moi depuis 1885, et déjà bien des personnes ont songé à y voir le texte autour duquel s'est cristallisée la tradition de saint Lazare, mais il faudrait d'autres documents que la copie manuscrite d'une épitaphe. L'origine arvernique du culte de saint Maximin aurait besoin d'être prouvée autrement que par les textes donnés par M. M.).

8. *Les Origines phéniciennes de Monaco et la voie Héracléenne*, imprimerie de Monaco, 1897, in-4° de 24 p. Cela est bien court. P. 23 : *l'Itinéraire Antonin* est antérieur à la fin du III^e siècle.

9. *Le Pays d'Arles et ses trois tribus saliennes, les Avatiques, les Décuriates et les Anatiles*, 1^{re} partie, *Introduction* (époque celtique, période romaine,

Il faut que tous les trois ans paraisse un nouveau travail sur le passage des Alpes par Hannibal. A l'étude de M. Roman, publiée en 1894¹, répond aujourd'hui celle de M. CHAPPUIS, œuvre très compacte d'un homme qui était plein de ses textes et de son sujet et qui connaissait fort bien le pays; il fait passer les Carthaginois par la Drôme, le col de Cabre, la vallée de Buech, Gap, Chorges, la Durance et la vallée de Barcelonnette². D'ici à trois ans, nous verrons indiquer un autre tracé et nous savons qui le prépare.

En Lyonnaise, M. BULLIOT³, M. AUBERTIN⁴, M. AFFRE⁵ continuent à travailler chez les Éduens, M. JULLIOT chez les *Senones*⁶, M. HABERT chez les Rèmes⁷; M. ARNAULDET achève son *Corpus* (bien sommaire) des *Inscriptions antiques de la IV^e Lyonnaise*⁸. A Lyon, c'est M. LAFON qui étudie l'amphithéâtre de Fourvière⁹. — On fait de belles découvertes en Armorique, et MM. MOWAT et LOTH les commentent avec leur habileté ordinaire¹⁰. — En Aquitaine, la question

époque chrétienne). Paris, Fontemoing, (s. d.), in-8° de 196 p. Je n'ai pas vu la 2^e partie : *Fin des Décurtates*.

1. *Revue historique*, mars 1895, p. 337.

2. *Annibal dans les Alpes*, dans les *Annales de l'Université de Grenoble*, 1897. M. Ch. avait déjà esquissé sa théorie en 1862; cf. Desjardins, *Gauls romaine*, I, p. 96.

3. *Journal l'Autunois* du 17 juin 1896, non vidi; cf. *Bulletin des Antiquaires de France*, 1896, p. 289. Je n'ai pas encore reçu la thèse latine de M. Gobin : *Viae apud Arvernos romanae*, etc., 1897.

4. *Recherches sur la fondation de la ville de Beaune*, dans les *Mémoires de la Société de Beaune*, 1895 [1896], p. 59.

5. *Apollo Medicus, taraire de Santosse*, *ibid.*, p. 149. Sur les dieux topiques de cette région, cf. p. 115. On travaille bien à Beaune.

6. *Une façade des thermes romains élevés au commencement du II^e siècle dans la capitale des Senones*, dans les *Mémoires des Antiquaires de France*, 1894, p. 123 et s. La restitution de cette façade m'a paru ingénieuse, mais problématique : quelques-uns des bas-reliefs utilisés peuvent convenir à des monuments funéraires. — M. Le Clert a donné un catalogue très précis, très minutieux des *Monnaies gauloises* du musée de Troyes (dans les *Mémoires de la Société académique de l'Aube*, 1896).

7. Je regrette de n'avoir point parlé, en son temps, du livre de M. Habert sur *la Poterie parlante* (Paris, Reinwald, 1893, 2 vol. in-4°) qui est une très importante contribution à la connaissance des « sigles figulins » dans la région des Rèmes, des Tricasses, des Senones et des Lingons.

8. *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, 1894, p. 265 et s.

9. *Amphithéâtre de Fourvières*, lu à l'Académie des sciences de Lyon, 3^e série, t. IV, 1896, p. 397 et tirage à part.

10. Mowat, dans le *Bulletin des Antiquaires de France*, 1896, p. 297, et Loth, dans les *Annales de Bretagne*, 1897, p. 266. J'ai peine à croire que le *pagus Carnutenus* (p. 300) ne soit pas un *pagus* des *Redones*. — Une note plus que sommaire sur les *Antiquités de Lillebonne*, dans l'*Archæologia de Paris*, 1897,

des piles¹, les fouilles de Chagnon-Villepouge ont agité les érudits locaux², celles d'Yzeures ont occupé MM. le P. DE LA CROIX et HILD³. — Mais c'est surtout en Gascogne que les joutes archéologiques ont été vives⁴.

M. CAMORETT a droit à une sincère sympathie. Simple professeur de dessin dans un collège sous-préfectoral, il travaille avec beaucoup d'ardeur et infiniment peu de ressources livresques, mais il tire le meilleur parti possible de ces ressources et de cette ardeur; c'est un convaincu, un passionné, un désintéressé, et il tient avec une inébranlable ténacité à Lectoure son pays et aux idées qui lui sont propres. Aussi convient-il de ne point répondre par d'autres colères aux emportements que M. C. a laissés régner dans sa *Ville des Sotiates*⁵. — M. C. avait identifié autrefois l'*oppidum* célèbre des Sotiates avec la ville de Lectoure⁶; l'abbé Breuils lui a répondu en défendant les droits du pays d'Eauze⁷; et M. Hirschfeld a supposé ensuite que Lectoure avant le troisième siècle était, non pas cité municipale, mais simple sanctuaire religieux⁸. De là l'irritation croissante de M. C., et le virulent pamphlet par lequel il réplique à l'un

n^{os} 1-3 (cf. p. 60). — *Non vidi*: P. du Chatellier, *la Poterie aux époques préhistoriques et gauloises en Armorique*. Paris, Lechevalier, 1897(?), in-4°; Aveneau de la Grancière, *les Parures préhistoriques, etc., et les colliers talismans celtoarmoricaïns*. Paris, Leroux, 1897(?), in-8°.

1. Voy. surtout le très important travail de M. Lièvre (toutes réserves faites sur la conclusion, que les piles sont des *fana* ou temples) dans le *Congrès archéologique de France*, LXI^e session [1894], 1896; *Pirelongue et la question des piles*; cf. *Revue de Saintonge et d'Aunis*, 1^{er} mai 1896; ma conviction absolue est que les piles sont d'origine funéraire.

2. Voy. *Revue de Saintonge et d'Aunis* du 1^{er} juillet 1897, du 1^{er} septembre; *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest*, avril 1897.

3. *Les Monuments gallo-romains d'Yzeures*, dans le *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest*, t. VIII, 2^e série, 1896. — Voy. une *Excursion à Mursens*, dans le *Bulletin de la Société des études du Lot*, t. XXI, 1896. — Le catalogue qu'a donné M. Violettes des *Sigles figulins relevés sur les poteries trouvées dans l'Aveyron* (surtout de la fabrique de la Graufesenque) et à *Banessac* appelle tant de rectifications qu'il est presque inutilisable (*Mémoires de la Société... de l'Aveyron*, t. XV, 3^e livr.).

4. *L'Aquitaine historique et monumentale*, de MM. Dufourcet et Camadé (je n'ai vu que le t. III, Dax, 1897, in-8°), est un simple résumé des travaux antérieurs. Elle paraît à la suite des actes de la *Société de Borda*.

5. *Études de géographie historique : la ville des Sotiates*. Auch, Bousquet, 1867, in-12 de 150 p., grav. et plans.

6. *L'Emplacement de l'oppidum des Sotiates*. Paris, Champion, et Auch, Foix, 1883.

7. *L'Oppidum des Sotiates*, dans la *Revue de Gascogne* de 1895.

8. *Sitzungsberichte* de l'Académie de Berlin, t. XX, 1896; cf. *Revue épigraphique*, 1897, p. 455.

et l'autre. — Il faut avant tout déplorer et blâmer hautement le ton agressif, les allusions personnelles, les longues invectives que renferme le travail de M. C. On constate avec regret que de fâcheuses habitudes, contraires à l'intérêt de la science et à la dignité du savant, se répandent de plus en plus dans le monde de l'érudition, gangrené à son tour par les maladies du journalisme politique et des luttes parlementaires. Nos chers amis de Gascogne et de Provence¹ en particulier ne peuvent écrire sans combattre, et ils vous lancent une ligne ou une lettre d'inscription comme une flèche empoisonnée. C'est un peu l'habitude de M. Bladé², qui, en cela comme en d'autres choses (celles-ci bien meilleures), a été un maître de chœur en Gascogne³. Si on n'y met bon ordre, le travail scientifique sera impossible avec ces d'Artagnan de la géographie historique. Remarquez qu'ils gâtent leur cause et que M. C. en particulier en avait une excellente. — Il est probable en effet que, si Lectoure n'est peut-être pas l'oppidum des *Sotiates*, la cité dont elle était la métropole n'est autre que l'ancienne peuplade aquitaine : le nom de Lectoure apparaît à la fin du premier siècle, au moment où disparaît celui des *Sotiates*, et l'une et l'autre cité ont été parmi les plus importantes, sinon les plus importantes, de l'Aquitaine propre. D'autre part, on ne peut admettre que Lectoure ait été simplement une bourgade sacrée, sans organisation municipale; on ne comprendrait guère qu'à la fin du premier siècle un intendant impérial ait été tour à tour procureur en Lyonnaise et Aquitaine, puis procureur à Lectoure, si cette ville n'était pas une cité et le centre d'une circonscription fiscale.

Ce qui est l'origine de ces interminables discussions que suscitent depuis trente ans le nom des Neuf Peuples et l'inscription d'Hasparren, c'est ceci et uniquement ceci : Ptolémée place dans l'Aquitaine propre cinq peuples seulement; Auch, les Tarbelles, les Convènes, Bazas, et un cinquième, les *Datii*, dont le nom est dénaturé. Quel est ce cinquième peuple? Les uns, parmi lesquels M. Ca-

1. M. Gilles n'a-t-il pas écrit récemment (cf. p. 359, n. 3) qu'il était la victime d'un complot tramé contre lui par les Archives des Bouches-du-Rhône, et que j'avais été l'agent principal de ce complot préfectoral? cela parce que je différais d'avec lui sur la question du parcours des routes romaines en Provence.

2. Cf. *Revue historique*, mars 1893, p. 320.

3. Voy. avec quelle ardeur il combat ses adversaires à propos de l'antiquité du diocèse de Bayonne (Bladé, *Mémoire sur l'évêché de Bayonne*, Pau, 1897, extrait des *Études historiques et religieuses du diocèse de Bayonne*). M. Bladé est contre l'antiquité; M. Poydenot lui a répondu (cf. p. 362, n. 5), avec beaucoup de calme et, hélas! d'assez mauvais arguments.

moreyt¹, disent Lectoure, les autres, et M. Hirschfeld² parmi eux, disent Eauze³. — Tous ces conflits disparaîtraient si l'on voulait une bonne fois discuter ce total des cinq peuples et douter un peu du chiffre donné par Ptolémée⁴; il y a, certes, bien d'autres omissions et d'autres erreurs chez le géographe grec. La meilleure solution est de dire qu'il y a eu neuf peuples constitués en Aquitaine bien avant Ptolémée, et peut-être dès Auguste, et qu'il faut admettre de conserver parmi eux les Élusates, comme les Lectorates, sans parler des Consérans, des Boïens et d'Oloron. Le jour où on se donnera la peine de les chercher, on trouvera les preuves de l'existence continue de ces neuf cités sous l'empire, et l'on aura apaisé, au sud de la Garonne, bien de vaines colères⁵.

IV. AFRIQUE. — Le seul gros ouvrage qu'on nous ait adressé sur l'Afrique romaine est la suite des *Fastes des Provinces africaines*⁶ de M. PALLU DE LESSERT : elle renferme une nouvelle édition, remaniée, des *Fastes de la Numidie*, parus en 1888. L'auteur n'a pas épargné sa peine : l'utilité du livre aurait été peut-être plus visible s'il avait été moins étendu, plus condensé. Ce tome I^{er} renferme 570 pages grand in-4° et n'étudie que les gouverneurs d'Afrique proconsulaire et de Numidie avant Dioclétien. L'auteur était d'autant

1. Et M. Allmer, *Revue*, 1895, p. 389.

2. Hirschfeld, *op. Revue épigraphique*, 1897, p. 454.

3. Une des preuves serait, d'après l'abbé Breuils (*Revue épigraphique*, 1897, p. 459), que les *Datii* avaient pour capitale *Tasta* et qu'un lieu dit d'Eauze s'appellerait la Taste. M. C. répond (p. 111) qu'il y a un *Tasto* à Lectoure, et (p. 124) il en conclut, lui aussi, que Lectoure s'appela d'abord *Tasta*. — Mais il y a une quantité considérable, en Gascogne, de *Taste, la Taste, Tastet*, etc., il y en a autant que de *Lalande* ou de *Lamothe*.

4. C'était la théorie de Sacaze (*Inscriptions des Pyrénées*, p. 545) : « La liste ptoléméenne est sûrement incomplète. » Voilà, je crois, la vérité.

5. Est-ce bien sûr ? Plus d'une question, qu'on croyait à jamais résolue, reparaît au jour après des siècles. On était bien persuadé, de notre temps, que la cité des Boïens correspondait au pays de Buch, et il y a à cette persuasion au moins quatre raisons, dont une seule eût suffi. M. C. nous parle de cette cité comme « introuvable, » et M. Poydenot (*de l'Antiquité de l'évêché de Bayonne*. Bayonne, Lasserre, 1897, in-8° de 84 p.), renouvelant la très vieille hypothèse de Scaliger, identifie la cité de Bayonne à celle des Boïens : mais au moins M. Poydenot parle de toutes ces choses sans colère et avec une touchante courtoisie. — Sur l'histoire du sol en Gascogne, cf. Durègne, *Dunes primitives et forêts antiques de la côte de Gascogne* (extrait du *Bulletin de la Société de géographie commerciale de Bordeaux*, 5 avril 1897) : une carte montre en teinte plate les forêts d'origine ancienne.

6. Tome 1^{er}, 2^e [et dernière] partie, p. 307-572. Paris, Leroux, 1897, in-4°. Cf. *Revue historique*, mars 1893, p. 318; mars 1897, p. 319. Il y a beaucoup d'inexpérience dans la manière de présenter les citations.

plus tenu à la concision que ce genre de travail peut recevoir, à tout moment, de nouvelles additions.

Le ministère de l'instruction publique, fort généreux pour les choses de l'Afrique¹, a pris sous sa protection une *Bibliothèque d'archéologie africaine* dont voici les deux premiers fascicules; ils rappellent tous deux les noms de deux vaillants explorateurs également disparus : le premier (*Tombes en mosaïques de Thabraca; douze stèles votives du musée de Bardo*²) est l'œuvre de DU COUDRAY LA BLANCHÈRE, l'autre (*Études sur les ruines romaines de Tizirt*³) est dû à l'architecte GAVAULT; celui-là a été publié par les soins de M. CAGNAT, celui-ci a été mis au point, complété et édité par M. GSELL. — Le même M. Gsell nous envoie une ample provision d'*Inscriptions inédites de l'Algérie*⁴; M. GAUCKLER nous livre entre autres découvertes de nouvelles épitaphes provenant du cimetière carthaginois des *officiales*⁵, et les fort curieuses mosaïques de Sousse⁶; il y a entre autres une mosaïque, où sont figurées des variétés nombreuses de poissons, qui ravira les historiens de la pisciculture et les commentateurs d'Ausone.

C'est une fort belle inscription que celle d'Henchir-Mettich⁷, une

1. Le livre de M. Pallu de Lessert paraît également sous ses auspices.

2. In-8° de 56 p. et 7 pl. Paris, Leroux, 1897.

3. In-8° de 136 p., 2 pl. et 23 dess. Paris, Leroux, 1897.

4. Extrait du *Bulletin archéologique du Comité*, 1896. N° 2 et 3, inscriptions intéressantes de soldats légionnaires originaires de Chartres et d'Autun. — Des *Marques céramiques grecques et romaines* ont été publiées par M. Delattre dans la *Revue tunisienne* de 1897.

5. *Découvertes archéologiques en Tunisie*, dans les *Mémoires des Antiquaires de France*, 1895. — Voy. plus récemment Besnier, *Inscriptions et monuments figurés de Lambèse et de Tébessa*, dans les *Mélanges de Rome*, déc. 1897. — Je reçois à l'instant Ballu, *Les ruines de Timgad*. Paris, Leroux, in-8°.

6. *Les Mosaïques de Sousse*, dans la *Revue archéologique* de juillet-août. Sur les routes romaines de la Tunisie, cf. Winckler dans la *Revue tunisienne* de 1897, et Granat dans le *Congrès de Carthage*, 1896. Sur l'*Enceinte romaine d'Hadrumète*, cf. Hannezo dans la *Revue archéologique*, janvier 1897, p. 22. Voy. encore Carton, *Un édifice de Dougga en forme de temple égyptien* (*Mémoires des Antiquaires de France*, 1895, p. 52); *les Sépultures à enceintes de Tunisie* (extrait de *l'Anthropologie*, 1897). — Les découvertes du P. Delattre (*Compte-rendu de l'Académie des inscriptions*, 1897, p. 92) ont provoqué, chez M. Héron de Villefosse, de belles actions de grâces, auxquelles nous nous associons volontiers.

7. *L'Inscription d'Henchir-Mettich* [près du confluent de la Medjerdah et de l'O. Siliane], extrait des *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1^{re} série, t. XI, 1^{re} partie, 1897, in-4° de 56 p., 4 pl. — On connaissait trois autres réglemens sur l'exploitation rurale de l'Afrique, mais il ne s'agissait que de domaines impériaux; ici il s'agit d'un vaste territoire confié à la colonisation privée.

des plus intéressantes découvertes que l'épigraphie ait fournies depuis longtemps, et M. TOUTAIN a eu la bonne fortune, dont il était digne, de s'en voir confier le commentaire par son maître, M. Cagnat. C'est le règlement, très complet, très minutieux, de l'exploitation d'une grande ville africaine au temps de Trajan. Presque tout est nouveau dans ce document, mais ce qui intéresse le plus et ce que M. T. a fort bien mis en lumière, c'est la situation des colons, vraisemblablement des indigènes¹, sur un grand domaine de l'Afrique latine². Où il s'avance peut-être un peu trop, c'est quand il rattache directement leur condition à la conquête de l'Afrique (p. 54)³ : qui sait toutes les transformations que le sort des indigènes d'Henchir-Metlich a pu subir entre les temps des Gracques et le règne de Trajan ? — M. CARTON vient de coordonner en un volume ses travaux de dix années sur les installations hydrauliques romaines en Tunisie⁴, et M. GAUCKLER, sur le même sujet, conduit une vaste *Enquête officielle*⁵, dont les premiers résultats concernent surtout les régions d'El-Djem et l'arrière-pays de Sfax. Et M. Toutain conclut sa note très précise sur l'*Histoire des carrières de marbre Simithu*⁶ en donnant d'excellents conseils sur la manière dont il faut procéder pour utiliser sagement ces carrières. — Espérons qu'il en sera de ces travaux comme de

1. C'est là le point essentiel, selon moi, de ce mémoire. Il est seulement fâcheux qu'il n'y ait pas une preuve formelle de l'indigénat de tous ces colons.

2. Voy., p. 24, l'importante dissertation sur les *defensores* des groupements indigènes.

3. Je ne sais si M. T. n'exagère pas en disant (p. 22) que ces domaines étaient de petites principautés « presque indépendantes. » Ils ont pu le devenir, ils ne le sont pas, et il est tout naturel que dans un règlement de ce genre il ne soit pas question de droits politiques. — Au dernier moment, nous recevons une étude très profonde de M. Cuq sur les problèmes juridiques que soulève cette inscription, et en particulier sur celle du colonat partiaire des indigènes, « qui n'a rien de commun, » dit-il, « avec le colonat du bas-empire » (*le Colonat partiaire dans l'Afrique romaine*, extrait des *Mémoires présentés*, etc., 1^{re} série, t. XI, 1^{re} partie, 1897, in-4^o de 66 p.). Voy. encore Schulten, *Abhandlungen*, etc., de la Société de Göttingen, *phil.-hist. Klasse*, nouv. série, t. II. (Cf. un récent compte-rendu par M. Toutain, *Rev. crit.*, 1898.)

4. *Étude sur les travaux hydrauliques des Romains en Tunisie*. Tunis, impr. Rapide, 1897, un in-8^o de 136 p. (extrait de la *Revue tunisienne*).

5. *Enquête sur les installations hydrauliques romaines en Tunisie*. I. *La Byzacène orientale*. Tunis, Nicolas, 1897, in-8^o de 62 p. Auteurs : MM. Maumené, Toussaint, Blanchet, Flick et Molins. Conclusion de M. Blanchet pour le centre de la Tunisie : « Il n'a jamais été couvert de cultures irrigables; les seuls travaux hydrauliques qu'on y relève sont destinés à l'utilisation alimentaire des eaux de pluie. »

6. Extrait du *Congrès de Carthage*, 1896.

ceux qu'entreprit M. Bourde sur la culture de l'olivier; qu'ils auront une conséquence pratique et profitable à notre belle colonie.

Enfin l'histoire de l'Église chrétienne d'Afrique doit un intéressant *erratum* à M. GSELL. C'est à Lambèse qu'il faut placer, et non à Constantine, le lieu du martyre des saints Jacques, Marien et leurs compagnons¹.

V. ORIENT, ESPAGNE. — L'archéologie de l'Orient² est toujours un peu une chose française. — Nous nous affirmons en Syrie, et M. DUSAUX nous en a rapporté des inscriptions intéressantes qu'il aurait dû commenter un peu plus longuement³. — Le voyage de MM. FOUSSEY et PERDRIZET dans la même région a été fructueux et nous a fait connaître, entre autres nouveautés, l'origine et l'époque de la flotte stationnée à Séleucie⁴. — Les RR. PP. copient avec soin les inscriptions de Palestine, et ils ont souvent le coup d'œil heureux⁵ et la chance favorable⁶. — Un diplôme militaire fournit à M. HÉRON DE VILLESOSSE⁷ l'occasion de nous donner la situation militaire et politique de la Palestine en 439. — Il faut apporter une attention toute particulière à la monographie faite par M. HOMOLLE du temple de Delphes sous l'empire romain⁸; elle renferme, sous une forme très concise, trop concise, une quantité prodigieuse de renseignements,

1. *Observations sur l'inscription des martyrs de Constantine* [VIII, 792]. Extrait des actes de la Société de Constantine (?).

2. Voy., de M. Dobrusky, la *Description d'une copieuse trouvaille d'inscriptions et d'ex-voto* (II^e et III^e siècles) dans un sanctuaire des Nymphes thraces (*Bulletin de correspondance hellénique*, janvier 1897). — Sur la *via Egnatis* et la Macédoine sous l'empire, cf. Perdrizet, *ibid.*, p. 161.

3. *Voyage en Syrie*, dans la *Revue archéologique*, mai 1897; cf. *Bulletin de correspondance hellénique*, 1897, p. 165.

4. *Bulletin de correspondance hellénique*, janvier 1897.

5. Cf. *Revue biblique*, 1896, p. 603; *Bulletin des Antiquaires*, 1897, p. 111.

6. Par exemple, pour l'extraordinaire mosaïque de Madaba, figurant un plan des contrées bibliques; cf. *Compte-rendu de l'Académie des inscriptions* de 1897, p. 140, 169, 189, 211, 284, 457; *Revue biblique*, 1^{er} avril 1897; *Cosmos*, 24 avril 1897.

7. *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions* de 1897. Je n'ai pas vu Valessie, la XII^e légion bis de l'armée romaine en garnison à Jérusalem en l'an 34 de J.-C., dans la *Revue du clergé français* d'avril 1897. Deux autres diplômes, de Bulgarie, dans les *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1897, p. 498 (Cagnat) et p. 538 (Héron de Villefosse).

8. *Bulletin de correspondance hellénique*, 1896, p. 702-732. P. 715, rapprocher l'inscr. de Vevaspien des autres règlements de territoire faits par cet empereur (*Bulletin épigraphique*, t. IV, p. 136). P. 717, remarquer le rôle de Néron et de Domitien à Delphes. P. 729 : Constant est le dernier empereur qui soit mentionné. Tout cela a vraiment un grand intérêt historique.

presque tous inédits ; tous ceux qui s'occupent de l'histoire religieuse de l'empire romain devront la consulter longuement.

De toutes parts, en revanche, nos archéologues français sont allés à la conquête de l'Espagne. Aux Antiquaires de France arrivent des inscriptions d'Andalousie, de Carthagène, de Tarragone¹, un utile complément à l'étude des sources de l'épigraphie hispanique²; de Portugal même l'Académie des inscriptions reçoit un texte sur l'empereur Domitien³; M. ENGEL nous envoie de précieux renseignements sur les musées publics et privés de la province de Barcelone⁴. On n'a pas à parler ici des découvertes de M. PARIS, si utiles à la connaissance de l'Espagne anté-romaine : mais c'est ce qui nous vient de meilleur, cette année, d'au delà les Pyrénées⁵.

Camille JULLIAN.

HISTOIRE CONTEMPORAINE. — Le nouveau volume de M. AULARD⁶ se compose de huit études relatives à l'histoire de la Révolution française, déjà parues dans diverses revues. Elles sont toutes de premier intérêt et faites de main de maître, et renouvellent en grande partie les questions qu'elles traitent. La première (*Auguste Comte et la Révolution française*) nous rappelle de quelle singulière manière le fondateur du positivisme se permit de travestir l'histoire. Dans la deuxième (*Danton et les massacres de Septembre*), M. Aulard disculpe Danton d'avoir eu une responsabilité dans les égorgements. Il est certain qu'il n'en fut pas l'auteur ; sans parler de Marat, le rôle de Roland fut peut-être plus lamentable que le sien. Il n'empêche qu'on ne peut l'innocenter complètement selon moi. Les deux articles sur la séparation de l'Église et de l'État sont neufs et intéressants. J'aime particulièrement l'étude sur les *Causes du 18 Brumaire*. Il y a là des pages fines et profondes où M. Aulard montre à merveille comment la disposition générale des esprits devait faire accueillir favorablement le 18 Brumaire. L'étude suivante sur *le Lendemain du 18 Brumaire* montre comment il le fut en effet. Le volume se termine par deux chapitres sur *l'Établissement du Consulat à vie* et sur *l'Authenticité des Mémoires de Talleyrand*. On se souvient des polémé-

1. *Bulletin*, 1896, p. 349 (de MM. de Bourgade et H. de Villefosse), 1897, p. 131 (de M. G. Vernet), etc.

2. *Ibid.*, 1897, p. 143 (de M. Michon).

3. *Comptes-rendus*, 1897, p. 172.

4. Dans la *Revue internationale des archives, des bibliothèques et des musées*. Welter, 1896.

5. Je parle du buste déjà fameux d'Elche. Cf. Heuzey, *Académie des inscriptions*, 1897, p. 507. Sera publié par M. Paris, dans la *Fondation Piot*.

6. F.-A. Aulard, *Études et leçons sur la Révolution française*, seconde série. Paris, Alcan, in-12, 307 p.

miques soulevées sur ce dernier sujet. Il est certain que les mémoires publiés ne sont pas tels qu'ils sont sortis de la plume de Talleyrand; il ne l'est pas moins qu'ils ont une réelle valeur historique, à la condition d'être employés avec critique. — M. Aulard a dirigé des fouilles profondes dans les sources de l'histoire de la Révolution. C'est lui qui a publié les *Actes du Comité de salut public* et les *Documents relatifs à l'histoire de la Société des Jacobins*. Il est de plus l'auteur d'une multitude d'études sur les personnages et les événements les plus considérables de l'histoire intérieure de la Révolution. Il est donc assurément, à tous les points de vue, le seul homme capable de l'écrire actuellement. Or, il y a longtemps que nous n'avons plus eu d'histoire de ce genre; depuis la dernière, la science des choses de l'époque s'est renouvelée. Il est nécessaire de temps en temps d'écrire des ouvrages généraux qui durent et qui fixent l'état de la science historique sur telle grande période. M. Aulard ne nous donnera-t-il point cette œuvre dont il a déjà écrit tant de fragments, qu'il a esquissée dans plusieurs chapitres de l'*Histoire générale* et qu'on est en droit d'attendre de lui ?

M. BOPPE étudie, dans un volume substantiel¹, l'histoire de la légion portugaise, de 1807 à 1813, ou plutôt, comme il le dit lui-même, ce n'est pas une véritable histoire qu'il nous donne, c'est un choix de documents officiels puisés en général aux archives de la guerre et aux Archives nationales et destinés à servir de commentaire aux lettres de l'empereur concernant la légion portugaise. On sait que la légion portugaise fut créée à la suite de l'occupation du Portugal par Junot. Quoique primitivement ses officiers eussent dû surtout servir d'otages auprès de Napoléon et l'aient suivi fort à contre-cœur, elle se distingua à Wagram, à Smolensk et à la Moskowa. Ses débris rentrèrent en France et, les régiments étrangers ayant été licenciés par Louis XVIII, les malheureux officiers portugais se trouvèrent entraînés dans le désastre de celui qui les avait arrachés à leur patrie. Ils écrivaient mélancoliquement, le 8 septembre 1813, au ministre de la guerre : « Nous sommes des malheureux qui roulons depuis longtemps de malheur en malheur sans en avoir été la cause. » Il est difficile d'imaginer une odyssée plus douloureuse que celle de ces infortunés qui, après avoir semé tous les chemins d'Europe des cadavres de leurs compagnons, se trouvaient du jour au lendemain jetés sur le pavé. Il est fâcheux que, par un excès de modestie, le commandant Boppe, au lieu de nous

1. Commandant P. Boppe, *la Légion portugaise, 1807-1813*. Paris, Berger-Levrault, 1897, in-8°, xii-519 p.

donner une histoire, n'ait fait que publier des documents qui n'ont guère d'utilité que pour l'histoire militaire technique.

Ce sont au contraire tous les historiens qui sauront gré au commandant MARGUERON de l'importante publication qu'il vient d'entreprendre¹ et dont le second volume paraîtra prochainement. Son recueil a sans doute été « publié surtout en vue de l'instruction militaire, » mais en même temps il a groupé « les matériaux qui forment la substance essentielle de l'histoire de la campagne de 1812, sans les modifier ni les tronquer, en laissant aux esprits éclairés le soin d'apprécier tous les faits, » et par là se trouve avoir accompli une œuvre de toute première utilité pour les historiens. Ils trouveront dans le livre de M. Margueron un choix raisonné de documents bien classés, précédés, réunis et complétés par des notices succinctes et précises. Un grand nombre de pièces sont inédites; elles proviennent principalement des archives du ministère de la guerre. Le volume qui vient de paraître fait connaître avec détail les forces que réunit l'empereur en vue de la campagne de Russie; il montre comment peu à peu l'armée s'organisa et grossit de manière à être prête à toute éventualité; quelques documents se rapportent aux projets que l'empereur nourrissait contre l'Angleterre.

Ce ne sont pas les érudits seulement, mais même le grand public, qui s'intéressera aux *Souvenirs* de Pons de l'Hérault, publiés par M. PÉLISSIER². Je disais naguère que son introduction était ce qu'il y avait de meilleur dans son récent volume des lettres de Napoléon de l'île d'Elbe. On n'en dira pas autant du présent. Non que l'introduction qui est en tête soit insuffisante: elle est au contraire excellente, sobre, nette et précise, et explique à merveille l'intérêt de la publication. Mais cette publication en elle-même est tout à fait importante. Je sais peu de volumes aussi intéressants en ce qui concerne la personne de Napoléon vaincu. M. Pélassier a retrouvé à la bibliothèque de Carcassonne les manuscrits de Pons de l'Hérault, ancien jacobin, qui fut nommé administrateur des mines de l'île d'Elbe, qui, sans cesser d'être républicain, se dévoua à Napoléon détrôné, rentra avec lui en France et vécut ensuite longtemps dans l'exil. Il avait de bonne heure entrepris la rédaction de ses souvenirs, qui

1. *Campagne de Russie*. 1^{re} partie: *Préliminaires de la campagne de Russie, ses causes, sa préparation. Organisation de l'armée du 1^{er} janvier 1810 au 31 janvier 1812*. Paris, Charles-Lavauzelle, in-8°, VII-333 p.

2. Pons de l'Hérault, *Souvenirs et anecdotes de l'île d'Elbe*, publiés d'après le manuscrit original par Léon-G. Pélassier. Paris, Plon, 1897, in-8°, XLIII-406 p.

devaient être publiés sous le titre d'*Essai sur le règne de Napoléon à l'île d'Elbe*. Mais le premier brouillon fut détruit, et ce n'est qu'à la fin de sa vie que Pons a rédigé les notes publiées par M. Pélissier. Elles formaient trois grosses liasses de fiches incomplètes et décousues. M. Pélissier les a fort bien classées et émondées. L'indéniable sincérité du brave Pons, la précision de ses souvenirs, la lucidité de son esprit, le soin qu'il eut de s'entourer de tous les témoignages possibles, donnent à son récit une valeur véritable, malgré la date reculée à laquelle il fut rédigé. Le récit est amusant par la personnalité de l'auteur, brave homme lètu, sensible et méridional. Le style en est des plus pittoresque. Entremêlé de locutions méridionales (« petite, » « trop à bonne heure, » etc.), il est parfois incorrect et souvent d'une enflure qui prête au sourire. Il faut lire les amours du brave général Drouot avec la charmante M^{lle} Henriette (p. 472), ou encore la description de l'arrivée de la garde à l'île d'Elbe : on voit « de vieux soldats qui, avec une figure rébarbarative (*sic*), versent de douces larmes comme la jeune fille qui retrouve le père chéri au-devant duquel elle courait » (p. 323). Mais c'est naturellement la figure de l'empereur qui tient le premier plan. Assurément, comme le remarque fort bien M. Pélissier, l'excellent Pons est loin d'être assez grand psychologue pour en démêler toute la complexité. Mais il note un grand nombre de traits intéressants de sa vie et nous donne l'impression exacte et sincère qu'il a produite sur un fort honnête homme qui lui était hostile en principe et qui, tout en se laissant séduire par lui, ne perdit pas entièrement la liberté de le juger. Peut-être, comme le signale M. Pélissier, peut-on remarquer dans les mémoires de Pons quelques signes d'affaissement intellectuel chez Napoléon. Il est évident que le fait de remplir de petits poissons la poche du général Bertrand, puis de lui demander son mouchoir, n'est pas un acte de génie (p. 250-254). Plus significatifs, de mauvais choix fréquents, des petites vanités, des jugements hâtifs, des résolutions inconsidérées frappent le lecteur. Mais, en somme, tout cela est peu de chose. Certains traits de caractère vraiment plus importants s'accusent dans la publication de Pons. C'est par exemple les merveilleux dons d'acteur qu'il y avait chez l'empereur, gardant au milieu de ses plus grandes colères jouées ou réelles une possession entière de lui-même et le pouvoir de rendre pleine justice à ses contradicteurs. Le brave Pons était tout bouleversé d'une scène violente qu'il venait de subir pour n'avoir pas voulu livrer à l'empereur des sommes qu'il jugeait dues à la Légion d'honneur : il fut stupéfait de le voir quelques secondes après venir lui causer cordialement

comme si rien ne s'était passé. « Il n'avait, dit-il, pas plus de fiel qu'un poulet » (p. 445). « L'empereur n'était pas haineux. Surtout il n'était pas vindicatif » (p. 464). « Il n'était pas têtue et admettait fort bien qu'on eût raison contre lui » (p. 280). Bien d'autres traits seraient à rappeler. Le livre abonde en choses nouvelles et mérite un vrai succès¹.

Il faut en souhaiter également à celui que M. GAFFAREL vient de consacrer à l'histoire de Dijon en 1814 et en 1815², pendant la première occupation autrichienne, les Cent-Jours et la deuxième occupation. L'auteur a trouvé un grand nombre de pièces d'archives, de lettres et de mémoires locaux, pleins de détails curieux et importants. Il nous a donné une bonne monographie de la vie d'une ville de province pendant ces jours troublés. Entre autres questions générales, il aide à élucider celle des sentiments de la France à la fin de l'empire et au début de la Restauration. Ce volume n'apporte pas de faits et d'idées nouveaux, mais il sert à vérifier abondamment les faits historiques généralement admis : la lassitude du pays à la chute de l'empire, la joie qui accueillit la première entrée des alliés, les déceptions qui suivirent le retour des Bourbons, la surprise, la crise d'espoir qui secoua le pays pendant les Cent-Jours, enfin, après la chute définitive de l'empire, le malaise et la colère qui résultèrent de la nouvelle occupation et des exactions des alliés obligés de rentrer en France. La publication de M. Gaffarel n'a rien d'oiseux comme trop souvent celles du même genre. Elle est utile et originale, et, tout en intéressant par elle-même, elle donne à l'érudit qui le désire le moyen de la vérifier et de la compléter. Regrettons un style parfois un peu « bavard » dans son allure rapide et une incorrection trop fréquente des noms propres.

Le titre seul du volume de M. Philibert AUDEBRAND³ annonce qu'il n'est pas un livre d'histoire. Il consiste en une série de dialogues précédés de deux courts morceaux sans importance. Des interlocuteurs aux noms fantaisistes y causent sur Napoléon sans que rien indique le motif de leurs conversations et les sources de leurs affirmations. Bien qu'écrit dans une langue laborieuse et contournée qui manque de précision et de finesse, le livre se lit facilement. L'auteur

1. Un index facilite les recherches. Dans une prochaine édition, quelques rectifications de noms propres sont nécessaires. Le même personnage est appelé *Loubers*, p. 242 et 326, et *Loubert*, p. 330 et 352.

2. Paul Gaffarel, *Dijon en 1814 et en 1815*. Dijon, impr. Darantière, 1897, in-8°, 382 p.

3. Philibert Audebrand, *Napoléon a-t-il été un homme heureux ?* Paris, Calmann-Lévy, 1897, in-18, XII-305 p.

est au courant de tous les potins de l'histoire et y ajoute sa bonne part. Étant donné qu'il semble viser à l'exactitude, on peut lui reprocher d'accepter sans contrôle certains dires par trop erronés tels que l'imputation à l'Autriche d'avoir volontairement détruit le fils de Napoléon. L'ouvrage de M. Audebrand est un de ces livres « à côté de l'histoire » comme il s'en écrit de bien pires. Il se parcourt sans désagrément et quelques pages sont amusantes et non dénuées de vérité.

M^{me} Arvède Barine a retracé dans son charmant volume, *Bourgeois et gens de peu*, la physionomie d'un brave grenadier anglais qui a eu l'heureuse idée d'écrire, ou plutôt de dicter (car il ne savait pas écrire) ses souvenirs de campagne. On s'étonne de ne pas voir mentionner cette étude dans l'introduction dont M. H. Gauthier-Villars a fait précéder la traduction qu'il nous donne des *Mémoires de William LAWRENCE*¹. Ils sont d'une lecture bien intéressante, moins d'ailleurs au point de vue proprement historique qu'au point de vue psychologique. Ils n'apportent guère de détails nouveaux à l'histoire des guerres d'Amérique, d'Espagne et de la campagne de Waterloo. En revanche, ils nous fournissent une curieuse psychologie du soldat anglo-saxon. M^{me} Arvède Barine et M. Gauthier-Villars se sont plu à rapprocher ces mémoires des souvenirs de Coignet et de Fricasse. Malgré les différences de race, il demeure bien des traits communs, et le principal est qu'en temps de guerre la question du « ventre » est celle qui concentre presque toute l'attention du soldat, quelle que soit sa nationalité. La traduction de M. Gauthier-Villars est fort agréable, d'une langue alerte et simple, très appropriée au style de l'auteur.

Le dernier volume des *Mémoires des autres*, de la comtesse DASH², est peut-être le plus amusant. Il est moins « bâclé » que les autres, si l'on peut dire, et il renferme une foule de détails sur Barbey d'Aurevilly, Henri de Saint-Georges, Victor Hugo, Roger de Beauvoir, Ida Ferrier, Gérard de Nerval, Dumas surtout, et bien d'autres. J'imagine que l'aimable narratrice a dû plus d'une fois confondre et enjoliver ses récits. Il faut signaler ses notes de voyage et particulièrement l'amusante description qu'elle donne d'un séjour qu'elle fit dans un harem de Constantinople, où elle vit des choses cachées au commun des voyageurs. Malheureusement, ici encore, je me défie de son imagination exubérante.

1. William Lawrence, *Mémoires d'un grenadier anglais*, 1791-1867, traduits par Henry Gauthier-Villars. Paris, Plon et Nourrit, in-18, xx-296 p.

2. *Mémoires des autres*, par la comtesse Dash. *Souvenirs anecdotiques sur mes contemporains*, publiés par Clément Rochel. Paris, Librairie illustrée, in-18, 262 p.

On consultera avec plus de confiance le dernier ouvrage de M. DE SPOELBERCH DE LOVENJOU, où le savant érudit étudie avec son soin accoutumé un certain nombre de particularités relatives à la vie et aux ouvrages de Balzac, dont il s'est fait un domaine particulier¹.

M. DE MEAUX a consacré à Montalembert, qui fut son beau-père et son ami, une étude biographique grave, pondérée, un peu solennelle, qui en même temps qu'une œuvre d'histoire est un hommage pieux². Elle est écrite avec une simplicité austère et donne bien, je crois, le portrait de l'homme honorable qu'elle décrit. Elle n'emprunte rien au reportage ni aux préoccupations d'une amitié mesquine et familière. Elle montre à quelles grandes questions Montalembert fut mêlé, comment il les comprit, de quelle manière il aida à les trancher. Elle fait ressortir les deux sentiments qui l'inspirèrent toute sa vie : l'amour de la religion catholique et celui de la liberté, et expose de quelle manière Montalembert pensa les concilier. L'historien est de la même race que son héros, et l'on croit lire par moment la biographie simple et austère de quelque grand parlementaire d'autrefois écrite par un fils respectueux qui, en retraçant la mémoire de son père, pense honorer à la fois sa race, son Dieu et son pays.

Martial Delpit fut un des membres de la droite modérée dans l'Assemblée nationale de 1874. Son nom, à peu près ignoré de ceux qui n'ont pas étudié spécialement notre histoire politique, peut l'être sans inconvénient. On ne lira pas néanmoins sans profit l'étude que M. DES VALADES vient de consacrer à ce très honnête homme³. Elle consiste en un choix de lettres et de manuscrits de Martial Delpit reliés par un commentaire très sobre. Nous avons des renseignements assez abondants sur la jeunesse de Martial Delpit, ses relations avec Augustin Thierry, sa mission dans les archives anglaises, plus tard sur son rôle dans l'Assemblée nationale. Par contre, il semble qu'il n'ait pas vécu de 1846 à 1871. Martial Delpit apparaît comme un homme très droit, d'un style et d'une pensée fermes. Ses lettres depuis 1874 sont parfois intéressantes. Quelques-unes sont belles et méritaient d'être publiées.

M. MÉZIÈRES a groupé, sous le titre de *Morts et vivants*⁴, dix-huit articles consacrés à divers personnages littéraires et politiques des

1. Vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, *Autour de Honoré de Balzac*. Paris, Calmann-Lévy, 1897, in-18, xiv-294 p.

2. Vicomte de Meaux, *Montalembert*. Paris, Calmann-Lévy, 1897, in-18, 310 p.

3. P.-B. des Valades, *Martial Delpit, député à l'Assemblée nationale. Journal et correspondance*. Paris, Didot, in-8°, vii-383 p.

4. A. Mézières, *Morts et vivants*. Paris, Hachette, 1897, in-16, 370 p.

deux derniers siècles. Ils ont généralement été écrits à propos de volumes récents. Ils n'ont donc point de prétention à l'érudition et se contentent d'indiquer les traits caractéristiques et la véritable valeur de leurs héros. Presque tous me semblent « justes, » c'est-à-dire que M. Mézières a énoncé sur les livres qu'il étudie comme sur leurs héros des jugements qui sont ceux de la critique impartiale. Il est excessivement facile d'utiliser les matériaux réunis par un érudit pour démolir son œuvre; il ne l'est pas moins de lancer tel paradoxe bruyant ou de caricaturer telle figure historique. Ces deux procédés courants forcent l'attention du public et facilitent la vente d'un livre. Ne les pratiquer à *aucun degré* est un mérite, négatif si l'on veut, mais réel. M. Mézières choisit pour peindre ses personnages des traits simples, souvent déjà connus, sur lesquels il ne craint pas de revenir. Aussi les petits tableaux qu'il nous offre, pour n'être pas des originaux, ont tous leur valeur, se lisent avec agrément et avec utilité. J'aime tout particulièrement douze pages charmantes sur l'abbé Prévost. Il faut aussi remercier M. Mézières d'avoir défendu l'exquis Fénelon contre les agressifs prôneurs de son rival. Je note encore un intéressant croquis du feld-maréchal Paskevitch. Dans les dernières études, consacrées à des personnages qu'il a connus, M. Mézières ajoute le charme de ses souvenirs personnels. Il y a plaisir à suivre ce cicerone aimable dans les chemins bien tracés où il nous promène.

L'*Algérie* de M. Maurice WAHL n'est pas non plus entièrement une nouveauté¹. C'est la troisième édition d'un ouvrage paru il y a déjà plusieurs années. L'auteur en a rafraîchi les statistiques et complété quelques détails. Il n'y a pas à revenir sur ce volume, dont le sérieux mérite est déjà connu. Je rappelle qu'il se compose de six livres : il y en a un consacré à la géographie physique, deux à l'histoire, un à l'ethnographie, un aux questions politiques, un à l'économie politique. Il est regrettable que l'auteur n'ait pas complété son volume par une bibliographie raisonnée et par un index. L'une et l'autre auraient rendu de grands services. Espérons que nous les verrons dans une prochaine édition.

L'étude que M. LAPIE vient de consacrer à la société tunisienne, ou, comme il le dit fort bien, « aux civilisations tunisiennes², » est tout à fait agréable à lire. L'auteur a bien vu ce dont il parle et il a lu tout ce qui s'est publié de considérable sur son sujet. Malheureusement, — nous en sommes très loyalement avertis, — il ne sait pas

1. Maurice Wahl, *l'Algérie*. Paris, Alcan, in-8°, 442 p.

2. Paul Lapie, *les Civilisations tunisiennes. Musulmans, Israélites, Européens. Étude de psychologie sociale*. Paris, Alcan, 1898, in-12, 304 p.

l'arabe, ce qui doit inspirer quelques réserves sur bien des points, au moins jusqu'à ce que les arabisants en aient contrôlé l'exactitude. Pour ceux qui savent encore beaucoup moins l'arabe que M. Lapie, il est possible seulement de constater que son volume paraît bien informé et bien construit. Il distingue les trois éléments ethniques principaux qui composent la population tunisienne, Juifs, Arabes et Européens, et étudie successivement les traits caractéristiques de la langue, de l'économie, de la famille, de l'État, de la religion et de l'art dans chaque langue. Tout ce que nous apprend M. Lapie est intéressant et bien exposé. J'aurais préféré un autre ordre des matières. Il est bien certain aussi qu'il y a quelque chose d'artificiel dans les distinctions un peu absolues et les généralisations parfois bâtives de M. Lapie. Les portraits de l'âme arabe et de l'âme juive sont joliment tracés, mais d'un dessin évidemment trop accusé. Ne le lui reprochons pas trop. Comme il le dit lui-même, « isoler, c'est exagérer. » Il a voulu isoler les éléments ethniques très enchevêtrés de la population tunisienne. Il en a sans doute exagéré les caractères et rendu violents les contours. Il n'empêche qu'il nous a bien intelligemment expliqué l'état psychologique et social des trois peuples, leur action et leur réaction réciproque. Dans sa conclusion, M. Lapie essaie d'indiquer comment ils peuvent se partager l'activité de la nation, et l'on ne peut que s'associer, peut-être avec quelque scepticisme, aux vœux qu'il forme pour que les progrès de l'instruction et de l'éducation facilitent leur fusion, afin qu'il en résulte une nation nouvelle où soient concentrées les qualités des trois races.

La question d'Orient apparaît comme un effroyable chaos à tous ceux qui ne suivent pas avec quelque soin l'évolution politique de l'Europe. Ils sauront gré à M. CHOUBLIER du volume clair et substantiel qu'il vient de lui consacrer¹. Une introduction expose l'historique de la question avant le traité de Berlin. Dans la première partie de l'ouvrage, l'auteur analyse le traité et montre les complications qui viennent tant de la situation de la Turquie elle-même que du réveil des nationalités en Orient et des intérêts des puissances. Dans la deuxième partie, de beaucoup la plus considérable, il expose les différentes étapes de la question d'Orient jusques et y compris les récentes affaires d'Arménie et de Crète. Enfin, une troisième partie, beaucoup plus brève, examine l'état actuel de la question d'Orient. L'auteur est au courant de la littérature de son sujet en anglais, en français et en allemand. Il est exempt d'idées préconçues et de déclamation. Les

1. Max Choublier, *la Question d'Orient depuis le traité de Berlin, Étude d'histoire diplomatique*. Paris, Rousseau, 1897, in-8°, 538 p.

conclusions sont justes et modérées. Il est certain qu'on ne peut qu'approuver le rôle qu'il indique à la France dans ces laborieux débats : favoriser avec modération le développement des nationalités tout en tâchant d'obtenir des réformes du gouvernement turc. Malheureusement, ce rôle est terriblement difficile, et à le jouer mal, ou même bien, on risque fort de s'aliéner les deux parties ¹.

La biographie que publie le comte GRABINSKI ² sur le comte Arese intéresse presque autant l'histoire de France que celle d'Italie. C'est la reproduction, avec quelques additions, de trois articles parus naguère dans le *Correspondant*. Ces articles eux-mêmes avaient pour but de faire connaître au public français des pièces inédites publiées en italien, en 1894, par M. Bonfadini, dans sa *Vita di Francesco Arese*, et qui sont pour la plupart extraites de la correspondance d'Arese. On sait qu'après avoir commencé par être un agitateur et un carbonaro et avoir été l'ami de jeunesse du futur empereur des Français, Arese devint un des hommes politiques les plus considérables de la monarchie piémontaise puis italienne. Son amitié avec Napoléon III l'aïda en maintes reprises, comme agent de Cavour, à obtenir des concessions favorables à l'Italie. La partie la plus importante de la correspondance consiste dans les lettres qu'il échangea avec Napoléon et avec le docteur Conneau. Les premières attestent clairement la politique au jour le jour et décousue de l'empereur; les deuxièmes démontrent l'influence considérable et souvent funeste qu'eut sur cette politique le docteur Conneau, qui déclarait lui-même : « Je suis Français parce que les circonstances m'ont fait tel, mais je sens qu'au fond du cœur je suis, j'ai été et je serai toujours Italien » (p. 440). Il faut savoir gré au comte Grabinski d'avoir mis ces pièces curieuses à la portée du public français.

Sous le titre de *l'Espagne, Cuba et les États-Unis* ³, M. Charles Benoist a réuni un certain nombre d'articles de revue consacrés à la question cubaine, au soulèvement des Philippines et au rôle historique de M. Canovas del Castillo. Il a vu les hommes politiques principaux d'Espagne et est bien au courant de ses sujets. Malgré une

1. On voudrait un peu plus de précision dans les références et de soin dans les indications typographiques. M. Choublier cite à plusieurs reprises (p. 322, 440, 499) le soi-disant testament de Fuad-Pacha daté de 1869 et publié dans la *Revue de Paris* en novembre 1896. Il est très vraisemblable que ce document est apocryphe.

2. Comte Joseph Grabinski, *Un ami de Napoléon III. Le comte Arese et la politique italienne sous le second Empire*. Paris, Bahl, 1897, in-18, 259 p.

3. Charles Benoist, *l'Espagne, Cuba et les États-Unis*. Paris, Perrin, in-16, xvii-269 p.

prédilection visible pour l'Espagne et pour Canovas, il y a un effort d'impartialité, et la valeur historique de l'ouvrage est réelle. Il a de grandes qualités de netteté et de précision. Il faut y regretter un style un peu sautillant et un procédé d'écriture qui rappelle souvent plutôt l'interviewer que l'historien. La partie de beaucoup la meilleure du volume est celle qui traite de la question cubaine. Il expose à merveille son origine et son évolution. La volonté séculaire et inébranlable de l'Espagne de maintenir sa domination sur la colonie, quelque sacrifice qu'il puisse lui en coûter, est assurément un bel exemple de fierté nationale. M. Benoist n'explique pas moins bien le désir d'indépendance d'un peuple dont les chefs rêvent d'être des « Guacinton, » des « Laffayet, » des « Bolibar » (p. 43), et aussi l'attitude des États-Unis, qui depuis le commencement du siècle guettent l'île, laquelle, selon eux, doit forcément tomber dans leur domaine; leur politique officielle, correcte et diplomatique, ne cesse d'en négocier l'achat, tandis que le sentiment populaire appuie l'idée d'une dépossession brutale. Le conflit entre ces trois ambitions était inévitable. Il semble que l'avenir ne pouvait que l'exaspérer; les trois adversaires se réclament de principes irréconciliables: les Espagnols de leur tradition nationale et de leur propriété, les Cubains du droit du peuple à disposer de lui-même, les Américains de la géographie et de leur intérêt. Celui de ces droits qui l'emportera est sans doute celui du plus fort. L'avenir est gros d'orage.

M. LEGER vient de publier une deuxième édition de son *Monde slave*¹. Il y a ajouté une introduction où il raconte de quelle manière il a été amené à s'occuper d'études slaves et un fragment important sur la langue russe et l'expansion des langues slaves. Le livre est assez connu pour qu'il soit inutile de le recommander. Quelques anciens que soient quelques-uns des essais qu'il comprend (plusieurs datent d'avant la guerre de 1870), ils n'ont rien perdu de leur intérêt; on pourrait même dire, hélas! qu'ils sont presque aussi nouveaux pour nous. En dehors de la littérature journalistique, nous sommes demeurés terriblement peu instruits de tout ce qui se passe dans le monde slave. Chaque fois qu'on traduit un volume du russe, nous nous apercevons de notre profonde ignorance de l'âme et de la vie du peuple allié. Il faut bien avouer que les travaux de M. Leger et de quelques autres sont trop peu connus, n'apprennent pas assez et ont eu trop peu d'imitateurs. Puisse l'enseignement de M. Leger au Collège de France susciter des disciples qui aient la science, la précision

1. Louis Leger, *le Monde slave. Études politiques et littéraires*. 2^e éd., revue et augmentée. Paris, Hachette, 1897, in-16, xxii-344 p.

et la clarté d'esprit du maître ! Il est certes plus facile actuellement que jadis d'aborder ces études et les avantages qu'elles comportent sont plus immédiats. Soyons toujours reconnaissants à M. Leger de ce qu'il a fait et espérons encore davantage.

Le livre de M. POBÉDONOSTZEFF constitue un document très précieux pour la connaissance de cette âme slave¹. M. Jules Lemaitre l'a signalé dans un intéressant article, qui, hélas, a eu moins de retentissement que celui qu'il avait consacré à l'ouvrage de M. Demolins. Publié il y a deux ans en Russie sous le titre de *Recueil de Moscou*, ce livre y a fait une très grande impression. C'est ce qu'on pourrait appeler le catéchisme raisonné de l'âme russe conservatrice. Dans des chapitres détachés, l'auteur, qui occupe une très haute situation dans l'église orthodoxe, passe en revue un certain nombre des idées du jour en matière philosophique, politique, religieuse, etc., et il les dissèque avec une simplicité forte et rude qui n'est pas sans produire un grand effet. En phrases nettes et sûres, il énonce les propositions les plus hostiles à toutes nos habitudes de juger modernes, et il faut reconnaître qu'il critique admirablement les institutions dont nous sommes fiers ou voulons le paraître. La séparation de l'Église et de l'État est absurde ; « on ne peut séparer le corps de l'esprit. » Le suffrage universel est fondé sur une théorie absurde et engendre forcément la corruption la plus effroyable. Absurde, le principe de la souveraineté du peuple et le gouvernement parlementaire : « Le Parlement est une institution qui sert à satisfaire l'ambition et la vanité et les intérêts personnels des représentants. Cette institution est une des preuves les plus éclatantes des illusions de l'esprit humain » (p. 40). Absurde, le régime démocratique ; absurde, l'organisation du journalisme moderne : des aventuriers y exercent, grâce à la liberté de la presse, la première magistrature de l'État sans donner aucune garantie, sans avoir aucune responsabilité. Nous sommes hypnotisés dans l'idolâtrie de mots abstraits mal compris. Le chapitre intitulé « Des maladies de notre temps » est un des plus curieux. Celui qui traite de l'Église est aussi très important. Mais tout le volume est à lire et à méditer. C'est, à ma connaissance, le manifeste récent le plus remarquable de l'esprit chrétien conservateur. Il est rédigé dans un ton très modéré et fourmille d'observations profondes et délicates. Dans son genre, c'est un chef-d'œuvre, et il est particulièrement intéressant comme révélation de l'esprit russe traditionnel.

Certainement beaucoup moins curieux, le volume de M. Louis

1. C.-P. Pobédonostzeff, *Questions religieuses, sociales et politiques*. Paris, in-8°, n-283 p.

LEGRAND sur *l'Idée de patrie*¹ mérite d'être lu avec estime. C'est un traité didactique à la manière des philosophes du XVIII^e siècle sur les origines, l'historique et les conséquences de l'idée de patrie. Nous y trouvons peu de choses nouvelles, mais des idées sages, justes et saines, qu'il n'est pas oiseux de répéter en bons termes. Un livre comme celui de M. Legrand n'est pas sans valeur à l'heure actuelle, où l'idée de patrie subit des attaques injustifiées et où il est de mode de se singulariser par des paradoxes. Le livre de M. Legrand est d'une sage doctrine et d'une grande probité littéraire. Je ne veux pas examiner ici l'idée qu'il se fait de l'idée de patrie ni la manière dont il conçoit son avenir. Ce ne sont pas là des matières historiques, à proprement parler, et j'avoue m'éloigner de son sentiment sur ces questions. Mais on peut louer son historique de l'idée de patrie, qui est, en somme, exact. J'y voudrais plus de relief. L'idée de patrie a traversé des phases plus diverses qu'il ne semble par le livre de M. Legrand. La forme actuelle ne date certainement, en réalité, que de la Révolution. Il est évident qu'un régime démocratique, où règne le suffrage universel et où chacun est partie agissante de la patrie, doit en exalter l'idée jusqu'au moment où d'autres raisons viennent modifier la forme de cette idée. L'idée actuelle de patrie est donc, somme toute, comme celle que nous avons de la propriété, issue de la Révolution française, ou du moins a été très profondément modifiée par elle. C'est un fait que je constate sans prétendre d'ailleurs en tirer ici aucune conclusion : l'abolition de l'esclavage est aussi une création moderne et n'en est pas moins respectable. Faire de l'idée que nous avons actuellement de la patrie une ancienne tradition ou le résultat d'une évolution plus récente n'est en soi ni en affermir ni en ébranler la légitimité, on ne saurait trop le répéter.

André LICHTENBERGER.

Un des derniers numéros de la *Science sociale* a résumé et discuté assez longuement, quoiqu'en les « dissociant » d'une manière qui pourrait induire en erreur, les lignes que j'ai consacrées ici au récent volume de M. Demolins. Disposant de peu de place, je n'ai pu relever dans cette revue qu'un petit nombre des fantaisies historiques de M. Demolins. La *Science sociale* a voulu en justifier quelques-unes. J'y renvoie sans commentaire ceux que ce petit débat peut intéresser.

1. Louis Legrand, *l'Idée de patrie*. Paris, Hachette, 1897, in-8°, xiv-335 p.

ESPAGNE.

1895-1896.

La littérature historique est en Espagne plus abondante qu'on ne croit. Elle partage avec le roman presque toute l'activité littéraire de notre pays, et l'on peut affirmer, sans chauvinisme, que dans ces deux genres les auteurs espagnols produisent des œuvres dignes d'être connues partout.

Les deux années 1895-1896 ont été particulièrement fécondes en livres de caractère historique. Notre bulletin sera donc un peu plus long qu'à l'ordinaire. Nous tâcherons pourtant d'être bref, ne faisant d'analyses détaillées que pour les ouvrages les plus importants.

DOCUMENTS. — Si l'on ne compte dans cette section que les publications exclusivement consacrées aux documents inédits, la liste ne serait pas considérable à vrai dire ; mais il ne faut pas oublier que, comme nous le ferons remarquer à l'occasion, la plupart des travaux historiques qu'on imprime maintenant sont accompagnés d'appendices où l'on insère les documents concernant le sujet étudié.

L'Académie de l'histoire, après les sept volumes de son *Memorial histórico* publiés en 1894, semble avoir ajourné cette riche collection. Elle n'a fait paraître de nouveau que le volume XXXIV où finit l'*Histoire de Charles IV*, par MURIEL, et une riche édition de la *Lex romana Wisigothorum*, d'après un palimpseste trouvé à Léon¹, et dont la nouveauté (vraiment très mince) est de renfermer une loi inédite de Theudis concernant l'administration de la justice. Le texte peu important de cette loi et l'existence d'une très belle édition antérieure de la *Lex romana* rendaient superflue, à notre avis, la publication très coûteuse du palimpseste. Le commentaire historique et critique qui précède le texte a été imprimé en latin, probablement à l'exemple des *Monumenta Germaniae historica* ou du *Corpus inscriptionum* de Berlin. Mais ce qui est très naturel pour les Allemands, dont l'idiome est peu répandu dans le monde, ne semble pas aussi nécessaire pour une langue latine, qui, même pour les étrangers cultivés, est très accessible au moyen du latin et de l'italien. Par contre, il n'est pas douteux qu'à cause de la décadence des études classiques en Espagne il y aura chez nous beaucoup de per-

1. *Legis romanae Wisigothorum fragmenta ex codice palimpsesto sanctae Legionensis ecclesiae*. Madrid, 1896.

sonnes pour qui la lecture du latin académique sera une difficulté assez embarrassante.

Les deux « collections de documents inédits, » dues aux soins du marquis de la Fuensanta et de MM. Zabalburu et Sancho Rayon, n'ont pas trop prospéré depuis 1894. Dans la première ont paru deux volumes (CXI et CXII) concernant, l'un la correspondance des princes d'Allemagne avec Philippe II et l'autre les documents de la « Hermandad » de Cordoue, formée au temps de l'infant D. Sancho. Dans la seconde on a publié le tome VI, comprenant des documents relatifs au Pérou (1539-1570)¹. — La mort du marquis de la Fuensanta et de M. Zabalburu, survenue récemment, a rendu difficile la continuation de ces deux séries.

En revanche, les érudits régionaux font des efforts très louables pour publier les documents concernant leur province. En Catalogne, la collection de *Documents ineditos del Arxiu municipal de Barcelona* a donné de nouveaux volumes qui arrivent à la seconde moitié du XVI^e siècle, et le directeur des archives communales de Manresa a entrepris une *Biblioteca historica Manresana*² dont le premier volume comprend une œuvre inédite de Magi Cangellas, auteur du XVII^e siècle; elle est intitulée : *Descripcio de la grandesa y antiquitats de la ciutat de Manresa*. En même temps la *Revista de Catalunya*, nouvellement parue, donne en feuilles séparées le célèbre *Tractat del regiment dels princeps e de comunitats* de Fr. F. Eximenis et d'autres écrits inédits. Les érudits des îles Baléares font de même avec les *Informacions judiciales sobre'ls adictes a la Germania* trouvées aux archives de Majorque par M. Quadrado, et le *Diari de Mahó* de Juan Roca.

De leur côté, les Aragonais ont donné un nouveau volume de la *Biblioteca de escritores aragoneses*, qui renferme l'*Itinerario de Aragón* de Labaña³, et les Basques ont fondé une *Biblioteca bascongada* qui publie des documents et des travaux historiques⁴. Une attention particulière doit être donnée à la *Colección de Monumentos*

1. *Nueva colección de documentos inéditos para la historia de España y de sus Indias*. Tomo VI. *Documentos referentes al vireynato del Peru*, 1559-1570. Madrid, 1896. In-4°, VIII-383 p.

2. *Biblioteca histor. Manresana*. Tomo I. *Descripció de la grandesa y antiquitats de la ciutat de Manresa, obra inedita de Magi Cangellas ab la biografia del autor*. Manresa, 1896.

3. *Itinerario del Reino de Aragón*. Obra impresa y public. por la Excm. Diputación provinc. de Zaragoza. Zaragoza, 1895-96. In-fol., LXXI-218 p.

4. Bilbao, 1896. In-8°. Quatre volumes ont été publiés avec des œuvres de Moraza (discours politique) et Campion, et des travaux sur Iparraguirre et l'arbre de Guernica.

históricos de Valencia y su Reino due aux soins de M. Chabas, et dont les deux premiers volumes sont consacrés à l'ouvrage inédit du P. Teixidor (XVIII^e siècle) : *Antigüedades de Valencia*, très important pour les rectifications qu'elle apporte aux histoires classiques de Beuter, Ercolano, Esclapés, etc., et même aux écrivains modernes, tels que Llorente. M. CHABAS a publié avec un soin très méritoire le manuscrit du P. Teixidor et l'offre aux lecteurs enrichi de notes, d'appendices et de planches¹.

D'un intérêt plus général est le *Segundo proceso instruido por la Inquisición de Valladolid contra Fray Luis de León*, dont étaient connus des fragments depuis 1882 (publiés par M. Álvarez Guijarro dans la *Revue Hispano-Américaine*). Le P. Blanco GARCIA le publie maintenant en entier avec des notes intéressantes.

Les Jésuites travaillent beaucoup à leurs *Monumenta Historica Societatis Jesu* (un fascicule par mois), qui sont à leur troisième année et renferment, dans différentes séries, des documents concernant l'histoire de la Compagnie (*Chronicon Soc. Jesu, Litterae quadrimestres*) en général, et en particulier saint Ignace de Loyola et saint François de Borja.

Pour ce qui concerne les études arabes, il faut signaler un petit volume de *Escrituras mozárabes toledanas que se conservan en el Archivo histórico nacional*², recueillies et annotées par M. PONS BOIGUES et intéressantes pour connaître la vie sociale et les mœurs de Tolède pendant les XI^e, XII^e et XIII^e siècles, et le tome X de la *Bibliotheca arabico-hispana*³, qui continue l'*Index librorum de diversis scientiarum ordinibus quos a magistris didicit Abu Bequr ben Khair*. M. RIBERA, de concert avec MM. Codera, Pons et autres arabisants, commencera prochainement la publication d'une série d'études hispano-arabes, où seront insérés plusieurs documents. Si cette série réussit, elle prendra la place de la *Bibliotheca*, menacée de disparaître, malgré les efforts de ses éditeurs, l'État lui retirant la subvention qu'elle a reçue jusqu'aujourd'hui. — Une des études arabes annoncées sera consacrée aux bibliothèques et bibliophiles arabes. M. Ribera a donné d'avance un spécimen de cette étude dans une conférence lue à l'Université de Saragosse et qui est arrivée déjà à sa seconde édition⁴.

1. *Monumentos históricos de Valencia y su reino*. Tomos I y II. *Antigüedades de Valencia... Escribiolas en 1767 Fr. Josef Teixidor...* Valencia, 1895-1896. In-4°, xxxix-467 et 504 p., avec planches.

2. Madrid, 1897. In-8°, 320 p. Texte arabe et traduction partielle.

3. Tomus X. *Caesaraugustae*, 1895. In-4°, xiii-51 feuilles.

4. *Biblioflos y Bibliotecas de la España musulmana*. Zaragoza, 1897.

M. UBAGON a publié dans la bibliothèque des bibliophiles plusieurs *Relaciones históricas de los siglos XVI y XVII*¹, dont quelques-unes relatent des voyages royaux, d'après des manuscrits de la Bibliothèque nationale, et, dans un fascicule à part, la curieuse *Relación de los festines que se celebraron en el Vaticano, con motivo de las bodas de Lucrecia Borgia con Alonso de Aragón*.

Revenant à l'histoire locale, on trouve encore à signaler un volume de *Documentos históricos del Archivo municipal de San Sebastian*, qui comprend des documents depuis l'an 1200 jusqu'en 1813²; les trois lettres de Antonio Tallander³ et surtout le *Testamento* de Raimond Lulle⁴, publications dues à M. Bofarull et dont la seconde a été, à diverses reprises, analysée dans des revues périodiques de France, à cause de son importance historique; la *Noticia de las fiestas en honor de la Marquesa de Denia*, célébrées à Séville en 1599, imprimée, avec d'autres documents de l'époque, par M. TENORIO⁵. Au même genre appartiennent les relations des fêtes célébrées à Madrid en honneur du prince de Guastalla, avec une pièce dramatique de Tirso de Molina, publiées à Séville⁶.

Parmi les œuvres des mémorialistes, ont paru le second et le troisième volume des *Memorias de la vida del Excmo F.-D. José Garcia de León y Pizarro*⁷, la *Refutación de D. Jerónimo Valdés al Manifiesto de D. Joaquin de la Pezuela, 1821*⁸, qui concerne l'histoire de l'indépendance des colonies espagnoles de l'Amérique et les *Memorias del Marqués de Ayerbe* relatifs au séjour de Ferdinand VII à Valençay et au commencement de la guerre de l'Indépendance (1808)⁹.

Il suffira de citer deux anciens traités inédits : *Comprensión de la destreza*, par A. GUERRA DE LA VEGA, et *Ejercicios de la brida*, par A. DE OJEDA, dont l'intérêt historique est assez mince, et qui ont

1. Vol. XXXVII de la « Sociedad de Bibliófilos españoles. » In-4°, VII-431 p. Il comprend trente et une relations et des notes.

2. San Sebastián, 1895. In-4°, 236 p.

3. *Tres cartas autógrafas é inéditas de Antonio Tallander, Mossen Borra, maestro de los albardanes de D. Fernando el de Antequera, y algunos documentos desconocidos relativos al mismo personaje.* Barcelona, 1895, 100 p.

4. *El testamento de Ramón Lull y la escuela luliana en Barcelona.* Barcelona, 1896.

5. Sevilla, 1896. VIII-116 p.

6. *Grandiosas fiestas que en la Corte se hicieron à la entrada del señor Principe de Guastalla... con una Loa al nacimiento del Principe de España, compuesto por Gabriel Tellez.* Sevilla, 1896. 17 p.

7. Le premier volume a été signalé dans le *Bulletin* précédent (*Colección de escritores castellanos*).

8. Madrid, 1895. 513 p. et une carte.

9. Zaragoza, 1893-95. In-8°, 805 p. et un portrait.

été publiés par le marquis de Jerez de los Caballeros, avec des avertissements bibliographiques de M. Leguina. Ces deux petites plaquettes (39 et 23 pages) exciteront pourtant la curiosité des amateurs de sport.

Nous parlerons ailleurs d'autres publications de documents relatifs à l'histoire littéraire et à celle de nos colonies d'outre-mer.

RÉIMPRESSIONS. — L'amour de nos bibliophiles pour les réimpressions de livres rares ou peu connus est toujours aussi vif. Malheureusement, dans la plupart des cas, la réimpression faite à très petit nombre d'exemplaires devient aussi rare que l'œuvre reproduite, au grand regret des lecteurs ordinaires. Quelquefois, il s'agit d'ouvrages considérables et vraiment importants, tels que les *Flores de poetas ilustres de España*, dont nous nous occuperons dans un autre paragraphe. Mais, en général, il s'agit de livres comme le *Libro que trata de los inventores del arte de marear*¹ et le *Menosprecio de corte y alabanza de aldea*, écrits composés par Antonio DE GUEVARA, auteur du XVI^e siècle, ou bien les *Grandezas de Ecija*, de A. FLORINDO, la *Caballeriza de Córdoba*, de A. CARRILLO (imprimé pour la première fois en 1623), l'histoire de *Santa Isabel de Aragón, reina de Portugal*, écrite par Fr.-D. CORNEJO et publiée de nouveau, avec des corrections et additions, par le P. COLL², etc. Parmi les plus importants, il faut compter le dernier volume des *Complementos à la obra de Averiguaciones cantabras é ignacianas*, par le P. HENAO³, et les œuvres dramatiques de LOPE DE RUEDA⁴ parues dans la *Colección de Libros raros y curiosos*, et d'une valeur considérable pour notre histoire littéraire.

BIBLIOGRAPHIE. — Les travaux de ce genre ne sont pas nombreux, mais ils sont importants. Mettons en tête le catalogue des Manuscrits catalans de la Bibliothèque nationale de Madrid⁵, rédigé avec soin par M. MASSÓ TORRENTS, et l'index des privilèges de Majorque⁶, dernier ouvrage d'un archiviste fort zélé, M. QUADRADO. On trouvera beaucoup de faits utiles à recueillir dans la *Imprenta en Medina del Campo*, de M. PÉREZ PASTOR, et dans l'histoire et Bibliographie de la

1. Bilbao, 1895. CLVIII-84 p.

2. Un vol. de 304 p. Madrid, 1896. Avec des gravures.

3. Vol. VII. Tolosa, 1895. In-4°, 450 p.

4. *Obras de Lope de Rueda*. Tomo I. Madrid, 1895. In-8°, XII-331 p. Tomo II. Madrid, 1896. In-8°, x-294 p.

5. *Manuscrits catalans a la Biblioteca nacional de Madrid. Notícies per un catalog raonat*. Barcelona, 1896. In-8°, 216 p.

6. *Indice de los Privilegios y Franquezas de Mallorca*. Deux fascicules ont été publiés à Majorque.

presse sévillane¹, de M. Manuel CHAVES. Pour ce qui concerne les îles Philippines, M. RETANA a publié deux forts volumes de renseignements bibliographiques². Moins importants sont les *Apuntes para escribir una bibliografía eucarística valenciana*, de M. CHURAT, l'*Ensayo bibliográfico-histórico de la provincia de Jaen*, par le P. ALONSO, qui apporte des additions aux ouvrages antérieurs de Muñoz Romero, Garnica y Lafuente³ et les *Apuntes para una biblioteca española de políticos y tratadistas de filosofía política*, de M. BECKER⁴. M. Fernández Duro a augmenté ses publications sur la science cosmographique avec une curieuse monographie sur *Algunas obras desconocidas de cosmografía y navegación*⁵.

HISTOIRE DE L'ART. — La plupart des livres et brochures appartenant à ce groupe sont relatifs à l'histoire des arts plastiques; mais il y a aussi pour la musique des publications dont l'importance compense le petit nombre.

Les Catalans, qui ont toujours cultivé les études archéologiques, continuent à apporter des documents nouveaux et des analyses: tels sont ceux de M. GISPERT sur les crucifix⁶, de M. BOTET sur les sépultures romano-chrétiennes de la Catalogne⁷, de M. FITER sur les dentelles⁸, de M. SERRALLACH sur l'église de San Pedro de Camprodón⁹, de M. ROSENT sur l'architecture moderne à Barcelone¹⁰, enfin de M. BASSEGODA sur la chapelle de Santa-Agueda¹¹.

Les monuments du nord-ouest de la péninsule ont été aussi étu-

1. *Historia y bibliografía de la prensa sevillana*. Sevilla, 1896. In-4°, XLII-375 p., avec des gravures.

2. *Archivo del bibliófilo filipino*. Madrid, 1895-96. In-8°.

3. Un volume de 96 p. Jaen, 1896.

4. *La tradición política española. Apuntes para una biblioteca, etc.*, 1 vol. Madrid, 1896.

5. *Algunas obras desconocidas de Cosmografía y Navegación, y singularmente de la que escribió Alfonso Chaves à principios del siglo XVI*. Madrid, 1896. 46 p.

6. *Una nota d'arqueologia cristiana. La indumentaria en los Crucifixos*. Barcelona, 1895. 89 p. et 8 photogravures.

7. *Sarcófagos romanos cristianos esculpidos que se conservan en Cataluña*. Barcelona, 1895. 99 p.

8. *Consideraciones relativas á los encajes, su caracter artistico y proceso histórico, especialmente en España*. Barcelona, 1896.

9. *San Pedro de Camprodón. Apuntes y planos relativos à su restauración*. Barcelona, 1896. 19 p.

10. *Arquitectura moderna en Barcelona*. Primer cuaderno. Barcelona, 1896. 32 p. et 20 phototypies.

11. *La Real Capilla de Santa Agueda del palacio de las señores reyes de Aragón en Barcelona*. Barcelona, 1896.

diés avec soin. Il suffit de citer les deux remarquables monographies de M. VILLAAMIL Y CASTRO sur *San Francisco de Lugo* et *Santa Maria de Meira* (église du même type que celle de Silvacane) et la luxueuse publication de M. RIOS Y SERRANO sur la Cathédrale de Léon¹. Pour la Castille, nous avons une importante étude de M. AMADOR DE LOS RIOS sur le monastère de Saint-Pierre d'Arlanza² et le premier volume de la *Biblioteca artistica* entreprise par MM. LA TORRE et AZNAR, et où sont reproduits les détails d'ornementation de nos monuments nationaux³. La sigillographie n'a reçu d'autre contribution qu'une brève étude, estimable d'ailleurs, de M. SAGARRA sur les sceaux du roi Pierre IV d'Aragon⁴.

En revanche, pour l'histoire de la peinture, il y a eu deux publications d'un genre différent, mais d'une réelle importance : une étude sur *Goya*⁵, de M. ARAUJO, remarquable par sa sincérité, la discrétion de ses jugements et la critique des légendes qui ont été répandues sur la vie et les œuvres du grand maître des *Caprices*, et l'*Inventario de los cuadros sustraídos por el gobierno intruso* (de Joseph Bonaparte) en *Sevilla el año de 1810*⁶; ce dernier inventaire a été soigneusement reproduit par M. Gomez IMAZ, d'après le document original qui est conservé aux archives du *Real patrimonio*, et enrichi de notices historiques et de divers documents inédits.

Pour l'histoire de la musique, il faut mettre en tête la série considérable de la *Hispaniae Scholae Musica Sacra*⁷, publiée par M. PEDRELL, et par laquelle, comme nous l'avons déjà fait remarquer, ont été sauvées de l'oubli ou restaurées dans la faveur des artistes et du public les importantes œuvres musicales de Victoria, Guerrero, Morales, Cabezón et autres. M. Pedrell, qui est en même temps que

1. *La catedral de León*. Vol. II. Madrid, 1895. 244 p., avec des gravures et 5 phototypies hors texte.

2. *Las ruinas del monasterio de San Pedro de Arlanza en la provincia de Burgos*. Madrid, 1896. 25 p. et 2 photo.

3. *Biblioteca artistica. Detalles de ornamentación de los principales monumentos de España y con especialidad de los hispano-árabes*. Tomo I. Madrid, 1896. Avec 24 planches.

4. *Apuntes para un estudio de sellos del rey D. Pedro IV de Aragón*. Barcelona, 1895 (27 documents et 23 gravures). Du même auteur, *Le Segrell de S. Bernat Calvó, Bisbe de Vich (segle XIII)*. Barcelona, 1895. 16 p.

5. *Goya*, par Z. Araujo. Madrid, 1895. 1 vol.

6. *Sevilla*, 1896. 103 p.

7. Ont été publiés jusqu'ici six volumes, comprenant les œuvres de Victoria, Guerrero, Morales, Cabezón et Gines Pérez. Chaque volume contient une préface biographique et critique (en espagnol et français) et plusieurs pages de musique, 12 francs le volume.

critique et érudit un compositeur remarquable (témoin son opéra *Los Pirineos*, dont le prologue a été joué à Venise), donnera bientôt à son œuvre monumentale un complément en publiant des œuvres musicales antérieures au XIX^e siècle, dont beaucoup méritent d'être connues et chantées encore¹.

L'impulsion donnée par M. Pedrell à ces études a produit les trois monographies suivantes : celle de M. LOZANO sur la musique populaire à Saragosse², celle de M. BLASCO sur la musique à Valence³ et celle de M. VILLAR sur les musiciens d'Alicante⁴. Le fascicule *Excursión á Elche*⁵, écrit par M. HERRERA, est curieux par le document musical auquel il renvoie, mais la transcription en est très défectueuse. La *Biblioteca Sacro-Musical*, publiée à Valence par MM. ANTICH et TENA, donnera prochainement les œuvres inédites du maître Perez y Gascón dont Eslava avait fait connaître seulement deux versets.

LINGUISTIQUE. — Il faut ici distinguer deux groupes de publications correspondant à deux courants traditionnels en Espagne : l'un, qui mène à l'étude des langues régionales, et l'autre, qui pousse à la connaissance des langues indigènes de nos colonies d'outre-mer.

Dans le premier groupe sont à signaler : la monographie du P. NONELL⁶, *Análisis fonològich-ortografich de la llengua catalana antiga y moderna*, complément de l'ouvrage publié précédemment par l'auteur sous le titre : *Análisis morfològich de la llengua catalana antiga comparada ab la moderna*; la conférence de M. CASAS Y CABBÓ, *Catalunya trilingüe, estudi de biologia llingüística*⁷; le *Tratado etimológico de los apellidos euskéricos*⁸, par M. ARANA, en cours de publication, et l'étude de M. BALARI, savant professeur de l'Université de Barcelone, maître de la plupart de nos philologues, sur les *Intensivos y superlativos de la lengua catalana*⁹. A noter

1. *Teatro lírico español anterior al siglo XIX (documentos para la historia de la musica española, coleccionados, transcritos é ilustrados)*. Publié par la maison Gereá, à la Corogne.

2. *La musica popular religiosa y dramática en Zaragoza, desde el siglo XVI hasta nuestros dias*. 2^e édition. Zaragoza, 1895. In-8°, VIII-148 p.

3. *La musica en Valencia*. Apuntes históricos. Alicante, 1896. In-8°, 102 p.

4. *Alicante artístico-musical*. Alicante, 1894.

5. *Excursión á Elche. Auto-lirico-religioso, representado todos los años en la parroquia de Santa Maria los dias 14 y 15 de Agosto*. Madrid, 1896. In-4°, 8 p. et 20 de musique.

6. Barcelona, 1896.

7. Barcelona, 1896.

8. Bilbao, 1896.

9. Barcelona, 1895. In-4°, 92 p.

aussi deux utiles dictionnaires de la langue catalane¹ et de celle de Valence².

Le deuxième groupe est peu nombreux et tous les ouvrages qui le forment sont relatifs aux langues indigènes des îles Philippines. Ce sont l'*Estudio de los antiguos alfabetos filipinos*³, par le P. MARCILLA, livre utile, mais incomplet; le *Diccionario Hispano-Bisaya y Bisaya-Español*⁴, par le P. SANCHEZ DE LA ROSA, œuvre considérable, qui contient plusieurs vocabulaires spéciaux, et la *Gramatica ilocana* du P. LOPEZ, corrigée par le P. CARRO⁵.

D'un caractère tout à fait différent est le livre de M. SALILLAS, *El delincuente español. El lenguaje*⁶, où l'auteur étudie l'argot des criminels espagnols, — dont l'usage, dans nos romans « picarescos » des XVI^e et XVII^e siècles, est si fréquent, — à un point de vue plutôt sociologique, il est vrai, que proprement philologique. La nouveauté de ses procédés et la richesse de son investigation sur la « jerga » et le « caló jergal » font de ce livre une monographie remarquable, dont les mérites ont été appréciés déjà à l'étranger par les spécialistes dans ce genre d'études. A la fin du volume sont imprimés deux vocabulaires, celui de Juan Hidalgo et un autre inédit de « caló. »

HISTOIRE LITTÉRAIRE. — Après la mort du professeur M. Milá et de ses collègues de l'ancienne génération, qui a donné un si grand essor à l'étude de nos auteurs classiques, les historiens de la littérature espagnole ont été pendant quelques années presque réduits à un seul nom, celui de M. MENENDEZ Y PELAYO. C'est lui encore qui fournit la plus grande partie du travail. Pendant les deux années comprises dans ce bulletin, il a fait paraître les volumes V et VI des Œuvres de Lope de Vega⁷, dont les préfaces historiques et critiques constituent des monographies d'une grande valeur; le volume VI de l'Anthologie des poètes castillans⁸, exclusivement consacré à l'étude

1. *Diccionario de la lengua castellana con la correspondiente catalana*. Barcelona, 1895 (tome III).

2. *Diccionario valenciano-castellano*. 3^e édit. augmentée. Valencia, 1887-96. LXIV-1231 p.

3. Manila, 1895. 109 p.

4. Deux volumes. Manila, 1895. 480-332 p.

5. 3^e édit. Malabón, 1895. In-4°, xiv-356 p.

6. *Estudio filológico, psicológico y sociológico, con dos vocabularios jergales*. Madrid, 1896. In-8°, vii-344 p.

7. *Obras de Lope de Vega*. Tomo V. *Comedias de vidas de Santos*. Madrid, 1896. Tomo VI. *Comedias mitológicas. Comedias históricas de asunto extranjero*. Madrid, 1896.

8. *Antología de poetas líricos castellanos*. Tomo VI. Madrid, 1896. In-8°, 401 p.

de la poésie lyrique et du mouvement littéraire et social de Castille pendant les règnes de Henri IV et des Rois catholiques, travail où l'auteur a presque atteint la perfection du style historique; le volume IV de l'Anthologie des poètes américains¹, relatif à ceux du Chili, de la République argentine et de l'Uruguay, et le tome II des Œuvres du P. Marchena², enrichi d'une étude biographique et critique (459 pages in-4°), dans lequel M. Menéndez y Pelayo, tout en profitant des travaux antérieurs de Morel-Fatio et de Castro, a fourni des renseignements nouveaux qui permettent de dessiner pleinement la figure historique et littéraire du célèbre révolutionnaire espagnol. Le volume contient en outre la traduction du poème de Lucrèce et deux essais de critique de Marchena.

Un disciple de M. Menéndez y Pelayo, M. MENÉNDEZ PIDAL (D. Ramón), est venu tout récemment augmenter la liste, bien courte à vrai dire, des œuvres vraiment remarquables, avec une monographie sur la légende des infants de Lara dans la littérature espagnole³. L'auteur a étudié son sujet dans les anciens « cantares de gesta, » les chroniques et les histoires, les « romances, » le théâtre, les traditions populaires et la poésie narrative moderne. Il a travaillé sur quarante manuscrits de chroniques et est arrivé à recomposer les fragments de l'ancienne épopée, à distinguer les différents textes de celle-ci, à trouver des « romances » nouvelles (non connues de Durán) et à établir certaines conséquences importantes concernant la métrique des *gestes* et la première rédaction de l'*Estoria* du roi Alphonse X. Dans un appendice, l'auteur fait l'étude comparative des divers textes des chroniques après avoir donné plusieurs de ces textes dans la seconde partie de son ouvrage. Les éloges qui ont été donnés au travail de M. Menéndez Pidal par d'aussi grandes autorités que M. Gaston Paris et M. Morel-Fatio me dispensent d'insister sur les mérites de la *Leyenda de los siete Infantes de Lara*.

M. COTARELO, — dont nous avons déjà signalé aux lecteurs de la *Revue historique* l'étude sur *Tirso de Molina*, — a donné successivement trois ouvrages du même genre. Le plus considérable est une monographie sur Don Enrique de Villena⁴, où l'auteur a réuni (sauf de légères et peu importantes exceptions) tous les renseignements connus sur la biographie, les œuvres et la légende du fameux noble

1. *Antologia de poetas hispano-americanos*. Tomo IV. Madrid, 1895. In-4°, CCXVIII-480 p.

2. *Obras literarias de D. José Marchena (el abate Marchena) recogidas de manuscritos y raros impresos*. Sevilla, 1896. In-4°, CLIX-421 p.

3. *La leyenda de los siete Infantes de Lara*. Madrid, 1896. In-4°, XVI-448 p.

4. *Don Enrique de Villena, su vida y obras*. Madrid, 1896. 178 p.

du xv^e siècle. M. Cotarelo a essayé aussi de dresser le catalogue de la bibliothèque de Don Enrique, et il l'a fait avec succès. Parmi les documents inédits qu'il publie se trouve une lettre de Don Enrique à Suero de Quiñones, trouvée dans un manuscrit du xv^e siècle. Dirigeant ses recherches vers des temps plus récents, M. Cotarelo a fait paraître deux fascicules d'une série d'études sur l'histoire de l'art théâtral, dont l'un est la biographie d'une actrice du xviii^e siècle, Maria Ladvenant¹, et l'autre celle de « la Tirana, » actrice contemporaine de celle-là. M. Cotarelo a fait des recherches, pour ces deux études biographiques, dans les archives municipales de Madrid, où il a trouvé des papiers fort intéressants et tout à fait inédits sur l'histoire de notre théâtre au siècle dernier.

Signalons dans ce même genre deux autres livres : celui de M. DIAZ DE ESCOBAR sur le théâtre à Malaga² et le premier volume (à corriger dans beaucoup d'endroits) de la Déclamation espagnole³, par M. FUNES. Très brève, mais utile, est la monographie de M. SALINAS sur l'art dramatique en Galice⁴.

Pour le théâtre ancien, la publication la plus importante, après les Œuvres de Lope de Vega, a été celle des deux volumes des Œuvres de Lope de Rueda déjà signalée, et l'étude de M. MITJANA sur Juan del Encina⁵, qui renferme des renseignements tout à fait inédits sur cet ancien auteur et musicien.

La poésie lyrique a été honorée de deux publications. Mettons d'abord les deux volumes d'anciens poètes castillans (le second est inédit, le premier, imprimé en 1605, est très rare), formés par Pedro de Espinosa et D. Juan Antonio Calderón et publiés en entier maintenant par les soins de MM. QUIROS DE LOS RIOS et RODRIGUEZ MARIN⁶. La collection d'Espinosa comprend des pièces de soixante-trois auteurs, dont Góngora, Argensola, Quevedo, Alcázar, Lope de Vega, etc., et celle de Calderón de trente-cinq, dont vingt-un ne figurent pas dans le volume d'Espinosa. Quelques-uns de ces poètes étaient jusqu'ici inconnus dans notre histoire littéraire.

1. *Estudios sobre la historia del arte escénico en España. I. María Ladvenant y Quirante, primera dama de los teatros de la Corte.* Madrid, 1896. 205 p. et un portrait.

2. *El teatro en Málaga (siglos XVI, XVII y XVIII).* Málaga, 1896.

3. *La declamación española. I. Borquejo histórico.* Sevilla, 1895. In-4°, 608 p.

4. *Memoria acerca de la dramática gallega.* La Coruña, 1896. 867 p.

5. *Juan del Encina, musico y poeta.* Málaga, 1896.

6. *Primera y segunda parte de las flores de poetas ilustres de España.* Sevilla, 1896. VII-459 et VIII-427 p.

M. Rodriguez Marin se propose de faire imprimer, comme complément à cet ouvrage, un volume de biographies déjà commencé par M. Quiros de los Rios.

A Séville aussi a été publiée l'édition complète des Œuvres du grand Pétrarquiste espagnol, Gutierre de Cetina¹, avec une préface et des notes par M. HAZAÑAS Y LA RUA, qui a soigné l'impression et a donné des renseignements nouveaux sur la vie et les relations littéraires de Gutierre avec les poètes de l'Italie.

L'Université de Saragosse possède un manuscrit d'un chansonnier catalan, jusqu'ici inédit. Il vient d'être publié par M. BASELGA, mais l'édition est si fautive qu'elle devient, à diverses reprises, presque inutile². Très curieuse est la brochure de M. TRAMOYERES sur la poésie populaire valencienne dite « fallera³, » parce qu'elle est composée à l'occasion des « fallas » ou scènes plastiques improvisées dans les rues, tous les ans, le jour de Saint-Joseph, et d'ordinaire pour tourner en ridicule des individus et des faits de la vie politique ou privée.

Au même genre de littérature populaire appartient le petit volume de M. Diaz Cassou, *la Literatura panocha*⁴. On appelle *panochos* les habitants de la campagne (Huerta) qui environne la ville de Murcia. M. Cassou a réuni dans son livre quelques contes, légendes et autres pièces de la littérature rurale, telles qu'elles sont sorties de la bouche du peuple. La collection a un double intérêt philologique et littéraire.

Le P. Blanco GARCIA a fini son Histoire de la littérature espagnole au XIX^e siècle avec le troisième volume, qui comprend les littératures régionales et celles de l'Amérique espagnole⁵. L'auteur a été encore moins heureux pour cette partie de son programme que pour les précédentes. Il ne connaît assez bien ni les langues ni les littératures de ces diverses régions. On voit souvent qu'il parle par oui-dire, et l'extrême concision qu'il s'est imposée pour mettre beaucoup de choses en un seul volume nuit à la clarté et à l'exactitude de ses choix. Les lecteurs étrangers surtout risquent de s'égarer fortement s'ils prennent pour guide, à travers la littérature

1. *Obras de Gutierre de Cetina*. 2 vol. Sevilla, 1895. In-8°, xciii-312 et 344 p.

2. *Cancionero catalán de la Universidad de Zaragoza*. Zaragoza, 1896.

3. *Literatura « fallera »* Valencia, 1895. In-4°, 15 p.

4. *Literatura popular murciana. La Literatura panocha*. Madrid, 1895. In-8°, 111 p. N'est pas dans le commerce.

5. *La literatura española en el siglo XIX*. Parte tercera. *Las literaturas regionales y la hispano-americana*. Madrid, 1896. xvi-408 p.

contemporaine, le livre du P. Blanco, dont les jugements manquent aussi de la sérénité nécessaire aux études historiques.

Les travaux de Wolf sur les littératures castillane et portugaise viennent d'être traduits et publiés en deux volumes avec des additions et des notes de M. MENENDEZ Y PELAYO¹. L'impression a malheureusement beaucoup de fautes, spécialement dans le tome 1^{er}.

Les Cervantistes ont apporté aussi leur contingent à l'histoire littéraire, avec deux monographies de caractère local : *Cervantes vascófilo*², par M. APRAIZ, et *Lo Cervantisme á Barcelona*³, de M. CARRERAS Y CANDI.

Je regrette ne pouvoir parler dans ce bulletin du premier volume de la magnifique Bibliographie de Cervantes⁴, rédigée par l'érudit bibliophile catalan, M. RIUS ; mais, bien que ce volume ait été imprimé en 1895, l'auteur ne veut pas le donner à la publicité jusqu'à ce que le second soit terminé, avec les appendices du premier. D'autre part, obligé de nous borner aux livres parus en 1895-96, il nous est impossible de faire l'analyse de l'importante collection de *Documentos cervantinos hasta ahora inéditos* que vient de publier M. PÉREZ PASTOR, avec le millésime de 1897 ; mais nous la signalons aux lecteurs comme étant une des contributions des plus intéressantes et plus neuves qui aient été apportées aux études cervantistes.

PRÉHISTOIRE. — HISTOIRE ANCIENNE. — Très maigre section. A signaler seulement pour la préhistoire la monographie de M. PUIG sur les *Cavernas y simas de España*⁵, qui comprend la description de plus de deux mille cavernes, avec leur répartition géographique, formation géologique, la bibliographie particulière à chacune, une bibliographie générale et des index géographique et alphabétique, et les nouvelles explorations des *Yacimientos prehistóricos en la provincia de Sevilla*⁶, par M. CANAL, l'auteur bien connu de *Sevilla prehistórica*. Il n'y a pas lieu à parler d'autres descriptions de cavernes peu importantes.

1. *Historia de las literaturas castellana y portuguesa*, por Fernando Wolf. Primera y segunda parte. Madrid, s. d. (1895-96).

2. *Cervantes vascófilo, ó sea Cervantes vindicado de su supuesto antisocialismo*. Nouvelle édition, très augmentée. Vitoria, 1895. 287 p.

3. Barcelona, 1895.

4. *Bibliografía crítica de las obras de Miguel de Cervantes Saavedra*. Tomo I. Barcelona, 1895. In-4°, VIII-402 p., avec des gravures et planches.

5. *Cavernas y simas de España y notas bibliográficas*. Madrid, 1896. In-4°, XII-392-51 p. (*Boletín de la Comisión del Mapa geológico de España*. Tomo I, 2^a serie.)

6. *Nuevas exploraciones de yacimientos prehistóricos en la provincia de Sevilla*. Madrid, 1896. 25 p. (Extrait des *Anales de la Soc. de Hist. natural*.)

MOYEN AGE. — Ceux qui connaissaient les quelques chapitres de l'*Histoire des Visigoths*, de M. Pérez PUJOL, publiés à l'avance par des revues allemandes et espagnoles, désiraient vivement la publication de l'œuvre entière. Le savant professeur de l'Université de Valence ne voulut pourtant la faire de son vivant. Ce sont ses héritiers qui ont accompli cette tâche, et, malgré le soin apporté à l'impression, on voit bien que la main de l'auteur a manqué pour la dernière revision, dont tout travail d'érudition a besoin, et que l'auteur seul peut faire comme il faut. Tout de même, la *Historia de Instituciones sociales de la España goda*¹ reste une œuvre considérable, la plus importante peut-être qui ait été publiée en Espagne depuis bien des années. Elle est le fruit de toute une vie de travail acharné sur les sources originales et sur les livres modernes concernant son sujet; elle offre beaucoup de faits nouveaux et de rectifications aux histoires déjà classiques de Dahn, Hoeffler et autres auteurs étrangers.

Le premier volume est presque en entier consacré aux précédents historiques de l'époque visigothique (temps primitifs, colonisations phénicienne et carthaginoise, domination romaine). L'auteur ne fait que résumer et ordonner les recherches déjà connues des Ibéristes et Romanistes espagnols et étrangers, mais il le fait très bien, avec des aperçus critiques qui éclairent les questions principales. A la fin du volume commence le travail propre de l'auteur, qui étudie l'origine et les mœurs du peuple goth. Puis vient le tableau de son invasion en Espagne, des changements produits par le contact de deux peuples dans les classes sociales et l'organisation juridique, avec l'examen des institutions économiques, de la vie scientifique et artistique et de la constitution religieuse. La dernière partie de l'ouvrage, — institutions du droit gothique en Espagne, — manque. M. Pérez Pujol ne put parvenir à la rédiger complètement, bien qu'il eût consacré à ce sujet des études très approfondies; il est dommage que les résultats de ses recherches et de sa critique soient perdus, justement pour les points les plus douteux de l'histoire de l'Espagne wisigothique. La même chose arrive pour les travaux de M. HINOJOSA (D.-E.), qui, ni dans son Histoire du droit espagnol ni dans les chapitres qu'il a écrits (avec M. Fernández Guerra) dans le tome I^{er} de l'histoire de l'époque wisigothique², n'a fait l'étude critique des

1. 4 volumes. Valencia, 1896. In-4°.

2. *Historia de España desde la invasión de los pueblos germánicos hasta la ruina de la monarquía visigoda*. Tomo I. Madrid, 1896. 483 p. Le livre est continué par M. Rada y Delgado.

sources et des institutions juridiques, sujet qu'il connaît cependant mieux que personne. Quoi qu'il en soit, ces deux ouvrages, — celui de M. Pérez Pujol en première ligne et celui de MM. Hinojosa et Fernández Guerra, — sont des travaux qui honorent nos études historiques et qui peuvent rivaliser avantageusement avec la plupart des livres étrangers qui jusqu'ici étaient les seuls guides recommandables pour cette sorte d'études.

Le reste des publications concernant le moyen âge est forcément moins important. Notons d'abord les deux volumes de M. LÓPEZ FERREIRO sur les « fueros » de Saint-Jacques-de-Compostelle¹, qui valent plutôt par les documents inédits qu'ils renferment que par les observations de l'auteur, qui manquent souvent de critique. Le premier volume est surtout une esquisse de l'organisation sociale de Léon et de Castille pendant les premiers siècles de la Reconquête; il apporte des faits considérables sur la condition des serfs, leur émancipation au XII^e siècle et les luttes pour la liberté communale dont furent le théâtre spécialement les villes ecclésiastiques. Le second volume comprend la période du XIV^e siècle jusqu'à nos jours; il contient 80 documents nouveaux et quelques fragments du *Forum Judicum* avec une traduction castillane, que M. López Ferreiro croit faite à la fin du règne d'Alphonse IX († 1230), et très différente de celle qui est vulgairement connue.

Au même sujet appartient la monographie de M. VILLANIL, *El señorío temporal de los obispos de Lugo*, qui contient seize documents inédits.

Pour l'histoire scientifique, il y a l'Essai sur le philosophe Raimond de Sebonde², par M. Bové; ce travail est très incomplet et superficiel; l'auteur n'a fait que copier quelques travaux modernes, sans même indiquer où il a pris ses renseignements et la substance de ses paragraphes.

L'histoire politique est représentée par la monographie, très soignée, de M. LLABRÉS, sur la conquête de l'île de Minorque³, et les études numismatiques ont reçu une contribution assez considérable avec la description faite par M. FERNÁNDEZ Y LOPEZ⁴ des nombreux types monétaires trouvés il y a peu de temps dans la ferme nommée

1. *Fueros municipales de Santiago y de su tierra*. Santiago, 1895-96. xiii-397 et 321 p.

2. *Assaig crítich sobre 'l filòsof barceloní En Ramon Sibíade*. Barcelona, 1896. 213 p. L'auteur a trouvé que le vrai nom de Sebonde était Sibíade.

3. *La conquista de Menorca per Alfons III*. Publié dans le volume des *Jochs Florals de Barcelona*. Any XXXVIII. 1896.

4. *El tesoro visigótico de la Capilla*. Sevilla, 1896. 166 p. et une planche.

la Capilla, près de Carmona, et dont quelques-uns sont tout à fait nouveaux et très importants.

HISTOIRE MODERNE. — L'ouvrage le plus remarquable pour cette période est celui de M. HINOJOSA (D. Ricardo) intitulé *Los depachos de la diplomacia pontificia en España*, et qui est, en quelque sorte, une vaste collection de documents inédits présentés méthodiquement et mis en valeur par la critique de l'auteur. M. Hinojosa fut chargé en 1894 d'étudier dans les archives du Vatican les documents concernant notre histoire. Il travailla pendant plus de dix-huit mois au dépouillement des fonds de ces dépôts (notamment des archives secrètes, et plus spécialement des fonds *di Segretaria di Stato* et de la chambre apostolique), aussi bien que d'autres appartenant à l'État et aux particuliers à Rome, Milan et Florence. Il put ainsi réunir une grande quantité de documents, dont il donne la traduction, l'extrait ou l'indication précise, tout en les utilisant pour raconter l'histoire de la diplomatie pontificale à la cour d'Espagne. Ce premier volume comprend la description et l'histoire des archives pontificales, une notice sur les collections les plus importantes relatives aux nonciatures et une étude spéciale, en huit chapitres, des papiers qui appartiennent à la période de 1450 à 1605.

Le livre de M. LASALA, duc DE MANDAS, sur la paix de Bâle¹ a aussi une réelle valeur, notamment par les nombreux documents insérés dans les appendices; celui de M. BARADO sur le siège d'Anvers² est de même à remarquer.

L'époque la plus en faveur auprès de nos historiens a été le XVIII^e siècle; il ne faut pas regretter cette préférence, puisque, si rapproché qu'il soit de nous, le XVIII^e siècle est encore une des périodes de notre histoire qui sont le plus ignorées, le plus obscurcies par la légende et les préjugés. Aussi convient-il de faire bon accueil à deux livres qui se complètent mutuellement, et dont le sujet est la figure de dona Maria Manuela Pignatelli, duchesse de Villahermosa : l'un de ceux-ci, *Retratos de antaño*, a été écrit par le fameux romancier P. COLOMA³; l'autre, qui porte pour titre le nom de la duchesse, par M. ORTI; tous deux ont été imprimés luxueusement aux frais de la duchesse actuelle de Villahermosa.

Le premier est moins complet que le second. Il esquisse une

1. *La separación de Guipuzcoa y la paz de Basilea*. Madrid, 1895. In-4°, VIII-393 p.

2. *El sitio de Amberes en 1584-1585*. Madrid, 1895.

3. *Doña Maria Manuela Pignatelli de Aragón y de Gonzaga, duquesa de Villahermosa*. 2 volumes. 285-411 p., avec planches et fac-similés.

partie de la biographie de dona Maria et de son mari le duc, ambassadeur d'Espagne à la cour de Louis XV, ainsi que des portraits d'autres individus de la famille et des personnages de la société française avec lesquels Villahermosa fut lié d'amitié, tels que d'Alembert. La correspondance de celui-ci et de Galiani avec le duc, le journal de Villahermosa et les lettres de la duchesse, qui renferment de très curieux détails sur les événements et les mœurs de l'époque, font l'attrait principal de ce volume, écrit avec un parti pris très naturel, étant donné le caractère religieux de l'auteur.

Les deux volumes de M. Orti, plus dégagés de thèse morale et philosophique, sont aussi plus exclusivement consacrés à la biographie. Le tome I comprend l'histoire du duc jusqu'à sa mort en septembre 1790. En appendice on trouve des extraits du Journal de voyage en Italie écrit par Vieyra et dont M. Morel-Fatio a donné un paragraphe dans la deuxième série des *Études sur l'Espagne* (p. 380). — Le second volume raconte le reste de la vie de la duchesse pendant son veuvage, jusqu'en 1816. Il est particulièrement intéressant en ce qui concerne les rapports de la duchesse, fervente catholique, avec les Jésuites et les papes Pie VI et Pie VII, et son intervention dans la guerre de notre indépendance. En appendice on trouve des documents relatifs au P. Pignatelli. Des fac-similés de lettres écrites par Villahermosa, Iriarte, le P. Nicolau, Pignatelli, Floridablanca, le cardinal Gerdil, Palafox et autres personnages, sont nombreux et rehaussent la valeur du livre, ainsi que les planches (portraits pour la plupart), qui sont vraiment magnifiques.

Très modeste, mais assez important, est le livre du P. MIGUELEZ sur le Jansénisme et le Régalisme en Espagne au XVIII^e siècle ¹. Il y étudie les luttes poursuivies par la couronne et les tribunaux ecclésiastiques de Madrid contre ceux de Rome et les disputes et jalousies entre les différents instituts religieux, qui aidèrent beaucoup l'œuvre des ministres éclairés de Ferdinand VI et de Charles III. Par les documents inédits qu'il contient et les responsabilités historiques qu'il dévoile chez quelques personnages ecclésiastiques, au sujet des victoires du régalisme, l'ouvrage du P. Miguelez porte des enseignements dont les historiens devront faire leur profit.

Aux relations entre l'histoire politique de l'Espagne et de la France pendant les premières années de ce siècle se rapportent les *Memorias* (que nous avons déjà mentionnés) *del marques de Ayerbe sobre la estancia de Don Fernando VII en Valençay y el principio de la guerra de la Independencia*, et à la première de nos guerres

1. *Jansenismo y Regalismo en España*. Valladolid, 1895. 486 p.

civiles, le tome II de l'ouvrage du marquis de SAN ROMÁN sur les campagnes du général Oráa¹. Aux événements politiques de la même époque, M. VILLALBA HERVAS, ancien député et journaliste, a consacré un volume fort curieux intitulé *Recuerdos de cinco lustros* (1843-68)²; il a été suivi, dans les premiers mois de 1897, d'un autre, *Una década sangrienta*, qui retrace l'histoire des années 1833-40³. Un épisode, assez obscur jusqu'ici, de la guerre avec les républiques occidentales de l'Amérique du Sud, a été mis en lumière par M. CONCAS, officier de marine et témoin personnel, dans son petit livre intitulé *El combate naval del Papudo el 26 de noviembre de 1895*⁴.

COLONIES ESPAGNOLES, ANCIENNES ET MODERNES. — Avec le tome IV M. JIMENEZ DE LA ESPADA a terminé la publication de l'important ouvrage inédit du P. Cobo sur l'histoire de l'Amérique⁵; l'éditeur l'a enrichi de notes et de documents. De son côté, la *Colección de libros raros ó curiosos que tratan de América* a fait réimprimer le livre de ROMAN Y ZAMORA, *Repúblicas de Indias*⁶ et la *Relación historial de las misiones de Indios Chiquitos*⁷ du P. FERNANDEZ. Le P. CAPPÀ a fait paraître les volumes XIII à XVIII de ses Études sur la domination espagnole en Amérique; ils concernent les beaux-arts. Aux îles Philippines se rapportent plusieurs livres, dont quelques-uns ont de la valeur. C'est d'abord l'Histoire générale de M. MONTERO Y VIDAL⁸, excellent résumé des travaux imprimés, mais qui manque de renseignements nouveaux puisés aux sources manuscrites, assez nombreuses pourtant. Le P. Ocio a imprimé un *Compendio de la Reseña biográfica de los Religiosos de la provincia del Santísimo Rosario de Filipinas, desde su fundación hasta nuestros días*⁹, abrégé du volumineux ouvrage qui a commencé de paraître en 1894.

1. *Guerra civil de 1833 à 1840 en Aragón y Valencia; Campañas del general Oráa*. Madrid, 1896. LIII-221 p., un plan et un portrait.

2. Madrid, 1896. In-8°.

3. Madrid, 1897. In-8°, 396 p.

4. Madrid, 1896. XI-103 p. et deux gravures.

5. *Historia del Nuevo Mundo... publicada por primera vez... Tomo IV*. Sevilla, 1895. In-4°, 247 p.

6. *Repúblicas de Indias, idolatrias y gobiernos en México y Perú antes de la conquista*. Vol. XIV et XV de la *Colección*.

7. *Relac. hist. de las mis. de Indios Chiquitos que en el Paraguay tienen los Padres de la Compañía de Jesús*. La première édition de cet ouvrage est de 1726.

8. *Historia general de Filipinas*. Vol. II et III. Madrid, 1895. Le premier est de 1887.

9. Manila, 1896.

A M. BALAGUER, ancien ministre des colonies, on doit un mémoire très concis sur les Iles ¹, et à M. RETANA, infatigable chercheur de la bibliographie philippine, un curieux livre sur le journalisme ², un autre sur le gouvernement du maréchal Weyler ³ et un petit fascicule sur les courses de taureaux ⁴. Les études anthropologiques sont représentées par une monographie du P. CAMPA sur les *mayóyaos* ⁵. Parmi les ouvrages de caractère général il faut citer l'*Historia de los dominios españoles en Oceanía* ⁶ de M. ALCAZAR, livre assez mince pour son sujet, et les *Études sur les Iles Carolines* ⁷ de M. CABEZA.

Les deux guerres actuellement soutenues aux Philippines et à Cuba ont donné lieu à plusieurs publications de circonstance, la plupart sans valeur historique, bien que quelques-unes fassent connaître les courants de l'opinion nationale et les conditions politiques où ces luttes s'accomplissent. Citons pour mémoire : *En la Manigua*, par M. RIOJA, récit de quelques faits d'armes de la guerre de Cuba ⁸; *Filipinas y sus habitantes*, par M. GONZALEZ Y MARTIN ⁹; *Estudios acerca del régimen y administración de España en Ultramar*, par M. CASAS ¹⁰; *Crónica de la guerra de Cuba*, par M. GUERRERO ¹¹; *La guerra de Cuba*, par M. REPARAZ ¹², etc.

Pour les documents il faut tenir compte du tome IX de la *Colección de documentos inéditos relativos al descubrimiento, conquista y organización de las antiguas posesiones españolas de Ultramar* ¹³; pour l'histoire religieuse de l'Amérique, de la première partie du livre du P. PÉREZ, *La Compañía de Jesús en Colombia y centro América* ¹⁴; et pour les questions concernant la découverte et les pre-

1. *Islas Filipinas*. Madrid, 1895. 67 p.

2. *El periodismo filipino. Noticias para su historia (1811-1894)*. Madrid, 1895. 646 p.

3. *Mando del general Weyler en Filipinas*. Madrid, 1896. 464 p.

4. *Fiestas de toros en Filipinas*. Madrid, 1895. 31 p.

5. *Etnografía filipina. Los mayóyaos y la rara ifugao*. Madrid, 1895. 165 p.

6. Manila, 1895. 207 p.

7. *Estudios sobre Carolinas. La isla de Ponapé*. Geografía. Etnografía. Historia. Manila, 1895. XIII-241 p., avec des gravures.

8. Habana, 1896. 32 p.

9. Bejar, 1896. 285 p.

10. Madrid, 1896. XVIII-421 p.

11. D'après des renseignements des journalistes de la Havane et de New-York et des documents. Ont paru les t. I et II. Barcelona, 1896. — M. Pirala a commencé aussi à publier par livraisons une *Historia de la guerra de Cuba*.

12. Madrid, 1896. 216 p.

13. Madrid, 1895. LXXX-471 p.

14. Valladolid, 1896.

miers établissements, le volume d'essais *España y América*, de M. SANCHEZ MOGUEL.

Une critique soulevée par l'auteur péruvien M. PALMA contre le tome I des Documents publiés par le comte DE TORATA a donné lieu à une réplique de celui-ci qui mérite d'être connue¹.

BIOGRAPHIES. — Plus de dix-sept études biographiques ont été publiées dans les années 1895 et 1896. La plupart sont sans importance. Parmi celles qui méritent d'être lues, mentionnons : *Hernán Tello Portocarrero y Manuel de Vega Cabeza de Vaca*, par M. Fernández Duro²; *El doctor navarro D. Martin de Aspilueta, y sus obras*, par M. ARIGITA, livre très bien composé et de valeur³; *Vida del Ill^{mo} y Venerable vizcaino D. Fr. Juan de Zumarraga*⁴, par M. LABAYRU; *Diego de Alava*, par M. OLIVER-COPONS⁵; *Góngora racionero*, recueil de notices concernant la vie ecclésiastique du célèbre poète, extraites de livres et papiers authentiques, par M. GONZALEZ⁶; *Nuevos datos para ilustrar las biografías del maestro Juan de Malara y de Mateo Aleman*, par M. GESTOSO⁷, et la nécrologie de Herculano, lue à l'Académie de l'histoire par M. SANCHEZ MOGUEL⁸. — Pour la biographie des contemporains, citons *Sevilla intellectual, sus escritores y artistas contemporáneos*, par M. CASSALES⁹, et *Biografías cordobesas contemporáneas*, par M. GONZALEZ Y SAENZ¹⁰. M. Fernández NAVARRETE a rectifié quelques points de la biographie de l'historien D. Martin Fernandez de Navarrete, dans ses *Breves rectificaciones á la biografía*, etc.¹¹.

D'une manière toute spéciale il faut attirer l'attention sur la remarquable monographie de M. RODRIGUEZ VILLA sur D. Francisco de Rojas¹², qui a paru d'abord dans le *Boletín de la R. Academia de la Historia*. Elle renferme beaucoup de documents inédits trouvés par M. R. Villa dans la collection de Salazar et dans les archives de la

1. *Contestación al artículo bibliográfico publicado por D. Ricardo Palma... sobre el tomo I de Documentos para la historia de la guerra separatista del Perú*. Madrid, 1895. In-4°, 24 p.

2. Madrid, 1895. In-4°, 70 p.

3. Pamplona, 1895. xxvii-687 p. (127 de documents).

4. Bilbao, 1896. 2^a éd., 336 p.

5. Madrid, 1896.

6. Córdoba, 1896. 83 p.

7. Sevilla, 1896. 22 p.

8. *Alejandro Herculano de Carvalho*. Madrid, 1886. 50 p.

9. Sevilla, 1896. xvi-562 p.

10. Córdoba, 1895. xiii-190 p.

11. Zaragoza, 1895. In-4°, 16 p.

12. *D. Francisco de Rojas, embajador de los Reyes católicos*. Madrid, 1896. In-4°, 221 p.

comtesse de Teba. Ils ont été utilisés avec toute l'habileté qu'on devait attendre de l'historien de Jeanne la Folle.

HISTOIRE LOCALE. — Les travaux concernant l'histoire locale continuent à être très abondants, mais par suite des conditions dans lesquelles ils sont écrits pour la plupart, il y en a peu qui aient une réelle valeur historique. L'Essai sur les provinces basques à la fin du moyen âge ¹, de M. ECHEGARAY, est un des plus remarquables. Il étudie les luttes des partis politiques (*bandos*) et la fondation des villes; il renferme un certain nombre de documents; malheureusement l'exposition est médiocre, et l'auteur tombe fréquemment dans des analyses trop minutieuses de faits qui se répètent beaucoup. Carthagène a trouvé deux historiens dans MM. DIAZ CASSOU et MARTINEZ RIZO. Le premier a publié d'abord un livre sur les évêques de la ville ², puis un supplément avec des additions et corrections ³. Au second appartient le volume de *Fechas y fechos de Cartagena* ⁴ imprimé en 1874, mais paru réellement en 1895.

Pour l'histoire contemporaine de Cordoue, M. GIL a écrit deux volumes consacrés surtout aux événements littéraires ⁵. Grenade a eu dans le professeur M. SIMONET un excellent chroniqueur ⁶, et Vigo, dans M. SANTIAGO, un chercheur émérite de ses antiquités ⁷.

Les Catalans n'ont pas négligé l'histoire de leurs villes, et il faut leur rendre la justice qu'ils accomplissent leur tâche avec amour et sans épargner les recherches. C'est ainsi que M. GRAHIT a donné la deuxième partie de sa copieuse *Reseña histórica de los sitios de Gerona en 1808 y 1809* ⁸; M. MONTSALVATJE le tome VI de ses *Notices historiques* ⁹; M. ALSUS l'Esquisse historique de Serinyá ¹⁰; M. CREUS une Monographie sur les luttes féodales à Villanueva et Geltrú ¹¹, et M. GONZALEZ la Chronique très curieuse de la République

1. *Las provincias barcongadas à fines de la Edad Media. Ensayo histórico.* Tomo I. San Sebastián, 1895. 496 p.

2. *Serie de los obispos de Cartagena. Sus hechos y su tiempo.* Madrid, 1895. In-4°, 304 p.

3. *Serie de los obispos de Cartagena. Addenda et corrigenda.* Madrid, 1896. 40 p. N'est pas dans le commerce.

4. *Cartagena*, 1894. In-4°, xxxiv-326 p.

5. *Córdoba contemporánea.* 1891-96. xviii-293 et 222 p.

6. *Cuadros históricos y descriptivos de Granada.* Madrid, 1896. xxi-388 p.

7. *Historia de Vigo y su comarca.* Madrid, 1896. 604 p.

8. *Gerona*, 1895. In-4°, 773 p.

9. *Monasterios del antiguo condado de Besalú.* Olot, 1895.

10. *Serinyá.* Gerona, 1895.

11. *Bosquejo histórico de la parte que tomaron Villanueva y Geltrú en la lucha general contra el feudalismo en los siglos XIII, XIV y XV.* Villanueva y Geltrú, 1895.

à Barcelonè¹. De M. BALARI est une *Historia de la Real Academia de Ciencias y Artes de Barcelona* (203 pages).

Les érudits des Iles Baléares versent la grande masse de leurs recherches dans le *Boletín de la Sociedad arqueológica luliana*, une des revues les plus importantes de l'Espagne; c'est peut-être pour cette raison qu'ils impriment peu de livres. Nous ne pouvons donc citer que la seconde édition du livre *Forenses y ciudadanos*², de M. QUADRADO, une des études les plus remarquables parmi celles qui concernent l'histoire de nos luttes sociales. Le volume appartient aux OEuvres complètes de M. Quadrado, en cours de publication.

M. MILLARES a fini son Histoire des Iles Canaries avec les tomes IX et X³, et, pour les Asturies, MM. BELLMUNT et CANELLAS ont entrepris une publication illustrée où seront étudiés l'histoire, les monuments, les mœurs, les traditions, le langage (*bable*), tous les éléments enfin de la vie passée et présente de la région⁴.

Aux Castilles appartient le livre superficiel, mais bien documenté, de M. SALVA sur l'intervention de la ville de Burgos dans la guerre des *Comunidades*⁵; l'histoire du collège royal de Saint-Thomas d'Avila⁶, par le P. CIENFUEGOS; les Excursions artistiques à la *Tierra de Campos*⁷, par M. SIMON Y NIETO, et la petite monographie, assez bien faite, de M. F.-B. NAVARRO, *Fortalezas y castillos en la edad media. Maqueda y Escalona*⁸.

Pour la région alicantine, il n'y a à signaler qu'une nouvelle Histoire d'Elche⁹, par M. IBARRA, et, pour l'Aragon, le Guide de Saragosse et sa province¹⁰, par M. JOVEN GASCON.

Les érudits andalous ont ajouté à l'histoire de leur pays deux monographies relatives à Arcos de la Frontera¹¹, par M. MANCHENO,

1. *La República en Barcelona. Apuntes para una crónica*. Barcelona, 1896. 503 p.

2. Segunda edición aumentada. Palma de Mallorca. 1895. In-4°, 418 p.

3. *Historia general de las islas Canarias*. Tomos VII y VIII. Las Palmas, 1895. In-4°, 284 et 282 p.

4. *Asturias*. Gijón, 1895. In-fol., avec des phototypes. En cours de publication.

5. *Burgos en las comunidades de Castilla*. Burgos, 1895. 189 p.

6. *Breve reseña histórica del real colegio de Santo Tomás de Avila*. Madrid, 1895. 167 p., avec gravures.

7. *Excursiones artísticas á la Tierra de Campos*. Madrid, 1895. 164 p., avec planches et gravures.

8. Madrid, 1895. In-4°, à deux colonnes. 32 p., avec gravures.

9. *Historia de Elche*. Alicante. In-8°, 329 p.

10. *Guía de Zaragoza y su provincia*. Zaragoza, 1896. 600 p.

11. *Apuntes para una historia de Arcos de la Frontera*. Arcos, 1893-96. 675 p. — *Las iglesias parroquiales de Arcos de la Frontera*. Arcos, 1896.

et un volume de notes sur Sanlúcar de Barrameda, par M. ELICES¹. M. ALMAGRO a fait paraître un supplément à son *Museo granadino de antigüedades árabes*², et M. GUICHOT a imprimé une histoire générale de la Montagne des Anges³, très célèbre par son monastère et par ses légendes, surtout celle de la femme pénitente, qui a été mise à profit par le duc de Rivas dans son *Don Alvaro*. Le livre de M. Guichot est travaillé avec amour et renferme de curieux renseignements.

M. LOPEZ FERREIRO, dont nous avons loué déjà l'importante monographie sur les *Fueros* de Saint-Jacques, a donné aussi la deuxième édition de la *Galicia en el ultimo tercio del siglo XV*⁴, écrite à l'aide de documents très nombreux, tirés des archives de la cathédrale. M. LOPEZ PELAEZ a publié de son côté une étude sur le P. Sarmiento⁵ et une autre sur les bénédictins de Monforte⁶, qui n'ont pas le même mérite que les livres de M. Ferreiro. Les archives cathédrales de Saint-Jacques ont encore fourni à M. OLMEDA les matériaux d'un mémoire dont le sujet principal est le codex du pape Calixte II⁷. Les conclusions de M. Olmeda sont très discutables.

L'histoire juridique régionale est représentée par deux livres, qui ajoutent peu de nouveau, mais qui remplissent bien leur rôle vulgarisateur : les *Instituciones y reyes de Aragón*, par M. BALAGUER⁸, et les *Instituciones de Catalunya*, par M. BOVÉ⁹.

HISTOIRE GÉNÉRALE. — L'*Historia general de España*, écrite par des académiciens et dont nous avons parlé à plusieurs reprises dans ces bulletins, avance très lentement dans sa publication. Elle continue d'ailleurs à être très inégale dans ses diverses parties, inconvénient inévitable dans un ouvrage confié à diverses mains et dont le directeur ne peut pas surveiller ni même corriger les travaux, comme il serait bon de le faire. Laissant de côté les histoires de cette vaste collection dont la publication est à peine commencée, nous citerons seulement l'Histoire de Charles IV¹⁰, par M. GOMEZ ARTECHE, importante au point de vue politique et militaire, et celle de Charles III,

1. *Sanlúcar de Barrameda. Apuntes de un viajero*. Madrid, 1896. 142 p.

2. *Album adicional*. Granada, 1896.

3. *La Montaña de los Angeles*. Sevilla, 1895. 250 p.

4. Tomo I. La Coruña, 1896 (vol. XLVI de la *Bibl. Gallega*).

5. La Coruña, 1895.

6. La Coruña, 1896.

7. *Memoria de un viaje á Santiago de Galicia, ó examen critico-musical del códice del papa Calixto II*. Burgos, 1895. 44 feuilles, plus 85 p. et 3 pl.

8. Madrid, 1896. 311 p.

9. Barcelona, 1896.

10. *Reinado de Carlos IV*. Tomo II. Madrid, 1896. 527 p. et 21 planches.

par M. DANVILA, dont les tomes IV à VI ont paru aussi abondants en documents, en général, que faibles au point de vue de la critique et de la composition.

L'histoire des découvertes géographiques est représentée par une série de petites études de M. VIDART sur Vasco de Gama et ses voyages¹; il y examine le point de vue, certainement trop étroit, où se sont placés certains érudits portugais à l'occasion du centenaire de la découverte de la route qui mène aux Indes.

Pour l'histoire économique et sociale, il faut signaler le remarquable programme d'un livre sur le collectivisme, le communisme et le socialisme dans le droit positif espagnol², rédigé par M. J. COSTA, programme qui contient des renseignements historiques nombreux et qui exprime des idées assez larges et neuves sur ce sujet. M. Costa compte développer son plan dans un livre prochain. Sur l'état actuel des études économiques en Espagne³, M. OLASCOAGA a imprimé une étude en général bien renseignée, mais incomplète, où manquent plusieurs chapitres sur certaines manifestations scientifiques et politiques importantes de nos jours.

L'histoire de la marine espagnole, commencée par M. FERNANDEZ DURO avec son livre *la Marina de Castilla*, dont nous avons parlé dans le bulletin précédent, a été continuée par le même auteur dans un ouvrage plus étendu, dont le premier et le second volume seuls ont été publiés. Ils comprennent les règnes de Ferdinand et d'Isabelle, de Charles V et de Philippe II jusqu'à 1587, et passent en revue tous les événements politiques, militaires et géographiques auxquels prit part alors notre marine, tant en Europe que dans les deux Amériques. L'auteur a étudié minutieusement chacun de ces points et il ne se contente pas de résumer les travaux des autres; tout au contraire, il apporte de nouveaux faits et de nouveaux documents (dont quelques-uns sont reproduits en appendice) qui éclairent beaucoup de questions concernant les gloires de nos marins et la politique internationale de nos rois. Les écrivains qui, à l'étranger, font de cette sorte d'études une spécialité, ont accueilli très favorablement l'œuvre de M. Fernandez Duro⁴, qui est ornée de beaucoup de gravures assez bien exécutées.

1. *Vasco de Gama*. Madrid, 1896. 24 p. — *El descubrimiento de la India por Vasco de Gama*. Idem. 16 p. — *La partida de Vasco de Gama*. Idem. 16 p. — *El descubrimiento de Oceanía por los Portugueses*. Idem. 64 p.

2. *Colectivismo, comunismo y socialismo en derecho positivo español. Ensayo de un plan*. Madrid, 1896. In-fol. 32 p. N'est pas dans le commerce.

3. *Estado actual de los estudios económicos en España*. Madrid, 1896, 151 p.

4. *Armada española desde la unión de los reinos de Castilla y de Aragón*. Tomos I y II. Madrid, 1895-96. In-4°, 346-121 et 532 p.

OUVRAGES DIVERS. — Nous réunirons sous cette dénomination d'abord les œuvres non historiques d'anciens auteurs que l'on vient de publier et qu'il importe de signaler aux lecteurs. C'est ainsi que des œuvres inédites de Fr. Luis de Leon¹ ont été imprimées à Salamanque et qu'une nouvelle édition de celles de Jean de Avila a paru à Madrid².

L'étude des proverbes a été cultivée par M. Rodriguez MARIÀ, auteur d'un discours sur les Proverbes en général et particulièrement sur les Proverbes espagnols³, et d'un livre sur les Proverbes de l'almanach, relatifs aux mois de l'année et aux saisons⁴, et par M. PUENTE, qui a fait paraître le tome I d'un recueil de proverbes météorologiques⁵. Ces travaux, d'un caractère vraiment folklorique, nous amènent à citer le *Folk-lore català*⁶ de M. MESTRES, recueil très curieux de traditions populaires. Un naturaliste, M. COLMEIRO, est revenu sur le compte de *Don Quijote* et a donné une notice des animaux et plantes cités par Cervantès⁷, tandis qu'un médecin, M. COMENGE, a étudié les maladies de quelques personnages historiques dans son volume *Clinica egregia*⁸.

Les voyages de Charles V ont été décrits par M. FORONDA dans ses *Estancias y viajes de Carlos V*⁹, et les édifices, musées et richesses royales, aussi bien que la vie et en quelque sorte les mœurs de la cour espagnole de nos jours, se trouvent exposés dans la *Guia Palaciana*, qu'édite M. JORRETO et dont le quatrième fascicule, consacré à l'*Armeria Real*¹⁰, est particulièrement à signaler; il a pour auteur le comte de Valencia de Don Juan.

Dans le domaine des études géographiques qui intéressent l'his-

1. *Mag. Luisii Legionensis Augustiniani Divinorum librorum primi apud Salmanticenses interpretis Opera nunc primum ex mss. ejusdem omnibus P. P. Agustiniensium studio edita.* Tomus VI. Salmanticae, 1896. 457 p. Le premier volume a été publié en 1891.

2. *Nueva edición de las obras del Beato Juan de Avila, apostol de Andalucía, con prólogos, notas, etc.* Madrid, 1896. 4 vol.

3. *Discursos leídos ante la Real Academia Sevillana de Buenas Letras...*, por D. Francisco Rodriguez Mánu y d. Luis Montato... Sevilla, 1895. 99 p.

4. *Los refranes del Almanaque, recogidos, explicados y concordados con los de varios países románicos.* Sevilla, 1896. VIII-189 p.

5. *Meteorología popular ó refranero meteorológico de la Península Ibérica, ordenadamente expuesto á título de ensayo.* I. *Climatología.* Madrid, 1896. In-8°, 279 p., avec gravures.

6. Barcelona, 1895. 304 p.

7. Madrid, 1895. 15 p.

8. *Apuntes históricos.* Barcelona, 1895. XXI-603 p.

9. Madrid, 1895. In-4°, 47 p.

10. Madrid, s. d. (1896). 40 p. avec des photogravures.

toire, il ne faut pas oublier le volume d'études¹ de M. D.-R. TORRES CAMPOS, qui contient des notices et jugements de valeur sur des questions coloniales de l'Espagne et du Portugal, sur certains fleuves de la péninsule et sur les conditions géographiques et historiques de nos régions du Nord. Sur quelques-uns de ces points, on trouvera de nouveaux renseignements dans le volume des Actes et rapports du premier congrès africaniste-espagnol, qui vient d'être publié par M. ALMAGRO².

En fait de recueils de travaux, il suffira de citer le tome II de *Cosas de España*³, par M. le comte DE LAS NAVAS, bibliothécaire du roi, qui comprend des notices historiques sur Ferdinand Colomb, Juan de la Cosa, le Maestre Juan, le jeu de paume et autres sujets divers, et les Études historiques de M. le comte DE CASA-VALENCIA⁴ concernant l'ambassade de Jorje Juan au Maroc en 1767, la guerre d'Espagne avec le Pérou en 1866 et un journal de Ferdinand VII en 1823.

Finissons ce long bulletin avec la citation de l'utile Index des vingt-cinq premiers volumes du *Boletín de la Real Academia de la Historia*⁵, rédigé par M. RODRIGUEZ VILLA.

Rafael ALTAMIRA.

1. *Estudios geográficos*. Madrid, 1895. In-4°, 475 p.
 2. *Actas y memorias del primer Congreso español de Africanistas... seguidas de una reseña de la Exposición Morisca*. Granada, 1896. 308 p.
 3. Madrid, 1895. 151 p. N'est pas dans le commerce.
 4. *Estudios históricos*. Madrid, 1895. 249 p.
 5. Madrid, 1895. In-4°, 91 p.
-

ITALIE.

LE PÈRE LUIGI TOSTI. — MARCO TABARRINI.

En des temps où les moines ont semblé passés de mode, un bénédictin, le Père Luigi Tosti, sut, non seulement acquérir un renom toujours croissant, mais se faire aimer de tous, ce qui n'appartient pas à une âme vulgaire. Il appartenait à cette génération qui, dans l'intime harmonie de l'esprit et du cœur, eut la force de rendre l'Italie digne d'être une nation, et plus spécialement à cette génération de 1848 chez qui s'unissaient la foi et la raison, la religion et la patrie. Elle eut ce qu'un moine et philosophe éminent du moyen âge appelait « *fides quaerens intellectum*, » jointe à l'ardeur du patriotisme moderne. Chez le Père Tosti, le moine n'a pas tué l'homme, le citoyen l'Italien ; il l'a élevé au contraire à une haute puissance idéale. Là est le secret de la sympathie que tous eurent pour lui ; Renan, par exemple, qui l'a connu, a parlé de lui en termes qui font honneur à son esprit large et compréhensif. Dans la phalange des écrivains et des patriotes italiens, maintenant descendus presque tous au tombeau, Tosti ne fut pas à vrai dire un des combattants ; il fut un des plus modérés, mais, tout en conservant le caractère pacifique du prêtre, il s'éleva à des audaces peu communes. Sans se jeter dans la mêlée, il collabora au triomphe du droit italien, tout en restant soumis à l'obéissance monastique. Il a conservé jusqu'à la fin la fraîcheur juvénile de l'âme, la foi intime à son idéal de religion et de patrie. Après une longue et fructueuse vie, la mort le prit à quatre-vingt-six ans, serein, souriant, fidèle à la maxime bénédictine : *ora et labora*.

Il était né à Naples en 1804. Thiers a dit de lui-même : « Ma vie a été une longue étude historique ; » on pourrait en dire autant de Tosti, dont la longue vie fut consacrée à étudier l'histoire de la papauté, de l'Italie et de son abbaye du Mont-Cassin, illustre monument de l'histoire de la papauté et de la civilisation. L'âme de Tosti est dans ses œuvres et dans ses recherches par lesquelles, soit dans sa retraite du Mont-Cassin, soit à la bibliothèque du Vatican, il a cherché à répandre la lumière sur les points les plus controversés et les plus obscurs des événements du moyen âge. Sur la montagne où s'élève l'abbaye, il était à son poste, accueillant les érudits ou les aidant généreusement dans leurs recherches. Plus d'un, qui croyait

rencontrer un moine austère, était agréablement surpris de se trouver en face d'un gentilhomme gai, spirituel, d'une exquise politesse : avant d'être moine, il était comte; mais, avant d'être comte, il avait reçu de la nature une âme noble et généreuse. L'année 1880 fut mémorable pour les Bénédictins du monde entier, quand ils célébrèrent le 44^e centenaire de la mort de saint Benoît. D'illustres représentants du monde civilisé gravirent la montagne sainte et les Bénédictins, familiers avec les grandes choses et les grands hommes, surent se montrer à la hauteur de l'événement. Parmi les dignitaires brillait Tosti, humble dans tant de gloire; on le voyait se promener seul dans les corridors, évoquant peut-être ces visions du moyen âge qui prennent tant de vie dans ses œuvres¹. On peut mieux mesurer l'affection que nourrissaient pour lui ses frères par la fête qu'ils donnèrent pour célébrer sa guérison d'une très grave maladie; mais toujours, en toute circonstance, Tosti était devenu comme le génie tutélaire de l'illustre abbaye où fréquentèrent, à la recherche de documents, de souvenirs et d'inspirations historiques et artistiques, Bluhme, Pertz, Bethmann, Mommsen, Gregorovius, Renan et cent autres.

Les œuvres de Tosti sont nombreuses. En 1887, Loreto Pasquacci les a données presque toutes en une édition nouvelle, élégante, corrigée et augmentée par l'auteur. Sans prétendre en fournir la bibliographie détaillée, citons : *Storia della lega lombarda* (4 vol.); *Storia dell' abbazia di Monte-Cassino* (4 vol.); *Storia di Bonifazio VIII e de' suoi tempi* (2 vol.); *Storia dell' origine dello scisma greco* (2 vol.); *I prolegomeni della storia della chiesa* (4 vol.); *Storia di Abelardo e de' suoi tempi* (4 vol.); *Storia della contessa Matilde* (4 vol.); *Storia del concilio di Costanza* (2 vol.); *Il volgariamento di Sallustro* (4 vol.); *Ricordi biblici* (4 vol.); *Scritti vari* (2 vol.). Dans ce dernier recueil figurent les articles : Rome éternelle; De la théologie dans l'art; le Centenaire de saint Benoît, paroles adressées aux Napolitains; la Bibliothèque des mss. du Mont-Cassin; les Ordres religieux dans la Divine Comédie; l'Éloge de saint Vincent de Paul; le Christ et la Révolution; Le Tasse et les Bénédictins du Mont-Cassin, et enfin la Prière du soldat et la Conciliation. La simple énumération de ces écrits montre la variété du génie et l'étendue des connaissances de Tosti. Ça et là il se répète, comme il arrive à qui écrit beaucoup; il multiplie les préfaces, les dissertations, les digressions philosophiques, échos de certaines fanfares à la Gioberti; mais,

1. Voir la *Nazione* des 26, 27 sept. et 2 oct. 1897, la *Tribuna* du 27 sept. et la *Rassegna settimanale* du 3 octobre.

quand il commence ou qu'il reprend le fil du récit établi avec une conscience admirable sur les sources qu'il croyait les plus pures, on a plaisir et profit à le lire. Du reste, toutes les parties de son œuvre n'ont pas la même valeur ni une égale importance. Certaines ont fait grand bruit à leur heure, mais toutes peuvent être consultées avec fruit. Il choisissait heureusement ses sujets, prenant de préférence ceux qu'il appelait des « faits générateurs ; » ainsi la Ligue lombarde, le Schisme grec, Boniface VIII, Abélard. Dans tous ses livres rayonne le même idéal, manifesté surtout dans la Ligue lombarde (qui est un peu un livre de circonstance, mais qui a l'avantage d'avoir été le premier) et dans la dédicace qu'il fait de son Boniface VIII à la mémoire de Dante. L'esprit de conciliation devait vraiment pénétrer l'âme du bon Père, s'il croyait rapprocher Dante et le pape Boniface. Il souhaite qu'on écrive ces mots sur le livre de la Divine Comédie : « Que les clés reposent en paix en signe de cette union qui, seule, peut féconder les espérances de la mère patrie ! » Ce sont les idées mêmes de Gioberti, qui a loué la *Storia della lega lombarda*, née dans le milieu même qui a produit *Il Primato*.

Peut-être les œuvres les plus utiles, les meilleures au point de vue scientifique, de Tosti, ne sont-elles pas celles qui eurent le plus de vogue. Ainsi, l'Histoire du Mont-Cassin, qui fut à vrai dire « son nid » et qui fut réellement écrite avec toute la conscience et la sérénité de l'historien, avec l'affection d'un fils reconnaissant, d'après de nombreux mémoires et documents publiés ou inédits, dont il donne la substance avec une critique sagace. Le récit s'avance, solidement documenté, vif et simple, parfois éloquent, sans l'emphase et les digressions qu'offrent d'autres travaux. On l'a plus loué que lu, mais il restera toujours digne de l'illustre monastère, titre durable à la renommée du moine qui, en l'écrivant, a fait une œuvre neuve et originale. Malgré des fautes et des lacunes inévitables, cette œuvre est un fondement et un guide sûr pour tous ceux qui aborderont le même sujet. On peut en dire presque autant de la Dissertation sur les mss. du Mont-Cassin, qui n'est pas un simple catalogue, mais un tableau de la civilisation dont l'abbaye a été le centre et la maîtresse, ainsi que de l'Histoire de Boniface VIII, qui n'est pas une réhabilitation systématique, mais une synthèse lumineuse et assez précise d'un des plus importants moments de l'histoire du moyen âge. La défense que Tosti entreprit de ce pape, que Benvenuto d'Imola appelait un « magnanime pécheur, » est plausible sur plusieurs points, et la discussion de certains épisodes controversés de cette orageuse période, par exemple le récit de la reddition de Palestrina et de Gui de Montefeltro avec son « consiglio fraudulento » (cf. Dante, *Div. Com.*, *Inferno*, ch. xxvii), a

une valeur critique à laquelle l'histoire impartiale a autrefois rendu pleine justice. Si, pour plusieurs de ses livres, les recherches ont été insuffisantes (comparez, par exemple, sa Ligue lombarde avec le trésor de documents réunis par Vignati dans son *Codice diplomatico della lega lombarda*), ce reproche ne saurait s'adresser à son Boniface VIII ni à son Histoire de l'abbaye. De même encore, l'Histoire des origines du schisme grec, la seule monographie que nous ayons en Italie sur ce sujet, est fortement conçue et écrite d'un style solide. Sans doute, le P. Tosti se place au point de vue d'un catholique et, si l'on veut, d'un moine, mais le moine n'arrête pas la main de l'historien, qui ne dissimule pas certains torts de ses héros. Comme Mabillon, comme les Bénédictins de Saint-Maur, comme Muratori, il n'oublie pas que le rôle de l'historien est celui d'un juge impartial.

Il y eut un moment (en 1887) où Tosti crut que son idéal deviendrait une réalité, que le Quirinal et le Vatican allaient se rapprocher et vivre en frères. Alors, dans la Prière du soldat, il avait écrit : « O Dieu, par le souffle de ta puissance, tu as fait flotter la bannière de ma patrie et l'as déployée, redoutable, à la face du monde... O sainte liberté ! Heureux ceux qui sont morts pour Dieu et pour la patrie. » Plein d'espoir, il écrivit la *Conciliazione*. Dans cette brochure, avec un trop juvénile enthousiasme, lui, un vieillard, applaudit à la solution de la question romaine. Le Vatican, qui avait d'abord semblé l'encourager, fit entendre sa voix autorisée et Don Pacifico, le protagoniste de la Conciliation (c'est-à-dire l'abbé Tosti), *honorabiliter se subjecit*. En mourant, il laisse, avec son souvenir, un « document vivant » de la plus glorieuse période de l'histoire de l'Italie moderne, des études et des recherches utiles à qui voudra pénétrer dans les grands souvenirs du moyen âge.

Giuseppe RONDONI.

Le sénateur Marco TABARRINI, mort le 14 janvier à Rome, a été un des hommes qui ont le plus contribué à la renaissance des études historiques en Italie, comme moyen d'éducation civile et de préparation à la renaissance politique de la nation. M. Tabarrini naquit à Pomarance (Pise) le 14 septembre 1818 ; fit ses cours de lettres à Volterra ; fut reçu docteur en droit à Pise en 1842, avocat à Florence en 1846. Employé au Conseil d'État sous le gouvernement grand-ducal de Toscane, il reçut du gouvernement italien d'importantes missions politiques et administratives. En 1871, il se transféra avec le Conseil d'État à Rome et fut nommé sénateur. Il a été quelque temps vice-président du Sénat et il était actuellement président du Conseil d'État du royaume. Il faut ajouter, à l'honneur de son patrio-

tisme, qu'il fit la campagne de 1848 pour l'indépendance de l'Italie comme capitaine d'infanterie.

Nous le trouvons parmi les plus anciens rédacteurs de l'*Archivio storico italiano* (fondé en 1842 par J.-P. Vieusseux), où Gino Capponi le fit admettre dès 1846. En 1853, il y fut inscrit parmi les rédacteurs ordinaires, et il en a été un des inspirateurs les plus écoutés.

De la collaboration de Tabarrini à l'*Archivio* du vivant de J.-P. Vieusseux (Prima Serie, Appendice, Nuova Serie), il faut citer, avant tout, deux *Cronache Volterrane* du XIV^e au XVI^e siècle, avec une introduction et des notes (1846), et un mémoire très intéressant sur certaines tablettes de cire, découvertes à Florence en 1846, qui contiennent des notes d'un marchand de draps se rapportant à ses relations avec les foires et les marchés de la France et des Flandres (1846) : le texte intégral de ces tablettes a été publié plus tard, en 1877, par les soins de l'École de paléographie de Florence. — En 1856, il y fit paraître un discours, *Degli studi storici in Italia e del più fruttuoso loro indirizzo*, qui est le programme de l'école néoguelfe libérale. Nous ne dirons pas que ce discours soit rigoureusement scientifique : d'autres tendances aussi l'ont inspiré. Il faut se rappeler que, pour Tabarrini, patriote fervent, esprit modéré et chrétien, la préparation morale à l'indépendance politique prévalait alors sur toute autre considération ; c'est pourquoi, dans son article, il insiste sur la conception d'une histoire italienne du moyen âge à base nationale (même en prenant pour centre la papauté) et qu'il proclame que l'histoire doit être une chaire de moralité. — Admirable entre tous est l'article qu'il consacra en 1862-1863 à la *Cronaca di Fra Salimbene da Parma*. Il faut reconnaître que cette étude est, jusqu'à ce jour, la plus attrayante qui ait été jamais faite sur la célèbre chronique ; d'autres travaux plus érudits ont paru dans la suite, mais le mémoire de Tabarrini reste toujours, au point de vue de la peinture morale de l'époque décrite par le brillant chroniqueur franciscain, le compte-rendu le plus vif et le plus expressif. — Tabarrini publia, jusqu'à 1862, dans l'*Archivio*, d'autres études critiques qu'il serait trop long d'énumérer ; elles sont réunies pour la plupart dans le volume : M. TABARRINI, *Studi di critica storica* (Firenze, Sansoni, 1876), dont la *Revue historique* s'est occupée en 1877.

En 1862, une commission royale d'histoire nationale (*R. Deputazione di storia patria*) fut instituée à Florence. Tabarrini en fut un des fondateurs avec le marquis Capponi, le professeur Bonaini, C. Guasti et d'autres ; le bureau fut composé de Capponi, président,

et de Tabarrini, secrétaire, et celui-ci fut élevé à la présidence après la mort de Capponi, en 1876. Lorsque la *Deputazione*, en 1864, acheta, des héritiers Vieusseux, l'*Archivio* (dont elle continue la publication à ses frais et par ses soins), Tabarrini en fut nommé aussitôt un des directeurs et s'en occupa avec zèle, quoique sa collaboration personnelle fût très rare.

Il faut mentionner particulièrement les commémorations et les nécrologies d'hommes illustres qu'il publia dans l'*Archivio storico* et ailleurs. Styliste élégant sans affectation, écrivain plein de conviction et de sentiment, mais sans ombre de rhétorique, on le lisait avec le plus grand intérêt. Ses essais biographiques sont des portraits vivants et suggestifs ; on peut leur reprocher d'être quelquefois un peu inexacts dans les détails du dessin, mais les caractères y sont tracés avec justesse et en ressortent avec relief ; ce sont de petits chefs-d'œuvre en leur genre. Nous rappellerons, entre autres, les commémorations de Repetti (1853), Troya (1857), Rosmini (1864), Peyron (1870), Cibrario (1874), d'Azeglio (1872), Lambruschini (1873), Manzoni (1873), Tommasei (344), Ricasoli (360), etc.¹, et le beau discours en l'honneur d'Alfred de Reumont prononcé en 1883 à la *Società Colombaria* de Florence.

Quant aux autres publications dues à Tabarrini, il suffira de citer, pour ce qui concerne les études historiques, le *Sommario storico della r. Accademia dei Georgofili* (Firenze, Cellini, 1856), le *Chronicon Tolosani canonici Faventini* (Ibid., 1876, t. VI des publications de la *Deputazione di storia patria*), les *Scritti editi ed inediti di Gino Capponi* (Firenze, Barbèra, 1877), en deux volumes, précédés d'une introduction remarquable, son livre, non moins remarquable, sur *Gino Capponi, i suoi tempi*, etc. (Ibid., 1879, cf. *Revue historique*, t. XX), sa conférence sur les *Consorterie nella storia fiorentina del medio evo* (Milan, Trèves, 1892), etc. Ces publications et d'autres que nous omettons pour être bref ont apporté une riche contribution à la culture littéraire et historique de l'Italie contemporaine, à laquelle Tabarrini prit aussi une large part comme académicien de la Crusca et des Georgofili, président de l'*Istituto storico italiano*, président de la *Consultà araldica*, président du Conseil des archives, etc.

Tabarrini était une haute intelligence et un esprit modéré et parfaitement équilibré ; sous une apparente nonchalance, sous un aimable scepticisme, qui est propre au caractère toscan, il avait un cœur

1. Voir le volume : M. TABARRINI, *Vite e ricordi di uomini illustri* (Firenze, Barbèra, 1884).

excellent, un sentiment profond d'équité, un patriotisme éclairé; il attirait facilement les sympathies de tous ceux qui l'approchaient. On se souviendra de lui dans tous les cercles où le culte de la littérature et de la science s'accorde avec le sentiment de la moralité et la politesse des mœurs.

Cesare PAOLI.

CORRESPONDANCE.

Paris, 28 janvier 1898.

Mon cher directeur,

M. Martin-Saint-Léon me fait l'honneur de m'écrire pour formuler des réserves au sujet de plusieurs des critiques que j'ai cru devoir faire à son livre, *l'Histoire des corporations de métiers* (voir plus haut, p. 203). Tout en croyant devoir maintenir mon opinion, je suis heureux de rendre hommage, comme je l'ai déjà fait dans mon compte-rendu, à son travail considérable et qui rendra de grands services.

Veillez croire, mon cher directeur, à mon respectueux dévouement.

FRANTZ FUNCK-BRENTANO.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

W. M. COOPER. *A history of the Rod*. London, William Reeves, 1896.

Un pasteur anglais, le révérend W. M. Cooper, a eu l'idée singulière de nous conter l'histoire de la verge « dans tous les pays, depuis les plus anciens temps jusqu'à nos jours. » L'auteur nous prévient spirituellement qu'il n'a pas essayé de remonter au delà du déluge. Mais, depuis Noé, il a constaté l'emploi de la verge chez tous les peuples. Elle a eu presque toujours un double caractère : tantôt simple châtiement, tantôt pénitence anticipée, instrument de progrès moral. M. Cooper suit l'évolution et les transformations de cette coutume chez les anciens Juifs et dans toute l'antiquité; puis, à partir du v^e siècle de notre ère, dans les monastères chrétiens, dans les divers ordres religieux (chap. v-xi); au moyen âge, dans les sectes de *flagellants* (chap. xii-xiii), plus tard, dans celle des *quakers* (chap. xvii), enfin, dans l'ancienne médecine, dans l'armée et la marine, dans les écoles et les tribunaux (chap. xviii-xxii; xxxi-xxxvi). Il constate que la verge est encore fort en honneur dans la Russie et la Chine de nos jours, dans toute l'Afrique et tout l'Orient (chap. xxiii-xxviii); même en Angleterre, non seulement dans les universités, — ce que nous savions tous, — mais jusque dans les « boudoirs » et les pensionnats de demoiselles (chap. xxxviii-xlv). L'ouvrage se termine par une revue des poèmes qui ont trait au sujet : une véritable Anthologie de la verge (chap. xlvi-xlviii).

Voilà, sans doute, un thème quelque peu monotone. M. Cooper l'a relevé par d'innombrables anecdotes, agréablement contées d'un ton de pince-sans-rire. A vrai dire, la valeur historique du livre est assez mince. L'auteur nous prévient lui-même qu'il s'agit d'une « compilation. » J'ajouterais : d'une compilation, sur plusieurs points, fort incomplète. Par exemple, les chapitres sur l'antiquité sont tout à fait insuffisants et trahissent un auteur mal renseigné; il y avait bien autre chose à dire sur le rôle et le caractère de la flagellation à Sparte et dans certains cultes d'Orient, sur les *Lupercales* de Rome, etc. Les chapitres sur les couvents et les sectes de *flagellants* sont beaucoup plus heureux. Malgré cela, ils seront une maigre contribution à l'histoire du temps; car l'auteur n'apporte guère de nouveau, et il a supprimé, de parti pris, toutes références. Ainsi compris, son livre ne saurait être qu'un recueil de curiosités et d'anecdotes humoristiques.

P. M.

Arth. SCHNEIDER. *Das Alte Rom, Entwicklung seines Grundrisses und Geschichte seiner Bauten*, in-folio renfermant 44 planches (avec 287 gravures) et 42 cartes, un plan de la Rome actuelle et une introduction historique de 42 pages. Leipzig, Teubner, 1896.

Le livre, ou plutôt l'atlas de M. Schneider, est destiné à nous faire connaître la topographie et les monuments de l'ancienne Rome. Ce n'est pas un travail d'érudition, mais de vulgarisation par le plan et l'image. On ne saurait en donner une meilleure idée qu'en le comparant à l'album de M. Fougères : encore ce dernier ouvrage nous paraît-il plus scientifique, suppose chez le lecteur plus de connaissances historiques et plus d'habitude de la réflexion. M. Schneider paraît trop préoccupé d'éviter tout effort à ceux qui le consultent. C'est ainsi que (pl. I), donnant le tracé du Palatin, il reproduit à côté le plan des quartiers importants de Berlin, Vienne, Leipzig ou Munich qui occupent la même superficie. Il reproduit parfois les dessins de monuments qui n'ont qu'un rapport fort éloigné avec l'époque dont il est immédiatement question ; c'est un procédé dont on a abusé dans l'illustration de l'*Histoire des Romains* de Duruy et auquel la librairie française a aujourd'hui complètement renoncé : M. Schneider a tort de l'importer dans la librairie allemande et de représenter un denier de P. Satrienus à propos de la *Roma quadrata* ou la *piazza Navona* à propos du stade de Domitien, dont elle n'a gardé que le contour. Une troisième critique que l'on pourrait faire à M. Schneider est d'avoir multiplié les plans supposés de l'ancienne Rome ; un plan de la *Roma quadrata*, un de la Rome du *Septimontium*, un troisième de la Rome des « quatre régions », un quatrième enfin de la Rome de Servius Tullius : c'est beaucoup pour l'époque des rois, où il est plus facile de bâtir des hypothèses que de restituer des édifices¹. — Ces reproches faits, reconnaissons que les plans sont bien gravés, clairement dessinés, empruntés aux bons livres sur la topographie romaine, que les reproductions de vues et de monuments sont choisies avec habileté et admirablement venues, que les restitutions de la vieille Rome sont vraisemblables et attachantes, et qu'enfin l'ouvrage doit à l'ordre historique qu'il a suivi une véritable originalité. C'est un excellent livre d'étrennes scientifiques et un fort utile *vade-mecum* pour les meilleurs des étudiants en philologie ou pour les architectes qui ne dédaignent pas les secours de l'histoire.

Camille JULLIAN.

1. J'ai bien des doutes au sujet de la restitution du forum d'Auguste (VII, 11).

Ernst HAUVILLER. Ulrich von Cluny, ein biographischer Beitrag zur Geschichte der Cluniacenser im 11 Jahrhundert. Munster, H. Schöningh, 1896. In-8°, 86 pages. (Dans les *Kirchensgeschichtliche Studien*, de Knöpfler, Schrörs et Sdralek, tome III, 3^e livraison.)

Ulrich de Cluny est le moine du XI^e siècle qu'on appelle ordinairement en France Udalric, l'auteur des célèbres *Constitutiones Cluniacenses*. La biographie de M. Hauviller, rédigée avec soin et méthode, renferme d'abord une étude sur les sources employées : deux vies anciennes, en somme assez banales, du moine clunisien, et les *Constitutiones*; puis vient un chapitre sur la jeunesse d'Ulrich. Né à Ratisbonne en 1029, il fait son éducation à Saint-Emmeran; il est appelé à la cour d'Henri III vers 1044 et devient chapelain de l'empereur. Puis, son père et son oncle ayant trahi ce dernier, il doit quitter la cour et se rend à Freisingen, où son oncle, l'évêque Nitker, lui confère les ordres. On le trouve ensuite en Italie en 1046, puis en Palestine, puis un peu plus tard, quand la mort de l'évêque Nitker lui a enlevé son seul protecteur à Freisingen, il se décide à entrer dans un monastère (1061). Reçu à Cluny avec son compagnon Gérard par l'abbé S. Hugues, il reçoit la prêtrise et devient d'abord chapelain et secrétaire de ce prélat, puis prieur de Marcigny. Enfin, revenu dans son pays natal, il construit le monastère de Zell en Brisgau, travaille à étendre la réforme clunisienne dans l'Allemagne méridionale et meurt aveugle en 1093. L'opuscule se termine par une étude intéressante des écrits d'Ulrich et du principal d'entre eux, les *Constitutiones*, si utiles à qui veut connaître l'état intérieur des abbayes clunisiennes au XI^e siècle. Telle est cette monographie, qui méritait d'être signalée aux historiens français et qui complète sur plusieurs points le savant ouvrage de M. Sackur.

A. L.

D^r Leopold LUCAS. Geschichte der Stadt Tyrus zur Zeit der Kreuzzüge. Berlin, Mayer et Müller, 1896. In-8°, 92 pages.

La ville de Tyr ne fut enlevée aux Musulmans par les Latins que le 7 juillet 1124, après plusieurs attaques infructueuses. Elle devint bientôt, aux mains de ses nouveaux maîtres, un des ports les plus fréquentés et une des meilleures places de commerce de la côte syrienne. Assiégée inutilement par Saladin, elle est à la fin du siècle au pouvoir de Conrad de Montferrat. M. Lucas retrace d'abord l'histoire politique de la ville jusqu'au 19 mai 1291; à cette dernière date, la place, abandonnée des gens de guerre, est réoccupée sans combat par le sultan Malik-al-Aschraf. La seconde partie du mémoire est occupée par une brève étude de l'organisation de la ville durant ce siècle et demi; l'auteur parle successivement des tribunaux, du commerce, des habitants,

des églises, dont plusieurs appartiennent aux Vénitiens, des colonies pisane et génoise, des chapelles et des abbayes. En appendice, une courte étude sur les différends entre les patriarches d'Antioche et de Jérusalem, dont chacun revendiquait la suprématie sur la province de Tyr, et une liste des dignitaires ecclésiastiques et séculiers de la cité au temps des croisades.

L'abbé PISANI. **A travers l'Orient. Études d'histoire religieuse.** Paris, Bloud et Barral (sans date). 4 vol. in-8°, XIII-344 pages.

L'abbé Pisani est professeur à l'Institut catholique de Paris. On sait quels efforts Léon XIII a faits depuis quelques années pour réunir à l'Église romaine ou tout au moins pour rapprocher d'elle les diverses chrétientés orientales qui en sont séparées par des questions de dogmes ou de rites. M. l'abbé Pisani a choisi l'histoire de ces églises pour sujet d'un de ses cours et il publie le résultat de ses leçons. L'ouvrage est clair, aussi agréable à lire que le permet l'austérité des matières traitées. L'auteur part nécessairement du point de vue catholique, et l'on aurait mauvaise grâce à s'en étonner. Il n'a pas prétendu épuiser la matière; il ne fournit ni notes ni références. La bibliographie qu'il donne en tête de son volume est un peu succincte. Nous regrettons particulièrement de ne pas y voir cité l'ouvrage de Pelesz, *Geschichte der Union der ruthenischen Kirche mit Rom* (Vienne, 1878, 2 vol.) et l'excellent ouvrage anonyme de M. E. Picot, *Les Serbes de Hongrie* (Prague, 1873). Du reste M. l'abbé Pisani a passé assez légèrement sur l'histoire de l'église russe unie ou ruthène. Il y a là une question particulièrement délicate, si l'on considère d'une part les rapports actuels de la France avec la Russie, d'autre part l'extrême prudence de la cour de Rome, qui tient à entretenir avec Pétersbourg les plus cordiales relations.

Je n'ai pas qualité pour apprécier dans toutes ses parties un ouvrage dont certains chapitres échappent absolument à ma compétence. Il sera lu, il aura, je l'espère, une nouvelle édition, et c'est dans cette espérance que je me permets de signaler à l'auteur quelques corrections ou additions.

P. 9. Tous les Slaves étaient convertis au christianisme avant le ^x^e s. Il faudrait dire tous les peuples slaves actuellement encore existants; au ^x^e siècle, les Slaves baltiques ou de l'Elbe étaient encore païens. La mission d'Otto, évêque de Bamberg, date de 1128; la destruction du temple de Svantovit dans l'île de Rugen, par Valdemar de Danemark, eut lieu en 1168. Il y avait encore des idoles et des Slaves païens dans les régions de la Prusse actuelle au ^{xiii}^e siècle.

P. 10. La puissance éphémère des Avars était tombée sous les coups des Croates. L'auteur oublie les expéditions de Charlemagne (791) et de son fils Pépin, qui détruisirent les *Hrings* et repoussèrent les Avars au delà du Danube et de la Tisza.

P. 47. Du moment où l'auteur cite parmi les églises orientales les Bulgares unis, pourquoi ne pas citer aussi les Serbes unis et les Russes unis ou Ruthènes, dont il sera d'ailleurs question plus loin dans le volume?

P. 95. Nicolas, abbé de *Stude*. Est-ce bien ainsi qu'il convient de désigner le monastère connu en grec sous le nom de τοῦ Στουδίου, τῶν Στουδίων? Stoudios était le nom du fondateur du monastère. P. 105. Je suis un peu étonné de ne pas voir les Bulgares mentionnés parmi les peuples slaves à côté des Russes, des Polonais, des Tchèques et des Serbes. C'est évidemment un oubli purement typographique, car ils figurent dans le chapitre. C'est exagérer que de dire qu'ils ne sont pas des Slaves, mais des Tatares (p. 107). Ces Tatares ont été absolument absorbés par les Slaves balkaniques; les Bulgares sont pour le moins aussi slaves que les Russes, qui doivent leur nom à des Scandinaves et qui ont absorbé d'énormes éléments finnois.

P. 111. La Bulgarie était le seul pays où la langue liturgique fût le slavon. Mais quelle était donc la langue liturgique des pays serbes et russes? C'était aussi le slavon. P. 115. Les Russes envoyaient des ambassades au tombeau des apôtres. Quelles sont ces ambassades? Il eût été bon de préciser. P. 149. Il est question d'une lettre adressée par Boris, roi des Bulgares, au pape Innocent III. Le souverain bulgare ne s'appelait pas alors Boris, mais Kaloïan (Jireczek, *Histoire des Bulgares*). La Bulgarie n'a eu que deux Boris. Le second vivait au x^e siècle. P. 151. Il aurait fallu donner la date de l'établissement à Karlovci du patriarche d'Ipek (1690). D'une façon générale, M. l'abbé Pisani a négligé les dates.

P. 166. Les rapports des provinces russes de la Pologne, dites provinces ruthènes, avec l'église romaine sont indiqués d'une façon un peu sommaire. L'Union officielle de Brest Litovsk n'est pas même mentionnée¹; c'est une grave lacune. P. 168. Sur le nom que les Russes donnent à Constantinople (Tsarigrad, la ville impériale), M. Pisani semble répéter une erreur que j'ai relevée naguère à propos du livre de M. C. Rousset sur la guerre de Crimée; ce nom de Tsarigrad a été créé par les Slaves balkaniques, les Serbes et les Bulgares; c'est eux qui l'ont importé en Russie.

P. 174. L'origine du raskol paraît rapportée à l'époque de Pierre le Grand. Or ce raskol remonte au patriarcat de Nicon (1654-1658). Est-il bien sûr que les raskolniks « aient fait la force des terribles conspirations du nihilisme » (p. 175)? Cette assertion m'étonne un peu et j'aimerais à la voir prouvée par des faits précis. P. 260. Le prince de Montenegro ne s'est jamais appelé, en dépit des journaux, Nikita (qui représente le grec Nicetas), mais Nicolas. Je termine par un renseignement qui sera particulièrement agréable à notre savant collègue.

1. Je me suis efforcé d'expliquer le caractère de cette Union dans l'*Histoire générale* de MM. Lavis et Rambaud, tome V, p. 129.

Mgr Hassoun n'est pas, comme il le croit¹, le premier prélat oriental nommé cardinal depuis Bessarion. Le 16 juin 1856, Mgr Lewicki, métropolitain de Lemberg, a été préconisé par Pie IX (Pelez, t. II, p. 229). Il est vrai, pourrait dire pour sa décharge M. Pisani, que le cardinal Lewicki est mort sans avoir été à Rome recevoir le chapeau et le titre cardinalice. Ces observations minutieuses attesteront avec M. Pisani le soin avec lequel je l'ai lu ; son livre est instructif et attachant. Avec un peu plus de bibliographie, un peu plus de dates, un peu plus de précision dans les détails, il pourra être excellent.

Louis LEGER.

R. FOSTER. *Commentaries on the Constitution of the United States. (Historical and juridical, with observations upon the ordinary provisions of State constitutions and a comparison with the constitutions of other countries.)* T. I. Boston et Londres..., 1896. Gr. in-8°, VII-714 pages.

Il est difficile, d'après ce premier volume, d'apprécier exactement le caractère de l'ouvrage, d'autant plus que l'auteur entre en matière brusquement sans expliquer ni son but ni son plan². D'après le sous-titre on peut supposer qu'il a voulu faire une étude d'histoire comparée des institutions ; il annonce des observations sur les constitutions des États particuliers de l'Union et une comparaison avec les constitutions des autres pays. Le tome I ne contient encore qu'un commentaire de la constitution fédérale.

L'ouvrage est beaucoup plus juridique qu'historique. L'histoire s'y réduit à une courte introduction historique sur les origines de la constitution ; c'est un chapitre de vulgarisation fait avec les histoires classiques. Puis commence l'exposition juridique qui est la véritable raison d'être de ce travail. L'auteur, professeur de jurisprudence fédérale, est ici sur son terrain ; il revient à la méthode d'exposition habituelle aux juristes, le commentaire des textes officiels.

Après un exposé juridique des théories sur la souveraineté de l'Union et des États et sur la nature du contrat fédéral, il commente phrase par phrase le préambule de la constitution et discute la question du droit de sécession et de nullification. Puis il analyse le gouvernement créé par la constitution, examine la séparation des trois pouvoirs (ch. III) et étudie chacun des organes, le Congrès (ch. IV), la Chambre des représentants (ch. V-X), le Sénat (ch. XI-XII), le droit d'accusation (ch. XIII) ; il

1. P. 283.

2. Le § 1, *Paper Constitutions*, où l'on trouve une liste des questions que soulève la longue durée de la constitution fédérale des États-Unis, semble promettre une explication du but de l'auteur, mais s'arrête sur une longue période oratoire où il est question de Tacite et de Simon de Montfort.

y joint en appendice une histoire de l'*impeachment* dans les États. Là s'arrête le tome I, au milieu de l'étude de la constitution fédérale. On voit que l'ouvrage sera volumineux s'il tient toutes les promesses de son sous-titre.

La méthode d'exposition est une combinaison judicieuse du procédé historique et du procédé juridique. Pour chaque détail de la constitution l'auteur expose historiquement comment il a été établi en renvoyant aux travaux historiques, — juridiquement comment le texte a été interprété en citant les arrêts rendus sur des cas particuliers. L'ouvrage forme ainsi un répertoire de tous les faits et de tous les textes relatifs au développement de la constitution fédérale. On y trouve même reproduits *in extenso* certains documents qu'il n'est pas toujours facile de se procurer (l'*Agreement of the people*, de 1648, ou du moins ses parties essentielles, les ordonnances de nullification, l'opinion de Jefferson et le rapport de Webster sur les bases de répartition des textes). C'est dire que ce répertoire peut rendre de grands services à quiconque étudie l'histoire des institutions des États-Unis. On y trouvera aussi (p. 347-354) quelques pages remarquables de philosophie politique sur la raison d'être du suffrage universel.

Ch. SEIGNOBOS.

J. LOUTCHISKY. La petite propriété en France avant la Révolution et la vente des biens nationaux. Paris, Champion, 1897. In-8°, 464 pages.

Il n'est pas de question de notre histoire sociale plus débattue que celle de la répartition de la propriété foncière avant et après la Révolution. C'est ce problème que, après Tocqueville, Lavergne, Kareiev, Gimel et Minzès, M. Loutchisky a repris dans un article de la *Revue historique*, septembre 1895, et dans l'opuscule précité. Il a compulsé dans les archives de cinq départements : Pas-de-Calais, Aisne, Côte-d'Or, Bouches-du-Rhône, Haute-Garonne, les rôles des vingtièmes et les actes de vente des biens nationaux. M. L. a travaillé avec une patience de bénédictin; mais il a vu tant de chiffres, tant de documents qu'il n'expose pas toujours ses recherches avec une clarté parfaite.

Il étudie d'abord la propriété en 1789. Combien y avait-il de propriétaires? Gimel, qui a travaillé sur les rôles des vingtièmes de vingt-sept départements, donne le nombre de 4,600,000. M. L. critique Gimel, qui compte deux fois des propriétaires déjà inscrits sur les rôles et qui applique au xviii^e siècle la proportion de 59,4 % entre le nombre des cotes et celui des propriétaires, laquelle n'est vraie que pour l'année 1879. M. L. dit que la proportion est de 65,2 % dans le Laonnais (p. 77). — Outre que ces deux proportions sont assez voisines l'une de l'autre, M. L. n'a pas du tout démontré, comme il le croit, que la proportion de Gimel est trop faible. La proportion de M. L. est vraie du Laon-

nais; peut-on, en bonne méthode, l'appliquer à toute la France? — Quelle était la répartition de la propriété entre les diverses classes? Dans le Laonnais, les privilégiés avaient 50,5 % du sol, les bourgeois 19,4 % et les paysans 30 %. Dans tout village il y avait : 1° la population purement agricole (laboureurs, fermiers, manœuvriers et journaliers); 2° les marchands, artisans, qui, en dehors de leur industrie, possédaient souvent quelques arpents de terre dont ils tiraient leur principal revenu. C'est la vie agricole qui dominait dans le village. Les paysans avaient 30 % du sol dans le Laonnais. Arthur Young dit que les petites propriétés occupaient un tiers du territoire français; la statistique confirme son opinion. M. L. aurait pu utiliser davantage Young et aussi les cahiers des états généraux de paroisses qui lui auraient fourni des renseignements parfois statistiques et surtout très vivants. Le cahier du tiers de Nemours, rédigé par Dupont, donne la répartition des terres suivant leur nature économique : 5/6 des terres labourables et 1/5 environ des prés, bois, étangs appartiennent aux non privilégiés (Arch. parl., IV, 114). M. L. omet cette question si intéressante. — Surtout il néglige la question des charges qui grèvent le sol. Comment étudier la propriété foncière en 1789, sans parler des droits domaniaux? Il dit bien (p. 70) que dans le Laonnais on ne connaît guère le cens; que les paysans possèdent leurs terres « à titre de propriété; » mais ce terme est vague. Les alleux ne sont qu'une exception au XVIII^e siècle; le paysan propriétaire paie toujours un cens, un champart ou une rente foncière, sans compter toute la série des droits seigneuriaux.

Quelle a été l'influence de la vente des biens nationaux sur la répartition du sol? Contrairement à l'opinion émise sans preuves par Lavergne et d'Avenel, les paysans ont acquis une grande partie des domaines nationaux; au début, l'aliénation s'est faite par petites parcelles. D'après tous les exemples donnés par M. L., qui réserve ses conclusions pour un ouvrage prochain, il semble que les paysans ont acquis à peu près autant de terre que les bourgeois. Il faut distinguer deux catégories de biens : les biens ecclésiastiques et les biens d'émigrés. Les premiers sont allés très souvent aux bourgeois : il en a été ainsi dans la Côte-d'Or, le Pas-de-Calais, la Haute-Garonne (*Rev. hist.*, sept. 1895, p. 83 et 107); dans le Laonnais, au contraire, les paysans en ont acheté plus de la moitié, de 1790 à 1792 (53,5 %). Les biens d'émigrés ont été acquis surtout par les paysans dans les trois départements mentionnés, et à peu près également par les paysans et les bourgeois dans le Laonnais. — Les deux groupes rivaux ont obtenu à peu près autant l'un que l'autre. Mais les bourgeois ont eu les terres situées près des villes. Minzès avait déjà montré l'influence des grandes villes, Paris et Versailles, sur les achats. M. L. montre qu'il n'est pas de ville, même très petite, comme Tarascon, qui n'ait réussi à accaparer les domaines nationaux des villages voisins (p. 125-132). — De plus, les paysans n'acquièrent en général que de petits lots; les bourgeois en acquièrent de considérables. Dans le Laonnais, les paysans et les bourgeois achètent

respectivement 23,200 arpents et 18,800 arpents de biens ecclésiastiques, de 1790 à 1792; les paysans sont 4,787 et les bourgeois seulement 171. — La lutte entre la bourgeoisie et les classes rurales a été très vive; pour obtenir les terres situées sur le territoire de leur village, les paysans se sont associés. Ces coalitions se sont surtout développées dans l'Aisne : là, elles ont été beaucoup plus nombreuses et plus considérables; elles se composaient, non plus de 5 à 10 membres, mais de 30, parfois 100 et même 225 individus (p. 117); elles ont duré jusqu'au décret du 24 avril 1793, qui les a supprimées. M. L. n'étudie pas l'évolution de la législation relative aux biens nationaux. Minzès avait en partie touché le sujet; mais son travail, mal ordonné, contient des erreurs graves d'interprétation de textes. C'est un point très important que M. L. effleure seulement dans un appendice, qui n'est pas fondu avec l'ensemble. Le travail de M. L. est capital; nous en avons tiré un grand profit pour un travail que nous donnerons cette année sur le droit civil de la Révolution. Attendons l'ouvrage définitif de M. L. et souhaitons qu'il soit mieux ordonné, mieux fondu, plus complet sur certains points et plus vivant que l'opuscule que nous venons d'examiner. M. L. aura rendu un grand service à l'histoire sociale de la France.

Ph. SAGNAC.

Theodor SCHIEMANN. *Heinrich von Treitschke's Lehr- und Wanderjahre 1834-1866.* (*Historische Bibliothek* herausg. von der Redaktion der *Historischen Zeitschrift.*) Muenchen und Leipzig, R. Oldenburg. 1896, VII-270 pages.

Aujourd'hui on s'occupe beaucoup de Treitschke en Allemagne. Depuis sa mort, de nombreuses études ont été publiées par les hommes les plus compétents, G. Schmoller, P. Bailleu, Eric Marx, Max Lenz, G. Kaufmann¹. A en croire quelques-uns de ces critiques, l'historien défunt éclipserait déjà toutes les gloires de son pays. On oublie que, sans compter que dans le domaine scientifique l'Allemagne a de plus grands noms à opposer au sien, en histoire même elle compte des talents plus considérables, pour ne citer que Léopold de Ranke.

A la fin de 1896 a paru la première partie d'une biographie de M. Théodore Schiemann où Treitschke est étudié avec un soin et une minutie qu'on n'a guère que pour les écrivains entrés dans l'immor-

1. Gustave Schmoller, *Gedächtnissrede auf H. von Sybel und H. von Treitschke.* Aus den Abhandlungen der Berl. Akademie, 1896, p. 31. — Paul Bailleu, *H. von Treitschke, Deutsche Rundschau*, oct.-nov. 1896. — Max Lenz, *Heinrich von Treitschke. Ansprache an die Berl. Studentensch. bei ihrer Trauerfeier am 17 mai 1896.* Berlin, Walter, 1896. — G. Kaufmann, *Treitschkes Deutsche Geschichte und der Vorwurf der Tendenz.* Vortrag gehalten zu Bresslau in der Schl. Gesellschaft für vaterl. Kultur, nov. 1896.

talité. A en juger par quelques mots de la préface : « Sa vie fut si pure... Cette lutte de héros... Cet ardent désir d'être utile... Ce cœur plein d'amour... Ce courage moral qui ne connaissait aucune peur... » on pourrait même craindre de se trouver en face d'une de ces apologies dont Macaulay disait qu'elles semblent être composées en vertu d'un contrat par lequel la famille s'engage à fournir les papiers et le biographe les éloges. Mais il n'en est rien. L'auteur n'est hyperbolique que dans les dernières lignes de sa préface. Dans le corps même de la biographie, il s'efface très discrètement derrière les faits. Il cite beaucoup de lettres ou des fragments de lettres choisis judicieusement, et il se contente de les relier par un sobre commentaire qui montre du sens et du tact. Pour une biographie faite, semble-t-il, rapidement, peu de mois après la mort de l'auteur, elle est excellente.

Ce que M. Sch. fait admirablement connaître, c'est la nature morale de Treitschke. A en juger par ses écrits, la violence de ses attaques et la grossièreté de sa polémique, celui-ci ne paraît point toujours fort sympathique. Dans ses lettres, au contraire, il se montre généreux et affectueux. Le meilleur ami de ce fougueux antisémite est un juif, Alphonse Oppenheim. Il y a dans sa vie des actions qui témoignent d'une rare délicatesse de sentiment (voy. par exemple, p. 256, pourquoi, en 1867, il refusa de succéder à Hæusser, à Heidelberg). D'un bout à l'autre, sa correspondance le révèle rude, franc, ardent, droit, dévoué, serviable, inébranlable dans ses principes, mais, en pratique, plein de condescendance pour les hommes. L'épisode de la rupture avec son père, au sujet des événements de 1866, est tout simplement admirable. Il y a là trois ou quatre lettres qui font le plus grand honneur à celui qui les a écrites (p. 255, 258).

A côté de cette nature généreuse, Treitschke montre un robuste optimisme, celui d'un homme de volonté et de réflexion qui « ne veut point se laisser dominer par les choses. » Et cela devait lui être d'autant plus difficile qu'à la suite d'une maladie d'enfant il était resté presque entièrement privé de l'ouïe. Treitschke trouve dans cette infirmité une occasion de plus de s'élever. Constamment on le voit en travail sur lui-même. « Être toujours probe, honnête, moral, devenir un homme, un brave homme, utile à l'humanité » (p. 28), voilà l'idéal de vie qu'il se propose à quatorze ans, et à cet idéal il essaya toujours de rester fidèle. Ce qui l'attache surtout à son premier maître, Dahlmann, c'est qu'il trouve chez lui, comme chez le baron Stein, « un sentiment du devoir extraordinaire, la simplicité, le dévouement absolu à la cause qu'il a embrassée » (p. 61).

Au point de vue intellectuel aussi, de bonne heure Treitschke lutte contre certaines dispositions de sa nature. Imaginatif et poétique, il a besoin d'efforts pour plier son esprit aux études arides « de l'économie politique et des systèmes sociaux. » Il se reproche à lui-même « de manquer de concentration » et « de se laisser trop dominer par ses impressions » (p. 52).

C'est que, fort jeune, il a conçu le plan de sa vie. Ce plan est de travailler à créer le véritable état allemand. Un grand sentiment l'empolit, l'amour de sa patrie, dont il incarne les destinées avec la politique prussienne.

Treitschke fut en ce siècle un des plus ardents défenseurs de cette politique. On est même étonné de voir là-dessus, dans sa correspondance, la maturité de ses jugements. Né dans une famille entièrement dévouée à la politique autrichienne, et qui prit ouvertement parti contre la Prusse dans le conflit de 1866, dès quatorze ans, nonobstant une profession de foi républicaine, toute théorique du reste (p. 27), et une admiration un peu juvénile pour le général Cavaignac, il est déjà Prussien résolu. En 1849, il juge avec une précocité remarquable « les erreurs et les fautes du Parlement de Francfort » et il exprime la conviction que « la Prusse est l'instrument choisi qui fera l'unité allemande. » Il parle déjà, en termes identiques à ceux dont il se servira plus tard dans son histoire, de « ces Habsbourg qui veulent mêler leur sale marmelade slave aux pures eaux germaniques » (p. 50), et il s'élève avec non moins de véhémence contre le radicalisme « antipatriotique de la jeune Allemagne » (p. 50). Treitschke, entre quinze et vingt ans, était déjà le politique intransigeant de son âge mûr.

Toute la partie de la vie de Treitschke qui s'étend de ses années d'études à ses débuts comme professeur offre un intérêt général. On y voit ce qu'était la vie politique des universités ou de certaines universités allemandes, entre 1850 et 1860 ; ce que Dahlmann était alors pour les étudiants ; comment aussi se forma cette génération pratique et combative après les dures expériences de 1848. Treitschke remarque, dans une lettre à son père, que ce qui manque le plus aux professeurs qui enseignent l'histoire et la science politique, c'est la pratique des affaires. « Aussi, dit-il, après avoir passé mon examen, mon intention est de voyager et de faire un séjour dans un institut agricole ou technique » (p. 71).

Les débuts de Treitschke comme professeur ne sont pas moins intéressants. M. Sch. nous le montre inaugurant à Leipzig cet enseignement historico-politique destiné à préparer le triomphe de la politique prussienne (voy. p. 148)¹, l'opposition que le jeune professeur rencontra de la part de ses collègues qui réprouvaient cette transformation des chaires universitaires en tribunes d'assemblées (Ranke fut du nombre) et le mécontentement des gouvernements et des ministres saxons, Falkenstein et Beust (p. 134) ; l'énergie avec laquelle, sans se laisser troubler, il poursuit sa route ; le succès prodigieux qu'il obtient et l'estime toute particulière que lui témoigne le prince de Bismarck, qui, voyant en lui un précieux aide pour sa politique, lui fit des offres fort curieuses

1. Schmoller dit de la première partie de l'activité de Treitschke comme professeur et publiciste : « Ohne deren Hilfe wäre das deutsche Reich nicht zu Stande gekommen. »

dans deux lettres publiées par M. Sch. (p. 240, 347). Tout cela apporte une contribution importante à l'histoire de la politique prussienne durant ces années.

L'œuvre de Treitschke, malgré ses partis pris, ses défauts et ses lacunes, n'en est pas moins une des œuvres littéraires les plus considérables du nouvel Empire allemand. Aussi tout ce qui contribue à la faire connaître a, dès aujourd'hui, son prix. L'auteur, qui arrête sa biographie en 1866, ne nous dit par conséquent pas grand'chose de cette œuvre, mais on peut déjà voir dans le Treitschke de ces années se dessiner le futur historien. A côté de l'homme de parti et du moraliste un peu âpre qui exprime toujours sa pensée sans ménagements (p. 104), on aperçoit aussi l'artiste et l'écrivain qui dans Macaulay admire « la conception grandiose de son histoire » (p. 72), et qui trouve « que l'Histoire romaine de Mommsen est la plus belle œuvre historique des Allemands » (p. 100); le poète qui se révèle dans de charmantes lettres (« tout fleurit ici, les arbres sont blancs, » p. 60); le peintre des scènes populaires ou des descriptions de coins de terre allemande (l'émeute de Dresde en mai 1849 racontée d'une manière saisissante en trois lettres, p. 34-39); l'humoriste enfin qui s'essaye déjà à ces peintures de la vie germanique, si caractéristiques dans son œuvre (le joueur d'accordéon, p. 77; le ridicule des petites cours gothiques, p. 96; la vie philistine des bourgeois de Dresde, p. 98).

Toutes ces lettres, qui sont des lettres de grand écrivain, nous montrent davantage encore que, la meilleure part de son succès, Treitschke la doit à ses qualités littéraires.

Antoine GUILLAND.

Eugène d'EICHTHAL. Alexis de Tocqueville et la démocratie libérale. Calmann-Lévy, 1897. In-12, 354 pages.

Ce livre n'est pas un ouvrage d'histoire pure, mais ici comme dans une étude antérieure dont j'ai déjà rendu compte¹, M. d'Eichthal a reconnu la nécessité de recourir à l'histoire pour éclairer la politique; son examen critique des œuvres de Tocqueville est encadré dans une biographie. Partisan déclaré du libéralisme, il veut remettre en lumière le grand penseur qui eut le culte de la liberté; se préservant de cette admiration à outrance qui est le travers habituel des biographes, il recherche dans quelle mesure les prévisions et les jugements de Tocqueville ont été depuis cinquante ans confirmés ou démentis par les faits. Les réserves de M. d'Eichthal sur la séparation de l'Église et de l'État, surtout sur la décentralisation tant glorifiée par Tocqueville, prouvent

1. *Souveraineté du peuple et gouvernement.* Alcan, 1895.

que les libéraux actuels (à part quelques économistes intransigeants) font à l'État une part bien plus grande que leurs devanciers et désirent trouver en lui le défenseur des droits individuels contre les tyrannies locales. M. d'Eichthal a très bien montré le problème qui préoccupa toujours Tocqueville; la démocratie étant un fait inévitable, la religion et la liberté formant l'idéal qui lui était cher, il voulut concilier l'idéal avec la réalité.

Je signalerai un seul point que l'auteur n'a pas suffisamment traité, c'est l'étude des circonstances qui préparèrent le succès de la *Démocratie en Amérique*. Ce livre fait l'apologie de la liberté religieuse; or, quelques années auparavant, la Société de la morale chrétienne avait couronné le remarquable mémoire de Vinet sur la liberté des cultes. Après l'auteur protestant, un grand écrivain catholique soutint la même thèse; les articles de Lamennais dans *l'Avenir* glorifiaient à la fois la liberté, la religion et la démocratie. Ce que Lamennais et Vinet souhaitaient de voir en Europe, Tocqueville le montra existant déjà en Amérique. — Même observation à propos du gouvernement. Les libéraux qui luttèrent sous Charles X n'auraient pas compris Tocqueville; tous, Benjamin Constant à leur tête, jugeaient les droits politiques inséparables de la propriété. La révolution de Juillet changea ces idées; les trois jours de combat où les prolétaires s'étaient montrés braves, humains et désintéressés, posèrent en France la question des droits du peuple; et, pour le dire en passant, voilà qui prouve que l'histoire des théories politiques ne saurait être séparée de celle des événements. Aussitôt la démocratie trouva des partisans : tandis que l'abbé de Genoude faisait dans la *Gazette de France* un amalgame bizarre de la légitimité avec la souveraineté du peuple, les républicains se proclamèrent les défenseurs des classes exclues. Leur journal, la *Tribune*, à côté de polémiques violentes contre la monarchie, renfermait des articles remarquables sur ces questions¹. A la Chambre des députés, Garnier-Pagès parlait « des hommes qui n'ont pas de droits, » et, se plaignant des injustices de l'impôt, disait : « L'égalité des charges n'existera que quand il y aura égalité de droits. » Enfin Armand Carrel, converti à la République, prit dans le *National* la défense des ouvriers contre ceux qui les traitaient de « barbares » et glorifia fréquemment le régime des États-Unis; ses articles avaient de nombreux lecteurs, même parmi les partisans de la dynastie. Voilà dans quel milieu parut l'ouvrage de Tocqueville; ce livre sérieux, où rien n'était fait pour l'agrément du lecteur, obtint aussitôt un grand et légitime succès. — Ajoutons, sans y insister, que les circonstances ne furent pas moins favorables en 1856 pour *l'Ancien régime et la Révolution*. Les panégyriques enthousiastes des Michelet, des Lamartine et des Louis Blanc avaient représenté la

1. Voy., par exemple, les numéros des 23 juin, 13 juillet, 27 août, 5 septembre 1832, et le programme contenu dans le numéro du 31 janvier 1833.

Révolution comme un événement sans précédents, comme la naissance miraculeuse d'un monde nouveau; après les déceptions causées par les journées de Juin et le Deux-Décembre, le public français n'eut point de peine à goûter l'étude précise et austère où Tocqueville remettait les événements de 1789 à leur place dans la suite des faits historiques.

En résumé, le livre de M. d'E. est très intéressant, parce qu'il est très personnel; c'est Tocqueville jugé par un disciple respectueux et indépendant. L'ouvrage contient en appendice la traduction des entretiens de Tocqueville avec Senior, parus en anglais en 1872, et qui n'avaient jamais été publiés en français. M. d'Eichthal donne également çà et là quelques extraits de la correspondance inédite de Tocqueville avec son ami Corcelle, et à ce propos il exprime le vœu qu'on nous fasse bientôt connaître les nombreuses lettres de lui qui n'ont pas encore été mises au jour. Tous ceux qui ont lu les merveilleux *Souvenirs* publiés en 1893 s'associeront à ce désir.

Georges WEILL.

James BRYCE. *The american commonwealth*, t. II, 3^e édition. Londres, Macmillan, 1895. In-8°, 904 pages.

Après avoir expliqué le mécanisme des institutions politiques dans le tome I^{er} (voir *Rev. hist.*, LVII, 189), l'auteur a, dans le tome II, décrit la vie politique et sociale du peuple américain. Ce second volume est donc la partie la plus importante de l'ouvrage.

J'éprouve quelque confusion à constater que ce livre, répandu à des centaines de milliers d'exemplaires dans le monde anglais, cinq ans après son apparition n'est pas encore traduit en français, et n'est même guère connu chez nous que par ouï-dire. Pourtant ce livre a été, je n'exagère pas, un des événements intellectuels de notre siècle, puisqu'il a donné à la plus grande des nations civilisées, la république des États-Unis, une notion précise et exacte de son caractère, de ses vertus, de ses défauts et de sa destinée probable.

Le tome II se compose de 67 chapitres groupés en 4 « parties. » — Le « Système des partis » (p. 1-246) est une description de l'organisation du recrutement, du fonctionnement et des habitudes des partis où est expliqué tout ce qui fait le caractère de la vie politique des États-Unis, les *conventions* et les *nominations*, les *politiciens*, le « système des dépouilles, » les *rings*, le *boss*, la corruption électorale et la vénalité. — « L'opinion publique » (p. 247-376) est une analyse détaillée de la formation de l'opinion, de ses organes, de ses caractères, de son action, de ses conséquences. — Sous le titre « Illustrations et réflexions » (p. 377-616) sont réunies une série d'études spéciales : trois exemples de corruption ou de tyrannie politique (*Tammany ring* de New-York, *Gas ring* de Philadelphie, *Karneyanisme* de Californie), deux tableaux

du Sud, la condition des nègres¹, la politique étrangère, le suffrage des femmes, les défauts et la force de la démocratie américaine. — La dernière partie « Institutions sociales » (p. 617-874) décrit le barreau, les tribunaux, les chemins de fer, le centre financier de Wall Street, les universités, les églises, la condition des femmes, l'influence de la démocratie sur la pensée, les relations avec l'Europe, les résultats de l'absence de capitale, l'éloquence, le charme et la monotonie de la vie américaine, le tempérament de l'Ouest. — Les deux derniers chapitres sont consacrés à l'avenir politique et social des États-Unis.

Le plan n'est pas très méthodique; on a l'impression d'un recueil d'essais réunis par un lien très lâche, et il ne serait pas difficile de montrer de nombreuses répétitions. Mais ce procédé d'exposition peu rigoureux a peut-être l'avantage, en laissant à l'auteur les mouvements plus libres, de donner à ses descriptions une allure plus naturelle et plus vive. Chaque chapitre devient une étude indépendante dirigée par la préoccupation unique d'analyser entièrement un des phénomènes de la vie américaine et de le faire voir au lecteur sous tous ses aspects.

Le livre de M. Bryce est un de ces ouvrages si rares qu'on estime au point d'être embarrassé pour en parler. On ne peut guère, tant il contient de choses, le discuter, car il est toujours bien renseigné² et bien pensé. Il ne reste qu'à recommander *instamment* de le lire. C'est une lecture *indispensable* pour quiconque veut connaître la vie politique et sociale des États-Unis; or il n'est guère possible de comprendre le monde contemporain si l'on ne connaît la vie de la plus puissante et de la plus civilisée des nations.

Dans un ouvrage qui touche à tant de questions il serait naturellement facile de retenir quelques jugements sujets à discussion. Mais des polémiques de ce genre, où les sentiments subjectifs du critique ont forcément une grande part, seraient sans intérêt pour les lecteurs de la *Revue historique*. En fait, par sa tournure d'esprit logique et rationaliste et par ses habitudes politiques, libérales et démocratiques, M. Bryce se rapproche tellement des façons de penser des libéraux français que je suis, à peu près sur toutes les questions, en communion non seulement de pensée, mais de sentiment, avec lui. Je me borne donc à signaler les traits par lesquels se marque le plus nettement la supériorité intellectuelle de l'auteur. Tous les vices de méthode auxquels sont exposés les historiens qui font le tableau d'une société, il a su les éviter, et je crois vraiment qu'il est *le seul* qui les ait évités tous. — Chez lui pas de

1. Ces trois chapitres ont été ajoutés dans cette dernière édition.

2. Sur quelques erreurs de détail et quelques fausses interprétations, voir, dans les *Publications de l'Académie des sciences politiques de Philadelphie*, n° 172, l'excellente étude de M. E. J. James, dont l'auteur rend d'ailleurs pleine justice à la valeur exceptionnelle du livre de Bryce; il l'appelle « un ouvrage unique, » la meilleure description (*account*) des institutions politiques d'une grande nation.

généralisation hâtive; il a distingué nettement les différents groupes réunis sous le nom commun d'États-Unis, il a partagé le territoire en cinq régions et il a décrit l'état social de chacune en prévenant ses lecteurs de ne pas étendre les caractères propres de chacune de ces sociétés juxtaposées aux autres sociétés. — Il a résisté à la tentation si forte de nos jours d'exprimer les phénomènes sociaux en termes biologiques; il s'est abstenu rigoureusement de la terminologie pseudo-scientifique et des métaphores de la société-organisme; et, quand il a traité la question semi-biologique de l'influence du milieu, il l'a fait avec une précision et une prudence de raisonnement qui l'a préservé de tous les excès de l'anthropogéographie. — Il a évité aussi la terminologie abstraite des juristes et a su décrire les faits sans le secours de ces substantifs abstraits qui mènent si vite à personnifier les abstractions et à leur attribuer une force propre, il n'emploie que des noms concrets ou collectifs et toujours dans leur sens habituel, en sorte qu'il reste toujours intelligible et précis. On voit surtout dans la description des phénomènes complexes et vivants, tels que la formation de l'opinion publique, l'organisation des partis, le tempérament politique et social de la nation, avec quelle sûreté et quelle précision il procède. C'est qu'il a l'expérience personnelle de la vie politique et sociale et qu'il possède cette puissance d'analyse psychologique qui est la condition essentielle de toute étude des sociétés. De là vient aussi qu'il a échappé à ce préjugé contre la démocratie, presque universel chez les hommes de sa génération. Ne se payant jamais de mots et ne formulant de jugement qu'après une analyse psychologique profonde et une synthèse méthodique des phénomènes analysés, il a vu que la démocratie moderne a pour fondement la liberté individuelle et la libre discussion et que la force de la majorité ne se fait pas sentir sous forme de tyrannie. Aussi a-t-il pu exprimer une foi sincère dans l'avenir de la démocratie américaine.

Ch. SEIGNOBOS.

G. DE GREEF. L'évolution des croyances et des doctrines politiques. Bruxelles et Paris, Alcan, 1895. In-48, 334 pages.

M. de Greef, le socialiste bien connu, professeur à l'Université nouvelle de Bruxelles, a réuni deux leçons doctrinales d'ouverture (la méthodologie des sciences sociales, les conditions de la démocratie) et la série de ses articles sur *l'Évolution des croyances politiques* parus dans la *Revue socialiste*.

Cet ouvrage n'a aucun intérêt historique. C'est une histoire de la civilisation des empires despotiques du Pérou, du Mexique, de l'Égypte et de l'Éthiopie antique faite au moyen de livres modernes de valeur très différente, employés sans aucun discernement critique et indiqués à la fin de chaque chapitre pêle-mêle et sans indication de dates.

Il s'agit ici évidemment d'un essai de philosophie de l'histoire. M. de

Greef, une des âmes les plus généreuses du socialisme contemporain, ne s'est pas senti à l'aise dans l'interprétation exclusivement matérialiste de l'histoire par les phénomènes économiques. Il a tenu à montrer l'action capitale des croyances et des doctrines politiques sur la constitution des sociétés. Il a commencé son étude par les sociétés où l'unité des croyances lui a paru être la plus complète, celles où le souverain est absolu et où la coutume n'est pas encore discutée.

Il est très difficile de faire ici la critique d'une théorie qui repose tout entière sur la métaphore de la société comparée à un organisme; je connais des philosophes qui acceptent cette méthode de raisonnement, je ne crois pas qu'elle soit intelligible pour un historien; les faits en histoire ne se présentent jamais que sous la forme d'actes individuels, isolés ou collectifs. M. de Greef au contraire ne voit dans les actes humains que les manifestations d'un organisme social. Il définit la politique : « Le système de représentation et de délibération de la société par lequel elle détermine sa volonté et transforme cette dernière en acte » (p. 88); le progrès politique est « le perfectionnement des organes de la triple fonction représentative, délibérante et exécutive. » Il ne considère donc que les « phénomènes de représentation, de délibération, de volition et d'exécution » des sociétés, non ceux des individus, et il les cherche dans les institutions. Ce qui en forme le fondement, ce sont les croyances politiques qui établissent l'unité de conscience.

M. de Greef pousse sa métaphore au point de considérer les luttes entre partis d'opinion différente comme des « dédoublements de la personnalité collective, » « phénomènes pathologiques » comparables à la maladie individuelle connue sous ce nom. « Alors, dit-il, les partis s'injurient et se brutalisent comme s'ils ne faisaient point partie de la même collectivité. » Il serait inutile d'objecter que les nations les plus civilisées sont celles où les partis sont les plus nombreux et les plus actifs et qu'elles se trouvent mieux de leur dédoublement pathologique que les sociétés traditionalistes de leur unité de croyance. Car nous ne sommes pas ici sur le terrain de l'histoire. Mais on ne voit pas ce que ces métaphores ajoutent à notre connaissance de l'évolution humaine.

Ch. SEIGNOBOS.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

1. — **Bibliothèque de l'École des chartes.** 1897, juillet-août. — L. DELISLE. Notice sur un psautier du XIII^e siècle appartenant au comte de Crawford (livre de grand luxe écrit et peint en France au temps de saint Louis; il appartient à la reine Jeanne de Navarre, fille de Charles le Mauvais et femme de Henri IV d'Angleterre). — BOUËL DE LA ROCHE. Un inventaire de bord en 1294 et les origines de la navigation hauturière (parle surtout des instruments de pilotage qui se trouvaient à bord : la carte marine et la boussole. Montre que le prétendu Jean Goya d'Amalfi, à qui on attribuait l'invention de la boussole vers 1300, n'a jamais existé). — P. FOURNIER. Les collections canoniques attribuées à Yves de Chartres; suite (influence de ces collections). — H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE. Notice sur un texte concernant l'histoire de la Gaule au V^e siècle de notre ère (sur une glose d'un vers de Lucain, I, 435, où les Cévennes sont indiquées comme séparant les Burgondes des « Galli; » elle a sans doute été écrite vers 473). = Bibliographie : *Sievers*. Die politischen Beziehungen Kaiser Ludwigs des Baiern zu Frankreich, 1314-1337 (consciencieux, mais fait sans critique). — E. Müller. Senlis et ses environs (intéressant pour les archéologues). — *Jadart*. Vieilles rues et vieilles enseignes de Reims. — J. Halkin. Les prieurés belges de l'ordre de Cluny; 1^{re} partie : les prieurés clunisiens de l'ancien diocèse de Liège (bon). — U. Bertière. Monasticon belge (excellent). = Chronique : Confirmation par saint Louis d'un traité conclu entre le duc de Bretagne et André de Vitre, juin 1237 (texte nouveau, d'après l'original de la confirmation). — J. Viard. Une ordonnance de Philippe VI de Valois mal datée (une lettre pour saint Gilles en Provence, publiée dans les *Ordonnances*, t. III, p. 605, a été donnée, non à Pradère en Armagnac, mais dans la prairie de Saint-André près d'Aire en Artois).

2. — **La Révolution française.** 1897, 14 déc. — AULARD. L'histoire, d'après MM. Langlois et Seignobos. — J. FLAMMERMONT. Une nouvelle édition des lettres de Marie-Antoinette (explique pourquoi M. d'Arneth refusa de communiquer à MM. de Beaucourt et de la Roche-terrie certaines lettres de Marie-Antoinette, relève dans leur publication un certain nombre d'erreurs et montre comment ils auraient pu et dû s'y prendre pour grossir notablement la correspondance de la reine). — DEBIDOUR. L'expédition de Rome et la loi Falloux. — J. DELMAS. Pagès et le journal *le Cantaliste* (ajoute quelques documents nouveaux à ce qu'avait déjà dit M. A. Brette). — A. BRETTE. Journal de l'émotion de Lyon, 29 juin-5 juillet 1789.

3. — Revue d'histoire diplomatique. 1898, n° 1. — Charles YRIARTE. Relations de Gonzague, marquis de Mantoue, avec la cour de France, 1495-1526 (met en œuvre des documents copiés à Mantoue par A. Baschet). — P. MATTER. Les missions de M. de Persigny à Berlin, 1849-50 (l'ambassade de Persigny en Allemagne ne produisit aucun résultat heureux pour la France ni pour le président, à cause de la maladie de l'ambassadeur). — DEBOUVRES. Le Père Joseph diplomate: *le Mercurius d'Etat ou Recueil de divers discours d'Etat, 1684* (ces discours sont certainement du P. Joseph; ils sont fort importants pour l'étude des idées politiques de l'Éminence grise). — Louis PASSY. Le voyage de François Vettori, ambassadeur de la République florentine, près de l'empereur Maximilien, 27 juin 1507-13 mars 1508; liv. IV.

4. — Revue critique d'histoire et de littérature. 1897, n° 49. — Hamy. Études historiques et géographiques (recueil fort intéressant où sont représentés le Spitzberg, le Sénégal, les Moluques, les Carolines, etc.). — *Id.* Galerie américaine du musée d'ethnographie au Trocadéro (soixante planches renfermant cent soixante-quatorze figures concernant les antiquités de l'Amérique). — G. Bienaymé. Prix des principaux objets de consommation à Paris depuis deux siècles. Le coût de la vie à Paris à diverses époques (travaux excellents, reposant en grande partie sur les comptes de l'Hôtel-Dieu). = N° 50. E. Amélineau. Les nouvelles fouilles d'Abydos, 1896-97 (découvertes importantes; des réserves par G. Maspero). — W. Maller. Lehrbuch der Kirchengeschichte; 2^e édit. remaniée par H. de Schubert (édition soigneusement revue et complétée). — Harnack. Lehrbuch der Dogmengeschichte; tome III, 3^e édit. (cette édition contient un assez grand nombre d'additions nouvelles; le fond n'a pas été modifié). — F. Stähelin. Geschichte der Kleinasiatischen Galater bis zur Errichtung der römischen Provinz Asia (excellente dissertation). — Eug. Münts. La tiare pontificale du VIII^e au XVI^e siècle (excellent). — E. Lameere. Essai sur l'origine et les attributions de l'audiencier dans les anciens Pays-Bas (utile dépouillement de documents; la mise en œuvre laisse à désirer). — H. Witte. Zur Geschichte des Deutschtums im Elsass und im Vogesengebiet (étude bien dirigée sur l'histoire de la germanisation de l'Alsace; des considérations politiques qui manquent d'objectivité et de justesse scientifique). = N° 51. Podzniev. La Mandchourie (important). — P. Albert. Geschichte der Stadt Radolfzell am Bodensee (très bonne histoire locale). — P. Kalkoff. Die Depeschen des Nuntius Alexander von Wormser Reichstag, 1521 (traduction allemande accompagnée de notes nombreuses et substantielles). — A. Pieper. Die päpstlichen Legaten und Nuntien in Deutschland, Frankreich und Spanien seit der Mitte des XVI^e Jahrh. (dépouillements considérables; biographie aussi précise qu'abondante). — L. Keller. Grundfragen der Reformationgeschichte (ouvrage de polémique personnelle). — Thalloczy et Barabás. Codex diplomaticus comitum de Blagnay (265 documents allant de 1200 à 1578). — B. Toth. Les curiosités de l'histoire universelle (en hongrois;

recueil fort intéressant). — *Labriola*. Essai sur la conception matérialiste de l'histoire (long et important compte-rendu par A.-D. Xenopol). = N° 52. *Hunter*. Life of Brian Houghton Hodgson, british resident at the court of Nepal (importante biographie). — *Buhl*. Geographie der alten Palestina (consciencieux). — *J. Jung*. Grundriss der Geographie von Italien und dem Orbis romanus (2^e édition améliorée; mais la bibliographie est toujours fort incomplète). = 1898, n° 1. *Schamann*. Griechische Alterthümer, 4^e édit. revue par *Lipsius*, t. I (nouvelle édition tout à fait mise au courant de la science; elle permet de mesurer les immenses progrès qui ont été accomplis depuis un quart de siècle dans l'étude des antiquités grecques). — *Kaufmann et Bauch*. Akten und Urkunden der Universität Frankfurt a. O. (texte du registre du doyen, 1506-1597). = N° 2. *Ed. Hahn*. Demeter und Baubo (excellent essai d'une théorie sur l'origine de l'agriculture chez les peuples civilisés). — *E. Marcks*. Königin Elisabeth von England und ihre Zeit (excellent travail de vulgarisation). — *Al. d'Ancona*. Federico Confalonieri su documenti inediti di archivi pubblici e privati (excellent travail sur un des martyrs du Risorgimento). = N° 3. *Am. Hauvette*. Extraits de Thucydide (édition assez remarquable). — *L. Marcheix*. Un parisien à Rome et à Naples en 1632 (curieux et publié avec science et goût). = N° 4. *J. Töpffer*. Beiträge zur Griechischen Alterthumswissenschaft (intéressant recueil de mémoires composés par un jeune savant mort en 1895 à l'âge de trente-cinq ans). — *Eug. Choisy*. La théocratie à Genève au temps de Calvin (bon). = N° 5. *A. von Hirsch-Gereuth*. Studien zur Geschichte der Kreuzzugsidde nach den Kreuzzügen (expose l'histoire de la politique pontificale en ce qui concerne la croisade pendant les pontificats de Grégoire X et de ses successeurs jusqu'à la fin du XIII^e siècle). — *Labriola*. Essai sur la conception matérialiste de l'histoire (Seignobos : le matérialisme historique est trop superficiel et trop inexact pour fournir une méthode à la science naissante de l'histoire, mais il aura fait pour le progrès de l'histoire plus qu'aucun autre système du XIX^e siècle).

5. — Bulletin de Correspondance hellénique. 1896, décembre. — **Paul TANNERY**. Inscriptions de Delphes. Deux fragments concernant des systèmes d'écriture abrégée. — **E. ARDAILLON**. Rapport sur les fouilles du port de Délos (ces fouilles ont permis de déterminer exactement la ligne de l'ancien rivage, les dispositions du port, l'emplacement, la forme et la construction des jetées, la distribution des magasins; avec un plan détaillé). — **P. JOUQUEZ**. Inscriptions métriques d'Apollinopolis Magna (gravées sur des stèles conservées au musée de Gizeh). — **Paul PERDRIZET**. Inscriptions de Delphes (1^o inscription concernant les fils du roi Odryse Kersébleptès; 2^o décret de proxénie de Nérarque; 3^o proxénie pour un Macédonien d'Europos sur l'Axios; 4^o relations de Delphes avec un roi Odryse du III^e siècle; 5^o le proconsul M. Minucius Rufus, vainqueur des Gaulois Scordistes et des Thraces en 109). — **G. MILLET**. Inscriptions byzantines de Trébizonde. — **Th. HOMOLLE**.

Le roi Nabis (rectifie, à l'aide d'un décret de Délos, certaines erreurs, plus ou moins volontaires, des historiens anciens sur ce tyran). — Th. REINACH. Une crise monétaire au III^e siècle de l'ère chrétienne; inscription de Mylasa. — Paul PERDRIZET. Inscriptions de Delphes. Παράσημα de villes sur des stèles de proxénie (ce sont des inscriptions honorifiques décorées de l'emblème ordinaire de la ville à laquelle appartient le personnage honoré). — W. DGERPFELD. Le théâtre de Délos et la scène du théâtre grec (discute et réfute l'opinion exprimée sur ce sujet par M. Chamonard). = Institut de Correspondance hellénique (à signaler dans les comptes-rendus des séances de cet Institut les conférences de M. Th. Homolle concernant Delphes : 1^o sur le trésor de Siphnos qui, en réalité, est le trésor de Cnide; 2^o sur quelques ex-voto trouvés à Delphes, importants pour la topographie et l'histoire du sanctuaire; 3^o sur l'histoire du temple de Delphes; 4^o sur les sculptures du trésor de Sicyone et le décret des Thuriens; ce dernier est contemporain de la construction du nouveau temple qui fut achevé dans le dernier quart du IV^e siècle; le temple le plus récent fut dédié en 84 après J.-C. Le christianisme s'installa dans le sanctuaire delphique au VI^e siècle et depuis lors sa destruction s'effectua rapidement). = 1897, janvier-août. A. DE RIDDER. Inscriptions de Paros et de Naxos. — CARON. Trouvailles de monnaies du moyen âge à Delphes. — Ch. FOSSEY. Inscriptions de Syrie. — PERDRIZET et FOSSEY. Voyage dans la Syrie du Nord. — E. LEGRAND. Inscriptions de Paphlagonie. — PERDRIZET. Proxènes macédoniens à Delphes. — DOBRUSKY. Inscriptions et monuments figurés de la Thrace. — P. JOUGUET. Documents ptolémaïques (concernant Ptolémée II Soter et la révolte de la Thébaïde).

6. — Mélanges d'archéologie et d'histoire. 1897, juill.-déc. — L. MADELIN. Les premières applications du concordat de 1516, d'après les dossiers du château Saint-Ange (l'auteur a retrouvé vingt-sept dossiers relatifs aux nominations de prélats français, entre 1516 et 1524; parmi ces prélats, on trouve encore plus d'abbés que d'évêques, et parmi les abbés plusieurs avaient été d'abord élus, les élections abbatiales ayant été supprimées seulement en 1531. Publie le dossier de la nomination d'Eymar Gouffier, abbé de Saint-Denis, à l'abbaye de Cluny; Gouffier était frère de l'amiral de Bonivet). — J. GAY. Le monastère de Tremiti au XI^e siècle, d'après un cartulaire inédit (ce monastère, placé dans une petite île de l'Adriatique, au nord du Gargano, fut florissant jusqu'au XIII^e siècle. Les chartes du cartulaire se rapportent surtout au XI^e siècle; elles donnent des détails nouveaux sur les rapports de l'abbaye avec le Mont-Cassin et sur l'état politique et social d'une partie de la Pouille). — P. LECACHEUX. La première légation de Guillaume Grimoard en Italie; juillet-novembre 1352 (publie et commente plusieurs documents relatifs à cette légation, qui fut le début, dans les grandes affaires de la papauté, de l'abbé de Saint-Germain-l'Auxerrois, plus tard pape sous le nom d'Urbain V). — M. BESNIER. Inscriptions et monuments figurés de Lambèse et de Tébessa. — G. DE

MANTEYER. Les légendes saintes de Provence et le martyrologe d'Arles-Toulon, vers 1120 (du silence que garde ce martyrologe au sujet de Maximin, de Lazare, de Madeleine, Marthe, Sidonie et des Marie, il résulte que ces légendes n'étaient pas encore officiellement reconnues en Provence vers 1120; l'unique tradition admise alors était que le pays avait été évangélisé au 1^{er} siècle par Trophime, disciple immédiat des apôtres Pierre et Paul).

7. — Revue archéologique. Sept.-oct. — **J. SIX.** Un lécythe en argent (trouvé dans la province néerlandaise de Drenthe). — **Edm. LE BLANT.** Paléographie des inscriptions latines du III^e siècle à la fin du VII^e; fin. — **L. LE BAS.** Voyage archéologique de Ph. Le Bas en Grèce et en Asie Mineure, du 1^{er} janvier 1843 au 1^{er} décembre 1844; extraits de sa correspondance; suite en nov.-déc. = Novembre-décembre. **Ch. JACQUEREL.** Les ruines de Hatra (ville située au sud de Mossoul; monuments à décoration imitée de l'art grec). — **F. DE MÉLY.** Le « de monstris » chinois et les bestiaires occidentaux. — **R. CAGNAT.** Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine; juillet-décembre.

8. — Nouvelle Revue historique de droit français et étranger. 1897, sept.-oct. — **Paul COLLINET.** Deux papyrus gréco-égyptiens d'Angleterre (traduit et commenté : 1^o un acte de divorce de l'an 305-306 après J.-C.; 2^o un fragment de jurisconsulte classique). — **Édouard BEAUDOUIN.** Les grands domaines dans l'Empire romain; suite en nov.-déc. (importante étude de généralisation). — **PAOU.** La charte de coutumes de Saint-Julien-du-Sault, 1259 (cette charte a fait quelques emprunts à celle de Lorris et en a subi l'influence. Texte et commentaire). = Comptes-rendus : *Beauchet.* Histoire du droit privé de la République athénienne (ce n'est pas une histoire, mais seulement un exposé du droit athénien; exposé d'ailleurs remarquable et qui résume avec science et clarté les documents et les travaux si nombreux qui ont été publiés sur le sujet. Discussion de plusieurs points particuliers par **R. Dareste**). — **M. Conrat.** Die Christenverfolgungen im römischen Reiche (excellent; les conclusions ne sont pas nouvelles, mais le grand mérite de l'auteur est d'avoir soigneusement distingué les époques). — **Seeböhm.** The tribal system in Wales (intéressant; mais l'auteur a le tort de croire particuliers au pays de Galles des faits juridiques qui sont le résultat des principes généraux admis dans les autres branches de la famille indo-européenne). — **H. Jireček.** Cinquante ans d'activité littéraire publique (on donne ici la bibliographie complète des œuvres du grand jurisconsulte tchèque). = Nov.-déc. **A. LEFAS.** L'adoption testamentaire à Rome. — **Ant. BOUCOMONT.** L'ancienne coutume de Nivernais (coutume rédigée en 1490; elle a déjà été imprimée trois fois au XVI^e siècle, mais ces éditions sont presque introuvables. Texte assez différent de la rédaction de 1534). — **P.-F. GIRARD.** Les mss. de l'*Epitome exactis regibus* (signale un nouveau ms. à la bibliothèque Sainte-Geneviève, n^o 2785).

9. — Revue générale du droit. 1897, nov.-déc. — J. BRISSAUD. De l'utilité de l'étude de l'histoire du droit (introduction à un *Manuel d'histoire du droit français*. L'auteur affirme que « l'histoire du droit a encore besoin d'être défendue contre bien des préjugés »). — Bibliographie : *Besta*. L'opera d'Irnerio (excellente étude critique sur la vie d'Irnerius et sur les œuvres qu'on peut lui attribuer). — *Salvioli*. Il diritto di guerra in Italia all' epoca dei Comuni (bon).

10. — Revue biblique internationale. 1896, 1^{er} janvier. — P. LAGRANGE. Les sources du troisième évangile. — P. SCHEIL. Psaume de pénitence chaldéen inédit. — P. BATIFFOL. L'auteur véritable de l'« Epistula ad Zenam et Serenum » du faux saint Justin. — P. SÉJOURNÉ. Fouilles des Anglais à Jérusalem. = 1^{er} avril. M. DE HARLEZ. La Bible et l'Avesta (date probable de l'Avesta, rapports probables entre le zoroastrisme et la Bible). — P. BATIFFOL. Les prétendues « Odae in scripturas » de saint Hippolyte (sont supposées d'après une mauvaise transcription de l'inscription du Latran). — Compte-rendu : P. Scheil. Du travail de de Moor sur la date de la chute de Ninive (travail d'un homme incompetent). = 1^{er} juillet. P. GERMER-DURAND. La basilique du Saint-Sépulchre au temps de Constantin et au temps des Croisés. — M. DE VOGUÉ. Nouvelle inscription samaritaine d'Amwās. — M. HYVERNAT. Étude sur les versions coptes de la Bible. — P. LAGRANGE. Ain Kedeis (remet au point les descriptions fantaisistes de Trumbull). = Compte-rendu par le même du livre de Raabe sur Pierre l'Ébère (excellent). = 1^{er} octobre. P. ROSE. L'épître de saint Jacques est-elle un écrit chrétien ? (réfute le paradoxe de Spitta). — H. MULLER. Discours de Malachie sur le rite des sacrifices. — M. HYVERNAT. Étude sur les versions coptes; suite. — P. SCHEIL. Kodorlabomor dans les inscriptions chaldéennes. — P. GERMER-DURAND. Épigraphie palestinienne (une série de milliaires inédits et d'inscriptions byzantines). — P. LAGRANGE. De Suez au Sinaï (journal d'une exploration archéologique).

11. — Revue de l'histoire des religions. 1897, sept.-oct. — A. SABATIER. Une nouvelle vie de Jésus (le Jésus de Nazareth par Albed Réville; « c'est la première biographie scientifique de Jésus que la France aura lue »). — SCHEIL. Choix de textes religieux assyriens. — L. MARILLIER. La place du totémisme dans l'évolution religieuse (à propos du livre de M. Jevons); 1^{er} article; suite en nov.-déc. — A. RÉVILLE. Un essai de philosophie de l'histoire religieuse; étude sur l'« Introduction à la science de la religion » par C.-P. Tiele. = Comptes-rendus : *Gatz*. Geschichte der Slavenapostel Constantinus und Methodius (bon exposé des faits). — J.-H. Maronier. Histoire du protestantisme, de la paix de Munster à la Révolution française, 1648-1789 (bon manuel). — G. Pariset. L'État et les églises en Prusse sous Frédéric-Guillaume I^{er}, 1713-1740 (important article de Rod. Reuss, complétant l'analyse donnée ici même, LXIV, 343).

12. — Revue des Études juives. T. XXXV, juill.-sept. 1897. — Th. REINACH. Josèphe sur Jésus (le passage où Josèphe a parlé de Jésus est le seul témoignage non chrétien que l'antiquité nous ait laissé sur le Christ, car Tacite a copié Josèphe; ce passage est authentique pour le fond, mais il a été interpolé par un chrétien qui a voulu, à l'aide de quelques retouches, transformer le « testimonium de Christo » en un « testimonium pro Christo. » Essai de rétablir le texte original de l'historien juif). — L. BLAU et J. LÉVY. Quelques notes sur Jésus ben Sirach et son ouvrage. — D. KAUFMANN. Menahem Azarya da Fano et sa famille (notes pour la biographie de ce juif du xv^e s., auteur d'une grande réputation littéraire auprès de ses coreligionnaires). — N. ROBIN. La vie commerciale des Juifs comtadins en Languedoc au xviii^e s.; suite. — C. BLOCH. L'opinion publique et les Juifs au xviii^e s. en France (publie un manifeste sur « la nécessité de rappeler les Juifs en France pour augmenter la population »). — A part : JOS. LEHMANN. Assistance publique et privée d'après l'antique législation juive (conférence faite à la Société des Études juives le 29 mai 1897).

13. — Revue de géographie. 1897, oct. — F. FILON. L'ingénieur Lamblardie, successeur de Perronet à l'École des ponts et chaussées et fondateur, avec Monge, de l'École des travaux publics ou École polytechnique, 1767-1797; fin. — J. CORCELLE. Formation de la nation française (analyse fort élogieuse de l'ouvrage de M. de Mortillet). — Nov. H. HARRISSE. Sébastien Cabot, pilote-major d'Espagne, considéré comme navigateur (établit, d'après des documents conservés aux archives des Indes à Séville, que l'incapacité de Cabot fut cause du désastre qui détruisit la flotte espagnole envoyée en 1526 dans les mers de l'Inde. Il faut ajouter que la direction ordonnée par Cabot à ses navires était contraire aux instructions qu'il avait reçues). — Décembre. L. DRAPEYRON. J.-A. Rizzi Zannoni, géographe italien, 1736-1814; son séjour en France (avec une bibliographie de ses œuvres). — L. DIDIER. Entreprises coloniales de la Prusse au xvii^e s.; suite. — 1898, janv. E. RECLTS. Attila de Gérando; notice nécrologique. — MARCEL. Mendafia et la découverte des Marquises.

14. — Académie des sciences morales et politiques. Séances et travaux. Compte-rendu. 1897, décembre. — BARDOUX. Un girondin : le comte de Kersaint. — LEFÈVRE-PONTALIS. Les élections en Hongrie. — L. WIESENER. Lord Stair et John Law, à propos du Système (le gouvernement anglais surveilla de près l'évolution du Système, qui pouvait lui créer des difficultés politiques et économiques; à Paris, lord Stair était résolument hostile à Law; mais à Londres on ne cessa d'agir et d'écrire, au contraire, dans le sens d'une entente amiable avec l'heureux aventurier). — 1898, janv. G. PICOT. Notice historique sur la vie et les travaux de M. le duc d'Aumale. — M. BLOCK. Guillaume-Georges-Frédéric Roscher; notice nécrologique.

15. — Société de l'histoire du protestantisme français. Bul-

letin historique et littéraire. 1897, 15 déc. — N. WEISS. Notes et documents sur la Réforme en Brie, 1518-1576. — Id. Documents (1^o Une requête de l'évêque Henri de Gondy réclamant l'exhumation de Barbe Sanglé, 19 janv. 1606, et un arrêt du Parlement sur cette requête. Arrêt du Parlement de Paris, du 4 oct. 1546, contre les Luthériens de Meaux, d'après le registre original. Une requête inédite de Bossuet à Louis XIV contre le culte protestant de Bois-le-Vicomte, 1685. Procès-verbal de la démolition du temple de Nanteuil-lès-Meaux, 20 oct. 1685). — 1898, 15 janvier. FONBRUNE-BEBBINAU. En Cévennes en 1690. — J. GAUPRÉS. L'esprit de réforme avant Luther (à propos du livre récent de M. Rocquain). — H.-V. AUBERT. Établissement de l'église réformée de Mâcon (quelques documents, 1561-1562). — H. GELIN. Les tombes de Mursay, sépultures de la famille d'Aubigné.

16. — Société des Antiquaires de l'Ouest. 1897, 1^{er} trimestre. — HILD. L'inscription de Peu-Berland (elle nous révèle un vocable nouveau d'Apollon, qui y paraît identifié avec un dieu celtique inconnu). — Abbé COLLON. Le trésor des reliques de la cathédrale de Poitiers; reliques de saint Irénée. — Alfred BARBIER. Notes sur les gages et pensions des officiers de la vicomté de Châtelleraut en 1429. — Alfred RICHARD. Les armoiries de l'Université de Poitiers. — 2^e trim. BOISSONNADE. La police municipale à Poitiers au XVII^e s. — A.-F. LIÈVRE. Austrapius et les Taifales du Poitou; examen de l'opinion de M. Richard sur la *Theiphalia* et le *Sellense castrum* (le *Sellense*, ou mieux *Cellense castrum*, est Celle-l'Évêcault, qui n'a jamais formé le chef-lieu d'un évêché occupé par Austrapius, non plus d'ailleurs que Chantoceaux. Celle-l'Évêcault était simplement le centre des possessions de cet évêque dans une région voisine de Poitiers, au milieu de laquelle se trouve un gros village appelé la Tiffaille. C'est sans doute un souvenir de la Taifalie mérovingienne).

17. — Annales de Bretagne. 1897, nov. T. XIII, n^o 1. — H. QUILGARS. Quelques considérations sur les monuments mégalithiques du pays guérandais (avec trois cartes). — A. DE LA BORDERIE. La chronologie du cartulaire de Redon; suite au n^o 2. — F. LOT. Hervi, évêque de Nantes (corrige ce que la chronique de Nantes dit de ce personnage, qui fut abbé de Redon avant d'être évêque). — Comptes-rendus: P. Aubry. Journal d'un bourgeois de Dinan, 1637-1690. — Les publications historiques de M. le Dr Corre (elles se rapportent à l'histoire des corporations, à la marine et aux colonies, à la criminologie, etc.). — 1898, janv., n^o 2. M. MARION. Le second vingtième aux états de Bretagne, 1756-1757 (épisode de la lutte entre l'autorité centrale et les parlements. Le gouvernement d'Aiguillon en Bretagne fut habile et humain, mais il s'attira de violentes inimitiés en luttant contre les cours souveraines pour les contraindre d'accepter les impôts exigés par le roi). — J. LEMOINE. La révolte dite du papier timbré ou des bonnets rouges en Bretagne en 1675; ch. VI: la Répression, l'amnistie (politique ferme et

prudente du duc de Chaulnes ; la répression, quoique dure, ne fut pas excessive ; mais, en évitant de donner aucune suite aux plaintes les plus légitimes des paysans, le gouvernement eut le tort d'entretenir des éléments de trouble dans la province. Nombreux documents inédits à la suite). = Compte-rendu : *Abbé Peyron*. Documents pour servir à l'histoire du clergé et des communautés religieuses dans le Finistère pendant la Révolution (beaucoup de faits précieux).

18. — *Annales de l'Est*. 1897, octobre. — DUVERNOY. Longwy, de Louis XIV à la Révolution. — Le peintre J.-J. Walter et sa « Chronique strasbourgeoise, » traduit par Rod. REUSS ; suite (bataille de Turckheim et reprise de l'Alsace par les Français, 1674-1675). = Bibliographie : *Bonvalot*. Histoire du droit et des institutions de la Lorraine et des Trois-Évêchés, 843-1789 (art. important de Chr. Pfister, qui note d'assez nombreuses erreurs, un emploi téméraire de chroniques fausses, mais un travail considérable, des idées personnelles, beaucoup de faits nouveaux clairement présentés). — *Lehr*. Les monnaies des landgraves autrichiens de la Haute-Alsace (bon). = 1898, janvier. — A. DEBMOY. Le général Fabvier ; suite (Fabvier sur la Bidassoa, au début de la guerre d'Espagne, en Angleterre et en Belgique ; son départ pour la Grèce). — J. KRUG-BASSE. Histoire du Parlement de Lorraine et de Barrois ; suite : ch. xiv et xv. — Le peintre J.-J. Walter et sa « Chronique strasbourgeoise, » trad. par Rod. REUSS ; suite (fin de l'année 1675, depuis la mort de Turenne). = Bibliographie : *Abbé Dacheux*. Fragments des anciennes chroniques d'Alsace ; III : les Chroniques strasbourgeoises de Jacques Trausch et de Jean Wencker ; les Annales de Sébastien Brant. — Le vieux Mulhouse. Documents d'archives ; t. I. — A. WALTZ. Chronik des Colmarer Kaufhauses (excellent). — Rod. REUSS. Souvenirs alsatiques : Jean-Pierre Massenet, cultivateur à Heiligenstein, député du Bas-Rhin, professeur à l'Académie de Strasbourg (curieuse biographie d'un homme médiocre).

19. — *Revue de l'Agenais*. 1897, n° 5. — G. THOLIN et Ph. LAUZUN. Le château de Perricard, commune de Montayral. — Abbé DURENGES. Vie de M. Hébert, évêque et comte d'Agen ; suite. — Baronne DE GERVAIS. Le baron Portal ; suite. — T. DE L. Note sur les Mémoires de Du Cauze de Nazelles (ces Mémoires, retrouvés par M. Ernest Daudet, seront prochainement publiés). = N° 6. G. THOLIN et Ph. LAUZUN. Le château d'Estillac, XIII^e et XVI^e s. — J.-Fr. BLADÉ. L'évêché des Gascons (entreprend de réfuter tout ce qu'a dit Marca de cet évêché, et qui est complètement faux. 1^{er} art. où il est question de deux des cinq évêques que l'on attribue à cet évêché : Gombaud et Hugues). — Abbé DURENGES. Vie de M. Hébert, évêque-comte d'Agen ; suite (M. Hébert et les affaires de la constitution *Unigenitus*). — Nouvelles des affaires de France (publie un nouveau fragment de correspondances adressées au jeune Henri II, roi de Navarre, sept.-oct. 1519. Il est de même nature et sans

doute de même provenance qu'un autre fragment publié dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 4^e série, t. V, p. 369).

20. — Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft. Neue Folge, Jahrg. II, Vierteljahrsheft 1, avril-juin 1897. — W. SCHULTZE. Le principat, le comitat, la noblesse, au ch. XIII de la *Germania* de Tacite (les « principes » sont des chefs et le droit d'avoir un « comitatus » était un privilège de ces chefs; la « nobilitas » désigne, non une noblesse de naissance, mais une aristocratie sociale dont la situation était déterminée par la richesse). — R. HOLTZMANN. Philippe le Bel, roi de France, et la bulle « Auscultati » (la bulle « Deum time », datée de Rome le 5 déc. 1301, est un faux fabriqué par un homme qui connaissait la bulle « Auscultati »; ce faussaire est Pierre Flotte, et c'est la fausse bulle qui a été brûlée). — G. WOLF. L'interim d'Augsbourg. = Vierteljahrsheft 2, juill.-sept. W. SOLTAN. Les « laudationes » chez les Romains et leur influence sur l'annalistique. — H. BRESSLAU. Pour servir à l'histoire des élections royales en Allemagne depuis le milieu du XIII^e s. jusqu'au milieu du XIV^e. — OTTO CLEMEN. Jean de Wesel; sa vie et ses œuvres. — F. KURZE. Hartwig, abbé de Hersfeld, considéré comme historien. = Monatsblätter, n^o 1-2, avril-mai 1897. G. SEELIGER. Recherches sur l'origine du collège électoral. = Comptes-rendus : W. HEYD. Bibliographie der Württembergischen Geschichte. — P. WITTMANN. Kurzer Abriss der schwedischen Geschichte (résumé trop bref pour être utile). — G. PFEILSCHIFTER. Der Ostgotenkönig Theodorich der Grosse und die katholische Kirche (travail soigné). = Nos 3-4, juin-juillet. RATZEL. L'ethnographie et la science historique en Amérique. = Comptes-rendus : O. ZACKLER. Askese und Mönchtum (nouvelle édition entièrement remaniée; important). — O. KÄMMEL. Der Werdegang des deutschen Volkes; I, das Mittelalter (travail habile et solide, mais qui donne un tableau trop raccourci de l'histoire d'Allemagne). — R. SCHOLZ. Beiträge zur Geschichte der Hoheitsrechte der deutschen Könige zur Zeit der ersten Staufer, 1138-1197 (bon). = Nos 5-6, août-sept. H. HUEFFER. Les Mémoires de Barras. = Comptes-rendus : R. JUNG. Das historische Archiv der Stadt Frankfurt-a.-M. — A. HALBAN. Zur Geschichte des deutschen Reiches in Podolien, Wolhynien und der Ukraine (excellent). — BAUMANN et TUMBÜLL. Quellen zur Geschichte des Hauses Fürstemberg, 1510-1559. — A. HEINRICH. Wallenstein als Herzog von Sagan (excellent). — S. HELLMANN. Die sogenannten Memoiren de Grandchamps, und die sogenannten Memoiren des marquis de Sassenage (montre que ces Mémoires, composés par des adversaires de la France, tiennent au moins autant du roman que de l'histoire).

21. — Historische Zeitschrift. Bd. LXXIX, Heft 1. — BEN. NIESE. Jugement sur l'œuvre d'Alexandre le Grand (combat l'opinion de Kærst, reprenant celle de Grote, qu'après les batailles d'Issus et de Gaugamela, Alexandre, abandonnant les projets de son père, rêva de

dominer le monde et de faire reconnaître partout sa divinité. En réalité, Alexandre n'eut qu'un but, de renverser l'empire de Darius et d'organiser l'empire perse conquis par ses armes). — W. WITTICH. La condition économique des Germains au temps de César (discute la méthode et certaines opinions de R. Hildebrand dans son livre : *Recht und Sittē auf den verschiedenen wirthschaftlichen Kulturstufen*). = Comptes-rendus : *Alf. Vierkündl.* Naturvölker und Kulturvölker (ouvrage fortement pensé). — O. MELTZER. Geschichte der Karthager ; t. II (allant de 306 à 218 av. J.-C.; traite de l'organisation politique et administrative, expose les résultats des plus récentes recherches sur le sol de l'antique Carthage). — A. STAUFFER. Zwölf Gestalten der Glöenzzeit Athens im Zusammenhange der Kulturentwicklung (remarquable). — LÖWE. Die Reste der Germanen am Schwarzen Meere (très hasardeux). — M. SPÄHN. Verfassungs- und Wirthschaftsgeschichte des Herzogthums Pommern, 1478-1625 (travail fort incomplet d'un débutant encore inexpérimenté). — A. OVERMANN. Gräfin Mathilde von Tuscan (bon). — MAX. CLAAR. Die Entwicklung der Venetianischen Verfassung, 1172-1297 (travail très consciencieux où ne manquent pas cependant les hypothèses sans fondement). = Heft 2. JUL. BELOCH. L'histoire de la Grèce à l'époque primitive; 1^{er} art. : ethnographie. — R. SCHROEDER. Les travaux récents sur l'histoire du droit franc; 2^o art. — M. RITTER. La politique palatine et l'élection au trône de Bohême en 1619 (résume et discute les renseignements fournis par les documents déjà publiés). — KARL VON HECKL. Les coutumes municipales de Sienne au moyen âge (d'après les publications de Zdekauer). — ERHARDT. Condition politique et économique des Germains au temps de César (protecte contre la méthode de R. Hildebrand, qui prétend expliquer la condition économique des Germains par la comparaison avec d'autres peuples pris au même degré de civilisation. Il ne tient pas compte des sources qui nous montrent dans les Germains des tribus guerrières et dans leurs princes des chefs guerriers, fait qui a exercé une influence capitale sur leur organisation politique). = Comptes-rendus : B. CROCE. Le teorie storiche del Prof. Loria (sans valeur). — F. TANNIES. Hobbes' Leben und Lehre (bon). — K. KAUSKY. Die Geschichte des Sozialismus in Einzeldarstellungen; 1^{re} partie (de Platon jusqu'aux anabaptistes. Prétentieux, insuffisant, souvent erroné). — GREENIDGE. Infamia; its place in roman public and private law (reprend, avec plus de détails, l'opinion de Savigny). — L. KÖNIG. Die päpstliche Kammer unter Clemens V und Johann XXII (bon). — O. DOBENECKER. Regesta diplomatica necnon epistolaria historiae Thuringiae, 1120-1152. — A. SACH. Das Herzogthum Schleswig in seiner ethnographischen und nationalen Entwicklung (consciencieux). = Heft 3. R. POEHLMANN. Les origines du socialisme en Europe; 1^{re} part. (considérations sur le socialisme dans l'antiquité grecque). — O. HASCHFELD. Decimus Clodius Albinus (biographie très documentée de ce général romain, qui fut prétendant à l'empire en Gaule et que battit Septime Sévère). = Comptes-rendus : H. v. SCHWERIN. Helgoland (excel-

lente esquisse historique et géographique). — *P. Rehms*. Das Lübecker Ober-Stadtbuch. — *E. Hilligens*. Geschichte der Lübeckischen Kirche, 1530-1896 (ce n'est qu'une histoire de l'évêché catholique de Lubeck. Insuffisant). — *K. Wütke*. Studien über die Entwicklung des Bergregals in Schlesien (excellent). — *M. Kiem*. Geschichte der Benediktiner-Abtei Muri-Gries. — *Diercks*. Geschichte Spaniens; Bd. II (très insuffisant). — *Lindström*. Anteckningar om Gotlands medeltid (bon). — *W. Christensen*. Unionskongerne og Hansestaederne, 1439-1466 (important). — *Brandrud*. Klosterlasse (bon. Le nom de « Klosterlasse » était le sobriquet populaire du jésuite Lauritz Nilssön, qui dirigea une école à Stockholm de 1576 à 1580 et qui travailla très activement à ramener la Suède au catholicisme). — *Y. Nielsen*. Aktstykker vedkommende stormagternes mission til Kjobenhavn og Christiania 1814 (documents importants pour l'histoire de l'union de la Norvège à la Suède). — *Wauwermans*. Histoire de Pécole cartographique belge et anversoise du xvr^e siècle (sans valeur; l'auteur est absolument incompetent). = Jahrg. LXXX, Heft 1. E. BRANDENBURG. Le traité de Ratisbonne entre les Habsbourg et Maurice de Saxe en 1546 (publie le texte latin du traité). — C. MIRBT. Ignace de Loyola (appréciation sur le caractère et l'œuvre de Loyola, à propos de l'ouvrage de Gothein). — K. ZEUMER. Wilhelm Wattenbach. — R. DAVIDSOHN. Les registres du trésor des papes au moyen âge ont-ils été conservés? (il y en a au moins des traces). = Comptes-rendus : *W. Sieglin*. Spruner-Sieglin's Handatlas; I : Atlas antiquus (cet atlas a été mis au courant des plus récentes recherches archéologiques). — *Tiele*. Geschichte der Religion im Altherthum bis auf Alexander den Grossen; Bd. I (traduction allemande, par Gerich, d'un ouvrage excellent). — *E. Langwerth von Simmern*. Die Kreisverfassung Maximilian's I und der Schwäbische Reichskreis in ihrer rechtsgeschichtlichen Entwicklung bis zum Jahre 1648 (bon). — *Lüdemann*. Reformation und Täuferthum in ihrem Verhältniss zum christlichen Princip (remarquable). — *Rud. Schmidt*. Ein Calvinist als kaiserlicher Feldmarschall im 30 jähr. Kriege (il s'agit de P. Melander, comte de Holzapfel, sur lequel l'auteur a réuni d'utiles documents; mais une biographie du général reste à faire). — *W. von Brünneck*. Zur Geschichte des Grundeigenthums in Ost-und Westpreussen (excellent).

22. — *Hermes*. Bd. XXXIII, Heft 3, 1897. — B. ΚΕΡ. Les comptes de Delphes (commente le document publié par Bourguet dans le *Bull. de corresp. hellén.*, 1896, p. 198. Le passage II, 41, « Παρὰ Βασιλέω[ς] Ἀλεξάνδρου Ἀρχέπολις, Ἀγίππος, Ἀλέξαρχος, Καλλιξενος, Δελφοί, » est traduit : de la part du roi Alexandre, A, H, A, K, [tous quatre] Delphiens. Suivent des additions et des corrections aux remarques de Bourguet sur les délais dans lesquels les comptes devaient être rendus et sur l'organisation des agents chargés des constructions. La composition du conseil delphique changea de 346 à 334; Alexandre se fit attribuer quatre voix au lieu des deux de son père, sans doute après la ruine de Thèbes. C'est sans doute Alexandre qui introduisit dans la formule le Βασιλεύς dont

Philippe n'avait pas fait usage). — Th. MOMMSEN. *Eugippiana*. Sauppe contre Knœll (Sauppe donne, contre Knœll, la préférence à la classe des mss. italiens de la *Vita Severini*; aussi Mommсен; l'étude des mss. conservés en Allemagne ne change rien aux résultats acquis). — F. MUENZER. Les fragments de Valérius Antias (les *Annales d'Antias* comprenaient 30 livres. Parle des fragments qui en ont été conservés). — K.-J. NEUMANN. « *Lege pulsus* » dans Tacite (*Annal.*, 3, 24; cette expression se rapporte au bannissement par le jugement d'une « *questio* »). — Ul. WILCKEN. Tettalos (dans l'*Ἀθην. Πολιτ.*, 18, 2, les mots καὶ τοὺς περὶ Ἀνακρέοντα jusqu'à θῆταλος δὲ νεώτερος πολύ forment une parenthèse. Tettalos est encore trop jeune pour être dit φιλόμενος). — P. MEYER. Choses romaines en Égypte et en Arabie (1° L. Mantennius Sabinus et les autres « *praefecti Aegypti* » sous Sévère; 2° les « *focariae militum*, » expression technique, depuis la réforme militaire de Septime Sévère, pour désigner les concubines des soldats; 3° « *praefecti montis Berenicidis*, » liste de cinq noms; 4° le premier gouverneur de la province d'Arabie, d'après la pierre milliaire publiée par Cagnat, *Année épigr.*, 1896, n. 135). — Heft 4. C.-G. BRANDIS. Une lettre du triumvir Marc-Antoine aux États provinciaux d'Asie (publié par Kenyon, *Classical Review*, 1893, p. 476; elle est de l'an 33-32 av. J.-C. L'établissement du Κοινὸν Ἀσίας est postérieur à la bataille de Philippe et est l'œuvre d'Antoine; c'est Auguste qui a établi le lien entre le culte des empereurs et le Κοινόν. De sa transformation sous Trajan). — A. SCHULTZ. Les colonies militaires des Macédoniens (l'idée de ces colonies appartient à Alexandre et témoigne du prestige exercé par la Macédoine. Des colonies militaires formées par les Séleucides; leur organisation municipale). — Th. MOMMSEN. *Consularia* (remarques sur les désignations consulaires de 307 après Jésus-Christ jusqu'au partage de l'empire: Sévère et Maximin en 305; Dioclétien, pour la dixième fois, et Galère, pour la septième, en 308, d'après les listes publiées par Grentell et Hunt; Acilius Severus et Vettius Rufinus en 323; Julius Amantius et Rufius Albinus en 345, d'après les papyrus de Vienne, nos 247 et 269; Festus, consul pour l'Occident, et Marcianus, pour l'Orient, en 472; Basilius, nommé par Odoacre et reconnu par l'Orient, est consul de l'Occident en 480; Paulinus, dernier consul de l'Occident, est installé par le roi Athalaric. La repartition des consuls entre les deux parties de l'empire a été opérée d'une façon très inégale). — Ed. SCHWARTZ. Les récits relatifs à la conjuration de Catilina (critique les récits de Salluste, qui a consulté les mémoires de Cicéron; celui de Tite-Live, qu'on peut reconstruire à l'aide de Dion Cassius; celui de Plutarque, basé sur un récit d'allure pédantesque fait par un homme qui essaie de combiner Cicéron, Salluste, plusieurs pamphlets; celui d'Appien, qui est un roman tendancieux). — E. ZIEBARTH. Les délateurs d'après le droit grec (commente le passage de Platon, *Rép.*, p. 745 a.; art. très détaillé). — L. MITTENS. Les papyrus de Berlin; suite (publie plusieurs textes fort importants). — Th. MOMMSEN. *Epinikos*

(commente une inscription bilingue trouvée par Ramsay en 1884 ; elle est de l'année 475-478. Indications biographiques sur Epinikos, d'après les auteurs byzantins). — A. STEIN. Praefecti Aegypti (complète et corrige le mémoire de P. Meyer mentionné plus haut). — Jul. BELOCH. Aetolica (remarques à propos des *Ricerche storiche intorno alla lega etolica* publiées dans la *Rivista di storia antica*, II, 95).

23. — *Jahrbücher für classische Philologie*. Bd. CLIII, 1896, Heft 12. — K. KRAUTH. Pays d'Orient disparus ; 6^e art. (les districts financiers de la Perse orientale peuvent être déterminés d'après Hérodote, III, 89, d'après la liste des guerriers, VII, 61, et d'après les inscriptions de Darius ; on connaît la situation respective de certains d'entre eux. Le méridien de Demawand, la ligne de faite qui longe l'Araxe Terek marquent la frontière nord-est du royaume. Hérodote place au nombre des îles de la mer Rouge des îles placées à l'embouchure de l'Araxe. Hérodote tient l'Indos-Kura comme étant le cours supérieur de l'Indos-Indus. L'Inde s'étend du Terek-Araxe jusqu'à l'Indos-Indus ; c'est dans l'intérieur d'une Inde ainsi circonscrite que se trouvaient les provinces orientales du royaume persique). — Bd. CLV, 1897, Heft 4-5. G. FRIEDRICH. Comment Thucydide a composé son Histoire du Péloponèse ; suite (Thucydide a publié tout d'abord, vers 418, la guerre d'Archidamos, puis celle de Sicile, l'histoire des années 421-425, enfin le 8^e livre. Alors il reprit l'ensemble de son travail pour refondre dans une composition unique les parties déjà traitées). — O. MELTZER. Topographie de la Carthage punique (analyse et discute les travaux de Babelon, Gauckler, Vellard, Delattre et F. de Dubn ; critique l'hypothèse de ce dernier d'après laquelle l'emplacement primitif de la ville était sur le plateau de la colline de saint Louis). — W. HEROEUS. Sur l'édit de Dioclétien (explique certains passages de ce document à l'aide des ouvrages des glossateurs). — Heft 6. W. SOLTAU. Macer et Tubéron (à côté de Pison et d'Antias, Tite-Live, dans la première décade, a utilisé Gaius Licinius, Macer et Lucius Aelius Tubéron. Macer a influencé Tite-Live dans un sens hostile aux « Optimates » et Tubéron en faveur de l'aristocratie modérée. Montre comment Tite-Live a combiné ses sources). — K. LINGKE. Socrate et Xénophon ; 3^e art. (analyse le 4^e livre des Mémoires de Xénophon ; ce livre est une addition aux Mémoires. Le remaniement le plus récent a une tendance hostile à l'Académie).

24. — *Philologus*. Bd. LVI, Heft 1, 1897. — Ferd. DUEMLER. Études sur l'histoire des mœurs (1^o signification rituelle du nu ; cultes et antiquités militaires des Doriens ; 2^o de l'usage, fréquent chez les peuples européens, de jeter dans la mer un objet venant de la patrie quand on débarquait sur un rivage étranger, etc.). — Rud. HERZOG. Traductions de noms propres (traductions de noms sémitiques en grec ; l'auteur n'a pas trouvé un seul exemple sûr d'une traduction de noms égyptiens en grec ; 1^o adaptation de noms persans en grec ; 2^o traduc-

tion et adaptation de noms carthaginois en latin en Afrique; 3° romanisation de noms ibériques; 4° rapports des noms romains avec les noms grecs. Considérations générales sur l'onomatologie). — H. LUTZ. Histoire de Corcyre (1° la colonie corinthienne de Corcyre fut fondée trente ans environ après la fondation de Syracuse, 734. Prétend contre G.-C.-A. Müller, *De republ. Corcyraeorum*, 1835, p. 15, qu'en 625, à la fondation d'Épidamne, Corcyre appartenait déjà à l'empire colonial de Corinthe. L'inscription 3189, publiée par Kollitz, *Griech. Inschr.*, prouve qu'au temps de Kypselos Corcyre était déjà sous la dépendance de Corinthe. Hypothèses relatives à la chronologie des voyages accomplis par Timothée et à sa déposition en 373 et 374). — W. SOLTAU. L'annaliste Pison (Cicéron a suivi Pison dans son *De Rep.*, II, 4-41 et 45-63. Rapports de Pison avec Tite-Live dans la première décade). — E. SCHWENNER. La carte du monde et la chorographie de l'empereur Auguste; suite (les divergences qu'on observe entre Pline et Méla n'empêchent pas qu'ils aient puisé à une source commune. Il convient d'établir une comparaison minutieuse de Pline et de Méla avec ce qui reste de la carte du monde. De la forme qu'avait probablement la chorographie d'Auguste). — Heft 2. P. MEYER. De la terminologie employée dans les documents égyptiens (commente surtout le terme d'ἐπίτροποι, en particulier l'ἐπίτροποι κατ' οἴκων ἀπογρῆς). — Rud. HELM. Fulgentius et l'auteur du *De aetatibus mundi* (le mythographe Fulgentius et l'auteur du *De aetatibus mundi* ne font qu'un seul et même personnage). — W. LIEBENAM. Le « Curator rei publicae » (ce fonctionnaire apparaît au temps de Trajan; il était nommé par le gouvernement pour surveiller l'administration générale; en 331, il devint un fonctionnaire municipal. Son importance fut amoindrie par celle que prit le « defensor » à partir de 364). — J. MILLER. Byzance est-elle une colonie de Mégare? (c'est probable, mais d'autres villes encore contribuèrent à la formation de Byzance). — Id. La colonisation de l'Afrique septentrionale selon Salluste, *Jug.*, 18 (Hiempsal soutient la parenté des peuples asiatiques et africains à cause de la ressemblance des Perorsi et des Persae; Hiempsal suit Salluste). — J. KÆRST. Ptolémée et les Éphémérides d'Alexandre le Grand (Arrien n'a pas, comme le prétend Wilcken, *Philologus*, LIII, 80, emprunté sa citation des Éphémérides aux mémoires du roi Ptolémée I^{er}. D'ailleurs, il est certain que des notes officielles ont été utilisées dans le récit de la vie d'Alexandre). — Heft 3. E. SAMTER. Les rites expiatoires chez les Romains (Th. Mommsen, *R. Staatsrecht*, I, 414, dit que la *trabea* fut le premier costume militaire des Romains; non : elle a une origine sacrée; il faut la comparer à l'usage de la pourpre chez les soldats spartiates; celui qui endossait l'habit de pourpre se consacrait symboliquement à l'Orcus). — J. KÆRST. La correspondance d'Alexandre le Grand (marque les différences entre Arrien et la correspondance rapportée par Plutarque dans le récit de la bataille contre Porus. Arrien reproduit le témoignage oculaire de Ptolémée. Néanmoins, on ne peut se déclarer catégoriquement sur l'authenticité des lettres d'Alexandre). —

W. SOLTAU. Claudius Quadrigarius (défend, contre Holzapfel et Zielinski, l'opinion qu'il avait déjà exprimée dans son livre sur les sources de Tite-Live dans la 3^e décade, 1894; c'est bien la même personne à laquelle se rapportent les citations de Claudius par Tite-Live et Aulu-Gelle. Outre ses Annales, Claudius Quadrigarius a composé un autre ouvrage où il célébrait les Claudius et les Fulvius, ainsi que la famille de Scipion l'Africain. Tite-Live les a utilisés l'un et l'autre, sans omettre aussi Polybe). — J. KROMAYER. Histoire de la flotte romaine depuis la guerre des Pirates jusqu'à la bataille d'Actium (discute les chiffres donnés pour déterminer le nombre des vaisseaux mis en ligne par les Romains, chiffres pour la plupart très exagérés. Discute aussi le chiffre des équipages embarqués : il y avait 120 hommes sur une pentère et de 80 à 90 soldats sur une trière). — Heft 4. J. KERST. Recherches sur Timagène d'Alexandrie (dans Quinte-Curce, Justin et Pausanias. Timagène, de tendance hostile aux Romains, est peut-être l'unique source grecque de Trogue-Pompée).

25. — *Rheinisches Museum für Philologie*. Neue Folge, Bd. LII, Heft 4, 1897. — O. ROSBACH. Le « Prodigiorum liber » de Julius Obsequens (l'auteur n'est pas chrétien, c'est un païen très orthodoxe. Son livre ne nous est point parvenu sous sa forme primitive; il appartient à l'époque d'Hadrien ou des premiers Antonins. Des moyens dont on dispose pour la critique du texte et premiers essais de correction). — J. KERST. La fondation du culte d'Alexandre et des Ptolémée en Égypte (le culte de Ptolémée Soter et d'Alexandre le Grand n'a pas été établi sous Ptolémée Philadelphie; il ne coïncide donc pas avec le commencement de la prêtrise éponyme d'Alexandre et des θεοὶ ἀδελφοί; c'est ce que l'auteur essaie d'établir contre Wilamowitz, *Gott. gelehrte Anzeigen*, 1894, p. 28, n. 1, en s'appuyant sur des documents et des témoignages littéraires. Alexandre a été adoré à Alexandrie et Ptolémée Soter à Ptolémaïs comme dieux municipaux. D'après Diodore, t. XVIII, p. 28, le corps d'Alexandre fut placé par Ptolémée dans un temple en forme de tombeau à Alexandrie; avec cela concorde le témoignage de Strabon, XVII, 794, qui ne manque pas de précision. Au contraire, la tradition de Pausanias ne tient pas debout. Même le Pseudo-Callisthène ici n'est pas sans valeur : il dit qu'on avait l'habitude de célébrer à Alexandrie le jour anniversaire de la mort d'Alexandre. Plus tard, ce culte, sous les Ptolémée, devint de plus en plus égyptien). — H. POMROW. Contributions delphiques; suite : les Alcméonides à Delphes (l'aide apportée par les Alcméonides à la construction du temple de Delphes ne s'est pas produite aussitôt après la défaite de Leipsydriion, comme on pourrait le conclure d'un passage d'Hérodote, V, 62. Aristote, *Ἐθ. πολ.*, 49, et Philochore, 70, ont suivi Hérodote. Il est faux que les Alcméonides aient détourné ou emprunté des sommes d'argent au trésor du temple). — C. WACHSMUTH. L'héroon de Thémistocle à Magnésie du Méandre (la monnaie publiée par Rhousopoulos dans les *Mith. d. Athen. Instituts*, XXI, 24, représente Thémistocle en

héros. Le récit de son suicide est une fable). — Heft 2. L. JEEP. Les sources de l'histoire d'Orient dans l'antiquité (parle de l'Épitomé de l'histoire ecclésiastique de Philostorgios, III, 4-11. Les remarques sur les Homérites et les Axoumites en Arabie proviennent d'un manuel de géographie. Parallélismes avec Agatharchidès et Artémidore dans la description d'animaux prodigieux. L'identité de *Μαριάβα* et de *Σάβα* se tire de Philostorgios. L'indépendance politique des Homérites a persisté jusqu'au début du v^e s.; l'auteur a contre lui la lettre même de l'inscription axoumite dans Cosmas, *Topogr. christ.*, p. 142, mais cette inscription « prenait de simples désirs pour des réalités »). — ΚΡΑΥΜΗΟΛΛ. Les Assyriaca de Ctésias, V (compare Justin, I, 1-8, et Diodore, II. La source de Justin donne, sous une forme remaniée, l'introduction des Assyriaca. De la division des livres de Ctésias. Il existe d'étroits rapports entre Kephallon et Justin; l'un et l'autre utilisent un remaniement des Assyriaca. La liste des rois d'Assyrie donnée par Ctésias ne saurait être dressée à l'aide des données chronologiques de Kephallon; elle n'a pas été faite sur des documents officiels et n'a aucune valeur. Rapports de Ctésias avec Hérodote, Clitarque, Tzetzés, Diodore). — O. HUSCHFELD. L'incendie de Lyon (il a eu lieu en 64 et non 58 ap. J.-C.). — A. ΚΩΡΤΕ. Sur les fêtes de Dionysos à Athènes (*Διονύσια τὰ ἐπὶ ληναίῃ*); les Lénéennes sont distinctes des Anthestéries. Les jeux donnés aux fêtes Lénéennes ont été de bonne heure transportés au nouveau θέατρον qui, au v^e s. déjà, était installé au pied de l'Acropole). — H. DE PROTTE. Bouphonies (la légende de Diomos marque la transformation des dipolies non sanglantes en un sacrifice sanglant. A Athènes, les *Βουφόνια* ne sont qu'une partie des *Διπόλια*. La légende de Sopatros marque l'origine des Bouphonies; elle n'est pas attique; elle a été portée à Athènes par Porphyre. Les sacrifices de taureaux remplacèrent, à Athènes et en Ionie, les sacrifices humains de l'époque primitive). — Heft 3. MAX IM. Mars Mullo, Mars Vicinnus et les trois pagi des Redones (combat l'opinion exprimée par R. Mowat, *Revue celtique*, t. XVIII, p. 87. Le « pagus Carnutenus » ne peut être identifié avec le « pagus Carnotenus » mentionné par Grégoire de Tours, *Glor. Conf.*, 97. Nous connaissons maintenant trois pagi des Redones : Sextanmandui, Matantes, Carnuteui). — P. STENGEL. Bouphonies (combat l'opinion d'E. de Protte). — Heft 4. J. KEAST. La ligue de Corinthe (fondée en 337 sous l'hégémonie macédonienne; le tribunal de la ligue n'était pas formé par le conseil amphictyonique, mais c'est à Corinthe que le *κοινὸν τῶν Ἑλλήνων συνέδριον* exerçait son activité politique et judiciaire. Le *συνέδριον* n'était pas permanent; le roi de Macédoine commandait les forces de la ligue tant pour les entreprises étrangères que pour la défense du pays. Situation juridique des membres de la ligue; contributions dont ils sont tenus. Les États de la ligue n'avaient pas de politique indépendante; tout accord avec le roi de Perse était réputé trahison. Relations d'Alexandre avec la ligue; les idées et les institutions panhelléniques qu'elle représentait furent sacrifiées à la politique de domination universelle et au caractère divin de la monarchie d'Alexandre).

26. — Zeitschrift für romanische Philologie. Bd. XXI, Heft 3, 1897. — ZENKER. Folquet de Romans et Folquet de Marseille (deux poèmes récemment publiés par Thomas et attribués à un Folquet, sans autre désignation, sont de Folquet de Romans, qui vécut de 1170 à 1233). — H. PETERS. La chronique de Floreffe; suite (publiée par Reiffenberg dans les *Mon. pour servir à l'hist. de la prov. de Namur*, 1848, t. VIII, p. 63, moins la première partie qui comprend le prologue, et environ un tiers de l'ouvrage. Publie cette partie d'après le ms. de Bruxelles, B. R. 18064-69). — TOBLER. Sur la vie de saint Martin par Pean Gatineau (publiée récemment par Scøderhjelm pour la bibliothèque de la Société littéraire de Stuttgart; montre que cette édition fourmille d'erreurs). = Heft 4. BIEDERMANN. Additions à la bibliographie des manuels sur la chasse en ancien français, composée par Werth.

27. — Archiv für katholisches Kirchenrecht. Bd. LXXVII, Heft 3, 1897. — STIEGLER. Les dispenses ecclésiastiques, du ix^e siècle jusqu'à Gratien; suite (étudie les théories présentées sur la dispense ecclésiastique par Abbon de Fleury, Bonizo de Sutri, Geoffroi de Vendôme, Yves de Chartres; suite dans Heft 4). = Comptes-rendus : *G. Pariset*. L'État et les Églises en Prusse, 1713-1740 (remarquable, mais aussi des erreurs). — *Rudolphi*. Zur Kirchen-Politik Preussens (bon). = Heft 4. Compte-rendu : Festschrift zum elfhundertjährigen Jubilæum des deutschen Campo santo in Rom (excellent).

28. — Studien und Mittheilungen aus dem Benedictiner und dem Cistercienser-Orden. Jahrg. XVIII, Heft 3, 1897. — VEITH. Les martyrologes des Grecs; suite (comment ils nous sont parvenus et de leur valeur historique). — Ph. WAGNER. Gillon le Muisi, abbé de Saint-Martin de Tournai; sa vie et ses œuvres; suite (utilise les notes inédites de cet abbé). — P. LEISTLE. La science et les arts au monastère bénédictin de Saint-Magnus à Fuessen; suite, 1763-1803. — P. WITTMANN. Johannes Nibling, prieur à Ebrach, et ses œuvres (publie quelques notes historiques et des lettres de ce prieur, datées du commencement du xvi^e s.). — GRILLNERGER. Sources et études pour servir à l'histoire de l'ordre de Cîteaux au xvi^e et au xvii^e s. — CAHANNES. Le monastère de Disentis dans les Grisons, depuis la fin du moyen âge jusqu'en 1584.

29. — Theologische Quartalschrift. Jahrg. LXXIX, 1897, Heft 1. — BLUDAU. L'Apocalypse et la traduction du livre de Daniel par Theodotion (la traduction du livre de Daniel par les Septante était déjà hors du commun usage au ii^e siècle; elle avait été remplacée par une autre qu'utilisa Theodotion quand il revisa la traduction de ce livre). — SCHANZ. L'absolution des péchés dans l'ancienne Église (discute les hypothèses récemment émises sur la question de savoir qui avait le droit de remettre les péchés). — A. KOCH. Le système moral d'Alfonse de Liguori d'après ses lettres (il n'a pas été toute sa vie partisan du probabilisme, qu'il a condamné à partir de 1762 jusqu'à sa

mort en 1787, il fut partisan de l'Aequiprobabilisme). = Comptes-rendus : Realencyclopædie für protestantische Theologie; 3^e édit. (important). — *F.-X. Kraus*. Geschichte der christlichen Kunst (excellent). — *Hollweck*. Der apostolische Stuhl und Rom (bon). = Heft 2. *EUBINGER*. L'état présent de la science dans les études bibliques en Italie. — *GIGALSKI*. Le pape Urbain II, les simoniaques, les schismatiques et les hérétiques (combat l'opinion de Mirbt; le pape n'a pas considéré comme dénuées de valeur les consécrationes faites ni les sacrements administrés par les évêques et prêtres excommuniés). = Heft 3. *S. WEBER*. La « Réfutation de l'hérésie » par l'Arménien Eznik (Eznik de Kolb, apologiste arménien, est le même qu'Eznik, évêque de Bagrewand, qui composa cette Réfutation vers 441-449). = Comptes-rendus : *Mirbt*. Quellen zur Geschichte des Papstthums (bon). — *Kunze*. Marcus Eremita (important). — *Brück*. Geschichte der katholischen Kirche im XIX Jahrh. Bd. III (n'est pas impartial). — *Kirsch*. Die Finanz-Verwaltung des Cardinal-Collegiums im XIII u. XIV Jahrh. (important). — *Sellin*. Beiträge zur israelitischen und jüdischen Religions-Geschichte. I (excellent). — *Alker*. Die ägyptische Chronologie im Einklang mit der biblischen (bon). — *Schneider*. Fontes juris ecclesiastici novissimi (important). — *Hommel*. Die alt-israelitische Ueberslieferung in epigraphischer Beleuchtung (excellent).

30. — **Theologische Studien und Kritiken**. Jahrg. 1897, Heft 1. — *DRESCHER*. La deuxième épître de saint Paul aux Corinthiens et ce qui s'était passé à Corinthe depuis la première épître (important). — *H. BECKER*. Les ordinations de prêtres évangéliques au « gymnasium illustre » de Zerbst par le superintendent W. Amling, 1578-1606 (important pour l'histoire des conflits religieux dans le sein de l'Église évangélique de l'Allemagne). — *KNAAKE*. Remarques sur la correspondance de Luther et de Mélanchthon. — *ENDERS*. Luther était-il à Grimma le 24 février 1539? (non). = Heft 2. *CLEMEN*. Comment se suivent les principales lettres de saint Paul? — *G. BOSSERT*. La « Wartburg-Postille » de Luther (étude sur ce recueil de sermons, importants pour l'histoire de la vie et des idées de Luther en 1524). — *J. DRESEKE*. La question Dionysienne (en 1895, J. Stiglmayr avait émis l'opinion que les écrits du pseudo-Denys ne pouvaient avoir été composés avant 500; montre, au contraire, qu'ils remontent au IV^e s.). = Heft 3. *TSCHECKERT*. Le récit de Justus Jonas sur l'entrée de Luther au couvent en 1505 (texte de ce récit inédit). — *Id.* Les sources pour l'histoire de la Réforme luthérienne réunies par Johann Aurifaber (ce recueil doit être consulté avec circonspection). — *HAUSSLEITER*. Les thèses pour la dispute de Mélanchthon le 16 nov. 1538. — *BURKHARDT*. Les persécutions des Juifs dans la Saxe électorale depuis 1536. = Heft 4. *O. ALBRECHT*. De l'écrit de Luther sur la nécessité d'établir des écoles savantes, 1524 (commentaire très détaillé; détails importants sur l'état de l'enseignement à cette époque). — *Samuel BERGER*. Les leçons de Mélanchthon sur l'histoire universelle (détails intéressants sur un ms. jusqu'ici inconnu de

ces leçons). — BRATKE. « Eva, » poème de Mélanchthon. — CLEMEN. Mélanges sur l'histoire de la Réforme (documents sur l'histoire du colloque tenu à Ratisbonne, en 1541, entre les théologiens protestants et catholiques; texte d'une ordonnance municipale de Wittenberg en 1522, etc.). — KOESTLIN. Le tombeau de Luther à Wittenberg (il a été ouvert en 1892 et l'on y a retrouvé les ossements de Luther).

31. — Beitræge zur Geschichte der deutschen Sprache und Literatur. Bd. XXII, Heft 2, 1897. — R.-C. BOER. La légende héroïque du Danemark (l'Asmundar Saga a été interpolée et augmentée. Montre comment ont été peu à peu constituées et transformées les légendes de Halfdan, de Helgi et de Hagbadr). = Heft 3. STREITBERG. En quelle année est mort Ulfilas, l'évêque des Goths? (en 383; l'auteur signale dans le code Théodosien 16, 5, 11 et 12, deux diplômes impériaux qui se rapportent à l'histoire des conflits ecclésiastiques en cette année). — JOSTES. L'arianisme d'Ulfilas (défend, contre Kauffmann, l'hypothèse qu'il avait émise antérieurement sur la situation d'Ulfilas dans les partis ecclésiastiques de son temps).

32. — Jahrbuch des k. deutschen archæologischen Instituts. Bd. XII, Heft 1, 1897. — DRAGENDORFF. Deux peintures sur marbre de l'ancienne Attique (1^o d'un disque de marbre qui est conservé au musée national d'Athènes. Il représente le médecin Aineios, qu'il ne faut pas confondre avec l'Aineios nommé par Galien, XII, 589. La peinture date d'environ 525 ou 500. Aineios est de la famille des Asclépiades de Cos). — Id. L'archéologie dans la Russie méridionale (parle des collections réunies à Odessa, Kichenef, Cherson, Sébastopol, Kertch). — H. LEBNER. Les collections archéologiques de l'Allemagne occidentale. — HILLER DE GÆRTRINGEN. Fouilles opérées à Théra. = Heft 2. G. KOERTE. Une peinture murale de Vulci servant de document pour l'histoire des rois de Rome (cette peinture est de la première moitié du IV^e siècle; le morceau principal représente une armée étrusque prenant Rome dans une action où Tarquin l'Ancien trouve la mort. Le fait qui amena cet heureux coup de main est la capture par les Romains du chef étrusque Caele Vipinas. Le récit de Claude, sur les tables de Lyon, est un compromis entre la légende romaine et la tradition étrusque. La famille étrusque des Trachnas, qui fut ensevelie dans le tombeau de Caere, n'a rien à voir avec les Tarquin. C'est à Rome même que Mastarna, chef de mercenaires, commença de s'élever). — Trouvailles archéologiques en 1896 (fouilles exécutées à Priène; à Théra, en Locride, en Étolie et en Acarnanie, à Delphes).

33. — Mittheilungen des k. deutschen archæologischen Instituts. Rœmische Abtheilung, Bd. XII, Heft 1, 1897. — M. SIEBOURG. Fabriques italiennes de vases mégariens (marques des fabricants; vases fabriqués sans marques. Origines de l'industrie d'Arezzo). — E. LÖEWY. Scopas le Jeune et la statue d'Hercule (commente l'inscription expliquée par Petersen dans Heft XI, p. 99. Il ne faut pas confondre ce

Scopas avec celui des inscriptions déliennes; il a été mentionné par Pline, *N. H.*, 34, 86. Il ne vivait pas après le III^e siècle. L'Hercule du musée Chiaramonti est sans doute l'œuvre de Scopas le Jeune). — W. AMELUNG. Statues transformées en figures de saints (parle du saint Sébastien qui est dans l'église de Sainte-Agnès à Rome; le torse est celui d'un Jupiter ou d'un empereur assis. La tête de saint Joseph à San-Giuseppe est un portrait d'Antonin le Pieux). — M. ROSTOWZEW. Ἀποστόλιον (l'Ἀποστόλιον ὑποπίπτον τῆ Ἀραβάρχια n'est pas identique avec le « Vectigal Alabarchiae » du Code. La taxe était payée pour la protection que l'Arabarchie recevait du préfet des caravanes. Cf. Flinders Petrie et Hogarth, *Koptos*, p. 27, pl. xxvii et xxviii).

34. — Untersuchungen zur deutschen Staats- und Rechtsgeschichte. Heft 52, 1897. — LIESEGANG. Les villes du bas Rhin, surtout au moyen âge (institutions municipales de Clèves). = Heft 53. DOMENI. Les papes, juges des rois d'Allemagne, du milieu du XI^e s. jusqu'à la fin du XIII^e (important pour l'histoire des institutions de l'Allemagne et de l'influence pontificale en Allemagne à cette époque). = Heft 54. M. HUBER. Les « Gemeinderschaften » de la Suisse (des formes de la propriété commune; leur origine et leur développement depuis le moyen âge, leur diffusion et leur état actuel).

35. — Zeitschrift für deutsches Alterthum und deutsche Literatur. Bd. XXI, Heft 3, 1897. — A. SCHULTE. Une nouvelle hypothèse sur la patrie du poète Hartmann von Aue (Hartmann, mort en 1220, vécut sans doute à Eglisau, au service des seigneurs de Tengen. Recherches généalogiques sur les seigneurs d'Eglisau, de Wespersbühl et de Tengen). — RÖETHE. La famille noble d'Eschenbach en Franconie au XIII^e et au XIV^e s. (relativement au poète Wolfram d'Eschenbach). = Comptes-rendus : *Heltner*. Bericht über die Erforschung des obergermanisch-rätischen Limes (excellent; Kossinna explique l'étymologie du mot « Pfahlgraben »). — *Golther*. Handbuch der germanischen Mythologie (peu de nouveau). = Heft 4. NIEDNER. La mort du dieu Baldr (recherches approfondies sur les différentes versions du mythe scandinave de la mort de Baldr et sur l'histoire de ce mythe au X^e et au XI^e s.). — VON GRIENBERGER. Une prière à la nuit en ancien allemand (commentaire important pour la mythologie germanique). = Comptes-rendus : *Thoroddsen-Gebhardt*. Geschichte der isländischen Geographie. Bd. I (important). — *Deutsche Chroniken und andere Geschichtsbücher des Mittelalters*. Bd. VIII (important. Sources et patrie du lied de Saint-Anno).

36. — Zeitschrift für die gesamte Staatswissenschaft. Jahrg. LIII, Heft 4, 1897. — GRUPP. Les origines du capitalisme au moyen âge. — ROBINSON. Le fédéralisme.

37. — Zeitschrift für Kulturgeschichte. Bd. IV, Heft 4-5, 1897. — G. GRUPP. Les origines de la monnaie (rien de nouveau). — C. VOZ ROZYCKI. L'humanisme en Pologne (article approfondi et important).

Les débuts de l'humanisme en Pologne se rattachent au concile de Constance; il y a enfoncé de profondes racines au xv^e et au xvi^e s., et conduit à une importante floraison de la littérature néo-latine). — BUNKHARDT. Comment on fit la conduite à l'archevêque de Mayence, Anselme-François, à partir de la frontière hesso-thuringienne, à travers le territoire de la Saxe électorale, en 1680 (publie une lettre de 1680 qui donne les détails les plus circonstanciés sur les formes et les cérémonies de cette conduite). — C. MENNE. La bataille du bouleau (abondants détails sur l'idée, fort répandue encore aujourd'hui en Westphalie, qu'une bataille décisive sera livrée près d'un bouleau; elle se rattache à la légende de la résurrection de l'empereur Frédéric II ou de Barberousse). — C. ADAM. La campagne de presse en Allemagne en 1848-49; suite (extraits de journaux, pamphlets et autres productions littéraires, qui montrent les différents courants de l'opinion publique). = Comptes-rendus : *Wirth*. Geschichte des Geldes (bon). — *Baas*. Geschichte des ärztlichen Standes und der medicinischen Wissenschaften (bon). — *Osborn*. Die Teufels-Litteratur des xvi^e Jahrh. (intéressant). — *Liebe*. Das Kriegswesen der Stadt Erfurt (excellent). — *Weddigen*. Westfalen (bon). — *G.-A. von Mülverstedt*. Urkundenbuch zur Geschichte des Geschlechtes von Oppen (important). — *E. Wolff*. Die Stellung von Gottsched im deutschen Bildungsleben (bon). — *Koschwitz*. Französische Volks-Stimmungen während des Krieges 1870-71 (bon). — Bibliographie der Culturgeschichte für das erste Halbjahr 1896 (art. très détaillé, qui comprend aussi les revues). = Ergänzungsheft (Beiträge zur Culturgeschichte, Heft 4). J. MEIER. L'émeute des étudiants à Halle en 1723 (suscitée par des luttes avec la garnison prussienne. Utilise le ms. d'un étudiant de Halle, qui est conservé à la bibliothèque de Bamberg). — C. SCHUDDEKOPF. Un poème satirique sur l'inauguration de l'Université de Halle en 1694. = Bd. V, Heft 1-2. — F. DE KRONES. Les années de jeunesse du baron W. de Slawata, 1572-1604 (ses études, ses voyages, sa conversion au catholicisme). — Richard-M. MEYER. Histoire de la donation (l'époque primitive ne connaissait pas la donation pure, irrévocable, mais seulement trois sens très voisins, d'où est sortie en partie la signification de la donation pure; ce sont ceux de prêter, d'acheter, de partager; autrement dit, toute donation était alors révocable ou, si elle était irrévocable, fondée sur une obligation de l'une ou de l'autre partie. Même l'aumône du moyen âge n'est pas une donation pure; c'est la mise en pratique d'une obligation. Le roi, le seigneur, le père qui fait une donation, partage en réalité ce qu'il est obligé de partager comme administrateur de la possession commune. Le sens moderne de donation repose sur l'idée qu'on peut disposer absolument de la propriété, idée inconnue à l'époque primitive). — A. KOEBERLIN. Comptes de voyage et relation d'ambassade de L. d'Egloffstein, 1499 (il fut envoyé par l'évêque de Bamberg sur le Rhin et aux Pays-Bas, à la cour du roi Maximilien I^{er}). — KHULL. Description poétique de la saline d'Aussee en Styrie, 1595

(avec d'utiles remarques sur le travail minier au moyen âge). — F.-W.-E. RORN. Histoire de la civilisation dans la vallée du Rhin; 4^e article (statistique de la population dans les localités aujourd'hui prussiennes d'Eltville et de Rudesheim; impôts et dîmes, revenus des monastères et des paroisses, etc.). = Comptes-rendus : *Von Wretschko*. Das oesterreichische Marschall-Amt (excellent). — *Erichson*. Das theologische Studien-Stift Collegium Wilhelmitanum in Strassburg, 1544-1894 (bon).

38. — *Preussische Jahrbücher*. Bd. LXXXIX, Heft 1, 1897. — H. ONCKEN. De la plus récente manière d'écrire l'histoire (montre comment a été fabriqué le t. V de l'Histoire d'Allemagne de Lamprecht). = Heft 2. C. ADAM. Situation des états et des professions en Prusse à l'égard du mouvement national de 1848. — P. SIMSON. Le cardinal Stanislas Hosius, évêque d'Ermland, 1504-79 (sa biographie; son activité religieuse et politique. Il a livré la Prusse évangélique à la Pologne et à l'Église catholique; c'était un personnage très influent dont l'histoire ne pourra de longtemps encore s'empêcher de parler avec passion). — LAMPRECHT. Réplique à l'article d'Oncken. = Compte-rendu : Aus Polens und Kurlands letzten Tagen. Mémoires des Baron Carl-Henri Heyking, 1752-1796 (important). = Heft 3, 1897. P. FRAUENSTADT. Mendicité et vagabondage en Silésie, du XVI^e jusqu'au XVIII^e s. = Compte-rendu : O. Lorenz. Die materialistische Geschichts-Auffassung (excellent). = Bd. XC, Heft 1. Eb. GÖTHEIN, H. DELBRUECK. L'Allemagne et l'ultramontanisme (analyse et critique de l'ouvrage de l'ex-jésuite comte Paul de Hœnsbrœch, *Der Ultramontanismus*). — Alf. HEUBAUM. Søren Kierkegaard (biographie de Kierkegaard; ses idées sur la réforme religieuse, morale et sociale). — P. ROHRBACH. Toufan et Arménie; 4^e art. (topographie et ethnographie de l'Arménie; son caractère national, son histoire); 5^e art. dans Heft 2. — PANONICUS. Politique d'administration nationale (expose la politique de l'État hongrois en ce qui concerne la compression des éléments ethniques allemands, slaves et roumains en Hongrie, et indique comment s'y prendre avec la population polonaise de la Prusse). = Heft 2. C. BUECHER. La situation économique des civilisations primitives (chapitre, moins les preuves et les notes, de la seconde édition, qui paraîtra bientôt, de *Die Entstehung der Volkswirtschaft*; il est consacré à cette étape de la civilisation que l'auteur appelle « la recherche individuelle des moyens de subsistance » et qu'il retrouve chez tous les peuples). — Comte Paul de Hœnsbrœch. L'Allemagne et l'ultramontanisme (réponse à l'art. de H. Delbrueck cité plus haut, et réplique de celui-ci).

39. — *Bayerische Akademie der Wissenschaften*. Sitzungsberichte der philosophisch-philologischen und historischen Classe. 1897, Heft 3. — HEFNER-ALTENECK. Les tablettes de cire au moyen âge (résumé). — HEIGEL. Les rapports de la France et de l'Autriche lors du coup d'État en Pologne du 3 mai 1791. — W. KRUMBACHER. Kasia

(femme auteur célèbre du IX^e s.; elle composa des chants d'église, des épigrammes et des sentences. Sa biographie; publie quelques-uns de ses poèmes. A noter dans ses épigrammes la haine et le mépris qu'elle professe contre la nation arménienne). — **Id.** Une nouvelle biographie du chroniqueur Théophane Confessor (conservée dans le ms. Synod. 483 de la bibliothèque du synode de Moscou; elle est anonyme. C'est un remaniement abrégé de la biographie encore inédite de Théophane que composa le patriarche Méthodius et a peu de valeur historique. Publie le texte avec un commentaire). — **FURTWÄNGLER.** Un bas-relief attique représentant un festin funéraire (Zeus y est appelé *ἐπιτέλειος καὶ φίλιος*; sa mère : Philia; sa femme : Agathè Tychè. Culte et noms des divinités chtoniennes en Attique). — **Sigm. RIEZLER.** Le carme P. Dominicus a Jesu-Maria et le conseil de guerre impérial avant la bataille de la Montagne-Blanche en 1620 (c'est lui qui, par ses paroles enflammées, décida le général Bucquoy à attaquer l'armée bohémienne; cette attitude, qu'on avait révoquée en doute, est attestée par des documents inédits).

40. — K. Preussische Akademie der Wissenschaften zu Berlin. Sitzungsberichte. 1897, Stück 36-37. — **WATTENBACH.** Les « Quirinalia » de Métellus de Tegernsee (poème intéressant pour l'histoire du monastère de Tegernsee, composé au milieu du XII^e s. Il avait déjà été imprimé par Canisius; nouvelle édition d'après un ms. d'Admont plus correct et plus complet. Anecdotes curieuses « de iniquitate iudicum et advocatorum. » Le ms. d'Admont est sans doute l'autographe même du texte remanié des « Quirinalia »). = Stück 38-39. **KLOSTERMANN.** La liste des écrits d'Origène dans la lettre de saint Jérôme à Paula (connue jusqu'ici par un ms. d'Arras; l'auteur en a retrouvé deux autres, à Paris et à Bruxelles, et donné une édition critique du texte. Le catalogue de saint Jérôme a sans doute pour base le Pamphilus-Eusèbe, mais saint Jérôme contient des additions et corrections nombreuses). = Stück 41. **SACHAU.** Une chronique arabe de Zanzibar (composée dans le second quart du XVIII^e s.; important pour l'histoire de l'islamisme-Ibaditique et de sa propagation).

41. — Jahrbücher der k. Akademie gemeinnütziger Wissenschaften zu Erfurt. Neue Folge. Heft 22, 1896. — **ZSCHIESCHE.** Sanctuaires païens en Thuringe. — **BRODE.** L'armée suédoise après la paix de Prague et le supplice du colonel Joachim Friedrich de Seckendorff (montre la désorganisation de l'armée suédoise en Allemagne après 1635; un trait caractéristique est la conduite de ce colonel qui, en 1642, songea à passer du service de la Suède à celui de l'empereur, mais qui fut découvert et décapité). — **A. HERRMANN.** Histoire du Miroir de Saxe. — **F. SCHREIBER.** Les recherches les plus récentes sur le Limes romain entre le Mein et le Neckar. — **LOTH.** Superstitions au XVI^e et au XVII^e s.

42. — K. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen.

Philologisch-historische Classe. Abhandlungen. N. F. Bd. I, 1896, n° 1. — P. КЕHR. Un document romain sur papyrus aux archives de Marbourg (avec trois fac-similés et deux planches. Les archives de Marbourg conservent quatre fragments de papyrus provenant de l'abbaye de Hersfeld; ce sont des fragments d'une « carta emphyteusis » romaine du x^e s., d'un « libellus tertii generis, » ou contrat de fermage héréditaire, par lequel un fonds de terre est donné au fermier pour trois générations. On y voit que l'abbaye de Hersfeld avait à cette époque des fonds de terre à Rome. Détails sur l'écriture des chartes privées à Rome et des bulles pontificales; recherches sur l'organisation des « tabelliones » romains). = N° 2. W. MEYER. Les recueils de propos de table de Luther formés par Lauterbach et Aurifaber (sources et valeur de ces recueils; on y constate de graves lacunes et l'on doit les utiliser avec précaution). = N° 4. J. WELLHAUSEN. Le Josippus arabe (extrait d'une traduction en arabe du « Livre des Machabées de Josippus ou Joseph ben Gorion; recherches sur les sources et la valeur de cet ouvrage). = N° 3, 1897. A. SCHULTEN. La « Lex Manciana, » règlement pour les domaines africains (nouvelle édition d'après un estampage et une photographie, avec un commentaire très détaillé qui traite surtout l'histoire des dispositions législatives en vigueur sous l'empire romain en ce qui concerne le fermage des domaines agricoles).

43. — **Berichte des freien deutschen Hochstifts zu Frankfurt-am-Main.** Neue Folge. Bd. XIII, Heft 1, 1897. — ZIEHEN. Le musée de Chersell (analyse élogieuse du t. V des *Musées d'Afrique*). = Heft 2. CÆLSNER. Le nom de saint Boniface (le missionnaire Vynfret reçut le nom de Bonifatius en 719 pendant son séjour à Rome; en lui donnant ce nom, l'on n'a pas songé à ce qu'il pouvait signifier, car c'était un nom de saint souvent employé). = Heft 3-4. LIERMANN. La Revellière-Lepeaux, membre du Directoire (d'après ses Mémoires et ceux de Barras).

44. — **Diöcesanarchiv von Schwaben.** Jahrg. XV, n° 10, 1897. — STENGELE. Le monastère de religieuses franciscaines de Mœggingen, du XIII^e au XVIII^e s. — BECK. Introduction de la Réforme luthérienne dans le Vorarlberg. — BRINZINGER. Histoire du monastère augustin d'Obernordorf sur le Neckar, 1557-1806; suite au n° 11. — N. PAULUS. Sermons contre les sorcières au XVI^e s. à Wittemberg. — BECK. Un témoignage contemporain sur la Saint-Barthélemy (Albert de Baldinger, patricien d'Ulm, était alors à Paris et assista au massacre des Huguenots. Texte de son récit). = N° 11. Memoriale San Ulricanum; sectio II (liste des productions littéraires dues aux moines bénédictins de Saint-Ulrich, à Augsbourg, au XVII^e s., d'après des documents inédits); suite au n° 12. — Th. SCHÖEN. Les possessions des monastères de la ville libre de Reutlingen; suite au n° 12. = N° 12. N. PAULUS. J. Gaudentius Anhauser (notable théologien catholique de Wurtemberg au XVI^e s.).

45. — **Forschungen sur Kultur-und Litteraturgeschichte**

Bayerns. Buch IV, 1896. — S. GUENTHER. Jacques Ziegler, géographe et mathématicien bavarois, 1470-1549 (biographie; critique de ses importants travaux sur la géographie de la Scandinavie et des régions orientales de la Baltique). — F.-S. KRAUSS. Mentions de la Bavière dans les chants populaires des Slaves du Sud (l'un d'eux se rapporte au siège de Vienne en 1683). — Comte Du MOULIN-ECKHART. Munich et Vienne; étude sur l'histoire du mouvement philosophique en Bavière, de 1800 à 1805 (étude approfondie sur la politique religieuse de la Bavière depuis l'avènement de Maximilien I^{er}, sous le ministère de Montgelas. De l'opposition que fit l'Autriche aux sécularisations exécutées en Bavière et des négociations qu'elle poursuivit à ce sujet). = Buch V, 1897. L. GEIGER. Lettres bavaroises inédites (écrites par divers savants bavarois à la fin du XVIII^e s.; intéressant pour l'histoire de la vie littéraire à cette époque). — Comte Du MOULIN-ECKHART. Une apologie (biographie de Jos. Utzschneider, homme d'État bavarois de la fin du XVIII^e s.; ses rapports avec l'illuminisme et avec le parti jacobin en Bavière vers l'an 1800. On a prétendu qu'Utzschneider s'était mis à la tête de ces jacobins et qu'il avait songé à se faire le président d'une république bavaroise; c'est complètement faux). — C. DE REINHARDSTOETTNER. Une esquisse de l'histoire de Bavière en 1627 (analyse et critique le traité de Nicolaus Bellus, intitulé : « Oestreichischer Lorbeerkrantz, » qui contient un récit détaillé de l'histoire bavaroise).

46. — Geschichtsblätter für Stadt and Land Magdeburg. Jahrg. XXXII, Heft 1, 1897. — NEUBAUER. Les registres des délibérations du conseil municipal d'Aken; fin, 1427-1555. — G. STOBBE. La justice à Magdebourg au XIII^e s. (les différents tribunaux qui rendaient la justice). — G. HERTEL. Compte des dépenses faites pour le séjour de l'archevêque Sigismond aux états provinciaux de Calbe en 1564. — C. WITTICH. Extraits des papiers inédits de Christian-Guillaume de Brandebourg, administrateur de l'archevêché de Magdebourg, 1625-1629 (rôle politique de cet administrateur; ses rapports avec le comte de Mansfeld, Wallenstein et Christian IV de Danemark; ses négociations avec les cours de Paris et de Stockholm et avec les Pays-Bas afin d'être rétabli dans l'administration de Magdebourg et de Halberstadt).

47. — Hansische Geschichtsblätter. Jahrg. 1896. Leipzig, 1897. — W. DE BIPPEN. Comment a été construite la ville de Brême, du X^e au XIX^e s. — REUTER. Quand a été construit Stralsund? (en 1230; intéressant pour l'histoire de Lubeck et des princes de Rugen). — F. BRUNS. Les routes commerciales de Lubeck à la fin du moyen âge (art. très intéressant, d'après de nombreux documents inédits). — H. MACK. Étienne Paris (récit très détaillé d'un procès qui fut poursuivi de 1577 à 1583 au sujet d'un navire hambourgeois enlevé par un corsaire calviniste de la Rochelle; l'auteur du méfait était Étienne Paris; les navires hanséates s'en vengèrent en transportant en Brunswick le fils de Paris; de là un nouveau procès dans lequel le roi de

France intervint en faveur de Paris. Ce dernier fut aussi prisonnier en Brunswick, mais il parvint à s'échapper). — **FRENSDORF**. Le « Ausheischen » dans le droit de Lubeck (on a voulu voir l'origine du duel dans l'usage de la « provocation. » Signale dans les sources des exemples de cette coutume; le « Ausheischen » n'est pas une provocation au duel comme on l'entend aujourd'hui; dans le droit de Lubeck c'était considéré comme une insulte faite à un adversaire, comme une injure punissable). — **BRUNS**. Hans Reckeman et Gerd Hoffmaker, chroniqueurs de Lubeck (publie douze documents, de 1523 à 1551). — **KUNZE** et **STEM**. Rapport sur une mission ayant pour but de rechercher des pièces d'archives relatives à l'histoire de la Hanse). = *Comptes-rendus : Dabner*. Urkundenbuch der Stadt Hildesheim; Bd. V-VI (excellent). — *Reuter, Lietz et Wehner*. Das zweite Stadtbuch von Stralsund, 1310-1342 (important).

48. — Jahresbericht der Schlesischen Gesellschaft für vaterländische Cultur. Bd. LXXIV, 1897. — **REIMANN**. Les négociations du président Washington avec l'Angleterre en 1790-1794 au sujet du rétablissement de relations amicales. — **A. SCHULTE**. La bataille de Salankemen en 1691 et la bataille de Saint-Privat; parallèle. — **G. BAUCH**. Le plus ancien registre du doyen de la Faculté de philosophie à l'Université de Francfort-sur-l'Oder; 1^{re} partie (liste des promotions dans la Faculté des arts et de la philosophie en 1506-1540).

49. — Jahresbericht XI des historischen Vereins für die Grafschaft Ravensberg zu Bielefeld. 1897. — **Th. WEDDIGEN**. Le monastère franciscain de Bielefeld, 1518-1829, d'après des documents inédits. — **Id.** La suppression de la collégiale « Ad Sanctam Mariam, » de Bielefeld, en 1810. — **REESE**. Histoire de l'industrie linière à Bielefeld. — **WILBRAND**. Biographie de l'historien Gobelinus Persona (quelques notes sur son séjour à Bielefeld). — **W. FRICKE**. La guerre dans le comté de Ravensberg, 1742-1814. — **TUEMPEL**. Le soulèvement du major Schill à Ravensberg en 1809 (rien de nouveau).

50. — Mittheilungen des historischen Vereines der Pfalz. Heft 21, 1897. — **L. EID**. Le service de cour et le service d'État dans l'ancien duché-palatinal de Deux-Ponts, 1444-1604 (art. de 325 pages. Tableau très minutieux de la cour, de l'administration financière et militaire dans ce duché, d'après des documents inédits. Très important).

51. — Mittheilungen aus dem Stadtarchiv von Köln. Heft 26, 1897. — Inventaire des lettres adressées à la ville de Cologne au xiv^e et au xv^e siècle; 2^e art. — **C. MOLLWO**. Marchands de Cologne aux îles Canaries (publie un document de 1530, d'où il résulte qu'une propriété de la maison de commerce des Welser aux Canaries était, vers 1515, passée aux mains de Jean Bies, marchand de Cologne. L'associé de celui-ci, Jacques Gronenberg, s'établit aux Canaries comme administrateur de la propriété et, après une mauvaise gestion, dut soutenir un

procès contre les héritiers de J. Bies). — JOS. HANSEN. Arnold Mercator et les plans récemment découverts de la ville de Cologne, 1571 et 1642.

52. — Neues Lausitzisches Magazin. Bd. LXXIII, Heft 1, 1897. — KORSCHULT. Histoire des propriétaires nobles du village de Hainewalde, XIII^e-XIX^e siècle. — H. KNOTHE. Les plus anciennes seigneuries du village de Hirschfelde, XIV^e-XVI^e siècle. — HELBIG. Documents relatifs à l'histoire des familles nobles qui ont possédé les seigneuries de Friedland et de Seidenberg (510 numéros). — KUEHNEL. Les noms slaves de plantes et de lieux en haute Lusace; fin.

53. — Quellen zur alten Geschichte des Fürstenthums Bayreuth. Bd. II, 1896. — Chronique de la ville de Hof, 1633-1643 (186 p.). — Le « Livre des fiefs » du burgrave de Nuremberg, Jean III; suite (fin du XIV^e siècle et commencement du XV^e; pages 187-320).

54. — Schriften des Vereins für Geschichte des Bodensees. Heft 25, 1896. — MARTIN. Fragments de l'histoire de Constance (traite surtout de l'histoire du concile). — G. MEYER DE KNONAU. Gebhard III, évêque de Constance (son rôle dans la querelle du sacerdoce et de l'empire sous Henri IV et Henri V).

55. — Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst. Jahrg. XVI, Heft 1, 1897. — G. WOLFF. Voies romaines dans la Vétéravie (art. approfondi de 46 pages sur les voies romaines dans le pays compris entre Francfort-sur-le-Mein et Giessen; détails abondants sur la construction technique, les ponts, etc. Un système compliqué de routes en cette région permettait aux Romains de concentrer et de conduire rapidement leurs troupes sur les points menacés). — W. SICKEL. Les seigneuries privées dans l'empire franc; suite (condition juridique et sociale des personnes subordonnées qui se trouvaient sur les grands domaines dans l'empire franc; ce qu'elle est devenue jusqu'au IX^e siècle). — SAUERLAND. Taxes payées par les archevêques de Trèves à la cour pontificale vers la fin du moyen âge (d'après les archives du Vatican; la levée de ces taxes a eu pour conséquence d'obérer l'archevêché d'une façon croissante et d'exciter un vif mécontentement contre l'administration financière de la papauté). — Heft 2. HENKEL. L'autel romain des quatre dieux de Darmstadt. — Général POPP. La ligne droite et la construction des voies romaines en arrière du « Limes Raeticus » (concorde dans les points principaux avec G. Wolff; mais pense que certaines voies se détachaient à certains points de la ligne principale). — TUMBUELT. Les institutions municipales des villes allemandes (institution de Bräunlingen en Bade; son origine n'a rien à voir avec la fondation d'un marché). — V. LÖWE. La France et l'Autriche; élection de l'archevêque de Mayence en 1647 (l'évêque de Wurzburg, Jean-Philippe de Schönborn, qui fut candidat à l'archevêché de Mayence en 1647, entretenait en même temps des rapports avec la

France et la cour de Vienne; il dut son élection surtout à l'habileté de la diplomatie française. Devenu archevêque de Mayence, Jean-Philippe fut donc la cheville ouvrière de la ligue du Rhin, qui fut fondée pour affaiblir la maison d'Autriche). = Heft 3. ASBACH. La victoire de Cerialis, près de Trèves, en 70 ap. J.-C. (examen critique du récit de Tacite; le camp romain se trouvait sur la rive droite de la Moselle). — E. ANTHES. Les monuments romains en pierre dans l'Odenwald (travail d'ensemble: 55 monuments, avec planches. Remarques sur l'histoire du « Limes imperii » dans cette région). — HEIDENHEIMER. Petrus Ravennas et sa lutte contre les hommes noirs à Cologne (analyse un pamphlet de P. Ravennas publié à Mayence en 1508, mais resté jusqu'ici inconnu, contre deux prêtres de Cologne, avec la réponse de l'un d'eux, Jacques de Hochstraten). — S. MULLER. Une cathédrale mérovingienne: l'église Saint-Sauveur à Utrecht; son histoire jusqu'au xvii^e siècle.

56. — **Württembergische Franken.** Neue Folge, Bd. VI, 1897. — HASSLER. Histoire de la société historique de la Franconie wurtembergeoise, 1847-1897. — KOLB. Biographie du chroniqueur Georges Widman de Schwæbisch-Hall, 1486-1560. Les mss. de sa chronique.

57. — **Zeitschrift des historischen Vereins für den Regierungsbezirk Marienwerder.** Heft 35, 1897. — R. VON FLANSS. L'ancienne « Niederung » de Marienwerder (colonisation du pays; son histoire politique, ecclésiastique et économique depuis le moyen âge; d'après des documents inédits). — TREICHEL. Le « Thiergarten » de Stuhm, d'après le « Tresslerbuch » de l'ordre Teutonique (c'était un parc peuplé d'animaux sauvages, réservés pour les classes du grand maître). — Id. La charte de fondation de Berent en 1346.

58. — **Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins.** Bd. XIX, 1897. — Em. FROMM. Histoire de la bibliothèque municipale d'Aix-la-Chapelle, depuis le xvii^e siècle. — Id. Catalogue de la bibliothèque dantesque formée par A. de Reumont, aujourd'hui à la bibliothèque municipale d'Aix. — O.-R. REDLICH. Documents relatifs à l'histoire d'Aix au xv^e siècle (venant de Dusseldorf, 1406-1500; ils concernent surtout les rapports des ducs de Juliers avec Aix). — E. PAULS. Les archives du département de la Roer, 1796-1816. — Th. LINDNER. La fable de l'ensevelissement de Charlemagne. Supplément (détails sur la manière dont ont été ensevelis les prélats grecs, en particulier le patriarche grec de Jérusalem, mort en 1896). — BOSBACH. La fondation et le fondateur de l'abbaye bénédictine de Burtscheid (sous l'empereur Otton III, fin du x^e siècle; l'abbaye fut fondée par l'abbé calabrais Gregorovius, qui fut canonisé plus tard). — A. BELLESHEIM. Aix-la-Chapelle au xvi^e siècle (publie plusieurs documents d'origine romaine). — W. BRUENING. Aix sous la domination française et pendant les guerres de l'indépendance, d'après des documents inédits. — E. PAULS. Inventaire du château de Montjoie en 1436. — BELLESHEIM. Simon Braumann d'Aix, abbé du monastère prémontré d'Averbode, 1673-1747. —

Id. Gottschalk, prévôt d'Aix (analyse avec éloges la biographie de ce religieux, mort en 1098, qu'a donnée Dreves au t. I de ses *Hymnologische Beiträge*). = Compte-rendu : *Liesegang*. Niederrheinisches Städtewesen, vornehmlich im Mittelalter (G. de Below : insuffisant).

59. — *Zeitschrift der Gesellschaft für Schleswig-Holstein-Lauenburgische Geschichte*. Bd. XXVI, 1896. — ECKERMANN. Histoire des digues de Botschloot (au commencement du XVII^e siècle, une société hollandaise entreprit de protéger contre la mer, au moyen de digues, de vastes espaces de terre entre Waygaard et Wiedingharde, dans le duché de Slesvig. Histoire de cette entreprise d'après des documents inédits). — Id. Projet d'établissement d'un canal entre la mer du Nord et la Baltique en 1629. — POSSELT. Le conseiller Christoph Gensch de Breitenau; sa vie et son action politique, 1638-1732 (important pour l'histoire des négociations qui amenèrent l'incorporation du duché de Slesvig au royaume de Danemark. Publie l'opinion qu'exprima cet homme d'État en 1721 sur l'incorporation du duché à l'État danois). — R. HANSEN. Les cartes des pays marécageux situés entre Husum et l'Eider, dressées par Iven Knutzen (vers 1560; texte et commentaire). — R. BECK. Christian Daum; ses rapports avec les érudits du Slesvig-Holstein pendant la seconde moitié du XVII^e siècle (professeur, puis recteur de l'école latine de Zwickau, Daum entretint une autre correspondance avec de nombreux érudits de ces provinces; ses lettres se trouvent à la bibliothèque publique de Zwickau). — Ch. VOIGT. La colonisation des bruyères en Slesvig, 1760-65. — BANGERT. Les pierres avec inscriptions runiques dans le duché de Slesvig; leur importance historique (importantes pour l'histoire du Danemark et de Slesvig au X^e s.). — HILLE. Les archives des ducs de Holstein-Gottorp au château de Gottorp (publie deux documents de l'année 1708 sur l'administration de ces archives). — A. DE BOOR. Les archives ducales du Holstein, 1727-1773. — DOERING. La corporation des bateliers à Sonderburg au XVII^e et au XVIII^e s. (son organisation, ses statuts, etc.). — BANGERT. La colonie des frères moraves, « Pilgerruh, » à Oldesloe, 1737-41. — WETZEL. Analyse des publications récentes publiées sur l'histoire du Slesvig et du Holstein.

60. — *Zeitschrift des Harz-Vereins für Geschichte und Alterthumskunde*. Jahrg. XXX, 1897. — REINECKE. Vie de sainte Liutberga (publiée dans Pertz, *Script.*, IV, 158. Cette biographie n'a pas été, comme le croyait Pertz, composée vers 870 par un contemporain de la sainte, mais dans la seconde moitié du XII^e siècle; c'est un document très suspect). — MEIER. L'artillerie de la ville de Brunswick, depuis le moyen âge jusqu'en 1671, d'après des documents inédits. — Ed. JACOBS. Le rétablissement du protestantisme dans l'archevêché de Magdebourg et dans l'évêché de Halberstadt par Gustave-Adolphe en 1632 (important mémoire de 186 p. Publie 22 documents inédits). — C. HEINE. Le château de Seeburg et ses habitants, depuis 1016 jusqu'à nos jours.

— REISCHEL. Ornaments romains en or trouvés à Crottorf, près de Halberstadt (chaîne de bronze, avec cinq monnaies en or de l'empereur Postumus, trouvés dans un tombeau. Détails sur d'autres monnaies romaines trouvées dans la région du Harz). — G. POPPE. Avilissement de la frappe des monnaies divisionnaires dans le comté de Mansfeld, en Saxe et dans les pays voisins, de 1618 à 1624. — ID. La guerre du landgrave de Thuringe Frédéric avec le comte d'Orlamünde et d'autres comtes thuringiens, vers 1350.

61. — Zeitschrift des westpreussischen Geschichtsvereins. Heft 36, 1897. — R. FISCHER. Achatius de Zehmen, voïvode de Marienburg, 1500-1564 (biographie très détaillée de 166 p.; d'après des documents inédits, Achatius de Zehmen jona, dans la Prusse occidentale, partie polonaise des États de l'ordre Teutonique, un rôle capital dans toutes les questions relatives à la situation politique et nationale de la Prusse occidentale, il eut d'étroites relations avec Albert, duc de Prusse, et exerça une grande influence sur sa politique. Chef du parti évangélique, il contribua à la propagation du luthéranisme dans la Prusse et eut de violents démêlés avec l'épiscopat de la Pologne prussienne).

62. — Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins. Bd. XII, Heft 3, 1897. — J.-A. ZEHNTER. Les Juifs dans le margraviat de Bade-Durlach de 1535 à 1771, d'après des documents inédits. — O. CUNZ. Les voies romaines des itinéraires romains en Alsace (fragment d'un travail d'ensemble sur les itinéraires romains que l'auteur a entrepris en collaboration avec Kubitschek. On a eu tort jusqu'ici d'établir un étroit rapport de ces itinéraires avec le système militaire des Romains; ils servaient bien plus encore au commerce. Marque l'emplacement d'un certain nombre de villes romaines qui figurent sur ces itinéraires: Salatio est identique à Mothorn, Concordia à Lauterbourg, Arialbinnum était placé entre Saint-Louis et Bâle. Les erreurs des itinéraires qui nous sont parvenus sont bien moins nombreuses qu'on ne le croit d'ordinaire et faciles à corriger). — H. BLOCH. Les faux de Grandidier (17 diplômes royaux et impériaux jusqu'à Henri V pour les monastères de Schultern et d'Ebersheim, ainsi que pour l'évêché de Strasbourg, ne nous sont connus que par Grandidier; ce sont des faux imaginés par Grandidier, désireux de l'emporter sur son prédécesseur Schœpflin). — A. KLEMM. La généalogie des seigneurs de Backnang. — PFANNENSCHMID. Deux chartes du roi Frédéric II (corrige le texte de deux documents publiés par Winkelmann, *Acta imperii*, nos 161 et 178). — A. WERMINGHOFF et A. WINKELMANN. Ouvrages sur l'histoire badoise parus en 1896. — Heft 4. KALKOFF. Jacques Wimpfeling et le maintien de l'église catholique à Schlettstadt; 1^{er} art. (d'après des documents inédits de cette ville; le maintien de l'église catholique y fut favorisé par la répression de la guerre des Paysans et aussi par les efforts persistants et méthodiques du parti catholique. Des réformes que Wimpfeling et ses amis proposèrent pour régénérer le clergé et la

vie des prêtres même avant Luther). — Le P. Bruno ALBERS. Pistorius et le margrave de Bade-Durlach Ernest-Frédéric (d'après les archives du Vatican, qui possèdent des lettres nombreuses de Pistorius à la cour de Rome en 1595-1601; ces lettres montrent les vains efforts tentés par Pistorius pour convertir le margrave au catholicisme après y avoir amené déjà son frère, le margrave Jacques). — ZEHNTER. Histoire des Juifs dans le margraviat de Bade-Durlach; suite : 1730-1738. — F. PLATZ. Les troubles à Zell en Bade, 11 décembre 1760 (ils éclatèrent par suite de conflits entre le conseil et les bourgeois; procès devant le tribunal de la chambre impériale à ce sujet). — Inventaire des archives dans les localités badoises de Bonndorf, Wolfach et Staufen.

63. — K. Akademie der Wissenschaften. Philosophisch-historische Classe. *Sitzungsberichte*. Bd. CXXXVI, 1897. — J. LOSERTH. Études sur la politique ecclésiastique de l'Angleterre au XIV^e siècle (important pour l'histoire de Wycliffe jusqu'en 1378). — WOLF DE GLANVELL. Le recueil de canons du Cod. Vatican., lat. 1348 (formé vers l'an 1100; analyse de ce recueil où sont fortement accentués les privilèges de la papauté). — J. MUELLER. Études critiques sur les lettres de Sénèque. — SCHENKL. Bibliotheca patrum latinorum britannica, VIII (suite du catalogue des mss. de théologie catholique conservés à Cambridge). — F. MUELLER. L'histoire légendaire, en langue pehlvie, du fondateur de la dynastie des Sassanides (critique du texte et commentaire). — A.-E. SCHOENBACH. La légende de Biterolf et de Dietleip (cette légende et la Thidrekssaga ont une commune origine). — F. MUELLER. Les éléments sémitiques du pehlvî (cette langue fut d'abord celle de la cour et de l'administration; elle devint bientôt aussi celle de la littérature théologique, surtout en Perse. Après la chute de la monarchie nationale et la disparition de la religion d'État, le goût littéraire changea : les éléments araméens qui avaient pénétré dans la langue persane restèrent inintelligibles au plus grand nombre). — C. JIREČEK. L'élément chrétien dans la nomenclature topographique de la région des Balkans (art. très détaillé de 98 pages. En beaucoup d'endroits, les anciens noms ont été remplacés par d'autres formés avec des noms de saints; ces noms nouveaux sont plus fortement représentés dans les pays où dominant depuis longtemps les éléments romains, grecs et albanais que dans les pays slaves venus plus tard au christianisme. Ils remontent pour la plupart aux IV^e-VI^e siècles. Détails sur l'influence exercée par la littérature hagiographique sur la toponymie). — L. DE ROCKINGER. Les mss. du Miroir de Souabe; 16^e art. et fin (tableau des 500 mss. décrits par l'auteur, d'après leur origine, l'époque de leur composition, leur langue, leur contenu et leur ornementation). — F. MUELLER. La transcription d'alphabets étrangers. = Philosophisch-historische Classe. *Denkschriften*. Bd. XLV, 1897. HEBERDEY et KALINKA. Relation sur deux voyages dans le sud-ouest de l'Asie Mineure, entrepris sous les auspices de l'Académie des sciences de Vienne en 1894 et en 1895 (pour préparer un recueil des inscriptions

antiques de l'Asie Mineure. Publient 80 inscriptions dont plusieurs sont longues et importantes). — Ad. BEER. Kübeck et Metternich (le baron Kübeck, président de la chambre aulique de 1840 à 1848, ministre des finances en 1848, président du conseil impérial en 1850, mort en 1855, était un partisan déclaré de la politique de Metternich et resta pendant de longues années en rapports intimes avec lui. Publie de leur correspondance 41 lettres très intéressantes pour l'histoire des années 1849-1854; les lettres de Metternich contiennent de longs exposés de ses idées sur l'évolution politique de l'Autriche et de l'Allemagne, sur les réformes qu'il conseillait et sur la direction qu'il voulait imprimer à la politique autrichienne).

64. — **Jahrbuch des Bukowiner Landes Museums.** Jahrg. III, 1895. — WERENKA. Le règlement des frontières de la Bukovine au temps de son annexion à l'Autriche, 1792. — POLEK. Les voyages de l'empereur Joseph II en Galicie et en Bukovine; leur importance pour cette dernière province, d'après des documents inédits (publie des lettres de l'empereur). = Jahrg. IV, 1896. KAINDL. L'empereur Joseph II et la Bukovine. — FLEISCHER. Pour servir à l'histoire de Suczawa (siège de cette forteresse par George Stephan en 1653. Atelier monétaire pour la Moldavie à Suczawa). — REINECKE. Antiquités scythiques en Bukovine. — POLEK. Les Lippovanes en Bukovine (secte schismatique de l'Église orthodoxe russe dont les partisans émigrèrent en grand nombre en Bukovine à la fin du XVIII^e siècle. 97 documents de 1780-1839 en appendice).

65. — **Mittheilungen des Nordböhmisches Excursions-Clubs.** Jahrg. XX, Heft 2. Leipa, 1897. — R. DE WEINZIERL. Une station préhistorique à Gastorf (elle appartient à la période néolithique). — E. NEDER. Histoire du « Hals-Gericht » du Markersdorf (compétence de ce tribunal; condamnations qu'il prononça de 1580-1747). — HOCKAUF. Le partage de l'héritage de Henri de Schleinitz en 1566; fin. = Heft 3. HANTSCHL. Antiquités préhistoriques trouvées dans la Bohême septentrionale; suite (article très soigné, avec une carte). — HERGLOTZ. Statuts de la corporation des bouchers à Graber en 1657.

66. — **Mittheilungen der prähistorischen Commission der k. Akademie der Wissenschaften zu Wien.** Bd. I, n^o 4, 1897. — M. HERNES. La doctrine des formes préhistoriques; 4^e art. (des figures de bronze de l'Italie ancienne et leur importance au point de vue de l'histoire de la civilisation. L'auteur estime que vers l'an 600 avant notre ère il y eut en Italie une plastique primitive du bronze, qui produisit de petits objets portatifs, servant au culte, dans les tombeaux ou comme talismans. Les formes de cette plastique sont empruntées à l'Orient et montrent l'influence du commerce phénicien; mais rien du génie grec, rien de la main-d'œuvre grecque. Ces objets représentant pour la plupart Astarté, Bès, les Cabires. Ils ont été imités au delà des Alpes, loin dans la direction du Nord). — PALLIARDI. Les établissements néolithiques à céramique colorée en Moravie et dans la basse Autriche.

67. — Zeitschrift des Vereins für die Geschichte Mährens und Schlesiens. Jahrg. I, Heft 4, 1897. — LOSERTH. Les adversaires littéraires de Jean Huss en Moravie; 1^{er} art. (Étienne, prieur de la chartreuse de Dolein en Moravie; ses lettres et traités contre le wyclifisme et le hussitisme; publie deux de ces lettres, importantes pour l'histoire des troubles hussitiques en Bohême). — F. DE KRONES. Origines du monastère cistercien de Saar en Moravie et son chroniqueur, Henri de Heimbürg (Henri, chroniqueur de Saar, né en 1242, est le même que l'annaliste Henri de Heimbürg, auteur des Annales qui ont été imprimées dans Pertz, *Script.*, t. XVII. Histoire des monastères cisterciens en Bohême et en Moravie jusqu'en 1250, et de la fondation de celui de Saar en 1252. Détails sur la généalogie des seigneurs d'Obersess ou Obran). — C. WOTKE. Les « Moralitates, » traité composé par l'empereur Charles IV (texte et commentaire de ce traité, qui fait bien connaître le caractère et les idées directrices de l'empereur; il a fortement subi l'influence française). — B. BRETHOLZ. Documents tirés des archives municipales de Brünn (sur l'histoire du siège de Brünn par les Suédois en 1645). — C. WOYNAR. Histoire d'une ancienne famille de paysans de Moravie (la famille Teltschik, qui remonte au XIV^e siècle).

68. — Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie. 1897, octobre. — O. BALZER. De la succession au trône en Pologne. Étude juridico-historique; première partie : la succession à la mort de Casimir le Grand et les lois d'hérédité des Piast (l'auteur étudie sur quelles bases légales s'appuya Casimir le Grand pour appeler la maison d'Anjou à la succession au trône de Pologne au détriment de ses propres filles et même de ses parents en ligne masculine; il montre que la succession par les femmes avait pour but de hâter la formation politique de la Pologne; elle conduisit d'abord à l'union éphémère de la Pologne et de la Hongrie au profit des princes angevins, puis à celle de la Pologne et de la Lithuanie, qui dura et qui eut une grande importance historique). = Novembre. *Czermak*. Scriptorum rerum Polonicarum. Vol. XVI, Stanislaw Temberski Annales, 1647-1656 (curieux mémoires rédigés par un contemporain, historiographe de l'Université de Cracovie).

69. — The english historical Review. 1897, octobre. — Prof. MAITLAND. La loi canonique en Angleterre; 3^e article : Guillaume de Drogheda et l'Ordinaire universel (publié en appendice quelques extraits de la Somme de Guillaume de Drogheda). — E. ARMSTRONG. L'Armada et ses conséquences, d'après les dépêches vénitienes (analyse les documents parus dans un récent volume : *Calendar of State papers, Venetian*, 1581-91). — J.-R. TANNER. L'administration de la marine, de la Restauration jusqu'à la Révolution; 2^e article : 1673-79; suite en janvier 1898. — H. ROSE. La presse non soumise au timbre, de 1815 à 1836 (parle des journaux qui réussirent à paraître en échappant, par tel ou tel artifice, à l'impôt du timbre; c'étaient pour la plupart des journaux

d'opinion très avancée, plus ou moins républicains et révolutionnaires). — W. HEADLAM. Henri de Treitschke. — Sir Edward Fay. Le champ de bataille de Cannes (quelques remarques critiques sur les auteurs, faites en présence des lieux mêmes). — Les monnaies frappées sous les trois Édouard (d'après des renseignements fournis par les comptes des gardes de la Monnaie). — W.-H. STREVENSON. Une lettre de Despensier le Jeune, écrite le 21 mars 1321, à la veille du soulèvement des barons (texte de cette lettre, écrite en français, avec un copieux commentaire). — ARCHBOLD. Lettre racontant la mort du général Wolfe. = Comptes-rendus : *Mac Kechnie*. The State and the Individual (bon résumé des récentes discussions sur le sujet). — Koch. Beiträge zur Geschichte der politischen Ideen und der Regierungspraxis ; 2^e partie : Demokratie und Konstitution, 1750-1791 (expose les théories constitutionnelles qui furent émises en France, en Angleterre et dans l'Amérique du Nord pendant la seconde moitié du xviii^e siècle). — A. J. Mason. The mission of St Augustine to England according to the original documents (bon ; les textes ont été traduits, avec des notes, et suivis de quelques dissertations intéressantes). — Mailland. Domesday book and beyond (important ; compte-rendu par J. Tait à signaler). — M. Burrows. Collectanea ; 3^e série (important pour l'histoire d'Oxford). — Gasquet. The last abbot of Glastonbury and his companions (excellent). — J. F. van Someren. Archives ou correspondance inédite de la maison d'Orange-Nassau. Correspondance du prince Guillaume d'Orange avec Jacques de Wessenbeke (important supplément au recueil de Groen van Prinsterer). — Th. G. Law. The Archpriest controversy. Documents relating to the dissensions of the roman catholic clergy, 1597-1602 (nouveaux documents tirés des mss. Petyt). — J. Gerard. What was the Gunpowder plot ? (la thèse du savant Père jésuite ne tient pas debout ; M. Gardiner l'a ruinée). — A. Fea. The flight of the king (ouvrage très bien illustré sur l'itinéraire suivi par Charles II après Worcester). — Mahan. The life of Nelson (excellente biographie). — Schybergson. Geschichte Finnlands (bon). = 1898, janvier. Sir Henry Howarth. Histoire primitive de la Babylonie ; 1^{er} article : les rois de Kengi et de Kish (résumé de travaux antérieurs). — F. Baring. Les traces laissées par le Conquérant dans le Domesday (suit pas à pas la marche de Guillaume le Bâtard, de Hastings à Londres, et montre les ravages exercés par l'armée normande en comparant les chiffres de la valeur imposable des manoirs avant la Conquête et au temps où fut rédigé le Domesday). — J. F. Chance. John de Robethon et les « Robethon papers » (biographie de ce ministre de Georges I^{er}, qui était un huguenot français, fils d'un avocat au Parlement de Paris, et qui devint le ministre et le confident du premier des rois hanovriens. Inventaire très sommaire de ses papiers, composés en grande partie de documents originaux). — W. H. Strevenson. A quelle date mourut le roi Alfred ? (le 26 octobre 899, deux ans plus tôt par conséquent qu'on ne l'admet d'ordinaire). — J. H. Round. Les revenus de Henri III (propose une correction au chiffre du produit

du 15^e accordé à Henri III en 1224, qui est fourni par le Livre rouge de l'Échiquier. Cette correction rétablit une exacte proportion avec les autres chiffres semblables que l'on connaît). — TWEMLOW. Note sur un ms. de Year book du temps d'Édouard II et III qui se trouve à la Bibliothèque nationale de Paris (analyse du ms. fr. 5577). — J. GAIRDNER. La lettre de l'évêque de Quadra et la mort d'Amy Robsart (un texte plus correct de la lettre de Quadra que celui sur lequel s'appuyait Froude fournit à l'auteur de nouveaux arguments pour soutenir qu'Amy Robsart est morte de mort naturelle). — Miss E. M. LEONARD. Le soulagement des pauvres par une réglementation officielle des salaires (signale plusieurs tentatives faites par le Conseil privé de 1629 à 1640). — Augusta S. BURN. Correspondance de Richard Cromwell (publie 40 lettres allant de 1676 à 1708). — Comptes-rendus : G. BUSOLT. Handbuch der griechischen Geschichte. Bd. III, Th. 1 : die Pentekontaëtie (ouvrage très consciencieux). — O'Connor Morris. Hannibal (intéressante biographie, qui n'est pas toujours au courant des dernières recherches). — W. BUND. The celtic church in Wales (ingénieux et brillant, mais téméraire). — W. H. HUTTON. The church of the sixth century (six mémoires sur l'Église au temps de Justinien ; agréable, mais peu sûr). — Fr. RÜHL. Chronologie des Mittelalters und der Neuzeit (très utile traité, à la fois scientifique et pratique). — W. REINECKE. Geschichte der Stadt Cambrai bis zur Ertheilung der Lex Godefridi, 1227 (c'est une suite de dissertations plutôt qu'un livre ; l'auteur n'a pas consulté les archives de la ville). — H. HALL. The Red book of the Exchequer (édition somme toute remarquable). — J. H. BRIDGES. The Opus Majus of Roger Bacon (édition très défectueuse). — Sir Herbert MAXWELL. Robert the Bruce (biographie brillante, écrite avec un certain esprit critique ; l'auteur prend vivement la légende à partie, mais il n'est pas assez précis dans le détail). — Bibliotheca Erasiana. I : Adagia. — H. ALLINGHAM. Captain Cuellar's adventures in Connacht and Ulster, 1588 (bon). — Alf. KINGSTON. East Anglia and the civil war (très intéressant). — G. JONES. The diplomatic relations between Cromwell and Charles X of Sweden (excellent). — O. BROWNING. Journal of sir George Rooke (journal intéressant pour les événements sur mer au début de la guerre de la succession d'Espagne, en particulier pour les expéditions de Cadix et de Vigo en 1702 ; mais les textes publiés fourmillent de fautes. C'est une édition à refaire). — Sir Augustus PAGET. The Paget papers ; diplomatic and other correspondence of the Right Hon. Sir Arthur Paget, 1794-1807 (très intéressant). — A. B. HART. American history told by contemporaries (bon). — Winship. The Coronda expedition, 1540-1542. Cabot bibliography (bon). — G. MAC CALL THEAL. History of South Africa, 1652-1795 (excellent).

CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE.

France. — Dom Th. BÉRENGIER, bénédictin à Sainte-Madeleine de Marseille, est mort le 9 nov. dernier, âgé de soixante-dix ans. On lui doit un certain nombre d'études sur des évêques provençaux au xviii^e s. : Belsunce, évêque de Marseille (1879), Cadenet-Charleval, évêque d'Agde (1884), J. de Foresta-Collongne, évêque d'Apt (1885), Forbin-Janson, archevêque d'Arles (1885), Lafiteau, évêque de Sisteron (1886), Scipion de Ruffo-Bonneval, évêque de Senes (1886), J.-B. de Brancas, archevêque d'Aix (1888), Malachie d'Inguimbert, évêque de Carpentras (1888), J. de Mesgrigny, évêque de Grasse (1889), J.-B. de Surian, évêque de Vence (1895). On lui doit encore une Vie de saint Taribe, archevêque de Lima et apôtre de Pérou (1872).

— M. Henri LAVOIX, administrateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève, est mort le 28 décembre dernier à l'âge de cinquante-deux ans. On lui doit divers travaux sur l'histoire de la musique et de l'instrumentation.

— M. le comte ROSELLY DE LORGUES, mort en janvier dernier, s'est fait une place particulière dans l'histoire du xvi^e siècle par les travaux qu'il a publiés sur Christophe Colomb et l'apostolat qu'il s'est imposé en vue d'obtenir en cour de Rome la canonisation de son héros. Cette préoccupation extra-scientifique ne laisse pas amoindrir la valeur de ses publications, qui, d'ailleurs, ont produit peu de faits nouveaux et de découvertes originales. Rappelons seulement son *Histoire posthume de Christophe Colomb* (1885).

— Le 9 janvier dernier est mort M. A. GOUVERNEUR, ancien imprimeur à Nogent-le-Rotrou. Il a dirigé avec un soin et une compétence technique et scientifique remarquables quelques-uns des recueils qui, depuis une trentaine d'années, ont imprimé une impulsion vigoureuse aux études d'érudition; il a été, par exemple, l'imprimeur de la *Revue critique d'histoire et de littérature* et de la *Romania*. Il était lui-même un érudit : il a publié les œuvres complètes de Remy Belleau (Bibl. elzévirienne, 3 vol.), *Un coin du vieux Nogent, l'Hôtel-Dieu* (1868), un bon volume d'*Essais historiques sur le Perche* (1882) et un grand nombre d'articles sur l'histoire locale parus dans le *Nogentais*. La *Revue historique* lui doit une reconnaissance particulière.

— La soutenance des thèses présentées pour obtenir le diplôme d'archiviste-paléographe de l'École des chartes a eu lieu les 24, 25 et 26 janvier derniers. Voici, d'après le volume des *Positions*, le titre des thèses qui intéressent l'histoire : Pierre CARON, Noël Bêda, principal du collège

de Montaigu, syndic de la Faculté de théologie († 1537); — Émile DACIER, Florimond Robertet, secrétaire du roi et trésorier de France († 1527); — Eug. DEPREZ, la Prévôté de Paris sous Charles V : Hugues Aubriot; — Paul DESLANDRES, l'Ordre des Trinitaires pour le rachat des captifs, 1198-1594; — G. DUVAL, Antoine Vérard; — Roger GRAND, Contributions à l'histoire du régime des terres; le contrat de complant; — Henri LACHENAUD, le Corps royal des galères sous Louis XIV, 1661-1715; — Léon LEVILLAIN, Examen critique des chartes mérovingiennes et carolingiennes de l'abbaye de Corbie, VII^e-X^e siècle; — G. PÉROUSE, Étude sur les origines de la gabelle et sur son organisation jusqu'en 1380; — Jos. PETIT, Essai sur Charles de Valois, 1270-1325; — Jos. POUX, Essai sur le commun de paix ou pezade dans le Rouergue et dans l'Albigeois; — Ed. PRIVAT, Charles III le Noble, roi de Navarre, ses rapports avec la France; — Mario SCHEFF, la Bibliothèque de don Inigo Lopez de Mendoza, marquis de Santillane; contribution à l'étude de l'érudition en Espagne; — Al. VIDIER, l'Historiographie à Saint-Benoît-sur-Loire; les miracles de saint Benoît.

— Le t. II de l'Historie des institutions politiques et administratives de la France, par Paul VIOLLET, vient de paraître. Il est consacré au moyen âge proprement dit et contient les chapitres suivants : I, la Royauté (avènement de Hugues Capet; succession au trône, minorité et tutelle, le palais et les grands officiers, le domaine et le royaume, le pouvoir royal); II, le Clergé et l'Église (juridiction ecclésiastique, le clergé séculier et régulier, les biens d'Église et l'impôt); III, la Noblesse (l'armée et la marine, les droits seigneuriaux et la justice féodale). Chaque chapitre est, comme on sait, suivi d'une abondante bibliographie (Larose, 1898, 470 p. in-8^o. Prix, 8 fr.).

— La librairie Émile Bouillon a entrepris de publier une « Bibliothèque littéraire de la Renaissance, » sous la direction de MM. Pierre DE NOLHAC et Léon DOREZ, et qui sera composée d'ouvrages relatifs à l'histoire de la Renaissance, où l'Italie et la France seront particulièrement intéressées. A déjà paru : la Chronologie du « Canzoniere » de Pétrarque, par M. Henry COCHIN; paraîtra prochainement : Érasme et le monastère de Steyn, par M. Léon DOREZ. On annonce en outre : Jean de Ravenne et son « Liber memorandarum rerum, » par Francesco NOVATI; Alciat en France, par Louis DELARUELLE; Robert Gaguin et ses amis, par Louis THUASNE.

— Le t. XXVI des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis contient la deuxième partie des délibérations de l'échevinage de Saint-Jean-d'Angély, 1396-1411. Le volume se termine par la table des matières des tomes XXI-XXVI.

— Le t. III de la Correspondance générale de Carnot, publiée par M. Étienne CHARAVAY (P. Leroux), se rapporte à la correspondance militaire du Comité de salut public d'août à octobre 1793.

— M. Paul LAURAIN a publié une brochure intitulée : De l'intervention

des laïques, des diacres et des abbesses dans l'administration de la Pénitence, étude historique et théologique (Paris, Lethielleux, 1897). Ce mémoire a servi à l'auteur de thèse de doctorat devant la Faculté catholique de théologie de Paris, et c'est l'indice d'un progrès sensible dans la méthode appliquée aux choses théologiques que l'admission de la raison historique. On nous assure que la Faculté à laquelle M. Laurain s'adressait a témoigné une médiocre intelligence de ce progrès, ce qui n'est pas pour nous surprendre. M. Laurain n'en est pas moins dans la bonne voie. Car il est bien temps que les théologiens catholiques se mettent à étudier l'origine des formules consacrées par le concile de Trente, s'ils ne veulent pas voir ces formules, mal comprises, devenir entre les mains de néo-scolastiques ignorants de toute histoire les plus redoutables instruments d'oppression intellectuelle.

— MM. F. LOLIÉE et Ch. GIDEL ont publié dans la *Bibliothèque de dictionnaires-manuels illustrés* de la librairie Armand Colin un *Dictionnaire des écrivains et des littératures*. L'histoire et les historiens y occupent une place importante. Ce dictionnaire, imprimé avec soin et bien illustré, si l'on tient compte du prix modique, représente une somme de travail considérable condensée avec beaucoup de goût et beaucoup d'attention. La critique trouverait assurément à s'y exercer. L'érudit sera surpris qu'à l'article *Chronique*, où M. Loliée cite les grandes collections d'annales et de chroniques que se sont constituées les nations modernes, la France ne figure que pour les *Chroniques de Saint-Denis* publiées par Paulin Paris, et pour les recueils de Guizot et de Buchon, et la Belgique pour le *Corpus* de Swert et celui de Foppens. Le Recueil des historiens de la France (dom Bouquet), des historiens des croisades, le monument élevé par la Société de l'histoire de France, la vaste collection de chroniques belges publiée par la Commission royale d'histoire ne sont pas mentionnés. Une nouvelle édition fera, nous l'espérons, disparaître ces inexcusables lacunes. Ce qui distingue ce nouveau manuel est la forme vraiment littéraire donnée aux notices. La collaboration de M. Gidel a porté plus spécialement sur les articles consacrés aux littératures grecque et latine.

— Deux grandes entreprises de bibliographie scientifique viennent de commencer presque en même temps : 1° le *Manuel de l'amateur de livres au XIX^e siècle, 1801-1893*, par M. G. VICAIRE, dont huit fascicules ont déjà paru (ils vont d'*Abeille* à *Gyp*. Rouquette, 1894-1897, in-8°); 2° le t. I du *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale*. La partie commencée est consacrée aux auteurs et contient, des mots *Aachs* à *Albyville*, 11067 articles, soit environ le cinquième des ouvrages dus aux auteurs dont le nom commence par la lettre A (Impr. nationale, in-8° à deux col.).

— La librairie Leroux a mis en vente le t. I du *Catalogue général des Manuscrits français, ancien Saint-Germain français*, par M. AUVRAY. On y trouvera l'inventaire analytique des nos 15370-17058 (654 p. in-8°).

Belgique. — Feu le général Guillaume a publié jadis, dans les *Mémoires de l'Académie royale de Belgique*, une suite de travaux historiques fort intéressants intitulés : *les Belges au service de l'Espagne, de l'Autriche et de Naples*. M. le général BERNAERT vient de compléter la série de ces monographies, interrompue par la mort de l'auteur, par un livre important intitulé : *Fastes militaires des Belges au service de la France* (Bruxelles, Lamertin). On y trouve un grand nombre de notices biographiques puisées aux meilleures sources. C'est une excellente contribution à l'histoire militaire de la Belgique.

— Notre collaborateur M. Paul FREDERICO, professeur à l'Université de Gand, vient de faire paraître la seconde partie de son *Histoire de l'Inquisition aux Pays-Bas*. Il y étudie successivement les troubles religieux des Pays-Bas pendant le xiv^e siècle; l'Inquisition et les premières poursuites exercées contre les Béguines et les Beggards; l'hérésie de Bloemardinne et la secte des « Nouveaux; » l'apparition de la secte des Flagellants en 1349 et sa résurrection en 1400; la secte des danseurs en 1374; le procès des Templiers; la persécution des Frères et des Sœurs de la vie commune; la prépondérance de l'Inquisition épiscopale au xiv^e siècle; l'Inquisition et la puissance temporelle à la même époque, et il termine par la rentrée en scène de l'Inquisition pontificale. Ce volume, aussi original et aussi plein d'intérêt que le précédent, est rédigé en flamand (Gand, Vuylsteke).

Pays-Bas. — Le rapport annuel de la Société d'histoire à Utrecht (*Bijdr. en Meded. van het hist. gen. te Utrecht*) contient un fragment d'une autobiographie de Constantyn Huygens (Worp); les comptes du bailli de Drenthe pour les années 1336-1339 (S. MULLER); une étude sur un collège commercial à Amsterdam, lequel, de 1663 jusqu'à 1665, fut chargé de surveiller les intérêts du commerce (BRUGMANS); le récit d'une entrevue d'Arnold, duc de Gueldre, et d'Adolfe, son fils rebelle, en 1459 (VAN VEEN); un mémoire sur l'arrestation de quelques membres des États de Hollande par le prince Guillaume II, de Nanning Keyser, un des seigneurs arrêtés (KERNKAMP); une partie des notes de S. van Leeuwen touchant l'influence du stadhouder sur les élections des magistrats municipaux (FRUIN). — Dans les œuvres de la même Société a paru le t. II des papiers de Hans Bontemantel, régent d'Amsterdam, publié par M. KERNKAMP avec le plus grand soin et enrichi de notices et appendices importants.

— Dans la 2^e livraison du tome X des *Bijdragen voor vaderlandsche Geschiedenis*, M. BROM a publié une protestation, attribuée par lui à Albert Pigge, contre la cession de l'autorité temporelle des évêques d'Utrecht à Charles-Quint. Au même érudit nous devons la publication d'un « *Discorso latino dell' Imperatore Carlo V alla Santità di Paolo III.* » — M. BLOK a étudié les Mémoires de Hollande (Paris, 1678); après en avoir discuté la valeur historique, il demande à quel

auteur il faut attribuer ce roman, et il répond qu'il est dû à la collaboration de M. Du Buisson et d'un second auteur, peut-être de M. Huet. — Un article sur les dettes des Stuarts à la maison d'Orange-Nassau est de la main de M. Worp. — Une étude intéressante de M. FAUK, sur la médiation de la République entre la France et l'Espagne, rectifie quelques erreurs commises par M. A. Waddington dans son livre sur *les Provinces-Unies, la France et les Pays-Bas espagnols*, en louant d'ailleurs beaucoup les mérites de ce travail distingué du professeur lyonnais.

— Les deux volumes consacrés par MM. JOOSTING et OVERVOORDE aux corps de métiers d'Utrecht sont d'un très grand intérêt (*De gilden van Utrecht*, dans les œuvres de la *Vereeniging tot uitgave van bronnen van het oude vaderlandsche recht*). Dans une savante introduction, les éditeurs, après avoir rendu compte de la manière dont ils ont mis à profit les sources de leur publication, traitent les corps de métiers d'Utrecht, premièrement, en tant qu'associations professionnelles, ensuite dans leurs relations avec l'Église, enfin comme corps politiques, et ainsi ils ont donné un résumé de ce que contiennent les nombreux documents qui suivent. — Dans les œuvres de la même Société, M. BEZEMER a publié des droits anciens de la ville de Steenberg.

— Une édition très soignée des *Stadboeken van Zwolle*, par M. TELTING, permet d'étudier le développement du droit de la ville de Zwolle. (Dans les œuvres de la *Vereeniging tot beoefening van Overrijsselsch regt en geschiedenis*.)

— M. DE HULLU, le savant archiviste de la ville de Deventer, continue l'importante publication des comptes de cette ville; la livraison dernièrement parue contient les comptes des années 1375-1376. En même temps il a commencé de publier une collection de documents relatifs à la Réformation dans la province d'Overijssel. (Dans les œuvres de la même Société.)

— Quelques chartes, tirées des Archives nationales à Paris, et relatives aux rapports de la Frise et de la France pendant les années 1337 et 1338, ont été publiées par M. BLOK (Publications de *Het Friesch Genootschap*).

— Dans le périodique intitulé *Tijdschrift voor Geschiedenis*, t. XIII, je signale une étude de M. FERRA sur les colonisations néerlandaises dans le Brandebourg, et une autre, de M. DE BOER, sur la trahison du comte Henri van den Bergh et la campagne le long de la Meuse en 1632.

— M. DOMELA NIEUWENHUIS donne la suite des mémoires de son grand-père sur les dernières années du XVIII^e siècle dans la revue de *Tijdspiegel* (juin et juillet).

— Une étude intéressante sur la condition du paysan frison, du

moyen âge jusqu'à nos jours, est publiée par M. DE BOER dans la *Tweemaandelijksch Tijdschrift* (sept. 1897-janv. 1898).

— Le tome II de l'histoire populaire des Pays-Bas au XVII^e siècle, publiée par M. P.-L. MULLER, sous le titre : *Onze gouden eeuw*, expose la condition sociale et politique des provinces et de plusieurs villes, ensuite l'époque de Jean de Witt et l'année terrible de 1672; il se recommande par les mêmes mérites que le premier volume.

— Dans les deux dernières livraisons du tome XLVII des Mémoires de l'Institut royal de philologie, etc., des Indes-Orientales, M. VAN DER KEMP nous fait connaître l'opinion de Fendal et de Raffles sur le traité de Londres du 13 août 1814. Un mémoire sur l'île d'Ambon en 1647, du gouverneur G. Demmer, est publié par M. HEERES. Le tome XLVIII contient la première partie d'une grande collection de documents sur les Hollandais en Chine, dont nous sommes redevables à M. GROENEVELDT.

Alsace. — Notre collaborateur, M. Rod. REUSS, a conquis brillamment le grade de docteur ès lettres en Sorbonne avec les deux thèses suivantes : *De Scriptoribus rerum Alsaticarum historicis inde a primordiis ad saeculi XVIII exitum* (Argentorati, apud Fred. Bull, XII-250 p.), et *l'Alsace au XVII^e siècle, au point de vue géographique, historique, administratif, économique, social, intellectuel et religieux*, t. I (Bouillon, XXXVI-735 p., n^o 116 de la Bibliothèque des hautes études). Le tome I^{er} contient les chapitres suivants : I. le Pays; II. Histoire de l'Alsace au XVII^e siècle; III. Institutions générales du pays; IV. les Territoires alsaciens; V. État économique de l'Alsace.

Allemagne. — Le 30 nov. 1897 est mort le D^r H. DE MARQUARDSEN, professeur de droit à l'Université d'Erlangen, âgé de soixante et onze ans. On lui doit de nombreux travaux sur le droit des gens et sur le droit politique, ainsi qu'un *Handbuch des öffentlichen Rechtes*. — Le 18 déc. est mort le D^r G. WENDT, professeur à l'Académie de Liegnitz, en Silésie, auteur d'un ouvrage intitulé : *Die Eroberung und Germanisirung der Länder östlich der Elbe* (1884-1889). — Le 5 janv. 1898 est mort, à l'âge de cinquante-quatre ans, le professeur Max LOSSEN, secrétaire de l'Académie des sciences de Bavière à Munich, auteur d'excellents travaux sur l'histoire de la Réforme et de la Contre-Réforme; son principal ouvrage est : *Geschichte des Kölnischen Krieges 1567-1586* (2 vol. 1882-1897). Citons aussi : *Donauwörth und Herzog Maximilian* (1888); *Briefe von A. Masius und seinen Freunden* (1886); *die Lehre von Tyrannenmord* (1894). — Le 11 janv. est mort le D^r Erwin RHODE, professeur de philologie classique à l'Université de Heidelberg, âgé de cinquante-trois ans. Après avoir enseigné successivement à Kiel, Iéna, Tubingue et Leipzig, il fut, en 1886, nommé à Heidelberg. Il était au premier rang des philologues allemands. Ses principaux ouvrages sont : *Der griechische Roman und seine Vorläufer* (1878) et *Psyche; Seelen Kult*

und Unsterblichkeitsglaube der Griechen (1890-1894); dont il entreprenait une revision quand il est mort. — Le 18 janv. est mort le Dr H. WEBER, professeur d'histoire au lycée de Bamberg, auteur de travaux remarqués sur l'histoire de la Franconie, âgé de soixante-trois ans.

— Le Dr KOSER, directeur des archives de Prusse, a été nommé historiographe de l'État prussien; il a été élu dans le même temps membre étranger de l'Académie des sciences de Stockholm, section d'histoire.

— Le Dr DE HEINEMANN a été nommé professeur d'histoire à l'Université de Tubingue. — Le directeur de la bibliothèque de l'Université de Halle, O. HARTWIG, bien connu par ses travaux sur l'histoire d'Italie, a été mis à la retraite. — Le Dr STIEDA a été nommé professeur de sciences politiques à l'Université de Greifswald. — Le Dr W. SIEBLER, auteur apprécié de travaux sur l'histoire et la cartographie de l'antiquité, a été nommé professeur de philologie classique à l'Université d'Iéna.

— L'Académie des sciences de Bavière a, sur les revenus de la fondation Savigny, accordé 1,500 m. au Dr LIESEGANG, privat-docent à Berlin, pour contribuer aux frais d'impression du t. I des *Magdeburger Schaffensprüche*, et 2,500 m. au Dr KNAPPE, de Wurzburg, pour lui permettre de publier le *Zentbuch des Hochstiftes Würzburg*, dressé par L. Fries au xvi^e siècle.

— L'administration des musées de Berlin a reçu du Dr O.-H. DRIBEL, médecin, récemment décédé à Abbazia, un legs de 100,000 m., à l'effet d'acheter des sculptures d'origine égyptienne, assyrienne, grecque, étrusque ou romaine.

— La « Sächische Missions-Conferenz » a mis au concours la question suivante : Exposer les principales idées religieuses et philosophiques des Hindous, d'après les Védas, les Oupanishads et la philosophie brahmanique; apprécier ces idées au point de vue chrétien. Le prix est de 1,000 m. Les mémoires, rédigés en allemand ou en anglais, devront être remis avant le 30 juin.

— Dans la séance générale de la Commission d'histoire badoise, un rapport sur les travaux qu'elle a entrepris fait connaître les points suivants : en ce qui concerne les Regestes des évêques de Constance, publiés par A. CARTELLIERI, la 4^e livraison du t. II paraîtra en 1898; la fin, en 1899; des recherches, aux archives du Vatican, par Cartellieri et Kurt Schmidt ont fourni de riches matériaux. MM. KOPPELER, de Zurich, et BEYERLE, de Waldshut, préparent une édition des coutumes municipales de Constance et d'Ueberlingen; M. Beyerle publiera ensuite la liste des conseillers municipaux de Constance au moyen âge. Les matériaux du t. V et dernier de la Correspondance politique du margrave de Bade, Charles-Frédéric, la plupart des matériaux sont

déjà réunis; il reste cependant à dépouiller les archives de Paris. M. IMBCH a commencé son volume sur les origines de la guerre de la succession palatine (1685-1688), d'après les rapports des ambassadeurs de Vienne et de Paris. — MM. DE WEECH et BRUNNER préparent la publication de la correspondance de Martin Gerbert, prince-abbé de Saint-Blaise, qui paraîtra avant un an. Le dernier fascicule du Dictionnaire topographique du grand-duché de Bade, par le D^r KRIEGER, est sous presse, ainsi que le dernier fascicule de l'*Oberbadisches Geschlechter-Buch*, publié par le lieutenant-colonel KINDLER DE KNOBLOCH. Les sceaux et armes des communes badoises seront publiés en trois fascicules. Chaque année, la Commission publie un « Neujahrsblatt; » celui pour l'année 1897, par WILLE, est intitulé : *Bruchsal, Bilder aus einem geistlichen Staate des XVIII Jahrh.*; celui pour 1898, par le D^r DE WEECH, *Ein römisches Prælat am Oberrhein 1762-64*. Une suite des *Badische Biographien* paraîtra en 1900 ou 1901.

— L'Académie des sciences de Berlin a nommé membres correspondants, pour la classe de philosophie et d'histoire, les professeurs CORNELIUS, de Munich, et EADMANNSDORFFER, de Heidelberg. — Elle a accordé 3,000 m. au professeur SCHWEINFURTH pour la publication des cartes qu'il a levées dans le désert arabe d'Égypte.

— Une Société asiatique vient de se fonder en Allemagne sous la présidence du prince Henri DE SCHÖNAICH-CAROLATH et la vice-présidence de l'amiral HOLLMANN. Cette société se propose d'exciter et de propager l'intérêt pour l'ancienne civilisation orientale, surtout en Assyrie et en Babylonie, de faire exécuter des fouilles, etc. Elle a déjà envoyé une mission scientifique en Mésopotamie.

— L'administration des archives militaires du royaume de Saxe a récemment occupé le nouveau bâtiment construit aux frais de l'empire.

— Le musée germanique de Nuremberg va s'agrandir bientôt par l'achat d'une grande construction voisine, avec cour et jardin. On y installera les gravures sur cuivre qui comprennent déjà plus de 200,000 planches, la bibliothèque, qui contient plus de 200,000 volumes, et les archives.

— Le professeur Rudolph VIRCHOW a légué au musée romain et germanique de Mayence une collection d'antiquités cypriotes, découvertes, il y a de longues années, par le D^r M. Ohnefalsch-Richter pour la « R. Virchow Stiftung; » cette collection, qui comprend environ 150 numéros, se rapporte à l'époque du cuivre et du bronze dont le début peut être placé entre 3 et 4,000 ans avant l'ère chrétienne.

— M. Carl BLEIBTREU a publié dans le n^o 268-269 des *Beilage zur Allgemeinen Zeitung* un mémoire intéressant sur le droit de la guerre au temps du premier empire.

— Sur l'initiative de l'empereur Guillaume II, on a tracé le plan

d'un grand dictionnaire égyptien, dont les académies allemandes se partageront la publication.

— La librairie Hahn (Hanovre et Leipzig, 1898, 210 p. in-4°) vient de mettre en vente la deuxième partie du tome II de la Chronologie de GROTEFEND : *Zeitrechnung des deutschen Mittelalters und der Neuzeit*; elle contient les calendriers de certains ordres religieux, la liste des saints avec la date de leurs fêtes et vingt pages d'additions au glossaire des dates qui figure dans le tome I.

— La librairie Hoffmann, à Berlin, avait commencé il y a peu de temps un Annuaire de biographie sous la direction de M. Ant. BRETTELHEIM (*Biographische Blätter. Jahrbuch für lebensgeschichtliche Kunst und Forschung*). Deux volumes en ont paru. — Puis cette publication s'est transformée, et, en passant à la librairie Reimer, mais en restant sous la même direction, elle est devenue un Annuaire biographique et nécrologique de l'Allemagne (*Biographisches Jahrbuch und deutsches Necrolog*). Le t. I de cet Annuaire comprend : 1° des notes biographiques sur Lud. Richter, d'après les papiers d'Otto Jahn, par Ad. MICHAELIS; des notices nécrologiques sur Clara Schumann, par Bern. SCHOLZ; sur Michel Bernays, par H. UHDE; sur Hugo Bürkner, par le Dr K. BÜRKNER; sur Franz-A. Buhl, par MARQUARDSEN; des souvenirs sur Fr. Bodenstedt; 2° une bibliographie de la littérature biographique en 1896, par Joh. LUTHER; 3° une très longue nécrologie (455 p.), où l'on donne la biographie de tous les personnages notables morts en Allemagne dans le courant de l'année 1896. On trouvera, dans cette dernière partie, d'utiles indications bibliographiques. Le présent volume est orné de deux portraits en héliogravure, de TREITSCHKE et de DU BOIS REYMOND (VII-77 et 463 p. in-8°. Prix : 12 m.).

Autriche-Hongrie. — Le Dr David DE SCHÖNHERR, directeur honoraire des archives autrichiennes, membre correspondant de l'Académie de Vienne, est mort le 19 octobre à l'âge de soixante-quinze ans. — Le 18 décembre 1897 est mort, à Salzbourg, âgé de quatre-vingt-un ans, l'avocat A. DE RUTHNER, le Nestor des Alpinistes autrichiens. Sous le titre : *Das Kaiserthum Oesterreich* (2 vol., 1874-78), on a de lui un grand ouvrage illustré sur l'histoire, la géographie et l'ethnographie de l'Autriche. — Le 29 décembre est mort à Prague le professeur Constantin DE HOEFLER, à l'âge de quatre-vingt-six ans. Il était né en 1811, à Memmingen en Bavière. Il enseigna d'abord à Munich, puis fut nommé archiviste de l'État à Bamberg, d'où il fut appelé à l'Université de Prague. En 1872, il fut élu membre de la chambre des seigneurs autrichiens et reçut la noblesse héréditaire. Il prit sa retraite en 1882. Il a beaucoup écrit, et presque sur toutes les époques de l'histoire; il fut aussi un poète dramatique. Parmi ses ouvrages, publiés en grande partie par la Société des sciences de Bohême et par l'Académie de Vienne, nous citerons seulement les plus importants :

Quellensammlung für fränkische Geschichte (4 vol., 1849-1853), *Ruprecht von der Pfalz* (1861), *Concilia Pragensia* (1862), *Magister Johannes Hus und der Abzug der deutschen Professoren und Studenten aus Prag* (1864); *Geschichtschreiber der husitischer Bewegung* (3 parties, 1856-1866), *Abhandlungen aus dem Gebiete der alten Geschichte* (1870-1880), *Die romanische Welt und ihr Verhältniss zu den Reformideen des Mittelalters* (1878), *Papst Hadrian VI* (1880), *Monumenta Hispanica* (1881-1888), *Don Rodrigo de Borgia, Alexander VI* (1888). — Le 9 janvier 1898 est mort le Dr J.-Ad. TOMASCHKE, professeur honoraire de droit allemand à l'Université de Vienne, âgé de soixante-quatorze ans. Il était membre de l'Académie des sciences de Vienne et avait fait partie du parlement de Francfort. Il fut chargé par la ville de Vienne de publier : *Rechte und Privilegien der Stadt Wien* (2 vol., 1877-1879), et a donné en outre de nombreux mémoires sur l'histoire du droit autrichien.

— Les amis et anciens élèves de MAX BÜDINGER, professeur à l'Université de Vienne, se préparent à fêter le soixante-dixième anniversaire de sa naissance; un comité s'est formé pour composer un volume de mémoires qui paraîtra chez Wagner, à Innsbruck.

— Un article de F. DE KRONES intitulé : *Herr Wilhelm von Rosenberg und die zeitgeschichtlichen Berichte im Archive von Wittingau*, publié dans les *Beilage der Allgemeinen Zeitung* (1897, n° 260), fait connaître de précieux documents sur l'histoire du xvi^e siècle. W. de Rosenberg (1535-1592) était un diplomate fréquemment employé par l'empereur dans des missions à l'étranger et un homme d'État distingué. On a trouvé dans ses papiers des instructions des empereurs et rois Ferdinand I^{er}, Maximilien II, Rodolphe II, des relations sur les cours des Habsbourg, des lettres du roi d'Espagne Philippe II, des correspondances de princes allemands, des comptes-rendus des diètes impériales et des états provinciaux de Bohême, des renseignements sur la situation intérieure de la Bohême et de la Hongrie, des dépêches envoyées de Paris, Venise, Rome, etc., des lettres de l'ambassadeur espagnol San Clemente et du résident français à Vienne, L'Abbé. M. de Krones, dans son article, donne une courte biographie de ce dernier, avec des pièces justificatives empruntées à ce riche dépôt.

Angleterre. — Sir Frederick POLLOCK est mort, en novembre dernier, à l'âge de cinquante-deux ans. Il était professeur de droit à l'Université d'Oxford et dirigeait le *Law Quarterly Review*. C'était un jurisconsulte éminent qui a composé plusieurs chapitres de la belle *History of english law*, qu'il signa en collaboration avec M. MAITLAND.

— Sir Edward A. BOND, ancien administrateur général du British Museum (1878-1888), vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-deux ans. On lui doit une édition des statuts de l'Université d'Oxford, des Discours prononcés dans le procès de Warren Hastings, de la Chronique de l'abbaye de Meaux (Melsa) dans la collection du Maître des rôles.

Mais il a beaucoup plus fait encore en fondant la « *Palæographical society*, » pour laquelle il prépara de beaux fac-similés photographiques de textes grecs et latins, et surtout en poussant très activement le Catalogue des mss. possédés par le British Museum.

— La « *Somerset Record Society*, » depuis sa fondation en 1887, a déjà fait paraître dix volumes : *Bishop Drokenesford's Register*, analysé par M. HOBHOUSE; *Somerset chantries*, publié par E. GREEN; *Kirby's quest for Somerset*, par feu DICKINSON; *Præ-Reformation Churchwardens' accounts in Somerset parishes*, par HOBHOUSE; *Custumaria of the XIIIth cent. abbots of Glastonbury*, par C. J. ELTON; *Pedes finium for Somerset*, par E. GREEN; *Two chartularies of the priory of Bath*, par le Rév. W. HUNT; *Bruton and Montacute cartularies*, par Maxwell LYTE et T. S. HOLMES; *Registrum Radulphi de Salopia* (2 vol.), par le Rév. T. S. HOLMES. Le plus récent volume est un choix de *Somersetshire pleas, civil and criminal*, extraits analysés et traduits des rôles des juges itinérants pendant la première moitié du XIII^e siècle, par M. Charles E. H. CHADWICK-HEALEY (1 vol. in-8°, lxxxij-520 p.).

— Les quatre dernières livraisons de l'*Historical Atlas of modern Europe* (Oxford, at the Clarendon Press, livr. 12-15) contiennent les cartes suivantes : l'Europe au temps d'Otton I^{er} le Grand, vers 962, par M. R. L. POOLE; l'Allemagne sous la maison de Hohenstaufen, 1138-1254, par le même; la maison de Savoie en Italie, par miss Doro-thée EWART; l'Allemagne religieuse, montrant les divisions ecclésiastiques de ce pays au moyen âge, par M. POOLE; la Pologne, depuis l'union de Lublin jusqu'au troisième partage, 1569-1795, par Nisbet BAIN; l'Italie après la paix de Lodi (1454), par miss D. EWART; la France au XIII^e siècle, par le professeur BURY; l'Écosse vers 1600, par M. Gregory SMITH; l'organisation ecclésiastique de la péninsule espagnole (avec une liste des diocèses espagnols et l'époque de leur fondation), par M. POOLE; l'Asie occidentale sous les dynasties musulmanes (970-1070), par le même.

— Viennent de paraître dans la série des Calendars (Rolls series) : le t. III des *Calendar of entries in the papal registers, 1342-1362*, par W. H. BLISS et C. JOHNSON, le t. I des *Petitions to the Pope, 1342-1419*, extraits des mêmes registres pontificaux, par M. BLISS, le t. I du *Calendar of the patent rolls, Edward IV, 1461-1467*, et le t. XVI des *Acts of the Privy Council of England*, par J. R. DASENT.

— La librairie Simpkin a mis en vente un volume de *Documents relating to the history of the cathedral church of Winchester in the XVIIth century*, publiés par MM. STEPHENS et MADGE, et *The Registers of John de Sandale and Rigaud de Asserio, bishops of Winchester, 1316-1323*, publiés par M. BAIGENT.

Italie. — Nous ne croyons pas utile de donner des détails sur la prétendue représentation de la crucifixion que M. MARUCCHI a cru

découvrir dans un graffito du Palatin. Ce n'est qu'une scène d'acrobates accompagnée d'une inscription érotique. Un autre graffito, où M. Marucchi a cru aussi trouver une réponse d'Alexamenos à la fameuse caricature qui le représente adorant son Dieu crucifié et à tête d'âne, paraît également avoir été interprété avec plus d'imagination que d'exactitude.

— En 1894 a été constituée, au sein de l'Académie royale des Rozzi à Sienne, une commission spéciale d'histoire, qui s'est appliquée tout de suite à ses travaux avec beaucoup d'ardeur. Dans la même année, la commission a commencé la publication périodique d'un *Bullettino Senese di storia patria*, très bien fait; ensuite elle a inauguré des conférences historiques, dont deux volumes ont déjà paru (Siena, Lazzari) en 1895 et 1896. Il est peut-être trop tard pour résumer le contenu de ces volumes; il suffira que nous disions qu'ils se rapportent exclusivement à l'histoire de Sienne, à ses institutions, à ses traditions, à quelques-uns de ses personnages illustres. — M. P. Rossi, président de la commission, en ouvrant la série des conférences en 1895, avait lu un savant mémoire sur les *Origines de Sienne avant l'époque romaine*; en 1897, il s'est occupé de *Sienne colonie romaine*. Il fixe l'établissement de la colonie à l'époque d'Auguste, décrit la topographie de Sienne romaine, traite de son organisation administrative, de ses institutions religieuses, de sa conversion au christianisme (iv^e siècle), etc.; tous ces sujets sont étudiés avec beaucoup de soin. — M. L. ZDEKAUER avait traité, dans une des conférences de 1896, sur la *Vie privée des Siennois au XIII^e siècle*, et donné sur ce sujet, jusqu'ici peu étudié, des renseignements tout à fait inédits et très instructifs; dans une seconde conférence, qui fait pendant à la première, il s'est occupé de la *Vie publique* à la même époque. La source principale de ses recherches a été le Statut de 1262 (que M. Zdekauer lui-même a édité en 1897 chez Lazzari) et d'autres documents contemporains. Il ne faut pas se méprendre sur le titre de cette brochure. Ce n'est pas une narration de faits historiques, ni même une histoire des institutions publiques (à ce point de vue on pourrait lui reprocher d'être un peu superficiel), mais c'est un portrait vif et attrayant de la vie municipale en ce qui concerne la politique et l'administration publique.

— Depuis que M. Felice Tocco, en 1884, a publié son livre remarquable sur *l'Eresia nel medio evo* (cf. *Revue historique*, t. XXVIII), les études italiennes sur les hérésies et les hérétiques du moyen âge ont repris avec plus d'activité et avec une méthode sans doute plus sérieuse et plus scientifique qu'auparavant. Nous signalerons entre autres quelques travaux de Dom G. BOFFRO, barnabite piémontais. Il s'occupe des hérétiques en Piémont et dans la Ligurie. En 1896 il a publié dans le *Bullettino storico subalpino*, fasc. 6, des notices sur les hérétiques à Cuneo; et dans le *Giorn. stor. delle lett. ital.* (1897, p. 204 et suiv.), il a fait connaître une déposition reçue par le tribunal inquisitorial de Toulouse, où est mentionné un livre du Nouveau Testament écrit *in romano et in latino mistim*, ce qui ajoute un nouveau

fait à l'histoire de la Bible vaudoise. Deux documents qu'il a publiés dans les *Atti* de l'Académie royale sont de nature, croit-il, à prouver la propagation rapide de l'hérésie des Albigeois à Gênes, ce qui ne nous paraît pas bien établi, du moins par lesdits documents; mais ils sont très intéressants. Ce sont : une sommation faite par un commissaire pontifical à la commune de Gênes d'insérer dans ses statuts les constitutions impériales contre les hérétiques et d'en supprimer les chapitres contraires à la liberté de l'Église; et une déclaration faite par Pierre Bouville aux inquisiteurs de Toulouse, d'où il appert qu'en 1274 quelques Albigeois, et même leur évêque Bernard Olibe, demeureraient à Gênes et dans ses environs. Tout récemment a paru (Roma, tip. Poliglotta) un opuscule de Dom Boffito sur les hérétiques en Piémont, à l'époque du Grand Schisme (1378-1417); il comprend les chapitres suivants : 1° un *fraticello* en Piémont (*Jacobus Ristolazius de Carmagnolia*, 1395); 2° une croisade contre les Vaudois en 1400; 3° la fin du catholicisme en Piémont.

— On vient d'ériger à Crevalcuore (Romagne) un monument à Marcello Malpighi, médecin et anatomiste célèbre du xvii^e siècle; à cette occasion, M. Carlo FRATI, bibliothécaire à Bologne, a publié, sous le titre de *Bibliografia Malpighiana*, un catalogue très soigné des œuvres imprimées de M. Malpighi et des autres publications qui se rapportent à lui. Dans l'introduction, M. Frati mentionne les manuscrits de Malpighi qui se trouvent à Bologne et ailleurs; il rectifie l'opinion commune qu'une riche collection de ces manuscrits existe à la bibliothèque de la ville de Bastia (Ombrie). M. le baron CERVONI, bibliothécaire de cette ville, a récemment fait connaître (Bologne, Gamberini et Parmeggiani, 1897) que des six volumes conservés dans ladite bibliothèque sous le titre : *Malpighi. Consueti medici*, un seulement, le deuxième, contient des écrits de Malpighi.

— M. Gaudenzio CLARETTA a publié dans l'*Archivio della Società Romana di Storia patria*, XX, p. 95 et suiv., un mémoire sur la princesse Maria-Colonna Mancini, nièce de Mazarin, et sur ses relations avec Charles-Emmanuel II, duc de Savoie. Ce qu'il raconte de ces intimes relations est tout à fait inédit et très intéressant.

— Le second congrès d'archéologie chrétienne sera tenu à Ravenne dans la semaine après Pâques. Pour une somme de 10 l., le secrétaire, A. BEVIGNANI (3, via Crociferi, Rome), délivrera un billet d'admission à toute personne, de quelque nation que ce soit, qui désirerait suivre les travaux de ce congrès.

Espagne. — M. A. RODRÍGUEZ VILLA a réuni en un volume in-8° d'environ 200 pages les articles qu'il a publiés dans le *Boletín de la Real Academia de la Historia* sur Don Francisco de Rojas. Ce personnage, deux fois ambassadeur à Rome, ambassadeur en Angleterre, chargé de négocier auprès de l'empereur Maximilien le mariage de l'archiduc Philippe avec doña Juana et de la princesse Marguerite avec l'infant don Juan, fut mêlé à toutes les grandes affaires politiques

du règne de Ferdinand et d'Isabelle. Les documents réunis par M. Rodriguez Villa sont extraits de la collection de don Luiz de Salazar y Castro, ainsi que des archives de la maison de Teba. Nous signalerons particulièrement les pièces relatives à la seconde ambassade de Rojas à Rome. L'érudit bibliothécaire et membre de l'Académie de l'histoire a placé en tête de cet opuscule une notice biographique où il a indiqué brièvement les principales négociations confiées par les rois catholiques à Rojas au cours de ses vingt années de carrière diplomatique.

— L'année 1897 a vu le *Boletín de Archivos, Bibliotecas y Museos* se transformer en *Revista de Archivos, Bibliotecas y Museos*. En apportant au titre de leur périodique ce léger changement, ses directeurs ont voulu attirer l'attention sur le développement nouveau qu'ils tentent de donner à cette publication. Leur réussite serait un des meilleurs pronostics de la renaissance des études historiques sérieuses dans la Péninsule, renaissance à laquelle travaillent d'excellents esprits. Les bonnes volontés ne manquent pas en Espagne et le succès du livre de M. Rafael ALTAMIRA, notre collaborateur, sur l'enseignement de l'histoire¹, en est une preuve évidente. Espérons que la *Revista de Archivos* trouvera la même faveur auprès du public. Nous lui souhaitons bon succès et longue vie.

Brésil. — Sous le titre de *Estudos de Historia Paraense*, M. J.-Lucio D'AZEVEDO a réuni quelques articles relatifs à l'histoire de l'État du Pará². Les plus importantes de ces études ont trait, l'une à la compagnie de commerce privilégiée que le marquis de Pombal institua pour l'exploitation du Grand-Pará, l'autre à l'expulsion des Jésuites de cet État. Aux historiens qui s'intéressent aux premières expéditions françaises en Amérique, signalons deux courtes notices, l'une sur le pilote Jean Alfonse, Saintongeais, dont on a contesté la nationalité, la seconde relative aux premières apparitions des Français aux bouches de l'Amazone.

1. Rafael Altamira, *la Enseñanza de la historia*. Ce livre, imprimé pour la première fois à Madrid en 1891, a eu une seconde édition augmentée en 1895. M. Altamira a étudié de très près l'enseignement supérieur de l'histoire en France, en Belgique, en Allemagne et en Angleterre, et le succès de son livre est parfaitement justifié par sa compétence toute particulière en cette question.

2. Pará, Tavares Cardozo.

ERRATUM DU PRÉCÉDENT NUMÉRO.

Page 147, note 1. La Correspondance de saint Pierre Canisius a paru chez Herder (et non chez Mohr).

Page 252. Nos lecteurs auront d'eux-mêmes corrigé le nom de l'érudit bibliothécaire de Boston, J. WINSOR (et non Windsor).

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE¹.

PRÉHISTOIRE.

- Fratpont et Lhoest.** La race humaine de Neanderthal ou de Canstadt en Belgique, 142.
Souffret. De la disparité physique et mentale des races humaines, 142.

ANTIQUITÉ.

- Affre.** Apollo Medicus, laraire de Santosse, 350.
Allard. Le christianisme et l'empire romain, de Néron à Théodose, 341.
Arnauld. Corpus des inscriptions antiques de la IV^e Lyonnaise, 350.
Aubertin. Recherches sur la fondation de la ville de Beaune, 350.
Bertrand (Alex.). Les druides et le druidisme, 348.
Bleser (chanoine de). Rome et ses monuments, 143.
Boissier (Alfred). En Cappadoce, 250.
Borghesi. Œuvres, t. X, 236, 343.
Bourges. Le monument triomphal de Cavailion, 349.
Camoreyl. La ville des Sotiates, 351.
Carlton. Étude sur les travaux hydrauliques des Romains en Tunisie, 355.
Chappuis. Annibal dans les Alpes, 350.
Clermont-Ganneau. Études d'archéologie orientale, t. II, 236.
Cumont. Textes et monuments figurés relatifs aux mystères de Mithra, 143.
Cuq. Le colonat partiaire dans l'Afrique romaine, 355.
Delantsheere. De la race et de la langue des Hittites, 136.
Delattre. L'Assyriologie depuis onze ans, 135.
 — Les travaux hydrauliques en Babylonie, 136.
Deloche. Des indices de l'occupation par les Ligures de la région qui fut plus tard appelée la Gaule, 346.
 Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, 236.
Dufourcet et Camade. L'Aquitaine historique et monumentale, t. III, 351.
Gauckler. Les mosaïques de Sousse, 354.
Gavaull. Études sur les ruines romaines de Tizirt, 354.
Gilles. Le pays d'Arles et ses trois tribus saliennes, 349.
Girard. Manuel élémentaire de droit romain, 344.
 — La date de la *lex Aebutia*, 344.
Gsell. Inscriptions inédites d'Algérie, 354.
 — Observations sur l'inscription des martyrs de Constantine, 356.
Homolle. Les inscriptions de Délos; le roi Nabis, 340.
Javlin. Les fouilles de Martres-Tolosanos, 349.
Julliot. Une façade des thermes romains élevés dans la capitale des Senones, 350.
La Blanchère. Tombes en mosaïques de Thabraca, 354.
Lafon. L'amphithéâtre de Fourvières, 350.
Lambin. La Gaule primitive, 346.
Lavertujon. Voy. *Sulpice Sévère*.
Lièvre. Pirelongue et la question des piles, 351.
Morat. Combinaisons secrètes de lettres dans les marques monétaires de l'empire romain, 341.
Pallu de Lessert. Les fastes des provinces africaines, 345.
Parmentier et Cumont. Le roi des Saturnales, 345.
Pichon. Histoire de la littérature latine, 337.
Poydenot. De l'antiquité de l'évêché de Bayonne, 353.
Reinach (Salomon). Les vierges de Sena. Tarvos Trigaranus, 347.
Reinach (Th.). Une crise monétaire de Mylasa, 340.
Rochetin. Études d'archéologie et d'histoire sur la ville d'Uzès, 349.
Roger (M.-A.). Fragments sur l'histoire de Postumus, 341.
Saige. Les origines phéniciennes de Monaco et la voie Héracléenne, 349.
Schneider. Das alte Rom, 404.
Sulpice Sévère. Chronique, p. p. 4. Lavertujon, 341.
Toulain. L'inscription d'Henchir-Metich, 355.

1. Nous indiquons ici, outre les ouvrages qui ont été l'objet d'un compte-rendu spécial, ceux qui sont appréciés dans les *Bulletins* et dans la *Chronique*.

- Vidal de la Blache*. Les voies de commerce dans la géographie de Ptolémée, 340.
Waltzing. Étude historique sur les corporations professionnelles chez les Romains, 143.

HISTOIRE GÉNÉRALE.

- Bengesco (Georges)*. Essai d'une notice bibliographique sur la question d'Orient, 241.
Benoist (Charles). L'Espagne, Cuba et les Etats-Unis, 366.
Blanckart-Surlet (baron de). Histoire moderne, 137.
 Campagnes de 1796 et 1797, 142.
Choublrier. La question d'Orient depuis le traité de Berlin, 365.
Fontane (Marius). Les Barbares, 339.
Haulleville (P. de). Portraits et silhouettes, 140.
Kurth. Les origines de la civilisation moderne, 136.
 — Pierre l'Ermite, 137.
La Garde de Dieu (L. de). Histoire de l'islamisme et de l'empire ottoman, 136.
Leclère. Histoire générale, 134.
 — L'élection du pape Clément V, 137.
 — Rapports de la papauté et de la France sous Philippe III, 137.
Penny (colonel). La France par rapport à l'Allemagne, 144.
Proust (Dr). La défense de l'Europe contre la peste et la conférence de Venise en 1897, 239.
Reding-Biberegg (Rod. von). Der Zug Suworoffs durch die Schweiz, 158.
Stern (Alfred). Geschichte Europas seit 1815, t. II, 245.
Villermont (de). Tilly ou la guerre de Trente ans, 138.
 — Marie-Thérèse, 138.

FRANCE.

- Audebrand*. Napoléon a-t-il été un homme heureux? 361.
Aulard. Études et leçons sur la Révolution française, 357.
Baguenault de Puchesse. Voy. Médicis (Catherine de).
Body. Le carnet de l'abbé Jehin à Paris, 138.
Boppe. La légion portugaise, 1807-1813, 358.
Bouillet (abbé). Liber miraculorum Sanctae Fidis, 106.
Chevalier (abbé U.). Repertorium hynologium, 105.
 — Bibliothèque liturgique, t. VI, 105.
Bournon. État des communes de la Seine à la fin du XIX^e siècle, 113.
Brunschwig. Voy. Pascal.
Carnot. Correspondance générale, t. III, p. p. *Ét. Charavay*, 457.
Charpentier. La gilde de Montreuil-sur-Mer, 239.
Chartier (abbé). L'ancien chapitre de Notre-Dame de Paris et sa maîtrise, 114.
Cheylud. Histoire de la corporation des apothicaires de Bordeaux, 237.
Corre (Dr A.). Voy. *La Salle (A.-N. de)*.
Dash (comtesse). Mémoires des autres, t. III, 362.
Dast le Vacher de Boisville. Simon Millanges, imprimeur à Bordeaux, 1572-1623, 237.
Denifle (le P. Henri). La désolation des églises, monastères, hôpitaux en France vers le milieu du XV^e siècle, 107.
Densianu (Ovide). La prise de Cordres et de Seville, 236.
Duval (Eugène). La préparation des ordonnances de 1667 et de 1670 et Guillaume de Lamoignon, 238.
Féret (abbé). La faculté de théologie de Paris, 109.
Ferry (Jules). Discours et opinions, t. VI, 239.
Gaffarel. Dijon en 1814 et en 1815, 361.
Glagau. Die französische Legislative und der Ursprung der Revolutionskriege, 156.
Goffart. Histoire de la littérature française, 140.
Grabinski. Le comte Arese et la politique italienne sous le second empire, 366.
Hœnig. Der Volkskrieg an der Loire im Herbst 1870, 169.
Buvelin. Essai historique sur le droit des marchés et des foires, 110.
Jannet (Claudio). Les grandes époques de l'histoire économique jusqu'à la fin du XV^e siècle, 196.
Kindere (L. van der). La « Dilatura » dans les textes francs, 137.
Kuntz. Konnte Marschall Bazaine im Jahre 1870 Frankreich retten? 169.
Lacroix (A.). Romans et le Bourg-du-Péage, 116.
La Salle (général A.-N. de). Papiers relatifs à Saint-Domingue, 1792-93, p. p. le Dr A. Corre, 239.
Le Moyne de la Borderie (A.). Histoire de Bretagne, t. I, 182.
Le Sueur (abbé). Maupertuis et ses correspondants, 122.
Lioret. Étude historique sur Jacqueline de Bueil, comtesse de Moret, 115.
Longin. La Franche-Comté et la « Gazette de France », 1633-1644, 240.

- Loutchisky.** La petite propriété en France avant la Révolution et la vente des biens nationaux, 409.
- Maleyssie (général marquis de).** Mémoires d'un officier aux gardes françaises, p. p. *G. Roberti*, 123.
- Marcheix (Lucien).** Un Parisien à Rome et à Naples en 1632, 238.
- Margueron.** Préliminaires de la campagne de Russie, organisation de l'armée, 359.
- Martin-Saint-Léon.** Histoire des corporations de métiers, 203.
- Meaux (vicomte de).** Montalembert, 363.
- Médicis (Catherine de).** Correspondance, t. VI, p. p. *Baguenault de Puchesse*, 237.
- Mésières.** Morts et vivants, 363.
- Moussot (Georges).** Le conventionnel Hyacinthe Richaud, 125.
- Pascal.** Opuscules et pensées, p. p. *Brunschwig*, 239.
- Péllissier (L.-G.).** Voy. *Pons de l'Hérault*.
- Picard.** Le commerce du bois de chauffage et du charbon de bois à Dijon au XVIII^e siècle, 240.
- Pons de l'Hérault.** Souvenirs et anecdotes de l'île d'Elbe, p. p. *L.-G. Péllissier*, 359.
- Quesvers (Paul) et Stein (Henri).** Inscriptions de l'ancien diocèse de Sens, 144.
- Roberti.** Voy. *Maleyssie*.
- Sabarhès (abbé).** Les coutumes, libertés et franchises de Montréal (Aude), 116.
- Saint-Simon.** Mémoires, t. XIII, p. p. *A. de Boisliste*, 238.
- Schuermans.** La Pragmatique Sanction de saint Louis, 140.
— Amyot au concile de Trente, 141.
- Séjour (Pierre de).** Le royaume de la rue Saint-Honoré. Madame Geoffrin et sa fille, 119.
- Seresia.** L'Eglise et l'État sous les rois francs au VI^e siècle, 137.
- Spælberch de Lovenjoul (vicomte de).** Autour de Honoré de Balzac, 363.
- Stein.** Voy. *Quesvers*.
- Stiernel.** La littérature française au XVII^e siècle, 140.
- Torreilles (abbé).** Perpignan sous la Restauration, 117, 240.
- Valades (P.-B. des).** Martial Delpit, député à l'Assemblée nationale, 363.
- Viollet (Paul).** Histoire des institutions politiques et administratives de la France, t. II, 457.
- zur ausserdeutschen Verfassungsgeschichte seit 1796, 245.
- Baer.** Die Politik Pommerns während des 30 jähr. Krieges, 150.
- Bernsdorf (comtesse Élise de).** Ein Bild aus der Zeit 1789-1835, 163.
- Blondel (Georges).** Études sur les populations rurales de l'Allemagne et la crise agricole, 245.
- Conrady (général E. de).** Leben und Wirken des Generals Carl von Grolmann, 161.
- Duncker (K. von).** Der oesterreichische Erbfolgekrieg, 153.
- Durand.** Lectures historiques allemandes, 246.
- Ehse (Stephan) et Meister.** Nuntiatenberichte aus Deutschland. I, die Kölner Nuntiaten, 149.
- Ezner.** Der Antheil der k. Sächsischen Armee am Feldzuge gegen Russland, 1812, 160.
- Friedjung.** Der Kampf um die Vorkerrschaft in Deutschland, 1859-66, 167.
- Garnier.** Die Einmarschkämpfe der deutschen Armee im August 1870, 168.
- Gebhardt (Bruno).** Wilhelm von Humboldt als Staatsmann, 162.
- Grimm (Hermann).** Beiträge zur deutschen Kulturgeschichte, 175.
- Guenther.** Der Feldzug der Division Lecourbe 1799, 157.
- Haake.** Brandenburgische Politik und Kriegführung, 1688-89, 151.
- Hansen (Jos.).** Rheinische Akten zur Geschichte des Jesuitenordens, 1542-82, 147.
- Heidenstam (O.-P. de).** Une sœur du grand Frédéric, Louise-Ulrique, reine de Suède, 237.
- Heigel (C.-Th.).** Geschichtliche Bilder und Skizzen, 175.
- Kohl (Horst).** Bismarck-Jahrbuch, 164.
- Küntzel.** Ueber die Verwaltung des Mass- und Gewichtswesens in Deutschland während des Mittelalters, 193.
- Lamprecht.** Zwei Streitschriften, 245.
- Lettow-Vorbeck (O. de).** Der Krieg von 1806-1807, 159.
— Geschichte des Krieges von 1866, 168.
- Lorenz (O.).** Staatsmänner und Geschichtschreiber des XIX^e Jahrh., 175.
- Meinardus.** Protokolle und Relationen des Brandenburg. geheimen Rathes aus der Zeit des Kurfürsten Friedrich-Wilhelm, 150.
- Meister (Al.).** Voy. *Ehse*.
- Mentz.** J.-Ph. von Schönborn, Kurfürst von Mainz, 152.
- Metzen.** Die ordentlichen direkten

ALLEMAGNE.

Altman. Ausgewählte Urkunden

- Staatssternern des Mittelalters im Fürstbisthum Münster, 193.
- Moltke* (maréchal de). Militärische Werke, 166.
- Naudé* (Albert). Beiträge zur Entstehungsgeschichte des 7 jährl. Krieges, 153.
- Obser*. Politische Correspondenz Karl Friedrichs von Baden 1783-1806, 158.
- Philippi*. Die Osnabrücker Laischaften, 193.
- Weichbild, 193.
- Philippson* (Martin). Der Grosse Kurfürst Friedrich-Wilhelm von Brandenburg, 202.
- Pfister* (général A.). Aus dem Lager des Rheinbunds, 1812-13, 159.
- Redlich*. Beiträge zur Geschichte des Niederrheins, 244.
- Riezler* (Sig.). Geschichte der Hexenprozesse in Bayern, 174.
- Roon* (Waldemar de). Kriegminister von Roon als Redner, 165.
- Rühl*. Briefwechsel des Ministers Theod. von Schön mit G.-H. Pertz und J.-G. Droysen, 163.
- Ruville* (A. von). Die kaiserliche Politik auf dem Regensburger Reichstage, 1653-54, 152.
- Schellhass*. Die Süddeutsche Nuntiaturs des Grafen Bart. von Porta, vol. I, 149.
- Scherff* (W. de). Kriegslehren in kriegsgeschichtlichen Beispielen der Neuzeit, 169.
- Schiemann*. Heinrich von Treitschke's Lehr- und Wanderjahre, 424.
- Schnackenburg*. Der Parteigänger Friedrich von Helwig, 160.
- Schneider* (Eugène). Württembergische Geschichte, 170.
- Schwan*. Zur Knaben- und Jünglingszeit Theod. von Schön, nach dessen Papieren, 163.
- Unger* (W. von). Feldmarschall Derflinger, 151.
- Weech*. Ein römischer Prälat aus Oberrhein, 1762-64, 463.
- Wille*. Bruchsal im XVIII Jahrh., 463.

ALSACE-LORRAINE.

- Poirier* (abbé). Metz, documents généalogiques, 1561-1792, 241.
- Reuss* (Rod.). De scriptoribus rerum Alsaticarum historicis, 461.
- L'Alsace au XVII^e s., 461.

AUTRICHE.

- Angeli* (colonel M. d'). Erzherzog Karl von Oesterreich als Feldherr und Heeresorganisator, 156.
- Beidtel*. Geschichte der österreichi-

schen Staatsverwaltung, 1740-1848, 171.

- Huber* (Alph.). Geschichte Oesterreichs, 171.
- Krones* (F. de). Wilhelm von Rosenberg und die zeitgeschichtlichen Berichte im Archiv von Wittingau, 465.
- Weber*. Die Okkupation Prags durch Franzosen und Baiern, 153.

ESPAGNE ET PORTUGAL.

- Alcazar*. Historia de los dominios españoles en Oceania, 388.
- Almagro*. Museo Granadino de antigüedades árabes, 392.
- Actas y memorias del primer congreso español de Africanistas, 395.
- Alonso*. Ensayo bibliográfico-histórico de la provincia de Jaen, 375.
- Alsius*. Serinya, 390.
- Amador de los Rios*. Las ruinas del monasterio de S. Pedro de Arlanza, 376.
- Antología de poetas hispano-americanos, 379.
- Antología de poetas liricos castellanos, 378.
- Apraiz*. Cervantes vascofilo, 382.
- Arana*. Tratado etimológico de los apellidos euskéricos, 377.
- Araujo*. Goya, 376.
- Argila*. El doctor Navarro d. M. de Azpilcueta, 389.
- Avila* (el beato J. de). Obras, nouv. éd., 394.
- Ayerbe* (marquis de). Memorias, 386.
- Balaguer*. Islas Filipinas, 388.
- Instituciones y reyes de Aragón, 392.
- Balari*. Historia de la r. Academia de ciencias y artes de Barcelona, 391.
- Intensivos y superlativos de la lengua catalana, 377.
- Barado*. El sitio de Amberes, 1584-1585, 385.
- Baselga*. Cancionero catalán de la universidad de Zaragoza, 381.
- Bassegoda*. La real capilla de Santa Agueda, 375.
- Becker*. Apuntes para una biblioteca española de políticos y tratadistas de filosofía política, 375.
- Bellmont et Canellas*. Asturias, 391.
- Blasco*. La musica en Valencia, 377.
- Bofarull*. Tres cartas inéditas de Antonio Tallander, 373.
- Bonn* (M.-J.). Spaniens Niedergang während der Preisrevolution des XVI Jahrh., 145.

- Botet.** Sarcófagos romanos cristianos esculpturados que se conservan en Cataluña, 375.
- Bové.** Assaig crítich sobre'l filosoph barcelone en Ramon Sibiude, 384.
— Instituciones de Catalunya, 392.
- Cabeza.** Estudios sobre Carolinas, 388.
- Campa.** Etnografía filipina, 388.
- Cañal.** Yacimientos prehistóricos en la provincia de Sevilla, 382.
- Carreras y Candi.** Lo Cervantisme á Barcelona, 382.
- Casa-Valencia (comte de).** Estudios históricos, 395.
- Casas.** Estudios acerca del regimen de España en Ultramar, 388.
- Casas y Carbo.** Catalunya trilingue, 377.
- Cassales.** Sevilla intellectual, 389.
- Chabas.** Voy. *Tetxidor*.
- Chaves.** Historia y bibliografía de la prensa sevillana, 375.
- Churat.** Apuntes para escribir una bibliografía valenciana, 375.
- Cienfuegos.** El r. colegio de S. Tomas de Avila, 391.
- Cobo.** Historia del Nuevo Mundo, p. p. *Jimenez de la Espada*, 387.
- Colectión de documentos inéditos relativos al descubrimiento, conquista y organización de las antiguas posesiones españolas de Ultramar, 888.
- Coll.** Voy. *Cornejo*.
- Coloma.** Retratos de antaño, 385.
- Comenge.** Clinica egregia, 394.
- Concas.** El combate naval del Papado, 26 nov. 1895, 387.
- Cornejo.** Santa Isabel de Aragón, reina de Portugal, nouv. éd. par *Coll*, 374.
- Costa.** Colectivismo, comunismo y socialismo en derecho positivo español, 393.
- Cotarelo.** Don Enrique de Vileña, 379.
— Maria Ladvenant y Quirante, 380.
- Creus.** Villanueva y Geltru en la lucha contra el feudalismo, XIII^o-xv^o s., 390.
- Danvila.** Reinado de Carlos III, 393.
- Diaz Cassou.** Literatura popular Murciana, 381.
— Serie de los obispos de Cartagena, 390.
- Diaz de Escobar.** El teatro de Málaga, 380.
Diccionario valenciano-castellano, 378.
Diccionario de la lengua castellana, 378.
Documentos históricos del archivo municipal de San Sebastian, 373.
Documentos referentes al vireynato del Peru, 1559-70, 371.
- Duro.** Algunas obras desconocidas de cosmografía y navegación, 375.
— H. Tello Portocarrero y M. de Vega Cabeza de Vaca, 389.
— Armada española, 393.
- Ecchegaray.** Las provincias bazcongadas a fines de edad media, 390.
- Elices.** Sanlucar de Barrameda, 392.
- Fernandez.** Relación historial de las misiones de Indios Chiquitos, 387.
- Fernandez y Lopez.** El tesoro visigótico de la Capilla, 384.
- Fiter.** Consideraciones relativas á los encajes, 375.
- Foronda.** Estancias y viajes de Carlos V, 394.
- Funes.** La declamación española, 390.
- Garcia (le P. Blanco).** Segundo proceso instruido por la inquisición de Valladolid contra fray Luis de León, 372.
— La literatura española en el siglo XIX, 381.
- García de Leon y Pizarro.** Memorias, 373.
- Gastoso.** Biografías del m. J. Malara y de M. Aleman, 389.
- Gil.** Cordoba contemporánea, 390.
- Gispert.** La indumentaria en los crucifijos, 375.
- Gomez Arteché.** Reinado de Carlos IV, 392.
- Gonzalez.** Góngora racionero, 389.
— La república en Barcelona, 390.
- Gonzalez y Martín.** Filipinas y sus habitantes, 388.
- Gonzalez y Saenz.** Biografías Cordobesas contemporáneas, 389.
- Grahit.** Reseña histórica de los sitios de Gerone, 1808-09, 390.
- Guerra de la Vega.** Comprensión de la destreza, 373.
- Guerrero.** Crónica de la guerra de Cuba, 388.
- Guevara (A. de).** Libro que trata de los inventores del arte de marear, 374.
- Guichot.** La Montaña de los Angeles, 392.
- Gutierrez de Cetina.** Obras, p. p. *Hazañas y la Rua*, 381.
- Henao.** Complementos a la obra de averiguaciones cantabrias e ignacianas, 374.
- Hinojosa (E.).** Historia de España visigoda, t. I, 383.
— (R.). Los despachos de la diplomacia pontificia en España, 385.
- Ibarra.** Historia de Elche, 391.
- Imaz.** Inventario de los cuadros sustraídos en Sevilla 1810, 376.
- Jorrelto.** L'Armeria real, 394.

- Joven Gascon.* Guia de Zaragoza y su provincia, 391.
- Labaña.* Itinerario de Aragon, 371.
- Labayru.* Vida de d. fr. J. de Zumaraga, 389.
- La Torre et Aznar.* Biblioteca artistica, 375.
- Legis romanae Wisigothorum fragmenta,* 370.
- Llabres.* La conquista de Menorca per Alfons III, 384.
- Lope de Vega.* Obras, p. p. *Menendez y Pelao,* 378.
- Lopez Ferreiro.* Fueros municipales de Santiago y de su tierra, 384.
- Galicia en el ultimo tercio del siglo xv, 392.
- Lozano.* La musica popular religiosa y dramática en Zaragoza, 377.
- Luis de Leon.* Opera, 394.
- Magi Cangellas.* Descripcio de la grandesa y antiquitates de Mauresa, 371.
- Mancheno.* Historia de Arcos de la Frontera, 391.
- Mandas (Lasala, duc de).* La separación de Guipuzcoa y la paz de Basilea, 385.
- Marchena.* Obras literarias, p. p. *Menendez y Pelayo,* 379.
- Marcilla (le P.).* Estudio de los antiguos alphabetos filipinos, 378.
- Marin (Rodriguez).* Los refranes del almanaque, 394.
- Martinez Rizo.* Fechas y fechos de Cartagena, 390.
- Menendez Pidal.* La legenda de los siete infantes de Lara, 379.
- Menendez y Pelayo.* Voy. *Lope de Vega, Marchena, Wolf.*
- Mestres.* Folk-lore catalá, 394.
- Miquelez.* Jansenismo y regalismo en España, 386.
- Millares.* Historia general de las islas Canarias, 391.
- Mitjana.* Juan del Encina, 380.
- Montero y Vidal.* Historia general de Filipinas, 387.
- Montsalvatje.* Monasterios del antiguo condado de Besalu, 390.
- Muriel.* Histoire de Charles IV, 370.
- Navarrete.* Breves rectificaciones á la biografía di d. M. F. Navarrete, 389.
- Navarro.* Fortalezas y castillos en la edad media, 391.
- Navas (conde de las).* Cosas de España, 395.
- Nonell.* Analisis fonológich-ortografía de la llengua catalana, 377.
- Ocio.* Compendio de la reseña biográfica de los religiosos de la provincia del Santisimo Rosario de Filipinas, 387.
- Ojeda (A. de).* Ejercicios de la brida, 373.
- Olascoaga.* Estado actual de los estudios económicos en España, 393.
- Oliver-Copons.* Diego de Alava, 389.
- Olmeda.* Santiago de Galicia, 392.
- Orti.* Doña Maria Manuela Pignatelli, 386.
- Pastor.* Imprenta en Medina del Campo, 374.
- Documentos cervantinos hasta ahora inéditos, 382.
- Pedrell.* Hispanicae scholae musica sacra, 376.
- Teatro lirico español anterior al siglo xix, 377.
- Pons Boigues.* Escrituras mozárabes toledanas que se conservan en el archivo histórico nacional, 372.
- Puente.* Refranero meteorológico de la Peninsula ibérica, 394.
- Puig.* Cavernas y simas de España, 382.
- Pujol.* Historia de instituciones sociales de la España goda, 383.
- Quadrado.* Indice de los privilegios y franquezas de Mallorca, 374.
- Forenses y ciudadanos, 391.
- Quiros de los Rios et Rodriguez Marin.* Flores de poetas ilustres de España, 380.
- Reparaz.* La guerra de Cuba, 388.
- Relana.* Archivo del bibliófilo filipino, 375.
- El periodismo filipino, 388.
- Ribera.* Bibliófilos y bibliotecas de la España musulmana, 372.
- Rioja.* En la Manigua, 388.
- Rios y Serrano.* La catedral de León, 376.
- Rodriguez Villa.* D. Francisco de Rojas, embajador de los reyes católicos, 389, 468.
- Rogent.* Arquitectura moderna en Barcelona, 375.
- Roman y Zamora.* Repúblicas de Indias, 387.
- Sagarra.* Apuntes para un estudio de sellos del rey d. Petro IV de Aragon, 376.
- Salillas.* El delincuente español; el lenguaje, 378.
- Salinas.* Memoria acerca de la dramática gallega, 380.
- Salva.* Burgos en las comunidades de Castilla, 391.
- Sanchez de la Rosa.* Diccionario hispano-bisaya y bisaya-español, 378.
- Sanchez Moguel.* España y América, 389.
- Al. Herculano de Carvalho, 389.
- San Roman (marquis de).* Guerra civil de 1833-1840 en Aragón y Valencia, 387.

- Santiago.** Historia de Vigo, 390.
Serrallach. San Pedro de Camrodón, 375.
Simon y Nieto. Excursiones artísticas a la tierra de Campos, 391.
Simonet. Cuadros históricos y descriptivos de Granada, 390.
Siret (Henri et Louis). Les premiers âges du métal dans le sud-est de l'Espagne, 142.
Tenorio. Noticia de las fiestas en honor de la marquesa de Denia, 373.
Telxidor (le P.). Antigüedades de Valencia, p. p. *Chabas*, 372.
Torata. Documentos para la historia de la guerra separatista del Perú, 389.
Torres Campos. Estudios geográficos, 395.
Tramoyeres. Literatura « falera », 381.
Uhagon. Relación de los festines que se celebraron en el Vaticano con motivo de las bodas de Lucrecia Borgia con Alonso de Aragón, 373.
Valdès (Jerónimo). Refutación al manifiesto de d. J. de la Pezuela 1821, 373.
Vidart. Vasco de Gama, 393.
Villaamil y Castro. San Francisco de Lugo, 376.
 — El señorío temporal de los obispos de Lugo, 384.
Villalba Hervás. Recuerdos 1843-68, 387.
Villar. Alicante artístico musical, 377.
Wolf. Historia de las literaturas castellana y portuguesa, tr. p. *Menéndez y Pelayo*, 382.

ITALIE.

- Albictinus.** Voy. *Sarti et Fattorini*.
Carulli. Il primo re di casa Savoia, 254.
Castello et Gaglianti. Nell'ottavo centenario del primo parlamento siciliano, 254.
Cavazza (Franc.). Le scuole dell'antico Studio Bolognese, 192.
Cochin (Henry). La chronologie du « Canzoniere » de Pétrarque, 457.
Corazzini. Parrocchie gentilizie, 255.
Falcandus (Hugo). La historia o liber de regno Sicilie e la epistola ad Petrum, Panormitanæ ecclesiæ thesaurarium, p. p. *G.-B. Siragusa*, 256.
Langer. Die Annales Pisani und Bernardo Maragone, 254.
Malagola. Voy. *Sarti et Fattorini*.
Mancini. Cortona nel medio evo, 254.
Marzi. G.-M. Tolosani, A. Piccolomini e L. Giglio, 255.
Mengozzi. Il monte de' Paschi di Siena, 254.
Miceli. Carattere giuridico del governo costituzionale, 255.
Nitto de Rossi et Nitto di Vito. Codice diplomatico Barese, 253.
Sarti (Mauri) et Fattorini. De claris archigymnasii Bononiensis professoribus a saec. XI usque ad saec. XIV; edid. *C. Albicinus et C. Malagola*, 192.
Siragusa. Voy. *Falcandus*.

PAYS-BAS (BELGIQUE ET HOLLANDE).

- Bernaert.** Fastes militaires des Belges au service de la France, 469.
Brandts. Jehan Richardot, 137.
Burestam (de). La reine Christine de Suède à Anvers et à Bruxelles, 138.
Fredericq (Paul). Geschiedenis der Inquisitie in de Nederlanden, t. II, 459.
Joosting et Overvoorde. De Gilden van Utrecht, 460.
Lagrange (M^{re} E.). Le duc de Marlborough en Belgique, 142.
Lamotte. Le comté de Rochefort, 134.
Muller. Onze Gouden eeuw, 461.
Roland. Orchimont et ses fiefs, 134.
Roose (Max). Op reis naor heinde en ver, 143.
Telling. Stadboeken van Zwolle, 460.
Waddington (Albert). La république des Provinces-Unies, la France et les Pays-Bas espagnols (1630-1650), 199.
Wilmotte. Le wallon; histoire et littérature, 140.

ROYAUME-UNI.

- Arnold (Thomas).** Memorials of S^r Edmund's abbey, 247.
Bacon (Roger). Opus majus, p. p. *J. H. Bridges*, 248.
Baigent. The registers of John de Sandale and Rigaud de Asserio, bishops of Winchester, 466.
Bridges (J. H.). Voy. *Bacon*.
Chadwick-Healey. Somersetshire pleas, 466.
Dasent. Acts of the Privy Council of England, t. XVI, 466.
Gauthier-Villars. Voy. *Lawrence*.
Gomme (L.). Voy. *Litton*.
Hingston-Randolph. The register of John Grandisson, bishop of Exeter, 248.
Kervyn de Volckaersbeke. La lutte de l'Irlande, 139.

- Lawrence (William)*. Mémoires d'un grenadier anglais, 1791-1867, trad. p. *H. Gauthier-Villars*, 362.
- Liebermann*. Die Gesetze der Angelsachsen, 247.
- Litton (lord)*. Harold, the last of the Saxons, p. p. *L. Gomme*, 249.
- Marcks (Erich)*. Königin Elizabeth von England und ihre Zeit, 245.
- Marsden*. Select pleas in the court of admiralty, t. II, 249.
- Michael*. Englische Geschichte im XVIII Jarhrh., 155.
- Pipe rolls. 21 Henry II, 247.
- Poole*. Historical Atlas of modern Europe, 466.
- Wordsworth*. Statutes of Lincoln cathedral, 247.

RUSSIE, ÉTATS SLAVES.

- Arnheim*. Voy. *Schybergson*.
- Brückner (Al.)*. Geschichte Russlands bis zum Ende des XVIII Jahrh., 172.
- Laveleye (E. de)*. La péninsule des Balkans, 139.
- Leger (Louis)*. Le monde slave, 367.
- Leglay (André)*. Les origines historiques de l'alliance franco-russe, 129.
- Une intervention en Crète, 1668-69, 131.
- Moltaz (Eugène)*. Stanislas Poniatowski et Maurice Glayre, 131.
- Pisani*. A travers l'Orient, 406.
- Schybergson*. Geschichte Finnlands, trad. p. *Arnheim*, 173.
- Watiszewski*. Pierre le Grand, 127.

SUISSE.

- Bouban (chanoine Pierre)*. L'enseignement à Saint-Maurice, du v^e au XIX^e siècle, 250.
- Choisy (Eug.)*. La théocratie à Genève au temps de Calvin, 250.
- Gauthier (J.-A.)*. Histoire de Genève, t. II, p. p. *V. van Berchem* et *Ed. Favre*, 251.
- Herminjard*. Correspondance des réformateurs dans les pays de langue française, t. IX, 252.
- Muret (Ernest)*. La légende de la reine Berthe, 249.
- Echslé et Baldamus*. Carte murale historique de la Suisse, 249.
- Pages d'histoire dédiées à la mémoire du prof. Jean Gremaud, 252.
- Piaget (Arthur)*. Documents inédits sur Guillaume Farel et sur la réformation dans le comté de Neuchâtel, 252.

- Zemp*. Die schweizerischen Bilderchroniken und ihre Architektur-Darstellungen, 251.
- Woeste (Ch.)*. L'histoire du Culturkampf en Suisse, 139.

HISTOIRE RELIGIEUSE.

LES JUIFS.

- Balme (le P.)*. Cartulaire et histoire diplomatique de Saint-Dominique, t. II, 108.
- Berger (Élie)*. Voy. *Innocent IV*.
- Berlière (Dom U.)*. Les origines du monachisme et la critique moderne, 137.
- Bloch (Moïse)*. Voy. *Grätz*.
- Braunsberg (le P. O.)*. Beati Petri Canisii epistulae et acta, 147.
- Caloen (C. van)*. Dom Maur Wolter et les origines de la congrégation bénédictine de l'abbaye de Beuron, 140.
- Duerm (le P. van)*. Un peu plus de lumière sur le conclave de Venise et sur le commencement de Pie VII, 138.
- Les vicissitudes du pouvoir temporel des papes depuis un siècle, 139.
- Errera*. Les Juifs russes, 141.
- Frederichs (J.)*. Robert le Bougre, premier inquisiteur de France, 140.
- Grätz*. Histoire des Juifs, trad. p. *M. Bloch*, 239.
- Hauviller*. Ulrich von Cluny, 405.
- Hoonacker (A. van)*. Néhémie et Esdras, 135.
- Le vœu de Jephthé, 135.
- Innocent IV*. Registres, p. p. *Élie Berger*, 237.
- Kuener*. Chronologie van het perzische tydvak der joodsche geschiedenis, 135.
- Laurain*. De l'intervention des laïques, des diacres et des abbesses dans l'administration de la Pénitence, 457.
- Morin (Dom G.)*. Lectionarius missae quo Toletana ecclesia ante annos 1200 utebatur, 141.
- Picard (Edmond)*. Synthèse de l'antisémitisme, 141.
- Verkinderen*. Christoffel Colomb; zyne betrekkingen met de Franciscanen, 141.

ORIENT CHRÉTIEN.

- Abbeloos*. Acta Mar Kardaghi, sub Sapore II martyris, 135.
- Ambroise*. Le poème de la 3^e croisade, p. p. *G. Paris*, 237.
- Lamy*. Jab-Alaha; une page du Nes-

- torianisme au XIII^e siècle, sous les Mongols, 135.
Lucas. Geschichte der Stadt Tyrus zur Zeit der Kreuzzüge, 405.
Nève (Félix). L'Arménie chrétienne et sa littérature, 140.
Paris (Gaston). Voy. *Ambroise*.

AFRIQUE.

- Becker (J.)*. La vie en Afrique, 143.
Coquilhat (J.). Sur le Haut-Congo, 143.
Dupont. Lettres sur le Congo, 143.
Eucher (le P.). Essai sur l'histoire religieuse du Congo, 141.
Lapie. Les civilisations tunisiennes, 366.
Wahl. L'Algérie, 364.

AMÉRIQUE.

- Azevedo (Lucio d')*. Estudos de historia Paraense, 470.
Bryce. The american commonwealth, 416.
Croonenbergs. Le Mexique, 144.
Foster. Commentaries on the constitution of the United States, 408.
Pérez. La compañía de Jesús en Colombia, 388.
Schrynmaekers (colonel de). Le Mexique. Histoire de l'établissement et de la chute de l'empire de Maximilien, 138.
Smisson (général van der). Souvenirs du Mexique, 1864-67, 138.

EXTRÊME-ORIENT.

- Harlez (Ch. de)*. Nuc-Tchis et Mandchoux, 134.
 — L'histoire de l'empire de Kin ou Empire-d'Or, 134.
 — Les religions de la Chine, 135.

CHRONOLOGIE ET PALÉOGRAPHIE.

- Facsimiles of royal, historical, literary and other autographs (British Museum), 249.
Grottefend. Zeitrechnung des deutschen Mittelalters und der Neuzeit, 464.
Lagrange (Ch.). Sur la concordance qui existe entre la loi historique de Brück, la chronologie de la Bible et celle de la grande pyramide de Chéops, 144.
Le Blant. Paléographie des inscriptions chrétiennes, III^e-VII^e s., 337.

THÉORIES MORALES ET POLITIQUES.

- Chauvin (Victor)*. Le scopélisme, 136.

- Cooper*. A history of the rod, 403.
Eichthal (Eug. d'). Alexis de Tocqueville et la démocratie libérale, 414.
Goblet d'Alviella. Introduction à l'histoire des religions, 140.
 — La migration des symboles, 142.
Greef (G. de). L'évolution des croyances et des doctrines politiques, 418.
Laveleye (E. de). Les formes primitives de la propriété, 141.
Legrand (Louis). L'idée de patrie, 369.
Liagre. Essai sur la philosophie de l'histoire au point de vue catholique, 140.
Monge (L. de). Études morales et littéraires, 139.
Nys. Les origines du droit international, 142.
Pobédonostzeff. Questions religieuses, sociales et politiques, 368.

BIBLIOGRAPHIE,
CATALOGUES ET INVENTAIRES.

- Aba Bequer ben Khair*. Index librorum de diversis scienciarum ordinibus, 372.
Auray. Catalogue général des mss. français. Ancien fonds Saint-Germain, t. I, 468.
Babelon. Catalogue des camées de la Bibliothèque nationale, 236, 345.
Bacha (E.). Bibliographies méthodiques, 144.
Bettelheim. Biographisches Jahrbuch, 464.
Bliss et Johnson. Calendar of entries in the papal registers, t. III, 466.
 Calendar of the patent rolls. Edward IV, t. I, 466.
 Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale, t. I, 458.
Chauvin (Victor). Bibliographie des ouvrages arabes ou relatifs aux Arabes publiés de l'Europe chrétienne (1810-1885), 144.
Fрати. Bibliografia Malpigliana, 468.
Græsel. Manuel de bibliothéconomie, trad. p. *J. Laude*, 239.
Gross (Ch.). Bibliography of municipal history, 253.
Héron de Villefosse et Michon. Catalogue sommaire des marbres antiques du Louvre, 345.
Laude (J.). Voy. *Græsel*.
Lolié et Gidel. Dictionnaire des écrivains et des littératures, 458.
Omont. Catalogue des collections mss. et imprimées relatives à l'histoire de Metz et de la Lorraine, léguées par A. Prost, 240.

Positions des thèses de l'École des chartes, janvier 1898, 456.

Pottier. Catalogue des vases antiques du Louvre, 236.

Reinach (Salomon). Répertoire de la statuaire grecque et romaine, Clarac de poche, 345.

Torrents. Mss. catalans de la biblioteca nacional de Madrid, 374.

Vicaire. Manuel de l'amateur de livres au XIX^e s., 458.

GÉOGRAPHIE.

HISTOIRE

COMMERCIALE ET ÉCONOMIQUE.

Amé. Dictionnaire topographique du département du Cantal, 240.

Bensa. Histoire du contrat d'assu-

rance au moyen âge; trad. p. *J. Valéry*, 112.

Brandt (A. von). Beiträge zur Geschichte der französischen Handelspolitik, 173.

Brandts (V.). Les théories économiques au XIII^e et au XIV^e s., 141.

Ehrenberg. Das Zeitalter der Fugger, 146.

Häbler. Die Geschichte der Fuggerischen Handlung, 145.

Morel (Fr.). Les juridictions commerciales au moyen âge, 111.

Naudé (W.). Die Getreidehandelspolitik der europäischen Staaten XIII-XVIII Jahrh., 173.

Valéry. Voy. *Bensa*.

Vivien de Saint-Martin et Schrader. Atlas universel de géographie, 238.

TABLE DES MATIÈRES.

ARTICLES DE FOND.		Pages
A. DE BOISLISLE. Les aventures du marquis de Langalerie (1661-1717)		1, 257
Baron du CASSE. Le 5 ^e corps de l'armée d'Italie en 1859 . . .		301
P. MARION. Les débuts de « l'Affaire de Bretagne » (1763-1764).		43
MÉLANGES ET DOCUMENTS.		
A.-F. LIÈVRE. Le lieu de la rencontre des Francs et des Wisigoths sur les bords du Clain, en 507		90
G. MONOD. M. Thiers et la situation parlementaire en 1839 .		324
BULLETIN HISTORIQUE.		
Allemagne. Époque moderne, par M. PHILIPPSON.		145
Autriche. M. le chevalier d'Arneht, par Ed. WERTHEIMER. .		177
Belgique (1886-1896), par Eug. HUBERT.		134
Espagne , par R. ALTAMIRA		370
France. Travaux sur l'antiquité romaine, par C. JULLIAN . .		335
— Moyen âge et temps modernes, par A. LICHTENBERGER, A. MOLINIER, G. MONOD et Rod. REUSS.		105, 332
Italie. Le Père Luigi Tosti, par G. RONDONI; Marco Tabarrini, par C. PAOLI		396
COMPTES-RENDUS CRITIQUES.		
ALBICIUS et MALAGOLA. Mauri Sarti et Mauri Fattorini De clavis archigymnasii Bononiensis professoribus. (Ch.-V. Langlois.)		192
J. BRYCE. The american Commonwealth. (Ch. Seignobos.) .		416
Fr. CAVAZZA. Le scuole dell' antico studio Bolognese. (Ch.-V. Langlois.)		192
W. M. COOPER. A history of the rod. (P.-M.)		403
Eug. d'EICHTHAL. Alexis de Tocqueville et la démocratie libérale. (G. Weill.)		414
R. FOSTER. Commentaries on the constitution of the United States. (Ch. Seignobos.)		408
G. DE GREEF. L'évolution des croyances et des doctrines politiques. (Id.)		418
E. HAUVILLER. Ulrich von Cluny		405

TABLE DES MATIÈRES.

	484
	Pages
Cl. JANNET. Les grandes époques de l'histoire économique. (Funck-Brentano.)	196
G. KUENTZEL. Ueber die Verwaltung des Mass- und Gewichtswesens in Deutschland. (G. Blondel.)	193
A. LE MOYNE DE LA BORDERIE. Histoire de Bretagne. (L. Duchesne.)	182
J. LOUTCHISKY. La petite propriété en France avant la Révolution. (Ph. Sagnac.)	409
L. LUCAS. Geschichte der Stadt Tyrus zur Zeit der Kreuzzüge.	405
E. MARTIN-SAINT-LÉON. Histoire des corporations de métiers. (Funck-Brentano.)	203
J. METZEN. Die ordentlichen direkten Steuern des Mittelalters im Fürstbisthum Münster. (G. Blondel.)	193
F. PHILIPPI. Die Osnabrücker Laischaften. (Id.)	193
— Weichbild. (Id.)	193
M. PHILIPSON. Der Grosse Kurfürst F.-W. von Brandenburg. (G. Pagès.)	202
P. PISANI. A travers l'Orient. (L. Leger.)	406
Th. SCHIEMANN. Heinrich von Treitschke. (A. Guillard.)	411
A. SCHNEIDER. Das alte Rome. (C. Jullian.)	404
A. WADDINGTON. La république des Provinces-Unies, 1630-1650. (G. Fagniez.)	199

LISTE ALPHABÉTIQUE DES RECUEILS PÉRIODIQUES

ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

FRANCE.

1. Académie des inscriptions et belles-lettres.	216
2. Académie des sciences morales et politiques	426
3. Annales de Bretagne	427
4. Annales de l'Est	428
5. Bibliothèque de l'École des chartes	420
6. Bulletin critique	209
7. Bulletin de correspondance hellénique	422
8. Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne.	217
9. La Correspondance historique et archéologique	207
10. Le Correspondant	213
11. Études publiées par les PP. de la Compagnie de Jésus.	213
12. Journal des Savants	210
13. Mélanges d'archéologie et d'histoire	423
14. Nouvelle Revue historique de droit	424
15. Polybiblion	210
16. La Province du Maine	218
17. La Révolution française	207, 420
18. Revue archéologique	424
19. Revue archéologique du Berry.	217

	Pages
20. Revue biblique internationale	425
21. Revue bourguignonne de l'enseignement supérieur . .	217
22. Revue critique d'histoire et de littérature	211, 421
23. Revue de Champagne et de Brie	217
24. Revue de Gascogne	218
25. Revue de géographie	426
26. Revue de l'Agenais	428
27. Revue de l'Histoire des religions	212, 425
28. Revue de Paris	214
29. Revue de Saintonge et d'Aunis	219
30. Revue des Deux-Mondes	214
31. Revue des Études juives	436
32. Revue des Questions historiques	208
33. Revue des Universités du Midi	215
34. Revue d'histoire et de littérature religieuse	208
35. Revue d'histoire diplomatique	209, 420
36. Revue générale du droit	435
37. Revue historique du Maine	218
38. Société de l'Histoire du protestantisme français . . .	215, 426
39. Société des Antiquaires de l'Ouest	427
40. Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.	216
41. Travaux de l'Académie nationale de Reims	219

ALLEMAGNE.

1. K. Akademie der Wissenschaften (Berlin)	443
2. K. Akademie der Wissenschaften (Munich)	442
3. Archiv f. katholisches Kirchenrecht	437
4. Beiträge zur Bayerischen Kirchengeschichte	219
5. Beiträge zur Geschichte der deutschen Sprache	439
6. Berichte d. freien Hochstifts zu Frankfurt-a.-M.	444
7. Deutsch-evangelische Blätter	220
8. Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft	429
9. Diöcesanarchiv von Schwaben	444
10. Forschungen zur Kulturgeschichte Bayerns	444
11. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen	443
12. Geschichtsblätter für Magdeburg	445
13. Hansische Geschichtsblätter	445
14. Hermes	431
15. Historische Zeitschrift	429
16. Jahrbuch des k. d. archæologischen Instituts	439
17. Jahrbuch für Gesetzgebung	223
18. Jahrbücher d. k. Akademie zu Erfurt	443
19. Jahrbücher für classische Philologie	433
20. Jahrbücher für Nationalökonomie	224
21. Jahresbericht d. histor. Vereins f. Ravensberg	446
22. Jahresbericht d. Schlesischen Gesellschaft	446

TABLE DES MATIÈRES.

483

	Pages
23. Mittheilungen aus d. Stadtarchiv Köln	446
24. Mittheilungen d. histor. Vereins der Pfalz	446
25. Mittheilungen d. k. d. archæologischen Instituts	439
26. Neue kirchliche Zeitschrift	220
27. Neue Mittheilungen aus d. Gebiet historischer For- schungen	222
28. Neues Lausitzisches Magazin	447
29. Philologus	433
30. Preussische Jahrbücher	442
31. Quellen zur alten Geschichte Bayreuths	447
32. Rheinisches Museum für Philologie	435
33. Sæchsische Gesellschaft d. Wissenschaften	225
34. Schau ins Land.	223
35. Schriften d. Vereins f. Geschichte d. Baar.	226
36. Schriften d. Vereins f. d. Geschichte Bodensees.	447
37. Staats-und wissenschaftliche Forschungen.	225
38. Studien u. Mittheilungen aus d. Benedictiner Orden	221, 437
39. Theologische Quartalschrift.	437
40. Theologische Studien und Kritiken	438
41. Untersuchungen zur d. Staatsgeschichte	440
42. Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte	447
43. Württembergische Franken	448
44. Zeitschrift d. Aachener Geschichtsvereins.	226, 448
45. Zeitschrift d. Gesellschaft f. Schleswig-Holstein-Lauen- burg. Geschichte.	449
46. Zeitschrift d. histor. Vereins f. Marienwerder	448
47. Zeitschrift d. Harz Vereins f. Geschichte	449
48. Zeitschrift d. Westpreussischen Geschichtsvereins	450
49. Zeitschrift für deutsche Philologie	222
50. Zeitschrift für deutsches Alterthum	440
51. Zeitschrift für die gesammte Staatswissenschaft.	225, 440
52. Zeitschrift für die gesammte Strafrechtswissenschaft	225
53. Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins.	450
54. Zeitschrift für Kulturgeschichte	440
55. Zeitschrift für romanische Philologie	437

AUTRICHE-HONGRIE.

1. K. Akademie der Wissenschaften	451
2. Archiv für österreichische Geschichte	226
3. Bulletin de l'Académie des sciences de Cracovie.	453
4. Jahrbuch des Bukowiner Landes Museums	452
5. Mittheilungen d. Nordböhmischen Excursionsclubs	452
6. Mittheilungen d. præhistorischen Commission d. k. Akademie der Wissenschaften	452
7. Zeitschrift d. Vereins f. d. Geschichte Mährens.	227, 453

ILES BRITANNIQUES.

1. The Academy	448
2. The Athenaeum.	227
3. The Contemporary Review	238
4. The English historical Review.	453
5. The Nineteenth Century	228

ITALIE.

1. Archivio della società romana di storia patria	229
2. Archivio storico italiano.	230
3. Archivio storico lombardo	231
4. Archivio storico per le provincie napoletane	231
5. Archivio storico siciliano	231
6. Nuovo archivio veneto	232
7. Rivista storica italiana	232

SUISSE.

1. Bulletin de l'Institut genevois	229
2. Jahrbuch für Schweizerische Geschichte	229
3. Quellen zur Schweizer Geschichte	229

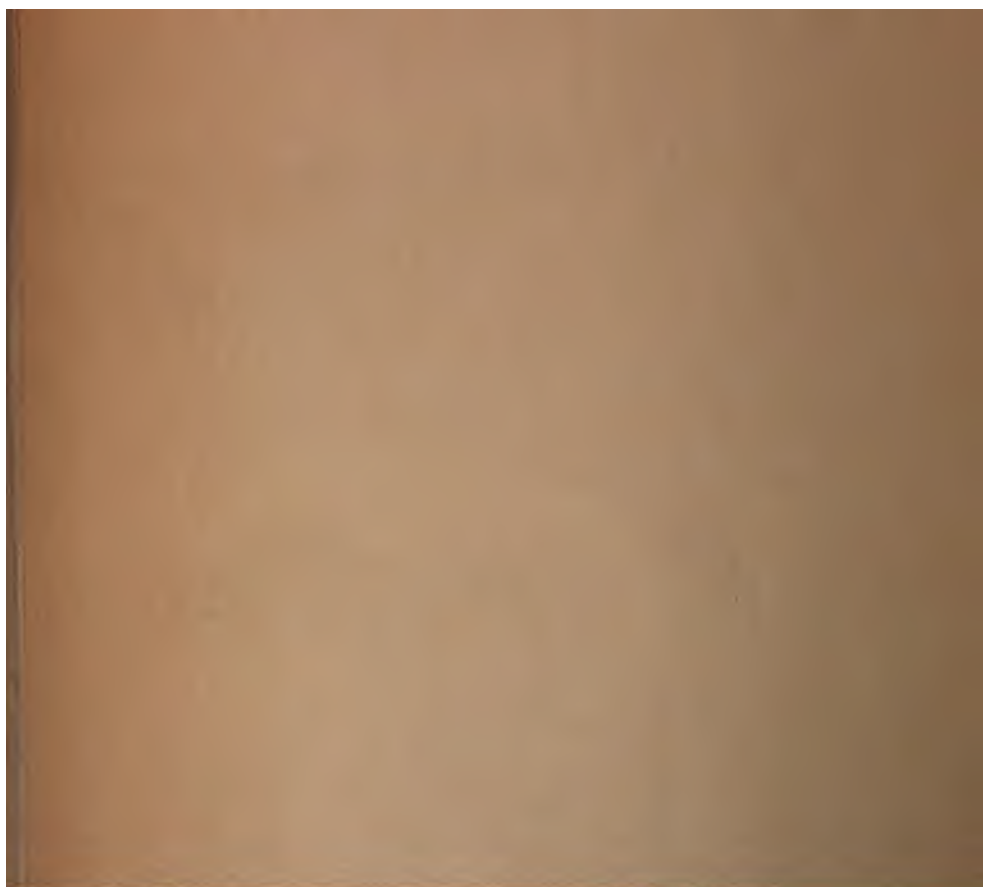
DANEMARK.

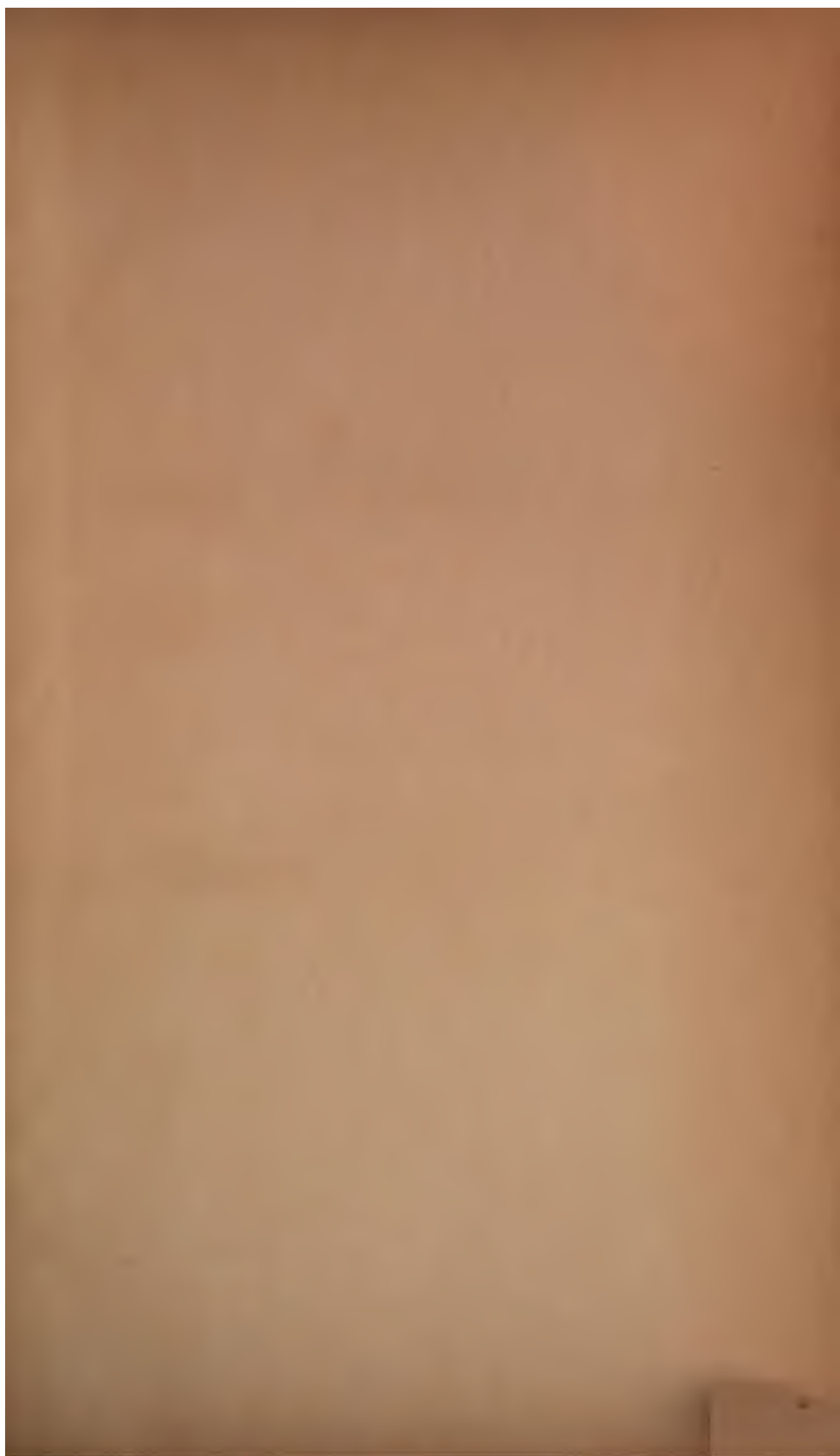
1. Aarbøger for nordisk Oldkyndighed	234
2. Danske Magazin	234
3. Historisk Tidsskrift	233
4. Oversigt over Videnskabernes Selskabs forhandling	235
5. Videnskabernes Selskabs Skrifter	235

Chronique et Bibliographie	236, 456
Erratum.	469
Index bibliographique	470

L'un des propriétaires-gérants, G. MOROD.

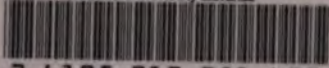








Stanford University Libraries



3 6105 013 081 422

NON-CIRCULATING

CECIL H. GREEN LIBRARY
STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004
(650) 723-1493
grncirc@sulmail.stanford.edu
All books are subject to recall.

DATE DUE

JUL 29 2002
AUG 1 2002

